



HAL
open science

Margarita . Une histoire culturelle, économique et sociale de la perle de l'océan Indien dans l'Antiquité gréco-romaine

Pierre Schneider

► **To cite this version:**

Pierre Schneider. Margarita . Une histoire culturelle, économique et sociale de la perle de l'océan Indien dans l'Antiquité gréco-romaine . Histoire. Université de Lyon II, 2013. tel-01811818

HAL Id: tel-01811818

<https://shs.hal.science/tel-01811818>

Submitted on 11 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de Lyon II - Maison de l'Orient et de la
Méditerranée

Mémoire de recherche inédit présenté pour l'habilitation à
diriger des recherches

Margarita

Une histoire culturelle, économique et sociale de
la perle de l'océan Indien dans l'Antiquité gréco-
romaine

Volume 1 : texte

Décembre 2013

Mémoire inédit présenté pour l'habilitation à diriger des recherches

Auteur : Pierre Schneider

Affiliation : Université d'Artois - Centre de Recherche et d'Études - Histoire et Sociétés - CREHS (EA 4027)

Titre du dossier d'habilitation : *Grèce, Rome, océan Indien. La Méditerranée antique et les mondes de l'océan Indien*

Composition du dossier d'habilitation :

- Un rapport intitulé "mémoire de synthèse", de 55 pages;
- un mémoire de recherche inédit : *Margarita. Une histoire culturelle, économique et sociale de la perle de l'océan Indien dans l'Antiquité gréco-romaine*, en deux volumes de respectivement 346 p. (texte) et 116 p. (recueil de documents) ;
- un recueil de publications, en deux volumes : l'un consacré aux articles parus ou sous presse (17 articles, pour un total de 486 p.), le second à un autre mémoire inédit de 297 p., destiné au tome V des *Fragmente der griechischen Historiker* (dir. H.-J. Gehrke).

Organisme de délivrance : université de Lyon 2 – Lumière

Date de soutenance : 9 décembre 2013

Composition du jury :

- Pascal Arnaud, Professeur à l'Université Lyon 2, cogérant de l'habilitation,
- Jehan Desanges, Professeur honoraire à l'Université Paris IV-Sorbonne, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- Didier Marcotte, Professeur à l'Université de Reims, cogérant de l'habilitation.
- Federico de Romanis, Professeur à l'Université de Rome 2.
- Jean-François Salles, Directeur de recherches honoraire au CNRS.
- François Villeneuve, professeur à l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, président du jury.

Sommaire

Introduction	7
Prolégomènes - Histoire naturelle : les coquillages à perles et la perle fine	12
1 - Phylogénie et taxinomie des principales espèces productrices de perles ..	12
2 - Les huîtres perlières du genre <i>Pinctada</i>	15
3 - Les perles et la nacre de <i>Pinctada spp.</i> : genèse, structure et composition chimique	18
4 - Les qualités esthétiques de la perle fine (appréciations modernes).....	22
5 - Annexes	27
5.1 - Annexe 1 : quelques autres mollusques perliers	27
5.2 - Annexe 2 : les noms des coquillages perliers dans la documentation antique	29
Chapitre 1 - Nommer, qualifier, décrire : le lexique grec et latin relatif à la perle	41
1 - Nommer : du nom à la périphrase	41
1.1 - Le premier nom de la perle (<i>margaritês</i>) et son origine	42
1.2 - Désigner (1) : les dénominations ordinaires.....	45
1.3 - Désigner (2) : noms plus rares, métaphores, périphrases etc.	57
1.4 - Annexe : les désignations de la nacre	66
2 - Décrire et qualifier : le lexique des qualités et des défauts de la perle	66
2.1 - Forme de la perle.....	67
2.2 - Volume et poids	68
2.3 - Couleur	70
2.4 - Orient et aspect général	76
Chapitre 2 - Découverte et connaissance de la perle de l'océan Indien : une histoire du savoir antique.....	82
1 - Les premiers moments du savoir : les compagnons d'Alexandre	82

2 - Mégasthène	87
3 - De Mégasthène au 1 ^{er} siècle <i>a.C.</i>	89
4 - À Rome, autour de l'époque de Pline l'Ancien (1 ^{er} - 2 ^e siècles <i>p.C.</i>)	97
5 - Du 2 ^e siècle <i>p.C.</i> à la fin de l'Antiquité.....	105

Chapitre 3 - L'énigme de la perle : savoirs et croyances des Gréco-Romains..... 110

1 - L'inerte et le vivant : la double nature de la perle	110
2 - La perle en tant que « gemme » (<i>lithos – lapis</i>)	112
3 - Le passage à l'état solide	117
4 - Origine et formation de la perle.....	121
4.1 - Savoirs païens.....	121
4.2 - <i>Interpretatio Christiana</i> : l'origine de la perle dans la symbolique chrétienne	140
5 - Annexes	145
5.1 - Annexe 1 : récapitulatif des conceptions antiques relatives à la conception et au développement de la perle.....	145
5.2 - Annexe 2 : la « gestation » de la perle : de la « fécondation » de l'huître à « l'accouchement »	147
5.3 - Annexe 3 : les autres gemmes produites par les animaux.....	148
5.4 - Annexe 4 : « perle de mer » et « perle de terre »	151

Chapitre 4 - Aspects économiques et sociaux (1): la production 155

1 - Les lieux de production des perles importées dans le monde gréco-romain	155
1.1 - La question du nom « mer Érythrée ».....	155
1.2 - Le golfe Arabo-Persique (et la partie méridionale du golfe d'Oman)	159
1.3 - Inde.....	169
1.4 - Taprobane (Ceylan / Sri Lanka).....	180
1.5 - Arabie (partie occidentale de la Péninsule Arabique) & golfe Arabique (mer Rouge).....	183
1.6 - Mentions d'origine vagues ou erronées ; absence de mention d'origine	189

2 - <i>Thalassourgia</i> : les pêcheurs ; les techniques de la production.....	191
2.1 - Les pêcheurs / plongeurs et la pêche.....	192
2.2 - La récupération des perles.....	205
2.3 - Les dangers de la pêche.....	208
2.4 - Annexe : la pêche des éponges et les plongeurs d'après les <i>Halieutiques</i> d'Oppien.....	212
3 - Questions complémentaires	214
3.1 - Les effets de la demande méditerranéenne sur la production ..	214
3.2 - Le contrôle de la production	216

Chapitre 5 -Aspects économiques et sociaux (2) : les échanges.. 223

1 - Les échanges marchands (1) : l'importation des perles de l'océan Indien (marchés et routes)	223
1.1 - Les lieux de l'échange et du transit (les <i>emporia</i> de l'océan Indien)	223
1.2 - Les circuits de l'importation vers la Méditerranée	233
2 - Les échanges marchands (2) : valeur et prix des perles	240
2.1- La valeur de la perle : le point de vue antique	240
2.2 - Le prix des perles dans le monde méditerranéen : les données antiques et leurs limites	245
3 - Les échanges marchands (3) : les agents économiques de l'échange.....	258
3.1 - Les <i>emporoi</i>	258
3.2 - Les <i>margaritarii</i>	263
4 - Annexes	268
4.1 - Annexe 1 : les fausses perles.....	268
4.2 - Annexe 2 : les échanges non marchands.....	270

Chapitre 6 - Aspects économiques et sociaux (3) : la consommation 275

1 - Avant les Méditerranéens : les Barbares	275
1.1 - Les objets retrouvés par les archéologues	275
1.2 - La consommation barbare vue du monde gréco-romain.....	280
2 - La consommation gréco-romaine (1) : les utilisations de la perle.....	287

2.1 - Les artisans	287
2.2 - Les objets : bijoux et parures de femmes	292
2.3 – Les autres objets	311
2.4 - Annexes.....	314
3 - La consommation gréco-romaine (2) : une ébauche de l’histoire de la consommation	317
3.1 - L’époque hellénistique	317
3.2 - Les commencements de la consommation romaine.....	320
3.3 - La « folie » de la perle à Rome	324
3.4 - Au-delà de la « folie ».....	331
3.4 - Annexes.....	332
Épilogue : la perle et le conquérant.....	336
Conclusion.....	341
Repères bibliographiques & abréviations	345

Introduction

S'il est de la grandeur d'un État que ses peuples s'appliquent aux exercices militaires pour résister aux entreprises des Étrangers, il n'en est pas moins de son utilité qu'ils s'adonnent au commerce, pour aller chercher dans les parties du monde les plus éloignées ce qui peut contribuer au bonheur et à l'ornement de leur pays (...) Or entre tous les commerces, il n'y en a point de plus riche, ni de plus considérable, que celui des Indes orientales.

Ainsi s'ouvre le *Discours d'un fidèle sujet du Roy touchant l'établissement d'une compagnie françoise des Indes orientale, adressé à tous les François*, paru en 1666. Colbert, qui avait commandité cette étude à François Charpentier, songeait à la création de compagnies de commerce nationales, capables de concurrencer les compagnies étrangères¹. L'année suivante, Pierre-Daniel Huet remit à Colbert une *Histoire du commerce et de la navigation des Anciens*. « L'auteur se sent pleinement justifié à souligner l'immensité et la profondeur du bouleversement dû à Alexandre » :

Il changea, pour ainsi dire, la face du monde et fit une grande révolution dans les affaires du Commerce. Il faut donc regarder cette conquête et principalement la prise de Tyr et la fondation d'Alexandrie, comme une nouvelle époque du Commerce. Ce changement, arrivé dans le gouvernement des États et dans les intérêts des peuples, ayant ouvert de nouveaux ports et de nouveaux passagers, fit prendre un nouveau tour à la conduite du trafic².

L'ouvrage de Huet parut en 1716. C'est sans doute à cette époque que remonte l'étude du commerce de l'océan Indien antique. S'appuyant, à ses débuts, sur les sources littéraires les plus connues (Arrien, Diodore de Sicile, Plutarque, Strabon *etc.*), le champ de l'érudition s'ouvrit au reste des sources littéraires, attentivement scrutées. Arriva ensuite le temps où les papyrus, les monnaies, les inscriptions et, plus récemment, quelques sites portuaires, fouillés par les archéologues, apportèrent leur précieuse et décisive documentation. Il est inutile de dresser la liste des excellentes études et synthèses consacrées au commerce du monde gréco-romain et de l'océan Indien³. Tout a été examiné avec acribie et compétence, et continue de l'être : les routes, les navires, les hommes, les lieux, les produits, les États. Cependant, malgré l'excellence du travail que les philologues, les historiens, les archéologues, les papyrologues *etc.*, ont accompli depuis plusieurs siècles, l'indigence documentaire oppose une barrière infranchissable à l'enquête historique. L'histoire des relations de la mer Érythrée et du monde gréco-romain sera toujours semblable à une cité dont seules quelques avenues ont été parcourues.

Au hasard des découvertes de papyrus (on pense au papyrus de Vienne) ou à mesure des progrès des fouilles encore possibles, elles pourront être mieux connues. À côté, quelques ruelles restent peut-être à découvrir, des ruelles qu'ouvre une autre façon

¹ Voir P. Briant, *Alexandre des Lumières. Fragments d'histoire européenne*, Paris, 2012, p. 332-333 (la citation lui est empruntée).

² P. Briant, *op. cit.*, p. 340-341.

³ En dernier lieu figure la monumentale étude d'histoire globale de Ph. Beaujard.

d'aborder la documentation existante. L'un de ces angles d'attaque consiste à étudier pour lui-même l'une de ces productions majeures que les peuples de l'océan Indien expédièrent aux Grecs et aux Romains. Une telle tâche peut être réalisée en regroupant toute la documentation disponible, écrite et non écrite, pour peu qu'elle offre la « masse critique » de renseignements, qui seule permet d'engager une enquête sérieuse. L'idée n'est certes pas nouvelle. Ce genre de travail a déjà été réalisé pour les résines aromatiques par N. Groom. Cet auteur consacre une recherche approfondie à l'encens et à la myrrhe. En une dizaine de chapitres, dont le fil conducteur est peu ou prou la chronologie, il examine les différents aspects de ces aromates, anciennement et largement importés et consommés dans le monde gréco-romain. Ces aromates, qui furent sans doute l'une des raisons d'être du commerce de l'océan Indien, caravanier et maritime, prennent ainsi place dans leur contexte, et ce d'un bout à l'autre du cycle qui les conduisait des pays des producteurs aux contrées des consommateurs.

La monographie exemplaire de N. Groom a été, sinon un modèle, du moins une source d'inspiration car, parmi les autres productions érythréennes, la perle précieuse de l'océan Indien s'imposait à moi comme une évidence : « Pour le prix, les perles occupent donc le premier rang et le sommet devant tout le reste »⁴, écrivait Pline l'Ancien en guise d'introduction à sa description de la *margarita*. C'est pourquoi j'ai voulu étudier la perle, cette « œuvre unique de la Nature » (*vere unicum naturae opus*), devant laquelle les Gréco-Romains étaient « saisis d'admiration » (τεθηπέναι)⁵. J'ai souhaité le faire sous toutes les facettes offertes par la documentation : savoirs, représentations, société, économie. J'ai voulu considérer le phénomène dans l'ensemble de sa durée, à partir de l'expédition en Asie d'Alexandre le Grand – car la perle a cette originalité, que l'on connaît le point de départ de sa relation avec l'Occident –.

La « marguerite » de l'océan Indien n'a pas fait, pour l'Antiquité gréco-romaine, l'objet d'une monographie spécifique. Schématiquement parlant, la bibliographie existante se répartit en quatre catégories.

1. Les ouvrages consacrés à l'histoire de la perle en général, c'est-à-dire des temps les plus anciens jusqu'à la période qui voit s'arrêter la pêche dans le golfe Arabo-Persique, en raison de la suprématie de la perliculture japonaise. Les auteurs allemands (Th. von Hessling ; K. Moebius) et anglo-saxons (G.F. Kunz et C.H. Stevenson ; W.J. Dakin ; R.A. Donkin) ont produit, de loin, les meilleures publications sur ce sujet. Il faut, à ce propos, souligner la qualité de l'admirable enquête de Donkin, faisant appel à une bibliographie monumentale, ne laissant aucune voie inexplorée. La période gréco-romaine fait généralement, dans ce genre de livres, l'objet d'un ou deux chapitres. C'est, naturellement, R.A. Donkin qui livre la meilleure synthèse sur la « marguerite » antique ; les autres monographies, moins fouillées, se contentent souvent de paraphraser quelques textes antiques bien choisis, voire de répéter les mêmes lieux communs⁶. Même si ces chapitres restent

⁴ Pline, 9, 106 (*principium ergo columenque omnium rerum pretii margaritae tenent*).

⁵ Pline, 9, 121 ; Clément d'Alexandrie, *Paed.* 2, 12, 118, 1.

⁶ L'anecdote des perles de Cléopâtre est, par exemple, un passage obligé. Plus ennuyeux est la présence récurrente d'affirmations historiquement contestables, par exemple, que la consommation de perles était intense dans l'Égypte

plus ou moins succincts, il n'en reste pas moins que seuls ces livres placent la perle des Gréco-Romains dans une perspective large, dans l'espace et dans le temps (autorisant, par exemple, la comparaison avec l'usage de la perle dans les autres sociétés du monde). Seuls ces ouvrages offrent également les éléments d'histoire naturelle qui sont les préalables indispensables à toute enquête.

2. Les notices sur la perles dans les grands dictionnaires de l'Antiquité, à savoir la *Pauly's Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft* et le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*. Il va de soi que R. Babelon et H. Rommel traitent incomparablement mieux la question, du point de vue historique, que les auteurs des ouvrages précédents, car ils ont une connaissance des sources classiques incomparablement supérieure. Le grand exposé de Rommel, sans aucun doute, surclasse largement son équivalent français. On peut même dire, sans hésitation, qu'il n'y a pas eu de meilleure étude de la *margarita* antique⁷.
3. Quelques – très rares – articles universitaires traitent de certains aspects de la perle dans l'Antiquité. Ainsi, V. Bucciantini examine les débuts de la connaissance du *margaritês*, lorsque Néarque et ses compagnons le découvrirent lors de leur traversée du golfe Arabo-Persique. M.B. Flory et B.L. Ullman discutent de la portée historique de l'épisode des perles de Cléopâtre. Fr. Gury s'est récemment intéressée à l'usage à des fins de propagande que certains *imperatores* firent de la perle.
4. Enfin, la perle apparaît, en quelques lignes ou en quelques pages, dans des études consacrées à un autre sujet pour lequel elle constitue un point de réflexion : le luxe privé en Italie (E. Dubois-Pélerin), la joaillerie antique (J. Ogden), le commerce de la mer Érythrée (E.H. Warmington, F. de Romanis) *etc.* Ces réflexions passagères, qu'elles soient brèves ou longues, sont précieuses, les unes et les autres permettant mieux percevoir les liens entre la perle et les faits sociaux, culturels ou économiques qui peuvent intéresser l'historien.

La bibliographie relative à la question étant, somme toute, assez réduite, le corpus documentaire s'est trouvé être la pièce-maîtresse de ce travail. Il se divise en deux types de documents. D'une part, ceux qui ont été mis au jour par l'archéologie : principalement des bijoux avec perles, mais aussi une certaine quantité de documents iconographiques. Le rôle de ces documents est capital, tant les informations qu'ils apportent permettent de ne pas rester totalement muet sur certaines questions – dont celle, cruciale, de l'histoire de la consommation –.

C'est néanmoins des textes que l'on attend les lumières les plus fortes et les plus variées. Le corpus des documents écrits est l'épine dorsale de ce travail. Il est le résultat d'une « recherche sélective » de l'exhaustivité. En d'autres termes, seules deux raisons expliquent l'absence d'un texte dans le recueil : soit il m'a échappé, soit sa présence est inutile. Ainsi, il m'a paru sans intérêt de reprendre la totalité des mentions de la perle

des Ptolémées, ou que : « the modern recognition of pearls dates back to about 300 BC and was due, no doubt, to the mad desire of the Romans for luxury and treasure. » (Dakin 1, par ailleurs excellent).

⁷ La notice de Chr. Hüsemörder (*der Neue Pauly*) n'est qu'un pâle résumé de la magistrale étude de H. Rommel et n'offre guère d'intérêt. H.T. Peck, *Harpers Dictionary of Classical Antiquities* (1898) s.v. « gemma » n'est qu'une compilation de sources antiques, sans utilité.

que l'on trouve dans les textes patristiques – de répétitives allusions à la perle évangélique – ; il en va de même au sujet des inscriptions où apparaissent le nom de personne *Margarita*. Le corpus de textes montre, sans surprise, la domination écrasante des sources littéraires, par comparaison avec les papyrus et les inscriptions.

M.P. Charlesworth n'avait pas tort de dire, dans l'introduction de son grand livre sur les routes du commerce dans l'Empire romain, que les seuls espoirs de progrès de nos connaissances reposent sur les travaux des archéologues : « Chance so often yields unexpected treasures that we may hope for further information as the years go on, long after the last drop of meaning has been squeezed from the words of Varro or Strabo or Pliny »⁸. Peut-être, en revanche, avait-il trop hâtivement prononcé l'acte de décès des sources littéraires. Une très grande partie des conclusions proposées dans cette recherche n'aurait pas existé sans ces vieux textes, inspirées par quelques mots méconnus d'un auteur peu fréquenté, ou par une phrase négligée d'un auteur célèbre. Cependant, et par dessus tout, ces sources littéraires, regroupées au sein d'un corpus thématique et systématique, créent un réseau de significations incomparable. Bien des textes, apparemment « essorés » par des siècles d'érudition, offrent de nouvelles significations au contact d'un autre dont ils n'avaient jamais été rapprochés.

Dans plusieurs sections de ce travail apparaissent des documents écrits qui n'appartiennent pas à l'antiquité : récits des géographes arabes, relation de Marco Polo, descriptions de voyageurs-marchands européens, rapports de représentants de compagnie de commerce et même l'extraordinaire reportage d'Albert Londres. Ces extraits, certes, agrémentent la lecture, mais leur présence a d'abord un but heuristique. En effet, les informations qu'ils donnent peuvent, rétrospectivement, avoir une utilité dans la compréhension des documents antiques : ces témoignages, malgré le risque assumé d'anachronisme, peuvent donner une assise plus solide à des textes incertains, éclairer des passages obscurs, susciter des questions importantes que la documentation antique, lacunaire, soulève à peine *etc.* Ceci, on l'espère, a été conduit avec la prudence et le bon sens que requiert une telle approche.

Comme élément majeur du commerce à longue distance des sociétés méditerranéennes, la perle appartient au champ de l'histoire économique. Cependant, ce précieux joyau de la mer relève aussi de l'histoire culturelle. Il a, en effet, fait partie de l'univers quotidien des Gréco-Romains – les découvertes archéologiques le montrent amplement – ; il a pénétré leur savoir et leurs esprits – les textes l'illustrent richement –. La perle a de plus cette rare caractéristique d'être un emprunt culturel, car, même si ils l'adaptèrent à leurs sociétés, les Méditerranéens adoptèrent un objet adulé des nations de l'Inde et du golfe Arabo-Persique. La *margarita* est aussi un phénomène social, particulièrement à Rome : elle accompagne les mutations de la société, à une époque à laquelle la question de l'usage que l'on peut faire de ses richesses se résout dans la

⁸ Charlesworth xvii. Cf. aussi Tomber 17, qui, avec raison, veut se livrer à un ré-examen du commerce entre Rome et l'Inde sur des bases fondamentalement archéologiques [céramiques] (« it is time to re-evaluate Indo-Roman trade by asking questions such as : what goods were exchanged and what others travelled alongside *etc.* »). Cette perspective archéologique n'est pas opérante dans tous les domaines du commerce érythréen. Les traces des objets importés, tels que les perles, sont pour ainsi dire, inexistantes sur les sites de l'océan Indien ; les perles retrouvées, dans des contextes chronologiquement plus ou moins précis, ne livrent pas pour autant leur origine (Arabie ? Inde ? Sri Lanka ?). C'est donc un ré-examen de la documentation écrite qui ici a fait progresser l'enquête.

luxuria et la recherche des agréments de la vie. Ce sera donc, la diachronie étant prise en compte, une histoire culturelle, économique et sociale d'un produit qui a réuni dans une même fascination les peuples de la Méditerranée et ceux de l'océan Indien.

L'enquête s'ouvrira sur des prolégomènes d'histoire naturelle, qui donneront le soubassement de connaissances indispensable à l'intelligence de la suite. Suivra un inventaire lexicologique, qui fixe l'arrière-plan intellectuel et culturel des Gréco-Romains relativement à ce produit de la mer Érythrée (chapitre 1). La recherche proprement dite s'ouvre ensuite, dont le terme « échange » pourrait-être le fil conducteur. La découverte de la perle, l'apprentissage de la perle, la compréhension de la perle sont, en effet, ont pour arrière-plan et moteur tant les échanges marchands que culturels (chapitres 2 et 3). C'est, enfin, par ce que nous avons affaire avant tout aux échanges entre le monde méditerranéen et érythréen qu'il nous faut envisager dans sa totalité ce cycle qui conduit la perle des zones de production aux individus consommateurs, en passant entre différentes mains (chapitres 4, 5, 6).

Avertissement

Conformément à un usage répandu, j'utiliserai souvent le nom « gemme » pour désigner la perle, bien que, *stricto sensu*, ce terme soit impropre⁹. Les noms mer Érythrée et océan Indien seront employés indifféremment. J'entends par là l'océan qui s'étend entre l'Afrique orientale et le golfe du Bengale. Généralement, j'y inclus la mer Rouge et le golfe Arabo-Persique.

Les ouvrages le plus fréquemment mentionnés figurent sous forme abrégée dans les notes de bas de page (par exemple : Kunz & Stevenson 35). Les références complètes figurent dans la bibliographie en fin de volume. Dans les autres cas, la référence complète est donnée dans le corps de la note.

Afin de ne pas encombrer le texte d'innombrables notes de bas de page ou parenthèses, les références des textes du corpus documentaire (volume 2) figurent dans le mémoire sous forme abrégée : Arrien [1], par exemple, renvoie au premier passage d'Arrien (dans le recueil de documents). Dans le cas de textes plus longs, le numéro de paragraphe est indiqué : Plin [9-§116], par exemple, renvoie au texte de Plin n° 9, paragraphe 116. Les auteurs des sources littéraires ont été classés par ordre alphabétique. Pour les textes épigraphiques et papyrologiques, les abréviations se présentent comme suit. Par exemple, Ep.[b1] renvoie à l'inscription n°1 de la sous-section b) ; Pap.[a.1] renvoie au papyrus n°1 de la sous-section a). Enfin, pour les auteurs dont un seul passage a été retenu, aucun numéro ne figure (par exemple : Théophraste).

⁹ De Boot 210 : « Les marguerites, unions, ou perles, quoiqu'elles ne doivent pas être mises entre les pierres précieuses, d'autant qu'elles ne naissent pas en terre comme toutes les autres, mais dans le ventre des animaux à coquille ; mais parce qu'elles sont ordinairement de grand prix, de même que les pierres précieuses, et qu'elles sont recherchées aussi bien à présent qu'autrefois pour l'ornement, l'amour et le luxe des femmes, j'ai estimé qu'il était à propos de laisser leur histoire, après avoir parlé du diamant et de l'escarboucle. »

Prolégomènes

Histoire naturelle : les coquillages à perles et la perle fine

1 - Phylogénie et taxinomie des principales espèces productrices de perles

« Les marguerites, unions, ou perles, quoiqu'elles ne doivent pas être mises entre les pierres précieuses, d'autant qu'elles ne naissent pas en terre comme toutes les autres, mais dans le ventre des animaux à coquille. Mais parce qu'elles sont ordinairement de grand prix, de même que les pierres précieuses, et qu'elles sont recherchées aussi bien à présent qu'autrefois pour l'ornement, l'amour et le luxe des femmes, j'ai estimé qu'il était à propos de laisser (= livrer) leur histoire¹ »

À la manière de Pline l'Ancien, d'Ammien Marcellin ou, plus tard, d'Anselme de Boot, il nous faut commencer par l'histoire naturelle de la perle. Il nous faut comprendre, à la lumière du savoir d'aujourd'hui, d'où vient cette formation minérale, afin de mieux comprendre les points d'achoppement du savoir antique. Mais, plus encore, il nous est indispensable de posséder des rudiments de savoir sur la nature matérielle de la perle. De la même façon que les archéologues et les historiens n'abordent pas l'étude des céréales et de l'huile dans l'Antiquité en négligeant les éléments botaniques et agronomiques, il serait imprudent de vouloir examiner comment la perle fut produite, échangée et consommée en ignorant tout de ce qu'elle est.

Le prestige et la beauté des perles fines ont tendance à faire oublier un fait pourtant essentiel : très nombreux sont les mollusques aquatiques, d'eau salée ou d'eau douce, capables de produire des perles. En effet, à considérer les choses sous l'aspect des réactions physico-chimiques, il existe une parenté fondamentale entre la production d'une coquille – très rares sont les espèces de mollusques qui en sont dépourvues – et celle d'une perle. Si l'immense majorité de ces perles sont ignorées, c'est que, en raison de la médiocrité de leur couleur et de leur forme, ainsi que leur absence d'éclat – beaucoup de mollusques, sont, en effet, incapables de sécréter de la nacre comme les huîtres perlières –, elles n'ont pas séduit les hommes.

Fondamentalement, la perle est le résultat un mécanisme de protection contre un agresseur ou un intrus. La matière minérale est l'unique moyen de défense d'un animal à mobilité réduite et dépourvu de tout moyen mécanique de défense (mâchoire, dard venimeux *etc.*). Ces animaux producteurs de perles appartiennent au phylum (parfois appelé aussi embranchement) des Mollusques (*Mollusca*) et au sous-embranchement des *Conchifera*². Parmi les différentes classes, c'est dans celle des Bivalves que l'on peut trouver le plus souvent des perles. Les coquillages univalves peuvent produire des perles, parfois estimables, mais sont moins concernés par ce mécanisme de défense (cf.

¹ De Boot 210.

² Dans le domaine des sciences de la vie, on appelle « systématique » la science de la classification des « taxons », sur la base de principes qui ne sont pas unanimement reconnus par les spécialistes. Cette discipline englobe la phylogénie (étude des relations de parenté entre les différents êtres vivants, en vue de comprendre l'évolution du vivant) et la taxinomie (description et définition des taxons).

infra, p. 26). Cette classe est l'une des plus importantes du phylum et l'une des plus anciennement isolées par les naturalistes : avant que Linné n'invente le terme *Bivalvia*, Aristote avait reconnu la spécificité des coquillages à deux valves³. À peu près toutes les espèces sont aptes à produire des perles, y compris la banale moule comestible (*Mytila edulis*)⁴. Au sein des Bivalves il faut isoler les genres *Pteria* et *Pinctada*, car c'est de ces coquillages que proviennent les perles de l'océan Indien, historiquement les premières perles à être systématiquement recherchées par les hommes, mais aussi les dernières à être exploitées intensivement, avant que la pêche ne fût éliminée par la perliculture et l'exploitation pétrolière⁵.

Le tableau phylogénétique de ces deux genres, à partir du niveau de la classe (niveau qui suit celui du sous-embranchement), se présente comme suit⁶. Figure aussi l'arbre phylogénétique partiel des moules à perles d'eau douce, dont certaines espèces produisaient des perles appréciables connues dans l'Antiquité, à savoir la perle de Bretagne (termes soulignés) :

Classe	<i>Bivalvia</i> (environ 30 000 espèces, toutes aquatiques [eau douce et eau salée]).
Sous-classe	<i>Pteriomorphia</i> (= bivalves « en forme d'ailes ») – la plupart des Bivalves appartiennent à cette sous-classe.
Ordre	<i>Pterioida</i> – <u><i>Unionoidea</i></u> .
Sous-ordre	<i>Pteriina</i> .
Super-famille	<i>Pteriacea</i> (appelé aussi <i>Pterioidea</i>) – <u><i>Unionacea</i></u>
Familles	Huit familles de <i>Pteriacea</i> , parmi lesquelles : les <i>Pteriidae</i> ; <i>Pinnidae</i> ; <i>Mytilidae</i> ⁷ ; <i>Pectinidae</i> ; <i>Ostreidae</i> ⁸ . Deux familles importantes d' <i>Unionacea</i> : les <u><i>Unionidae</i></u> ; les <u><i>Margaritiferidae</i></u> .
Genres	Tous les genres de la famille des <i>Pteriidae</i> (neuf à dix selon les spécialistes) peuvent fabriquer de la nacre et produire des perles ⁹ . Les plus importants pour la production des perles sont les genres <i>Pteria</i> et <i>Pinctada</i> . Deux genres de moules d'eau douce sont notables : <u><i>Margaritifera</i></u> ; <u><i>Unio</i></u>
Espèces	<i>Pinctada</i> et <i>Pteria</i> : voir ci-dessous Le genre <u><i>Margaritifera</i></u> comprend l'espèce <u><i>Margaritifera margaritifera</i></u> (vulgairement appelée « mulette »), principale pourvoyeuse de perles d'eau douce ¹⁰ . Cette espèce des rivières claires de l'Europe (en France, la Vologne,

³ Aristote, *H.A.* 8, 4, 528b15-529b20.

⁴ Dakin 11. Il n'est pas rare de trouver des perles dans les moules comestibles (qui ne sont pas issues de l'élevage). Elles peuvent être nombreuses (une vingtaine), mais petites, sombres et ternes (Dakin 15).

⁵ Cf., sur ce sujet, entres autres, M. Khazindar (dir.), *Perles de Bahreïn* (catalogue de l'exposition du 2 février au 14 mars 1999 à l'Institut du monde arabe), Paris, 1999.

⁶ Pour des détails supplémentaires concernant la phylogénie, la taxinomie, l'origine et la diversité des noms, cf. Donkin 23-28.

⁷ Les *Pinnidae* et les *Mytilidae* comprennent des espèces qui produisent des perles de faible valeur commerciale (*infra*, p. 26).

⁸ Cette famille comprend notre huître comestible (*Ostrea edulis*), dans laquelle il peut arriver que l'on trouve des perles, ternes et sans intérêt esthétique.

⁹ Donkin 23. Certains coquillages sont très réputés pour la nacre de leur coquille. C'est parfois la partie de l'animal la plus intéressante d'un point de vue économique. Dans certaines régions, l'huître était recherchée pour la nacre plus que pour sa perle. La perle était un heureux supplément, la « bonne fortune » du pêcheur de nacre (Taburiaux 105).

¹⁰ Voir la description d'Anselme de Boot en 1609 : « En plusieurs lieux aussi de l'Europe il s'en trouve, comme dans l'Écosse, Silésie et Bohême ; et quelques unes dans la Frise se trouvent dans les coquilles de mer et huîtres vulgaires, mais elles sont fort petites. Dans le mont de Faucilles de Lorraine et dans la Voïtlandie il se trouve des perles assez belles. Mais celles qui viennent dans la Bohême, proche Horasdivotium, Straconitium et la citadelle de Rab me semblent préférables à toutes les autres, car j'en ai vu quelques-unes qui à peine pourraient être distinguées des Orientales. Le vice que l'on y remarque, c'est qu'elles sont plus blanches que les Orientales, qui font éclater une

	dans les Vosges, fut célèbre pour ses perles) et de la façade est des Etats Unis, longtemps surexploitée, est aujourd'hui au bord de l'extinction.
--	--

Les perles de l'océan Indien occidental étaient prélevées dans des espèces appartenant aux genres *Pteria* et *Pinctada*. Celles du premier genre se caractérisent par une sorte de projection de la coquille qui leur donne un aspect caractéristique : le coquillage ouvert ressemble à un oiseau aux ailes déployées (d'où le nom scientifique *Pteria* et le nom vulgaire anglais « swallow-mussel »).



Fig. 1 - *Pteria penguin*
(Museum National
d'Histoire naturelle).
Remarquer les deux
« perles » fixées à la
coquille.

Plus encore que le genre *Pteria*, les espèces du genre *Pinctada* furent ardemment pêchées pour leurs perles. En effet, les *Pteria spp* donnent plutôt des « perles » soudées à la face interne de la coquille (*infra*, p. 21), tandis que les perles libres se trouvent plus souvent dans les *Pinctada spp*¹¹. Les perles que les Gréco-Romains importèrent de l'océan Indien en étaient issues. À l'origine, dans la classification de Linné, le genre *Pinctada* portait le nom *Mytilus* : la plus pêchée des espèces portait le nom *Mytilus margaritifera*. Cependant les marchands français avaient coutume d'appeler le coquillage « pintade ». : « La coquille (= le coquillage) est appelée « la pintade » à cause de la couleur cannelée de gris et de blanc qui imite cette belle poule ». C'est ainsi que finit par s'imposer, dans la taxinomie, le terme *Pinctada*¹². Aujourd'hui, l'usage a consacré le nom impropre d' « huître ». On désigne ainsi, à tort, la plupart des coquillages perliers, y compris parfois les moules d'eau douce qui, en Chine, produisent la plus grande partie des perles naturelles consommées aujourd'hui. Les huîtres véritables font partie de la famille des Ostréidés. Néanmoins, par convention, le nom « huître », au sens vulgaire¹³, sera utilisé tout au long de ce travail.

blancheur et un jour d'argent, au lieu que celles ici en font paraître une de lait. J'ai cueilli dans les lieux susdits quelques perles très belles, mais de cinq cent coquilles que j'ai ouvertes, à peine en ai-je pu choisir dix exemptes de vices. Car la plus grande partie noircit ou jaunît, de sorte qu'elles semblent faites d'argile. » (de Boot 214-215).

¹¹ *Perles* 30.

¹² Dézalier d'Argenville (en 1742) cité par Donkin 26. On peut trouver dans certains textes anciens le nom « pintadines » (cf. le dictionnaire de la langue française de Littré). Lamarck, en 1819, avait proposé le nom de genre *Meleagrina*, transposition savante de « pintades » – un nom que l'on peut rencontrer dans des documents anciens – (sur l'histoire compliquée des dénominations, cf. Donkin 24-27). « Méléagrine » est encore cité comme l'une des dénominations de l'huître perlière dans le dictionnaire Larousse. L'aspect chaotique de la classification des *Pinctada* (ce nom scientifique remonte aux années 1950) est, en grande partie, le résultat de l'utilisation commerciale des perles et d'un apport de descriptions et de dessins non fondés sur une enquête scientifique (cf. Cariño & Monteforte 32).

¹³ Cf. A. Londres, de passage dans les îles Farasan en 1931 : « Les huîtres perlières sont de toutes sortes, ressemblant tantôt à des portugaises, tantôt à des claires, tantôt à des marennes. Il en est d'autres très grandes et très plates, peu riches, et que l'on pêche surtout pour la nacre. Cela dépend des bancs. Les huîtres, aujourd'hui, étaient comme des portugaises. » (Londres 79).

2 - Les huîtres perlières du genre *Pinctada*

Les coquillages marins qui ont produit la plus grande quantité des perles dans la mer Érythrée antique appartiennent à deux espèces du genre *Pinctada* (un genre rarement signalé sous l'isotherme de 20°, dans les deux hémisphères) : *P. radiata* [également appelée *P. vulgaris*] et *P. margaritifera*¹⁴. Les espèces sont principalement distinguées par leurs qualités commerciales : ainsi, *P. margaritifera* est plus propre à fournir de la nacre que l'autre espèce, dont la coquille est plus petite et plus fine¹⁵. En termes d'histoire naturelle, les choses sont moins sûres. D'après R.A. Donkin, cette nomenclature apparemment claire masque des lacunes sérieuses de la connaissance : la distinction des espèces est controversée ; il n'y a pas de description systématique de la répartition des *Pinctada*¹⁶ ; enfin, en raison des difficultés d'observation, les études écologiques sont peu fournies. En fait, les mollusques perliers d'eau douce sont mieux connus – c'est d'ailleurs à partir de moules d'eau douce que le processus de formation de la perle commença à être compris, dans les siècles récents –.

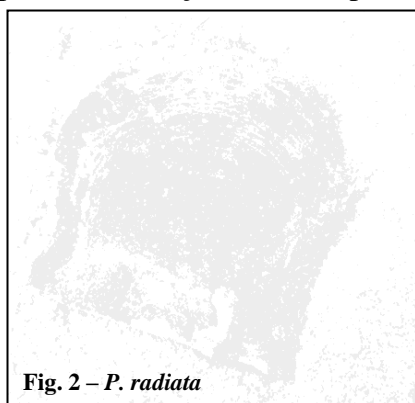


Fig. 2 – *P. radiata*



Fig. 3 – *P. margaritifera*

Il faut donc se contenter des observations générales suivantes, au sujet des espèces du genre *Pinctada*, sans sérieuses distinction entre les espèces. Ces mollusques sont grégaires et se regroupent souvent en colonies étendues, dans des eaux dont le taux de salinité oscille entre 33 et 37 ppm¹⁷. En procédant ainsi, les animaux s'orientent vers une stratégie de reproduction efficace : les chances de rencontre entre spermatozoïdes et ovules, libérés dans l'eau à des moments déterminés, sont considérablement augmentées. Ces regroupements ont, inversement, facilité la prédation – humaine, en

¹⁴ Pour ajouter aux complications, on peut trouver des ouvrages du début du 20^e siècle les noms *Margaritifera vulgaris* et *M. margaritifera* (par ex. Dakin 12-13). En raison de ces problèmes, certains ouvrages anciens sont difficiles à utiliser (par exemple, la partie consacrée aux coquillages perliers de Hessling 38 sqq). Par ailleurs, les circuits commerciaux avaient diffusé leur propre nomenclature : les *P. margaritifera* du golfe Arabo-Persique étaient appelées « Bombay shells » parce qu'elles étaient exportées de cette ville ; celles de la mer Rouge, qui transitaient par l'Égypte, étaient les « Egyptian shells » (Dakin, *ibid.*).

¹⁵ Donkin 31-32 ; 52.

¹⁶ Cf. Donkin 29. La classification en sous-espèces est l'un des points les plus obscurs de celui qui parcourt les ouvrages consacrés aux perles. En particulier, on peut trouver les termes impropres « variété » (Taburiaux 35) ou « variety » (Dakin 13 : « the variety *persica* fished in the Persian Gulf (...). (...) the variety *erythraeensis* (...) fished at Aden (...) » (voir aussi Cariño & Monteforte 33). On peut lire de même, dans un excellent ouvrage (Kunz & Stevenson 67) : « local variations of the same species ». Ces auteurs ignorent la différence entre « sous-espèces » au sens de la systématique, et « variations phénotypiques » (*i.e.* variations des caractères observables parmi les individus d'une même espèce).

¹⁷ Abréviation de « part per million », mesurant des concentrations de substance en solution (1 ppm = 1 / 1 000 000). Les eaux de la mer Rouge et du golfe Arabo-Persique sont les plus salées (35-37 ppm) ; celles de l'Inde du Sud et du Sri Lanka le sont plus modérément (33-35 ppm). Dans les zones côtières, l'évaporation peut faire varier localement le taux de salinité.

particulier –, ainsi que les disparitions en masse de bancs entiers: des changements de salinité, d'oxygénation de l'eau ou de température peuvent décimer une colonie en très peu de temps (*infra*, p. 151)¹⁸. Seule une petite partie des œufs est fécondée et une faible partie des larves arrive à maturité. Les prédateurs sont nombreux. Les larves, ou les adultes, sont victimes de différentes espèces de poissons, voire de certaines éponges ; certains crabes et gastéropodes parviennent à briser la coquille des huîtres. Par ailleurs, d'autres animaux et plantes partagent la même niche écologique et se trouvent donc en compétition avec les huîtres pour l'espace et la nourriture¹⁹

On peut trouver les jeunes sujets à faible profondeur à marée basse – d'où la possibilité d'une exploitation près du littoral –. Toutefois, les *Pinctada* vivent ordinairement entre 9 et 36 m. de profondeur. C'est également la profondeur à laquelle les pêcheurs doivent aller les chercher. La profondeur de 90 m. constitue la limite maximale selon Donkin : au-delà, les paramètres indispensables à la survie des coquillages ne se rencontrent plus. Les animaux ont, en effet, besoin que la température de l'eau ne soit pas trop basse et ne soit sujette qu'à de faibles variations. Quant à leur nourriture – le zooplancton et le phytoplancton²⁰ – elle est « concentrated in the upper, epilagic or euphotic layers of the sea », ce qui exclut les grandes profondeurs²¹. Les *Pinctada* sont capables de se mouvoir par propulsion à réaction, en contractant violemment le pied (cf. le schéma *infra*, p. 17) : celui-ci se remplit de sang, créant l'expansion permettant ensuite au muscle de procéder au seul mouvement dont il est capable, la contraction²². Ce déplacement fut, à n'en pas douter, observé par les plongeurs antiques. Ceux-ci, tout comme les Méditerranéens, ne pouvaient l'interpréter que comme une nage (cf., par exemple, Élien [2] : νήχασθαι ; Solin [2] : *natant*).

La répartition des espèces de *Pinctada* est grandement déterminée par la nature du fond. En effet, les coquillages ont besoin d'un support auquel ils peuvent s'accrocher par leur byssus durant la plus grande partie de leur vie : rochers submergés, amoncellements de corail et de coquillage. Ils ne peuvent ni se fixer sur des coraux vivants, ni vivre sur un fond de sable fin. Une fois fixés, les huîtres peuvent résister aux courants littoraux réguliers (même puissants), ainsi qu'aux courants de marée. En revanche, les bancs succombent sous l'action des courants qui transportent des masses de sédiments et, littéralement, enterrent les coquillages²³. Ce fut sans doute l'une des raisons de la disparition des bancs perliers du Sri Lanka à l'époque moderne (*infra*, p. 151).

On verra plus loin (*infra*, p. 151) où devaient se trouver les zones d'exploitation dans l'océan Indien antique. Elles ne différaient guère, d'un point de vue très général, de celles des temps récents²⁴.

¹⁸ Cariño & Monteforte 32.

¹⁹ Donkin 32-36.

²⁰ Larves microscopiques ; spores d'algues ; algues unicellulaires.

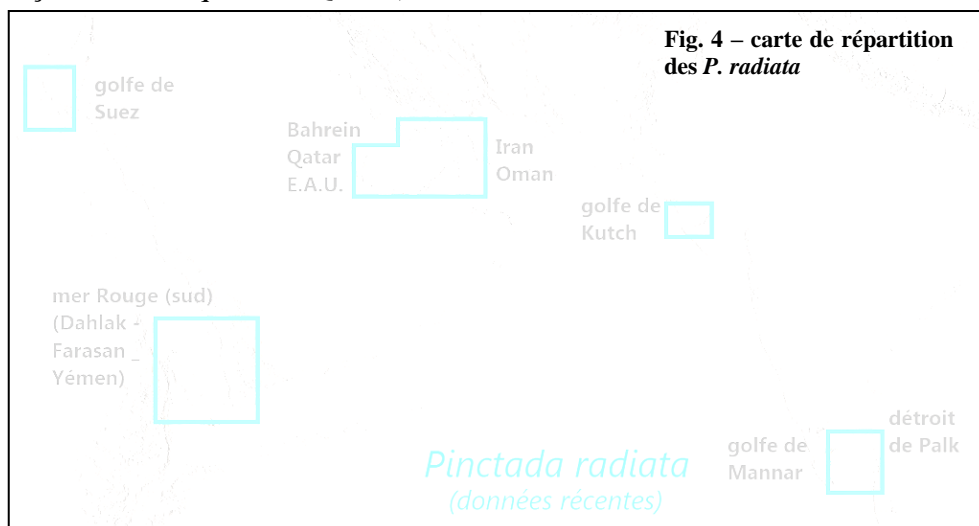
²¹ Donkin 33-35.

²² Dakin 27. Le coquillage peut aussi se servir de son pied pour se déplacer, si, par exemple, il veut changer d'emplacement. Il abandonne le byssus qui le retenait à son support, et, à la façon d'un escargot, se déplace avec son pied jusqu'à atteindre l'emplacement choisi. Là, il sécrète de nouveau du byssus.

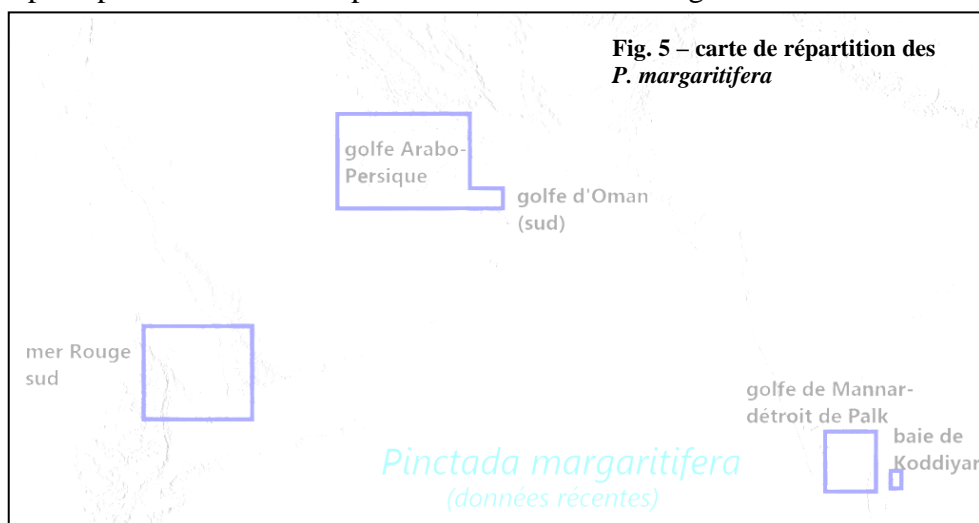
²³ Donkin 35.

²⁴ Les cartes présentées ici ont pour source Donkin 29-35, lequel s'appuie une monographie de G. Ranson (*Les espèces d'huîtres perlière du genre Pinctada*, Bruxelles, 1961) et d'études régionales. Cet auteur, directeur du laboratoire de malacologie du Muséum national d'Histoire naturelle, n'eut pas le temps d'écrire sa synthèse sur les

▪ *Pinctada radiata* (appelée aussi *P. vulgaris*). C'est un coquillage de petite taille (entre 5 et 6,5 cm de longueur, en moyenne). C'est l'huître la plus prolifique en perles. La coquille de *P. radiata* est, en revanche, fine et sans valeur. Elle est donc exploitée pour la perle, particulièrement dans les eaux peu profondes du golfe Arabo-Persique²⁵ (elle domine largement dans les bancs perliers, encore exploités aujourd'hui – de façon anecdotique – au Qatar²⁶).



▪ *Pinctada margaritifera*. On l'appelle aussi huître perlière à lèvres noires. Cette espèce est pêchée tant pour la nacre que pour la perle²⁷. Toutefois elle est réputée moins productive et ses perles ont une valeur inférieure à celle de *P. radiata*. Cette espèce occupe la plus vaste aire de répartition dans les mers du globe.



coquillages perliers (Cariño & Monteforte 12). Pour la répartition de quelques autres espèces de *Pinctada*, cf. Donkin 28-35.

²⁵ Perles 45 ; Taburiaux 105. En mer Rouge, elle se trouve dans les parages du détroit de Bab el-Mandeb (H. de Monfreid avait tenté l'élevage des huîtres à perles dans les parages de Djibouti [*Lettres de la mer Rouge*, publiées par G. de Monfreid, Paris, 2000 ; voir, par exemple, la lettre datée du 11 novembre 1913]).

²⁶ Mohamed Saad Zakaria & Mohamed Hamed Yassien, « Population Parameters of the Pearl Oyster *Pinctada radiata* (Leach) in Qatari Waters », *Turkish Journal of Zoology* 27 (2003) 339–343. Remarque : depuis l'ouverture du canal de Suez, *P. radiata* est passée en mer Méditerranée et se trouve dans le golfe de Gabès, ainsi que dans le golfe Saronique (Dakin 12).

²⁷ Dans le golfe Arabo-Persique, on la trouve plus particulièrement aux environs de Ras al-Khaimah et de l'île de Qais (Iran).

3 - Les perles et la nacre de *Pinctada spp.* : genèse, structure et composition chimique

Malgré le fossé qui sépare les connaissances des Gréco-Romains et celles d'aujourd'hui, il reste une passerelle qui unit les deux époques : tous s'accordent sur la dualité de la perle. Par son aspect minéral et d'autres propriétés, elle appartient au règne minéral – tandis que sa beauté l'apparente aux gemmes – ; cependant, elle est produite par un être vivant. Le terme actuel de « bio-minéralisation » (processus par lequel un être vivant produit des tissus minéralisés, généralement sous forme de carbonate de calcium) résout aujourd'hui, en termes scientifiques, cette dualité paradoxale, qui, chez les Anciens – mais aussi les modernes – sollicita aussi bien l'imagination que la rigueur scientifique. Dans l'histoire de l'évolution, ce processus est extrêmement ancien (plus d'un milliard d'années²⁸).

L'énigme de la perle a traversé les siècles, voire les millénaires : ce n'est qu'à une période relativement récente que l'on a compris le mécanisme par lequel les coquillages perliers formaient une perle. Les découvertes décisives remontent au 19^e siècle, en 1852, quand Filippo de Filippi observa la présence d'un parasite dans une moule perlière d'eau douce (*Anodonta cycnea*). F. Küchenmeister et K. Möbius, dans les années 1850, examinèrent des perles d'eau douce (tirées de *Unio spp* et *Anodonta spp*) et des perles marines (provenant sans doute, pour la plupart, de *Pinctada spp*). K. Möbius trouva des restes d'*Entozoa* (un ver parasite) dans celles qu'il examina. F. Küchenmeister, lui aussi, trouva des *nuclei* (cf. ci-dessous) organiques dans ses échantillons, mais pas de *nucleus* minéral (par exemple, un grain de sable). Des travaux postérieurs sur les *Pinctada* montrèrent que les *nuclei* organiques n'étaient que les représentants d'une collection plus vaste : particules de boue, grains de sable, fragments d'algue, squelette siliceux de *Diotomaceae etc.* C'est à cette époque que l'on commença à comprendre les principes de la constitution d'une perle, correctement perçue comme une réaction à une intrusion²⁹. Les observations postérieures dévoilèrent de plus en plus de pans du mystère : la sécrétion de la matière bio-minérale par les cellules épithéliales du manteau de l'animal ; la structure de la perle ; la différence entre les perles formées près ou sur la coquille, à proximité des muscles, et celles formées dans le corps du mollusque *etc.* Aujourd'hui, les processus continuent d'être étudiés à l'échelle moléculaire³⁰.

La constitution³¹ d'une perle naturelle commence avec l'intrusion, dans le corps de l'huître (appelé cavité palléale), d'un corps étranger : particule de sable, particule alimentaire, petit animal égaré que l'huître ne peut expulser, ou, plus agressivement, un

²⁸ *Perles* 9.

²⁹ Donkin 36-37. Remarque : Réaumur, cité dans un article de l'*Encyclopédie*, avait avancé une théorie qui approchait de la vérité (cf. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, s.v. « perle » ; *Perles* 72-73).

³⁰ Pour une présentation élémentaire des orientations de la recherche actuelle, voir *Perles* 15-17.

³¹ Sur cette question, voir Dakin 17-24 ; 52-62 ; Donkin 36-37 ; *Perles* 9-11 ; Taburiaux 109-111.

parasite, parfois microscopique³² etc. Cet intrus est le *nucleus*³³. Ce genre d'accident peut se produire fréquemment. Le coquillage, se nourrissant par filtration, est souvent entr'ouvert, si bien qu'il suffit qu'un poisson, passant à proximité, agite le sable pour provoquer l'intrusion. Les courants créés par des tempêtes peuvent avoir le même effet. Ces intrus qui ont pénétré dans le coquillage entraînent généralement avec eux quelques cellules épithéliales³⁴. Celles-ci seront à l'origine du processus de formation d'une perle. Cette condition est impérative. En effet, les parasites qui entrent dans le coquillage sans emporter quelques-unes de ces cellules sont enkystés par le mollusque dans un amas produit par le tissu cellulaire, mais ne deviennent pas des perles. Les cellules épithéliales prolifèrent très rapidement, recouvrant le *nucleus* et l'enfermant dans ce qu'on appelle un « sac perlier ». La perle va désormais se former à l'intérieur de ce « sac perlier », qui n'est pas autre chose qu'un « film » cellulaire³⁵. Parfois l'intrus, s'il est un animal, peut s'échapper du sac épithélial avant d'être définitivement emprisonné dans la matière minérale en formation : il en résulte des perles sans *nucleus*.

Il n'y a pas, dans le coquillage, de place particulière pour la formation d'une perle, puisque le processus est produit par les cellules qui entourent le corps étranger. Comme le rapportait déjà Pline (*infra*, p. 127), les perles peuvent se trouver aussi bien dans la chair que sur les bords de la coquille³⁶. Cependant, comme on aura l'occasion de le voir par la suite, l'endroit où se forme la perle n'est pas sans conséquences sur la qualité du produit. Il est aisé de comprendre qu'un coquillage, suivant les accidents de son existence, peut rencontrer plus d'un intrus. C'est pourquoi une même huître peut abriter un nombre variable de perles de formes et de dimensions variées³⁷, sans compter les (dé)formations nacrières qui affectent sa coquille (cf. *infra*, p. 21 : blister).

³² Taburiaux 110 rapporte le fait suivant : les pêcheurs de perles de la mer Rouge constataient que, lors d'une année pluvieuse, les raies étaient nombreuses à venir se nourrir dans les eaux limoneuses ; l'année suivante, les perles étaient plus abondantes. La relation entre les deux phénomènes fut comprise au 19^e siècle : les raies libèrent dans leurs excréments des parasites qui se fixent dans plus d'huîtres qu'à l'ordinaire, d'où l'accroissement de la production.

³³ Il arrive que le *nucleus* soit un déchet produit par le coquillage lui-même, par exemple un fragment de la couche supérieure de la coquille. Les *nuclei* aujourd'hui utilisés par les perliculteurs sont des fragments de nacre de forme sphérique.

³⁴ Tissu épithélial, ou épithélium : couches externes des tissus recouvrant les organes de l'huître. Seules les cellules de l'épithélium (certains auteurs disent : « du manteau ») sécrètent la matière perlrière.

³⁵ Ce n'est qu'en 1858 que ce sac perlier fut identifié par von Hessling (Dakin 95).

³⁶ Remarque : en refermant brusquement ses valves, l'huître peut expulser les perles qui finissent par l'incommoder. C'est pourquoi les plongeurs veillaient à ce que l'huître pêchée reste bien fermée.

³⁷ Il peut arriver que deux perles se trouvent accidentellement côte à côte : les deux sacs perliers se réunissent et il se forme une seule perle, faite de l'assemblage de deux. Elles portent le nom de « twinned pearls ». On trouve parfois des amas encore plus importants.



Fig. 6 - Anatomie interne d'une huître perlière (*Pinctada radiata*)

Les cellules du manteau sont capables de produire trois sortes de molécules qui sont déposées, autour du *nucleus*, en trois couches strictement successives.

1) Une fine couche de matière organique – *i.e.* comprenant des protéines – appelée périostracum.

2) La calcite (carbonate de calcium). Les molécules sont disposées en colonnes, s'empilant comme des pièces de monnaie (« prismatic layer »³⁸).

3) Enfin, l'aragonite, forme cristalline de carbonate de calcium, la dernière couche à être déposée. C'est la précieuse nacre³⁹, que l'on voit aussi sur la face interne de la coquille (cf. ci-après)⁴⁰. La nacre se cesse de se déposer autour du noyau et, l'épaississant, forme une perle⁴¹. C'est cette structure en « oignon » qui permet à l'homme de l'art d'enlever une couche superficielle dégradée, mais l'entreprise est risquée (*infra*, p. 287)⁴².

Pour confectionner la couche de nacre, l'animal met en œuvre un sorte de mortier organique organisé en réseau – il était autrefois appelé « conchyoline »⁴³ – : la conchyoline se lie avec les « briques » de cristaux d'aragonite – c'est pourquoi les biologistes utilisent aussi le terme bio-cristal – pour former un agrégat extrêmement résistant : la nacre est un feuillatage en couches, très solide, non poreux et par conséquent sans impuretés. Ceci contribue à expliquer la solidité de la perle, remarquée par les Gréco-Romains (*infra*, p. 109). Les fines couches de naces se superposent continuellement, mais irrégulièrement : par conséquent, elles présentent à la lumière à la fois leur surface et leur rebord. De là provient l'iridescence qui fait la beauté de la nacre⁴⁴. De la disposition, irrégulière à l'échelle microscopique, des cristaux d'aragonite, de la finesse de leurs couches dépend la réfraction de la lumière qui a

³⁸ Dakin 22 : « Each column looks like a little pile of microscopic coins ».

³⁹ Du persan « nakkar » (« beau, chatoyant »).

⁴⁰ La perle comprend, pour l'essentiel et approximativement, 91% d'aragonite, 6% de conchyoline, 2% d'eau – il y en a dans toutes les matières organiques. À noter que des accidents peuvent se produire dans la constitution de la perle et l'on ne peut jamais déduire de l'aspect extérieur d'une perle son organisation intérieure (à l'œil nu, cela va de soi). C'est pourquoi (*infra*, p. 284) le perçage de la perle peut réserver de mauvaises surprises.

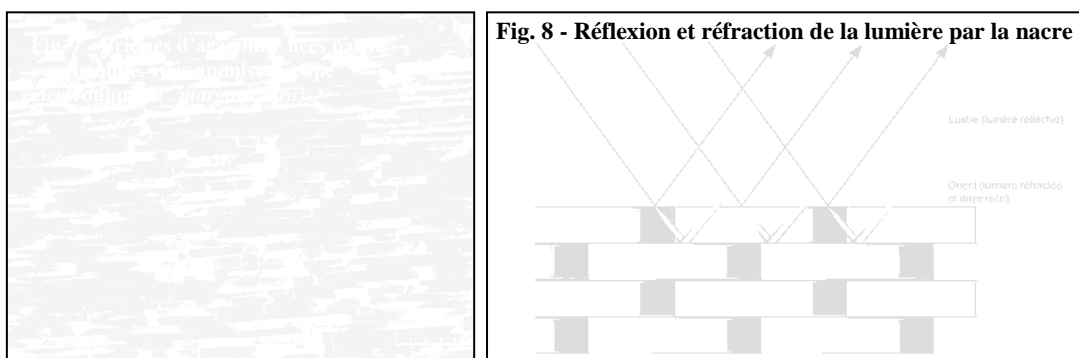
⁴¹ L'huître produit huit à dix couches par jour, mais celles-ci étant de l'épaisseur du micron, il faut deux à quatre ans pour obtenir une perle « de belle taille » (*Perles* 11).

⁴² Cette structure, avant d'avoir été observée au microscope, était connue par l'expérience. Ainsi Jean-Henri Pouget, joaillier du 18^e siècle, écrivait-il : « La perle se forme dans sa coquille par lits ou par couches, qui viennent les unes sur les autres, comme des pelures d'oignon. Chaque couche est argentée, de même que la première, qui est toujours la plus belle, parce qu'elle est à couvert des injures de l'air. » (cité par Beguin-Billecocq 200).

⁴³ Ce terme a été abandonné par les chercheurs d'aujourd'hui (cf. *Perles* 11). Je le conserve par commodité.

⁴⁴ Dakin 23.

pénétré dans les premières et qui produit l'irisation ; de la qualité de la surface dépend la réflexion de la lumière qui fera la qualité d'une perle (sur l'orient et le lustre, *infra*, p. 23)⁴⁵.



Il est important de souligner la parenté fondamentale de la perle et de la coquille : elles sont analogues par leur structure en trois couches. Il y a cependant une différence dans la disposition de celles-ci.

- Concernant la coquille de l'huître, la substance organique forme la couche externe : cette couche est irrégulière, rugueuse et généralement obscurcie par les différents organismes qui l'ont colonisée. Au-dessus, c'est-à-dire en allant vers l'intérieur, vient la couche de calcite ; enfin – dans ce qui est la partie interne de la coquille – se trouve la couche d'aragonite, qui fait que l'on donne le nom de nacre à la coquille du mollusque. Cette couche de nacre n'atteint pas le rebord du coquillage. C'est pourquoi les rebords de la coquille, composés de deux couches superposées seulement, sont plus fins que l'intérieur. En revanche, à la différence des deux autres, c'est la seule couche de la coquille qui peut s'accroître – en épaisseur – pendant la vie du mollusque.
- Dans une perle, la succession est inversée : la substance organique se trouve à l'intérieur de la perle, autour du *nucleus*, alors qu'elle forme la couche externe de la coquille⁴⁶. Ensuite vient la couche de calcite et, à l'extérieur, les plaques d'aragonite superposées. C'est la partie intérieure du sac perlier qui produit les couches successives, alors que c'est le manteau qui agit pour la coquille⁴⁷. Le savant allemand von Hessling avait une formule parfaitement explicite : la perle est une coquille devenue sphère, dont la nacre serait la couche externe⁴⁸.

La différence, du point de vue chimique, entre la nacre – entendue ici au sens de la matière première tirée de la coquille – et la perle n'est donc pas importante : la nacre contient moins d'aragonite et plus de matière organique. La composition chimique de la perle explique néanmoins les causes de sa dégradation : le carbonate de calcium est

⁴⁵ Ainsi, la nacre des perles de *Strombus* et de *Tridacna* ne décompose pas la lumière, car les cristaux d'aragonite sont placés perpendiculairement à la surface de la perle, d'où un aspect de « porcelaine ».

⁴⁶ Si, accidentellement, la coquille du mollusque est fendue, l'animal répare le dommage, mais, par un phénomène étrange, l'ordre des couches est inversé : la substance organique est secrétée près le zone de l'accident et la nacre vient recouvrir l'ensemble, si bien qu'elle se trouve à l'extérieur (Dakin 25).

⁴⁷ Il arrive, rarement, que certaines perles ne soient constituées que de périostracum, *i.e.* qu'elles ne possèdent pas de couche nacrée : elles ressemblent à des amas bruns et se trouvent généralement au bord du manteau. Elles n'ont évidemment aucune valeur esthétique ni commerciale (Dakin 56).

⁴⁸ Cité par Dakin 53.

sensible aux acides, dissous ou dispersés dans l'atmosphère, ainsi qu'aux acides organiques qui se trouvent sur la peau de l'homme. La conchyoline se déshydrate. C'est pourquoi il est relativement peu fréquent de trouver des perles dans les fouilles archéologiques – alors que les objets en nacre semblent se conserver mieux⁴⁹. Néanmoins, leur durée de vie est suffisante pour passer les générations, comme le notait Pouget (*supra*, n. 41) : « La perle est d'une pâte fort tendre ; elle s'use à la longue : à la porter sur la chair, elle se ternit, elle jaunit, elle vieillit et, au bout de quelques siècles, elle perd de la beauté de son orient et meurt tout à fait. Alors elle ressemble au milieu de l'œil d'un merlan cuit. »⁵⁰

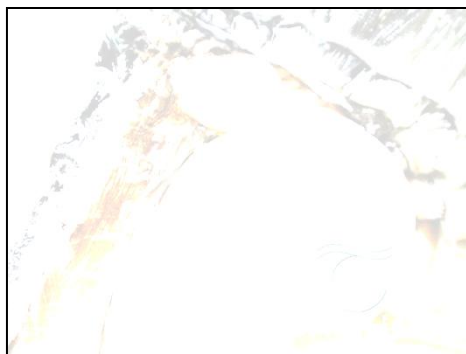


Fig. 9 - Perle (de culture) en forme de goutte formée au voisinage du muscle adducteur

4 - Les qualités esthétiques de la perle fine (appréciations modernes)

Les critères d'après lesquelles les perles fines, mais aussi les perles de culture, sont appréciées se répartissent comme suit.

Forme

Les experts modernes distinguent trois catégories : les perles sphériques, parfaitement rondes (les « presque rondes » sont considérées comme sphériques). Appréciables au plus au point depuis les temps les plus anciens – les Gréco-Romains ne dérogeaient pas à la règle – ces perles sont dites « classiques ». Le terme « symétrique » permet de désigner des formes équilibrées et régulières mais non sphériques : ces perles peuvent, en effet, être divisées selon un axe de symétrie. Les perles en « bouton » (en forme de dôme d'un côté et aplaties de l'autre)⁵¹, les perles en « poire » ou « goutte » (ces deux mots s'appliquent à la même forme, extrêmement appréciée, dans l'antiquité [*infra*, p. 43] comme aux temps modernes⁵²) sont des perles symétriques. Certaines perles peuvent développer des cannelures ou des anneaux durant leur développement. On les appelle alors perles « baguées » ou « cerclées ».

L'adjectif baroque s'applique aux formes irrégulières. Ces perles sont dissymétriques par nature. L'adjectif « baroque » vient du portugais « barroco », un

⁴⁹ Cependant ce point semble être discuté (Hünemörder 591).

⁵⁰ Cité par Beguin-Billecocq 200.

⁵¹ Ne pas confondre la perle « bouton » (une véritable perle libre) de ce qu'on appelle un « mabé » (cf. page suivante).

⁵² Cf. David Jeffries, joaillier anglais du milieu du 18^e siècle : « Celles qui ont les plus belles formes sont parfaitement rondes et par là sont propres pour des colliers, des bracelets, des ornements à mettre sur les cheveux et pour d'autres semblables usages. Néanmoins, si une perle d'une grosseur considérable a la forme d'une poire, on ne la regarde pas comme imparfaite, parce qu'elle est de la forme qu'il faut pour un pendentif d'oreille, pour des solitaires et pour d'autres ornements semblables. » (cité par Beguin-Billecocq 185). La célèbre perle « La Régente », achetée en 1811 par Napoléon I^{er} à François Regnault-Nitot pour Marie-Louise d'Autriche est une perle poire de 346 grains.

terme qui, précisément, désigne la perle irrégulière. Les perles baroques se trouvent plutôt dans les muscles du coquillage ou à proximité. Elles peuvent être d'un très gros volume⁵³. Les perles baroques furent longtemps montées de telle sorte que leurs irrégularités soient masquées ; mais, à partir du 18^e siècle, on commença à tirer parti de celles-ci pour créer des œuvres de joaillerie originales, très appréciées⁵⁴. Certaines perles baroques plates ont reçu le nom de « petal pearl⁵⁵ »

La forme finale de la perle dépend principalement de sa position et de ses mouvements dans le coquillage. En effet, tant qu'elle se trouve dans le coquillage, la perle, qui n'est pas immobile dans le sac perlier, peut changer de forme. Il n'y a donc rien de définitif et une perle sphérique, par exemple, peut finir par avoir une forme de goutte. En effet, si la rotation aléatoire dans le sac perlier est gênée, la perle prend une forme allongée, ou cerclée⁵⁶. Les plus belles et les plus rondes se trouvent dans la glande génitale et « in the soft, subepidermal tissues of the mantle »⁵⁷. En effet, c'est dans cette partie du coquillage qu'elles risquent le moins de rencontrer un obstacle solide, qui générerait une formation régulière⁵⁸.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une perle à proprement parler, il faut mentionner ici les « blisters » (en anglais : « ampoule, boursouflure »⁵⁹). L'intrus, qu'il soit organique ou inorganique, vient parfois se loger entre la coquille et la surface extérieure du manteau. Le mollusque dépose tout autour de celui-ci, pour l'emprisonner, des dépôts de nacre par couches successives. L'intrus fixé à la coquille finit par former une sorte de protubérance de nacre, de formes variées, qui prend le nom de « blister ». Un blister peut être provoqué par d'autres accidents : ainsi, lorsqu'un animal perforateur attaque la coquille de l'extérieur, il est neutralisé de cette façon, quand il arrive au contact du manteau. Il arrive même qu'une perle en formation se trouve accidentellement emprisonnée entre la coquille et le manteau. La perle est alors emprisonnée dans un blister que les experts savent reconnaître : il ne reste plus qu'à extraire la perle de sa gangue nacrée⁶⁰. Un autre accident – une perle expulsée du sac perlier déchiré se trouvant au contact de la coquille – aboutit à la formation des perles « bouton » mentionnées ci-dessus⁶¹. Les blisters, qui peuvent parfois être d'un beau volume, sont prélevés par sciage. Quoique de valeur largement inférieure à la perle – on les utilisait

⁵³ Une perle baroque de 2385 grains (119, 25 grammes) et 71 mm de longueur est exposée au Muséum d'Histoire naturelle de Leyde.

⁵⁴ Dakin 62. Le British Museum, le Musée du Louvre et le Dresden Museum conservent de telles pièces de joaillerie (voir, par exemple, *Perles* 40-41).

⁵⁵ Dakin 143.

⁵⁶ L'apparition d'irrégularités résulte aussi des accidents du sac perlier : il peut se déchirer sous l'effet de la pression.

⁵⁷ Donkin 37 ; 54 (et fig. 5 & 8) ; Kunz & Stevenson 53. Les perles de qualité inférieure se trouvent aux extrémités du manteau ou dans les fibres des muscles. Les spécialistes d'aujourd'hui distinguent les « muscle pearls » (on les trouve, souvent en nombre, dans les muscles qui s'attachent à la coquille) et les « parenchyme pearls » ou « cyst-pearls » (généralement des perles sphériques, qui sont prélevées dans le manteau ou les « soft tissues » du mollusque, voire dans les organes profonds, tels que le foie ou les glandes digestives).

⁵⁸ Aussi les perliculteurs déposent-ils les *nuclei* dans les gonades (glandes sexuelles).

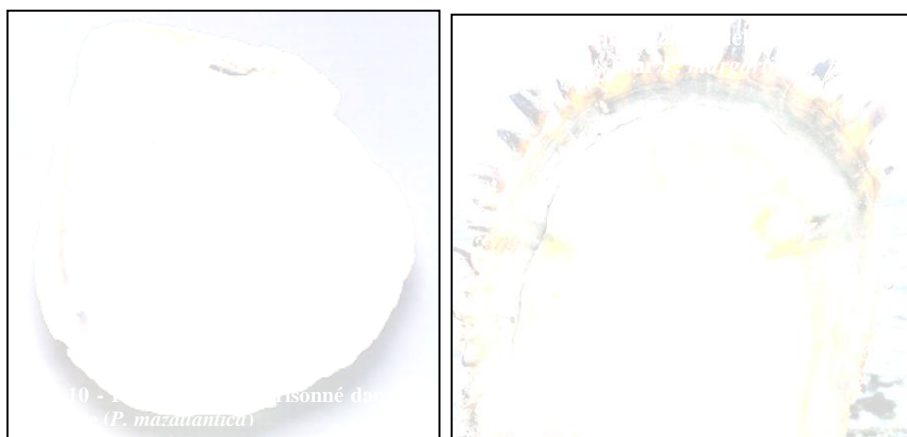
⁵⁹ Sur les blisters, cf. Dakin 53-54. Le blister a l'apparence d'une perle, car il est couvert d'une couche de nacre. Néanmoins, par la cause qui le provoque et par son processus de formation – il est créé par le manteau et non par un sac perlier ; il est fixé, alors que la perle véritable est libre de toute attache – il est très différent de la perle. Rommel 1692, a parfaitement connaissance de cette formation nacrière, qu'il nomme « Schalenperlen ».

⁶⁰ Selon Taburiaux 122, les Indiens étaient très habiles dans cette opération risquée et aléatoire, car on ne sait pas quelle perle l'on va trouver dans le blister. Cf. aussi l'anecdote racontée par Kunz 58.

⁶¹ Kunz & Stevenson 57 ; 390.

autrefois dans la « cheap jewellery », dit Dakin⁶²-, les beaux blisters sont aujourd’hui très appréciés et ils constituent aujourd’hui une branche de la perliculture⁶³. En effet, les perliculteurs fabriquent des blisters artificiels, sous le nom de « mabé » : une forme – la plus grande diversité règne, selon les modes – est collée sur la coquille ; elle est en quelques mois recouverte de nacre et prélevée par découpage de la coquille. Les Chinois des temps anciens connaissaient cette technique.

Les « soufflures » (il s’agit une forme particulière de blister) résultent de la neutralisation d’un intrus (petit crabe, algue *etc.*) qui a pénétré dans le corps de l’huître. La matière perlière déposée par l’huître en couches irrégulières est soufflée par les gaz de décomposition. Les soufflures fines ressemblent à de très grosses perles baroques (jusqu’à 30/40 mm de hauteur sur 20/25 mm de largeur), mais elles sont légères en proportion leur volume. Jadis les artisans comblaient le vide avec un ciment spécial, lors du montage de la perle en bijou.



Volume et poids

Le volume et le poids sont les deux critères de qualité qui autorisent une mesure, et non une appréciation. Le poids des perles est, à volume égal, variable, chaque perle ayant une constitution unique. Cependant la densité des perles de l’océan Indien, considérée de façon générale, oscille, en moyenne, entre 2, 65 et 2, 68. La densité des perles d’eau douce est plus élevée. Celle des perles de mauvaise qualité est plus faible⁶⁴. Le diamètre des perles sphériques et la longueur des perles symétriques sont mesurés en mm (aujourd’hui jusqu’au centième de mm). Le poids est mesuré en grains, avec des équivalences en grammes et carats métriques⁶⁵. Le grain était utilisé à l’époque où la perliculture n’avait pas ruiné les pêcheries de l’océan Indien. Dans sa définition

⁶² Dakin 54.

⁶³ Ce qui n’était guère le cas à l’époque où A. Londres visitait les pêcheries des îles Farasan : « L’autre perle, celle enkystée dans la nacre, ne vaut rien. Il faut qu’elle soit très grosse pour qu’on ne rejette pas la coquille. » (Londres 79).

⁶⁴ Dakin 62.

⁶⁵ Il existe un carat non métrique, exprimé en fractions de gramme ou en nombre décimal avec 9 décimales (1 carat = ~205 milligr.).

décimale, 1 grain vaut 0,049 gramme, soit un peu moins d'un quart de carat métrique⁶⁶ (autrement dit : 1 carat métrique = 200 milligr. = un peu plus de 4 grains).

Des équivalences indicatives mettent en relation le poids et le volume des perles sphériques. Une perle de 1 grain a un diamètre d'environ 3,32 mm ; une perle de 100 grains mesure approximativement 15,42 mm ; une perle de 500 grains, 26,35 mm. Bien évidemment, le volume d'une perle n'est pas le gage de sa qualité. Sans lustre et sans orient (cf. ci-après), une grosse perle régulière a moins de valeur esthétique et commerciale qu'une perle baroque pourvue de ces deux qualités. Il est rare qu'une perle – fine – ayant un bel orient pèse plus de 100 grains. Kunz et Stevenson, tout en sollicitant quelque peu le texte de Pline [9-§116], nous donnent une conversion indicative des grosses perles de cette époque : les plus beaux exemplaires devaient peser environ 234 ¼ grains⁶⁷

On appelle « perles semences » les perles de très petit volume utilisée pour les broderies, les bayadères (étoffe) et la bijouterie⁶⁸. Dans une classification plus précise, certains distinguent, d'une part, les « perles graines » (« seed pearls »), lesquelles, régulières ou non, pèsent ¼ de grain ou moins ; d'autre part, les « dust pearls », qui pèsent moins de 1/25^e de grain et n'ont aucune valeur commerciale⁶⁹. Les renseignements récents indiquent que cette qualité de perle était abondante dans les pêcheries du Sri Lanka contrôlées par l'administration britannique : « In no fishery in the world is the average size of the pearls secured smaller, nor is the relative number greater than in that of Ceylon. (...) The number weighing less than two grains is remarkable. For roundness and orient they are unsurpassed by those of any region. (...) The quantity of seed-pearls obtained in the Ceylon fishery exceeds that of any other – probably all other parts of the world –. The very smallest –the masi-tul–, for which there is no use whatever in Europe, have an established value in India, being powdered for making chunam for chewing with betel. Those slightly larger –tul pearls– for which also there is no market in Europe, are placed in the mouth of deceased Hindus of wealth, instead of the rice which is used by poorer people. »⁷⁰

Orient et brillance

L'orient est l'irisation que l'on observe en regardant une perle. Le terme désigne la capacité à décomposer la lumière en reflets irisés, comme un arc en ciel. C'est un « éclat » créé par la réfraction et la dispersion des rayons lumineux de la lumière

⁶⁶ Il existe un grain dit « grain Troy ». Sur ces anciennes unités de mesure et sur les conversions, cf. Kunz & Stevenson 321-331.

⁶⁷ Kunz & Stevenson 56 (« The largest pearl known to Pliny in the first century AD weighed "half a Roman ounce and one scruple over," or 234 ¼ grains Troy »). Parmi les plus grosses perles connues, celle de la couronne de France, portant le nom « la Régente », pesait 337 grains. Les perles baroques peuvent atteindre des poids et des volumes beaucoup plus considérables que les perles sphériques ou symétriques.

⁶⁸ À la suite d'une tempête ou du passage d'un poisson, une grande quantité de particules peut être projetée dans le corps de l'huître. Les grains non rejetés peuvent devenir autant de perles. C'est pourquoi l'on peut trouver de nombreuses petites perles dans un coquillage. Quand celles-ci finissent par se toucher, elles se soudent les unes aux autres et deviennent ce qui est appelé une « concrétion perlière », laquelle ressemble à une perle baroque et est rarement de grande valeur (Taburiaux 123).

⁶⁹ Dakin 141 ; 143 ; Kunz & Stevenson 56.

⁷⁰ Kunz & Stevenson 124.

blanche décomposée⁷¹. L'orient dépend de l'arrangement des cristaux d'aragonite et de l'épaisseur de couche nacrée. Plus les couches sont fines, plus l'orient est beau⁷². C'est la qualité primordiale de la perle fine⁷³. L'orient « donne l'impression à celui qui regarde la perle de se trouver en face d'une boule rayonnante dont les contours seraient diaphanes. »⁷⁴ Kunz et Stevenson parlent de cette subtile irisation qui distingue la perle du diamant⁷⁵.

Il ne faut pas confondre, disent les spécialistes, l'orient (phénomène provoqué par la pénétration des ondes lumineuses dans les couches de nacre et leur réfraction) et la brillance, appelée aussi lustre : ce nom désigne la réflexion de la lumière à la surface de la perle, qui, par exemple, fait que l'observateur peut se mirer dans la perle. Une perle terne, sans lustre, n'a pas de valeur esthétique. Dans la production perlière actuelle, les perles noires, les perles d'eau douces et les perles d'Australie n'ont pas d'orient, car les couches de nacre sont trop épaisses ou trop colorées, mais elles ont du lustre. En revanche les belles perles du golfe Arabo-Persique, du Sri Lanka, de la Chine et du Japon possèdent à la fois orient et lustre. L'art du lapidaire consiste à ne pas altérer ces qualités quand il faut supprimer des couches superficielles de nacre.

Couleur

La palette des couleurs des perles consommées aujourd'hui est variée, allant du blanc pur – la nuance la plus appréciée – au noir : crème, marron, rose, or, jaune, vert, bleu. Les pigments de la perle dépendent de l'espèce qui la produit, des éléments nutritifs dont dispose l'animal, des composants dissous dans l'eau qui baigne l'huître. Un même banc perlier peut donner des perles blanches, crème et bicolores⁷⁶. Les pigments sont contenus dans la partie organique de la structure nacrière (conchyoline). La couleur ne suffit pas à donner une belle perle : un beau blanc sans lustre ne présente pas d'intérêt (c'est le cas des perles produites par la moule comestible)⁷⁷.

Il est important de signaler que la couleur ne dépend pas des seuls pigments. Le lustre et l'orient contribuent à créer les reflets bleutés, argentés, verts, rose *etc.* qui caractérisent les belles pièces. Les pêcheries de l'océan Indien produisaient et exportaient essentiellement des perles blanches et jaunes, comme le montrent les documents antiques (*infra*, p. 67-72) et d'autres, plus récents⁷⁸.

⁷¹ « Éclat nacré propre aux perles, rappelant la lumière du soleil levant, et qui entre dans l'appréciation de leur valeur. » (source : Centre national de ressources textuelles et lexicales). L'orient ne doit pas être confondu avec l'« eau », une qualité (limpidité et transparence) qui appartient aux gemmes, en particulier aux diamants. Cependant, il semble que certains spécialistes des perles utilisent l'expression « eau de la nacre » pour parler de l'orient (Taburiaux 112).

⁷² C'est pourquoi les perliculteurs récoltent en hiver, quand le métabolisme de l'huître est ralenti et que les couches de nacre sont fines. (Taburiaux 113).

⁷³ LeBaron 162.

⁷⁴ Taburiaux 113.

⁷⁵ Kunz & Stevenson 52.

⁷⁶ Taburiaux 114.

⁷⁷ Dakin 63.

⁷⁸ Cf. ce qu'écrivait, au début du 19^e siècle, le diplomate anglais James Morier, à propos des perles du golfe Arabo-Persique : « Il existe deux catégories de perles : les perles jaunes qui sont envoyées sur le marché de Marhate et les perles blanches qui sont expédiées vers l'Asie Mineure par Bassorah et Bagdad, puis de là au cœur de l'Europe. Toutefois une grande partie est arrêtée à Constantinople et sert à parer les sultanes du sérail. » (cité par Beguin-Billecoq 212).

Peau

Ce terme désigne le caractère lisse et régulier de la surface. La surface d'une perle présente toujours des imperfections mineures due à son origine biologique : dépôts fragmentés de la couche de nacre, empreinte du muscle sur la perle, accidents dans la formation de la perle *etc.* Ces imperfections sont plus fréquentes sur les perles fines que sur les perles de culture, au cycle de production très contrôlé⁷⁹.

Ces critères montrent la grande diversité des objets produits par les *Pinctada*. Kunz et Stevenson résumant en quelques lignes les qualités de la perle de choix, selon les goûts de l'Europe du 19^e siècle. On aura l'occasion de voir qu'ils étaient sensiblement les mêmes pour les Méditerranéens : « The necessary qualifications affecting the value of a pearl are : first, that it should be perfectly round, pear-shaped, drop-shaped, egg-shaped, or button-shaped, and as even in form as though it were turned on a lathe. It must have a perfectly clear skin, and a decided color or tint, whether white, pink, creamy, gray, brown or black. If white, it must not have a cloud or a blur or haze, nor should the skin have the slightest appearance of being opaque or dead. It must be absolutely free from all cracks, scratches, spots, flaws, indentations, shadowy reflections or blemishes of any kind. It must possess the peculiar luster or orient characteristic of the gem. The skin must be unbroken, and not show any evidence of having been polished. »⁸⁰

Fig. 12 – La diversité des perles naturelles



5 - Annexes

5.1 - Annexe 1 : quelques autres mollusques perliers

Comme il a été dit plus haut, les mollusques aquatiques sont nombreux à produire des perles. Certains coquillages d'eau douce produisent des perles dont les plus

⁷⁹ *Perles* 12.

⁸⁰ Kunz & Stevenson 321. Un traité du 17^e siècle recommandait que cet examen soit fait à la lumière du soleil exclusivement (Iid. 370).

belles peuvent rivaliser avec les perles marines⁸¹. Concernant les coquillages d'eau salée, d'autres genres que *Pteria* et *Pinctada* produisent des perles « that, to a greater or a lesser extent, are porcellaneous rather than lustrous and iridescent, and are consequently of little or non commercial importance »⁸². Il sera occasionnellement fait allusion, dans le cours de cette recherche, à ces coquillages et à leurs perles, brièvement présentés ci-dessous.

Classe des bivalves

- Genres *Unio* et *Margaritifera* (eau douce) : voir *supra*, p. 11.
- *Pinna spp.* Ce coquillage est pêché en Méditerranée – il se trouve aux mêmes endroits que les Murex – et dans certaines parties de la mer Rouge. Les espèces de *Pinna* produisent des perles de couleur blanche, marron, jaune, brune tirant sur rouge. Le lustre est variable. Les perles de la Méditerranée, en particulier celles de l'Acarnanie, dont les Gréco-Romains avaient connaissance, étaient produites par *P. nigra* et *P. nobilis* (cette dernière étant vulgairement appelée « grande nacre » : c'est, en effet, l'un des plus grands bivalves du monde, avec une longueur pouvant atteindre 1 m.)⁸³. Le byssus de ce coquillage peut aussi servir à confectionner des fibres textiles.

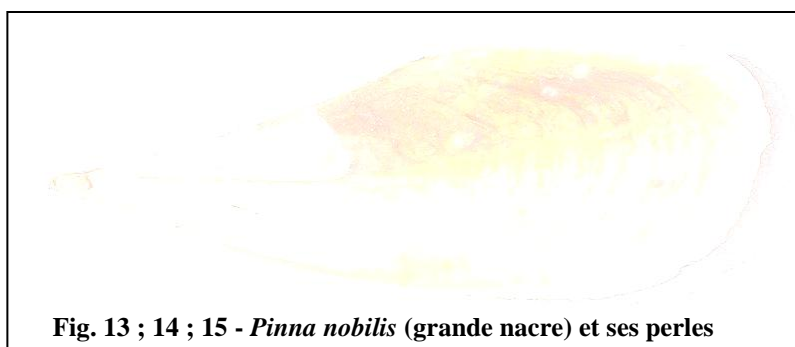


Fig. 13 ; 14 ; 15 - *Pinna nobilis* (grande nacre) et ses perles



⁸¹ Donkin 27.

⁸² Donkin 27. Ces perles étaient localement appréciées comme bijoux et amulettes, ou pour leurs propriétés médicinales. Elles étaient trouvées accidentellement, au cours de la pêche des coquillages. Sur tous ces mollusques perliers, cf. Donkin 27-29 ; Taburiaux 125-134.

⁸³ Les perles de *Pinna spp* sont différentes de celles de *Pinctada spp* : leur nacre est une structure alvéolaire prismatique dont le sommet est tourné vers le centre, d'où la médiocrité de l'orient et du lustre (elles n'ont aujourd'hui aucune valeur en bijouterie). De plus, les couches sont liées par des matières calcaires. Elles contiennent une forte proportion d'eau ; c'est pourquoi avec le temps la plupart se déshydratent et se craquent.

- *Placuna spp.* La coquille fine et translucide de *P. placenta* était utilisée en Chine à la place de verre pour les fenêtres. Ses perles couleur de plomb y sont encore consommées en médication⁸⁴.
- *Tridacna gigas* (bénitier géant). Ce coquillage peut donner des perles d'un grand volume.

Classe des Gastéropodes

Ces coquillages produisent plus rarement des perles. En effet, à la différence des Bivalves filtreurs qui laissent largement circuler l'eau, les Gastéropodes ont un corps étroitement enroulé dans une coquille en spirale. Par ailleurs, ils sont brouteurs. Pour ces raisons, ils laissent moins facilement pénétrer les intrus⁸⁵. Néanmoins les genres et espèces suivants sont connus pour leurs perles.

- *Turbinella pyrum*, commun sur les côtes de l'Inde et du Pakistan, est utilisé dans les rites hindouistes⁸⁶. Sa perle est rose.
- *Strombus spp* se trouve dans la région indo-pacifique.

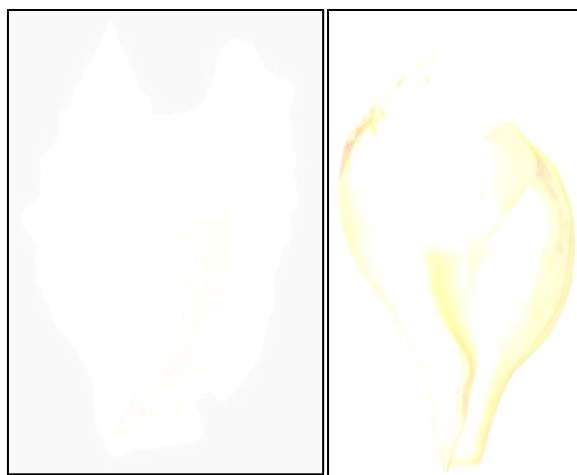


Fig. 16 - *Turbinella pyrum* (gauche)
Fig. 17 - *Strombus oldi* (droite)

5.2 - Annexe 2 : les noms des coquillages perliers dans la documentation antique

Les confusions et complications qui ont précédé l'établissement d'une taxinomie moderne n'ont pas épargné les Gréco-Romains. Si, très rarement, il a été perçu une relative et approximative diversité des coquillages perliers (*infra*, p. 28), il n'y a jamais eu la moindre approche taxinomique. Par conséquent, l'on trouve, au gré des documents, toutes sortes de noms. Les uns – les plus nombreux – sont extrêmement vagues ; d'autres sont davantage en adéquation avec la réalité. Il arrive même que certains auteurs ajoutent au nom des éléments descriptifs. Ainsi pouvaient-ils compenser les insuffisances du terme que leur langue mettait à leur disposition⁸⁷. Grâce

⁸⁴ *Placuna placenta* était aussi pêchée dans la partie nord-est de Sri Lanka et dans la région de Madras (Kunz & Stevenson 127 ; 132).

⁸⁵ *Perles* 23.

⁸⁶ Des sceaux-cylindres mésopotamiens de l'époque dynastique III (environ 27^e – 24^e siècles *a.C.*), gravés sur la coquille de *T. pyrum*, ont été retrouvés (Beaujard 119).

⁸⁷ L'étude des noms de coquillages dans les sources antiques que donne Rommel 1689-1690, souffre de l'utilisation de noms vernaculaires (« Muschel », « Kammuschel », « Perlmuschel »...), en lieu et place des noms scientifiques. Cela s'ajoute à l'imprécision antique.

à eux, l'on peut être certain que les *Pinctada* de l'océan Indien étaient parvenues à la connaissance des Méditerranéens.

On notera que les Anciens admettaient volontiers que les coquillages soient mobiles et aient un comportement grégaire (voir, par exemple, Mégasthène / Arrien [1])⁸⁸.

Cochlea. Ce terme désigne l'escargot et sa coquille. Appliqué à un mollusque marin, il renvoie à toute espèce de coquillage spiralé (Lewis & Short : « a snail-shell »). Ce nom est attesté tardivement chez Apponius et Isidore de Séville [6] (*inest enim in carne cochleae calculus natus – cochlea* est répété un peu plus loin). Il serait absurde d'associer l'apparition de ce mot à l'arrivée dans le monde méditerranéen d'une nouvelle sorte de perle, obtenue d'un Gastéropode : Isidore décrit la même perle que Pline [9-§107 et suivants]. Les raisons pour lesquelles *cochlea* a probablement pris la place de *concha* ressortissent de tout, sauf des *realia*⁸⁹.

Concha et mots apparentés. Il a peu de précision à attendre de ce terme vague (« coquillage ; conque (de Triton) » [Gaffiot] ; « a bivalve shell-fish ; a mussel ; a snail-shell » [Lewis & Short]). De surcroît, il est employé, dans la plupart des cas, dans un contexte indéterminé : Manilius [4] ; Perse ; *Digeste* [4] ; Flavius Sosipater [1] ; Tertullien [2] ; Solin [2] ; Claudien [1] ; Aviénius ; Augustin [1-2] ; Prudence *etc.* Au mieux, un détail, tel que l'ouverture des coquilles du mollusque, qui lui permet de recevoir la rosée créatrice de la perle, donne au lecteur l'image d'un bivalve. C'est ce que l'on peut trouver dans le *Physiologus latinus* [2], encore que le texte soit fort confus : *aperit* (sc. la « pierre », nom que l'auteur donne au coquillage !) *conchas* (c'est-à-dire ses valves).

Pline, dans son grand exposé sur la perle, utilise constamment *concha* pour désigner le coquillage perlier de l'Arabie et de l'Inde, qu'il décrit d'ailleurs à peine (*infra* : *ostrea* et voir [9-§ 104 ; 107 ; 108 ; 109 *etc.*]). On voit par la suite qu'il tend à utiliser le terme *concha* comme une sorte de terme générique, recouvrant l'ensemble des mollusques marins. Le « genre » *concha* comprend des « espèces » (*pina* ; *mys* ; *pecten*). Cependant, il n'y a pas d'ébauche de systématique chez Pline : *concha* peut aussi bien passer au « niveau » inférieur et désigner les « espèces » (*genus*) perlières : (...) *concharum genera, inter quae et margaritiferae* (Pline [23]⁹⁰). Il est probable que l'usage privilégié du terme à large spectre sémantique *concha* reflète un manque d'information et d'observation. Néanmoins, il faut accorder à Pline qu'il est, dans l'état de notre documentation, le seul à dire explicitement que plusieurs « espèces »

⁸⁸ Anselme de Boot, joaillier du 17^e siècle, qui a observé des huîtres perlières, les considère encore comme « des poissons à coquilles » (de Boot 213).

⁸⁹ On peut signaler, à tout hasard, que des coquillages spiralés étaient exportés de l'*emporion* de *Marallô*, situé à l'intérieur de Taprobane (Cosmas Indicopl., *T.C.* 11, 16 : ἐμπόριον ἢ Μαραλλῶ βάλλουσα κοχλίους). Cf. N. Pigulewskaja, *Byzanz auf den Wegen nach Indien : aus der Geschichte des byzantinischen Handels mit dem Orient vom 4. bis 6. Jahrhundert*, Berlin, 1969, p. 180 : des coquillages importés de l'océan Indien ont été retrouvés dans des tombes d'Asie centrale.

⁹⁰ L'adjectif *margaritiferus* a son équivalent grec : ταῖς πίναις ὃ ἐστὶν ὀστράκων εἶδος μαργαριτοφόρον (Origène [1-§7]).

différentes de coquillages sont aptes à produire des perles (Pline [9-§115] : ... *quo apparet non uno conchae genere nasci*).

Ammien Marcellin [2] utilise le terme rare *conchula* (« petit coquillage ») sans s'expliquer sur l'utilisation du diminutif. Cet auteur dispose d'une certaine documentation et semble renseigné (cf. *infra* : *testa*). Veut-il expressément signifier que les perles de l'océan Indien proviennent d'un coquillage de dimension réduite, comme peut l'être, *Pinctada radiata* ? Il est impossible de le savoir⁹¹.

N.b. a) La nacre tirée de la coquille de l'huître porte le même nom que celui-ci (*infra*, p. 62). b) *Concha* désigne aussi, par une forme de métonymie, la perle (*infra*, p. 56).

κόγχη (ή) / κόγχος (ό /ή) / κογχύλη (ή) : « coquillage, coquille [d'huître ou de mollusque] » ; « a mussel or perhaps a cockle [coque] ; including different species » (selon les dictionnaires Bailly & *LSJ*). Le terme peut être vaguement employé pour désigner le coquillage perlier de l'Érythrée, sans souci de précision (cf. Athanase [3] ; Ephrem ; Origène [3] ; Élien [2]). En raison de la portée générale du terme, plus « générique » que spécifique », certains auteurs qui sont capables de donner d'autres noms, plus précis, tendent néanmoins à préférer κόγχη. Ainsi, Origène [1-§7], après avoir dit que les coquillages (perliers) ressemblent à des *stromboi*, n'utilise pas d'autre mot que κόγχος. De la même façon, Élien [1] n'ignore pas, à ce qu'il semble, que le coquillage perlier s'apparente à une huître (*infra* : ὄστρεον) ; mais il utilise tout au long de sa notice κόγχη (cf. aussi Isidore de Charax / Athénée [4], qui se sert du nom πῖνα mais privilégie κόγχος ; *Physiologos* [1]). Le *P.m.E.* [1] est un texte remarquable : l'auteur se sert de ce nom pour former une expression dont le sens littéral est « coquillage perlier » (πιδικίου κόγχου), probablement un équivalent de μαργαριτοφόρος (cf. n.88).

κτεῖς (ός). Ce terme désigne un coquillage bivalve («peigne ; pétoncle » ; « bivalve shellfish, scallop » [Bailly ; *LSJ*]). Il apparaît dans la plus ancienne description du coquillage perlier, composée par Androsthène de Thasos (Athénée [2]) et contemporaine de celle donnée par Charès de Mitylène (*infra* : ὄστρεον). Par son souci du détail et par sa façon particulière de décrire – la comparaison avec les créatures familières aux Méditerranéens y joue un rôle clé –, elle est représentative du temps de l'expédition d'Alexandre. En effet, on retrouve les problèmes suscités par la description de *realia* notables mais totalement nouveaux, une difficulté à laquelle furent sans cesse confrontés le roi et ses compagnons⁹².

⁹¹ Je signale ici ce passage difficile à comprendre d'Apulée, *Apol.* 35, 1, qui fait probablement allusion à la perle : *quin ergo dicitis me eadem opera pretio impenso per plurimos piscatoris quaesisse de litore conchulam striatam testam habentem calculum teretem ...* (« Que ne dites-vous donc qu'en même temps j'ai prodigué l'or, que j'ai convoqué d'innombrables pêcheurs pour faire prendre sur le rivage des petites coquilles cannelées qui contiennent des cailloux ronds ... »).

⁹² Ce genre de description se ramène souvent à une analogie avec un équivalent méditerranéen, immédiatement corrigée des particularités fondamentales. Pour d'autres exemples, voir la description des mangroves : des joncs absolument semblables aux joncs de Méditerranée, mais présentant l'aspect de la pierre sont les pneumatophores d'*Avicennia* (vulgairement appelé « palétuvier ») ; les « oliviers » semblables aux « oliviers de chez nous », qui, cependant, poussent dans la mer Érythrée, sont des *Avicennia marina*. Cf. P. Schneider, « La connaissance des mangroves tropicales dans l'Antiquité », *Topoi* 14 (2006) 207-244, p. 234-237 ; « La connaissance des mangroves tropicales dans l'Antiquité (compléments) », *Topoi* 17 (2011) 353-402, p. 376-382).

« Par son aspect, le coquillage est semblable à un peigne⁹³, sauf qu'il n'est pas creusé ; il a au contraire une coquille lisse et épaisse. Il n'a pas non plus deux oreilles (= valves), mais une seule (ἐστὶ δ' ἡ μὲν τοῦ ὄστρεου ὄψις παραπλησία τῷ κτενί, οὐ διέγλυπται δὲ ἀλλὰ λείον τὸ ὄστρακον ἔχει καὶ δασύ, οὐδὲ ὄτα ἔχει δύο ὥσπερ ὁ κτεὶς ἀλλὰ ἓν). On peut être perplexe devant ce « peigne » qui n'a pas deux valves comme les « peignes » (*i.e.* de Méditerranée). Il est probable qu'Androsthène, qui s'efforce de donner une description précise, observait une coquille et non un coquillage entier et vivant. Aussi son peigne n'a-t-il qu'une valve – les Méditerranéens connaissaient des coquillages à une « valve » dont la chair était à l'extérieur⁹⁴ –. Au moins est-il certain qu'il ne décrit pas un coquillage perlier de la classe des Gastéropodes. On peut même penser que la comparaison avec un peigne nous dirige, compte-tenu de la marge de tolérance propre à ces comparaisons antiques, vers une espèce de *Pinctada*. En effet, la grande avancée pointue, absolument caractéristique des *Pteria spp*, est ignorée d'Androsthène.

Le reste de la description laisse place à deux interprétations. Soit Androsthène décrit l'extérieur du coquillage et signifie qu'il ne présente pas les cannelures d'un *Pecten*. C'est ainsi que le comprend E. de Saint-Denis⁹⁵. Cependant il est difficile de dire que l'extérieur d'une huître perlière est lisse. Soit, plus vraisemblablement, Androsthène caractérise la partie interne d'une *Pinctada*, lisse et sans cannelures là où elle est tapissée de nacre ; de plus, recouverte de couches sans cesse renouvelées de cette matière, comme on l'a vu plus haut, elle est effectivement plus épaisse que celle d'un « peigne ». Tzetzes, qui, bien plus tard, estime que la perle se forme au contact de la nacre de la coquille, parle également de la surface lisse de celle-ci (τῷ λείῳ τῶν ὀστράκων)⁹⁶.

On notera, pour en finir avec cet auteur, que seul Androsthène rapporte le nom vernaculaire de l'huître perlière : *berberi* (*infra*, p. 41).

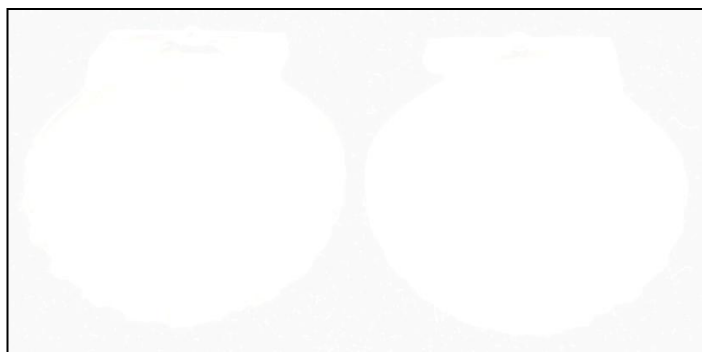


Fig. 18 – Face interne d'un *Pecten* (espèce non déterminée).

⁹³ Sens actuel de « peigne » en français : « Grand bivalve à large coquille en éventail dont la valve droite est très bombée, la gauche aplatie » (Encyclopédie Larousse). Le pédoncle et la coquille Saint-Jacques sont bien connus.

⁹⁴ Cf. Aristote, *H.A.* 4, 4, 528a10 : « ... (j'appelle coquillages) à un battant ceux qui sont enveloppés d'une seule coquille, et, dans ce cas, la partie charnue est en surface, comme chez le 'lépas'. » (trad. J. Bertier).

⁹⁵ De Saint-Denis 133, n. 2 : « Il n'est pas cannelé mais sa surface est un peu raboteuse ». La deuxième partie de la traduction (λείον τὸ ὄστρακον ἔχει καὶ δασύ) prend quelque liberté avec le texte. S.D. Olson (Athenaeus, *The Learned banqueters. 1, Books I-III.106e*, Cambridge [Mass.]-London, 2006) traduit ainsi : « its shell however is not grooved but is smooth and thick ».

⁹⁶ Description des coquilles de mollusques marins dans Aristote, *H.A.* 4, 4, 528a20-528b5.

Le nom *kteis* réapparaît très tardivement. Procope [1] l'utilise constamment pour désigner l'huître perlière, sans la décrire – seule l'allusion à l'ouverture des deux coquilles confirme que c'est un bivalve (ἄμφω τὰ ὄστρακα) –. L'ensemble de l'anecdote longuement racontée par l'historien dérive de sources perses (λέγουσιν οὖν Πέρσαι εἶναι μὲν ἐν τῷ κτενὶ τὸ μάργαρον) : *kteis* est peut-être, chez cet auteur, la transposition grecque d'un nom vernaculaire.

Voir aussi *infra* : *pecten*.

Μυα : « moule ». Ce nom (attesté seulement dans l'*Histoire naturelle*) révèle l'emprunt à une source grecque. Pline [9-§115], d'après Juba, l'utilise pour désigner le coquillage perlier du Bosphore de Thrace (*in conchis quas myas appellant*), c'est-à-dire probablement à une espèce de *Pinna* (peut-être *Pinna nobilis*).

μῦς : « moule ». De la même façon que Pline et Juba, Origène [1-§7], dont les sources sont mal connues (*infra*, p. 131) applique ce mot à l'espèce qui produit les perles du Bosphore de Thrace⁹⁷ (ἐν τοῖς προσαγορευομένοις μυσί). Il prend soin de bien distinguer les « moules » du Bosphore des *pinai* perlières (ἐν ταῖς πίναις ὃ ἐστὶν ὄστράκων εἶδος μαργαριτοφόρον), lesquelles se trouvent dans les eaux de l'Acarnanie.

ὄστρακον (τό) et noms apparentés. Ce terme désigne la « coquille » d'un animal en général, mais plus particulièrement celle des coquillages (*LSJ* : « the hard shell of snails, mussels, cuttle-fishes, tortoises, etc. »). C'est en ce sens qu'il est utilisé par Androsthène (coquille d'un κτεῖς), mais aussi Athanase [3] (l'éclair pénètre dans l'ouverture entre les deux coquilles de la πίννα : τὰ τῆς πίννης ὄστρακα ἀνεωγμένα) ; Tzetzes (coquille d'une huître) ; Procope (*supra* : κτεῖς).

Par extension, la partie peut désigner le tout et ὄστρακον signifie vaguement « coquillage » – qu'il soit bivalve n'est même pas certain –. Un terme aussi flou ne peut donc s'appliquer à une espèce en particulier. Dans ce cas, seul le contexte permet de comprendre que ce mot se réfère à l'huître perlière, désignée mais en aucun cas décrite. Ainsi Philostrate [2] évoque-t-il vaguement le coquillage blanc qui engendre la perle (ἐν ὄστράκῳ λευκῷ - voir aussi Asterius [2] ; *Physiologos* [2]).

Dans une sorte de catégorisation « générique », Origène [1-§7] semble appliquer ce nom au groupe des coquillages perliers (ὄστράκων εἶδος μαργαριτοφόρον), dans lequel sont rangés la *pina*, la *mya* – les mollusques à perles de la Méditerranée – et le coquillage perlier de l'Inde nommé, faute de mieux, κόγχος.

Le substantif composé très rare ὄστρακοδέρματον⁹⁸ est tout aussi vague. Athanase [3] – de même le *Physiologos* [3] – l'utilise comme un terme générique : la *pinna* perlière de la mer Érythrée est une « espèce » d'*ostrakodermon* marin (ὄστρακοδέρματά τινα θαλάσσια – pour une utilisation aussi imprécise, cf. le *Physiologos* [2]).

N.b. : ce nom peut servir à nommer la nacre (*infra*, p. 63).

⁹⁷ Origène a mentionné un peu plus haut le Bosphore de Scythie (= Bosphore Cimmérien ; détroit de Kertch) : une bêche, sans aucun doute.

⁹⁸ ὄστρακοδέρμας : « with a shell like a potsherd, hard-shelled, καρκίνοι »; ὁ ζῷα «testaceans ; molluscs » (*LSJ*).

Ostrea ou *ostreum*. La forme neutre est considérée comme rare par un lexicographe (Flavius Sospater [1]). Les sens de ce nom sont particulièrement incertains : « huître » ; « oyster ; mussel ; sea-snail⁹⁹ » (dictionnaires Gaffiot ; Lewis & Short). Les quelques utilisations attestées, assez vagues, ne garantissent nullement une connaissance particulière de l’huître perlière de l’océan Indien de la part de leurs auteurs (voir Ambroise de Milan [1] : *ostreis pretiosissimam margaritam natura infixerit* – cf. également Pline [2]).

Seul se distingue un passage de Pline [9-§107], dont la source est indéterminable¹⁰⁰ : les perles de l’océan Indien, écrit-il, sont produites par des coquillages *haut multum ostrearum conchis differentes*. Pline, sans doute, veut signifier expressément à son lecteur que ces coquillages ressemblent à des huîtres. Compte-tenu des tolérances qu’il faut admettre dans le processus de comparaison chez les Anciens, ce rapprochement est acceptable – même s’il peut nous paraître insatisfaisant¹⁰¹ –. La probabilité que cette comparaison désigne une *Pinctada* est grande. Au demeurant, une fois cette précision donnée, Pline utilise de préférence, dans le reste de son exposé, le nom *concha*.

ὄστρεον / *ὄστρειον* (τό)¹⁰² : « huître » ou, plus généralement, « coquillage bivalve » (selon Bailly ; mêmes traductions dans le dictionnaire *LSJ*). En l’absence de détails spécifiques, il est impossible de déterminer si un auteur se réfère au sens général ou particulier. C’est le cas d’Astérius le sophiste [2], affirmant que la perle qui orne l’Église sort d’un *ὄστρεον* que l’on a ouvert. Lorsque Théophraste (voir aussi Athénée [1] et Clément d’Alexandrie [1]) écrit que la perle naît ἐν ὄστρέῳ τινὶ παραπλησίῳ ταῖς πίννας, il est vraisemblable qu’*ostreon* signifie « coquillage bivalve » au sens général (voir aussi Androsthène dans Athénée [2]). Inversement, d’après d’autres documents, on peut penser que certains Grecs avaient, de façon analogue à Pline, attribué le nom « huître » aux *Pinctada* de l’océan Indien (cf. le *Physiologos* [1] : ἔστι κόγχος ἐν τῇ θαλάσῃ, λεγόμενος ὄστρεος¹⁰³, bien que, par la suite, l’auteur n’ait recours qu’au nom κόγχος - voir aussi Philostrate [2] ; Tzetzes). C’est d’ailleurs autour du nom *ostreon* que sont contruites quelques-unes des meilleures descriptions antiques de l’huître érythréenne.

En effet, Philostrate [3] accompagne ce terme de quelques détails qui, très certainement, sont issus de l’observation, ou sont empruntés à des sources bien renseignées. L’« huître » à perle de l’océan Indien a, dit-il, une « enveloppe » blanche (ἐλύτρω λευκῶ) qui enferme le corps de l’animal, fait d’une masse grasseuse et sans doute blanchâtre (μεστὸν πιμελῆς [« soft fat, lard », selon le *LSJ*]). Cette enveloppe blanche est, de toute évidence, la surface intérieure nacrée des *Pinctada*. Quoique cette description soit bien inférieure à celle d’Isidore de Charax (cf. *infra* : πῖνα), elle compte au nombre des rares documents qui vont au-delà de la simple désignation.

⁹⁹ Le nom pourrait donc désigner, à la limite, des mollusques spiralés.

¹⁰⁰ On ne peut exclure une observation personnelle de Pline (sur ce point, voir *infra*, p. 98).

¹⁰¹ Les critères majeurs du rapprochement sont les suivants : les deux mollusques sont bivalves, ont une coquille rugueuse à l’extérieur, mais lisse à l’intérieur, ainsi qu’une forme approximativement arrondie (et non allongée, à la différence des moules).

¹⁰² La forme ὄστρεος (*Physiologos* [1]) n’est pas signalée par le dictionnaire *LSJ*.

¹⁰³ Le *Physiologos* [1] est le seul, à ma connaissance, à comparer les valves à des ailes : ὁ δὲ κόγχος ἔχει πτέρυγας δύο (suit plus loin l’interprétation allégorique des ailes).

Charès de Mitylène (Athénée [3]), l'un des compagnons d'Alexandre, a eu connaissance de la pêche aux coquillages perliers dans le golfe Arabo-Persique¹⁰⁴. Alors que son contemporain Androsthène compare les *Pinctada* à un « peigne », Charès établit une analogie avec l'huître : « (...) un <coquillage> qui ressemble beaucoup à l'huître. Celui-ci est gros et allongé ... (ἀδρὸν καὶ πρόμηκες, εὐώδη σφόδρα). » Il ne faut sans doute pas attacher une importance excessive aux divergences entre Androsthène et Charès. Les contradictions entre les compagnons d'Alexandre – il s'agit plutôt de différences de point de vue entre descripteurs – sont déjà signalées par Strabon¹⁰⁵. Quoi qu'il en soit, Charès se référait à une huître à perle de l'océan Indien. H. Rommel juge que la ressemblance avec l'huître n'est pas infondée (« ... mit der (sc. Auster) sie eine gewisse äussere Ähnlichkeit hat »¹⁰⁶) et que le choix de ce nom se comprend. Peut-être Charès décrit-il l'espèce *Pinctada margaritifera*, la plus grande des deux ordinairement pêchées. Plus énigmatique est l'adjectif « allongé » (Rommel : « schlank »). Enfin, ajoute-t-il, la chair est abondante, blanche, d'odeur agréable (ἔχον ἐν αὐτῷ σάρκα καὶ μεγάλην καὶ λευκὴν) : des détails aussi précis proviennent d'un informateur local qui a une certaine connaissance de la pêche des huîtres¹⁰⁷.

Il faut accorder une attention particulière au témoignage d'Élien [1], dont la source est malheureusement inconnue¹⁰⁸. Il décrit avec une remarquable précision l'intérieur des splendides huîtres perlières de la mer Érythrée (τὰ ὄστρεα δὲ τὰ τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάττης τῆς αὐτῆς ἀγλαΐας [*n.b.* : ce terme est aussi employé par Posidippe de Pella à propos de la nacre] ἄμοιρα οὐκ ἔστι). Sans aucun doute, ces huîtres sont-elle une espèce de *Pinctada*. En effet, l'irisation de la nacre qui tapisse l'intérieur de la coquille est admirablement décrite, tant en termes de couleurs (décomposition de la lumière blanche en différentes couleurs de l'arc-en-ciel [τὴν ἴριν αὐτὰ μιμεῖσθαι τῇ κράσει τῶν χρωμάτων]) qu'en termes de forme (bandes parallèles qui épousent les contours de la coquille [ζῶναί περιέρχονται φλογώδεις ; γραμμαῖς παραλλήλοις ὑπὸ τῆς φύσεως καταγραφέντα]).

¹⁰⁴ L'énumération des contrées où se pratique la pêche est, cependant, partiellement inintelligible (cf. *infra*, p. 82, n. 22).

¹⁰⁵ Strabon, 15, 1, 2.

¹⁰⁶ Rommel 1689.

¹⁰⁷ Charès est le seul auteur antique qui laisse entendre que l'huître était consommée. On signalera, à tout hasard, un curieux mode de récupération des perles, observé par un voyageur du 17^e siècle, Henri de Feynes, dans les parages d'Hormuz : « Ces perles, qui sont proprement celles qu'on appelle orientales, se trouvent dans certaines huîtres de la largeur d'une grande assiette. Ils ont accoutumé de les pêcher d'une façon qui n'est pas moins plaisante qu'ingénieuse. (...) Puis, les ouvrant après les avoir pêchées, ils les mettent à la bouche et ainsi, à force de les mâcher, ils y rencontrent les perles. » (Beguin-Billecocq 105).

¹⁰⁸ On observera cependant que l'intérieur des coquilles de *Pinctada* pouvait être facilement admiré ici ou là dans le bassin méditerranéen, par exemple dans la boutique d'un revendeur de perles et de nacre (cf. *infra*, p. 259). L'information n'est donc pas nécessairement d'origine locale.



Fig. 19 (gauche) - silhouette d'une *Pinctada margaritifera*

Fig. 20 (droite) - Nacre et irisations de *Pinctada margaritifera*

L'adjectif formé sur le nom indique que le coquillage perlier ressemble à une huître : pour Hésychius [2], la πῖνα est un ὀστρεῶδες κογχύλιον.

Pecten : « peigne de mer » ; « a kind of shell-fish, a scallop » (dictionnaires Gaffiot ; Lewis & Short). Ce nom est l'équivalent latin de κτεῖς. Pline [9-§115], d'après Juba, donne avec ce nom la description d'un coquillage perlier des mers arabes (ce terme flou pourrait désigner le golfe Arabe et le golfe Arabo-Persique, ou l'un des deux seulement) ; il est « semblable à un peigne coupé, hérissé de pointes comme les oursins » (*Arabicis concham esse similem pectini insecto, hirsutam echinorum modo*). La description n'est guère aisée à comprendre. E. de Saint-Denis fait un rapprochement avec le texte d'Androsthène, considérant que *hirsuta* rappelle la surface « un peu raboteuse » relevée par Androsthène. Cependant, comme on l'a vu (*supra*, n. 93) son interprétation du texte grec semble erronée. Bien supérieure est l'enquête de H. Rommel, qui s'était montré attentif à deux détails¹⁰⁹ : d'une part les pointes du coquillage, d'autre part la moindre valeur des perles – elles ne s'exportent pas, dit Juba¹¹⁰ –. Il avait donc songé à un coquillage du genre *Spondylus* : « Es handelt sich dabei jedenfalls um eine Klappmuschel mit porzellanfarbigen Perlen ohne besondere Glanz. ». Reste le problème posé par l'adjectif *insectus*. H. Rackham, plutôt que le sens ordinaire de « découpé », ou « entaillé » (« cut into, cut in, notched » [Lewis & Short]), propose « denté »¹¹¹. Mieux vaut s'en tenir prudemment à l'aspect irrégulier (« découpé ») du coquillage.

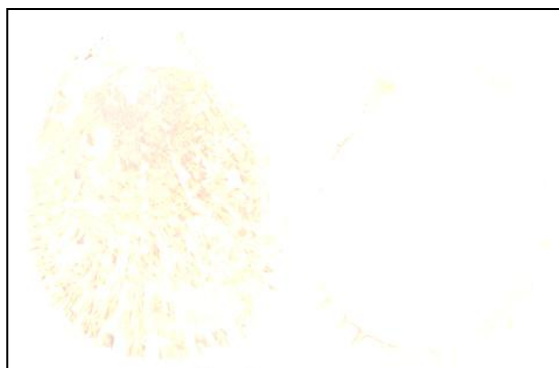


Fig. 21 - *Spondylus spinosus* originaire de l'archipel Dahlak (exposé au Muséum d'Histoire naturelle de Rotterdam). Cette espèce est présente dans la zone indo-pacifique.

¹⁰⁹ Rommel 1689 (attribué cependant à tort au littoral de Maurétanie).

¹¹⁰ *conchae non tales ad nos adferuntur*. Dans cet exposé de Pline, *concha* est constamment utilisé pour désigner le coquillage. Néanmoins il est vraisemblable que les *conchae*, en tant que produit d'exportation, doivent être des perles (sur ce sens possible de *concha*, cf. *infra*, p. 56).

¹¹¹ « ... Juba also records that the Arabs have a shell resembling a toothed comb that bristles like a hedgehog ... ».

pina. L'unique utilisation, pour un coquillage perlier, de ce nom d'origine grecque, se trouve chez Pline [9-§115], qui l'emprunte à Juba : la *pina* d'Acarnanie donne des perles médiocres. Les mollusques perliers méditerranéens du genre *Pinna* (au sens de la taxinomie moderne) se trouvaient donc désignés par deux noms : *mya* et *pina* (même considérations chez Origène : voir ci-après).

πίνα / πίννη / πίννα / πίννη (ή) : « pinne marine, sorte de coquillage sur lequel on récolte le lin marin » ; « a long-shaped bivalve, with a silky beard or byssus » (dictionnaires Gaffiot ; Lewis & Short).

Pour Origène [1-§7] – ici assez proche de Juba (Pline [9-§115])¹¹² –, les *pinai* sont un « genre » de coquillage producteur de perles de Méditerranée, d'Acarnanie, pour être plus précis. Les *pinai* sont bien distinguées des « moules » qui donnent les perles de la région du Bosphore ; ces dernières semblent faire partie de la catégorie (?) des huîtres (ἐν ταῖς τῶν ὀστρέων πίναις). Au total, les sources dont se servait Origène, ainsi que Pline, distinguaient trois « espèces » de coquillages producteurs de perles : a) le κόγχος (océan Indien et, très certainement Bretagne¹¹³) ; b) la πίνα (Acarnanie) ; c) le μῦς (Bosphore). C'est cet état de fait qui autorisait Pline à dire que la perle est produite par plus d'une espèce de coquillage (*quo apparet non uno conchae genere nasci*)¹¹⁴.

Il arrive que le nom πίνα soit en relation plus ou moins serrée avec les coquillages perliers de l'océan Indien. Théophraste (cf. aussi Athénée [1] et Clément d'Alexandrie [1-§4]), qui dépend d'informateurs issus de l'entourage d'Alexandre (*infra*, p. 78), déclare que la perle est produite par un *ostreon* qui ressemble aux *pinnae* (γίνεται δὲ ἐν ὀστρέῳ τινὶ παραπλησίῳ ταῖς πίνναις¹¹⁵), mais qui est plus petite (πλὴν ἐλάττων¹¹⁶). La comparaison se fait avec évidemment avec les *pinnae* de Méditerranée. À ce stade, on peut être dérouté devant la diversité des témoignages remontant aux compagnons d'Alexandre (Androsthène compare l'*ostreon* à un peigne et Charès rapproche le coquillage de l'huître). Outre le caractère nécessairement subjectif des descriptions, que j'ai souligné plus haut, il se peut que les observateurs n'aient pas vu les mêmes espèces : la mention de grands coquillages (Charès) et de petits (Théophraste) pourrait faire écho à la différence entre les deux espèces de *Pinctada*.

¹¹² Élien [2], reprenant très sommairement les indications de Juba, ne mentionne aucun nom de coquillage méditerranéen.

¹¹³ C'est la conclusion à laquelle nous conduit le silence d'Origène.

¹¹⁴ Ce point avait déjà été remarqué par von Hessling 35. C'est le plus haut niveau de différenciation des « espèces » atteint dans l'Antiquité. En réalité, jamais on ne parvint à clairement percevoir la relation unique, « spécifique », entre telle perle et telle espèce de mollusque. Les perles étaient classées par lieu d'origine et par qualité (voir par exemple le classement des auteurs de *Lithika* dont se sert Origène [7-§1]), et non par espèces de coquillages producteurs, comme on peut le faire aujourd'hui. Quand, dans ses « index », Pline [1] annonce qu'il parlera au livre 9 des différentes « espèces » d'*uniones* (*quae genera unionum*), les *genera* ne font pas référence à des espèces de coquillages, mais à des zones de production et, partant, à des qualités différentes de perles.

¹¹⁵ Hill, éditeur du *De lapidibus*, avait estimé que le texte de Théophraste était incompréhensible : une *Pinctada* n'a pas l'apparence d'une *Pinna* de Méditerranée. Il avait donc corrigé le texte comme suit : παραπλησίως καὶ ἐν ταῖς πίνναις, afin d'obtenir le sens suivant, plus acceptable selon lui : « it (la perle) is produced in a kind of oyster and in like manner in the *pinna marina*. » D.E. Eichholz objecte que, malgré leur différence d'aspect, l'huître perlière et la *pinna* « are at least comparable in one important respect, namely in possessing a byssus, or silky thread, with which both of them anchor themselves to a convenient rock. » (Eichholz 113, qui, comme on le voit, prend en compte le caractère fondamentalement partiel des comparaisons relatives à l'histoire naturelle). De plus, la correction de Hill repose sur le présupposé que les perles méditerranéennes étaient communément connues avant la découverte de la *marginifera* de l'océan Indien. Or ceci est loin d'être établi.

¹¹⁶ Cette partie du texte, transmise par la tradition indirecte, est saine, selon Eichholz 113.

Après Théophraste, il est possible que πίννα ait explicitement désigné les coquillages perliers de la mer Érythrée. On pourrait le déduire d'Athanase [3] (qui présente des traits communs avec le *Physiologos* [2 & 3]): εὐρίσκονται δὲ ἐκεῖσε ὀστρακοδέρματά τινα θαλάσσια ἐν πάσῃ τῇ Ἐρυθρᾷ θαλάσσει ἐκεῖνη, πίνναι ὀνομαζόμενα (voir aussi les lexicographes, bien que leurs définitions soient pour le moins lapidaires : Hérodien [2] ; Hésychius [2 ; 3]).

Isidore de Charax (Athénée [4]) se sert tantôt du nom général κόγχος, tantôt du terme πίννα. Ce dernier terme est, au moins pour cet auteur, le nom « spécifique » des *Pinctada* pêchées autour de Bahrein (*supra*, p. 161) : après une saison hivernale pluvieuse, disent les indigènes qui l'ont renseigné, la *pinna* produit davantage de perles (τότε μᾶλλον τὴν πίνναν κύειν). Au-delà de cette question de lexicologie, il faut souligner à quel point Isidore délivre des informations qui paraissent être, sinon issues de l'observation directe, au moins acquises de première main – elles doivent provenir des pêcheurs du golfe Arabo-Persique –. À côté des pseudo-*realia*, c'est-à-dire des données tenues pour établies, alors qu'elles échappent nécessairement à l'observation (ainsi les coquillages qui nagent le jour et se posent sur le fond la nuit), Isidore donne à son lecteur des détails incroyablement précis. C'est, de loin, la plus minutieuse description d'une *Pinctada*. Il sait que le coquillage est un bivalve (διπλοῦς κόγχος)¹¹⁷. Il sait aussi qu'il se fixe aux rochers, ou à un autre substrat, par son byssus (πέτραις ἢ σπλάσι προσφυῶσι, ῥιζοβολοῦσι ...). Seul de tous les descripteurs, il mentionne le minuscule crabe parasite (*Pinnotheres pisum*) qui peut se trouver dans le manteau de l'huître et plus précisément près de la bouche (ὁ δὲ ἐστὶν εἰκόδς καρκίνῳ μικρῷ καλούμενον πινοφύλαξ). L'animal parasite – ou commensal – de l'huître est considéré par Isidore comme formant la « bouche » du mollusque : celle-ci nourrit la perle en développement au moyen de ses pinces. Isidore a beau ne pas comprendre clairement la relation entre le *pinophylax* et la *pinna*¹¹⁸, on reste admiratif de son niveau d'exigence intellectuelle et d'observation – par comparaison, pour d'autres auteurs, la bouche n'est pas autre chose que l'ouverture des deux valves (cf. *Physiologos* [2]) ! –. Il y a, enfin, cette « racine » qu'Isidore estime être une sorte de cordon ombilical nourrissant la perle. Peut-être est-ce le tube digestif de l'animal qu'il décrit, sous cette interprétation. Quoi qu'il en soit, l'ensemble de la description révèle une observation attentive des *Pinctada*, que l'auteur a mis à profit pour proposer une rigoureuse et rationaliste explication de l'énigme de la perle (*infra*, p. 127).

¹¹⁷ Il est rare que, dans les documents, soit explicitement affirmé cette caractéristique du coquillage.

¹¹⁸ Certes, il semble en faire, à la fois, une partie du coquillage et une créature indépendante. Ce détail confus vaut à Isidore une sévère et injustifiée critique de Rommel 1689 («... wieder eine arge Verweschlung...»). Il semble que Ch. von Rommel ne conçoive pas que Isidore ait pu observer l'intérieur de l'animal (pour Rommel 1690, peu clair ici, cette confusion serait causée par les animaux observables à la surface de la coquille externe). Sur le mot *pinophylax*, cf. Hésychius [3]. Un passage curieux d'Artémidore, *Oneir.* 2, 14, tend à montrer que, pour certains, l'animal et la *pina* entretenaient une relation que les biologistes appellent « symbiose » : πῖνα δὲ καὶ ὁ λεγόμενος πινοφύλαξ καρκίνος [καὶ] πρὸς γάμον καὶ κοινωσίαν εἰσὶν ἀγαθοὶ διὰ τὴν πρὸς ἀλλήλους κοινωσίαν καὶ εὐνοίαν.



N.b. : par une forme de métonymie, ce mot désigne aussi la perle (*infra*, p. 47).

στρόμβος. Les dictionnaires Bailly et *LSJ* donnent les traductions suivantes : « objet en spirale ; coquillage [en spirale], conque » ; « trumpet-shell ; sea-snail ». Tous les sens de ce mot renvoient unanimement à un organisme en spirale. Par conséquent, ce nom exclut irrévocablement les bivalves. Élien [2], dont la source remonte très probablement au temps du roi Eucratidès (*infra*, p. 87) l'utilise au sujet de la pêche des perles en Inde du Sud : la perle est supposée provenir d'une κόγχης στρόμβω ἐμφοροῦς μεγάλῳ. Origène [1-§107] tire ses informations de la même source, ou d'une source apparentée (ἐν κόγχοις προσεικόσι εὐμεγέθεσι στρόμβοις). Bien qu'il existe des Gastéropodes perliers dans la région indo-pacifique (*supra*, p. 27), il est absolument invraisemblable que ceux-ci aient été méthodiquement pêchés pour leurs perles, comme les deux auteurs le disent. De plus, les perles produites par ces coquillages entreraient dans la catégorie des perles médiocres ou sans intérêt. Or nos auteurs, notamment Origène, associent les plus belles perles à ces *stromboi*. À cela, il faut ajouter que le mode de récupération des perles, que décrit Élien, nous assure qu'il s'agit de perles de *Pinctada* (*infra*, p. 203). Enfin, Pline [9-§111], qui dépend, en dernière analyse, de cette même source, utilise le terme *concha*¹¹⁹. Le nom *strombos* est donc inadapté à la réalité qu'il décrit. Comprendre la raison de cette confusion (avec un autre coquillage perlier de l'océan Indien ?) ou de cette erreur est hors de notre portée¹²⁰. Je me contenterai de signaler que des *stromboi* avaient été observés en mer Érythrée par certains compagnons d'Alexandre (Androsthène dans Athénée [2]¹²¹). Voir aussi *supra*, p. 28, n. 89.

Testa. Selon les dictionnaires de Gaffiot et Lewis & Short : « coquille des mollusques » et, par extension, « a shell-fish »¹²². Ammien Marcellin [2] se sert de ce mot général pour désigner les coquillages perliers de l'océan Indien (*margaritae reperiuntur in testis marinis robustis et candidis*). Le nom *testa* accompagne une ébauche de description des *Pinctada*. L'ouverture des coquillages perliers pour absorber la rosée (*oscitando*) implique un mollusque bivalve. *Robustus* pourrait – mais il faut être

¹¹⁹ Pline n'ignore pas le nom *strombus*, qu'il utilise en une autre occasion (32, 117).

¹²⁰ *Contra* : von Hessling 35, lequel estime qu'Élien désigne une perle de Gastéropode.

¹²¹ Cf. aussi Élien, *N.A.* 11, 21, donnant une remarquable description d'un gastéropode de la mer Érythrée : « L'escargot de mer qui naît dans la mer Érythrée est particulièrement beau et grand. Son enveloppe est rouge et sa spirale a été parsemée de diverses taches de couleur par la nature. On a l'impression de voir une couronne finement tressée avec des fleurs bigarrées vertes, dorées et vermillon, les taches de couleur étant disposées alternativement et à intervalles égaux » (trad. A. Zucker). D'après le *Périple de la mer Érythrée* 17, un « coquillage » – c'est en réalité un céphalopode – spirale (ναύπλιος ; « nautilus shell ») était exporté de *Mouza*. Sur cette leçon du texte, cf. L. Casson, « *Periplus maris Erythraei* : three notes on the text » *CQ* 30 (1980) 495-497, p. 496-497.

¹²² Le dictionnaire Lewis & Short relève, pour ce sens, Horace *Sat.* 2, 4, 31.

prudent – conduire à préférer celle des *Pinctada* qui possède la coquille la plus épaisse (*P. margaritifera*). L'adjectif *candidus* décrit sans doute la face interne du coquillage, tapissée de nacre.

Chapitre 1

Nommer, qualifier, décrire : le lexique grec et latin relatif à la perle

1 - Nommer : du nom à la périphrase

Il revient à H. Rommel d'avoir conduit la première et seule étude raisonnée du lexique des noms donnés à la perle en latin et en grec¹. Même s'il ne l'énonçait pas explicitement, il avait compris la corrélation entre le lexique et le phénomène culturel, économique et social que représenta cette « gemme ». Cette corrélation n'avait d'ailleurs pas échappé à Pline, qui souligne l'étape importante que fut l'apparition du mot *unio* à Rome (*infra*, p. 317). Certes, la perle n'était pas la seule matière précieuse importée de l'océan Indien ; elle n'était pas davantage la seule à être grandement prisée, dans le monde hellénistique et à Rome : les émeraudes, l'écaille de tortue, les béryls, pour ne citer que ceux-ci, avaient su séduire leur clientèle. Pourtant, aucune de ces productions n'a, de loin, engendré un lexique aussi varié que la perle. Ce n'est évidemment pas fortuit.

Partant du premier nom apparu (*margaritês*), H. Rommel a élargi son enquête aux substantifs construits sur le même radical. Il s'est ensuite intéressé à un autre nom, plus rare (*pina*), et à ses dérivés. Enfin, il a examiné le lexique latin, en partie d'origine grecque et en partie *sui generis*. H. Rommel n'avait guère pris en compte la poésie latine, se limitant au seul nom *bacca*. Or la poésie latine, particulièrement celle de la fin du 1^{er} siècle *a.C.* à la fin du 1^{er} siècle *p.C.*, mérite d'être considérée à part entière. Elle est contemporaine d'une période remarquable dans la consommation de la perle à Rome et en offre un vivant reflet. Les nombreuses nuances du lexique imagé des poètes, essentiellement des noms et des adjectifs, est certes pauvre en savoir – on n'y trouvera guère d'information sur la nature de la perle –. En revanche, il nous ouvre le domaine des représentations : c'est le lexique de la poésie qui véhicule au plus haut degré les couplages perle / perfection ; perle / blancheur ; perle / beauté, dévoilant un peu les puissants ressorts de l'engouement pour cet objet.

Il m'a paru essentiel, dans cette étude lexicale, d'aller au-delà de l'examen des désignations, en dressant le catalogue des termes qui qualifient et décrivent la perle. La diversité du vocabulaire gréco-romain dans ce champ de significations est remarquable. Ce corpus lexical n'a pas seulement un intérêt documentaire. Les nuances par lesquelles les Gréco-Romains surent exprimer dans leur langue la médiocrité d'une perle irrégulière ou la splendeur d'un orient parfait sont la preuve de l'existence d'un goût.

¹ Rommel 1682-1685. Signalons, néanmoins, ce relevé dû à John Fryer (*New account of East India and Persia* - 17^e - 18^e siècle), cité par Beguin Billecocq 160 : « Si elles sont grosses, elles sont appelées 'unions', parce qu'elles sont uniques dans l'huître. Si elles sont petites, on les appelle 'margaritae' et elles peuvent être nombreuses dans le coquillage. En latin, les grosses perles sont dénommées 'uniones' et 'margaritae' *simpliciter*. Lucien appelle la perle 'lapis erithreus' ; Arrien 'lapis Indicus' ; Stace 'erithreus lapillus' ; Virgile 'baca' et 'bacca conchea' ; Pline 'unio' ; Cicéron 'margarita' ; saint Jérôme 'granum maris rubri' ; et d'autres encore l'appellent 'perla'. Les Allemands l'appellent 'Perlin' ; en italien c'est 'perle' ; en Arabe, en Indostan, Phursistan, 'lulu'. Les Indiens les appellent 'moti' *etc.* »

Celui-ci est en étroite relation avec la présence, sur le marché, de qualités variées de perles. En ce sens, le lexique des qualités et des défauts, comme celui de la désignation, sont, ainsi qu'on le verra, un socle essentiel de l'étude du phénomène sous l'angle économique et social.

1.1 - *Le premier nom de la perle (margaritês) et son origine*

Lorsqu'à l'époque du retour de Néarque, l'huître perlière la mer Érythrée est observée pour la première fois par Alexandre et ses compagnons (*infra*, p. 78), le nom vernaculaire de la perle (« ils l'appellent *margaritês* [προσαγορεύουσι μὲν μαργαρίτας], écrit Charès de Mitylène / Athénée [3]) apparaît alors. Il surgit, de façon concomitante, dans des documents variés. Il est, en effet, recueilli par différents témoins : Charès (Athénée [3]) ; Androsthène (Athénée [2]) ; Néarque (Strabon [2]), ainsi que les informateurs de Théophraste. On ne peut exclure que le nom ait été entendu quelques années auparavant, pendant l'expédition asiatique, dans les formes qu'il avait dans différentes langues (perse, indien) ; mais de ceci, nous ne saurons jamais rien.

Quoi qu'il en soit, *margaritês* se distingue d'autres noms d'origine étrangère qui désignaient des productions spécifiques à l'Afrique ou à l'Asie, tels qu'*elephas*, *kasia*, *kinnamomôn*. La trajectoire, dans le temps et dans l'espace, de ces mots jusqu'à la langue grecque est difficile à établir². À l'inverse, on sait assez approximativement quand et où le grec absorbe le nom qui désigne la perle³. Quant aux raisons pour lesquelles on l'avait nommée en transposant un nom vernaculaire, elles ne se laissent guère saisir. Si, en effet, les compagnons d'Alexandre ont transcrit la plupart des toponymes locaux, ils ont souvent « interprété » les *realia* qu'ils avaient observés : ils étaient restitués sous un nom grec et / ou étaient décrits par comparaison avec des *realia* du monde méditerranéen. Ainsi, le singe langur de l'Inde est, pour eux, un « cercopithèque » ; l'arbre de mangrove de l'espèce *Rhizophora mucronata* est un « arbre à fleur de violier » ; le bananier n'est pas nommé, mais il fait l'objet d'une description⁴. En revanche, la « pierre *margaritês* » (μαργαρίτις λίθος [Androsthène]) entre d'emblée dans la connaissance des Hellènes sous son nom local, peut-être en raison de l'importance que lui accordaient les peuples d'Asie qui l'utilisaient depuis des temps immémoriaux⁵.

² Pour les aromates, voir Théophraste, *Recherches sur les plantes (livre 9)*, texte édité, traduit et commenté par S. Amigues, Paris, 2006, p. 90-91 ; de Romanis (b) 33-70 sur la *kasia* et le *kinnamômôn* ; voir également les propositions des p. 63-65.

³ Schiffer 48, tient pour définitif que les Gréco-Macédoniens connaissaient la forme iranienne du nom bien des années avant l'expédition en Inde (mais il ne donne aucun argument). Donkin 52, écrit : « The archaeological evidence [*i.e.* quelques artefacts les plus anciens, de date en réalité incertaine – cf. *infra*, p. 288 sqq –] and later historical commentaries suggest (...) that the East Greeks knew the pearl, either as *margaritês* or some other “oriental” word (subsequently displaced by *margaritês*), before Alexander's time. » Cette affirmation est discutable, ne serait-ce que parce que les objets pré-hellénistiques sont en nombre considérablement réduit.

⁴ Cercopithèque : cf., par exemple, Strabon, 15, 1, 29 ; « arbre à fleur de violier » : cf., par exemple, Théophraste, *H.P.* 4, 7, 4 ; bananier : cf. H. Bretzl, *Botanische Forschungen des Alexanderzuges*, Leipzig, 1903, p. 191-200.

⁵ La contrepartie de l'utilisation du nom vernaculaire est l'absence de toute description de la perle chez les premiers observateurs.

Pline [9-§112] situe l'introduction du nom étranger *margaritês* dans la succession des temps⁶, dans une perspective biaisée et quelque peu simplificatrice : les « Barbares » étaient les *inventores*, autrement dit les premiers à avoir découvert la perle, privilège de leurs contrées. Le nom qu'ils avaient donné à cet objet magnifique s'imposa aux Grecs, qui l'empruntèrent, faute d'en créer un – telle est sans doute l'idée implicite de l'auteur –. Contrairement aux Grecs, les Romains, *inventores* à leur tour, créèrent un nom, *unio* : que ce fut pour le meilleur ou pour le pire, les Romains avaient adoré la perle au point de lui trouver une nouvelle désignation (*infra*, p. 51 [*unio*]). Ce faisant, Pline oublie, ou ignore, que les Grecs avaient su donner à la perle orientale, bien que le terme soit peu répandu, une appellation qui leur était propre (cf. *infra*, p.47 : [πίνα]).

Ni Théophraste (καλούμενος), ni Androsthène (καλοῦσιν, un verbe qui vaut peut-être aussi pour la perle), ni Charès (προσαγορεύουσι) ne sont assez précis pour nous permettre de déterminer l'aire d'origine du nom. Quant à Néarque, s'il l'avait mentionnée, Strabon n'en a pas tenu compte. Toutefois, le contexte donne à penser, sans preuve décisive, qu'ils ont recueilli ce vocable dans le golfe Arabo-Persique. Il est vrai que pour Mégasthène (Arrien [1]), le nom est emprunté à la langue des Indiens : τὸν μαργαρίτην δὴ τὸν θαλάσσιον οὕτω τῇ Ἰνδῶν γλώσσει καλεόμενον⁷. Les modernes qui se sont penchés sur la question n'arrivent pas à des conclusions aussi claires. H. Rommel rapporte les propositions dont il a connaissance : *margaritês* proviendrait soit du perse *mervarid*, soit du babylonien *mar-galitu* (« né de l'océan » [« kind des Océan »]), soit du sanscrit *mañjara-m* ou *mañjari-h*. Ce dernier mot est traduit par « Blütenstrauss » ou « Blütenknöpfchen »⁸. Bien que ce vocable n'apparaisse pas parmi les vingt-cinq noms sanscrits tardifs qui désignent la perle, H. Rommel semble tenir pour sûre l'information transmise par Mégasthène⁹. P. Chantraine penche également pour une origine sanscrite (« bouton de fleur »), ajoutant que ce nom est classé dans la langue « classique » ou « épique »¹⁰. Le même auteur ajoute que, comme les Hellènes ont connu la perle au moment de l'expédition d'Alexandre, il faut relier le nom grec à la forme iranienne (*marvārīt* ; *marvārīd* en perse). La finale « a pu influencer le choix du suffixe –της, d'ailleurs usuel pour les pierres (...) ». Les Latins l'empruntèrent ensuite aux Grecs sous la forme *margarīta*¹¹. À l'inverse de toutes ces opinions, K. Karttunen estime qu'aucune étymologie satisfaisante du nom *margaritês* n'a été trouvée dans les langues de l'Inde ancienne¹².

⁶ Comme le relève Rommel 1682, seul Isidore de Séville [6] propose une étymologie fantaisiste (*margarita* est supposé venir de *mare*).

⁷ Il ne fait guère de doute que cette partie du texte dérive de Mégasthène (cf. Rommel 1682).

⁸ Schiffer 48, propose une théorie curieuse : selon lui, le nom vernaculaire de la perle [= rose de mer] contenant une comparaison avec la fleur (*infra*, n. 11), le sens de « bouquet » de fleur serait dérivé de celui-ci.

⁹ Rommel 1682-1683. Il rapporte aussi l'opinion de certains auteurs qui associaient le nom sanscrit à une racine sémitique *murgun* (celle qui donne en arabe *marḡān* [« Koralle »] et en éthiopien *bergânâ* [« Perl-muschel »]). Cf. Möbius 5.

¹⁰ Rommel 1682 ; P. Chantraine, s.v. « μαργαρίτης ». Idem dans le dictionnaire de Boisacq, s.v. « μάργαρον », et pour Babelon 1595 (qui s'appuie sur les travaux des indianistes du 19^e siècle [Lassen, Pott]).

¹¹ Schiffer 47, propose une étymologie qui paraît forcée. En effet, l'auteur semble vouloir trouver absolument dans l'origine du mot la preuve que la perle était assimilée à une rose : le nom iranien *marwārīda*, qui, selon lui, fut recueilli par les Gréco-Macédoniens et transformé en *margaritês*, serait composé de *mar* (« mer ») et *wārēda* (iranien : « rose »). L'ensemble signifierait : « rose de la mer ».

¹² Karttunen 246, n. 702 (l'auteur renvoie à O. Stein, *RE* 16.1, 230-326 s.v. *Megasthenes* 2, c. 299).

Depuis la notice de H. Rommel, la question a été reprise par un spécialiste des langues iraniennes et les conclusions de l'enquête linguistique font l'objet d'une excellente synthèse de R.A. Donkin¹³. Les trois origines (sanskrit, babylonien et perse) sont discutées. Le jugement de K. Karttunen se trouve confirmé.

- L'étymologie sancrite (*mañjarī*, i.e. « amas de fleurs ») est rejetée. Le sens « perle » associé à ce vocable apparaît dans des dictionnaires (sanskrits) seulement à partir du 5^e siècle p.C. Il se pourrait que les lexicographes rédacteurs de ces ouvrages – lesquels pouvaient se laisser aller à des interprétations assez libres – aient fait un rapprochement avec le terme arabe désignant la perle (*marjān*). Reste à rendre compte de l'affirmation de Mégasthène ... ou d'Arrien¹⁴ : *margaritēs* était peut-être un nom d'emprunt, en usage dans les régions d'en-deçà l'Indus (« cis Indus or Bactria »), où les informateurs d'Arrien l'auraient recueillie. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute pour R.A. Donkin que « the earliest known word indisputably meaning 'pearl' (...) can be attributed to the Persian Gulf area. »
- La thèse de l'origine babylonienne repose sur des interprétations fragiles. *Mārgalittu* est une étymologie sans fondement. Certains savants avaient suggéré l'akkadien *marḫalu* (nom d'une pierre précieuse ou semi-précieuse) qui serait passé à l'iranien **margaru* et de là au grec *margaron*. Outre son sens imprécis, *marḫalu* n'explique pas la formation de *margaritēs*. Une autre racine babylonienne (*murgun* ou *birgun*) est également rejetée.
- Partant des noms désignant la perle dans les langues de l'iranien moyen (*mwlw'lyt* [pahlavi]; *mwrgr'rt* [sogdien]; *mwrgr'ryd* [parthe], trois termes proches de *margaritēs*), I. Gershevitch leur trouve un ancêtre commun dans l'iranien ancien : **mrga* (présent sous la forme *mərəyō* en avestan). Ces termes désignent l'oiseau. Un suffixe modifiait le sens de la racine pour en faire un nom s'appliquant au coquillage producteur de perle (auquel ses deux valves ouvertes donnent l'apparence d'un oiseau – cf. aussi la silhouette d'oiseau des représentants du genre *Pteria*). Un suffixe supplémentaire permettait de désigner le produit de ce coquillage, à savoir la perle. « (...) the three-word compound <emerges> as **marga-ah(a)r/n-īta*, “[that which] originated from (or was held or caught by) a kind of oyster”. Of the compound's two variants (...), the variant *marga-ahr-īta* will account for the Greek *margaritēs*. »

Le nom vernaculaire des *Pinctada* productrices de perles (*berberi*) a été recueilli en même temps que celui de la perle, pendant l'exploration de l'une ou l'autre des rives du golfe Arabo-Persique (Androsthène = Athénée [2] : ἐν δὲ ἴδιον [*sc.* ὄστρεον] ὁ καλοῦσιν ἐκεῖνοι βέρβερι¹⁵). L'étymologie du mot n'a pas reçu d'explication approfondie. H. Rommel ne dit rien à ce sujet¹⁶. R.A. Donkin signale l'existence d'une

¹³ Donkin 52-56 et 73, n. 134. Ses conclusions sont principalement tirées de I. Gershevitch, « *Margaritēs* the Pearl », *Les Cahiers de Studia Iranica* 7 (Études irano-aryennes offertes à Gilbert Lazard), Paris, 1989, 113-136.

¹⁴ *N.b.* : R.A. Donkin attribue l'indication d'origine du nom indigène à Arrien, non à Mégasthène.

¹⁵ Contrairement à ce qu'affirme Schramm 868, *berberi* n'est pas un nom grec d'origine indienne mais un nom vernaculaire recueilli et jamais utilisé par les Grecs et les Romains. Quant à la remarque suivante ne repose sur rien : ... *berberi* « für die beim alten Adulæ (*sic*) im Roten Meer gefundene Perlmuscheln gebraucht würde. » Rommel 1688, signale, visiblement à titre de curiosité, que le nom *bereber* a survécu dans les îles Dahlak (d'après Rüppell).

¹⁶ Rommel 1689-1691 (section : « Die Perlmuschel und ihr Fang »).

culture de la partie septentrionale de Bahrein nommée *Barbar* (milieu du 3^e millénaire a.C.¹⁷). « The name *Bārbār* may be of Sumerian origin ; and probably related to *Bārbār* is *berberi* (...) ». L’auteur n’avance pas d’argument supplémentaire. Son raisonnement, fragile, tient sur le fait que Bahrein était une importante zone de production. Quoi qu’il en soit, le nom *berberi*, un hapax – comme *sostoros*, un nom (vernaculaire ?) du coquillage selon le *Physiologos* [2]¹⁸ –, n’a pas pénétré le lexique gréco-latin, à la différence de *margaritēs*, qui s’est diffusé au point de s’appliquer aux perles de Bretagne et à celles de la Méditerranée¹⁹. Il est vrai que si le vocabulaire grec pouvait être défaillant pour désigner quelque chose d’aussi singulier que la perle, il ne manquait pas de mots pour désigner, d’une façon ou d’une autre, les coquillages perliers. Le témoignage de Mégasthène (Arrien [1]) est ici significatif : peu de temps après le passage d’Alexandre et de ses compagnons dans les régions de la mer Érythrée, Mégasthène utilise, pour ainsi dire naturellement, le nom *margaritēs*, dont on a l’impression qu’il s’est naturellement imposé ; en revanche, le coquillage perlier est désigné par un terme grec banal (κόγχη). Quant à la découverte et l’utilisation de la nacre dans le monde gréco-romain, elle n’a pas posé de problème lexical. Cette matière, sous-produit de la coquille de l’huître, a pris le nom du coquillage (*concha* ; ὄστρακον – *infra*, p. 62). Le cas de Posidippe de Pella (la nacre portant le nom de la perle) reste isolé.

Tout autre est, au contraire, le lexique de la perle. L’introduction du nom *margaritēs* / *margarita* a été suivi de l’apparition d’autres mots. Il ne fait aucun doute que la consommation croissante dans le monde gréco-romain, et en particulier l’engouement des Romains, a nourri l’invention lexicale. L’ensemble donne l’impression d’un foisonnement qu’aucun autre produit importé des contrées de l’océan Indien n’a égalé.

1.2 - Désigner (1) : les dénominations ordinaires

Cet inventaire comprend les noms simples, et pour certains banals, s’appliquant à la perle ou à différentes sortes de perles. Les autres désignations, plus rares ou plus sophistiquées (par exemple, celles spécifiques à la poésie) apparaissent dans la section suivante. Les noms de la perle montée en bijou (par exemple, *crotalia*) sont examinés *infra*, p. 288 sqq. Les noms sont classés selon l’ordre alphabétique latin.

alba. La *Souda* [1] donne en équivalence « perles » au pluriel (οἱ μάργαροι). Faut-il en déduire que le nom était du genre neutre ? On trouve dans l’*Histoire Auguste* (*SHA* [1]) le nom au féminin. Dans ce texte, ce nom désigne les perles, évidemment blanches, qu’Elegabalus (*regn.* 218-222 p.C.) faisait employer pour remplacer le poivre, ou pour

¹⁷ Donkin 47 et 70, n. 64 (2200-1600 a.C., selon Carter 204). Cf. aussi G. Bibby, *Looking for Dilmun*, Londres, 1970, p. 349-351 ; D.T. Potts, *The Arabian Gulf in Antiquity (1). From prehistory to the fall of the Achaemenid empire*, Oxford, 1990, p. 127-128.

¹⁸ À ma connaissance, aucune explication n’a été donnée à ce nom. Le texte, au demeurant, est passablement confus, attribuant au coquillage la nature minérale de la perle (*est lapis in mari qui vocatur sostoros ; et venit a mari matutino ante lucanum ; et aperit conchas – id est os suum – etc.*).

¹⁹ Il est probable que ces perles, quoique médiocres, étaient connues – ce qui ne signifie pas appréciées ou commercialisées – avant l’époque hellénistique. Pourtant, elles n’ont aucune existence lexicographique attestée avant l’arrivée de la perle de la mer Érythrée. L’arrivée des « vraies » perles orientales semble avoir donné un nom et une existence aux perles méditerranéennes.

agrémenter les plats de riz (*orizam cum albis* ; *albas in vicem piperis*). L'agrément des couleurs paraît l'emporter sur celui des saveurs et il ne fait guère de doute que le cuisinier saupoudrait ses plats de très petites perles (« seed pearls »). On ne sait si ce terme est l'abrègement d'une forme comportant un substantif à l'origine (cf. *gemma alba* chez Martial [12]). *Alba* (au féminin) fait encore une apparition chez Cassiodore [2] (*Indici maris de albarum candore*).

elenchus. Ce nom masculin apparaît exclusivement dans les sources en langue latine²⁰ (voir particulièrement Pline [9-§113], qui représente le terminus *post quem* de son apparition dans la documentation). Il dérive, évidemment, du grec ἔλεγχος (« preuve, argument pour réfuter » ; *LSJ* : « cross-examining, testing, scrutiny »). Sans aucun doute *elenchus* est-il l'un de ces *nomina externa* que Pline [9-§114] oppose sans aménité au nom latin *unio* – ces noms empruntés étant perçus comme un signe tangible que le goût du luxe romain a pour responsables des peuples étrangers – .

Pline décrit très précisément la perle *elenchus* : allongée à une extrémité, elle s'évase en sphère à l'autre (*fastigata longitudine ... in plenior orbem desinentes*). Elle ressemble à un alabastré, c'est-à-dire à ce petit flacon à parfum allongé, sans base, à goulot étroit, dont le contenu était prélevé au moyen d'un bâtonnet²¹. L'*elenchus* n'est, évidemment, pas autre chose que la perle-goutte (ou perle-poire).

Pline ne nous donne aucun indice pour comprendre le rapport entre l'objet et son nom. H. Rommel traduit au moyen du mot composé « Respektperlen »²². E. de Saint-Denis l'explique ainsi l'usage du terme: « Portées en boucles d'oreilles, elles étaient la preuve, *elenchos*, du rang et de la fortune de leurs propriétaires²³ ». Il n'est pas certain que cette argumentation convienne. En effet, E. de Saint-Denis, dans son explication, se réfère très certainement à la société romaine du 1^{er} siècle *p.C.* – celle dont Pline est le témoin critique – . Or il y a des chances pour que ce terme grec soit né ailleurs – à Alexandrie ? (*infra*, p. 288) – et à une époque qui précède celle de Pline.

Les quelques témoignages suivants, qui s'ajoutent à celui de Pline, laissent penser que cette perle était particulièrement appréciée pour sa beauté.

- Une perle-goutte (*helencum*) avait été offerte à la Vénus de Pompéi par Poppée (Ep.[a4]). Associée à un béryl et à une *unio*, la valeur et la beauté de l'offrande étaient sans doute proportionnés à la dignité de la dédicante.
- Un cas de jurisprudence examine un legs de pendants d'oreilles dont les *elenchi* avaient enlevés, après l'expression de sa volonté par le testateur. Il est vraisemblable qu'ils avaient été retirés à cause de leur valeur particulière (*Digeste* [6]).
- Juvénal critique les femmes qui accrochent de grosses perles *elenchi* à leurs oreilles, dont les lobes s'allongent (*auribus extentis magnos commisit elenchos*). Ces perles étaient assorties à un collier d'émeraudes (*virides gemmas*). Ces deux derniers

²⁰ L'entrée ἔλεγχος du *LSJ* renvoie, pour le sens de « drop-pearl », uniquement à Pline et Juvénal.

²¹ Rommel 1685, veut y voir, outre leur forme de poire, des perles d'un beau volume. Il renvoie au *Corpus gloss. Lat.* Un lexicographe définit les *elenchi* comme des μαγαρίται μεγάλοι. Bien que Pline ne dise rien sur ce point, il est vraisemblable que des perles aussi appréciées n'étaient pas d'un volume réduit.

²² Rommel 1685. Cf. Rackham : « Those that end are termed "probes" ».

²³ De Saint-Denis 133, n. 2.

témoignages semblent indiquer que les *elenchi* étaient les perles préférées pour confectionner des pendants d'oreilles (*infra*, p. 296).

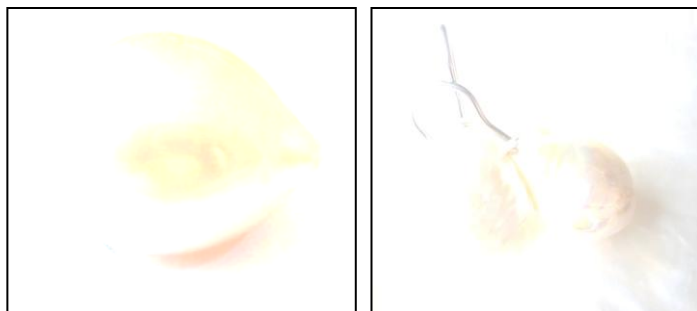


Fig. 22-23 - perles-gouttes (de culture)

(ὁ) μαργαρίδης. Cette forme est employée par l'écrivain ionisant Praxagoras d'Athènes, dans le 2^e livre de son *Histoire de Constantin le Grand* (Photios [1], qui reproduit une scholie accompagnant une édition de Procope de Césarée. L'origine de cette scholie est inconnue²⁴). Le dictionnaire *LSJ* classe ce nom parmi les ionismes, comme un équivalent de μαργαρίτης. Cependant, selon P. Chantraine, c'est une déformation ou une faute. Quoi qu'il en soit, le bref compte-rendu de lecture de cet ouvrage que donne Photios²⁵ ne permet pas de saisir le contexte dans lequel apparaissait ce mot.

(ἡ) μαργαρίς, -ίδος (λίθος) / margaris. Selon H. Rommel, ce terme est une forme abrégée de μαργαρίτις²⁶. Le terme apparaît dans les textes en prose de la deuxième sophistique pour désigner les perles, exactement comme μαργαρίτης. Il est accompagné de *lithos* chez Philostrate [2], mais est utilisé seul par Héliodore. Les *margarides* sont aussi des dattes blanches, arrondies comme des perles, originaires de la partie méridionale du monde habité : *hae breves, candidae, rotundae, acinis quam balanis similiores, quare et nomen a margaritis accipere* (Pline [15]). C'est la première apparition de ce terme en latin. Servius signale l'existence du mot dans cette langue, tout en signalant son origine grecque (*haec margaritis, quod Graecum est*). Le mot dut être rarement utilisé en latin pour désigner les perles, car la documentation qui a survécu n'en a préservé aucun exemple.

Sur *margaris* utilisé comme nom de personne, cf. *infra*, p. 331.

(ὁ) μαργαρίτης, -ου (λίθος) / margarita - margaritum. C'est le mot le plus fréquemment utilisé dans les documents grecs – exception faite de la plupart des papyrus²⁷ – et latins, à tel point qu'il est inutile d'en établir le catalogue. On le trouve dès l'apparition de la perle dans la documentation grecque et il est toujours aussi présent dans les derniers documents de la tradition. H. Rommel souligne avec raison que non seulement, c'est le mot utilisé par les « meilleurs auteurs », mais qu'il entre aussi dans

²⁴ Photios, *Bibliothèque*, texte édité et traduit par R. Henry, t. 1, Paris, 1991, p. 65 n. 3.

²⁵ Photios, *Bibl.* 62, 20b-21b (éd. Henry, t. 1, p. 61-63).

²⁶ Rommel 1683. *N.b.* : le rapprochement que Rommel établit entre les *margarides* de Pline et les *argellia* de Cosmas Indicopleustès, *T. C.* 11, 11, est infondé : les *argellia* sont des noix de coco.

²⁷ Les documents papyrologiques présentent plutôt des termes forgés sur la racine *pin-*. Cependant on trouve *margaritēs* dans les papyrus de magie (il faut donc nuancer le propos de Barbieri & Grilletto 779).

la langue vulgaire du papyrus de Stockholm. Il y a néanmoins une différence entre les usages latin et grec : alors que *margaritês* – auquel il faut ajouter les quelques mots de la même famille relevés dans cette section –, est, ou peu s’en faut, l’unique terme disponible (cf. Photius [1] : οἱ δὲ μαργαρίται σὺνηθες καὶ πολὺ ἐν τῇ χρήσει), le lexique latin possède d’autres ressources lexicales. H. Rommel signale aussi que, comme d’autres noms de roches, *μαργαρίτης* est utilisé comme adjectif, en association avec *λίθος*. En réalité, les occurrences sont rares : outre chez Androsthène de Thasos (Athénée [2] – avec la graphie *μαργαρίτις*), la forme *μαργαρίτης λίθος* ne se trouve que dans l’*Apocalypse* d’Enoch et chez Clément d’Alexandrie [1-§120]²⁸. Cette structure n’a pas d’équivalent en latin.

Une discussion sur le genre (féminin ou neutre) en latin est conduite par Flavius Sosipater [1; 2], un grammairien de la deuxième moitié du 4^e siècle *p.C.* Deux logiques sont à l’œuvre dans son argumentation. D’un côté se trouve le raisonnement « linguistique » et les transpositions de suffixes d’une langue à une autre. Sur cette base repose l’usage qui range *margarita* dans le genre féminin. À ceci s’oppose une logique qui prend en compte la nature de la perle : est-elle de nature animale – ce qui exclut le neutre – ou minérale ? Finalement, Flavius Sosipater considère que la perle est un minéral inerte et que le neutre convient mieux. Certes, la forme féminine est adoptée par des écrivains de bonne époque (« *der guten Zeit* »²⁹) mais, comme le signale H. Rommel, le neutre apparaît chez Varron (Flavius Sosipater [2] ; Varron [1]) – ce qui n’empêche pas le même Varron [2 & 3] d’utiliser aussi le féminin –. Le neutre est employé par Valgius Rufus, un ami d’Ovide (Flavius Sosipater [2]). On trouve encore la forme neutre chez Tacite, Pline le Jeune, Jérôme [1 ; 3 ; 4 ; 6] – auquel il arrive aussi d’utiliser la forme féminine ([5 & 7] – et, plus tardivement, chez Prudence [2]).

La perle, objet précieux produit par un animal, est une gemme très singulière. Aussi trouve-t-on parfois, opposés l’un à l’autre, les noms *margarita* et *gemma* : ce couple (il n’y a pas d’équivalent qui soit aussi clairement attesté en grec) place en vis-à-vis des objets à la fois semblables par leur caractère précieux³⁰ et dissemblables par leur origine. Les habitants de Taprobane tiennent en honneur les perles et les gemmes (*margaritae gemmaeque in honore* – Pline [4]) ; les perles et les gemmes se transmettent en héritage (*margaritae ... gemmaeque ad heredem ... transeunt* – Pline [14]). Certains textes juridiques établissent même une distinction minutieuse entre les termes *margarita* / *gemma* / *lapillus* : les gemmes sont *perlucidae* (translucides) ; les *lapilli* ne le sont pas ; quant aux perles, elles sont produites dans la mer (*Digeste* [4] - voir aussi *Digeste* [5] et Arnobe de Sicca : ... *gemmas lapillos margaritas ... compararent* ...). Cette opposition n’a cependant rien de systématique. Bien des auteurs, les poètes notamment, n’hésitent pas à évoquer la perle au moyen du nom *gemma* (*infra*, p. 57).

Remarque : l’adjectif *margaritatus*, tardif, est attesté une seule fois (Venance Fortunat, au sujet d’une *vitta* – bandeau – ornant la chevelure de la Vierge³¹).

²⁸ Sur le nom *λίθος* utilisé seul pour désigner la perle, cf. *infra*, p. 61.

²⁹ Rommel 1684.

³⁰ Dans d’autres contextes – par exemple dans des exposés sur les gemmes –, pierres précieuses et perles se trouvent toutes regroupées dans la même catégorie (voir, par exemple, Isidore de Séville [4 ; 6]).

³¹ Lewis & Short : « *margārītātus* : adorned with pearls (where the metre requires *margārītātus*). »

(ἡ) μαργαρίτις (λίθος). Cette forme³² se trouve chez Androsthène de Thasos (Athénée [2] – accompagné de λίθος) ; Posidippe de Pella (pour désigner non pas la perle, mais la nacre) ; Isidore de Charax (Athénée [4])³³. On trouve chez Philostrate [1 ; 3] le génitif μαργαρίτιδος – cette forme n’apparaît, d’après les vérifications faites dans le *Thesaurus linguae Graecae*, que chez cet auteur – . H. Rommel signale que ce suffixe féminin *-tis* est courant pour des substantifs désignant des roches³⁴.

(τὸ) μαργαρίσκον. Diminutif que l’on trouve chez le lexicographe Hésychius [1]. L’équivalent donné (πινακίσκον), est sans doute le diminutif de πίννα au sens de perle plutôt que de coquillage (voir ci-après)³⁵.

(τὸ) μαργαριτάριον. Diminutif pour lequel le dictionnaire *LSJ* donne le sens de : « small pearl ». Comme cette forme est attestée dans les papyrus de magie (Pap. [b1 ; b2] et d’autres papyrus alchimiques encore), H. Rommel considère qu’elle est vulgaire («volkstümlich») ³⁶. On la trouve également dans un passage du *Physiologos* [3] (dans ce texte, μαργαριτάριον est utilisé concurremment avec μαργαρίτης). À considérer la documentation, ce terme apparaît relativement tardivement. Dans le *Physiologos*, le diminutif semble désigner assez nettement des perles de très petit volume, celles que l’on trouve en abondance et, en tout état de cause, plus fréquemment que des grosses perles (γίνεται τὸ μαργαριτάριον εἰς πλῆθος)³⁷. Dans le papyrus de Stockholm (Pap.[b1]), les mots semblent, en revanche, être employés indifféremment.

(ὁ) μάργαρος / (τὸ) μάργαρον. Selon P. Chantraine, μάργαρος s’explique par une simplification et une dérivation inverse de μαργαρίτης (H. Rommel a une opinion différente, comme indiqué ci-dessous). Ce nom s’applique aussi à l’huître perlière, selon P. Chantraine, qui renvoie à Élien [2]³⁸. S’il est vrai que, dans ce texte, Élien ne fait pas une différence nette entre la recherche des perles et la pêche des coquillages (ὁ δὲ Ἰνδὸς μάργαρος ... λαμβάνεται τρόπῳ τοιῶδε), il se sert néanmoins sans équivoque d’un nom spécifique pour l’huître (κόγχης). Par conséquent, μάργαρος, à mon sens, ne désigne pas autre chose que la perle.

On ne détecte pas cette forme dans les sources littéraires avant le troisième quart du 2^e siècle *p.C.* (au neutre, chez Pausanias). Plus tard, on la trouve au masculin chez Élien [2], au neutre chez Philostrate [5]. Il n’y a pas de différence apparente entre les deux variantes. H. Rommel estime qu’il faut comparer le balancement entre masculin et neutre avec le doublet *margarita / margaritum* : le même genre de réflexion sur la nature animale ou minérale de la perle, que l’on a vu plus haut, a peut-être conduit à

³² Le dictionnaire *LSJ* ignore cette forme.

³³ Rommel 1683, ajoute des références tirées de G. Goetz, *Corpus glossariorum Latinorum*, vol. 2, Leipzig, 1888, p. 493, n° 40 et p. 519 n° 30. Les mots apparaissent en dehors de tout contexte.

³⁴ Rommel 1683 (cf. Pline, 37, 138 [*iritis*] ; 143 [*alabastritis*] ; 145 [*aromatitis*] ; 150 [*botryitis* et *bostrychitis*] *etc.*).

³⁵ Le dictionnaire *LSJ* semble en faire un diminutif de *pinax* et non de *pinê*.

³⁶ Rommel 1684.

³⁷ Ces perles sont, d’après ce texte, de la lumière « enroulée » autour des yeux du coquillage (cf. *infra*, p. 138), comparés à des petits bulbes (βολβίον est un diminutif de βολβός, « bulbe » ou « oignon »).

³⁸ P. Chantraine, *loc. cit. supra*, p. 40, n. 10.

l'apparition de la forme « artificielle » (« der kunstliche Form ») μάργαρον. Il se demande également si l'analogie avec des noms voisins (« Analogie mit ähnlichen Worten ») n'a pas joué un rôle : il donne l'exemple de la série ὄστρακον / ὄστρακίτης³⁹.

Élien [1 ; 2] utilise la forme ordinaire (μαργαρίτης) dans son premier exposé (la perle du golfe Arabo-Persique) et μάργαρος dans le deuxième (la perle de l'Inde, *i.e.* celle produite à *Perimoula*). H. Rommel semble sous-entendre – l'idée n'est pas explicitement affirmée – que cette forme est la plus proche du sanscrit (« kommen dem Sanskritwort am nächsten ») et qu'elle apparaît, quoique tardivement, chez cet auteur. On peut néanmoins douter que la source d'Élien transmette un terme utilisé localement. D'une part, comme on l'a vu, l'origine sanscrite est contestée⁴⁰. D'autre part, le reste de la documentation grecque ne confirme pas que μάργαρον serait lié aux perles de l'Inde : Procope [1] se sert de μάργαρον dans la légende de la fameuse perle – originaire du golfe Persique – de du roi sassanide Perozês⁴¹, un récit dont l'origine perse est ouvertement affirmée.

Le seul fait indubitable est que cette forme apparaît dans les textes tardifs, ce que H. Rommel a bien remarqué : voir Nonnos de Panopolis [3] ; *Anacreontea* ; Paul le Siléntaire ; Nonnos de Panopolis [8] ; Procope de Césarée [1 ; 2 ; 3 ; 4] (lequel utilise systématiquement ce nom) ; *Souda* [1] ; Tzetzes. Le scholiaste de Procope (Photios [1]) note que ce nom est utilisé chez les « bons auteurs » (εὖρηται γὰρ ὁ μάργαρος παρά τε Προκοπίῳ τῷ ῥήτορι καὶ ἄλλοις ἀξιολόγοις). Néanmoins, il se trouve aussi dans des papyrus (Pap.[b8])⁴². C'est sur cette racine qu'est formé le terme μαργαρογονία, un mot désignant toute théorie relative à l'origine de la perle (Tzetzes).

N.b. : le nom de personne *Margarus* est la seule attestation latine du terme (*infra*, p. 331).

(ἡ) μάργηλις. Cette forme ne se trouve que chez Philostrate [4]⁴³. Pour H. Rommel, c'est une tentative d'abrègement (« ein Versuch das Fremdwort mundgerechter zu machen ») qui évoque les adjectifs en –ηλός de certains auteurs atticisants.

(ἡ) πίνα. Le dictionnaire *LSJ* donne aussi la forme πίνη [« pearl »]. L'un des noms grecs donnés au coquillage perlier a été transféré à la perle⁴⁴ (cf. aussi ci-dessous, πινικόν). Ce terme, relativement peu fréquent, se trouve dans un papyrus d'Égypte daté de 156 *a.C.* (Pap.[a1])⁴⁵. Ce document est, à bien des égards, extrêmement précieux. En effet, en tant que source primaire très précisément datée, il montre que certains Grecs d'Égypte possédaient des perles auxquelles ils ne donnaient pas le nom courant *margaritês*. Il serait imprudent de se fonder sur cette seule particularité lexicale, pour

³⁹ Rommel 1683 et 1685.

⁴⁰ Il est cependant vrai que l'étude linguistique citée *supra*, p. 40, n. 13, ne prend en compte que la forme μαργαρίτης.

⁴¹ Perozês I^{er} / Fīrūz I^{er}, *regn.* 459-484 *p.C.*

⁴² Quelques références supplémentaires (papyrus de magie et textes tardifs) sont données par Rommel 1683.

⁴³ ἡ μάργηλις est un hapax d'après le *Thesaurus linguae Graecae*.

⁴⁴ Rommel 1684 l'a bien remarqué, mais il ne me semble pas qu'il convienne d'être trop précis en ce domaine (« ... insbesondere die Steckmuschel, die ab und zu auch Perlen enthält » [renvoi à Keller 558]).

⁴⁵ Le dictionnaire *LSJ* renvoie aussi au lexicographe byzantin Choeroboscus et à Hésychius (sans que l'on puisse savoir si ce dernier se réfère au coquillage ou à la perle).

supposer, par exemple, que les Grecs d'Égypte réservaient le nom *margaritês* aux perles d'une zone de production et *pina* à celle d'une autre origine. Πίνα pourrait être simplement une appellation locale, en usage en Égypte. Il est singulier que, quelques siècles plus tard (en 260 p.C.), à une époque où les perles de l'océan Indien étaient largement importées et où le nom *margaritês* était connu d'un bout à l'autre du monde méditerranéen, ce soit encore le terme πίνα qui apparaisse dans un autre papyrus égyptien : ἐνωτίων ζευγος ἔχον πείνας δέκα ὀλκῆς χωρὶς τῶν πεινῶν τετάρτων τριῶν⁴⁶ (Pap.[a3] ; voir aussi le Pap.[a2], daté de 213-217 p.C.⁴⁷ et [a9], daté du 3^e siècle p.C.).

Le nom πίνα se trouve dans quelques sources littéraires : Julien l'Arien⁴⁸ (le contexte du passage – soie, gemmes indiennes, « bombyx », *i.e.* soie – ne laisse guère de doute sur le sens du terme : perle, et non nacre) ; Hérodien [3] (πίνα : ἔστι δὲ ὄνομα λίθου ; « pierre » renvoie sans équivoque à la perle – cf. *infra*, p. 108). Sur le terme πινακίσκον, voir ci-dessus μαργαρίσκον.

Remarque : c'est à la suite d'un contresens que A. Barbieri et B. Grilletto soutiennent que Pline [9-§115] attribue le nom *pina* à la perle d'Acarnanie, par opposition à *margarita*, un terme qui vaudrait pour la perle « rare et précieuse » (*at in Acarnania quae vocatur pina gignit, quo apparet non uno conchae genere nasci*) : « è qui ricordata una diversa qualità di perla, chiamata pina, tipica della regione dell'Acarnania, e le cui caratteristiche non corrispondono a quella della margarita ». *Pina* est le nom du coquillage⁴⁹.

(τὸ) πινάριον. Le dictionnaire *LSJ* donne le sens de « nacre »⁵⁰. Cette interprétation est contestable. La plus ancienne attestation de ce nom – en réalité, elle est plutôt tardive – se trouve dans le papyrus de Stockholm (Pap. [b2] : λαβῶν τὰ πινάρια ἢ τὰ μαργαρί<ι>τάρια). Il ne fait guère de doute que πινάριον signifie « perle ». C'est l'opposition des deux termes qui a pu conduire certains lexicographes à donner au premier le sens de « nacre »⁵¹. En revanche, pour R. Halleux, πινάριον est un diminutif de πίνη, mot qui est un synonyme de *margaritês*⁵². Le nom πινάριον apparaît aussi dans un papyrus de 484 p.C. : Flavia Kartera reconnaît avoir reçu en paiement de son frère un certain nombre d'objets, dont un διάλιθος (*LSJ* : « set with precious stones ») composé

⁴⁶ Rommel 1684, omet le mot χωρὶς.

⁴⁷ Le terme πεινώτιον / πινώτιον, attesté dans le même papyrus, est composé à partir de *pina*. Le sens de ce suffixe est discuté. Barbieri & Grilletto 784 contestent l'interprétation de Preisigke et Chantraine, qui traduisent par boucle d'oreille (*LSJ* : « pearl ear-ring »). L'argumentation repose sur les points suivants : une boucle d'oreille de 52 perles, avec une pièce non identifiée au milieu, leur paraît étrange ; à cela s'ajoute qu'il manque la jumelle. Ils estiment donc que le suffixe –ῶτος, utilisé en grec post-classique et en langage parlé, signifie « orné de ; composé de » et ne désigne pas un pendant d'oreille – ils reconnaissent que le bijou mentionné par ce papyrus reste inconnu –. On peut toutefois objecter, d'une part, qu'un pendant à 52 (petites) perles est probablement une boucle d'oreille du type « panier » [*infra*, p. 292] ; d'autre part, que les perles ayant une valeur intrinsèque et pouvant être démontées et remontées [*infra*, p. 253], un pendant d'oreille ne souffre pas nécessairement de l'absence de son double. Voir aussi Pap.[a8].

⁴⁸ On sait très peu de ce personnage, un théologien arien. Il fut vraisemblablement actif à Antioche dans la seconde moitié du 4^e siècle p.C. Il a été confondu, à tort, avec Julien d'Halicarnasse (cf. H. Lietzmann, *RE* 10.1, c. 22 s.v. « Iulianos 13 » et « Data.bnf », une ressource électronique de la Bibliothèque nationale de France).

⁴⁹ Barbieri & Grilletto 780. Du point de vue grammatical, l'antécédent de *quae* est *concha* et non *margarita* ; *gignit* est transitif ; le complément est sous-entendu. Par ailleurs, et surtout, si l'on suivait l'opinion de ces auteurs, le texte de Pline – qui veut souligner que diverses espèces de coquillages produisent des perles (*infra*, p. xx) – perdrait son sens. Enfin, le texte d'Origène (*supra*, p. xx) nous garantit la justesse de cette interprétation.

⁵⁰ « piece of mother-of-pearl (cf. πίνη), *PHolm.3*, 12, *PSI* 3,183, 5. »

⁵¹ Cf. Lagercrantz cité par Rommel 1684 (H. Rommel préfère le sens « perle »).

⁵² Halleux 185 n. 10.

de διαφόρων ὑακ[ιθίν]ων καὶ πιναρίων, d'une valeur de 35 *nomismatia*. Qu'il s'agisse de perles ne fait aucun doute⁵³. On peut se demander si *pinarion* ne désigne pas, au moins dans le premier cas, un certain type de perle, par opposition à *margaritês*⁵⁴. Il ne serait pas absurde que dans l'Égypte hellénophone le lexique se soit enrichi un peu, comme cela s'est produit dans le vocabulaire latin. Le suffixe diminutif pourrait convenir à des perles de moindre volume, ou de moindre qualité (voir aussi Pap.[a6] de 108 p.C. et [a10] de 48 p.C.).

Contrairement à ce que semble vouloir dire E. Dubois-Pélerin, à ma connaissance, le nom *pinaria* n'existe pas en latin (« Certaines de ces perles fines pourraient être des perles de fleuve, comme celles composant les boucles d'oreilles de la Casa del Menandro, du type appelé *pinaria* mentionné par Pline [9-§115] »⁵⁵).

(τὸ) πινικόν. Comme les deux termes précédents, ce nom est en rapport avec un des substantifs grecs utilisés pour désigner le coquillage perlier (πίνη). L'auteur du *Périple de la mer Érythrée* (*P.m.E.* [2 ; 4 ; 5 ; 6]) désigne presque constamment la perle sous ce nom. Un adjectif dérivé de ce terme désigne l'huître perlière : τοῦ πινικίου κόγχου (*P.m.E.*[1] – *supra*, p. 29). L'auteur du *Périple* emploie une seule fois le terme banal μαργαρίτης (*P.m.E.*[3,]) sans qu'il soit possible de déceler de différence de sens. En effet, dans l'un ou l'autre cas, « the pearls in question were undoubtedly the superior, oriental kind⁵⁶. » Il serait donc imprudent de vouloir associer à l'un ou l'autre des noms l'expression d'une qualité ou d'une origine. On n'est pas très surpris de voir Ptolémée se servir du même mot pour signaler la pêche de la perle dans l'Inde du sud-ouest (κολύμβησις πινικοῦ). En effet, Marin de Tyr et Ptolémée empruntent certaines de leurs informations sur cette partie du monde aux *emporoi* d'Alexandrie. Ce n'est d'ailleurs qu'une des nombreuses correspondances entre le *Périple de la mer Érythrée* et la *Géographie* de Ptolémée. Cette coïncidence semble montrer qu'à Alexandrie, en particulier dans le milieu des marchands hellénophones des 1^{er} – 2^e siècles p.C., πινικόν devait prévaloir sur μαργαρίτης.

physema / φύσημα. Dans son grand exposé dévolu à l'origine de la perle (*infra*, p. 94), Pline [9-§108] signale la production accidentelle, par le coquillage, de *physemata* :

⁵³ *Papiri greci e latini*, vol. 3, Firenze, 1914, n° 183 ; Rommel 1684. Rommel signale aussi un papyrus byzantin (sans autre précision) où il est question d'άλσιδία (*LSJ* : « chain ») πιναρωτὰ τρία ἐν μὲν αὐτῶν ὀλοπιναρον, ἕτερα δὲ δύο διάχρυσα (« drei Perlenhalsbänder, von denen eines lediglich aus Perlen besteht »). Barbieri & Grilletto 779 signalent aussi le mot ὀλοπιναρος (*P. Cairo Masp.* 340 B 30) ; ἀληθινόπεινος (*C.P.R.* 22, 6).

⁵⁴ Barbieri & Grilletto 779 disent, non sans raison : « L'uso della particella disgiuntiva chiarisce inequivocabilmente che i termini composti dal tema πιν non vanno intesi come sinonimi di μαργαρίτης, ma stanno ad indicare di conseguenza un tipo diverso di perla. ». Cependant si ce jugement est pertinent pour ce document, il ne paraît pas transférable au *Périple de la mer Érythrée* : on ne voit pas de différence de sens entre *pinikon* et *margaritês* (cf. ci-après, s.v.).

⁵⁵ Dubois-Pélerin 224. Non seulement Pline ne mentionne pas ce nom mais, de surcroît, il décrit dans ce passage des perles marines et non des perles d'eau douce.

⁵⁶ Rommel 1683, rejette à juste titre les traductions du genre « byssus ». De même Donkin 81-83 (à qui est due la citation en anglais), refuse, de façon convaincante, le commentaire de B. Laufer, selon lequel *pinikon* désignerait le byssus produit par *Pinna spp* et filé dans différentes régions de l'Orient, « adding the suggestion that 'the same people who were engaged in the business of the pearl-fishery in the Persian Gulf and around Ceylon also hit upon the idea of making the best possible use of the by-product of the filaments. The technique of byssus textiles grew as side issue of the pearl industry. This at least overstates the possible connection, for *Pinna spp.* are not the source of fine pearl, but rather *Pinctada spp.* »

... *quae vocant physemata efficere, specie modo inani inflata sine corpore ; hos esse concharum abortus*. Le terme est d'origine grecque : φύσημα signifie, « souffle » ou « bouillonnement » (*LSJ* : « that which is blown or produced by blowing »). Comme dans le cas de l'*elenchus*, on ignore de quelle source grecque Pline tire cette information. Au demeurant, rien ne prouve que cette donnée provienne d'une source écrite. Il pourrait s'agir d'une appellation « commerciale », originaire du milieu de ceux qui fournissent le marché romain, à savoir les *emporoi* d'Alexandrie, en usage au temps de Pline.

Origène [1-§7], qui rapporte le même terme, et Pline diffèrent un peu dans l'explication des causes du phénomène. Pour le premier, ce à quoi travaillait le coquillage, à savoir former une perle pleine (τὴν πλήρωσιν οὗ κύει λίθου), est interrompu par un éclair. L'animal dissout alors (σκορπίζει - *LSJ* : « disintegrate, scatter, disperse ») et disperse (διαχεῖ) ce qu'il a fait. Pline, quant à lui, se réfère à une interruption du processus provoquée par le tonnerre. Par ailleurs, il exprime différemment les effets de ce bruit fracassant : la perle en formation est comprimée violemment par le coquillage qui s'est refermé, effrayé (*pavidas ac repente compressas*). Il en résulte que la perle en « gestation » présente des creux et des bosses.

Quoi qu'il en soit de ces différences, il faut certainement reconnaître dans le *physêma* ce qui est appelé aujourd'hui « soufflure », un blister un peu particulier (*supra*, p. 22) : les deux textes évoquent très clairement un produit nacré plus ou moins creux à l'intérieur. Le « bouillonnement » qu'évoque le mot φύσημα laisse entendre que l'objet a cette forme irrégulière – baroque, dirait-on aujourd'hui – caractéristique des soufflures. Bien que le *physêma* soit le résultat, d'après les théories antiques sur l'origine de la perle, d'un accident qui interrompt le processus normal, il ne semble pas que cette perle « avortée » soit disqualifiée. Le texte de Pline semble classer les *physêmata* au nombre des objets qui entrent dans les échanges et la consommation. Cependant l'usage nous en est mal connu.

Solin [2], qui généralement paraphrase Pline, s'écarte ici de sa source : *si repente micaverit coruscatio, intempestivo metu conprimuntur clausaeque subita formidine vitia contrahunt abortiva : aut enim perparvuli fiunt scrupuli aut inanes*. Le processus causé par la terreur de l'huître, effrayée par le tonnerre, est bien un « avortement », mais le résultat en est bien différent. Au lieu d'une soufflure (Solin n'utilise nulle part le terme *physema*, tout comme, au demeurant, il ignore les *tympana* et les *elenchi*), l'huître produit des perles minuscules ou sans valeur. Aucune raison apparente n'explique cette divergence d'interprétation et la disparition du nom *physêma*.

tympania. Le nom est très peu attesté dans la documentation, celle-ci étant d'ailleurs exclusivement latine, alors que le nom est d'origine grecque (τύμπανιον, diminutif de τύμπανον). Le mot *tympanion*, comme *elenchus* et *physêma*, dénote sans doute un marché romain approvisionné par des fournisseurs hellénophones (les *emporoi* d'Alexandrie, et/ou les revendeurs au détail de Méditerranée orientale). Quoi qu'il en soit, il s'agit de perles en forme de « petit tambourin » (il ne s'impose pas que les

tympania soient de grosses perles, contrairement à ce qu'affirme H. Rommel⁵⁷). Comme l'explique Pline [9-§109], elles sont sphériques sur une face et aplatie sur l'autre, qui est, pour ainsi dire, arasée (*una tantum est facies et ab ea rotunditas, aversis planities, ob id tympania nominantur*). *Una facies* signifie par conséquent que ces perles possèdent seulement une face utilisable, celle qui est partiellement sphérique et qui seule mérite d'être exposée. L'autre, *a contrario*, sera cachée, quel que soit l'objet qui reçoit la perle. Cela paraît évident, à considérer le seul exemple d'utilisation qui nous soit connu : une parure de *mamillare* (*ornamentum mamillatum* – cf. *infra*, p. 309) comprenant 34 *cylindri* et 34 *tympania* (*Digeste* [6]) : ces perles, fixées sur une pièce vestimentaire, devaient évidemment présenter leur face bombée.

En théorie, les perles du type *tympania* peuvent avoir cette forme soit naturellement, soit à la suite d'une opération de sciage. Selon les cas, il faut reconnaître soit une perle véritable ayant cette forme particulière (une perle « bouton »), soit un « blister » découpé de la coquille (le cas la perle énorme de Cléopâtre, sciée en deux pour donner deux *tympania*⁵⁸ reste trop exceptionnel pour retenir l'attention). Le texte de Pline, le seul à donner quelques détails, oriente plutôt vers la deuxième option. En effet, il considère les *tympania* comme des *margaritae* qui ont séjourné trop longtemps dans le coquillage : le grossissement finit par provoquer l'adhésion des perles à la coquille, si bien qu'il il faut les détacher à la lime (*nec his evelli queunt nisi lima*).



Fig. 24 – perles-bouton (de culture : Tahiti)

unio. Le terme, masculin ou féminin, est d'origine latine et désigne, assez souvent, de grosses et belles perles. On s'est demandé si *ūnio* (perle) devait être apparenté à *ūnio* (sorte d'oignon). H. Rommel préfère suivre l'avis de ceux qui rejettent ce rapprochement étymologique. Par conséquent, il faut, au sujet de l'origine de ce mot, adopter l'explication que les Romains eux-mêmes avaient donnée (cf. ci-après)⁵⁹.

Pline [9-§112] nous donne d'importants renseignements sur ce nom. Il est spécifiquement latin par opposition à *margarita* : ... *unde nomen unionum Romanae scilicet inposuere deliciae*. Aelius Stilo, cité par Pline [9-§123], fait remonter l'invention de ce vocable à l'époque de la guerre de Jugurtha (*infra*, p. 317)⁶⁰. Pline associe l'apparition du nom aux désordres d'une partie de la société romaine, prise d'un

⁵⁷ Rommel 1685.

⁵⁸ Ce nom, donné par moi-même, n'est pas présent dans la documentation (par exemple, Pline [9-§121]).

⁵⁹ Rommel 1685. Noter que le terme « union » a survécu jusqu'à l'époque moderne (cf., par exemple, de Boot, *infra*, p. 250).

⁶⁰ Bien que, d'après Pline, ce nom soit né au commencement du 1^{er} siècle *a.C.*, il n'est pas attesté dans la documentation écrite, littéraire ou épigraphique, avant le 1^{er} siècle *p.C.* Cicéron, seul auteur qui aurait pu faire écho à cette nouvelle tendance, emploie constamment le terme *margarita*.

goût croissant pour les agréments de la vie (*deliciae*). Ce jugement critique a l'avantage de donner des informations sans le vouloir. On en déduit, en effet, que l'apparition du terme *unio* accompagne (*cum*) l'évolution du marché ; qu'elle se manifeste à une époque où s'établit une demande de perles plus grosses et plus belles que les autres, « uniques » (*unionum nomen inponi cum maxime grandibus margaritis*)⁶¹. La genèse du nom latin est, à cet égard, totalement différente de celle de *margaritês* : ce nom, vernaculaire, avait été recueilli par les compagnons d'Alexandre à titre d'information ethnographique et géographique, à une époque où le marché méditerranéen n'existait pas.

L'étymologie d'*unio* – la perle « unique⁶² » – concentre toute une série d'explications qui se complètent plus ou moins bien. Pour Solin [2], on dit *unio* parce que deux perles ne peuvent se développer ensemble dans le coquillage (*numquam duo simul reperiuntur*). Veut-il dire qu'étant seule à être « nourrie » (*infra*, p. 143), une perle prospère et devient plus grosse et plus belle ? Il ne l'affirme pas explicitement. Ammien Marcellin [2], un peu mieux informé, sait que l'on peut trouver plusieurs perles dans un seul coquillage. Quand, toutefois, l'huître n'en produit qu'une seule, laquelle est donc plus belle, elle porte le nom *unio* (*uniones ideo sic appellatas quod evisceratae conchulae singulas aliquotiens pariunt sed majores*). Ceux qui étaient encore mieux renseignés (ainsi les informateurs anonymes d'Élien [1]) savaient qu'en réalité, il n'y a pas de rapport entre l'unicité et le volume de la perle – on peut trouver dans le coquillage une perle unique, mais petite –, pas plus qu'il n'y en a entre la grosseur de l'huître et celle de son produit.

Ces explications étymologiques, fondées sur la genèse de la perle, diffèrent nettement de celle de Pline [9-§112], qui prend en compte l'usage de la perle, autrement dit la consommation : on appelle, dit-il, *uniones* les perles qui réunissent les qualités recherchées (sur les qualités de la belle perle, cf. *supra*, p. 76), car il est difficile d'en trouver deux qui se ressemblent, autrement dit qui puissent être appariés : ... *nulli duo reperiantur indiscreti : unde nomen unionum*. Pline devait penser, *a contrario*, que les perles petites et irrégulières, plus courantes, s'assemblent plus facilement. Des commentateurs ont proposé de rapprocher *unio* de notre terme « solitaire⁶³ », bien que, *stricto sensu*, ce nom ne s'applique qu'aux diamants taillés et montés seuls (généralement sur une bague).

L'*unio* était, par excellence, la perle qui gagnait à être portée en pendant d'oreille, soit seule, soit par groupe de deux ou trois (par exemple, Suétone [10] ; *Epistola Alexandri* [3] ; scholies du pseudo-Acron [2] ; Sénèque [5] et *infra*, p. 296).

⁶¹ Apparemment, les Grecs n'ont pas cherché à donner une traduction d'*unio*. Si une transposition avait été faite, on en garderait probablement une trace dans l'exposé détaillé d'Origène [1]. On trouve, dans l'*Apocalypse* de Jean, l'expression « perle unique » (chaque porte de la Jérusalem messianique est une perle unique : εἰς ἕκαστος τῶν πύλων ἦν ἐξ ἐνός μαργαρίτου – N. T. [6]). Il est douteux que ce soit l'équivalent grec d'*unio*.

⁶² Des appellations similaires se trouvent en arabe. L'une des plus célèbres perles de l'époque médiévale islamique portait le nom al-Yatīma (= l'« unique ») ; une autre portait le nom Farīda (également : « unique »). Al-Biruni expliquait que le coquillage qui avait engendré al-Yatīma avait disparu avant d'avoir pu engendrer une perle sœur (cf. A. Shalem, « Jewels and journeys : the case of the medieval gemstone called al-Yatīma », G. Necipoğlu (éd.), *Muqarnas. An annual on the visual culture of the Islamic world*, vol. 14, Leiden, 1997, p. 42-43). Cf. aussi Donkin 90 : « The sense of *unio*, "unmatchable", is also found (...) in Persian 'yakka' ».

⁶³ A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 2001 (rééd.), s.v. « unio » ; Babelon 1595 propose, de son côté : « les sans pareilles ».

Bien évidemment, les boucles d'oreilles de Cléopâtre s'imposent ici à notre mémoire. Ses deux *uniones*, qui demeurèrent sans rivales, furent, d'une certaine manière, les plus « uniques » de toutes les « uniques » (*maxime singulare illud et vere unicum naturae opus* – Pline [9-§121])⁶⁴.

En conséquence de quoi, le nom *unio* véhicule avec lui de fortes connotations : cette perle caractérise un certain niveau de richesse et un certain goût du luxe. Entre autres exemples, ce sont des *uniones* que boit, dissoutes dans du vinaigre, Clodius, le fils de l'acteur Aesopus (Pline [9 -§122] : *id fecerat Romae in unionibus magnae taxationis Clodius*) ; les deux perles exceptionnelles offertes à l'épouse de Sévère Alexandre sont des *uniones* (*SHA* [3] : *cum quidam legatus uniones duo uxori ejus per ipsum obtulisset*). D'une manière générale, l'*unio* est une perle qui ne peut être ordinaire, ou médiocre. C'est la raison pour laquelle, dans la documentation disponible, jamais la perle de Bretagne – laquelle, cependant, n'est pas repoussante – n'est appelée *unio* (la question ne se pose même pas pour les perles de Méditerranée). Ce nom, explicitement ou implicitement, est indissociable des perles de l'océan Indien.

En réalité, le lexique est loin d'être aussi simplement organisé. H. Rommel avait bien vu que Pline lui-même, qui différencie *margarita* et *unio*, utilise pourtant indifféremment ces deux mots⁶⁵. Entre autres exemples, Pline [9-§111], achevant la description de la production des perles dans les pêcheries de l'Inde du Sud (*infra*, p. 168) écrit : ... *nucleos quosdam corporum, hoc est uniones* (= perle en général), *decidere in ima*. L'équivalence est encore plus visible dans cet autre passage, où Pline [24] évoque les sacs de perles (*margarita*) que les femmes romaines portent autour du cou. Ainsi la nuit pourront-elles rêver de leurs perles (*unio*) : ... *in secreto margaritarum sacculi e collo dominarum auro pendeant ut in somno quoque unionum conscientia adsit*. Les deux mots se suivent, se référant à la même réalité. D'autres textes littéraires, postérieurs à Pline, montrent qu'*unio* et *margarita* ne présentent pas une différence sémantique nette. H. Rommel cite l'exemple de Suétone [8]. On peut ajouter, pour varier les exemples, Quintilien [2] : il me paraît douteux qu'une poche de 400 *uniones* contiennent des perles de gros volume (à titre de comparaison, cf. le collier achéménide du musée du Louvre est composé de 400 à 500 perles – *infra* p. 275). Quintilien (qui, au demeurant, ne cherche pas à être réaliste en proposant ce sujet d'exercice de rhétorique) doit évoquer des perles en général.

Enfin, l'*unio* n'est pas nécessairement la perle qui occupe le sommet de la hiérarchie. Il est douteux que les *uniones* que les femmes « pauvres » (*pauperes* - cf. *infra*, p. 324) veulent porter pour afficher en public une certaine position (*lictorem feminae in publico unionem esse dictitantes*) soient de grosses et parfaites perles (Pline [9- §114])⁶⁶. Il arrive inversement que les perles les plus magnifiques, celles qui sont au sommet de l'échelle des prix, soient appelées simplement *margaritae* (cf. Pline [9-§106]). Lollia Paulina, que Pline [9-§117] a personnellement vue, était couverte de 40

⁶⁴ Assez paradoxalement, ce qui rendait ces *uniones* plus « uniques » que toutes les autres était ... leur dualité : que la nature ait produit deux perles à la fois merveilleuses et jumelles (*unionis ejus parem*) était – et véritablement est – inouï.

⁶⁵ Rommel 1685 : « ...vielfach abwechselnd mit *margarita* verwendet wird ... »

⁶⁶ Sur les *uniones* qui semblent être de simples *margaritae*, cf. aussi *Digeste* [1] ; Pline [9-§109] ; Solin [2] ; Suétone [8].

millions de sesterces en émeraudes et *margaritae* (*vidi smaragdis margaritisque opertam*). Suétone [5] utilise également ce terme à propos des perles de très grand prix (*pretiosissima margarita*), que Caligula consomme, dissoutes dans du vinaigre. En somme, à moins que le contexte ne le précise clairement, il arrive plus d'une fois qu'*unio* signifie banalement « perle »⁶⁷.

Restent les documents dans lesquels, comme le signale H. Rommel, *unio* et *margarita*, placés côte à côte, doivent très certainement être différenciés. Ainsi, une dédicace (Ep.[a1]) mentionne un *basilium* arborant une *unio* et six *margarita* (*item ornamenta in basilio unio et margarita n. VI*). Jérôme [1] parle du Gange/*Phison*, charriant du Paradis les perles blanches et les *uniones* dont rêvent les femmes de condition (*margarita candentia et uniones quibus nobilium feminarum ardet ambitio*). L'un des textes de la tradition relative à Alexandre décrit en ces termes le palais de Poros : *thalami quoque atque cubilia omnia margaritis, unionibus et carbunculis ornata erant* (*Epistola Alexandri* [1]). Dans ces exemples, il est certain que, par opposition aux *margaritae*, plus ordinaires, plus petites, les *uniones* sont des perles supérieures, en volume et / ou en aspect (orient, couleur)⁶⁸. Il est, à cet égard, significatif que l'offrande comprenne une *unio* pour six *margaritae* ; que les *nobiles feminae* désirent des *uniones*, comme si les *margaritae* étaient réservées à une clientèle plus ordinaire.

N.b. : alors que, sans doute pour des raisons métriques (*margārīta*), *margarita* est exceptionnellement utilisé en poésie (je n'ai relevé que l'exemple tardif d'Euchérie) *ūnio* fait quelques apparitions (Martial [5 ; 13] ; Phèdre [2 ; 3]). En réalité, comme on va le voir maintenant, les poètes de langue latine se sont tournés vers d'autres ressources lexicales pour évoquer la perle.

1.3 - Désigner (2) : noms plus rares, métaphores, périphrases etc.

Le répertoire des noms de la perle, comme on le voit, ne fut ni figé, ni limité. Comme on le perçoit aisément, cette plasticité est en relation directe avec le phénomène économique et social que représente cette gemme dans l'antiquité gréco-romaine. En d'autres mots, le lexique a évolué avec la consommation. La même diversité affecte les expressions plus rares.

Cette section est dévolue aux noms que l'on trouve le plus souvent dans la poésie, ainsi qu'à des désignations sous forme de métaphores, de périphrases ou de métonymies plus ou moins compliquées. À ce stade, on pourrait objecter, avec raison, que des mots ordinaires tels que *tympania* ou *physêma* sont déjà des métaphores ; que *unio* est loin d'être une désignation « simple ». Cependant, alors que ces termes ont vraisemblablement été en usage chez les acheteurs et les utilisateurs, ceux que j'examine ici appartiennent davantage à un certain niveau littéraire ; voire, certains

⁶⁷ Il faut donc se garder de convertir systématiquement *unio* en « perle parfaite » (cf., par exemple, Schiffer 46).

⁶⁸ Cf. Rommel 1696 (« grosse » / « kleine »). À titre de comparaison, les Portugais avaient donné le nom de « perolas » aux grosses perles, et de « aljoffar » (du nom du lieu de production [Julfar]) aux petites (Jan van Lindschoten, cité par Beguin Billecocq 92).

n'ont d'existence que littéraire. H. Rommel et R.A. Donkin ont accordé peu d'attention aux désignations, très variées, de cette catégorie⁶⁹.

*Baca (parfois *bacca*); *bacatus*. Comme le dit H. Rommel, cette désignation n'appartient qu'à la poésie, et particulièrement à la poésie de l'époque où la perle fut extraordinairement adulée à Rome. Le nom *baca* (Gaffiot : « fruit rond de n'importe quel arbre », « olive » ; Lewis & Short : « a small round fruit ») s'applique facilement à la perle, en raison de sa sphéricité naturelle⁷⁰, qui la distingue des autres gemmes – non taillées –. Néanmoins, ce nom n'est pas exclusivement réservé aux perles : il peut désigner des émeraudes (*virides bacas* [Prudence]) ou le corail polis (Pline [22] : *auctoritas bacarum ejus*). Ce sont donc des déterminations variées qui vont donner à *baca* le sens de « perle ».*

La plus élémentaire de celles-ci est l'apposition à *margarita* : *quo margaritam caram tibi, bacam Indicam ?* (Publilius Syrus). Cependant, l'on trouve d'autres procédés. Ainsi, Horace [4] met à tel point l'accent sur la sphéricité que l'on ne peut se méprendre: *quae rotundioribus / onusta bacis ambulet*. Parfois, l'auteur évoque la mer ou le coquillage, de sorte que toute ambiguïté est levée et que *baca* ne saurait être confondue avec une pierre terrestre⁷¹ : *concha baca maris* (*Append. Vergil.*[1]) ; *Nereia baca* (Claudien [4]) ; *baccam conchae rasisse* (Perse)⁷² etc. Une autre façon de faire comprendre que *baca* désigne la perle est d'indiquer qu'elle est utilisée comme pendant d'oreille. Dans la société romaine, la gloire des perles se manifestait souverainement au moyen de ce bijou (*infra*, p. 325), si bien que l'évocation n'est pas équivoque : *nitebant / auribus e geminis circum cava tempora bacae* (Ovide [3] et cf. également [4]). Un autre élément de détermination, enfin, est le contexte : quand *bacca* est associé à Clodius, fils d'Aesopus, dont l'histoire est connue de tous à Rome, le nom ne peut être compris autrement que comme « perle » (Horace [3]). Les scholiastes confirment cette signification métaphorique de *baca* (voir les scholies du pseudo-Acron [3] et le scholiaste de Perse).

C'est sans doute parce que *baca* s'applique à la perle que l'adjectif *bacatus* – dans l'expression *monile bacatum* – n'a pas, dans la littérature latine, d'autre signification que « confectionné avec des perles » (cf. Servius : *bacatum : ornatum margaritis*)⁷³. Cette expression apparaît pour la première fois chez Virgile, désignant le collier de perles, sans qu'il soit besoin d'autre détermination spécifique, c'est-à-dire de référence à la mer, à la blancheur etc. (voir aussi *Append. Verg.* [2] : *non niveo retinens bacata monilia collo*). Peut-être Virgile a-t-il inspiré Silius Italicus [1] (*bacatum induta monile*) et Ausone [2] (*colloque monile bacatum*). Un passage de *l'Histoire Auguste* fournit la seule attestation non poétique connue : *matronas autem regias contentas esse*

⁶⁹ Rommel 1686, relève brièvement *baca* et *concha*. R.A. Donkin, qui a accordé l'essentiel de son enquête à l'étymologie de *margaritès*, ne donne que des remarques négligeables (*bacca* : « used poetically » [Donkin 90]).

⁷⁰ Rommel 1686, cite un lexicographe (*Corp. Glossar. Lat.* vol. 6, s.v. « bacca ») donnant la définition suivante : *baccas appellant gemmas quae sunt in similitudinem baccae ut fructus pini rotundae*.

⁷¹ La confusion avec le corail est pratiquement impossible, s'agissant de textes qui appartiennent tous à une époque où la perle connaît, à Rome, un succès exceptionnel.

⁷² Cf. aussi Ausone [1], pour les perles de Bretagne (*albentes concharum germina bacas*).

⁷³ Voir aussi le *Thesaurus linguae Latinae*, s.v. « bacatus ». Les lexicographes donnent, pour synonyme de *bacatus* : *margaritatus* (cf. *Thes. ling. Lat.*, s.v. « margaritatus »).

debere uno (...) bacato monili (SHA [2]). Cette restriction des toilettes des femmes de la maison impériale a de très fortes chances de concerner les colliers de perles.

Calculus. Ce terme (« caillou, petite pierre ») est une variante de *lapillus* (cf. *infra*, s.v.). Un grammairien (Flavius Sosipater [1]) écrit que la perle est un « caillou » produit par un être vivant (*cum materia in qua margaritum nascitur animalis, ipse autem calculus qui nascitur inanimalis sit*), comparable aux « petites pierres » que l'on peut trouver dans la tête de certains poissons (*sicut in cerebris piscium lapilli quidam sunt* - cf. aussi Isidore de Séville [6]). Le nom *calculus* apparaît occasionnellement en poésie : *concharum calculus albens* (Prudence [1 ; 2]). Il est, comme on le voit, doublement explicité (blancheur et origine marine), ce qui ôte toute ambiguïté. En effet, *calculus* peut s'appliquer aussi aux gemmes que l'on tire de la terre (cf., par exemple, Tertullien [2] : *lapillos et calculos ejusdem terrae minutalia*).

Concha. Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, le nom *concha* est normalement celui du coquillage qui produit la perle. Cependant, par extension, il peut, parfois, désigner la perle – et occasionnellement la nacre⁷⁴ –. Ce glissement sémantique est bien perceptible dans l'épithète de la chienne « Perle » (*Margarita*), à laquelle un coquillage marin a donné son nom : ... *nomen mihi divitis undae / concha dedit* ... (Ep.[d1]). C'est sans doute par un processus analogue que, en grec, la perle a reçu le nom *pinikon*, à partir de *pina*.

Concha, au sens de perle, est presque exclusivement réservé à la poésie⁷⁵. Le contexte dirige le lecteur vers la bonne interprétation : des *conchae* qui coûtent des fortunes sont des perles, non des coquillages (*censibus aequantur conchae* - Manilius [4]). Dans d'autres cas, *concha* est accompagné de précisions : Properce [1] (*Indis conchis*) ; Tibulle [3] (*e Rubro lucida concha mari*) ; Ovide [1] (*lectaque diverso litore concha*) ; Ovide [4] (cf. *infra* : *lapillus*) ; Lygdamus (*quidve in Erythraeo legitur quae litore concha*) ; Lucain [1] (*Rubris / aequoribus custos pretiosae vipera conchae*⁷⁶) ; Claudien [1] (*rubra dabunt pretiosas aequora conchas*). Comme on le constate, le sens « perle » est dans la plupart des cas créé par l'association avec le nom « mer Érythrée ».

En dehors de la poésie, les occurrences sont rares. Le diminutif, certainement à valeur dépréciative, *conchula* (« petite perle », ou peut-être « perle médiocre », par opposition à celle de la mer Érythrée) apparaît chez Tertullien [6] (*una cujuslibet maris conchula, non dico de Rubro*). *Concha* apparaît dans un passage du juriste Sabinus (*Digeste* [4]), lequel utilise normalement *margarita* pour désigner les perles. Cependant, lorsqu'il insiste sur le caractère exceptionnel de la perle, qui est produite par une créature vivante, il utilise *concha* (*concha apud Rubrum mare et crescit et coalescit*). Pour cet auteur, semble-t-il, *concha* évoque la perle dans sa relation avec le coquillage – de la mer Érythrée – qui la produit ; *margarita* désigne plutôt la perle en tant qu'objet d'échange ou de consommation.

⁷⁴ Gury 419.

⁷⁵ Rommel 1685.

⁷⁶ La traduction de la C.U.F. (« coquille précieuse ») n'est pas satisfaisante. Selon un scholiaste, la « vipère » est un animal marin qui vit dans les huîtres perlières (Lucain, *La guerre civile*, éd. et traduit par A. Bourgery & M. Ponchont [vol. 2], Paris, 1929, p. 34, n. 3).

On trouve un autre couplage *concha / margarita* (Varron [3]), plus difficile à comprendre : « Aux yeux de l'ignorant, la *concha* passe quelquefois pour une perle (*margarita*), du verre pour de l'émeraude ». Si *concha* signifiait « coquillage », le texte ne serait guère compréhensible. En effet, il faut qu'il existe une ressemblance minimale entre la *concha* et la *margarita* pour que le parallèle avec le verre et l'émeraude ait du sens. Le sens « nacre » conviendrait mieux. *Concha* pourrait alors désigner un morceau de nacre ouvragé pour imiter une perle. Aucun document écrit ne vient confirmer cette interprétation, mais on a retrouvé des bijoux comprenant de la nacre façonnée comme des perles (*infra*, p. 292).

N.b. : aux textes mentionnés ci-dessus, J.-P. Cèbe ajoute les suivants, dans lesquels il estime que le mot *concha* désigne la perle. Je ne les ai pas introduits dans le corpus, considérant ce sens comme incertain⁷⁷ : a) Grattius Faliscus, *Cyneg.* 403 : certains conseillent d'attacher au cou des chiens malades des colliers formés de perles (?) sacrées (*jussere aut sacris conserta monilia conchis*) ; b) Ovide, *Amor.* 2, 11, 13, à propos de Corinne qui prend la mer : « Ce n'est point au milieu de l'Océan qu'on trouve les légers coquillages et les cailloux aux mille nuances (*tenuis conchas pictosque lapillos*) ; on ne les voit que dans les eaux transparentes du rivage. »

faba vitrea. « Fèves de verre » (Pétrone [2]). Les *realia* du contexte rendent la métaphore explicite : Scintilla montre ses *crotalia* (*infra*, p. 296) à Fortunata, épouse de Trimalcion ; elle les tire d'un petit sac qu'elle porte à son cou (sur ces sacs où l'on rangeait les précieuses perles, cf. Pline [24]). Ces mots, prononcés par l'époux de Scintilla, se veulent dépréciatifs : il veut sans doute abaisser ces magnifiques perles au rang de vulgaire pacotille (sur ce détail, *infra*, p. 265).

gemma / gemmans / gemmiferus. Ce nom – qui s'applique aux pierres précieuses – est utilisé pour désigner la perle plus souvent que ne l'affirme H. Rommel⁷⁸. Il est cependant vrai que *gemma* n'est employé en ce sens que dans certaines conditions.

D'un certain point de vue, la perle est une *gemma* au sens ordinaire, une pierre précieuse. C'est ce qu'affirme un dépositaire du savoir antique, Isidore de Séville [6] : la perle appartient à la catégorie des gemmes blanches (*margarita prima candidarum gemmarum*). *Gemma* peut donc signifier sans équivoque « perle », dès lors que le contexte, d'une façon ou d'une autre, dirige le lecteur dans cette direction⁷⁹. Les poètes sont les plus nombreux à utiliser ce nom. Ainsi Martial [12] mentionne-t-il une gemme blanche (*gemma alba* – cf. aussi [3 ; 4 ; 12]). Properce [2] parle d'une gemme produite par la mer Érythrée (*legitur Rubris gemma sub aequoribus*⁸⁰ – cf. aussi Tibulle [4] ; Manilius [2 ; 3] ; Sénèque [1] ; Claudien [4]). Claudien [7] évoque les gemmes qui naissent dans les algues (*ridebunt virides gemmis nascentibus algae*⁸¹). Les prosateurs,

⁷⁷ J.-P. Cèbe, « Le coquillage et la perle : (Varron, *Men.*, 382 Büch.) » *Ktèma* 1992 (17) 259-261.

⁷⁸ Rommel 1685 (« Gelegentlich ist auch unter *gemma* die Perle zu verstehen [Properz, Martial] »).

⁷⁹ En l'absence de ces indications, il est imprudent de traduire *gemma* par « perle » (comme le fait E. Littré, pour Pline, 37, 30).

⁸⁰ Properce [7] est incertain.

⁸¹ Bien que le corail puisse aussi être considéré comme une *gemma* (cf. Claudien [3]), il est douteux que ce soit le cas ici.

Ammien Marcellin [1 ; 2], Tacite ou Ambroise de Milan [2], emploient *gemma* seulement après avoir utilisé *margarita*. Les auteurs chrétiens ne sont pas en reste : cf. Apponius (*pretiosas roro oreque conceptas gemmas*) ; Julien d'Eclane (*gemmas de aquarum profundo*). Les éléments qui permettent de reconnaître, dans ces textes, la perle, sont hérités d'un savoir païen (elle est née d'une rosée précieuse ; il faut consentir des efforts pour aller chercher ces gemmes dans l'eau). À cela s'ajoute, en arrière-plan, la parabole évangélique de la belle perle. Le lecteur n'avait donc aucune difficulté à comprendre le sens véritable de *gemma*.

Le participe du verbe *gemma* (« être couvert de pierres précieuses »), associé au nom « rivage » et à la « mer d'Arabie » ne laisse évidemment aucun doute sur l'identité de la gemme en question (Manilius [4] : *gemma litora pontus*). Le même raisonnement vaut pour l'adjectif *gemmaferus* (Properce [5] : *freta gemmaferi findere classe maris* – cf. aussi [1 – 4]).

D'un autre point de vue, la perle, issue d'une créature vivante, n'est pas une gemme comme les autres. C'est pourquoi, comme l'explique Servius, le couple *gemma / margarita* marque une distinction entre les deux. Il est fréquemment attesté dans la documentation. C'est sans doute la fréquence de cette opposition qui conduisait H. Rommel à penser que *gemma* était peu utilisé au sens de perle. Voici quelques exemples de ce doublet : Cicéron [1] (*ullam gemmam aut margaritam*) ; Pline [4] (*margaritae gemmaeque in honore*) ; Florus (*cum gemmis et margaritis*) ; Julius Valerius [1] (*cujusque generis margaritarum atque gemmarum*). Il en existe des variantes : Jérôme [3] (*gemmae / uniones*) ; Claudien [5] (*gemmae / bacae*) ; Ausone [2] (*gemmae / monile baccatum*) ; Arnobe de Sicca (*gemmas lapillos margaritas*) ; Martial [8] *etc.*

germina. Le nom *germen* (« bourgeon, rejeton, progéniture, enfant ») est utilisé deux fois par Claudien [4 ; 10]. Seul le contexte permet de comprendre qu'il s'agit des perles. Dans un cas, le poète évoque les « rejetons » de la mer Érythrée (*Rubri germina cara maris* [10]) ; dans l'autre cas, comme le lecteur sait que Claudien décrit un vêtement de pourpre orné de perles, la périphrase compliquée (« la progéniture de la précieuse algue ») prend son sens (*divitis algae / germina flagrantis inter quae sivit harenas*⁸²). Ausone [1], son presque contemporain avait employé le même mot pour les perles de Bretagne, de façon plus explicite : *germina* est associé à *baca* et *conchae* (*albentes concharum germina bacas*). Cette appellation faisait écho à la conception, largement répandue, que la perle est le fruit d'une conception et qu'elle se développe à l'intérieur d'un coquillage-mère (*infra*, p. 142).

Glaucus / Proteus / Nereis. Ces mots composent la périphrase la plus longue de la poésie latine pour désigner la perle (Stace [1]) : les colliers indiens que cherchent Glaucus, Protée et les Néréides (*Inda monilia Glaucum / Proteaque atque omnem Nereida*) sont nécessairement des colliers de perles. C'est, en réalité, une variation sur le thème de la perle évoquée comme « tout ce que l'Indien trouve *etc.* » (cf. ci-dessous et Stace [2]). Les divinités marines ont simplement pris la place du plongeur indien.

⁸² Les « sables brûlants » évoquent naturellement le littoral de la mer Érythrée.

granum. Ce mot signifie littéralement : « grain, graine », parfois « pépin de figue ». Les attestations sont rares, relativement tardives et appartiennent à des textes chrétiens⁸³. Les précisions qui accompagnent *granum* ne laissent aucun doute quant à l'identification du sens : *Rubentis maris grana candentia* (Tertullien [7], qui les oppose aux gemmes de Scythie et de l'Inde) ; *auribus perforatis Rubri maris pretiosissima grana suspendere* (Jérôme [2]). *Granum* évoque probablement la sphéricité de la perle. La métaphore nous incite à penser à des petites perles, dont l'utilisation en bijouterie est prouvée par les découvertes archéologiques (*infra*, p. 292). Il est remarquable que l'équivalent grec de *granum* (κόκκος) soit attesté dans des conditions similaires : il apparaît dans des textes tardifs et chrétiens.

(ὀ) κόκκος. Le sens de ce nom est, comme le précédent, « graine ; pépin » (en particulier de la grenade, mais aussi du coquelicot ou du cône du pin). Les dictionnaires courants ne mentionnent pas l'utilisation métaphorique de ce mot pour la perle. Il est vrai qu'elle est rare et tardive. Une seule des deux occurrences qui me sont connues ne laisse aucune place au doute. En effet, chez Jean Chrysostome [9], κόκκος reprend *margaritês* de façon dépréciative : cette « graine » coûte des souffrances à de nombreux hommes (les producteurs, mais peut-être aussi ceux qui, dans l'Empire romain, contribuent à enrichir les riches acheteurs). Le texte de Julien l'Arien est moins clair : les Ἰνδικοὶ κόκκοι pourraient, théoriquement, être des pierres précieuses importées de l'Inde. Cependant, étant donné que l'auteur a cité, peu auparavant, les gemmes de l'Inde (λίθους Ἰνδικούς), j'ai tendance à penser que *kokkos* désigne, cette fois-ci, les perles. À supposer qu'il en soit ainsi, il n'y a aucune intention dépréciative. Il n'est pas exclu que, comme *granum*, κόκκος s'applique spécifiquement aux petites perles⁸⁴.

lapis. Ordinairement *lapis* désigne les pierres précieuses. Lorsque la perle est considérée comme matière inerte ou comme objet de consommation, elle est assimilable à une gemme. Le nom *lapis* peut alors lui être appliqué. Cependant, en raison des risques de confusion, seule la présence de certaines précisions garantit le sens de « perle ».

Dans certains cas, le nom apparaît en liaison avec *margarita*, qu'il reprend. Ainsi, au milieu de son exposé, après avoir utilisé plusieurs fois *margarita*, Solin [2] peut écrire sans risque d'ambiguïté : ... *ne fucentur lapides solis calore* (voir aussi Ammien Marcellin [2] : *restat ut super ortu lapidis hujus*). Lorsque *lapis* ne se substitue pas à *margarita* précédemment exprimé, le contexte est suffisamment précis pour que le référent « perle » soit perceptible. Les exemples sont tous issus de la poésie – *lapis* était, sans doute, adapté aux exigences métriques – : Silius [2] (*lucet in aure lapis Rubris advectus ab undis* – la mer Érythrée et la boucle d'oreille désignent la perle) ; Ovide [2] (*collo lapides Oriente petitos, / et quantos onus est aure tulisse duos* – le terme

⁸³ Le *T.L.L.* signale aussi Cyprien, *Hab. Virg.* 14 ; Isidore de Séville, *Orig.* 19, 31, 10.

⁸⁴ Rommel 1685, relève, dans un lexique latin (*Corpus glossar. Latin.* vol. 2, 209, 11 et 373, 4) la définition suivante : *uniones* : μαργαρίται μεγάλαι / μονόκοκκα. Ce dernier mot est quelque peu obscur. Le dictionnaire *LSJ* indique : « with a single grain, of pearls, *Gloss.*; also of onions, *ibid.* ». Il se peut que le terme doive être entendu par référence aux perles utilisées en bijouterie. Ainsi, on pourrait imaginer des pendants d'oreilles à *monokokkon* (*kokkos* unique et donc gros) qui se distingueraient de pendants d'oreilles fabriqués avec un amas de petites perles / *kokkoi* (cf. *infra*, p. 292, les boucles d'oreille du type « panier »).

« Orient » est flou mais la mention du pendent d'oreille à deux perles – *i.e.* des *crotalia* – est explicite – cf. aussi Martial [11]). Sénèque [2 ; 3] associe le nom *lapis* à la mer (par ex., *lapis eoa lectus in unda*). Manilius [4] procède de même (*censibus aequantur conchae, lapidumque nitore ...*). Ceci étant dit, le nom *lapillus* est plus fréquemment utilisé que *lapis*.

Remarque : le couplage *lapis / margarita* (cf. par exemple, Zénon de Vérone [1] : *nemo suas margaritas abscondit, nemo lapides pretiosos*) est l'équivalent de l'opposition *gemma / margarita*. Les choses sont moins claires quand *lapis* est opposé à *gemma* : *non lapis hanc gemmaeque juvant* (Tibulle [1]) ; *quid lapidum gemmarumque fulgor* (Sénèque [6]). Il est pratiquement certain que l'un des deux termes désigne la perle. D'une part, en effet, ces documents appartiennent à l'époque où règne une certaine fascination pour cet objet ; d'autre part, il est douteux que les termes fassent redondance. Il est en revanche difficile de déterminer lequel des deux noms signifiait « perle » dans l'esprit du lecteur (voir aussi Manilius [1]).

lapillus. Tout comme *lapis*, le nom *lapillus* désigne différentes sortes de pierres précieuses, dont la perle peut faire partie, sous certaines conditions. Comme précédemment, seul le contexte conduit, ou non, vers le sens de « perle »⁸⁵.

Le terme est bien attesté en poésie, offrant vraisemblablement un substitut intéressant, en termes de métrique, à *margarita*. On retrouve ici les moyens habituels de faire en sorte que la « petite pierre » soit comprise comme une *margarita*⁸⁶. Les poètes lui associent donc la mer Érythrée (*Erythraeis Thetidis lapillis* - Stace [3]) ou la mer Indienne, ainsi que les boucles d'oreilles, bijou emblématique (*caris aures onerate lapillis / quos legit in viridi decolor Indus aqua* - Ovide [1]). Ailleurs, on parle de la couleur blanche des « petites pierres », opposée à la couleur verte des émeraudes – celles-ci accompagnaient souvent la perle – (*niveos viridisque lapillos* - Horace [2]). Manilius fait allusion à la pierre qui resplendit dans la mer (*in aequore (...) perlucetis (...) lapillos* - Manilius [4]). Quant à Ovide [4], il évoque des *teretes lapillos*. Il est très probable que des petites pierres arrondies sont des perles. Si c'est le cas, le poète parvient ainsi à mentionner deux fois la perle⁸⁷ dans le même vers – une prouesse inégalée, à ma connaissance –. Martial, enfin, affectionne particulièrement ce nom. Les *lapilli*, originaires de la mer Érythrée ou de l'Inde, ou de couleur blanche désignent infailliblement, chez cet auteur, les perles (cf. Martial [2 ; 6 ; 7, 10] et très probablement [1] – voir aussi Dracontius, qui parle des pierres, blanches comme la neige, de la mer Érythrée).

Le succès de ce terme explique qu'il apparaisse encore dans la poésie tardive : *albus quem picei lapillus Indi* (Sidoine Apollinaire, jouant sur l'opposition des

⁸⁵ Il faut donc se garder de toute généralisation, telle que celle-ci : « Romans could obtain inferior pearls from the Red Sea, and pearls of very best quality from the Persian Gulf (Bahrein Islands), but their most abundant supplies (their famous *lapilli Indici*) came from India. » (Warmington 167).

⁸⁶ Toutefois, avec l'adjectif *eous* (oriental), on entre dans le domaine de l'équivoque : il n'est plus possible de déterminer si l'on a affaire à des pierres précieuses indiennes ou à des perles (ainsi Properce [3] : *nec minus Eois pectus variare lapillis*).

⁸⁷ Il a mentionné les *conchae* (au sens de « perle ») immédiatement avant. Fr. Gury a une autre interprétation : elle pense qu'il s'agit des coquillages et des cailloux polis qui plaisent aux jeunes filles (Gury 403, n. 26). Il me semble préférable, étant donné le contexte, de comprendre qu'il s'agit de véritables bijoux.

couleurs). Boèce a certainement des souvenirs de la culture païenne : *candidis miscens virides lapillos* (Boèce [4] et voir aussi [3]). On trouve également *lapillus* dans les textes en prose, comme substitut de *margarita* : *ex auribus insignes candore ac magnitudine lapilli* (Quinte-Curce [4] et voir aussi [2]). Sénèque le Rhéteur, contempteur de la dégradation des mœurs de son époque, y a probablement introduit une connotation de mépris (*ex alieno litore petitos lapillos*).

Le couple *lapillus / margarita* est analogue aux paires *lapis / margarita* et *gemma / margarita*. On le relève chez Tertullien [2] : la perle (produite par la *concha*) est bien différenciée des *lapilli* que produit la terre (cf. aussi Cyprien [2]). Quant au doublet *lapis / gemma*, il a pour variante *gemma / lapillus*, avec les mêmes ambiguïtés : *lapillus* peut désigner la perle (Lactance : ... *insignes lapillis et coloribus vestes vel distincta gemmis fulgentibus pocula...*), sans certitude néanmoins. En revanche, les *lapilli* que Dracontius oppose aux *gemmae* de l'Inde sont sans équivoque des perles.

munera. Les *munera maris* sont les « cadeaux » que « leur » mer offre aux Arabes et aux Indiens, enrichis par les perles qu'ils vendent aux Méditerranéens. Par un bel effet de symétrie, ces présents sont couplés aux cadeaux de la terre (*munera terrae*), très certainement les aromates et les pierres précieuses qui empruntent les mêmes circuits commerciaux (Horace [1]). Cette association de termes est comparable à celle de Pline [7], au sujet des seuls Arabes (... *vendentibus quae e mari aut silvis capiunt* ...).

λίθος⁸⁸. Ce nom est l'équivalent grec de *lapis*. Comme ce dernier, il doit être inséré dans un contexte précis pour désigner sans ambiguïté la perle. C'est le cas dans plusieurs documents qui décrivent la nature ou la formation de la perle : *μαργαρίτης* apparaît avant *λίθος* et rend donc le sens de ce dernier terme clair (cf., par exemple, Élien [1] : ... *λεῖον ἀποφῆναι τὸν λίθον* ... ; Origène [1 - §7]).

Si le nom *μαργαρίτης* n'a pas été énoncé auparavant, d'autres précisions clarifient le sens. Le pseudo-Lucien mentionne des *λίθους Ἐρυθραίας κατὰ τῶν λοβῶν* : la double précision (la pierre de la mer Érythrée accrochée à l'oreille) a un correspondant exact en latin (cf. Silius Italicus [2]). Par conséquent, les *λίθοις Ἰνδικαῖς* qui apparaissent quelques lignes plus bas désignent, cette fois-ci, les pierres précieuses importées de l'Inde. Nonnos de Panopolis [1 ; 3] utilise deux fois, en même position dans le vers, l'expression *Ἐρυθραίην λίθον Ἰνδῶν*. Dans un cas, la « pierre érythréenne des Indiens » est, de surcroît, qualifiée de « blanche » (*μαρμαρέην*). Aussi la périphrase est-elle encore moins équivoque.

Analogue au doublet *margarita / lapis*, le couple *μαργαρίτης / λίθος* apparaît dans la documentation grecque, mais beaucoup plus rarement que dans les textes latins : *N.T.* [5] (*λίθου τιμίου καὶ μαργαριτῶν*) ; Clément le Romain [1] (*λίθος τίμιος καὶ μαργαρίτης περίβλεπτος*) ; peut-être Procope [4].

pelagiae phalerae. Les phalères « marines » de la matrone (Publilius Syrus : *matrona ornata phaleris pelagiis*) ne peuvent être, étant donné l'époque ainsi que le

⁸⁸ Au sujet de *λίθος* accolé à *margaritēs* ou *margaris*, cf. *supra* ces mots.

contexte culturel et social, que des colliers de perles. Il est improbable qu'il s'agisse de corail.

ψῆφος. Les dictionnaires courants donnent les sens suivants : « petite pierre polie ; pierre précieuse » ; « a small round worn stone, pebble ». On peut considérer ce nom comme un équivalent approximatif de *lapillus*. Les quelques auteurs qui ont utilisé ψῆφος ont précédemment fait mention du nom *margaritês*, si bien que le sens ne fait pas problème. Ainsi Élien [2] l'emploie-t-il pour évoquer la perle obtenue après pourrissement des huîtres (voir aussi Pap.[b8]).

N.b. : pour le texte de Néarque (Strabon [2]), voir *infra*, p. 164.

Purgamenta. Cette périphrase se veut dépréciative (*purgamenta exaestuantis freti* - Quinte-Curce [2]). Le sens ne fait pas de doute – bien que cette façon de présenter la production des perles soit des plus fantaisistes – : le nom *margarita* précède de peu ; les « rejets de la mer Indienne » sont donc des perles⁸⁹.

quodque / quidquid etc. suivi d'une périphrase. Ces expressions compliquées n'apparaissent que dans la poésie. Le sens est rendu explicite au moyen de détails précis. Tantôt le poète fait allusion au plongeur à la mer de l'Inde ou orientale, grâce auquel la perle est produite : *quodque legit mersus pelagi scrutator Eoi* (Stace [2]) ; *quicquid Erythraea niger invenit Indus in alga* (Martial [9]) ; *quidquid Eois / Indus litoribus Rubra scrutatur in alga* (Claudien [8], qui probablement suit ses modèles littéraire et réussit la prouesse de regrouper les termes *eous / rubrum / Indus*). Tantôt l'allusion aux pendants d'oreilles et à la blancheur⁹⁰ oriente le lecteur directement vers la perle : *quidquid et a nivea grandius aure sonat* (Martial [8]).

spolia. Lucain [2] utilise l'expression *Rubri maris spolia* pour désigner les célèbres perles de Cléopâtre – avec une certaine exagération, car Lucain nous présente une Cléopâtre couverte de perles –. L'allusion à la reine et à la mer Érythrée suffit à donner le sens. Pour autant, la périphrase n'est pas très claire. Si Lucain veut dire que Cléopâtre a obtenu ses perles à la suite d'une guerre (*spolium* signifie ordinairement « dépouille guerrière ») avec une contrée productrice riveraine de la mer Érythrée, alors ce texte contredit celui de Pline (*infra*, p. 266). Plus probablement veut-il dire qu'elle a dépouillé la mer Érythrée de ses richesses, tant elle possède de perles⁹¹.

verruca. Le sens de cette métaphore dépréciative de Tertullien [2] est donné par le contexte : cette « verrue ronde et dure » (*dura et rotunda verruca*) est celle que produit un coquillage. D'autres éléments du contexte renforcent la tonalité négative : le

⁸⁹ On trouve chez Tacite, *Germ.* 45, l'équivalent septentrional de ces *purgamenta* : l'ambre (*sucinum*) est un rejet de l'océan, auquel la *luxuria* romaine a donné sa valeur (*diu quin etiam inter cetera ejectamenta maris jacebat, donec luxuria nostra dedit nomen*).

⁹⁰ Une hypallage me semble probable : la blancheur qualifie les pendants d'oreilles plutôt que celles-ci.

⁹¹ Comparer avec l'étrange ramassage de coquillages ordonné par Caligula (*infra*, p. 335) : « C'étaient, disait-il, les dépouilles de l'Océan (*spolia Oceani*) dont il fallait orner le Capitole et le palais des Césars. » (Suétone, *Calig.* 46).

coquillage produit des pustules : *pustulat* ; la perle est donc un défaut plus qu'un sujet de célébrité (*vitium magis ejus debet esse quam gloria*).

1.4 - Annexe : les désignations de la nacre

Comme l'indique A. Schramm, il n'y a pas de nom spécifique pour la nacre, ni en grec, ni en latin⁹². Cette pauvreté lexicale est à la mesure, probablement, d'une consommation faible en proportion de celle de la perle et d'une moindre valeur de la nacre. À cela s'ajoute que le nom du coquillage suffit généralement à nommer la matière que l'on tire de son enveloppe.

La première mention, très probable, vient de Posidippe de Pella. À une époque où la perle de la mer Érythrée n'est pas encore recherchée par les Grecs – elle est probablement ignorée de la plupart d'entre eux – le nom de la nacre, une « coquille perse » et celui de la perle (*margaritis*) se confondent : ἀλλὰ θαλάσσης / Περσικὸν αἰγιαλῶν ὄστρακον ἐνδέδεται, / οὔνομα μαργαρίτις. Bien plus tard, Pline [9-§109] évoque allusivement des fioles à parfums (*unguenta*), très certainement ornées de nacre (*infra*, p. 307). Le nom du coquillage (*concha*) désigne cette matière. La nacre dont Néron fit orner les murs de la *Domus Aurea* est appelée « coquillage (producteur de) perles » (*unionum concha* - Suétone [8]). Il est douteux que les perles aient été utilisées en plus de la nacre⁹³. Voir aussi le passage de Varron commenté *infra*, p. 264.

La seule mention grecque de la nacre qui remonte à l'époque romaine provient de Philon d'Alexandrie : c'est une « coquille précieuse » (ὄστράκοις πολυτελέσι). Dans la version grecque du livre d'Esther (la rédaction grecque remonte probablement à l'époque séleucide), la nacre qui décore les pavages du palais de Xerxès (Assuérus) à Suse est nommée πίνινος λίθος (A.T. [1]).

2 - Décrire et qualifier : le lexique des qualités et des défauts de la perle

Le corpus documentaire écrit recèle donc, comme on vient de le voir, une importante quantité de termes qui désignent la perle. La désignation est parfois une ébauche de description. Cependant, on trouvera dans les exposés les plus complets – en particulier les notices de Pline [9], Élien [1] ou Isidore de Charax (Athénée [4]) – une belle collection de qualificatifs et termes descriptifs. Il arrive aussi que les vers allusifs des poètes contiennent une indication sur la forme ou la couleur de la perle. Enfin, les textes laissés par les auteurs chrétiens sont loin d'être pauvres. En effet, l'interprétation de la parabole de la perle divine nécessite une glose des qualités de la perle matérielle. C'est pour cette raison que l'on doit à Origène, dans ses prolégomènes à l'explication du texte évangélique, une présentation admirable, qui offre le lexique le plus riche, supérieur même, de ce point de vue, à celui de Pline.

Comme il a déjà été dit, le relevé des termes que les Grecs et les Romains utilisèrent pour dire les qualités et les défauts de la perle a un intérêt qui dépasse la lexicographie. Ce catalogue permet de définir les critères du goût antique, qui

⁹² Schramm 868-869.

⁹³ Schramm 868 : « Hier ist also durch die Worte *unionum conchae* eindeutig ausgedrückt, dass man Perlmuschelschalen mit besonders grossen und schönen Perlen zur Wandausschmückung verwendet hat. »

probablement dut partiellement coïncider avec celui des consommateurs asiatiques : quel genre de perle recherchait-on ? Quels défauts, plus ou moins graves, pouvaient-ils l'affecter ? Quels étaient les fondements de la hiérarchie des perles offertes à la vente ? Ce lexique peut, dans certaines limites, être mis en relation avec la documentation archéologique, car il est certain que les perles retrouvées dans les fouilles ne sont pas de qualité égale. C'est surtout une source importante de renseignements pour comprendre la consommation gréco-romaine, beaucoup plus diversifiée qu'il n'y paraît. Comme on le verra plus loin, cet état de fait n'est pas sans conséquences sur une des questions les plus épineuses de cette étude, à savoir le prix des perles.

Remarques préliminaires. a) Les jugements de valeur dépourvus de tout élément d'information consistant (par exemple, les termes tels que « précieux » ou « belle » [πολυτίμητος, κάλλιστος, ἐπιτερπής ιδέσθαι *insignis, pretiosa etc.*]) n'ont pas été pris en compte dans cette section. b) Les termes relevés ont été regroupés autour des quatre catégories qui, aujourd'hui encore, servent à apprécier les perles (*supra*, p. 20 sqq).

2.1 - *Forme de la perle*

ἄρρυθμος. Cet adjectif signifie, littéralement, « mal proportionné » (Origène [1-§7]). L'aspect extérieur de la perle est irrégulier. Dans le langage actuel, on dirait que cette perle n'est pas symétrique, ou qu'elle est baroque. Origène, ou plus probablement le lapidaire qui est sa source, applique cet adjectif aux perles d'Acarnanie, de très basse qualité (ἄρρυθμοι καὶ τὸ σχῆμα). On peut raisonnablement en déduire que l'absence de régularité est un défaut qui peut affecter les perles en général.

ἐλίσσω. Ce verbe signifie « tourner ; faire tourner ; s'enrouler (au moyen) ». Il apparaît dans le *Physiologos* [3] (εἰλίσσεται). Ce verbe n'est pas un qualificatif à proprement parler. Cependant, il évoque le processus par lequel la perle acquiert sa forme sphérique, ce qui, vu le contexte, est une qualité.

enormis. Littéralement : « qui est contre la règle ; irrégulier » (Pline [9-§115]). Ce trait caractérise l'infériorité (*non laudati*) des perles d'Acarnanie. On peut le rapprocher de ἄρρυθμος.

εὐρυθμος. Cet adjectif est pratiquement l'antonyme de ἄρρυθμος et signifie « bien proportionné, harmonieux » (Origène [1-§7] : εὐρυθμον τὸν λίθον). Il s'applique – en association avec d'autres qualités – à la perle parfaite, laquelle ne peut provenir que de l'Orient (*i.e.* de la mer de l'Inde). L'équivalent contemporain serait : « symétrique ». Il est important de noter que, pour Origène, une perle bien proportionnée n'est pas nécessairement grosse. Des perles indiennes « nées » (c'est-à-dire, dans la pratique, pêchées) avant terme (ἠλιτόμηνος), d'un volume plus réduit, peuvent être bien proportionnées (εὐρυθμα) : cela compense ce défaut.

fastigatus. Littéralement : « qui se termine en pointe » (Pline [9-§113]). Cet adjectif décrit la forme particulière de la perle-goutte, ou *elenchos* (*fastigata longitudine*). *Fastigatus* a un sens voisin de *procerus* (cf. ci-après, *s.v.*).

flexuosus. Les dictionnaires courants donnent les traductions suivantes : « tortueux, sinueux » (Gaffiot) ; « full of turns or windings » (Lewis & Short). Cet adjectif qualifie les perles de la mer Érythrée qui ont été conçue avec la rosée du soir, moins pure que

celle du matin (Ammien Marcellin [2]). Elles présentent un défaut qui, sans doute, est l'aspect irrégulier de leur surface, donnant l'impression de sinuosités. Ammien Marcellin pense peut-être aux perles baroques.

κύκλος. Ce nom désigne « tout objet circulaire ». Héliodore évoque ainsi des perles qui forment un globe parfait (κύκλον τε ἀκριβῶς ἀπαρτιζόμεναι).

orbis. Le sens est identique à celui du mot précédent. Ce nom désigne, en association avec d'autres, une des qualités (*dos*) de la perle parfaite, qui vient de la mer Érythrée (Pline [9-§112]).

procerus. Cet adjectif définit la forme « plus allongée » de la perle-goutte, ou *elenchos* (*procerioribus sua gratia est* - Pline [9-§119] – cf. ci-dessus *fastigatus*). Le comparatif est l'indice d'une comparaison implicite avec les perles sphériques, qui représentent, en la matière, le canon.

rotundus. Cet adjectif signifiant « arrondi » décrit les perles sphériques (*rotundioribus bacis* - Horace [4]). Pline [9-§109] utilise le nom *rotunditas* pour décrire la sphéricité partielle des perles-tambourins, ou *tympania*. Que la *rotunditas* (alliée à la blancheur) soit l'une des plus importantes caractéristiques et qualités des perles est illustré par deux descriptions botaniques de Pline : la sphéricité de la racine du riz et de la graine du *lithospermus* (cf. *infra*, p. 68) leur vaut d'être comparées à la perle (Pline [17 ; 20]). Cf. aussi *infra*, *candidus*.

ῥυθμίζω. Littéralement : « disposer suivant un ordre régulier » (Philostrate [3]). Ce verbe décrit la forme régulière et parfaite que prend la perle artificiellement créée par le pêcheur. Étant donné que la perle est, dans cette version étrange de l'origine de la perle, une goutte de « sang blanc » sortant du corps du coquillage, la forme est sphérique.

teres. Ce mot (« arrondi, rond ») qualifie les perles engendrées par la rosée du matin (Ammien Marcellin [2]). Leur parfaite sphéricité est celle d'une goutte (*guttae matutini roris*). Ovide [4] utilise aussi cet adjectif (*teretes lapillos*).

στρογγύλος. Origène [1-§7] décrit, au moyen de cet adjectif (« rond, arrondi ») la sphéricité de la perle (ἐπίπαν δὲ σχῆμα ἔχει στρογγύλον), l'une des qualités de l'excellente perle indienne. Jean Chrysostome [2] applique aussi ce mot à la perle artificiellement créée par le pêcheur (une variante de Philostrate [3]).

σφαιροῦσθαι. Ce verbe dérive de σφαῖρα, « objet rond, balle, globe » (Tzetzes). Ce verbe définit la sphéricité de la perle. Il n'apparaît que dans ce texte tardif, avec des formes composées : εὐσφαίρων, pour les belles perles de l'océan Indien ; κακοσφαίρων, pour disqualifier la perle de Bretagne par rapport aux perles orientales.

N.b. : la très ancienne comparaison de la perle orientale avec un œil de poisson (Théophraste ; voir aussi Athénée [2] : μέγεθος δὲ ἠλίκων ἰχθύος ὀφθαλμὸς εὐμεγέθης) décrit non seulement la dimension de celle-ci, mais aussi, implicitement, sa silhouette (cf. aussi *infra*, *leukos*).

2.2 - Volume et poids

amplus. Martianus Capella utilise cet adjectif au comparatif pour qualifier les perles de Taprobane, plus grosses et donc plus remarquables que celle de l'Inde (*ampliores etiam margaritae sunt*).

βραχύς. Ce mot a diverses significations : « petit, médiocre », voire, « sans valeur » (Origène [1-§7]). Cet adjectif qualifie les perles – indiennes – dont le développement a été interrompu. Elles sont d'un volume réduit, mais ne sont pas nécessairement difformes (cf. *supra* : εὔρυθμος). Il est plausible que le même adjectif se réfère à la moindre valeur commerciale de ces perles.

debilis. Littéralement : « faible, infirme ». L'adjectif s'applique aux perles de la mer Indienne et du golfe Arabo-Persique dont le développement a été interrompu par un éclair qui a terrorisé le coquillage (Ammien Marcellin [2]). Le terme est vague et qualifie une qualité médiocre. Il est cependant vraisemblable qu'il signifie que la perle est de volume réduit.

grandis. L'un des qualificatifs de la grosse perle (Martial [13] ; Pline [3]). Voir aussi Pline [9-§108] (*si tempestive satientur, grandescere et partus*).

inanis et mots apparentés. L'adjectif signifie : « vide ». La perle « soufflure » (cf. *supra*, p. 22 : *physēmata*) présente, bien que ce défaut soit interne et non immédiatement visible, un aspect de « vide » ou de « creux », car elle manque de matière et donc de poids (*specie modo inani inflata sine corpore* - Pline [9-§108]). Solin [2] décrit à peu près la même chose (les perles « vides » résultent de l'interruption du processus de formation, le coquillage s'étant brusquement refermé sous l'effet de la terreur : *aut enim perparvuli fiunt scrupuli aut inanes*). Cependant il n'utilise pas le mot *physemata* – un nom peut-être devenu inintelligible à son public –. Ammien Marcellin [2] donne une interprétation différente : le verbe *inanesco* (« devenir vide ») est appliqué à l'huître. Celle-ci, effrayée par l'éclair, se referme et se « vide », autrement dit perd ce qu'elle a conçu (*conclusae vero saepissime metu fulgurum inanescunt*) : soit les perles sont petites (ci-dessus : *debilis*), soit elles s'échappent (*diffluunt*) du coquillage, comme lors d'une fausse-couche.

magnus et mots apparentés. Cette famille de mots est bien représentée, s'agissant d'évoquer la « grandeur », *i.e.* la grosseur, qui fait la majesté de la perle : voir, entre autres, Quinte-Curce [4] (*insignes candore ac magnitudine lapilli*) ; Ammien Marcellin [2] (*major*) ; Pline [9-§§112-113] (*magnitudo*). Cette famille de mots sert naturellement à qualifier les perles les plus énormes : Macrobe [2] (*monstruosae magnitudinis*, à propos des perles de Cléopâtre) ; Pline [9-§119] (*maximus*, pour les perles de Cléopâtre) ; Solin [2] (*maximas*, pour les perles de Taprobane).

μεγάζ et mots apparentés. L'équivalent grec de *magnus* est, de la même façon, bien attesté dans la documentation. Isidore de Charax (Athénée [4]) qualifie ainsi les perles qui se sont développées au fond de la mer, et non près de la surface : μεγάλην γεννᾶ μαργαρίτιν. Élien [1] indique que de grosses perles peuvent se trouver dans de petits coquillages (ἐν μικρᾷ μέγας ; cf. aussi pseudo-Macaire [7]). Pour Héliodore les perles magnifiques ont la grosseur d'une petite noix, peut-être une noisette (εἰς καρύου μικροῦ μέγεθος). La forme du superlatif, comme *maximus*, désigne les perles absolument exceptionnelles, par exemple celle qui symbolise le Christ (Origène [1-§7] : τῷ μεγέθει μέγιστον – cf. aussi Procope [1], au sujet de la perle de Perozès : μεγέθους ὑπερβολῆ). Lucien utilise l'adjectif composé ἰσομεγεθῶν (de même grosseur) pour des perles harmonieusement assemblées – dans un collier sans doute –. Isidore de Charax qualifie

les perles des meilleures saisons de pêche de μαργαρίτιν εὐμεγέθη. Voir aussi Théophraste.

μικρός. Cet adjectif est l'antonyme de μέγας. Élien [1] l'utilise pour préciser que l'on peut trouver, dans la mer Érythrée, de petites perles produites par de grosses huîtres (parfois une vingtaine dans un seul mollusque).

minimus. L'adjectif (« très petite ») s'oppose à *magnus* et définit peut-être la limite inférieure de la gamme des perles exportées de l'Orient. Quoi qu'il en soit, les perles orientales les plus mal « nourries » par l'huître sont minuscules (Ammien Marcellin [2]).

minutus. Ammien Marcellin [2] applique cet adjectif (signifiant « petit, menu ») aux petites perles, celles qui se trouvent, par deux ou par trois, dans un même coquillage (par opposition à l'*unio*, plus grosse et supérieure). Pline [9-§123] utilise ce qualificatif au sujet des perles, médiocres, qui arrivèrent les premières sur le marché romain (*infra*, p. 318) : *minutas et viles*. Les graines de la plante appelée *cacalia* sont comparées à de petites perles : *semen margaritis minutis simile* (Pline [19]).

parvus et mots apparentés. Équivalent latin de μικρός. Pline [9-§115-116] l'utilise à trois reprises pour qualifier l'infériorité des perles qui ne proviennent pas de l'Inde ou du golfe Arabo-Persique (par exemple : *in Britannia parvos atque decolores nasci certum est*). Solin [2] emploie l'adjectif composé *perparvuli* à propos des très petites perles orientales qui résultent d'un « avortement » du coquillage.

2.3 - Couleur

albus et mots apparentés. Cet adjectif signifiant « blanc mat », ou « clair », est moins utilisé que *candidus* : Martial [12] (*gemma alba*) ; Prudence (*calculus albens*) ; Servius (*margaritas albas*, par opposition aux autres gemmes, de couleurs variées [*diversi coloris*]) ; Sidoine Apollinaire (*albus lapillus*).

ἀνώμαλος. Littéralement : « non uni, inégal, irrégulier » (Origène [1-§7]). Cet adjectif qualifie la rosée qui nourrit les perles, mais il vaut évidemment aussi pour celles-ci. En effet, le liquide nourricier (*infra*, p. 131) transfère ses qualités et ses défauts à la perle qu'elle « alimente ». Une rosée de temps d'orage est trouble (ἀνώμαλου χειμερίου τε ... δρόσου). La perle produite n'a donc pas une couleur unie, mais présente des taches (ἀνώμαλος ne concerne donc pas la forme, à mon opinion).

ἄργυρος et mots apparentés. Le terme renvoie à la couleur de l'argent, ou à la couleur blanche (« d'un blanc brillant »⁹⁴). Les documents qui ont subsisté tendent à faire penser que ἄργυρος n'est pas identique à λευκός. Androsthène de Thasos (= Athénée [2]), l'un des premiers observateurs, distingue parfaitement la perle ἀργυροειδής (blanc à reflets argentés ?) de la perle qui a la blancheur d'un œil de poisson. Beaucoup plus tard, Origène [1-§7] définit avec une très grande précision les qualités chromatiques de l'excellente perle indienne : à sa blancheur s'ajoutent des nuances argentées, d'un vif éclat (ἀργύρω διαφανεῖ προσφερής). Cette expression tente sans doute d'expliquer que la beauté de la perle tient à cette subtile association de la couleur et de l'orient. Son propos est plus élaboré que celui d'Androsthène, lequel s'en

⁹⁴ Chantraine, s.v. « ἄργυρος ».

tient à de simples distinctions chromatiques. On notera que, selon Tzetzes, les cailloux qui, au contact de la coquille, deviendront des perles, sont naturellement argentés (ἀργυροχρόους) : le rôle du coquillage se limite à donner de l'éclat (*i.e.* leur orient) à ces derniers (διαυγέστεροι).

ἀγλός et mots apparentés. Ce terme évoque l'« obscurité », les « ténèbres » ou le « brouillard ». Il exprime le défaut d'une perle indienne qui n'a pas atteint son plein développement (Origène [1-§7]) : outre son volume réduit, elle a un peu de « brouillard ». Il doit s'agir à la fois d'un défaut de couleur – une blancheur brouillée – et d'un orient médiocre (ἀγλός τι ἔχοντα). Ce défaut peut être compensé par de jolies proportions (cf. *supra* : εὐρυθμός). L'adjectif dérivé du nom apparaît dans la partie allégorique du texte (τοὺς νεφώδεις οὐδὲ τοὺς ἀγλωδεις - Origène [1-§8]). On notera que ce qui est un défaut des mauvaises perles indiennes devient, dans cette section de l'exposé, le trait caractéristique des perles occidentales.

candidus et mots apparentés (« blanc éclatant ; blanc éblouissant »). Bien que les perles d'une autre couleur puissent être appréciées, les perles blanches de la mer Érythrée occupent le sommet de la hiérarchie. En raison de cette exquisite couleur (cf. Silius Italicus [2] : *miro candoris honore*), la perle appartenait au groupe des « gemmes » blanches⁹⁵. Les termes de cette famille sont bien représentés : Pline [9-§§107 ; 109 ; 112 ; 113] et [20] (*candor*) ; Quinte-Curce [4] (*candor*) ; Martial [3] (*candidiora*) ; Mécène (*percandidus*) ; Tertullien [1 ; 7] (*margarita candarent ; candentia*) ; Solin [2] (*candor*) ; Jérôme [1 ; 3] (*candens ; candor*) ; Claudien [5] (*candentibus*) ; Boèce [1 ; 4] (*candidus*) ; Cassiodore [2] (*candor*) ; Isidore de Séville [6] (*candidus*).

Dans l'évolution – ou la formation – de leur goût, les Gréco-Romains furent sensibles aux différentes nuances de blanc qu'offrent les perles – de choix –, comme l'affirme Pline [9-§113] (*in candore ipso magna differentia*). Celui-ci tente de les exprimer par le langage. Les perles de la mer Érythrée, *i.e.* du golfe Arabo-Persique, sont plus « claires » (*clarior*) que celles de l'Inde. Peut-être Pline veut-il évoquer une blancheur qui a plus d'éclat, ou de pureté (ce qui, en termes scientifiques, s'exprimerait avec le terme « albédo »). Quant aux perles de l'Inde, elles ont une blancheur qui rappelle celle de la pierre spéculaire⁹⁶ (mica, gypse, talc) : *in Indico specularium lapidum squamas adsimulant* (cf. ci-dessous : *exaluminatus*) : sans doute Pline pense-t-il aux nuances argentées que mentionne Origène, comme on l'a vu ci-dessus. C'est sans doute pour cette raison que, dans un procédé de fabrication de fausses perles, l'un des ingrédients est de la poudre de pierre spéculaire (σπεκκάριον – Pap.[b4]).

N.b. La blancheur et la sphéricité étant les caractéristique fondamentales de la perle, elles peuvent s'appliquer, par comparaison, à des végétaux : Pline [20] : *candicantibus margaritis* (les « perles » du *lithospermus*). Certaines dattes rondes et blanches avaient emprunté leur nom à la perle (cf. *supra*, *margaris*). Dans le même ordre d'idée, les dents de Zénobie passaient pour être blanches comme des perles (*SHA* [4] : *tantus candor in dentibus*).

⁹⁵ V. Naas, « *Omnia ergo meliora fuere, cum minor copia* », A. Rouveret, S. Dubel, V. Naas (edd), *Couleurs et matière dans l'antiquité. Textes, techniques, pratiques*, Paris, 2006, p. 204.

⁹⁶ Sur la pierre spéculaire, cf. Pline, 36, 160-161 ; *DAGR* 1038-1039, s.v. « fenestra » ; 934, s.v. « lapides ».

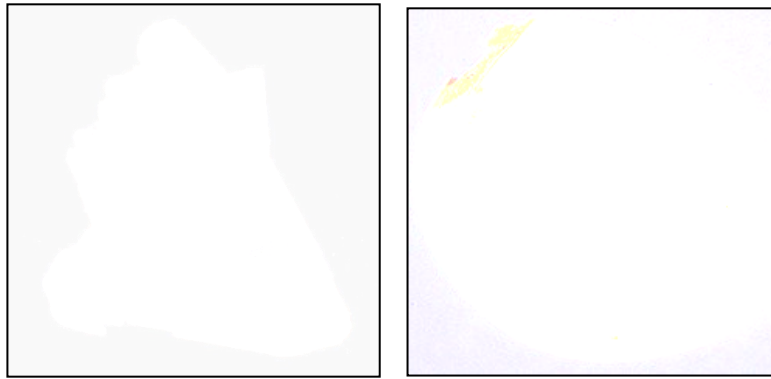


Fig. 25 – gypse –
Fig. 26 - graine de
lithospermus
(environ 3 mm de
diamètre)

δύσχρους. Littéralement : « d'une couleur désagréable ». Isidore de Charax (Athénée [4]) applique ce terme aux perles produites par des coquillages qui ont séjourné près de la surface de la mer. Un rapprochement avec Pline (cf. ci-après) indique que ces perles doivent être d'un blanc assombri, voire plus ou moins brunes. Ces perles sont, de toute façon, imparfaites, comme l'adjectif ἥσων (« inférieur ») qui accompagne δύσχρους le dit explicitement.

decolor. L'adjectif a des sens variés : « qui a perdu sa couleur ; terni ; noirci » (*decolor Indus* qualifie la carnation foncée des Indiens⁹⁷). Pline [9-§116] utilise cet adjectif pour disqualifier pour la perle de Bretagne. Selon l'interprétation suivie, elle est soit plus sombre que la perle orientale, soit plus terne. Dans le second cas, *decolor* définit un défaut d'orient, non de couleur.

exaluminatus. Littéralement : « semblable à l'alun de roche ». Ce terme, utilisé par Pline [9-§113] exprime la plus belle qualité de couleur d'une perle orientale (*summa laus coloris est exaluminatos vocari*). Cette commode comparaison évite de se heurter aux limites du langage pour décrire cette perfection qui tient dans de subtiles nuances de blanc. Comme chez Origène (*supra* : ἄργυρος), ce mot veut sans doute exprimer une blancheur à laquelle s'ajoute de brillantes nuances argentées.



Fig. 27 - alun ordinaire (alun de potassium)

flavesco. Pline [9-§109]) utilise ce verbe pour définir un défaut de blancheur des perles orientales, qui tirent sur le jaune⁹⁸. C'est une conséquence de la « vieillesse » de la perle, *i.e.* d'un séjour, supposé excessif, dans le coquillage (*flavescent tamen et illae senecta* – cf. aussi Solin [2] ; Isidore de Séville [6]). Il y a sans doute une analogie sémantique entre *flavus* et χρυσός ; voir aussi κίρρος.

⁹⁷ Par exemple : Properce, *Eleg.* 4, 3, 10 ; Ovide, *Ars am.* 3, 130.

⁹⁸ Contrairement à d'autres peuples, les Romains ne semblent pas avoir préféré les perles jaunes (cf. *infra*, p. 156).

fucare. Solin [2] emploie ce verbe (« farder ; teindre ») pour définir les effets dommageables des rayons du soleil sur la perle en formation, *i.e.* une altération de la couleur, un assombrissement, suite à un séjour près de la surface de la mer (*fucentur lapides solis calore*). Cet accident concerne les perles orientales, produites dans une partie du monde où le rayonnement du soleil est intense (*flagrantioribus radiis excanduit dies*).

lacteus (« couleur de lait »). Une expression poétique de la blancheur (Martial [4] : *lactea gemma*).

καθαρός (« sans tache ; sans souillure ; pur »). La perle « pure » est l'opposée de la perle bourbeuse ou semblable au marbre. L'adjectif καθαρός désigne l'absence de souillure, d'irrégularité qui affecte l'éclat et, plus encore, la couleur de la perle. La perle pure est celle dont la blancheur est parfaite. Pour Isidore de Charax (Athénée [4]), c'est une fois entrée dans la phase terminale de son développement que la perle acquiert cette blancheur parfaite (*λειοτέραν δ' αὐτὴν καὶ διαυγεστέραν ποιῆι καὶ καθαρωτέραν* – cf. aussi Tzetzes). Origène [1-§7] applique cette épithète à la rosée qui est à l'origine de la perle sans défaut et qui transfère sa pureté à cette dernière ; le terme est renforcé par ἁθολώτου. L'adjectif καθαρός, qualifiant la blancheur parfaite, convenait bien aux interprétations allégoriques de la parabole de la plus belle perle. On le trouve donc plusieurs fois chez les auteurs chrétiens : cf. *Physiologos* [3] (la perle pure est la Vierge Marie : ἡ ὑπέραγνος Μαρία, κεκαθαυμένη οὔσα ἀπὸ παντὸς ῥύπου) ; Athanase [3] (la perle pure est le *Logos* de Dieu : καθαρὸς καὶ πολυτίμητος μαργαρίτης ὁ Λόγος) ; Clément d'Alexandrie [1] (Jésus est pur – comme la perle – : τὸν διαυγῆ καὶ καθαρὸν Ἰησοῦν).

καπνιαῖος (« enfumé »). Ce terme s'applique aux perles assombries par l'usage et qui nécessitent un « blanchiment » (Pap.[b1]).

κηλῖς. Au sens propre : « tache ; souillure » ; au sens figuré : « honte ; déshonneur ». Ce nom décrit le défaut de la perle orientale conçue par une « rosée d'hiver », à laquelle on peut reprocher ses taches (*κηλῖσιν ἐπίμωμον*). Origène [1-§7] décrit ainsi des perles de l'océan Indien de qualité inférieure, en raison de leur teinte non uniforme ou de leur blancheur imparfaite.

κιρρός. Cet adjectif signifie « jaunâtre » (*LSJ* : « orange-tawny, between πυρρός and ξανθός »). Les perles que l'usage a rendues jaunâtres nécessitent un blanchiment (Pap.[b1]). Cet adjectif disqualifie aussi la perle de Bretagne, par comparaison avec celle de l'Inde (Tzetzes).

χρυσός et mots apparentés. Lorsqu'Androsthène de Thasos (Athénée [2]) évoque la couleur dorée des perles orientales, il porte un regard neutre : la perle χρυσοειδής est, pour lui, l'une des trois sortes que l'on trouve dans la mer Érythrée. Plus tard en revanche, avec Élien [2], la couleur dorée (*i.e.* « jaunâtre », comme *kirros* ?) est un trait d'infériorité des perles de Bretagne (*χρυσωπότερος ἰδεῖν*). Origène [1-§7] utilise le même adjectif pour disqualifier la teinte de la perle de Bretagne, par comparaison avec celle de l'Inde (*χρυσωπὸς τὴν ἐπίχροιαν*).

λευκός et mots apparentés. Cet adjectif est l'équivalent grec de *candidus*. Il est utilisé par les premiers observateurs de la perle. Alors que Charès de Mitylène (Athénée [3]) ne connaît que cette teinte (ὄστᾶ λευκά), Androsthène de Thasos (Athénée

[2]) signale que le blanc, intense comme celui d'un œil de poisson – la comparaison favorite des compagnons d'Alexandre –, est l'une des trois couleurs des perles de l'océan Indien (ἡ δὲ τελέως λευκή, ὁμοία τοῖς ὀφθαλμοῖς τῶν ἰχθύων). Cet adjectif est bien représenté dans les documents : voir Élien [1] (l'extrême blancheur des perles du golfe Arabo-Persique : οἱ ἄγαν λευκοί) ; Héliodore (λευκότητι) ; Tzetzes (ὑπέρλευκοι) ; Philostrate [3] (αἶμα λευκόν) ; Procope [1] (λευκότατόν) ; Origène [1-§7] (la perle allégorique que le chrétien doit s'efforcer de chercher est parfaitement blanche : τὸ χρῶμα λευκότατον). Philostrate [2] qualifie la chair du coquillage de « blanche » (ἐν ὀστράκῳ λευκῶ), mais il est évident que cette propriété s'applique aussi à la perle qui est supposée tenir la place du cœur de l'huître. Le procédé par lequel on améliore l'aspect d'une perle s'appelle « blanchiment » (μαργαρίτου λεύκωσις). Il permet d'enlever l'aspect « enfumé » des perles dégradées (Pap.[b1]).

liveo. Littéralement : « être d'une couleur bleuâtre ; être livide » (selon le dictionnaire Lewis & Short : « to be of a bluish color, black and blue, livid »). Chez Tacite, ce verbe définit l'un des défauts des perles de Bretagne, par comparaison implicite avec les perles de la mer Érythrée (cf. *subfuscus*).

maculosus et mots apparentés (« tacheté ; taché ; souillé »). Les perles conçues par une rosée du soir sont souillées : la couleur de leur surface n'est pas régulière (Ammien Marcellin [2]). Solin [2] évoque avec ce mot le risque de brunissement qui menace la perle orientale : les coquillages, craignant que leur « créature » ne soit assombrie et souillée par les rayons solaires, gagnent les profondeurs (*partus suos maculari timent*).

marmoreus. Au sens littéral : « semblable au marbre » (Plin [9-§115]). C'est un trait distinctif de l'infériorité de la perle d'Acarnanie (*colorisque marmorei*), par comparaison avec les perles orientales. « De couleur blanche », qui est l'un des sens de *marmoreus*, doit certainement être écarté. Plin veut sans doute dire cette perle ne présente pas une couleur uniforme mais brouillée, marbrée.

niveus (« blanc comme la neige »). C'est l'adjectif que les poètes utilisent pour qualifier la blancheur parfaite de la perle, évidemment érythréenne, quand bien même cela n'est pas dit : Horace [2] (*niveos lapillos*) ; Sénèque [3] (*niveus lapis*) ; Martial [8] (*quidquid et a nivea grandius aure sonat* – cf. *supra*, p. 62, n. 90) ; [13] (*niveos uniones*) ; Boèce [3] (*niveis lapillis*).

nubilus. Le sens de l'adjectif (« nuageux, sombre, troublé ») est en relation directe avec l'explication de l'origine de la perle (Plin [9-§107]) : les perles conçues par temps nébuleux en prennent la couleur (*nubilum trahi colorem*) ; à la couleur d'un gris plus ou moins sombre s'ajoute l'idée d'une coloration non uniforme. L'adjectif s'applique à des perles orientales de qualité inférieure.

ὠχρός (« de couleur jaune ; pâle »). Un terme qui disqualifie la perle de Bretagne, par comparaison avec celle de l'Inde (Tzetzes).

ὀμυγλώδης. C'est l'équivalent grec de *nubilus*. Selon Origène [1-§7], la perle indienne conçue par une rosée « d'hiver », c'est-à-dire dans une saison où les nuages sont nombreux, présente ce défaut de teinte (blanc sombre, couleur irrégulière et brouillée). Ce mot disqualifie aussi la perle de Bretagne : ce défaut s'ajoute à sa couleur jaune (jaune sombre, ou brouillé ?).

palleo (« être pâle, se décolorer, se ternir »). Ce verbe décrit un défaut des perles de l’océan Indien conçues alors que le ciel était menaçant (*eundem pallere caelo minante* - Pline [9-§107]). Il s’agit peut-être plus d’un défaut d’éclat que d’un défaut de couleur. Ce terme ne semble pas être l’équivalent exact de *nubilus*, mais il s’applique identiquement aux perles orientales de qualité inférieure.

πελιδνός. Cet adjectif (« blême ; livide ; grisâtre »⁹⁹) qualifie une couleur sombre (vert ? noir ? gris ?). Pour Origène [1-§7], c’est un grave défaut, qui affecte la perle du Bosphore, inférieure à celle de Bretagne et, *a fortiori*, à celle de la mer Érythrée. Il semble que ce défaut soit associé à la notion d’éclat faible.

rufus et mots apparentés (« rougeâtre, roux »). Lorsque les huîtres se trouvent trop près de la surface de la mer, elles sont supposées être frappées par les rayons solaires. La couleur de la perle en formation s’en trouve modifiée : la couleur rougeâtre est une modification chromatique semblable à celle qui affecte la peau des hommes. Ce « rouge » est analogue au brun clair d’une peau hâlée (*sole rufescere candoremque perdere ut corpus humanum* - Pline [9-§109]). Cette couleur caractérise les perles orientales qui ne sont pas parfaitement blanches. Elle est aussi un trait distinctif des médiocres perles du Bosphore, c’est-à-dire des perles plus ou moins rouges de *Pina nobilis* (... *circa Bosporum Thracium, rufi ac parvi*... - Pline [9-§115]).

rutilus (« qui est d’un rouge ardent, éclatant »). Les perles perses et indiennes conçues avec une rosée du soir présentent différents défauts, dont cette couleur « rousse » (Ammien Marcellin [2]). *Rutilus* exprime sans doute le même défaut de couleur que *rufus*.

serenus. Littéralement : « pur, sans nuage » ; en parlant du ciel : « clair ». Les plus belles perles de l’océan Indien sont celles qui ont été conçues au moment où le ciel matinal était sans nuages (Pline [9-§107]). Leur couleur est pure (*pro claritate matutina serenum <colorem>*). Le terme renvoie moins à une nuance chromatique particulière (blanc, jaune *etc.*) qu’à une couleur éclatante, lumineuse et sans taches. Les antonymes de *serenus* pourraient être *marmoreus* et *nubilus*.

subfuscus (« un peu brun ; un peu basané »). Tacite définit ainsi la couleur relativement sombre de la perle de Bretagne (*gignit et Oceanus margarita, sed subfusca ac liventia*). C’est une marque d’infériorité, par rapport au canon que représente la perle blanche orientale.

θολόω. Ce verbe signifie : « rendre trouble » (cf. *θολός* : « boue »). La couleur boueuse (*τὸ χρῶμα τέλειον διατεθολωμένοι*) définit le défaut des perles les plus méprisables, pêchées au large de l’Acarnanie (Origène [1-§7]). Ce verbe s’oppose à la fois à *leukos* et *katharos*. Origène [1-§8] emploie de nouveau ce mot dans le commentaire de l’allégorie évangélique.

τροφερόχρως (« qui a le teint délicat » ; *LSJ* : « of tender skin or hue »). Cet adjectif (Origène [1-§7]) définit l’une des qualités de l’excellente perle indienne. À dire vrai, le sens de *τροφερόχρως* est incertain. Il est probable qu’avec ce terme, Origène veut

⁹⁹ Cf. Chantraine, s.v. : « Tous ces mots (*sc.* dérivés de *pelidnos*) relèvent d’une racine *pel-/*pol- (...). Elle désigne une couleur indéterminée (...) : quelque chose comme « gris », pas tout à fait noir. On observe certains emplois médicaux pour une ecchymose (bleu, bleuâtre). ». On notera par ailleurs que « livide » a pour sens premier : « de couleur plombée, bleuâtre ou verdâtre, tirant sur le noir » (source : Centre national de ressources textuelles et lexicales [C.n.r.s.]).

résumer la beauté des subtiles nuances chromatiques qu'il a décrit dans la phrase précédente (cf. *supra* : λευκός ; ἄργυρος et *infra* : ὑποχλωρίζω).

ὑποχλωρίζω¹⁰⁰. Ce verbe dérive de χλωρός (« d'un vert tendre » ; « d'un jaune pâle » ; *LSJ* : « greenish yellow, pale »). Ce terme n'est pas dépréciatif. Au contraire, il est utilisé pour tenter de décrire avec précision l'exacte couleur de la perle de premier choix, importée de l'océan Indien (Origène [1-§7]). La couleur blanche de celle-ci s'accompagne de reflets argentés ainsi que d'une « lumière » ou d'un « éclat », délicatement jaune ou vert (αὐγὴν τε ὑποχλωρίζουσαν ἡρέμα διαλάμπει). Origène décrit probablement, en termes chromatiques, les irisations d'une perle qui a un bel orient. Si ce n'est pas le cas, il vante une perle dont le blanc est accompagné d'autres nuances chromatiques – cette option me semble moins probable, étant donné la préférence nette pour la couleur blanche –.

2.4 - Orient et aspect général

ἀγλαΐζω. Ce verbe dérive de ἀγλαός. Le sens originel de l'adjectif (« brillant ») donne, en composition, l'idée d'éclat, de gloire, de beauté¹⁰¹. Héliodore joue probablement sur les deux nuances : les perles blanches sont d'un éclat, et par conséquent, d'une beauté exceptionnelles (λευκότητι πλεῖστον ἀγλαϊζόμεναι).

ἀμυδρός. Littéralement : « difficile à distinguer ; vague ; indistinct », d'où « imparfait »¹⁰². Cet adjectif définit un défaut de la perle récoltée dans le Bosphore (Origène [1-§7]). Probablement ce terme exprime-t-il l'idée d'un manque d'éclat : une telle perle n'a pas les irisations franches d'une belle perle ; elle n'en a pas non plus la brillance.

ἀπαλός (« tendre ; délicat ; aimable »). Origène [1-§7] emploie cet adjectif à propos de la perle indienne. Cette qualité, dont la nature n'est pas claire, semble la distinguer des autres gemmes (ἀπαλώτερος ἢ κατὰ λίθον). La perle du Bosphore peut avoir cette qualité (douceur au toucher ? aspect, ou « peau », lisse ?), de même qu'un beau volume (ἀπαλός τε καὶ μακρομεγέθης). Cependant, comparée à la perle de l'océan Indien, ces qualités sont irrémédiablement gâtées par des défauts de couleur et de lustre.

N.b. : cet adjectif peut aussi avoir une signification négative (*LSJ* : « soft, weak »). Dans ce cas, l'adjectif pourrait disqualifier la perle méditerranéenne pour son éclat faible.

ἀστράπτω (« lancer des éclairs »). On ne trouve ce terme que chez Nonnos de Panopolis [3 ; 7] (ἀστράπτουσιν Ἐρυθραίων λίθον).

αὐγή et mots apparentés. Selon P. Chantraine, ce nom désigne la lumière du soleil, les rayons du soleil et toute lueur d'un feu. Cette famille de mots est bien représentée pour exprimer l'orient de la perle. Isidore de Charax (Athénée [4]) utilise deux fois διαυγής : c'est quand elle est enveloppé par le corps du mollusque que la perle acquiert l'orient qui fait sa beauté (διαυγεστέραν ποιεῖ). Par ailleurs, les perles qui se développent dans le fond de la mer ont l'orient le plus beau (διαυγεστάτην [ποιεῖ]).

¹⁰⁰ Il semble que ce verbe soit un *hapax*.

¹⁰¹ Chantraine, s.v. « ἀγλαός ». Le dictionnaire *LSJ* donne l'exemple suivant : « ἄ. χοιράς : a rock dimly seen through water, Archil. 129 ».

¹⁰² Chantraine s.v. « αὐγή ».

Élien [2] parle de l'éclat plus terne (τάς τε αὐγάς ἀμβλυτέρας) de la perle de Bretagne, par comparaison avec la perle de l'Inde. Néarque (Strabon [2]) rapportait que certaines « pierres » étaient récoltées dans des îles situées à l'entrée du golfe Arabo-Persique et il les qualifiait de διαυγῶν. On imagine difficilement qu'il ne s'agisse pas de perles, bien qu'on ne s'explique pas pourquoi elles ne sont pas nommées *margaritai*. Origène [1] utilise le nom αὐγή (cf. *supra* : ὑποχλωρίζω) ainsi que deux adjectifs de la même famille : περιανγής définit l'orient de la perle qui s'est formée dans les meilleures conditions, avec la meilleure rosée¹⁰³ ; de son côté, la perle parfaite, qui ne peut être qu'originale de l'Inde, a un orient sans défaut (διαυγέστατον - selon l'auteur, c'est l'une des trois qualités primordiales de la perle de premier rang). Voir aussi, dans le commentaire de la parabole de la plus belle perle, Clément d'Alexandrie [1] et Eusèbe de Césarée : l'adjectif διαυγής vaut pour la perle parfaite comme pour le Christ. Cf., enfin, Tzetzes (διαυγέστεροι).

clarus (« clair, brillant, éclatant »). Les gouttes de la rosée matinale produisent les perles qui ont un bel orient, ou une belle brillance (Ammien Marcellin [2] : *guttae matutini roris isdem infusae claros efficiunt lapillos* – de même Solin [2] : *fit clarior margarita*). Il est probable que *clarus* implique aussi la blancheur (Pline [9-§113] : cf. *candidus*).

διαφανής (« ce que l'on voit distinctement ; transparent ; clair ; qui brille d'un vif éclat »). Comme αὐγή, ce terme dut être employé par ceux qui observèrent les perles pour la première fois. Théophraste (cf. aussi la version d'Athénée [1]), qui reprend des informations issues de l'entourage d'Alexandre, dit que cet « éclat » appartient à la nature de la perle (διαφανής μὲν τῇ φύσει). À juste titre, D.E. Eichholz considère que ce terme, impropre, est une erreur de Théophraste : « Theophrastus makes a surprising mistake in describing the pearl as 'transparent' (...). It is probable that Theophrastus had never seen specimens of the Indian and Arabian pearls. This is the earliest extant reference to the pearl, which was clearly a novelty to Theophrastus (...). If he had to rely upon information and hearsay, one of his informants may have used the term διαυγής, which occurs in the account of Isidorus of Charax (Athénée [4]). In this context διαυγής appears to mean 'translucent' rather than 'transparent', but Theophrastus may have misunderstood the meaning.¹⁰⁴ ». Pourtant, Origène [1-§7], qui certainement connaît bien les perles, utilise cet adjectif dans un passage où il décrit comment la couleur et l'orient font ensemble la beauté de la perle remarquable (cf. *supra*, ἄργυρος et ὑποχλωρίζω). Par conséquent, ce terme n'était sans doute pas inapproprié et devait désigner la brillance des belles perles.

ferus. Sa « grossièreté » est trait distinctif de la mauvaise perle d'Acarnanie (Pline [9-§115]). Il ne s'agit ni de sa forme, ni de sa couleur, pour lesquels Pline donne des qualificatifs précis (*enormes et feri colorisque marmorei*). *Ferus* doit donc s'appliquer à l'absence d'irisation et de brillance.

¹⁰³ Ce passage de l'exposé d'Origène est un peu confus : littéralement, c'est le coquillage qui est qualifié de περιανγής. Toutefois, ce qualificatif s'applique évidemment à la perle.

¹⁰⁴ Eichholz 112-113. L'auteur rejette, avec raison, la correction du texte proposée par De Laet, Salmasius, Hill (où διαφανής).

fulgor et mots apparentés. Ce nom signifie « éclair ; lueur ; éclat » (à comparer avec ἄσπράπτω). Ce terme peut s'appliquer aux astres, ou aux pierres précieuses¹⁰⁵, dont l'éclat est différent de l'orient des perles. Sénèque [6] l'utilise de façon imprécise pour les perles et les gemmes simultanément (*quid lapidum gemmarumque fulgor*). Cf. aussi A.T. [1] : *inauris aurea et margaritum fulgens* (cependant la traduction latine dévie du texte grec).

ignis (« feu »). Ce nom est utilisé par les poètes pour les pierres précieuses¹⁰⁶. Une seule attestation de ce nom se rapporte aux perles, lesquelles sont identifiables grâce à la mention de la mer Érythrée (*ignes Rubri maris* - Claudien [4]). Sans doute s'agit-il d'un terme qui, comme *fulgor*, désigne approximativement la brillance des perles.

κνεφωδέστερος, *hapax* formé sur κνέφας « obscurité » (en particulier celle du soir ou du matin). Pour Origène [1-§7], cet adjectif définit le manque d'éclat des perles produites par les moules du Bosphore, par opposition à la perle de Bretagne et à celle de l'Inde.

λαμπρός et mots apparentés (« brillant ; clair »). Cette famille de mots désigne l'orient de la perle qui, de surcroît, a une couleur claire. Dans sa version de la genèse de la perle, Athanase [3] rapporte que la lumière qui enveloppe les yeux de l'huître les fait briller (καταλαμπρύνει), les transformant ainsi en perles. Voir aussi *Physiologos* [3] (οἱ μαργαρίται λάμπουσι πρὸς τὴν Ἐρυθρὰν θάλασσαν) ; Origène [1-§7] (διαλάμπει – cf. *supra* ὑποχλωρίζω) ; Astéris le sophiste [3] (à l'éclat des perles [λάμπουσιν] répond celui des nouveaux baptisés) ; pseudo-Macaire [1] (μαργαρίτης λαμπρός). Les « pierres » qualifiées de λαμπρῶν que, d'après Néarque, l'on trouvait dans des îles (de l'entrée) du golfe Arabo-Persique (Strabon [2]) sont probablement des perles, de qualité différente de celle des *margaritai* (cf. *supra*, ἀυγής).

λεῖος (« lisse ; uni ; sans aspérités », en particulier en parlant de la peau). Isidore de Charax (Athénée [4]), décrivant le processus de formation de la perle, affirme que c'est dans la phase finale de son développement, à l'intérieur de la chair de l'huître, que la perle du golfe Arabo-Persique obtient toutes ses qualités, dont cette surface lisse. Ce terme décrit très exactement ce qu'est la « peau » d'une perle de premier choix. Élien [1] souligne que cette absence d'aspérité est naturelle, indiquant par là que la perle, à la différence d'autres roches ou gemmes, n'a besoin ni d'être polie, ni d'être taillée (φύσει δὲ ἔχει τῆς περιφερείας τὸ λεῖον καὶ εὐπερίγραφον) : elle a naturellement cet admirable « contour ».

levor (équivalent latin de λεῖος). Le « poli » est l'une des qualités de l'excellente perle orientale (Plin [9-§112]). Plin évoque évidemment l'absence d'irrégularité à la surface de cette perle.

lucidus et mots apparentés (« clair ; brillant ; éclatant ; plein de lumière »). Ce terme désigne la brillance, sans doute couplée à la couleur claire, voire blanche, de la perle. Cette famille de mots n'est utilisée qu'en poésie : Sénèque [1] (*gemmis lucidis*) ; Silius Italicus [2] (*lucet*) ; Tibulle [3] (*lucida concha*).

¹⁰⁵ Cf. par ex. Plin, 37, 6 ; 37, 76 ; 37, 80-81.

¹⁰⁶ Cf., par exemple, Horace, *Carm.* 4, 2, 57 ; Ovide, *Met.* 4, 81 ; Martial, *Ep.* 14, 109, 1 ; Stace, *Theb.* 2, 276.

μαρμαρυγή. Nom à signification complexe : « mouvement vibratoire de la lumière ; mouvement rapide et qui éblouit¹⁰⁷ ». Ce mot appartient à la famille de μάρμαρος (« brillant ; resplendissant »). Le nom « marbre » – au sens de « pierre blanche ou brillante » – lui est apparenté. Origène [1-§7] décrit ainsi l'orient inférieur de la perle de Bretagne (ταῖς μαρμαρυγαῖς ἀμβλύτερος), par comparaison avec celle de l'Inde, qui offre davantage de *marmarugê*. Cet éclat animé, scintillant, correspond précisément à l'orient de la perle, qui varie au gré des mouvements et de la lumière reçue ; à ces irisations qui devaient, selon la formule d'Élien [1], « constituer pour tout peintre une terrible épreuve » et qui valaient à la perle de l'océan Indien d'occuper le premier rang.

νεφώδης (« comme un nuage »). Ce terme est utilisé par Origène [1-§8] dans la partie qui traite de la perle allégorique. Cet adjectif définit un défaut des perles qui ne proviennent pas de l'océan Indien (πρὸς ἀνατολὰς γεννώμενοι). La perle est irrégulière dans son éclat et sa couleur, à l'image d'un nuage. En ce sens, νεφώδης est l'opposé de *katharos*.

nitōr (« éclat ; brillant ; poli »). Manilius [4] évoque ainsi la brillance des perles (*lapidumque nitore*). Cf. aussi Euchérie.

obscurus. Solin [2] et Isidore de Séville [6] appliquent cet adjectif (« sombre, ténébreux ») aux perles, médiocres, qui ont été conçues le soir ou qui ont vieilli. La couleur et la brillance doivent être concernées simultanément.

ῥυπόω. Un dérivé de ῥύπος, signifiant : « crasse »¹⁰⁸. Origène [1-§7] applique ce mot aux pires perles, celles de l'Acarnanie (ῥυπῶντες). Le terme signale à la fois leur couleur boueuse et leur aspect terne (cf. *supra* : θόλος ; καθαρός).

rugā. Ce défaut (« rides ») vient, selon les explications rapportées par Pline [9-§109], aux perles qui restent trop longtemps dans le coquillage, qui y « vieillissent » (*rugisque torpescunt*). Ce nom désigne clairement les irrégularités qui gâtent la surface de la perle.

σκοτωδής (« sombre ; obscur » - l'équivalent grec d'*obscurus*). Cet adjectif accompagne le nom ἀγγή (τάς ἀγγὰς σκοτωδεστέρας) et le comparatif signale une infériorité de la perle de Bretagne par rapport à celle de l'Inde (Élien [1]). Élien veut sans doute mentionner son orient inférieur plutôt que sa couleur sombre. Celle-ci, en effet, a été évoquée immédiatement avant.

sordesco. Littéralement : « devenir sale ». Ce défaut affecte une perle orientale conçue avec une rosée trouble (*fetum sordescere*). Il peut s'agir aussi bien d'un assombrissement que d'un aspect terne, dû à un orient médiocre (Pline [9-§107]).

στίλβω et mots apparentés (« briller ; resplendir »). Grégoire de Nazianze utilise ce verbe pour évoquer l'éclat de la perle parfaite, celle qui est le symbole de la Trinité : en raison de sa sphéricité et de son absence d'aspérité, son orient et sa brillance sont identiques sur toute sa surface (πανταχόθεν ὁμοιον, καὶ ἴσον στίλβοντα). Lucien utilise l'adjectif στιλπνοτάτων à propos de dents qui sont blanches comme des perles. Cf. aussi Nonnos de Panopolis [1] ; Tzetzes (στίλψιν - στίλβοντες).

τραχύτης. Élien [1] utilise ce nom (« rudesse ; âpreté » ; *LSJ* : « roughness, ruggedness ») pour désigner les aspérités que créent ceux qui tentent d'améliorer la

¹⁰⁷ Cf. Chantraine, s.v. « μαρμαίρω » : « scintillement, notamment causé par un mouvement ». Cf., par exemple, *Od.* 8, 265.

¹⁰⁸ En particulier, la crasse des oreilles ou des ongles (voir Chantraine, s.v. « ῥύπος »). Le terme est indiscutablement dépréciatif.

surface d'une perle défectueuse. Ce mot s'oppose au poli (*leion*) que la perle excellente possède naturellement. Ce terme qualifiait peut-être également la rugosité des perles de qualité inférieure.

turbidus (« troublé, agité »). Cet adjectif signale un défaut de la rosée qui donne naissance à la perle orientale (Pline [9-§107]). Ce défaut se reporte sur la perle – orient médiocre ; coloration irrégulière – (cf. *sordescere*).

vilis. (Pline [9-§123]). Pline utilise cet adjectif (« sans valeur ; bon marché ») à propos des premières perles arrivées sur le marché à Rome, par comparaison avec celles qui sont importées à son époque, globalement de meilleure qualité (sur cette évolution du marché, cf. *infra*, p. 318). Elles devaient alors être petites, d'un éclat et d'une couleur médiocre. Le terme est, de surcroît, une indication de leur valeur marchande inférieure.

Tableau récapitulatif des principales qualités et défauts des perles

Perles orientales parfaites	Forme sphérique parfaite – régularité et symétrie - grosseur supérieure – blancheur irréprochable avec reflets argentés (comme l'alun) – orient avec belles irisations - brillance parfaite – poli impeccable Remarque : il est certain que les Indiens et d'autres acheteurs asiatiques devaient attribuer des qualités similaires aux perles parfaites : c'est ce qui ressort du passage sur la pêche qui remonte à Mégasthène (Élien [2] – <i>infra</i> , p. 83) : le « chef des huîtres » se distingue par sa grosseur et sa couleur (ἀκούω δὲ εἶναι καὶ τοῦτον διαπρεπῆ καὶ τὴν χροῖαν καὶ τὸ μέγεθος), autre façon de dire que la perle parfaite est de belles dimensions et blanche.
Perles orientales excellentes ¹⁰⁹	Forme sphérique mais la forme allongée est appréciée aussi – grosseur correcte – pureté – blancheur (analogue à celle de la pierre spéculaire) – bel orient ; brillance - belle peau
Perles orientales de choix inférieur	Forme non régulière – grosseur inférieure – blancheur imparfaite, irrégulière ; couleur jaunâtre, ou rousse, ou brune – orient et brillance défectueux (perle un peu terne, brouillée, « nuageuse ») – peau irrégulière (« rides »)
Perles orientales spéciales	Perle tambourin - Perles baroques détachées de la coquille (blisters) – très petites perles (<i>minutae</i> - τὸ μαργαριτάριον) ¹¹⁰
Perles de Bretagne	Plutôt petites – blancheur imparfaite (elles sont plutôt jaunes, voire plombées ¹¹¹) – orient médiocre ou inexistant, perles ternes
Perles de Méditerranée	Perles irrégulières, grossières (<i>ferus</i>), voire méprisables (ἀπόβλητοι) – pas d'orient et de brillance – couleur sale, boueuse, irrégulière (rousse, brune)

¹⁰⁹ Par exemple, celles que l'on trouve en Inde, d'après le *P.m.E.* [3] (μαργαρίτης ἰκανὸς καὶ διάφορος). C'est l'adjectif couramment utilisé par l'auteur pour signaler la qualité et ses degrés (par exemple : §11 [encens] ; §13 au comparatif [écaille de tortue] ; § 17 [écaille de tortue] ; §63 au superlatif [*sindones*]).

¹¹⁰ Selon Donkin 127, de petites perles (« seed pearls ») ont été retrouvées par les archéologues à Julfar (E.A.U.).

¹¹¹ Cf. le joaillier du 18^e siècle nommé Pouget : « On en pêche aussi dans l'occident, vers les rivages de l'Écosse et quelques autres endroits de l'Europe mais elles sont d'une couleur argentine, trop blanchâtre et trop couleur de lait. D'ailleurs, il est rare d'en trouver qui ne soient pas baroques. » (Beguïn Billecocq 201).



Chapitre 2

Découverte et connaissance de la perle de l'océan Indien : une histoire du savoir antique

1 - Les premiers moments du savoir : les compagnons d'Alexandre

Certains savants se sont demandé si, à une époque antérieure à l'expédition d'Alexandre en Asie, la perle n'était pas déjà connue des Grecs. On doit admettre, au vu de très rares artefacts retrouvés par l'archéologie, que quelques bijoux avec perles étaient arrivés de l'orient asiatique en Grèce égéenne au 4^e siècle *p.C.* (*infra*, p. 305). Néanmoins, il est certain que les perles ne durent pas être alors identifiées comme des « gemmes » produites par un coquillage. Autrement dit, la perle entra véritablement dans le savoir – ce qui signifie : fut identifiée comme un produit précieux prélevé dans un animal vivant – seulement à la fin de l'expédition d'Alexandre. Peut-être avait-on commencé à l'apprendre plus tôt, lorsque des perles furent vues dans les trésors achéménides après la conquête de l'empire (cf. Pline [8]), ainsi qu'en Inde. Cependant, au vu de la seule documentation vraiment explicite dont nous disposons, il faut considérer que, pour l'essentiel, le phénomène commença au temps de la navigation de retour de la flotte royale, avec Néarque et Androsthène, qui « inventèrent » et la perle et son nom¹.

Ces deux compagnons d'Alexandre avaient parcouru une partie de l'océan Indien et le golfe Arabo-Persique. Aussi leur fut-il loisible d'observer par eux-mêmes certaines zones de pêche, même s'il n'est pas certain qu'ils furent témoins de l'activité de production proprement dite. Néarque commanda la flotte qui, de septembre 325 à début 324 *a.C.*, navigua entre les bouches de l'Indus et celles de l'Euphrate, en longeant la rive orientale du golfe. Quant à Androsthène de Thasos, il était un triérarque qui avait accompagné Néarque dans la navigation de retour de la flotte. En 324, sur les ordres d'Alexandre, il avait aussi exploré, avec un navire à 30 rames, la côte occidentale du golfe Arabo-Persique, au moins jusqu'à Bahrein. Néarque avait rédigé une *Anaplous* (navigation de retour ou de remontée, mais le titre de l'ouvrage est incertain); Androsthène était l'auteur d'une *Paraplous tês Indikês*².

D'autres témoins appartiennent à la même époque. L'un, Charès de Mitylène était au service de Darius avant de passer à celui d'Alexandre, à partir de 327 *a.C.*, après la disparition du grand roi. On lui donne le titre de « grand chambellan », car il était au service privé du roi. Après la mort de celui-ci, il rédigea des *Histoires d'Alexandre*, qui contiennent quelques faits d'histoire naturelle. Il faut enfin ajouter à cette liste les informateurs inconnus de Théophraste. En effet, la courte notice de ses *Lithika* consacrée à la perle de l'océan Indien provient des observations de compagnons d'Alexandre, probablement différents des trois nommés précédemment, comme on le verra plus loin.

¹ Rommel 1686-1687 ; Bucciantini 1.

² Cf. W. Capelle, *RE* 16, 2, c. 2132-2154, s.v. « Nearchos 3 » ; H. Berger, *RE* 9, 1, 2, c. 21722-2173, s.v. « Androsthènes 9 » ; E. Schwarz, *RE* 3, 2, 2129, s.v. « Chares 13 » ; Potts 5-6.

Afin de rendre plus aisée la compréhension de la suite, il convient de rassembler dans un tableau synoptique l'ensemble des données livrées à la connaissance des Grecs par les compagnons d'Alexandre.

	Noms (perle ; coquillage)	Lieux de pêche	Descr. du coquillage	Descr. de la perle	Utilisation de la perle
Théophraste (et Athénée [1])	<i>margaritês</i>	Inde – îles de la mer Érythrée	comme une <i>pinna</i> , [mais plus petit ³]	<i>diaphanês</i> – (comme un œil de poisson pour les dimensions ⁴)	Colliers – très recherchée (dans la région : cf. <i>infra</i> , p. 271 sqq)
Néarque (Arrien [2] ; Strabon [2])	<i>margaritês</i> – <i>psêphoi</i> (?) (<i>infra</i> , p. 108)	mer des Indiens – îles de l'entrée du golfe Arab.-Pers. – île de Perside		<i>diaugês</i> & <i>lampros</i>	
Androsthène (Athénée [2])	<i>margaritês</i> – <i>berberi</i> (coquillage)	mer Indienne - (comprend certainement le golfe Arabo-Persique)	comme un peigne (<i>ktên</i>)	semblable à la ladrerie du porc – semblable à un œil de poisson (couleur blanche) – trois colorations	recherchée en Asie - valeur égale à celle de l'or (en Perse et dans les pays situés « au-dessus »)
Charès (Athénée [3])	<i>margaritês</i>	mer Indienne - Arménie ; Perse ; Susiane ; Babylonie	coquillage à chair blanche, semblable à une huître (supra)	noyau blanc	recherchée en Perse, Médie, Asie entière – bracelets de chevilles, bracelets, colliers – valeur supérieure à celle de l'or

La découverte de la perle pourrait se décomposer schématiquement en trois étapes, qui pourraient correspondre à trois strates de savoir. Dans un premier temps, peut-être quand ils étaient encore en Inde, Alexandre et ses compagnons apprirent que, dans la « mer Indienne », on pêchait la perle. Cette information dut être obtenue par ouï-dire et ne fut sûrement pas une observation des Gréco-Macédoniens. En effet, la mer des Indiens qu'ils connurent directement, au large des bouches de l'Indus, ne produit pas de bancs d'huîtres perlières de valeur, qui seraient l'objet d'une exploitation intensive (*infra*, p. 165). En revanche, Alexandre et ses compagnons ne manquèrent pas de voir

³ Ce détail apparaît seulement dans la tradition indirecte du texte (Athénée [1] ; Clément d'Alexandrie [1-§4]). Eichholz 14 ; 113, affirme qu'il y a de solides arguments pour considérer cet ajout comme authentique.

⁴ Une information transmise seulement par la tradition indirecte du texte. La comparaison avec un œil de poisson pourrait être empruntée, et ancienne : « An ancient cuneiform tablet found at Ur [dans les archives du temple de Ningal] of the Chaldees, and dated about 2000 B.C., refers to "a parcel of fisheyes" from Dilmun; some scholars have interpreted this to mean pearls from Bahrein Island. » (LeBaron 161). Cf. L. Oppenheim, « The Seafaring merchants of Ur », *JAOS* 74 (1954) 6-17, p. 7. Toutefois l'identification de cet objet à des perles a été discutée (Carter 143). Voir également les rapprochements avec des sources littéraires indiennes proposés par Donkin 49-50.

des hommes et des femmes de l'Inde porter des perles. D'eux pouvaient venir des renseignements. Peut-être donnèrent-ils des indications sur l'exploitation des coquillages dans le sud de l'Inde, voire à Taprobane⁵. C'est ainsi que les Gréco-Macédoniens purent apprendre que la mer Indienne⁶ produisait des perles, comme le rapportent unanimement tous nos témoins. C'est probablement à la même époque que des informateurs indiens leur révélèrent cet étrange fait, à savoir que les « roseaux indiens » produisaient des gemmes⁷

Dans une deuxième étape, Néarque et ses compagnons de l'expédition navale de retour, qui parcourut la « Grande Mer », obtinrent des informations sur la pêche des perles dans des îles du golfe Arabo-Persique. En effet, ils étaient passés dans des zones de production qui se situaient dans les parages du détroit d'Hormuz et le long du côté iranien. La chronologie du retour de la flotte laisse dans le doute quant à une observation directe de la pêche. Tout dépend en effet des estimations : pour W. Capelle, Néarque était parvenu à Suse vers la mi-février 324 *a.C.* ; P. Pédech estime que la flotte avait atteint les bouches de l'Euphrate à la mi-mai 324⁸. Selon le choix chronologique que l'on adopte, la flotte passa avant le commencement de la saison de pêche, ou au commencement de celle-ci (*infra*, p. 188). Quoi qu'il en soit de cette discussion, le nom de la perle, *margaritês*, fut obtenu à ce moment, s'il ne l'avait pas déjà été auparavant.

La troisième étape de la découverte se situe peu de temps après, toujours en 324. À partir de l'automne de cette année, trois expéditions ordonnées par Alexandre explorèrent diverses parties de la côte occidentale du golfe Arabo-Persique. Elles étaient conduites par Archias de Pella, Androsthène de Thasos et Hiéron de Soloi⁹. Les deux premiers passèrent à *Tylos* / Bahrein. Il est presque certain qu'Androsthène obtint des informations sur l'exploitation des perles de Bahrein, si l'on en juge par l'acribie de cet explorateur : elle est remarquable, à lire les descriptions qu'il donne de la végétation de l'île – par exemple, ses mangroves – et des pratiques culturelles locales¹⁰. Si par ailleurs l'on admet, au vu de la qualité générale des renseignements qu'il donne, qu'Androsthène a pu se livrer à des observations directes de l'exploitation perlière, la chronologie que propose S. Amigues (passage à *Tylos* en octobre / novembre 324) me semble préférable à celle de H. Bretzl (décembre 324 / janvier 323)¹¹ : Androsthène pouvait en effet observer la fin de la saison de pêche, qui s'interrompt avant hiver (*infra*, p. 188).

⁵ On sait qu'Onésicrite recueillit des informations sur Taprobane (*FGrH* 12 = Strabon 15, 1, 15 ; *FGrH* 13 = Plin., 6, 81) et sur l'Inde du Sud (*FGrH* 22 = Strabon, 15, 1, 22).

⁶ Le nom « mer Indienne » s'applique à la partie de l'océan qui entoure l'Inde et que les Indiens exploitent. Le nom « Grande Mer » semble avoir qualifié couramment la partie de l'océan que Néarque parcourut (P. Schneider, « *Hê megalê thalassa* : un autre nom de l'Érythrée ? », *REG* 114 (2001), p. 626-636). Le golfe Arabo-Persique est plutôt désigné par le nom « mer Érythrée » (*infra*, p. 151 sqq). Toutefois Androsthène, qui apparemment n'utilise pas ce nom, avait certainement inséré la description du Golfe dans sa « navigation de la mer Indienne ».

⁷ Théophraste, *De lapid.* 38 (τρόπον δέ τιν' οὐ πόρρω τούτου τῆ φύσει καὶ ὁ Ἰνδικὸς κάλαμος ἀπολελιθωμένος. ταῦτα μὲν οὖν ἄλλης σκέψεως). Les lapidaires indiens (cf. aussi al-Biruni, vers 1040) parlent des « perles » que l'on trouve dans la tête des éléphants et dans les bambous (cf. Donkin 130).

⁸ Cf. W. Capelle, *op. cit. supra*, n. 2, c. 2142 ; Pédech 188.

⁹ Potts 5-6.

¹⁰ H. Strasburger, « Alexanders Zug durch die Gedrosische Wüste », *Hermes* 80 (1952) 456-493, p. 462-463 ; Amigues xxviii ; H. Bretzl, *op. cit. supra*, p. 39, n. 4, p. 29-30 ; 94-95 ; 115-157.

¹¹ Bretzl 143 ; Théophraste, *Recherches sur les plantes* (livres 3-4), éd., trad. et commenté par Amigues, Paris, 1989, p. 259.

Dans l'ordre chronologique des témoignages, le *De lapidibus* de Théophraste est probablement le premier document publié. La date de rédaction de l'ouvrage a été scrupuleusement examinée par D. E. Eichholz, qui en arrive à la conclusion que le traité fut rédigé entre 315 et 305 *a.C.*, avec une préférence pour la datation haute¹². Il ne fait pas de doute que Théophraste aborde le sujet au niveau scientifique et ne se cantonne pas à des « fables¹³ ». Il produit une courte notice sur la perle, qui repose, évidemment, sur les informations rapportées par des compagnons anonymes d'Alexandre. Reste à savoir quels sont les meilleurs candidats. La chronologie pourrait être un repère. On sait que Théophraste a lu certaines relations pour composer l'*Histoire des Plantes* (par exemple, celles de Néarque et d'Androsthène). Ces derniers avaient-ils publié leurs ouvrages à l'époque de la rédaction du *De lapidibus* ? Tout ici relève de la spéculation : P. Pédech estime que Néarque avait publié son *Anaplous* vers 320-318¹⁴. De la publication de l'ouvrage d'Androsthène, il est vain de dire quoi que ce soit. En raison de tant d'incertitude, il y a davantage à grappiller de la confrontation des informations. Or, excepté le nom *margaritês*, information donnée par tous les auteurs – il est vrai que c'est la plus fondamentale –, les données recueillies par Théophraste ne conduisent à aucun auteur en particulier : Néarque et Androsthène ne semblent pas avoir été utilisés. Bien plus, la divergence sur la description des coquillages perliers entre Théophraste et Androsthène est même un critère discriminant¹⁵. S. Amigues a donc probablement raison de considérer que Théophraste s'est servi de « documents recueillis par l'équipe de Callisthène après sa mort (327 *a.C.*) » et rapportés au Lycée¹⁶. Ces notes devaient contenir les informations fondamentales sur la perle (son nom vernaculaire, sa couleur ou son orient, les deux grandes zones de production, l'estime dont elle jouissait dans les différentes contrées de l'Asie orientale). La comparaison avec un grand œil de poisson (μέγεθος δὲ ἡλικὸν ἰχθύος ὀφθαλμὸς εὐμεγέθης) indique qu'on leur présenta de beaux spécimens de perles, quand bien même il est difficile d'apprécier cette grosseur.

Néarque avait vraisemblablement très peu parlé de la perle¹⁷ : outre la transmission du nom vernaculaire, il en a décrit sommairement l'aspect extérieur. Si l'on admet que les cailloux blancs et éclatants produits dans les îles des abords du golfe Arabo-Persique sont des perles qui n'en portent pas le nom (Strabon [2] : ἐν ἄλλαις < νῆσοις > δὲ ψῆφοι τῶν διαυγῶν καὶ λαμπρῶν – *supra*, p. 73), cela n'enrichit pas beaucoup son enquête, qui semble donc limitée. La nature de l'exposé d'Arrien semble confirmer le caractère sommaire des informations de Néarque. En effet, Arrien [1] sait parfaitement que la perle est ardemment recherchée à Rome et suscite le plus grand intérêt du public. C'est pourquoi il lui consacre une courte notice, mais il la tire de Mégasthène. Or il aurait été étonnant qu'il abrège, le cas échéant, un exposé consistant de Néarque sur un sujet aussi fameux. En conclusion, les brèves notices de Strabon et

¹² Eichholz 8-12.

¹³ Babelon 1595 : « Au milieu de fables sans portée, il dit que cet ornement des colliers se trouve dans un coquillage de la mer des Indes et de la mer Érythrée. »

¹⁴ Pédech 164.

¹⁵ O. Regenbogen, *RE, Suppl.* 7, 1354-1562, s.v. « Theophrastos 3 », c. 1465 ; Amigues xxx.

¹⁶ Amigues xix-xxx. Certains savants ont néanmoins admis que ce passage du *De lapidibus* provient d'Androsthène (Bretzl 331).

¹⁷ Sur les objectifs de la mission de Néarque – en particulier le recensement des ressources du sol et de la qualité des terres –, cf. Arrien, *Anab.* 7, 20, 10.

Arrien me semblent converger et montrer que l'exposé de Néarque, sur la *margaritês*, dut être squelettique. Peut-être est-ce une confirmation de ce qui a été dit précédemment, à savoir que les membres de la navigation de retour vers l'Euphrate ne furent pas témoin de l'activité des plongeurs¹⁸. C'est en tout cas un signe plausible que la perle, aux premiers temps de sa découverte, suscita un intérêt inégal parmi les compagnons d'Alexandre (*infra*, p. 118).

Comme je l'ai dit plus haut, Androsthène me semble rapporter des renseignements fondés, au moins partiellement, sur l'*autopsia*. Ils doivent provenir de son séjour à Tylos / Bahrein ; mais il se peut qu'il ait observé les pêcheries de ce qui était encore appelé, il n'y a pas si longtemps, la « côte des Pirates », au-delà du Qatar¹⁹. Même en supposant que cet « excellent naturaliste »²⁰ soit arrivé en dehors de la saison de pêche, il n'en a pas moins observé le coquillage, qu'il décrit avec des précisions remarquables (*supra*, p. 29). Il a recueilli des indigènes le nom local du mollusque. Par ailleurs, il a certainement eu en main différentes catégories de perles : il est le premier à nous indiquer les nuances chromatiques des perles produites par les huîtres, avec exactitude. Il est effectivement vrai que les perles du Golfe sont en général blanches (avec un aspect plus ou moins argenté²¹) et jaunes. Il a peut-être vu des perles enfermées dans la chair des huîtres, comme un « grêlon » dans les muscles du porc. À ce stade, on constate que, comme Alexandre et ses compagnons eurent si souvent l'occasion de le faire, l'*autopsia* et la réflexion étaient étroitement associées : on devine chez Androsthène la présence de l'enquête rationaliste (*infra*, p. 119). Bref, cette notice est un admirable échantillon du goût pour le savoir et pour l'enquête sur le monde, qui caractérise l'époque de l'expédition asiatique d'Alexandre. Comme on le verra plus loin, le véritable, et peut-être unique, héritier des Gréco-Macédoniens fut Isidore de Charax, lequel, à une observation minutieuse du coquillage (*supra*, p. 35), associa une enquête exemplaire sur l'origine de la perle.

Les renseignements fournis par Charès de Mitylène semblent correspondre à sa position. En effet, pour autant qu'on puisse le savoir, il est peu probable qu'il ait été un homme de terrain, envoyé à la découverte de mers nouvelles comme Néarque et Androsthène. Il a des informations réduites sur le coquillage et sa description de la perle se ramène à l'essentiel. En revanche, il est le mieux renseigné sur les peuples de l'Asie, riverains du Golfe ou non, qui en faisaient usage, car il est vraisemblable qu'il mélange les zones de production et les zones de consommation²². Quoi qu'il en soit, il partage

¹⁸ Cf. Bucciantini 3 : il se pourrait que Néarque ait été renseigné par des informateurs locaux (en particulier Mazènes, *eparkhos* de l'île *Oarakta* : Strabon, 16, 3, 7 = Néarque ; Arrien, *Ind.* 37, 2-3).

¹⁹ Ératosthène empruntait à Androsthène une mesure du Golfe dans son ensemble, ce qui supposait qu'il avait atteint le détroit d'Hormuz (Strabon, 16, 3, 2 = Ératosthène [Berger III b 39]).

²⁰ Amigues xxviii.

²¹ Ce qu'Anselme de Boot appelait la « splendeur argentine » des perles orientales (de Boot 226). Cf. aussi les *exaluminati* de Pline (*supra*, p. 69).

²² En aucun cas, les perles ne sont produites en Arménie et en Susiane. Quant à la Babylonie, elle est moins une zone de production – elle est séparée du fond du Golfe par une zone de marais, selon Pline, 6, 108 – qu'une zone d'échanges et de transit (*infra*, p. 221 sqq). Le traducteur de l'édition Loeb, vol. 1, p. 401, n. c, écrit : « In other words, the Indian ocean, Black Sea, Persian and Arabian Gulfs », ce qui est irrecevable. Rommel 1688, plus rigoureux, parle néanmoins d'une production dans le golfe Arabo-Persique «... in den Landschaften *Karmania* (so ist meines Erachtens sinngemäss zu lesen statt des handschriftlichen Ἀρμενία ; nicht nur der Sinn, auch die Reihenfolge der Namen spricht dafür), *Persis*, *Susiana* und Babylonien. » Il ne s'explique pas sur ces deux derniers noms géographiques.

avec Androsthène l'approche rationaliste et ethnographique à l'égard de la perle : la *margaritês*, « noyau » de l'huître, est avant tout un objet propre au goût des Barbares asiatiques.

Quelques éléments nouveaux devaient apparaître peu de temps après, à la fin du 4^e siècle.

2 - Mégasthène

On sait très peu de Mégasthène, ambassadeur au service de Séleucos I^{er}. Il fut envoyé auprès de Chandragupta, peut-être autour de l'année 305 a.C., au cours de laquelle les deux souverains contractèrent un traité. La durée et la fréquence de ses ambassades nous sont inconnues. On sait que Mégasthène se rendit à *Palibothra* / Pataliputra (Patna²³), voire un peu plus à l'est. En revanche, le sud du subcontinent ne fut connu de lui que par ouï-dire²⁴. Dans ses *Indika* – belle monographie consacrée à l'Inde –, Mégasthène donna à ses lecteurs un exposé sur la perle de l'Inde et de Taprobane (Arrien [1] et Pline [3]). On ne peut savoir si ces deux fragments appartenaient à un exposé unique. Au sujet de la *margaritês* de l'Inde, Arrien rapporte comment l'Héraclès indien fut l'inventeur de la perle destinée à orner les femmes – et, d'une certaine manière, le « fondateur » de la pêche –. De Taprobane, Mégasthène disait – dans ce que Pline en a retenu – qu'elle produisait davantage de grosses perles (*margaritarumque grandium fertiliores*) que l'Inde.

L'exposé le plus consistant concerne donc l'Inde. Héraclès²⁵, découvrant la splendeur de la perle marine, l'avait offerte à sa fille, dont Arrien a précédemment donné le nom : Pandaia. Cette Pandaia, un personnage mythique, avait elle-même transmis son nom à la contrée. En fait, Arrien donne ici la plus ancienne attestation de l'existence du royaume Pāṇḍya (skr.) ou Pāṇṭi, l'un des trois royaumes du sud de l'Inde mentionnés dans les inscriptions d'Asoka. Sans que Mégasthène – ou plutôt Arrien – ne le dise explicitement, la légende de Pandaia prouve que Mégasthène est en train de décrire les pêcheries du sud de l'Inde : « (...) le pays assigné à Pandaia était celui de l'Inde méridionale descendant jusqu'à la mer. C'est justement la côte de la Pêcherie, en face de Ceylan, qui appartient au pays Pāṇḍya.²⁶ ». Néanmoins, c'est dans le nord de l'Inde que Mégasthène a recueilli cette tradition²⁷. Outre ce mythe fondateur, il avait obtenu, sans doute par le même canal, des renseignements sur le mode de production de la perle dans le golfe de Mannar et le détroit de Palk (*infra*, p. 165 ; 176). Enfin, il dut

²³ Par exemple, Strabon, 15, 1, 27.

²⁴ O. Stein, *RE* 16, 1, 230-236, s.v. « Megasthenes 2 » ; Karttunen 69-72.

²⁵ Sur l'Héraclès indien, cf. Arrien, *Ind.* 8, 7. Voir aussi Diodore, 2, 39, 1-3 (considéré comme un fragment de Mégasthène, *FGrH* 715 F4). Diodore rapporte que l'Héraclès indien purgea la terre et la mer de leurs créatures malfaisantes et eut une fille unique. Toutefois, il ne dit rien de la légende de la perle. Cet Héraclès indien serait une *interpretatio Graeca* de Kṛṣṇa (qui massacra des monstres, selon Rommel 1686) ou de Śiva (K. Karttunen, *India in early Greek literature*, Helsinki, 1989, p. 211-212). André & Filliozat (a) 157-158 suggèrent plutôt une confusion des deux dieux. Selon Karttunen 245, aucune tradition indienne ne fait allusion à un Héraclès qui, après avoir purgé la mer de toutes les créatures malfaisantes (des monstres marins ?) aurait découvert la perle marine. O. Gruppe (*RE*, *Suppl.* 3, 910-1121, s.v. « Herakles 1 », c. 985-986) ne propose aucun nom pour l'Héraclès indien.

²⁶ André & Filliozat (a) 156. Les Pāṇḍya étaient en rapport direct, par delà les mers, avec l'Asie du Sud-Est et Ceylan (Iid. 158). Voir aussi de Romanis (a) 185-186 : *Pandaia*, à l'origine d'une lignée royale, doit être identifiée avec la *kula mutal* ou *Maturāpati*, déesse protectrice de *Maturai*, résidence royale des souverains pandya.

²⁷ André & Filliozat (a) 157.

être informé sur les quantités produites à Taprobane, ou sur les quantités exportées. En effet, Mégasthène semble dire que les grosses perles qui parvenaient en Inde du Nord (Bihar²⁸) provenaient de l'île plus que des exploitations du subcontinent.

Il ne fait guère de doute que Mégasthène avait une certaine connaissance des relations que les compagnons d'Alexandre avaient composées au sujet de l'Inde : « We must always take into account Megasthenes' dependance on his predecessors, especially on the historians of Alexander the Great. Parallels are easily found with such authors as Nearchus, Onesicrites and Aristobulus. Megasthenes drew from them, but also criticized them.²⁹ » Nombre de sujets qu'ils avaient abordés furent repris par Mégasthène, soit qu'il les amende, soit qu'il les réfute, soit qu'il les complète (voir, par exemple, la chasse des éléphants, le rôle de Dionysos, les *nomoi* des Indiens *etc.*³⁰). C'est dans ce cadre qu'il faut, sans aucun doute, faire entrer l'exposé sur la perle. Sur cette *margaritês* tant prisée des peuples de l'Orient, Mégasthène apporte un exposé qu'aucun compagnon d'Alexandre n'a fourni et qu'il est un des rares à pouvoir donner, du fait de sa position de voyageur et de témoin. En ce sens, la perle de l'Inde forme un complément à des exposés qui étaient principalement tournés vers les perles du golfe Arabo-Persique. En effet, je doute fermement que l'intérêt de Mégasthène soit le reflet d'un intérêt et d'une consommation frémissants des Grecs. Cette notice est bien plutôt une preuve de l'amour des Indiens pour les perles, un goût si fort qu'il est nécessaire d'en parler dans un exposé ethnographique.

Il est bien vrai que, par comparaison avec les minuscules informations des compagnons d'Alexandre sur la perle de l'Inde (cf. le tableau *supra*), Mégasthène apporte beaucoup. Au titre des compléments de premier ordre, on note que Taprobane est explicitement présentée comme une région de production. Par ailleurs, alors que ses prédécesseurs parlaient de bijoux, sans précisions, Mégasthène fait de la perle un ornement spécifiquement féminin (κόσμου γυναικείου), voire un ornement particulièrement destiné à des femmes indiennes de très haute qualité, comme l'était Pandaia³¹ (nul doute qu'Arrien savait, en rapportant ceci, que cela ne resterait pas sans écho chez ses lecteurs romains). Ou encore, alors que Charès parlait d'une valeur supérieure à celle de l'or, Mégasthène se montre plus précis : les perles sont échangées à trois fois la valeur de l'or épuré extrait de la terre, par opposition sans doute à l'or des fleuves (τριστάσιον κατὰ τιμὴν πρὸς χρυσίον τὸ ἄπεφθον καὶ τοῦτο ἐν τῇ Ἰνδῶν γῆ ὀρυσσόμενον). Peut-être Mégasthène se réfère-t-il à l'or obtenu dans une région septentrionale extrait de la terre par les « fourmis »³². Selon lui, c'est de cette région que les Indiens obtiennent le métal précieux. Quoi qu'il en soit de l'origine du métal, il était

²⁸ Beaujard 405.

²⁹ Karttunen 76.

³⁰ Tous ces sujets sont systématiquement examinés par K. Karttunen (Karttunen 95-252).

³¹ Mégasthène (Strabon, 15, 1, 54 = Mégasthène, *FGrH* 715 F32) n'ignorait cependant pas le goût des hommes indiens pour la parure : « Leurs vêtements sont couverts d'or ou garnis de pierres précieuses et faits de fines étoffes brodées de différentes couleurs » (χρυσοφοροῦσι γὰρ καὶ διαλίθω κόσμῳ χρῶνται σινδόνας τε φοροῦσιν εὐανθεῖς, καὶ σκιάδια αὐτοῖς ἔπεται).

³² Arrien, *Ind.* 15, 6 (καὶ ἀπὸ ταύτης γίνεσθαι Ἰνδοῖσι τὸν χρυσόν) ; cf. aussi Strabon, 15, 1, 44 (= Mégasthène, *FGrH* 715 F23a et F23b). Sur cet or d'origine mystérieuse, cf. Karttunen, *op. cit. supra*, n. 25, p. 171-176.

informé des échanges à l'intérieur de l'Inde, au moyen desquels les perles du sud allaient vers le nord, tandis que l'or gagnait la voie du sud³³.

L'apport le plus spectaculaire, bien qu'il ne repose pas sur l'observation directe, concerne le mode de production des perles dans les pêcheries de l'Inde du Sud, que Mégasthène est le premier à décrire aux Hellènes. L'absence d'observation, la dépendance à l'égard d'informateurs locaux³⁴ explique ce qui aujourd'hui s'apparente à des absurdités. C'est, plus que tout, le comportement des coquillages – le troupeau cherchant à s'échapper sous la conduite de son « chef » – qui a pu faire penser aux Modernes que Mégasthène avait le goût du paradoxal. On lui reproche, à la manière de certains auteurs antiques, des « fables puérides »³⁵ sur les techniques de la pêche. C'est oublier, à mon sens, que Mégasthène est plus proche de l'approche rationaliste de ses prédécesseurs que de l'affabulation paradoxale, accusation qui nous vient spontanément à l'esprit. En effet, attribuer une forme d'intelligence à des animaux grégaires, comme celle qui gouverne les sociétés d'abeilles ou de guêpes, relève d'un savoir positif³⁶. Or, les bancs de *Pinctada* sont interprétés, en fonction des renseignements reçus, comme des colonies sociales. Par ailleurs, Mégasthène reprend l'idée que la perle est l'« os », ou plutôt le « noyau », du mollusque³⁷, ce qui relève encore de l'approche rationaliste. Au total, Mégasthène, loin de céder au fabuleux³⁸, rend compte, le premier, de ce qu'est l'exploitation massive des bancs d'huîtres (= des troupeaux). Pour toutes ces raisons, cet auteur me paraît être un héritier des amis d'Alexandre, ses prédécesseurs et presque contemporains, dont il poursuit l'enquête.

3 - De Mégasthène au 1^{er} siècle a.C.

Après Mégasthène, c'est-à-dire dès le début du 3^e siècle a.C., commence un vide documentaire d'environ deux siècles. Hormis quelques bribes de savoir qui ont survécu au naufrage, le premier exposé ayant une certaine consistance, après celui des *Indika*, a pour auteur Isidore de Charax. Seules les précieuses découvertes de l'archéologie peuvent compenser, très partiellement hélas, les pertes de la documentation écrite (*infra*, p. 315). En revanche, le foisonnement de textes du 1^{er} siècle p.C. contraste fortement avec ce presque silence. Ce vide est d'autant plus regrettable qu'il correspond à la période durant laquelle la relation, destinée à devenir « passionnelle », entre le monde

³³ Il convient donc d'ajouter cet élément documentaire à la question de la place de l'or dans les échanges entre royaumes de l'Inde du Sud et Rome. *N.b.* : l'*Arthasastra* cite les perles au nombre des richesses qui doivent entrer dans le trésor (H.P. Ray, « Early coastal trade in the Bay of Bengal », J. Reade (éd.), *The Indian Ocean in antiquity*, Londres, 1996, 351-364, p. 354. Voir aussi F. de Romanis, « On *Dachinabades* and *Limyrike* in the *Periplus Maris Erythraei* », *Topoi* suppl. 11 (2012) 329-340, p. 331 : « 'No' says Kauṭilya, 'leaving out commodities such as blankets, skins and horses, (those items) and commodities such as conch shells, diamonds, rubies, pearls and gold are more plentiful on the southwards route.' » Cette route nord-sud portait le nom vernaculaire *Dakṣiṇāpātha*.

³⁴ Sur les sources indiennes de Mégasthène, cf. O. Stein, *op. cit. supra*, n. 24, c. 297-301.

³⁵ Babelon 1595. Sur la question du crédit à accorder à Mégasthène, cf., par exemple, T.S. Brown, « The Reliability of Megasthenes », *AJPh* 76 (1955) 18-33 ; Karttunen 69-94.

³⁶ Aristote, *H.A.*, 1, 1, 488a, distingue les animaux grégaires de ceux qui ne le sont pas. Parmi les grégaires, certains sont soumis à un « chef » (ainsi les grues, les abeilles *etc.*), d'autres non (par exemple, les fourmis). Sur les abeilles, guêpes et bourdons, cf. Aristote, *H.A.* 9, 26-29, 623b-629b.

³⁷ *N.b.* : il semble absolument impossible qu'*osteon* désigne la coquille (cf. P. Chantraine : « ils se servent de la coquille comme parure »).

³⁸ Remarque : on ne saura jamais si Mégasthène eut écho d'éventuelles explications fabuleuses au sujet de la formation de la perle (par exemple, à partir de la rosée).

gréco-romain et la perle s'est nouée. Il s'est certainement passé beaucoup de choses pendant cet intervalle de temps : tandis que la consommation gréco-romaine était en gestation, puis en croissance, des informations nouvelles furent cherchées et rassemblées ; le savoir s'organisait et se construisait. Malheureusement, de cette période cruciale, nous ignorons à peu près tout.

Il ne nous reste qu'à présenter, par ordre chronologique, les résidus d'informations qui nous ont été laissés. Il sera plus difficile encore d'en exprimer l'intérêt historique, relativement à notre enquête.

Orthogoras

On sait très peu de choses de cet auteur, qui a composé des *Indoi logoi*³⁹. Il est antérieur à Strabon, qui nomme conjointement Néarque et Orthogoras à propos de l'île *Ogyris*, où reposait le roi semi-mythique Érythras⁴⁰. Élien cite aussi son nom, à propos des monstres marins de la Gédrosie, considérée comme une partie de l'Inde ; Onésicrite est nommé simultanément⁴¹. Dans un autre passage, Élien signale, d'après Orthogoras, un village (*kômê*) nommé *Kôythra*, où des moutons sont nourris avec du poisson. Il est évident que cette information concerne encore une fois la Gédrosie et qu'elle dérive, en dernière analyse, d'un membre de l'expédition navale dirigée par Néarque⁴². Cet Orthogoras, à ce qu'il paraît, s'intéressa donc au secteur maritime parcouru par l'expédition de Néarque et reprit des informations à certains membres de celle-ci : tel est le trait commun aux fragments qui ont survécu.

Il se trouve qu'immédiatement avant d'évoquer la perle dans sa première digression sur ce sujet, Philostrate [2] a nommé Néarque et Orthogoras⁴³. Bien que cette brève description soit censée remonter aux observations personnelles d'Apollonios et Damis, il me semble probable que ce texte sort, d'une manière ou d'une autre, des *Indoi logoi*⁴⁴. Si c'est le cas, le point de vue rationaliste sur la perle (« on pêche aussi là-bas, dans un coquillage blanc, la Pierre *margaris*, qui se trouve à la place du cœur de l'huître ») montre qu'Orthogoras connaissait et reprenait les idées des premiers observateurs (*infra*, p. 117). Cet exposé, très sec, laisse également penser qu'Orthogoras écrivait à une époque où la perle n'avait pas encore fasciné les esprits, autrement dit plutôt à haute époque (4^e ou 3^e siècle *a.C.* ?). Mais tout ceci repose sur des bases bien fragiles.

³⁹ F. Gisinger, *RE* 17, 2, c. 1424-1429, s.v. « Orthogoras 2 ». Gisinger estime (suivant H. Berger, qui consigne que le passage de Strabon, 16, 3, 5 est un fragment d'Ératosthène [Berger III, B, 39]) qu'Orthogoras était l'un des officiers de l'expédition commandée par Néarque. F. Jacoby (*FGrH* 713), qui abaisse, sans certitude, la date d'Orthogoras au 1^{er} siècle *a.C.*, se demande s'il n'a pas rédigé un *Περὶ τῆς Ἐρυθρᾶς*.

⁴⁰ Strabon, 16, 3,5 (ἀπὸ δὲ τῆς Καρμανίας εἰρήκασι καὶ Νέαρχος καὶ Ὀρθαγόρας νῆσον Ὠγυριν κεῖσθαι *etc.*).

⁴¹ Élien, *N.A.* 17, 6 (περὶ δὲ τὴν Γεδρωσίων χώραν – ἔστι δὲ μοῖρα τῆς γῆς τῆς Ἰνδικῆς οὐκ ἄδοξος – Ὀνησίκριτος λέγει καὶ Ὀρθαγόρας γίνεσθαι κήτη *etc.*).

⁴² Élien, *N.A.* 16, 35. Cf. P. Schneider, « *Res Indicae* : quelques remarques au sujet du papyrus *P.C.Z.* 59532 et du fragment *Sat.* 66V²d'Ennius », J. M. Candau Morón, F. J. González Ponce, A. Chávez Reino (eds.), *Libyae lustrare extrema. Estudios en honor del Profesor Jehan Desanges*, Sevilla, 2008, p. 253-270.

⁴³ Philostrate, *V.A.* 3, 53 : « C'est là [*sc. Patala*] que vint la flotte d'Alexandre, placée sous les ordres de Néarque, un chef très entraîné à commander sur mer. Ce que raconte Orthogoras au sujet de la mer Érythrée, que la Grande Ourse y est invisible, que les marins n'y jettent point d'ombre à midi, que les constellations qui y demeurent visibles ont changé de place, il faut admettre que ces récits sont véridiques *etc.* » (trad. P. Grimal).

⁴⁴ Tomaschek avait déjà émis cette idée (*infra*, p. 171, n. 94).

Sudinès

Une très brève remarque de Pline [9-§115] sur l'altération des perles dans le temps fait apparaître le nom de Sudinès : *Alexander Polyhistor et Sudines senescere eos putant coloremque expirare*. Pour F. Jacoby, cet auteur n'est pas utilisé directement par Pline, mais à travers Alexandre Polyhistor⁴⁵. Il est vrai que si Sudinès figure au nombre des auteurs étrangers utilisés pour le livre 9 (*infra*, p. 95, n. 81), « la mention d'une source ne signifie pas forcément que Pline l'ait consultée »⁴⁶. Cet homme était présent dans le royaume d'Attale I^{er} Sôter vers 240 a.C., à l'occasion de la guerre contre les Galates. Strabon le connaît comme un Chaldéen astronome, résidant à Babylone⁴⁷. Sudinès a traité des pierres, en particulier des pierres originaires des régions méridionales et orientales du monde habité (il s'intéressait aux relations entre l'astrologie et les gemmes). Pline lui emprunte des renseignements relatifs à l'onix de Carmanie et à la topaze⁴⁸. Il y a de grandes chances que la perle ait été allusivement évoquée dans un ouvrage consacré aux pierres précieuses. On peut être certain que Sudinès, originaire d'une région proche du golfe Arabo-Persique⁴⁹, devait avoir une connaissance de première main des perles : s'il n'avait vu les pêcheries, il n'en vivait pas moins dans une contrée où l'usage des perles était connu depuis fort longtemps (cf. Charès de Mitylène / Athénée [3])⁵⁰. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait eu des connaissances sur le comportement des perles dans le temps⁵¹.

Les informateurs grecs de l'époque d'Eucratidès

On trouve chez Élien [2] un excellent exposé sur la pêche des perles en Inde du Sud. Cette localisation nous est garantie par le toponyme *Perimoula*, auquel est associé un nom de personne (cette cité est gouvernée par le roi Soras). « Soras » est, de l'avis des spécialistes, la transposition grecque de Cōla. C'est le nom de l'un des royaumes qui, avec celui des Pandya et celui des Cērar, bordait au 3^e siècle a.C. l'empire d'Asoka. Le royaume Cōla se trouvait dans l'actuel État du Tamil Nadu, selon K. Karttunen ;

⁴⁵ F. Jacoby, *FGrH* F105 (commentaire) : « Sudines wird von Alexander als gewährsmann angeführt sein. »

⁴⁶ Naas 142.

⁴⁷ Strabon, 16, 1, 6 : ἔστι δὲ καὶ τῶν Χαλδαίων τῶν ἀστρονομικῶν γένει πλείω· (...) μέμνηται δὲ καὶ τῶν ἀνδρῶν ἐνίων οἱ μαθηματικοί, καθάπερ Κιδηῶ τε καὶ Ναβουριανοῦ καὶ Σουδίνου. Cf. W. Kroll, *RE* 4 A, 1, c. 563, s.v. « Sudines ».

⁴⁸ Successivement Pline, 36, 59 ; 37, 25 ; 37, 90.

⁴⁹ Selon W. Kroll, son nom (Šum-iddin) révèle une origine babylonienne. Il est, dans d'autres documents, nommé Βαβυλώνιος Σουδίνης.

⁵⁰ Du fait de cette connaissance particulière des perles, il se pourrait que Sudinès ait, le premier dans le savoir grec, introduit des noms correspondant à différentes qualités de perles (de la même façon, chez les Romains, l'accroissement de la consommation entraîna la création du nom *unio*, pour qualifier certaines perles, le nom *margarita* paraissant inadapté). On trouve en effet chez Pline, empruntée à Sudinès, le nom d'une pierre précieuse dont la description rappelle étrangement la perle (comparaison avec un œil de poisson, ce qui en réalité signifie pierre sphérique ; couleur blanche ; éclat) : *astolon Sudines dicit oculis piscium similem esse, radiare fulgore candido ut solem* (Pline, 37, 133). Serait-ce un nom donné à de belles perles – que Pline n'aurait pas reconnu comme telles – ? Le sens du terme grec *astolon* reste malheureusement énigmatique (« sans ceinture » - *LSJ* : « ungirded »). Dans son édition de Pline, D.E. Eichholz traduit ainsi : « the *astolos*, according to Sudines, resembles the eye of a fish and sheds brilliant white beams like the sun ». Il se demande si cette gemme mystérieuse n'est pas une sorte de quartz (« possibly cat's eye quartz »).

⁵¹ *N.b.* : à mon sens, la citation indirecte que donne Pline vaut pour les perles en général, bien qu'elle apparaisse à la suite du passage consacré aux perles « non érythréennes » (il en va de même pour le début du §116). Il serait fort étonnant qu'un auteur, riverain d'une zone majeure de production de belles perles, s'intéresse au comportement des vils produits de la mer Méditerranée.

cependant A. Dihle estime qu'il ne serait pas étonnant que des avant-postes soient en place sur la côte occidentale⁵².

Élien fournit aussi un synchronisme avec le roi indo-grec Eucratidès, dont le règne remonte approximativement au milieu du 2^e siècle *a.C.*⁵³ Selon A. Dihle, ce témoignage d'Élien prouve qu'au 2^e siècle *a.C.*, et plus particulièrement au temps de la « deuxième invasion grecque de l'Inde », les navigateurs grecs s'aventuraient le long de la côte occidentale de l'Inde « aus deren Berichten Informationen über diese Gegenden in die Literatur komme konnten⁵⁴ ». K. Karttunen s'est penché, lui aussi, sur la question de cette « unknown Indo-Greek source of Aelianus »⁵⁵. Cependant, considérant la substance de l'exposé d'Élien (qu'il rapproche avec raison de celui de Pline [9-§107], tout en ignorant celui d'Origène), K. Karttunen reste sceptique sur l'existence d'une telle source, tout au moins en ce qui concerne la pêche de *Perimoula* : « In spite of Aelianus' reference to the Indo-Greeks, this account seems to originate with Megasthenes, after whom it is told by Arrianus. » Afin de rendre plus claire l'argumentation, il convient de reprendre sous forme synoptique tous les documents relatifs à la pêche dans cette zone de production⁵⁶ :

	Arrien [2] Mégasthène	Pline [9-§111] <i>quidam tradunt</i>	Élien [2] φασί	Origène [1-§7] lapidaires
Lieu / origine des perles	Inde	Inde et/ou Érythrée	Inde (Ichthyophages de <i>Perimoula</i>)	Inde (étendu à toutes les perles orientales)
Technique	pêche au filet	plongeurs et filets		
Comportement des coquillages	grégaire – « chef » des huîtres			
Coquillage (description)	κόγκη	<i>concha</i>	semblable à un στρόμβος	
Obtention des perles	Par la méthode de la décomposition (<i>infra</i> , p. 203)			non signalé

K. Karttunen a raison de dire que la source qui a renseigné Élien se trouve dans la continuité de Mégasthène. Cependant, il y a une différence significative entre l'exposé d'Arrien et celui d'Élien. Outre la présence du nom *Perimoula*, Élien – ainsi que Pline – fait mention de plongeurs : en d'autres mots, il y a un saut qualitatif en termes d'information, car une pêche au filet sans plongée, que Mégasthène signale est – sous réserve que la paraphrase d'Arrien soit fidèle – invraisemblable. Il est donc vraisemblable que des Grecs, sans doute originaires du royaume indo-grec d'Eucratidès,

⁵² Karttunen 219 ; Dihle 555 (« ... mit seinen Aussenposten bis an die Westküste des Deccan reichte ... »).

⁵³ Fils d'Hélioclès et de Laodice, il renversa Démétrios I^{er} roi de Bactriane et de l'Inde (Sind), vers 170 *a.C.* pour le compte de son cousin Antiochos IV. Il se nomme lui-même « grand Roi ». Il fut assassiné par son fils. Peu après la mort d'Eucratidès, le royaume de Bactriane succomba à des assaillants étrangers (cf. Strabon, 11, 9, 2 ; 11, 11, 2 ; 15, 1, 3 ; Justin, 41, 6, 1-5). Cf. H. Willrich, *RE* 6, 1, c. 1059, s.v. « Eukratides » ; E. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, Paris, 2003 (réédition), p. 348-352 ; O. Bopearachchi, *Monnaies gréco-bactriennes et indo-grecques. Catalogue raisonné*, Paris, 1991.

⁵⁴ Dihle 555. Sur les routes permettant d'unir l'ensemble de l'Inde à la Bactriane, cf. Filliozat (*infra*, p. 96, n. 89).

⁵⁵ Karttunen 215-216. Cette même source aurait été utilisée par Élien, *N.A.* 16, 3 à propos de l'oiseau *kerkiôn* (mainate) : cf. Karttunen 205.

⁵⁶ L'exposé de Solin [2], un résumé de Pline, n'est pas pris en compte ici. La parenté de ces exposés avait été déjà mentionnée par Rommel 1690 (le même auteur avait relevé la parenté entre Élien et Origène [Rommel 1692]).

qui connaissaient les *Indika* de Mégasthène⁵⁷, aient amélioré son exposé. Cette version de l'exploitation des *Pinctada* en Inde s'imposa et se diffusa par la suite, sans doute sous différentes formes. Les unes durent être plus détaillées (celle d'Élien), les autres subirent peut-être une contamination avec le texte de Mégasthène. Ces ramifications de la tradition sont probablement à l'origine de la difficulté majeure : la divergence sur le nom du coquillage. Ceux qui suivaient au plus près les informateurs du temps d'Eucratidès durent faire mention de ce coquillage en forme de *strombos* ; les autres (*quidam*), adoptèrent le nom légué par Mégasthène (*concha*).

Ce détail soulève une question insoluble : ces informateurs « indo-grecs » ont-ils directement observé les pêcheries de l'Inde du sud-est ? Cela est difficile à déterminer. Il est, à tout le moins, étrange que le coquillage perlier, une *Pinctada*, soit comparé à un *strombos*, i.e. à un gastéropode univalve. On comprend mal comment une telle confusion naîtrait de l'observation⁵⁸. Mais tout ceci demeure bien flou.

On ne peut pas davantage savoir quand cette information a atteint le monde méditerranéen. On ne dispose que d'un vague *terminus ante quem* : ces données étaient connues de l'une des sources de Pline. On aimerait penser que ce désir d'enrichir l'exposé d'un brillant prédécesseur est l'indice d'un intérêt croissant des Grecs pour la perle au milieu du 2^e siècle *a.C.* Il me paraît cependant peu raisonnable de se fonder sur ce seul témoignage pour tirer pareille conclusion.

Alexandre Polyhistôr

Comme on l'a vu précédemment, Pline [9-§115] mentionne conjointement Sudinès et Alexandre Polyhistôr⁵⁹. Alexandre de Milet était un grammairien né vers 110 *a.C.* Il fut fait prisonnier durant la guerre mithridatique. Devenu esclave de Cornelius Lentulus à Rome, il fut son tuteur et pris le nom gentilice Cornelius. À la demande de Sylla, il fut affranchi et reçu la citoyenneté, dans doute en 81. Il mourut après 40 *a.C.* Cet auteur prolixe (vingt-cinq ouvrages lui sont attribués, d'où son surnom) compila de nombreux textes. On ignore dans quel ouvrage il avait parlé de la perle et, le cas échéant, cité Sudinès. Il n'a pas écrit d'ouvrages sur les pierres précieuses (*Lithika*) ; en revanche, il est l'auteur d'*Indika* et d'un livre sur l'Assyrie et Babylone. Alexandre Polyhistôr est une des sources du livre 9 de Pline. À une époque où le goût romain pour les perles commençait à s'affirmer (*infra*, p. 316 sqq), il se peut qu'il ait fourni, dans ces livres, une partie des renseignements qui nourrissent l'ample notice de Pline [9].

Archelaus

Archelaus⁶⁰ n'est jamais nommément cité dans aucun de nos documents. Cependant, il apparaît dans les sources du livre 9 de Pline, où se trouve la plus grande notice consacrée à la perle qui ait jamais été écrite dans l'Antiquité. Archelaus avait été

⁵⁷ La notoriété de Mégasthène est à la mesure des critiques dont il a fait l'objet (par exemple, Strabon, 2, 1, 9).

⁵⁸ Il se peut que les observateurs du temps d'Eucratidès aient confondu les *Pinctada* avec un coquillage univalve spiralé, exploité également en Inde du Sud (*Turbinella pyrum*) : cf. H.P. Ray, « The Indian Ocean in Antiquity ; whither maritime history ? », *Topoi* 10.1 (2000) 335-352, p. 348. Voir aussi le passage de Cosmas Indicopleustès cité *supra*, p. 28, n. 89.

⁵⁹ E. Schwartz, *RE* 1, 2, c. 1449-1452, s.v. « Alexandros 88 ».

⁶⁰ U. Wilcken, *RE* 2, 1, c. 451-452, s.v. « Archelaus 15 » ; Desanges xiii, n. 17.

nommé roi de Cappadoce par Marc-Antoine en 41 *a.C.* Lors de la bataille d'Actium, il passa, juste à temps, du côté d'Octave. Il mourut en 17 *p.C.* Il était l'auteur d'un traité de géographie ainsi que d'un traité *Peri lithôn*. Étant donné que, dans le livre 9, la seule « pierre » dont il soit question est la perle, on peut supposer que le roi Archelaus fournit des renseignements sur ce sujet.

Aelius Stilo

D'après Pline [9-§123], Aelius Stilo Praeconius soutenait que le nom *unio* était apparu à l'époque de la guerre de Jugurtha (*infra*, p. 317). Son *floruit* est daté de *ca.* 110 – *ca.* 85 *a.C.*⁶¹. Les ouvrages qu'il a écrits, tous perdus, traitent d'explications philologiques et littéraires. On lui connaît aussi un traité sur les *proloquia* (ἀξιώματα). Il est probable qu'Aelius Stilo n'avait pas fourni de renseignements sur la perle proprement dite. L'*unio* devait être mentionnée au détour d'une remarque de grammairien.

Isidore de Charax

L'auteur que Pline nomme Dionysos de Charax est en réalité, selon l'opinion générale, Isidore de Charax⁶². Il fut actif dans le dernier quart du 1^{er} siècle *a.C.* Pline utilisa un traité de géographie, qu'il faut distinguer des *Stations Parthiques*⁶³ (Athénée nous parle d'une *Périégèse de la Parthie*). C'est dans cette *Périégèse* que figurait l'exposé dévolu à la perle, partiellement (?) préservé par Athénée [4]⁶⁴. Peut-être est-ce au moment où il mentionnait *Kharax*, sa patrie, qu'Isidore faisait allusion à cette île anonyme productrice de perles (assurément Bahreïn – *infra*, p. 160). Il est par ailleurs possible qu'Isidore de Charax ait rassemblé des informations destinées à instruire Gaius César, petit-fils d'Auguste, en préalable à des opérations « parthes et arabes » (*ituro in Armeniam ad Parthicas Arabicasque res majore filio*)⁶⁵.

Plus encore, peut-être, que Sudinès, Isidore de Charax fut un riverain du golfe Arabo-Persique. Il jouissait donc d'une position privilégiée pour enquêter au sujet de la perle. À une époque où la consommation des Romains connaissait une phase d'accélération (*infra*, p. 316 sqq), le choix d'un exposé soigné n'était sans doute pas dû au hasard. Isidore nous a offert une enquête d'une admirable qualité, mené avec une pénétrante acuité. On a précédemment vu combien sa description de la *pinna* perlière surclassait toutes les autres qui ont survécu. On appréciera plus loin l'originalité de sa réflexion sur l'origine et la formation de la perle.

Il ne fait guère de doute qu'Isidore a associé des observations personnelles⁶⁶ à la collecte de renseignements sur place. Comme on le verra en détails plus loin, l'*autopsia*

⁶¹ G. Goetz, *RE* 1,1, c. 532-533, s.v. « Aelius 144 ».

⁶² Pline, 6, 141. Cf. H.F. Weissbach, *RE* 9, 2, c. 2064-2068, s.v. « Isidoros 20 ».

⁶³ Σταθμοὶ Παρτικοὶ (de Zeugma sur l'Euphrate à Alexandrie d'Arachosie), partiellement préservé dans le *Codex Parisinus* 443; 571 = *FGrH* 781 F2.

⁶⁴ « A preserved title, *Description of Parthia* (F1), hints at a work on the history and culture of that territory, including an account of pearl fishing in the Persian Gulf (F1) and details about Parthian royalty (F3) and their vassal kingdoms (F4, perhaps F5). » (Brill's New Jacoby, s.v. « Isidorus »).

⁶⁵ Pline, 6, 141. Cf. D. Marcotte, « La spedizione orientale di Gaio Cesare: per una nuova interpretazione di un epigramma dell'*Antologia Palatina* », *Sileno* 37/1-2 (2011) 61-72, p. 65-67.

⁶⁶ Comme l'avait déjà observé Donkin 80 (« Isidorus presumably wrote from personal knowledge »).

est d'une précision qui révèle l'exigence intellectuelle et l'intelligence de l'auteur. Quant aux renseignements locaux, ils ont sans aucun doute été recueillis auprès des plongeurs – ou des marchands locaux ? –, vraisemblablement désignés par *phasi*. De ces gens doivent provenir des informations qui appartiennent à l'expérience des hommes de l'art : ainsi, le fait qu'un hiver pluvieux est favorable à la production de perles, ou que les perles pêchées en profondeur sont plus belles que celles trouvées plus près de la surface – ce qui revient à distinguer une plongée au large d'une exploitation plus proche du littoral –.

Écrivant à une époque où la perle était définitivement devenue un phénomène de consommation romain, Isidore assume résolument une vision rationaliste des choses. Certes, il ne pouvait pas ignorer les traditions locales au sujet de l'origine de la perle, auxquelles Pline, entre autres, fait écho (à savoir, la « conception » de la perle à partir de la rosée céleste). En effet, elles étaient précisément originaires du golfe Arabo-Persique. Du reste, il y fait référence allusivement. Cependant, une fois exprimé ce préambule, mis au compte des informateurs locaux, l'exposé se consacre amplement au développement de la perle : l'exposé sur la façon dont celle-ci reçoit des nutriments, compte-tenu de l'organisation interne du mollusque, révèle un souci d'explication rationnelle fondée sur les seules observations disponibles (*infra*, p. 127)⁶⁷.

Par comparaison avec les compagnons d'Alexandre, Isidore de Charax a adopté une sorte de théorie « vitaliste » : alors que les premiers voyaient dans la perle une matière inerte, Isidore considère que l'huître engendre une forme vivante (ζωογονέω - *LSJ* : « propagate or engender living creatures ; to be viviparous »), qui devient inerte dans la phase finale de sa croissance. Il est évident que l'accès à des observations beaucoup plus abondantes et précises rendaient contestables les idées simples d'Androsthène (excroissance dure) ou de Charès (noyau) – *infra*, p. 117 –. En particulier, il fallait bien rendre compte de la « croissance » de la perle, étant donné que l'on exportait vers le monde méditerranéen des perles de dimensions variées. Néanmoins, l'approche intellectuelle d'Isidore ne sort pas du cadre rationaliste. Il n'est pas inapproprié de répéter que cette association de l'observation, de la collecte de renseignements et de la recherche des causes fait d'Isidore de Charax un grand héritier de la science hellénistique. Son admirable exposé⁶⁸, miraculeusement préservé par Athénée, fut pourtant ignoré de la postérité : aucune trace de ses idées n'est décelable dans les nombreuses traditions postérieures.

Juba de Maurétanie

Pline [9-§115] et Élien [2] invoquent le témoignage de Juba II de Maurétanie à propos des perles du Bosphore, inférieures à celles de la Bretagne et évidemment à celles de l'océan Indien. Pline cite également Juba pour une perle des contrées arabes, produite par un coquillage particulier (*supra*, p. 33), qui n'est pas exportée vers les pays méditerranéens. Bien que Pline ne mentionne pas Juba dans la liste des auteurs utilisés

⁶⁷ On pourra comparer cette démarche à celle de Théophraste, tentant de rendre compte, à partir des seules observations disponibles, du processus par lequel la mangrove peut survivre en eau salée (P. Schneider, « La connaissance des mangroves tropicales dans l'Antiquité », *Topoi* 14 (2006) 207-244, p. 218-222.

⁶⁸ Donkin 80 : « his description of pearl-fishing (in a mixture of observations and speculations on the origin of pearls) is a considerable improvement on that of Megasthenes. »

pour la rédaction du livre 9, il peut l'avoir consulté directement⁶⁹. F. Jacoby range ces fragments dans une division intitulée : « Perlen, Steine, Metalle ». Ils pouvaient provenir des *Arabika*, rédigés à l'intention de Caius César, petit-fils d'Auguste, envoyé en Orient en 1 p.C.⁷⁰

Le témoignage d'Élien nous assure que Juba disposait, à côté des sources hellénistiques qui devaient constituer une partie de son savoir⁷¹, d'informations relativement récentes. Il mentionne, en effet, les perles de Bretagne. Or leur découverte remontait très probablement à la brève campagne de César (55 a.C.). D'autre part, il donne des renseignements particulièrement originaux : outre la perle d'Arabie mentionnée ci-dessus, il avait aussi rapporté l'existence de perles produites dans les eaux baignant son royaume (*in Mauretaniae maritimis*)⁷². Enfin, certains détails semblent montrer que la notice de Juba était une compilation d'informations soignée : on le voit classer les perles les unes par rapport aux autres, dans une sorte de synthèse bien construite.

Qu'une notice consistante consacrée aux perles ait été insérée dans les *Arabika* paraît cohérent. À une époque où la perle était devenue une production pour ainsi dire emblématique de l'Arabie et des contrées des pays de l'océan Indien ; à une époque où Properce [5] évoquait une expédition virtuelle d'Auguste en mentionnant « la mer qui engendre des gemmes » (*Arma deus Caesar dites meditatur ad Indos, / et freta gemmiferi findere classe maris*), le traité offert à Caius César pouvait légitimement contenir un développement important sur ce sujet.

Aussi maigre que soit la documentation, il n'est pas impossible de dresser un bilan de ces trois siècles. En effet, les lambeaux de textes qui ont subsisté ne peuvent cacher le changement progressif qui s'est produit tout au long de cette période. L'époque durant laquelle la perle n'était considérée que comme un objet barbare, et durant laquelle le coquillage producteur paraissait aussi intéressant que son produit précieux, fut limitée. Au fur et à mesure que les Grecs, puis les Romains, apprécèrent et acquirent de plus en plus de perles, le savoir s'accrut – cette évolution parallèle entre savoir et échanges commerciaux se poursuivra par la suite –. Ce n'est sans doute pas par hasard que les exposés les plus précis (Isidore de Charax), ou dont on peut supposer qu'ils étaient soignés (Juba), datent de la fin du 1^{er} siècle a.C. Les premières notices synthétiques sur les perles produites dans diverses mers du monde⁷³, ces notices de lapidaires dont Origène devait se servir plus tard, ont pris forme à cette époque où la consommation a connu une inflexion majeure (*infra*, p.320 sqq).

Les sources du savoir se sont diversifiées. Certes, après les compagnons d'Alexandre et Mégasthène, il y eut encore des observateurs assez intéressés par l'histoire naturelle pour se livrer à une enquête sur cette merveille de la mer, comme

⁶⁹ Cf. Naas 142.

⁷⁰ Juba, *FGrH* 275 F73 ; F74 ; F75 ; F76 ; F78.

⁷¹ Desanges xiii.

⁷² Ces perles ne faisaient sans doute l'objet d'aucun commerce et sont totalement ignorées du reste de la documentation. On se demande si le roi n'éprouvait pas le désir de faire entrer son propre royaume dans ces parties du monde qui avaient le privilège de donner la perle, quand bien même elles n'avaient aucune valeur.

⁷³ Voir *infra*, n. 77.

Isidore de Charax. Cependant, on doit admettre que les marchands qui importaient la perle devaient aussi importer, en même temps, des informations, celles-ci d'une autre nature. C'est probablement ainsi qu'arrivèrent progressivement, dans le monde méditerranéen, les légendes locales sur l'origine de la perle : Pline nous en offre le premier véritable écho, mais elles lui ont évidemment été transmises par ses sources. À ce propos, il me paraît vraisemblable que cette époque vit apparaître, au sujet de ce mystère qu'est l'origine et la formation de la perle, une divergence entre l'approche rationaliste et celle qui adopte le merveilleux. Il semble, à voir les documents des temps qui suivent, que les traditions fabuleuses eurent tendance à éclipser les approches rationalistes (*infra*, p. 120). Néanmoins, il est heureux pour nous qu'Athénée ait ignoré – ou rejeté ? – toutes les explications fabuleuses qui florissaient depuis longtemps. Sans son témoignage, nous ne connaîtrions aucune des théories dépourvues de mythe.

Quoi qu'il en soit, il y eut une corrélation forte entre l'évolution du savoir et celle des échanges : l'intérêt croissant des Grecs et des Romains pour les perles de l'océan Indien stimula le désir de connaître et de comprendre. Cette expansion ne devait certes pas s'arrêter avec cette période charnière qu'était la fin du 1^{er} siècle *a.C.*

4 - À Rome, autour de l'époque de Pline l'Ancien (1^{er} - 2^e siècles *p.C.*)

En effet, l'annexion de l'Égypte et l'intensification des flux commerciaux en direction de Rome sont accompagnés d'un changement majeur en termes documentaires. La documentation textuelle, dans laquelle le latin prend désormais une part importante, enfle en quantité et se diversifie : tandis que la perle est célébrée par les uns, le savoir connaît un saut quantitatif et qualitatif, signe d'une ample diffusion dans le public. Que cette évolution ait pour arrière-plan la « folie » de la perle à Rome, aux 1^{er} et 2^e siècles *p.C.* (*infra*, p. 320) est une évidence. Aussi, en dépit des pertes irréparables dans la transmission des textes, il paraît presque logique que l'exposé le plus complet sur la perle (à savoir : Pline [9]) ait été composé à cette époque à laquelle les coquillages – et, plus que le murex à pourpre, les huîtres perlières – sont responsables de la dégradation des mœurs (*cum populatio morum atque luxuria non aliunde major quam e concharum genere proveniat* - Pline [9-§104]).

À vrai dire, l'incroyable succès des perles à Rome et les importants échanges de l'autre, ne suffisent pas à rendre totalement compte de cet intérêt singulier. Car enfin, pourrait-on objecter, on sait bien que d'autres produits, à la même époque, sont très en faveur auprès de la clientèle romaine. Ainsi, l'écaille de tortue, comme l'a remarqué L. Casson, est le produit de l'océan Indien qui est le plus souvent mentionné dans le *Périple de la mer Érythrée*⁷⁴. D'ailleurs, il ne fait pas de doute, à considérer l'évolution de la documentation littéraire, que celle-ci fait écho à une consommation qui est en nette augmentation à Rome, où l'écaille est appréciée dans la décoration du mobilier⁷⁵. De fait, la notice de Pline consacrée aux tortues pourvoyeuses d'écaille montre un relatif accroissement du savoir sur ces animaux et sur les hommes qui les chassent,

⁷⁴ Casson 101-102.

⁷⁵ La plupart des mentions de l'écaille de tortue dans la documentation littéraire remontent au Principat d'Auguste et à l'époque impériale (par exemple, Strabon, 2, 1, 14 ; Pline, 6, 173 ; 16, 233 ; Martial, *Ep.* 9, 59, 9 ; Pausanias, 8, 23, 9 ; Lucien, *Asin.* 53).

Troglodytes et Chélonophages⁷⁶. Pourtant, il n’y a rien de comparable à ce qui se passe pour la perle⁷⁷, et aucun autre produit de la mer Érythrée ne peut sur ce point rivaliser avec elle. C’est que, sans doute, un puissant stimulant de la quête de savoir fut l’énigme de l’origine de la perle. Ni l’écaille de tortue, ni les gemmes « ordinaires » – dont la formation avait reçu une explication physique –, ni les aromates n’avaient cette dimension mystérieuse qui entretint en permanence la curiosité.

C’est donc dans ce cadre que fut produit l’un des plus admirables exposés sur la perle, et le plus ample de tous, celui de Pline, qui mérite un examen à part entière.

La notice de Pline [9]

Pour une meilleure intelligence de la suite, il convient tout d’abord de rassembler les données sélectionnées par Pline sous forme synoptique.

Remarque : à l’exception des perles exhibées par Pompée (Pline [28]), qui sont un ultime <i>exemplum</i> , tout ce que Pline sait de la perle tient dans cette seule notice. Les nombreuses autres allusions n’apportent pratiquement rien de plus en termes de savoir.	
105	Introduction : le luxe et les coquillages – la pourpre ; la perle.
106	La primauté de la perle parmi les biens précieux - les lieux de la production (mer Indienne ; îles de l’Inde ; <i>Perimula</i> ; Arabie du <i>sinus Persicus</i>).
107-108	Origine (« naissance ») de la perle à partir de la rosée [tradunt] – conception et développement dans le coquillage – accidents du développement et apparition de perles ratées – les perles parfaites.
109	Les différentes couleurs et les différentes formes [miror ; vidimus].
110	Le comportement du coquillage : il se protège et se défend contre les pêcheurs.
111	Une technique particulière de pêche des coquillages et de production de la perle – le comportement grégaire des huîtres, sous la direction d’un « chef » [quidam tradunt].
112-114	La perle (orientale) parfaite - les différentes qualités de perles (de l’océan Indien) - les <i>uniones</i> - Les différents usages de la perle à Rome.
115	Les perles produites dans d’autres mers de l’ <i>oikoumenê</i> : Bretagne ⁷⁸ ; Bosphore ; Acarnanie ⁷⁹ ; Arabie ; région d’Actium ; Maurétanie [Juba] – remarque sur l’altération des perles à l’usage [Alexandre Polyhistor et Sudines putant]
116	Autres observations sur les perles (de l’océan Indien) [vidimus] - les perles de Bretagne –

⁷⁶ Cf. Pline, 9, 34-39 (à comparer avec Diodore de Sicile, 3, 47 [= Agatharchide, *Erythr.* 5, 21]).

⁷⁷ Le contraste est particulièrement visible quand on juxtapose les *exempla* : Carvilius Pollion (Pline, 9, 39), qui fut le premier à débiter l’écaille de tortue en lames pour en revêtir les lits et buffets (*lectosque et repositoria*) – trouvaille d’un esprit ingénieux à découvrir des objets luxueux (*sagacis ad luxuriae instrumenta ingenii*) – fait pâle figure à côté de Lolliia Paulina, de Clodius et de Cléopâtre.

⁷⁸ Les perles de Bretagne sont en réalité des perles d’eau douce : elles sont produites par des mollusques de la famille des *Unionidae* (*supra*, p. 11). Dakin 4 et 14 signale leur présence en Écosse, dans le nord de l’Angleterre, dans le pays de Galles ainsi que dans certaines parties de l’Irlande. Cependant, dans la presque totalité de la documentation antique, la perle de Bretagne est considérée comme une production océanique. Certes, Pomponius Méla [1] sait bien qu’elle se trouve dans les embouchures de certaines rivières qui sont soumises aux influences de la marée océanique (*flumina alternis motibus modo in pelagus modo retro fluentia*) ; mais ceci ne suffit pas à contrebalancer l’opinion générale – établie dès l’époque de Juba – que la perle de Bretagne est une perle marine (Tacite [1] : *gignit et Oceanus margarita*). Même Ausone [1], qui paraît bien renseigné (il connaît les perles d’Écosse [*Caledonia*]), laisse clairement entendre que les perles sont pêchées en mer (cf. *aestus* et la présence du corail rouge).

Il est possible que l’infériorité des perles de Bretagne, produites dans la partie nord-ouest du monde, soit en relation avec la conception d’un ordre du monde symbolique « qui attribue à l’occident les valeurs en relation avec le couchant du soleil, le déclin et la mort. » (Gury 416).

⁷⁹ Rommel 1690, pense que les perles du Bosphore sont de petites perles rouges produites par *Mytilus edulis* ; que les perles d’Acarnanie et des parages d’Actium sont des perles de *Pina nobilis*, « grosse, rauhe, marmorartige, ohne Wert. » D’après Origène [1-§7], on trouve en Acarnanie deux sortes de perles, les unes médiocres, et les autres tellement méprisables qu’elles ne sont même pas décrites.

	les perles (de Bretagne) offertes par César
117-122	Perles et <i>luxuria</i> : les <i>exempla</i> (Lollia Paulina [vidi] – Antoine et Cléopâtre – Clodius, fils d’Aesopus).
123	Les origines de la consommation de la perle à Rome – l’apparition du terme spécifiquement latin : <i>unio</i> [Aelius Stilo – Fenestella ⁸⁰].
124	Conclusion et transition vers la pourpre : à la différence des vêtements de pourpre, les perles résistent aux attaques du temps et font partie des patrimoines et héritages.

La comparaison avec les premières mentions de la perle montre à quel point le savoir s’est enrichi : à supposer que Pline ait utilisé le *De lapidibus* de Théophraste (nommé parmi les *auctores externi*), les quelques informations que contiennent cet ouvrage paraissent dérisoires à côté de tout ce qui est dit dans l’*Histoire Naturelle*. Malheureusement, il nous est interdit de déterminer les strates de connaissances qui se superposent chez Pline. En effet, il ne nomme qu’une partie de ses sources dans le texte ; quant à la liste des auteurs⁸¹, il n’est pas certain qu’elle mentionne tous ceux qui ont été utilisés⁸².

Il est probable que Pline tire une bonne partie son savoir de compilateurs. Certains sont nommés (Alexandre *Polyhistôr* et Juba) ; d’autres se cachent peut-être derrière les expressions *tradunt* et *quidam tradunt*. Du point de vue chronologique, l’information la plus ancienne – pour ne pas parler du terme *margarita*, lequel, devenu un nom ordinaire, n’est même pas une information en soi – est la remarque de Sudinès (à supposer que cet auteur ne soit pas cité par Alexandre *Polyhistôr*). Ensuite vient cette source « indo-grecque » du temps d’Eucratidès, relative à la pêche dans l’Inde du Sud, à *Perimula*. Cependant, Pline la connaît peut-être à travers un compilateur. En dehors de toutes ces sources, le reste des informations doit être plus ou moins contemporain de Pline. Lui-même, d’ailleurs, « entre parfois en scène »⁸³ : il a, par exemple, personnellement vu l’extraordinaire parure de Lollia Paulina lors d’un « modeste dîner ». En réalité, comme on le verra plus loin, son exposé comprend très certainement une quantité non négligeable d’informations récentes⁸⁴.

On ne peut douter d’une certaine aspiration à l’exhaustivité de la part de Pline⁸⁵. De nombreux détails, que l’on ne trouve nulle part ailleurs et qui font de son texte le document le plus précieux de tous, tendent à le prouver. Pourtant, la comparaison avec les débris de la documentation qui précèdent prouve que Pline n’a pas tenu compte d’un certain nombre d’informations. Ainsi, les observations d’Isidore de Charax sont

⁸⁰ G. Wissowa, *RE*, 6, 2, c. 2177-2179, s.v. « Fenestella ». Fenestella est un historien romain du début de l’époque impériale. D’après Jérôme (*Chron.* p. 172 Helm), il serait mort en 19 p.C. Il avait écrit sous forme d’annales une histoire de Rome, des origines à la fin de la République, voire jusqu’à l’époque d’Auguste. G. Wissowa pensait que Fenestella avait composé un ouvrage spécifique sur la *luxuria*. En effet, il est cité comme source par Pline pour les livres 8 ; 9 ; 14 ; 15 ; 33 ; 35 (« ... ein umfassendes Werk über die Zunahme des Luxus [in Form einer Tafelunterhaltung ?] ... »). Cette idée est rejetée aujourd’hui (*NP*, s.v. « Fenestella »).

⁸¹ Sources du livre 9 : *Ex auctoribus Turrano Gracile. Trogo. Maecenate. Alfio Flavio. Cornelio Nepote. Laberio mimographo. Fabiano. Fenestella. Muciano. Aelio Stilone. Sebosio. Melisso. Seneca. Cicerone. Macro Aemilio. Messala Corvino. Trebio Nigro. Nigidio. Externis Aristotele. Archelao rege. Callimacho. Democrito. Theophrasto. Thrasylo. Hegesidemo. Sudine. Alexandro Polyhistore.*

⁸² Naas 142.

⁸³ Desanges xv.

⁸⁴ Comme en d’autres parties de l’*Histoire Naturelle*, Pline s’efforce d’avoir des informations à jour (cf. Desanges xvi ; Naas 82).

⁸⁵ Naas 81-82.

ignorées, tout comme les idées des amis d'Alexandre. Plus généralement parlant, Pline ne signale aucune des vues rationalistes sur la perle, s'en tenant à la merveilleuse histoire de la fécondation par la rosée. Cela laisse penser que le volume d'informations relatives à la perle était probablement plus important que la notice de l'*Histoire naturelle*, qui paraît pourtant complète, ne le laisse penser. Il ne fait guère de doute que ces renseignements tournaient autour du sujet-phare, à savoir la genèse de la perle. En tout cas, Pline n'a pas exploité certains pans de la documentation disponible, pour des raisons inconnues : ignore-t-il la *Périégèse de la Parthie* ? Écarte-t-il volontairement les relations des compagnons d'Alexandre ? Les juge-t-il périmées ? Il se peut que, confronté à différentes théories sur l'origine de la perle, Pline, comme d'autres auteurs, ait préféré s'en tenir à une seule. C'est, me semble-t-il, une raison plausible de ces silences.

Sur cette question qui dominait toutes autres, Pline mit en avant l'« explication » par l'absorption de gouttes de rosée. Ce genre d'explication fabuleuse était originaire des régions de production, dans lesquelles on exploitait les perles depuis des millénaires (*infra*, p. 273). Pline et ses sources avaient donc enregistré des informations importées du golfe Arabo-Persique et / ou de l'Inde. L'*Histoire Naturelle* (Pline [9-§110]) offre un autre témoignage de l'« importation » de données locales : évoquant les dangers de la pêche, Pline explique comment l'huître cherche à échapper à la capture en se cachant dans des rochers ou en recherchant, en haute mer, la compagnie des requins (*in alto quoque comitantibus marinis canibus*⁸⁶). Bien plus tard, Procope [1] nous raconte que la perle extraordinaire du roi sassanide Perozès fut prise à un coquillage ardemment protégé par un requin. Celui-ci, jour et nuit, nageait en compagnie de l'huître pour la surveiller. Procope désigne explicitement les Perses comme ses informateurs (Πέρσαι φασιν). Rétrospectivement, il semble probable que l'idée que les coquillages s'associent aux requins provient de la région du golfe Arabo-Persique⁸⁷.

Qui donc était capable de rapporter ces informations originaires de l'océan Indien ? Nécessairement ceux qui pouvaient se rendre sur place. Plusieurs catégories d'individus avaient la possibilité d'être en contact avec les producteurs. On a évoqué plus haut le cas des observateurs originaires d'une région proche des zones de production, tels Sudinès et Isidore de Charax ; mais ils durent être peu nombreux, ceux qui comme eux consignèrent leur savoir par écrit. Le rôle des individus voyageant plus ou moins à titre privé, à la façon d'Eudoxe de Cyzique, nous est totalement inconnu. On ne doit pas, en revanche, négliger les apports des ambassadeurs : on sait bien qu'il y eut des ambassades arabes et indiennes à Rome, dès le Principat d'Auguste⁸⁸. Ces envoyés étaient aptes à renseigner sur les produits qu'ils apportaient à titre de cadeaux diplomatiques. Ainsi, les Indiens de l'Inde du Sud, plus exactement du royaume

⁸⁶ De Saint-Denis 132, n. 1 : « Nous avons conservé le texte des manuscrits : *comitari marinis canibus* ; en effet, le verbe passif se construit le plus souvent avec *a* + ablatif d'un nom d'animal ; on trouve cependant l'ablatif seul à l'époque impériale ; en outre, a pu jouer l'influence du participe *comitatus* + ablatif d'accompagnement, construction cicéronienne (*Caes.*, 34), virgilienne (*Aen.*, 1, 312) et fréquente à l'époque impériale (...). »

⁸⁷ Remarque : on trouve depuis longtemps dans la tradition gréco-romaine le thème des animaux protecteurs de richesses (cf. les « fourmis » indienne et les griffons, gardiens des réserves d'or). Que des requins protègent les perles ne devait pas paraître incongru aux Gréco-Romains.

⁸⁸ Cf. Cl. Nicolet, *L'inventaire du monde*, Paris, 1988, p. 28-40.

Pandya, offrirent des perles à Auguste (Florus⁸⁹). Ils furent certainement une source d'information. On en a une probable confirmation indirecte par Strabon. Celui-ci, en effet, déplorant le manque d'information sur l'Inde, regrette que peu de marchands aient atteint le Gange. Aux maigres informations qu'ils ont pu apporter – elles-mêmes de peu d'intérêt pour l'enquête géographique, venant de particuliers voués à leurs affaires –, il oppose l'ambassade du roi Pandiôn⁹⁰. Plus tard, il y eut, à Rome, une délégation de Taprobane⁹¹. Pline [4] ne dit pas explicitement que les ambassadeurs venus à Rome sous le règne de Claude (41-54 p.C.) avaient apporté des perles, puisque rien n'est dit des cadeaux qu'ils avaient offerts⁹². Cependant, il est évident que les envoyés de Rachias⁹³ avaient abordé, avec leurs interlocuteurs romains, les questions relatives aux richesses, aux produits de luxe et à leur usage (*ipsorum opes majores esse dicebant, sed apud nos opulentiae majorem usum*). On imagine mal que les perles, cet objet emblématique du luxe, aimé chez les uns comme chez les autres, ne fussent pas un sujet de discussion.

Cependant, à une époque où se développe une consommation qui paraît effrénée à ses témoins, le rôle des marchands, déjà signalé plus haut, doit être, plus que jamais, primordial dans l'apport d'information⁹⁴. Les uns étaient des Grecs ou des Romains opérant à partir d'Alexandrie. L'auteur du *Périple de la mer Érythrée* nous montre qu'ils pouvaient accéder à certaines zones de production et, peut-être, voir l'activité de plongée dans les pêcheries du golfe d'Oman méridional, des parages du détroit d'Hormuz et du golfe de Mannar (*P.m.E.* [1 ; 4]). Cependant, grâce aux fouilles de *Myos Hormos* / Quseir al-Qadim et Bérénice, nous savons aussi que des marchands « orientaux », originaires d'Arabie du Sud, de Palmyre ou de l'Inde du Sud faisaient, eux-aussi, le voyage vers les ports de la mer Rouge égyptienne ; certains étaient établis à Alexandrie⁹⁵. En d'autres termes, certaines informations pouvaient être fournies aux Gréco-Romains par ceux qui avaient une connaissance plus intime de la perle. Dans tous les cas, Alexandrie fut sans doute un point majeur de l'introduction d'un savoir que désiraient, à coup sûr, des consommateurs curieux. L'existence des noms grecs *elenchus*, *tympanon*, *physêma* (*supra*, chapitre 2) en est un peut-être l'indice.

⁸⁹ André & Filliozat (a) 378, n. 264 (avec renvoi aux *Res Gestae*, 31, 1 ; Strabon, 15, 1, 4 ; 15, 1, 73 ; Florus, 2, 34, 62). J. Filliozat, « Pline et le Malaya », *JA* 162 (1974) 19-130.

⁹⁰ Strabon, 15, 1, 4 (Καὶ οἱ νῦν δὲ ἐξ Αἰγύπτου πλεοντεῖς ἐμπορικῶι τῷ Νεῖλῳ καὶ τῷ Ἀραβίῳ κόλῳ μέχρι τῆς Ἰνδικῆς σπάνιοι μὲν καὶ περιπελεύκασι μέχρι τοῦ Γάγγου, καὶ οὗτοι δ' ἰδιῶται καὶ οὐδὲν πρὸς ἱστορίαν τῶν τόπων χρήσιμοι. κάκειθεν δὲ ἀφ' ἐνὸς τόπου καὶ παρ' ἐνὸς βασιλέως, Πανδίου). Ces marchands sont sans doute à l'origine des connaissances qui émergent chez Pline et Pomponius Méla (*infra*, p. 172-174).

⁹¹ O. de Beauvoir Priaulx, « On the Indian embassies to Rome, from the reign of Claudius to the death of Justinian », *JAS* 19 (1862) 274-298 ; 20 (1863) 269-312. Pline, au sujet du golfe Arabo-Persique nous parle aussi d'informations sur le recul de la ligne littorale, rapportées par des ambassadeurs arabes [de *Spasinou Kharax* ?] : *nunc abesse a litore CXX legati Arabum nostrique negotiatores, qui inde venere, adfirmant* (Pline, 6, 140).

⁹² Il me paraît assuré que des perles avaient accompagné les envoyés du souverain, tant il est vrai qu'un souverain offre ce que son royaume donne de plus beau – et les perles de Taprobane étaient déjà réputées du temps de Mégasthène –. À titre anecdotique, cf. Dakin 3 : « According to Herdman the Singhalese records go back still further, and quoting from his valuable report (...) we read that “according to the *Mahawanso*, pearls figure in the list of native products sent as a present from King Vigāya of Ceylon to his Indian father-in-law, in about 540-550 BC” ; and again when in BC 306 King Devanampiyabissa sent an embassy to India, the presents are said to have included eight kinds of Ceylon pearls. » *N.b.* : l'errance de l'affranchi d'Annius Plocamus, qui fut à l'origine du voyage de la délégation de Taprobane, est datée au plus tard de Caligula (37-41 p.C.), selon André & Filliozat (a) 114.

⁹³ Rajia (cf. O. Stein, *RE* 1, A, 1, c. 29-30, s.v. « Rachias » ; Weerakody 51-64).

⁹⁴ Diodore de Sicile, 3, 18 ; Strabon, 15, 1 4 ; 15, 2, 12 ; Pline (*infra*, p. 222).

⁹⁵ Cf., par exemple, Sidebotham 74-75.

Outre les légendes locales relatives à la genèse de la perle, les *emporoi* ou *negotiatores* apportèrent sans doute des connaissances plus pratiques. Pour que les Grecs et, plus encore, les Romains, pussent apprécier la gamme des perles mise à leur disposition, il fallut les instruire de leurs qualités et de leurs défauts. L'étude lexicale prouve, on l'a vu, qu'ils acquirent un goût sophistiqué. Or qui d'autre que les *emporoi*, méditerranéens, arabes, indiens, pouvait mieux apprendre à reconnaître la belle perle, eux qui les achetaient et les importaient ? Il ne serait guère surprenant que l'*emporos* antique n'ait été, par certains côtés, semblable à ces experts marchands du Sri Lanka qu'un auteur nous décrit ainsi : « One would hardly think that these Easterners, squatting on mats in open-front stalls, could judge the merits of a pearl, yet they can estimate the worth of a gem with a wonderful precision. Usually they have learned by a long experience every "point" that a pearl can possess, knows whether it be precisely spherical, and has a good "skin" and a lustre appealing to connoisseurs. A meta colander or a simple scale enables them to know to the fraction of a grain the weight of a pearl, and experience and the trader's instinct tell them everything further that may possibly be known of a gem. »⁹⁶. Ces hommes, qui surent satisfaire les besoins d'une clientèle, furent nécessairement des passeurs de connaissances variées sur la perle (sur l'expertise des *emporoi*, voir *infra*, p. 254 sqq).

La triple apparition du verbe *video* nous rappelle que Pline, comme nombre de ses concitoyens, avait sous les yeux des perles. Au fond, les objets offerts à la vente étaient eux-même la source possible d'un savoir. Il y a ici une singularité de la perle, par comparaison avec la plupart des productions importées de contrées lointaines. À la différence, par exemple des aromates (séchés, coupés, conditionnés *etc.*), la perle arrive sans altération depuis les lieux de production jusqu'à Alexandrie et Rome. Comme les coquilles de l'huître étaient également importées – pour les besoins de la nacre ou pour d'autres utilisations (*infra*, p. 307) –, on avait, sous les yeux, à Rome, ou à Alexandrie, des parties importantes du système huître / perle. Ceux qui s'interrogeaient sur la nature de la perle avaient ainsi des éléments d'observation, susceptibles d'apporter des réponses à certaines questions. À ce stade, on pourrait parler d'une forme « dégradée » d'*autopsia*. Par « dégradée », il faut comprendre une *autopsia* où l'objet est partiellement vu – les parties organiques de l'huître ont disparu –, après avoir été arraché à son environnement naturel⁹⁷.

Les occasions de voir devaient être multiples. Outre le spectacle des femmes de Rome arborant leurs perles, il y avait aussi le vendeur au détail (*margaritarius* – *infra*, p. 259), qui offrait à sa clientèle des perles de différentes qualités. Cet homme était un observateur et une potentielle source de renseignements. Un certain nombre d'informations sur la nature et la structure interne de la perle pouvait également provenir des ateliers des artisans: c'est, par exemple, en nettoyant la perle pour essayer de l'améliorer, ou en la perçant que l'on pouvait observer de près cet objet (*infra*, p. 284

⁹⁶ Dakin 78-79.

⁹⁷ C'est, toutes proportions gardées, un niveau d'autopsie comparable à celui du rhinocéros indien que Strabon voit personnellement à Alexandrie (Strabon, 16, 4, 15).

sqq)⁹⁸. Bref, une partie de ce que Pline rapporte au sujet des perles est un savoir moins livresque que « vivant »⁹⁹. Ce volume d'information n'est pas négligeable, si l'on admet que les données suivantes ressortissent de cette catégorie :

- Les différentes variétés de perles (selon la couleur, l'orient, la forme, l'origine – Inde ou Golfe Arabo-Persique – *etc.*) étaient vues par les clients des *margaritarii*. Les noms tels que *elenchi* ou *tympana*, certainement des appellations commerciales en usage au temps de Pline, sont également une information que le consommateur, ou le curieux, pouvait obtenir à Rome.
- La constitution particulière de la perle (plusieurs couches de « peau ») peut être constatée par le perceur de perles.
- La présence de blisters qu'il faut détacher à la lime est une observation faite par les artisans qui travaillent la perle. Pline a vu des blisters utilisés pour couvrir des flacons (*infra*, p. 307). Il est possible, en particulier, que l'explication de l'origine des « soufflures » (*physemata*) ait été forgée à partir des observations fournies par les artisans : en les détachant de la coquille, ils devaient constater la présence de parties vides. Par ailleurs, Pline a eu sous les yeux une coquille avec plusieurs petites perles, observation qui est le point de départ d'une réflexion personnelle.
- La solidité de la perle qui résiste aux chocs est sûrement un constat fait par les consommateurs.
- Le poids des perles est évidemment une donnée provenant des transactions chez le vendeur de perles.

Le grand exposé de Pline est donc un assemblage de données transmises par des textes, et d'observations faites sur le produit lui-même par ceux qui l'achetaient et l'admiraient. L'ensemble est agrémenté d'*exempla* spectaculaires, à portée historique et morale. En ce sens, ce texte appartient bien à son temps. Toutefois, la perle n'apparaît pas seulement dans le livre 9 de l'*Histoire naturelle*. Elle surgit aussi ailleurs, sous forme d'allusions. En cela Pline est encore une fois représentatif de son époque. En effet, à partir de la fin du 1^{er} siècle *a.C.*, après de longues décennies de grande discrétion documentaire, c'est à une sorte d'invasion textuelle que l'on assiste.

L'invasion textuelle dans la littérature latine

En effet, cette période capitale durant laquelle les Méditerranéens, mais surtout les Romains, deviennent de grands amateurs de perles orientales, voit la documentation écrite connaître une évolution importante. Jusqu'alors, comme on l'a vu, la perle apparaissait dans des monographies : relations de voyage (Néarque, Androsthène) ; traités sur les pierres (Théophraste, Suidès, Archelaus, compilations anonymes) ; ouvrages consacrés à une région (Mégasthène ; Isidore de Charax ; Juba). Or la consommation passionnée des Romains fait de la perle un phénomène social : qu'elle soit exhibée par les *imperatores* ou arborée par les femmes, la perle est le reflet de la *luxuria* des matrones ; de l'avidité des consommateurs ; de la dépendance des Romains

⁹⁸ Le nom *peritus* semble s'appliquer à des gens qui ont acquis des connaissances sur les perles par leur expérience (cf. Pline [9-§108] ; Flavius Sosipater [1]). Ces *periti* pourraient être les artisans, mais aussi les *margaritarii*, voire les *emporoi*.

⁹⁹ On peut faire une comparaison avec les observations faites sur le succin (ambre) : cf. *supra*, p. xx.

à l'égard de ceux qui ont le privilège de posséder les régions de production *etc.* Devenue par l'usage un objet pleinement romain, et plus seulement une curiosité barbare, la perle cesse d'être circonscrite aux savoirs érudits. Elle entre dans le domaine du savoir commun, et plus encore, dans celui des symboles et des représentations.

Tout ceci devait donc se traduire dans la documentation littéraire. Précisément, à partir de la fin du 1^{er} siècle *a.C.*, et particulièrement pendant le 1^{er} siècle *p.C.*, la perle s'introduit, sous forme d'allusions, dans la plupart des genres littéraires de langue latine, et souverainement dans la poésie : sont ainsi concernés la poésie élégiaque, épique, didactique, mais aussi l'historiographie, le roman, le traité philosophique. Comme le montrent de façon synthétique les deux tableaux suivants, non seulement la perle se disperse dans la documentation littéraire, mais le volume des mentions s'accroît spectaculairement : ces textes, en effet, constituent une partie importante de mon corpus documentaire.

Poésie

Perle (blanche - précieuse et belle) – éventuellement métaphore (<i>i.e.</i> une jeune fille plus charmante qu'une perle <i>etc.</i>)	C. Cilnius Maecenas – Martial [1 ; 2 ; 3] – Phèdre [1] – Lucain [1] – <i>Appendix Vergiliana</i> [1] – Silius Italicus [2]
Perle précieuse des Arabes et des Indiens, ou qui enrichit les Arabes et les Indiens	Horace [1] – Manilius [2 ; 3] – Tibulle [2] – Sénèque [1]
Perle comme ornement des femmes (pour le meilleur ou le pire [masque de la laideur ; folie des perles])	Horace [2 & 3] – Martial [5 ; 6 ; 8 ; 9 ; 11 ; 13 - Juvénal] – Ovide [1 ; 2 ; 3 ; 4] – Phèdre [2 ; 3] – Properce [1 ; 3] – Stace [1] – Tibulle [1 ; 3 ; 5] – Virgile – <i>Appendix Vergiliana</i> [2] – Silius Italicus [1 ; 3] – Sénèque [2 ; 3] – Publilius Syrus
Les <i>exempla</i>	Horace [3] (Clodius)
Recherche des perles précieuses au bout du monde (Érythrée) ; arrachées au coquillage ; luxe et <i>avaritia</i>	Manilius [1] – Ovide [1] – Perse – Properce [4 ; 6] – Stace [2] – Lygdamus
Acquisition des perles précieuses quel qu'en soit le prix ; luxe	Manilius [4] – Properce [2]
Jour, ou nuit, ou heure inoubliable à marquer d'une perle (perfection de la perle)	Martial [4 ; 10 ; 12] – Stace [3]
Un nom écrit de lettres faites de perles de l'Érythrée (beauté de la perle)	Martial [7]
Conquête des contrées productrices (symbole et pouvoir)	Properce [5]
Autres	Lucain [2] (Cléopâtre couverte de perles) – Valgius Rufus (Flavius Sosipater [2])

Textes non poétiques (sauf Pline [9]¹⁰⁰)

Perle = perfection (homme ; chienne)	Pétrone [1 ; 2]
--------------------------------------	-----------------

¹⁰⁰ *N.b.* : même si la notice de Pline [9] n'a pas été utilisée dans le tableau, il faut néanmoins se rappeler qu'elle abonde en remarques sur la société de son temps.

Perle comme bijoux et ornement féminin (pour le meilleur et pour le pire) ; luxe et corruption des mœurs ; lois somptuaires ; <i>aviditas</i>	Pétrone [2] – Sénèque le Rhéteur – Sénèque [4 ; 5] – Varron [2 ; 3] – Suétone [1 ; 3 ; 10] – Quintilien [1] (métaphore du style) – Pline [4 ; 11 ; 12 ; 14 ; 16 ; 24 ; 25 ; 27 ; 30] éventuellement Tacite <i>N.b.</i> : déjà chez Cicéron [1 ; 2] et [3] (métaphore du style)
Perles et mauvais empereur	Sénèque [4bis] – Suétone [5 ; 6 ; 7 ; 8 ¹⁰¹]
Consécration de perles	Suétone [4 ; 9]
Beauté des perles	Sénèque [6]
Perle et conquête	Quinte-Curce [1 ; 3 ; 5] – Suétone [2] ¹⁰²
Perle utilisée par les Barbares	Quinte-Curce [2 ; 4] – Varron [1] (cf. <i>infra</i> , p. 309) – Pline [8 ; 11]
Enrichissement des Barbares	Pline [7 ; 13]
Les <i>exempla</i>	Valère Maxime (Clodius) – Pline [10] (Clodius) – Pline [28] (Pompée)
Prix élevé des perles	Pline [18 ; 22 ; 31]
Autres	Quintilien [2] (sujet de <i>declamatio</i>)

Il ne fait guère de doute que ces multiples allusions s’opposent à la notice de Pline [9], en ce sens que les auteurs se soucient peu d’apporter des informations, puisque l’essentiel est connu de tous, ou presque. Au mieux, on y apprend que la belle perle est sphérique, blanche et éclatante ; qu’elle provient de l’Arabie, de la mer Érythrée (*mare Rubrum*), de l’Inde ou, plus vaguement, de l’Orient. Au pire, le savoir, subordonné à la licence poétique, est approximatif (les pêcheurs récoltent directement des perles sans pêcher des coquillages : *lapillis /quos legit in viridi decolor Indus aqua* – Ovide [1]), ou comporte des erreurs (certains auteurs n’hésitent pas à écrire que les perles se ramassent au bord de la mer : *gemmas margaritasque mare litoribus infundit* – Quinte-Curce [2]).

Il est également vrai, comme l’ai évoqué auparavant, que ces documents répercutent des représentations sociales : ils offrent le panorama complet de tout ce que cette merveille de la nature a signifié pour la société romaine, du plus négatif (la *luxuria*) au plus positif (une beauté si exceptionnelle que la perle devient le symbole de la perfection). Que la première apparition de *Margarita* comme nom propre (pour une chienne – *infra*, p. 330) remonte à ce temps n’est probablement pas fortuit.

5 - Du 2^e siècle p.C. à la fin de l’Antiquité

Il faut considérer cette charnière chronologique comme approximative. Il est vraisemblable qu’au cours du 2^e siècle, la phase d’engouement extrême s’est atténuée. Ce n’est pas que l’intérêt pour la perle ait diminué ; mais l’effet de nouveauté a dû s’estomper progressivement. C’est donc pour la clarté du propos que cette division, plus ou moins arbitraire, a été introduite dans ce qui est en réalité un continuum. Pour cette dernière partie de l’enquête, il m’a aussi semblé utile de diviser l’exposé en deux parties. En effet, la façon dont les chrétiens s’approprient le savoir païen est un phénomène à part entière, qu’il vaut mieux examiner séparément.

¹⁰¹ Jugement négatif probable pour ces deux dernières références.

¹⁰² Il s’agit de la perle de Bretagne, mais le texte ne peut se comprendre que par référence à la perle de la mer Érythrée.

Évolution du savoir païen

Il n'existe, dans la documentation actuelle, aucun exposé sur la perle qui égale celui de Pline [9]. Les notices qui ont subsisté sont nettement moins consistantes, même si elles présentent, occasionnellement, des nouveautés. Solin [2] est, pour l'essentiel, un abrégé de Pline. Toutefois, celui-ci a presque entièrement transféré, à tort, les informations de sa source à la seule île de Taprobane (seule une seule mention de l'Inde à la fin vient corriger le propos : *dat et India margaritas*). Les citations d'Athénée reprennent uniquement des données anciennes. Arrien [1] restitue Mégasthène. Élien et Philostrate donnent des renseignements en partie nouveaux (cf. ci-après), mais leurs digressions et notices sont assez sommaires. Ammien Marcellin [2] se contente d'un rappel succinct de quelques connaissances (*restat ut super ortu lapidis hujus pauca succinctius explicentur*). La plus belle notice appartenant à ce segment chronologique est, en réalité, due à un auteur chrétien (Origène [1]) ; mais, malgré sa profusion de détails, elle ne soutient pas la comparaison avec celle de Pline en termes de savoir. Ce qui frappe particulièrement, dans l'ensemble de ces documents, c'est l'absence de ces petits détails qui rendent l'exposé de Pline, en proie à l'étonnement et / ou au charme, si vivant et si précieux : l'évocation des perles fixées à la coquille ; la description des perles-tambourins ou des perles-gouttes ; l'utilisation des gros blisters pour fabriquer des flacons admirables ; la comparaison pittoresque des *crotalia* qui annoncent la femme aux lecteurs ; le poids des plus grosses perles offertes sur le marché *etc.*

La remarque introductive d'Ammien Marcellin [2] (« Il me reste à développer quelques propos très succints sur les origines de cette pierre ») est significative. Si, comme il est certain, l'utilisation des perles s'est assez bien répandue, au point que celle-ci n'est plus un objet complètement nouveau en termes de savoir¹⁰³, il est compréhensible que les documents s'intéressent moins à des détails devenus plus ordinaires et plus largement connus. Cependant, comme le suggère le même texte d'Ammien Marcellin, une question restait ouverte : la genèse de la perle (*lapidis ortu*). Pline – ou d'autres – avait beau avoir apporté un système cohérent pour expliquer l'origine de la perle et les accidents qui expliquent la variété de ses formes, comme on le verra dans le chapitre suivant, aucune réponse définitive n'avait été donnée à ce mystère. Son opinion reposait sur une tradition qui pouvait paraître fabuleuse ou contestable à certains. Avant Pline, il existait certaines façons d'expliquer la genèse de la perle. Après Pline, il y en eut d'autres. C'est pourquoi un certain nombre d'auteurs, chrétiens et non-chrétiens, surent recueillir et développer d'autres explications de ce problème, qui enrichissent nos connaissances sur le savoir antique.

Cette aptitude à introduire un savoir nouveau au sujet de l'origine énigmatique de la perle apparaît bien dans les notices d'Élien et Philostrate. Chez ces deux auteurs, la description de la perle est fractionnée en deux parties : ils traitent séparément de la perle de l'Inde et de celle du golfe Arabo-Persique. Hasard ou non, tous deux introduisent, à propos de la perle du Golfe, une nouvelle théorie sur la *margarogonia* (« genèse de la perle », selon un mot emprunté à Tzetzes).

¹⁰³ On voit ainsi un lexicographe (Flavius Sosipater [1]) être bien informé sur la perle et connaître les conceptions des gens savants (*eruditus*).

En ce qui concerne la perle de l'Inde, Philostrate [2] mentionne rapidement la pêche de la perle dans la région de *Patala* (bouches de l'Indus). L'information est supposée provenir de Damis et Apollonios. Il est plus vraisemblable qu'elle dérive d'Orthagoras. Ce passage porte les traces d'un fonds d'information très ancien dans lequel l'origine de la perle ne suscite guère d'interrogation. En revanche, quand il se tourne vers la perle du golfe Arabo-Persique, Philostrate [3] propose la plus incroyable des théories sur l'origine de la perle : ce sont les pêcheurs (indiens et arabes) qui les fabriquent en piquant le coquillage et en recueillant une goutte de sang blanc (sur tout ceci, cf. *infra*, p. 132).

Élien [2], de son côté, rapporte, au sujet de la perle de l'Inde un savoir qui remonte à la source « indo-grecque » et rappelle Pline [9-§111]. Ce qu'Élien ajoute pour conclure cette section provient de Juba. Cette partie de l'exposé n'offre donc pas de véritable renouvellement du savoir. À l'opposé, Élien [1] propose un tout autre discours lorsqu'il décrit la perle du golfe Arabo-Persique. Dans cette notice, il fait connaître une version inédite de l'origine de la perle : elle est formée de la rencontre de l'éclair et du coquillage. Il est vraisemblable que l'informateur d'Élien a colporté une légende locale de la région du Golfe, comme le montrent d'autres détails extrêmement précis relatifs à la production (*infra*, p. 204).

Le savoir chrétien

La parabole évangélique de la perle unique (*N.T.* [2]) appelait des commentaires et des interprétations. Ceux-ci reposaient sur un ensemble d'analogies avec la perle matérielle et naturelle produite par le coquillage¹⁰⁴. Les chrétiens étaient donc tributaires d'un savoir élaboré et légué par la science profane. Néanmoins, le recours à la science païenne variait beaucoup selon les auteurs. Certains se contentaient de simples allusions. Grégoire de Nazianze, par exemple, comparant la Trinité à une perle parfaite dont l'éclat est identique de toutes parts, fait simplement allusion à la perle d'excellence, parfaitement sphérique, sans tache, sans défaut d'orient (πανταχόθεν ὁμοιον, καὶ ἴσον στίλβοντα. Ὅ τι ἂν πάθῃ τοῦ μαργαρίτου, ἢ πᾶσα τοῦ λίθου χάρις ἠφάνισται). C'est une banalité connue de tous à son époque. Clément d'Alexandrie [1] donne une somme d'informations un peu plus nourrie. À son lecteur, il offre quelques lignes d'explication qui dérivent de Théophraste, c'est-à-dire du plus ancien exposé sur la perle (γίνεται δὲ οὗτος ἐν ὀστρείῳ τινὶ παραπλησίῳ ταῖς πίνναις, μέγεθος δὲ ἡλικός

¹⁰⁴ Il y a peu de commentaires généraux sur l'interprétation chrétienne de la parabole de la plus belle perle. Voir Rommel 1700-1701 ; Malaguzzi 29-41. Cet auteur souligne, en particulier, la place exceptionnelle qu'Éphrem le Syrien a donnée à la perle. Neuf homélies portent son nom. La perle symbolise le Christ : il est le Fils unique, de même que la perle est souvent unique dans le coquillage ; la perle, sphérique, a un seul côté et est indivisible comme la vérité. La perle est aussi lumière et pureté, comme la divinité. Par sa pureté, la perle parfaite symbolise également l'Église, fille immaculée du Christ. Le symbole de la perle fut aussi utilisé dans les débats contre les Nestoriens (convaincus de la double nature du Christ) : pour Éphrem, le Christ est un, tout comme la perle est fille de l'huître terrestre (!) et de la divine rosée. Les perles, « gemmes » d'essence matérielle, sont un témoignage de l'existence d'une perle céleste d'essence spirituelle. La perle présente encore une analogie avec la parole de Dieu, puisqu'elle orne les oreilles comme la parole de Dieu est perçue par l'ouïe. Une perle ne doit pas être offerte à une femme pauvre, parce que sa grande valeur vénale obscurcirait sa valeur symbolique chez qui n'a pas de quoi vivre ; mais si on la donne à une femme riche, elle conserve mieux ses valeurs spirituelles. La perle a fait aussi l'objet d'interprétations symboliques dans l'Islam (Donkin 116-119). Chez les mystiques, la recherche de la perle représentait la quête de l'essence sublime cachée dans le soi (Mokri 469-470). Sur cette question voir aussi N.I. Fredrikson, « La perle, entre l'océan et le ciel », *RHR* 220/3 (2003) 283-317.

ἰχθύος ὀφθαλμὸς εὐμεγέθης). On se demande d'ailleurs dans quelle mesure ses lecteurs n'en savaient pas beaucoup plus que cela. Inversement, Jean Chrysostome fait allusivement appel à une théorie beaucoup plus récente, qu'il faut apparenter à la fabuleuse histoire de Philostrate [2].

En réalité, nul auteur n'illustre mieux la parfaite adéquation du savoir païen aux nécessités de l'allégorie chrétienne qu'Origène [1-§7]. Le commentaire de la parabole s'appuie sur une enquête minutieuse. En effet, chaque détail est destiné à subtilement nuancer et argumenter l'interprétation chrétienne. L'exposé est donc soigneusement organisé, en vue d'une glose fouillée :

Distinction perle de mer / perle de terre
Exposé sur la perle marine
Lieux de production et qualités des perles (Inde-Érythrée / Bretagne / Bosphore)
<i>Présentation de la perle de la mer indienne</i>
Pêche des coquillages vivant en troupeaux et capture du « chef »
Origine et développement de la perle – les accidents du développement
Couleurs de la perle indienne
Qualités de la perle indienne
<i>Les autres perles marines</i>
Perle de Bretagne – perle du Bosphore – perles d'Acarmanie (deux sortes)

L'emprunt au savoir profane est affirmé. Origène dit avoir consulté des auteurs de *Lithika* (εὐρομεν παρὰ τοῖς περὶ λίθων πραγματευσαμένοις). Il ne les nomme pas et nous ignorons combien de traités ont été examinés. Il est néanmoins certain, comme on le voit dans le tableau, qu'Origène a repris les rubriques qui devaient être traitées par les lapidaires et que l'on retrouve, peu ou prou, chez Pline [9] ou Ammien Marcellin [2].

Certes, Origène, aussi détaillé que puisse être son exposé, ne reprenait certainement pas l'ensemble des renseignements fournis par les *Lithika*. Si, comme il est probable, les utilisations de la perle en joaillerie ou des *exempla* apparaissaient dans les ouvrages des lapidaires, ces données étaient inutiles à la glose de la parabole de la perle unique. Elles n'ont donc pas été retenues par Origène¹⁰⁵. En revanche, s'agissant des détails les plus importants pour le commentaire du texte évangélique, Origène n'est pas avare de précisions. Il est même piquant de le voir décrire et célébrer mieux que Pline la perle indienne parfaite, symbole du Christ¹⁰⁶ : « Voici également une des supériorités de la perle indienne sur les autres : elle a une couleur blanche, et se rapproche de l'argent brillant ; elle présente un léger éclat vert pâle et, en général, elle a une forme arrondie. Elle a aussi une teinte délicate et une certaine douceur, pour une pierre. Elle est si plaisante à regarder que, comme le dit l'auteur d'un traité sur les pierres, les gens de l'élite en chantent les louanges. Ajoutons que l'on reconnaît une perle exceptionnelle au fait qu'elle est parfaitement ronde, que sa couleur est très blanche et très brillante et sa taille considérable. »

¹⁰⁵ On notera cependant, pour nuancer cette affirmation, qu'Origène peut fournir des informations qui ne serviront pas à l'explication de la parabole : voir, en particulier, la pêche avec des filets et des plongeurs ; les *physêmata* (qu'il est le seul à mentionner, avec Pline).

¹⁰⁶ L'exposé sur les défauts accidentels affectant la perle indienne est également assez détaillé, puisqu'il a son utilité dans l'explication de la parabole.

Les exemples mentionnés ci-dessus pourraient faire croire que les chrétiens étaient totalement tributaires d'un savoir païen qui leur fournissait toutes les clés d'interprétation de la parabole. Pourtant, comme on le verra en détails plus loin (*infra*, p. 139 sqq), il existe des commentaires qui se fondent sur des explications de la genèse de la perle que l'on ne trouve nulle part ailleurs (*Physiologos* [1 ; 3] ; Athanase [3]). En l'absence de toute trace de ces théories inédites dans la documentation païenne contemporaine ou antérieure, on est en droit de supposer que les chrétiens furent, eux aussi, capables de collecter des données nouvelles. Si l'on accepte cette idée, alors se pose une série de questions. Certaines – par exemple : d'où viennent ces idées ? par l'intermédiaire de qui sont-elles arrivées dans le monde méditerranéen ? – peuvent recevoir une ébauche de réponse : les mêmes canaux qui avaient irrigué le savoir païen avaient pu alimenter le savoir des chrétiens. Il est une autre interrogation, plus énigmatique : pourquoi faire appel à des renseignements nouveaux alors que le savoir profane, comme le prouve la notice d'Origène, fournissait à la glose chrétienne plus qu'il n'en fallait pour satisfaire ses besoins ? Les réponses ne sont, malheureusement, que d'autres questions : pourquoi ne pas admettre que les chrétiens furent, eux aussi, fascinés par la perle ? Pourquoi n'auraient-ils pas partagé la même curiosité que les païens qui les avaient précédés ? Pourquoi n'auraient-ils pas été réceptifs à de nouvelles idées sur la *margarogonia* ?

L'existence d'un inlassable intérêt pour la perle est parfaitement incarnée par l'un des derniers textes de l'Antiquité relatif à la *margarita*. C'est le fabuleux conte perse de la perle et du requin, rapporté intégralement par Procope de Césarée [1]. Cette histoire, dit plaisamment Procope, pourrait « ne pas paraître incroyable à certains » (ὅσα δὲ ἀμφὶ τῷ μαργάρῳ τούτῳ Πέρσαι λέγουσιν, εἰπεῖν ἄξιον· ἴσως γὰρ ἂν τῷ καὶ οὐ παντάπασιν ἄπιστος ὁ λόγος δόξειεν εἶναι). N'est-ce pas une autre façon de dire que l'on n'est pas loin de la faribole ? Néanmoins, Procope ne recule pas devant la digression : personne ne connaissait cette histoire jusqu'à présent ... Alors, pourquoi ne pas la rapporter ?

Cette curiosité et ce goût de la spéculation offrent encore une trace vivante chez Tzetzes et ils se prolongèrent bien longtemps après. Linné tenta de comprendre le phénomène et essaya de produire artificiellement des perles en introduisant un *nucleus* dans les moules d'eau douce¹⁰⁷. C'est, en réalité, au 19^e siècle que le processus conduisant à la formation de la perle finit par être compris, grâce aux recherches conduites en Allemagne où les perles de rivière étaient abondantes¹⁰⁸.

¹⁰⁷ Attesté par une lettre de Linné datée de 1761 (Dakin 68).

¹⁰⁸ Cf. le tableau éloquent des avancées de la compréhension dans Dakin 93. Les noms de von Hessling et Moebius sont restés célèbres.

Chapitre 3

L'énigme de la perle : savoirs et croyances des Gréco-Romains

1 - L'inerte et le vivant : la double nature de la perle

En traitant de la perle au livre 9, dévolu aux animaux marins, Pline définit très clairement la nature absolument unique de celle-ci – et il est évident qu'il pense, par dessus tout, à celle qui vient de l'océan Indien – : d'un côté, c'est une sorte de gemme (*genus gemmae*, comme le dit Ammien Marcellin [2]), comparable en tous points à celles qui font la parure des hommes et des femmes (Pline [9-§105] : *manibus, auribus, capite totoque corpore a feminis juxta virisque gestarentur*) ; d'un autre côté, elle est produite par un mollusque vivant (Pline [9-§107] : *origo atque genitura conchae sunt*). Comme l'écrit le scholiaste de Perse, la perle est une gemme créée par le vivant (*gemmae genus, quod in conchis nascitur*). Excepté quelques autres gemmes « animales », sans aucune importance dans le monde gréco-romain en termes d'échanges et d'usages (*infra*, p. 144 sqq), la perle est un objet absolument unique par cette dualité. Ainsi que l'écrivait Élien [2], la perle marine est *sui generis* (φύσιν ἔχειν ἰδίαν), alors que la « perle de terre » (*infra*, p. 146) n'est qu'un représentant de la catégorie des cristaux.

Cette dualité constitutive de la perle est admirablement exposée au cours d'une discussion de grammairien (Flavius Sosipater [1-2]). La question porte sur le genre du substantif en latin : faut-il utiliser le féminin (*margarita*) ou le neutre (*margaritum*) ? Le raisonnement met d'abord en avant des arguments linguistiques (les noms grecs en -ης sont usuellement transposés en noms latins portant le suffixe -a et ayant le genre féminin). Cependant, la discussion aborde ensuite les questions de fond : de quel genre de substance est constituée la perle ? Si la nature animale du coquillage ne peut être mise en doute, on peut hésiter au sujet de la perle. Resterait-il à cet objet inerte, utilisé en joaillerie, quelque chose de l'animalité, qui justifierait le genre féminin consacré par l'usage ? Ne faudrait-il pas préférer le neutre ? Flavius Sosipater argumente : comme la perle est, en son état ultime¹, un *calculus*, elle n'a plus le souffle vital de la nature animale (*cum materia in qua margaritum nascitur animalis, ipse autem calculus qui nascitur inanimalis sit*). À ce titre, elle est semblable aux *calculi* trouvés dans la tête de certains poissons (*infra*, p. 145) : ils n'ont plus rien de commun avec le vivant (*sicut in cerebris piscium lapilli quidam sunt, nec ideo animales sunt*). Cette comparaison appuie la conclusion du grammairien : considérant qu'au bout du compte la perle, en tant que petit caillou – autrement dit, en tant qu'objet de consommation –, n'a plus rien d'animal, le neutre est préférable (*longe suavius salva observatione superioris catholici margaritum neutrali genere dicitur*).

¹ Il ne semble pas, en effet, que Flavius Sosipater récuse la nature vivante de la perle avant ce stade final : la chair du coquillage « engendre » (*praegnans*) la perle, qui « naît » (*nascitur*).

Au contraire de Flavius Sosipater, certains juristes attribuaient à la perle – en tant qu’objet de consommation – une dualité irréductible, qui la définissait intrinsèquement et permettait de la distinguer des autres « gemmes ». En effet, les problèmes de transmission de biens par l’héritage, en particulier d’objets précieux, imposaient des définitions et des classifications claires. C’est pourquoi, certains juristes avaient été amenés à réfléchir à la nature de la perle. Sabinus (*Digeste* [4]) formulait clairement la particularité des *margaritae*, par comparaison avec les gemmes et les autres pierres précieuses. Certes, la perle partage avec les *gemmae* et les *lapilli* les propriétés de la matière minérale (elle est dure, résistante *etc.*, comme on le verra plus loin, ce qui permet de la considérer comme un *lapis / lithos*) ; certes, comme les gemmes, elle offre aux hommes la beauté de sa couleur, de son éclat *etc.* Cependant, son origine la différencie radicalement des pierres précieuses. En effet, la solidification qui permet la création des *margaritae* arrive au terme d’un processus de croissance, qui se déroule à l’intérieur d’un coquillage de l’océan Indien (*margaritas autem nec gemmis nec lapillis contineri satis constitisse ibidem Sabinus ait, quia concha apud Rubrum mare et crescit et coalescit*). Elle n’est donc pas un simple caillou. Il est possible que la perle ait aussi été distinguée des pierres précieuses par l’apparence de son éclat. En effet, un autre juriste, Servius (*Digeste* [4]), opposait les pierres, telles que les émeraudes et les améthystes, – translucides (*perlucidae*) – à des pierres (*lapilli*) telles que l’obsidienne (*a contrario*, non translucides, mais brillantes). Il est évident que par son orient et sa brillance, la perle ne réagit à la lumière comme aucune des autres roches. Cependant cette distinction n’est nullement énoncée explicitement.

De l’ensemble de la documentation écrite se dégage donc l’impression suivante. Les Gréco-Romains admettaient, dans l’ensemble, que la perle qu’ils achetaient, aimaient et utilisaient avait la nature inerte d’une pierre. Mais sa présence dans une huître imposait sans discussion – excepté chez les premiers observateurs, compagnons d’Alexandre, comme on le verra plus bas – l’idée qu’auparavant, elle avait eu quelque chose du vivant. La perle était le stade ultime (τελειωθῆ) d’un processus complexe : au cours des étapes précédentes (τροπᾶς / μεταβολᾶς), elle avait été un être vivant, produit par un être vivant, à savoir le coquillage qui l’avait conçu et abrité (Origène [1-§7] - le même mot ζῶον est utilisé pour le coquillage et la perle). Arrivée à son terme, la perle changeait de nature : de l’animé, elle passait à la matérialité inerte d’une roche. Cette mystérieuse rupture avec le vivant n’était pas une mort, mais plutôt une étape, certes difficile à comprendre, d’une évolution².

Comprendre la mystérieuse *phusis* de la perle fut l’objet des enquêtes antiques et, comme cela été dit précédemment, la principale raison de l’inépuisable curiosité qui animait la quête du savoir. Si certaines questions furent assez faciles à résoudre – la structure et le comportement de la perle en tant que *lithos* ne posèrent pas de vraies difficultés, car les Anciens pouvaient observer l’objet et disposaient de concepts scientifiques adéquats – il en allait différemment pour d’autres. Deux questions concentrèrent les recherches : d’une part, comment la perle, de nature présumée liquide dans sa phase de développement, pouvait-elle se solidifier au stade final ? D’autre part,

² Certains auteurs semblent même penser que la perle séparée du coquillage et devenu bijou continue sa « vie » (Pline [9-§115] et *infra*, p. xx).

quels étaient l'origine et le mode de croissance de la perle « vivante » ? Cette série de problèmes posait les pires difficultés. En effet, en raison d'obstacles infranchissables – il était impossible de faire la moindre observation sur le processus qui aboutissait à une perle – les Gréco-Romains envisagèrent toutes sortes de théories : une grande partie de celles-ci furent l'adaptation à l'esprit « occidental » d'idées venues des mondes de l'océan Indien. En ce sens, l'enquête gréco-romaine sur l'énigme de la perle est un phénomène d'acculturation (ou de transferts culturels, comme il est plus couramment dit aujourd'hui).

Mais commençons par le plus simple, avant de remonter vers le mystère de l'origine : comment les Anciens se représentaient-ils la perle en tant que pierre, et qu'en savaient-ils ?

2 - La perle en tant que « gemme » (*lithos* – *lapis*)

Il était impossible à quiconque de nier la nature « minérale » de la perle extraite du coquillage, une espèce de pierre, comme le dit Solin [2] (*hoc genus lapidum*) : il était universellement admis que la perle achetée et consommée était une matière minérale solide du genre « pierre » ; une pierre noble et de grande valeur comme l'agate ou l'émeraude, comme le dit Ériphane de Constantia [1] (λίθον τίμιον, τὸν σμάραγδον τὸν μαργαρίτην τὸν ἀχάτην, τοῖς μὲν χρώμασι διαλλάττοντας λίθους, τῇ δὲ τιμῇ ὁμοτίμους ὄντας – voir aussi Grégoire de Nysse [1]) ; d'un autre point de vue, une pierre inutile aux besoins essentiels de l'homme, puisque les perles ne servent ni à faire des fondations, ni à édifier des murs, ni à soutenir des toits, comme le dit Tertullien [2] (*nec tamen aut fundamentis demandandis aut parietibus moliendis aut fastigiis sustinendis aut tectis densandis necessaria*) – voir aussi Galien).

Ces exemples ne sont pas des cas isolés. Le lexique montre sans équivoque que, d'un bout à l'autre de la tradition, la perle est reconnue comme pierre. Quand elle n'est pas désignée par un nom spécifique tel que *margaritês*, *unio*, *elenchus* etc., différents termes désignant les pierres sont utilisés : *lapis*, *lapillus*, *calculus*, *lithos*, *psêphos* (*supra*, p. 54 sqq). *Gemma* est utilisé pour signifier qu'en plus de sa nature de « pierre », elle a la beauté de sa couleur et de son éclat. Cette conception apparaît dès la découverte de la perle (Théophraste : τῶν σπουδαζομένων δὲ λίθων ἐστὶ καὶ ὁ μαργαρίτης – voir aussi Androsthène / Athénée [2] : μαργαρίτις λίθος). Elle est présente dans les textes les plus tardifs (Ammien Marcellin [2] : *restat ut super ortu lapidis hujus pauca succintius explicentur* ; Nonnos [1] : στίλβουσαν Ἐρυθραίην λίθον Ἰνδῶν). On la trouve en poésie (Horace [2] : *lapillus*), comme dans les textes techniques, puisque la perle est décrite dans des *lithika* (Théophraste ; Origène [1-§7]). Que l'on aille du texte le plus élaboré au texte le plus allusif (par exemple, Basile de Césarée [2] : λίθος ὁ μαργαρίτης), on constate que la perle est, pour tous, une pierre. Clément d'Alexandrie [3] en fait même un jeu de mots : les femmes de l'élite (αἱ ἀστειότεραι) « pétrifient leur fortune sous forme de perles » (τὰς ἑαυτῶν οὐσίας ἀπολιθοῦσαι εἰς τοὺς μαργαρίτας).

Certains des plus anciens auteurs traitant de la *margaritês* avaient utilisé un terme assez singulier. Charès de Mitylène (Athénée [3]) écrit que la perle est un ὀστέον blanc que l'on retire du coquillage (ἐξ ὧν ἐξαιροῦντες ὀστᾶ λευκά). Mégasthène (Arrien [1])

reprind le même mot : l'*osteon* que les Indiens recueillent des coquillages entièrement décomposés leur sert de parure (τῷ δὲ ὀστέῳ ἐς κόσμον χρῆσθαι). Le terme peut signifier aussi bien « os » que « noyau d'un fruit ». Le second sens me semble devoir être privilégié. Loin de renvoyer à l'idée d'une structure « organique » du mollusque, *osteon* signifie que le coquillage contenait une boule solide, comme un petit caillou, semblable au noyau d'un fruit³. Charès et Mégasthène voulaient, sans aucun doute, dire que la perle était un petit corps dur et inerte au sein d'un corps mou. La source « indo-grecque » qu'Élien [2] utilise, et qui est un prolongement de Mégasthène, utilise de façon significative le mot « caillou » (καταλείπεται ἢ ψῆφος). Quant à Pline [9-§111], il emploie le terme *nucleus*, également au sens de « noyau » (*nucleos quosdam corporum* – Lewis & Short : « the hard, uneatable kernel, the stone of fruits »)⁴.

Les pierres, écrit Théophraste, se distinguent les unes des autres par les « singularités de leur nature » (ιδιώτεραι φύσεις ; ιδιότητες) et par leurs propriétés (δύναμις). Elles peuvent être plus ou moins dures ou tendres (σκληρότης ; μαλακότης) ; elles peuvent avoir des couleurs variées (χρῶμα) ; elles peuvent être plus ou moins douces (λειότης) et plus ou moins denses (πυκνότης) ; elles ont plus ou moins d'éclat et de transparence (τὸ στιλπνόν ; τὸ διαφανές). Selon leurs caractéristiques, elles sont aptes à être gravées, tournées, sciées (γλυπτοὶ γὰρ ἔνιοι καὶ τορνευτοὶ καὶ πριστοί) et résistent de façon variable à l'action du feu (καὶ καυστοὶ οἱ δ' ἄκαυστοι) *etc*⁵. Certaines de ces propriétés (par exemple, la tolérance au perçage) se rapportent spécifiquement à la perle importée et mise en œuvre par les Gréco-Romains en bijouterie ; elles seront étudiées plus loin (*infra*, p. 284 sqq). Seront examinées ici les autres propriétés que la perle possède en tant que *lithos* et que les Anciens ont reconnues.

La première caractéristique, fondamentale, évidente, qui fait que la perle ressemble à une pierre est une dureté telle que, suivant les mots d'A. Londres, elle peut être mise « à l'épreuve de la dent »⁶. Quelqu'un voyant une perle pour la première fois de son existence et ignorant totalement qu'elle vient d'un coquillage la prendrait vraiment pour un petit caillou. C'est pour cette raison que si, occasionnellement, avant l'expédition asiatique d'Alexandre, des ornements avec perles parvinrent dans le monde méditerranéen, celles-ci furent certainement prises pour des gemmes « terrestres ». C'est aussi pour cette raison, à mon opinion, que Néarque (Strabon [2]), voyant dans certaines îles, probablement situées dans les parages du détroit d'Ormuz, des perles, mais ne faisant pas la relation avec une pêche ou un coquillage, les décrit comme des cailloux ayant de l'orient et de l'éclat (ψῆφοι τῶν διαυγῶν καὶ λαμπρῶν)⁷. La dureté de la perle est parfois explicitement rappelée. Tertullien [2] parle avec mépris de la perle

³ Pour la signification « noyau d'un fruit », cf. Chantraine, *s.v.*, qui indique : « papyr. 3^e s. a.C. *etc.* ». Ce sens de « noyau » a échappé à la plupart des auteurs modernes (par exemple, Dakin 9).

⁴ Solin [2] et Origène [1-§7] ont passé sous silence cette donnée.

⁵ Théophraste, *Lith.* 1-6.

⁶ Cf. Londres 88 (à Dahlak Kebir) : « On s'installe dans une cour, derrière la haie, devant la case. Un négrillon pose deux lanternes sur le sol. Assis près de l'Arabe, le Grec l'entretient à voix basse. L'Arabe sort un calicot rouge de sa poche et le donne au Grec. Le Grec dénoue le calicot, y prend une perle et la met dans sa main. (...) - Trois cents livres ! fait le Grec. - Très belle perle ! - Mords-la ! N'aie pas peur, fais l'épreuve de la dent. Je mords la perle. Le Grec soulève la lanterne. Aucune trace. »

⁷ Traduction de H.L. Jones : « ... there are pebbles of transparent and brilliant stones. » ; traduction du « New Jacoby » : « on others there are stones of gleaming brilliance. ». Néarque utilise dans ce passage, abrégé par Strabon, le même mot que Charès de Mitylène (Athénée [3]).

comme d'une « verrue solide » (*dura verruca*) ; Boèce [1] distingue les substances blanches liquides de celles qui sont solides et « dures », comme la perle (*dura ut margarita*) ; le *lithospermum* (Pline [20]) porte des graines exactement semblables à des perles, en raison de leur couleur blanche, de leur forme sphérique mais aussi de leur dureté, qui est celle d'une roche (*duritia lapidea*).

Comme tous les corps solides, elle a une densité propre, laquelle détermine sa frangibilité et sa friabilité⁸. Certains prétendaient que la perle était sujette à la cassure, irrémédiable : *sed cito frangitur, fractumque non potest instaurari* (Jérôme [4]). Cependant, jusqu'à quel degré peut-on faire confiance à un auteur qui se sert de la perle dans le cadre d'une métaphore à visée démonstrative. Chrysippe, que cite Jérôme [6], définit la cassure de la perle comme un accident qui est de l'ordre du possible, quoique improbable (*quae non sunt futura posse fieri dicit*). Si la suite de la phrase s'applique aux perles, alors l'auteur laisse même entendre que celles-ci ne se brisent pas (*etiam si id numquam futurum sit*). Ce constat paraît beaucoup plus conforme à la réalité : la perle est particulièrement solide, n'étant vraiment exposée au risque de cassure que lors des opérations de perçage⁹. Des documents antiques dignes de foi le confirment. Vitruve [2] affirme que la perle résiste au chauffage¹⁰ et au tranchant du fer (*neque ferrum neque ignis potest per se dissolvere*). Pline [9-§116] abonde dans le même sens : les perles ont beau tomber, elles ne se cassent pas (*firmum corpus esse manifestum est, quod nullo lapsu franguntur*). Ce caractère, évidemment, était connu d'expérience, que celle-ci soit celle des consommateurs, des vendeurs ou des artisans.

Sa solidité n'empêche pas la perle de se dégrader (μαργαρίται πολλάκις διαφθείρονται – Athanase [2]). Elle perd sa régularité en se détériorant avec le temps ; plus rugueuse, elle est moins sphérique, ainsi que l'écrit Flavius Sosipater [2] citant Valgius, un poète du temps d'Auguste : *situ rugosa, rutunda margarita*¹¹. D'une certaine façon, comme l'observe Athanase [3], elle perd de la matière¹². De Sudinès,

⁸ Sur la friabilité des roches, cf. Aristote, *Meteor.* 4, 9-10, 386a (« Il y a cette différence cependant, que la frangibilité est la séparation et la division de l'objet en grands morceaux, tandis que la friabilité est la séparation en un nombre de morceaux quelconque, pourvu que ce soit plus de deux. »).

⁹ Sur l'extrême solidité des perles, cf. Kunz & Stevenson 395-396. Il faut, pour briser certaines, un marteau (Dakin 61-62). Les experts observent néanmoins que la résistance à l'onde de choc dépend de la structure interne de chaque perle (ceci ne concerne pas les perles de culture). Par ailleurs, il faut bien distinguer la solidité et la dureté. Beaucoup de roches rayent les perles. Celles-ci, en particulier, sont entamées par l'apatite (sur l'échelle de Mohr, qui évalue cette qualité, l'apatite est classée au 5^e rang, sur 10 [le diamant étant le minéral le plus dur]).

¹⁰ Selon Kunz & Stevenson 55, elle est cependant détruite par la calcination.

¹¹ Sur les dégradations que subissent les perles (sous l'action de certains gaz, tels que les gaz fétides [sulfure d'hydrogène, résultant de la dégradation des protéines contenant du soufre] ; de solutions acides ; de la sudation *etc.*) cf. Kunz & Stevenson 55 ; 394-400. Néanmoins, dès lors que l'on prend soin des perles, dit Dakin 120, elles ne se dégradent pas, ou très lentement. Que les perles « meurent », *i.e.* se dégradent rapidement, relève de l'affabulation. Ces altérations étaient connues des anciens lapidaires (cf. par exemple, Donkin 37). C'est pourquoi l'on proposait des recettes variées pour restaurer la beauté originelle des perles : « Les perles, quand elles se font vieilles, jaunissent mais leur couleur première leur est rendue en leur ôtant la première peau. Or elle s'ôte avec l'esprit du vitriol, mais il faut apporter de garde de peur qu'elles n'en ressentent quelque outrage. Par autre moyen on leur rend leur première jeunesse avec la poudre de l'albâtre, du corail blanc, du vitriol blanc et du tartre blanc. Le même arrive si on les fait dévorer aux colombes ou si on les frotte avec d'orvale ou de sel longtemps, ou si on les ensevelit dans du millet moulu grossièrement où du sel soit mêlé. Leurs taches s'effacent à la rosée de mai, qui repose sur les feuilles de laitue, si elles demeurent un jour, ou bien qu'elles en soient mouillées. » (de Boot 216-217). Certains de ces procédés de blanchiment des perles (μαργαρίτου λεύκωσις) sont connus dès l'Antiquité (*infra*, p. 286).

¹² L'intention du texte – le Christ n'est pas affecté par les violences infligées à sa chair – conduit néanmoins Athanase à déformer les *realia* : il est aberrant de penser, comme il le fait, que l'usure de la perle n'affecte pas son éclat (πολλάκις ἢ μὲν ὕλη τῶν ὀφθαλμῶν τῆς πίννης συντριβεται καὶ διαλύεται, οὐχὶ δὲ καὶ ἡ λαμπρότης τῆς ἀστραπῆς πάσχει, ἀλλ' ἢ μὲν λαμπρότης τῆς ἀστραπῆς ἀπαθῆς διαμένει).

Pline [9-§115] apprend que les perles vieillissent, ce qui se manifeste par la dégradation de la couleur (*Alexander Polyhistor et Sudines senescere eos putant coloremque expirare*) – c’est pour réparer cette dégradation des perles « encrassées » que certains prétendaient opérer un « blanchiment » de la perle (Pap.[b7] : μαργαρίτης ὁ πεπωκὸς οὕτως λευκαίνεται) –. Le vocabulaire (*senescere – expirare*) montre que les sources de Pline portent une conception « vitaliste » de la perle : celle-ci, devenue ornement et séparée de l’huître, semble encore vivante ; la dégradation est la poursuite d’un processus de vieillissement. Il n’est pas certain, cependant, que Pline partage cette opinion, ce qui expliquerait qu’il attribue explicitement l’opinion à ses auteurs¹³. En effet, le Naturaliste (Pline [9-§112]), avec beaucoup de plus de réalisme, rend l’usage et le manque de soin responsables de la perte de poids, ainsi que de la dégradation de la surface et de la couleur (*usu atteri non dubium est coloremque indiligentia mutare*). C’est la raison pour laquelle les propriétaires de perles de prix savaient les manipuler avec précaution : Scintilla les range dans un petit écrin accroché à son cou (*quae de cervice sua detraxit capsellam aureolam* – Pétrone [2] ; sur ces sacs, voir aussi Pline [24] ; Hesychius [écrin à perle, ou plutôt coffret] ; Jean Chrysostome [7]).

La documentation antique donne donc l’impression que les Gréco-Romains connaissaient parfaitement la résistance au temps des perles traitées avec soin. Aussi les allusions à la constitution d’un héritage comprenant des perles ne sont-elles pas rares. Outre les exemples donnés par le *Digeste* [1 ; 2 ; 3 ; 6 ; 7], Pline dit clairement que les perles constituent un patrimoine dont la valeur se transmet de génération en génération, contrairement aux parfums ou aux vêtements de pourpre (*hoc tamen aeternae prope possessionis est ; sequitur heredem* – Pline [9-§124] ; voir aussi [14]). Aussi, Athanase [2] qui oppose les perles qui se dégradent souvent (μαργαρίται πολλάκις διαφθείρονται) à ces gouttes divines que sont les larmes des parents, dont l’amour pour les enfants ne s’éteint jamais, laisse dubitatif. Comme dans le cas du passage de Jérôme mentionné ci-dessus, les intentions du propos ne sont pas nécessairement fidèles aux *realia*. Chez les chrétiens, toute comparaison des biens éternels avec les biens du siècle (or, argent, perle) conduit inévitablement à déprécier ces derniers, plus que de raison.

Il était largement admis, grâce à des *exempla* fameux, que les perles pouvaient être détruites par le vinaigre. L’anecdote des *uniones* de Cléopâtre avait donné une immense célébrité à un phénomène qui était connu peu avant l’incroyable pari de la reine et de Marc Antoine¹⁴ (*prior* : Pline [9-§122]). En effet, le fils de l’acteur Aesopus avait eu l’idée de consommer des perles dissoutes (*fialam poposcit qui aceti non nihil acris infudit atque illuc unionem ... demisit eumque mature dissolutum uti natura est ejus lapidis* - Macrobe [2]) et en distribua une à chacune des ses invités afin qu’ils puissent partager avec lui cette expérience gastronomique (Pline [9-§122]). On sait que le vinaigre était utilisé par les spécialistes des pierres précieuses, pour redonner de l’éclat

¹³ Cf. G. Serbat, « La référence comme indice de distance dans l’énoncé de Pline », *RPh* 47 (1973) 38-49 : la mention d’une source est un moyen de donner une information dans la prendre à son compte.

¹⁴ La date du fameux banquet de Cléopâtre est incertaine : peut-être entre 34 et 32 *a.C.* La reine aurait appris, avec le poème d’Horace, l’exploit du fils d’Aesopus et l’aurait imité. Cet ordre chronologique a été discuté par certains (Ullman 193-194). Certains ont même supposé que l’anecdote de Cléopâtre était apocryphe et forgée par Octavien – un doublet de l’histoire de Clodius, à des fins de propagande– (Flory 502-503).

aux escarboucles ou améliorer l'aspect des céraunies¹⁵. Est-ce ce genre de pratique qui inspira à Clodius l'idée de consommer des perles en dissolution¹⁶ ? Nous l'ignorons. Pausanias, qui connaissait évidemment ces exemples célèbres, en fait le sujet d'un paradoxe de la nature, interprété du point de vue éthique et philosophique. La divinité a voulu que les opposés se neutralisent (ἔδωκε δὲ ἄρα ὁ θεὸς τοῖς μάλιστα ἀπερριμμένοις κρατεῖν τῶν ὑπερηρκότων τῇ δόξῃ) : l'humide le plus humble détruit le dur le plus précieux : le sang de bouc détruit le diamant, et le vinaigre la perle.

Kunz et Stevenson se montrent sceptiques quant à la façon dont Cléopâtre a dissous sa perle : « It is no more easy to dissolve a pearl in vinegar than it is to dissolve a pearl button (...) and one may easily experiment for himself as to the difficulty in doing this. Not only does it take many days to dissolve in cold vinegar the mineral elements of a pearl of fair size, but even with boiling vinegar it requires several hours to extract the mineral matter from one four or five grains in weight, the acid penetrating to the interior very slowly. (...) If the pearl is first pulverized, it becomes readily soluble in vinegar etc.¹⁷ ». Peut-être Clodius détruisit-il des perles de petit volume – le terme *unio* n'implique pas impérativement qu'elles fussent grosses (*supra*, p. 51) –. Cependant, un scholiaste, commentant l'acte provocateur de Clodius, a recueilli une version qui nous paraît plus acceptable : la perle fut broyée avant d'être dissoute (*scholies du pseudo-Acron* [2] : ... *qui gemmam trivit et misit in poculum etc.*). Il en fut probablement ainsi pour la perle de Cléopâtre. Vitruve [2] nous montre d'ailleurs que les Méditerranéens connaissaient le comportement de la perle en milieu acide mieux que ces *exempla* ne le font croire : il faut la chauffer avant de la plonger dans le vinaigre pour obtenir une dissolution de la matière (*ab igni sunt percalefacta, aceto sparso dissiliunt et dissolvuntur*)¹⁸. Ces observations précises sont-elles le résultat d'expérimentations scientifiques, ou sont-elles en relation avec des opérations pratiques qui se déroulaient dans les ateliers des artisans ? Les documents ne donnent pas de réponse.

Un document, enfin, mérite une attention particulière, puisqu'il montre que la structure de ce *lithos* avait été perçue, pour autant que l'absence de moyens optiques le permît. Pline [9-§108] livre une information, dont le contexte montre qu'elle est probablement fondée sur l'observation du travail des spécialistes de la perle¹⁹. À Rome, ou ailleurs en Méditerranée, ceux qui perçaient les perles avaient sans doute remarqué la constitution de la perle en couches successives de nacre. La perle avait révélé sa structure de *lithos* en « oignon²⁰ ». Cela avait inspiré au Naturaliste une comparaison²¹

¹⁵ Pline, 37, 98 ; 134.

¹⁶ Sur ce point, cf. aussi *infra*, p. 310.

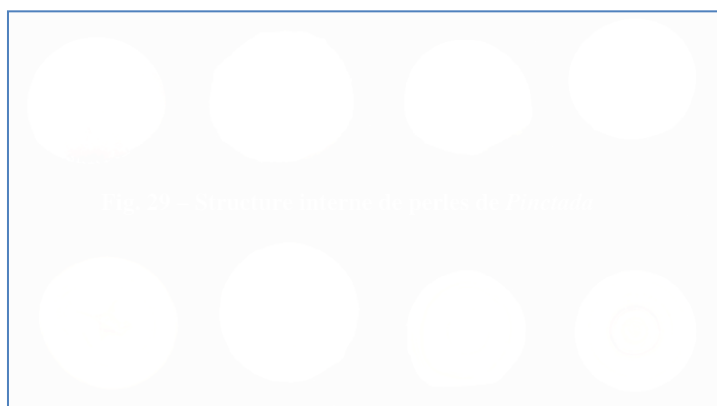
¹⁷ Kunz & Stevenson 55 ; cf. aussi Rommel 1696 ; Ullman 195-197. Une série d'expériences, à la fin du 19^e siècle, montra que le geste de Cléopâtre n'était pas reproductible. Il en résulta une vague de scepticisme chez les philologues et commentateurs d'Horace et Pline (Ullman 195), dont la note hypercritique de Rackham, au §121 de sa traduction de Pline, est un bon exemple : « No such vinegar exists ; Cleopatra no doubt swallowed it into vinegar knowing that it could be recovered later on ». L'imagination des commentateurs ne règle néanmoins pas un problème : cette perle disparut néanmoins, puisqu'une seule *unio* fut récupérée et consacrée. On notera, sans que cela change quoi que ce soit à l'affaire, que le vinaigre égyptien était particulièrement fort (*DAGR* 23, s.v. « acetum » ; Martial, *Epiq.* 13, 122 ; Juvénal, 13, 85 ; Athénée, 67c).

¹⁸ Ullman 200-201, fait une juste comparaison avec un fameux passage de Tite-Live, où l'on voit des soldats romains s'ouvrir un passage dans les Alpes en jetant du vinaigre sur les rochers préalablement chauffés.

¹⁹ Il est fait mention des hommes de l'art (*periti*) dans ce paragraphe.

²⁰ Comparer avec ce qu'écrit Joseph-Henri Pouget, joaillier du 18^e siècle : « la perle se forme dans sa coquille par lits ou par couches, qui viennent les unes sur les autres comme des pelures d'oignon. Chaque couche est argentée, de

avec une callosité du corps et ses couches cutanées superposées : *sani* (i.e. les perles « saines », autrement dit régulières et pleines, par opposition aux perles imparfaitement formées, comme les *physemata*) *quidem partus multiplici constant cute, non inproprie callum ut existimari corporis possit*. Cette donnée est confirmée par Élien [1]. Ceux, dit-il, qui tentaient, en prenant des risques (*infra*, p. 286), d'améliorer la surface d'une perle dégradée ou imparfaite se rendaient compte de cette structure feuilletée. Le verbe *coalescere* – « croître ensemble, s'unir en croissant, se lier » – du *Digeste* [4] décrit aussi, me semble-t-il, cette singulière structure de la perle, connue des hommes du métier. En revanche, il fut impossible aux Anciens de dépasser ce niveau d'observation : le *nucleus*, qui, la plupart du temps, est à l'origine de la perle devait passer inaperçu. Il est le plus souvent de très petite taille et ce n'est que des siècles après, grâce au microscope, que celui-ci fut enfin observé²².



3 - Le passage à l'état solide

Tant qu'il était loisible aux Gréco-Romains de regarder et toucher la perle qu'ils utilisaient, ils pouvaient établir des constats fondés sur l'expérience et l'observation. En revanche, dès que l'enquête remontait vers l'état qui précède celui de la perle « gemme », devenue objet de consommation, l'enquête devenait ardue, tant cet objet était mystérieux. C'est pourquoi, comme on le verra au sujet de la genèse de la perle, ils étaient tributaires des renseignements fournis par les producteurs et les importateurs. Outre cette question majeure, qui sera examinée plus loin, il en était une autre qu'il fallait résoudre, sans le secours de l'observation : comment comprendre le changement d'état de la matière, qui fait que la perle devient solide ?

En effet, excepté sans doute les premiers observateurs, dont l'approche rationaliste sera examinée plus loin²³, on ne concevait pas que la perle fût un *lithos* dès son origine. On supposait qu'elle était liquide, ou molle, avant de devenir une pierre dure. Diverses raisons expliquent ce préjugé, qui d'ailleurs ne sont pas incompatibles entre elles. La

même que la première, qui est toujours la plus belle, parce qu'elle est à couvert des injures de l'air. » (cité par Beguin Billecocq 197). Voir aussi le passage d'A. de Boot cité *infra*, p. 135.

²¹ *N.b.* : cette comparaison avait pour seule fin de décrire la structure de la perle. Ce n'est pas une tentative d'explication rationaliste de l'origine de la perle de la part de Pline.

²² Dakin 97.

²³ Une théorie attestée tardivement, selon laquelle la perle était un processus physique de solidification de la lumière (*infra*, p. 139), faisait aussi l'économie de cette difficulté.

plus évidente est le rôle de la théorie, selon laquelle les perles, fruits d'une union fécondante, étaient composées de rosée absorbée par l'huître : la perle, lors de sa conception et durant son développement, était une matière à l'état liquide. D'une manière générale, dès lors que l'on assimilait le cycle de la perle à celui de la gestation d'un animal (naissance, croissance, « accouchement » de la perle, à l'intérieur de l'huître – *infra*, p. 142) – et cette approche était dominante – il était difficile de concevoir que le coquillage nourrissait une pierre inerte : le vivant ne pouvait faire croître que du vivant, et non une roche²⁴. Enfin, d'un point de vue général encore, il devait sembler impensable que, se formant dans un corps mou plongé en permanence dans l'eau, cette perle fût quelque chose de minéral et solide : se formant dans l'humide (cf. Eusèbe de Césarée : ὁ μαργαρίτης τοιοῦτος, ἐν σαρκὶ μὲν καὶ ἐν ὀστρέῳ καὶ ἐν ὑγροῖς γεννώμενος), la perle pouvait-elle ne pas être humide ? La question était donc : comment cette créature liquide, ou molle, passe-t-elle à l'état de caillou dur et inerte.

Il y a ici une énigme de la nature²⁵, comme le dit Ambroise de Milan [1] : dans un corps mou, vivant dans la mer, s'est déroulé un processus de solidification qui a donné ce caillou qu'est la perle précieuse²⁶ (*unde etiam ostreis pretiosissimam margaritam natura infixerit, quomodo eam maris aqua in tam molli carne solidaverit*)²⁷. Élien [1] évoque très clairement cette étape mystérieuse du durcissement qui crée le *lithos* : c'est un processus de pétrification (*LSJ* : πωρό-ω : « petrify » ; au passif : « become hard ; become thickened, coagulated »), qui donne à la perle l'aspect d'une pierre (λίθῳ δὲ ἄρα ὁ μαργαρίτης ἔοικε πεπωρωμένῳ)²⁸. La perle était sous une forme molle avant ce changement d'état. Élien confirme son idée dans le reste de la phrase : toute trace d'eau a disparu dans la perle –*i.e.* celle qui a été récoltée – (καὶ ἔχειν ἐν ἑαυτῷ καὶ στέγειν ὑγρὸν οὐ πέφυκεν οὐδὲ ὀλίγον). Cela signifie, *a contrario*, qu'elle en recélait au temps où elle était nourrie par le coquillage, dans lequel elle était « fixée comme une écharde »²⁹. On notera incidemment que la perle n'est pas le seul cas de pétrification de matière vivante issue de la mer. Les « baies » de corail rouge, lit-on dans la documentation antique, sont molles dans l'eau et se solidifient une fois arrachées. Il en

²⁴ Ce rapport interdépendant de vivant à vivant est bien perceptible dans une conception (τις λόγος) que rapporte Élien [1] : si le coquillage meurt avant que la perle en ait été retirée, celle-ci se dégrade et pourrit en même temps que la chair (τῆ σαρκὶ μέντοι συσσήπεται καὶ ἐκεῖνος καὶ ἀπόλλυται).

²⁵ Ainsi qu'une merveille de Dieu.

²⁶ Si l'on se reporte aux recherches d'Aristote et de Théophraste, les matières inertes solides se divisent en deux catégories : d'un côté les métaux, de l'autre les roches. Les métaux sont extraits de la terre, sont fusibles et malléables. Ils ont une nature « aqueuse ». Quant aux pierres, qu'elles soient communes ou remarquables, elles sont de nature « terreuse » (ὑδατος μὲν τὰ μεταλλευόμενα καθάπερ ἄργυρος καὶ χρυσὸς καὶ τάλλα, γῆς δὲ λίθος τε καὶ ὅσα λίθων εἶδη περιττότερα). Certes, il était admis, même par Théophraste, que certaines pierres, en particulier les gemmes translucides, avaient une nature « aqueuse » ; néanmoins elles s'étaient solidifiées et étaient devenues des roches. Voir Théophraste, *Lith.* 1 ; Aristote, *Meteor.* 1, 341b ; Platon, *Tim.* 59b. Sur toute cette question, cf. Eichholz 38-40.

²⁷ Ce processus, selon Ambroise, est donc différent de la transformation de l'eau de mer en cristaux de sel, dans lequel le principe du vivant n'est pas impliqué.

²⁸ La traduction d'A. Zucker n'est pas explicite (« la perle ressemble à une pierre calcifiée »). A.F. Scholfield (*Aelian, On the characteristics of animals (2)*, Cambridge [Mass.] –Londres, 1971) me semble plus correct : « the pearl is like a stone produced by petrification. »

²⁹ On notera que, pour Eusèbe de Césarée, la brillance de la perle « gemme » est comme un reste de cette humidité : « On voit bien que c'est un corps par nature humide, brillant (σῶμα ὑγρὸν, διαυγές), semblable au divin, plein de lumière et d'esprit. De même, l'esprit fait chair pourrait être une lumière spirituelle brillant à travers un corps mortel et humide. »

va de même pour la « chevelure d'Isis » de la mer Érythrée (un corail noir)³⁰. Quoi qu'il en soit, comment et à quel moment la perle devenait-elle solide ?

Les Méditerranéens ne manquaient pas d'outils conceptuels pour comprendre les changements d'état de la matière. On découvre notamment, chez Aristote, l'idée que la solidification est un processus de « cohésion », ou de « coagulation » (πήξις), par lequel l'élément humide est éliminé. La *pêxis* peut affecter tout corps, dur ou mou³¹. Quant aux degrés de solidification, ils résultent de l'action de la chaleur sèche ou du froid sur des corps composés d'eau, ou d'un mélange de terre et d'eau (πήγνυται δὲ ὅσα πήγνυται ἢ ὕδατος ὄντα ἢ γῆς καὶ ὕδατος, καὶ ταῦτα ἢ θερμῷ ξηρῷ ἢ ψυχρῷ) : « tantôt c'est la chaleur qui agit en chassant l'humide (...), tantôt c'est le froid, par l'expulsion du chaud avec lequel s'en va l'humide qui s'évapore en même temps (...)»³². Dans le premier cas on obtient le sel, le nitre, le fromage ; dans le deuxième cas la glace, la neige, le givre *etc.*³³

Il semble que ces outils conceptuels, qui jouaient un rôle essentiel dans les traités sur les pierres³⁴, aient gagné un public plus large que celui des écoles philosophiques. Par ailleurs, il est possible que la meilleure connaissance des gemmes venues de l'orient, grâce au développement du commerce de la mer Érythrée, ait offert un soubassement complémentaire à ces théories. Quoi qu'il en soit, Diodore de Sicile, dans un passage qui pourrait dériver de Poseidonios, décrit comment l'énergie solaire des pays chauds est capable de coaguler les liquides ou la lumière, et de créer des pierres précieuses admirables³⁵ : « Dans ces régions (*sc.* l'Arabie, l'Inde, l'Éthiopie, la Libye, l'Égypte) l'influence et l'énergie du soleil expliquent non seulement l'existence d'animaux aux formes étranges, mais encore celle de filons de pierres de toutes sortes, aux couleurs exceptionnelles et à la transparence lumineuse (παντοίων ἐκφύσεις διάφοροι ταῖς χροαῖς καὶ ταῖς λαμπρότησι διαφανεῖς). Ainsi les cristaux de roche, dit-on, sont formés d'eau pure qui a été solidifiée non par le froid, mais par l'action d'un feu divin qui explique qu'ils ne s'altèrent jamais et qu'ils aient des teintes variés au contact d'une émanation vaporeuse. (*suivent les exemples des émeraudes, des béryls, des chrysolithes*). En ce qui concerne les variétés de grenat, une intensité de lumière s'y condense au moment de la solidification, provoquant, dit-on, selon qu'elle est plus ou moins grande, les différences entre elle (φωτὸς δύναμιν ἐμπληθεῖσαν τῇ πήξει φασὶν ἀποτελεῖν τῷ μᾶλλον καὶ ἧττον τὰς ἐν αὐτοῖς διαφοράς). » Ce genre de conception est répercutée, sous forme abrégée, par Strabon, à propos des gemmes qu'Eudoxe de Cyzique avait rapportées de son premier voyage en Inde : « Il prit donc la mer avec des présents et revint chargé de

³⁰ Sur le corail, cf. Pline, 32, 21-22 (*baeae eius candidae sub aqua et molles, exemptae confestim durantur et rubescunt*) ; 13, 142 (d'après Juba). Cf. aussi Théophraste, *H.P.* 4, 7, 2 ; Pline, 13, 142 ; Photios, *Bibl.* 250, 460a (= Agatharchide, *Erythr.* 5, 108). Théophraste avait traité à part des formations de roches particulières, telles que le corail et le roseau indien pétrifié (*De Lapid.* 38 : ὁ Ἰνδικὸς κάλαμος ἀπολελιθωμένος – selon Eichholz 141 « probably the organ-pipe coral »). Le traité *Περὶ τῶν [ἀπο]λιθουμένων* mentionné par Diogène Laërce, 5, 42 est aujourd'hui perdu (Eichholz, *ibid.*). Il est possible que la formation de la perle y ait été discutée.

³¹ Aristote, *Meteor.* 4, 5, 382a. *N.b.* : Aristote ne semble pas connaître la perle, à la différence de Théophraste.

³² Aristote, *Meteor.* 4, 6, 382b-383a.

³³ Aristote, *Meteor.* 4, 10, 388b (trad. P. Louis). *N.b.* : la formation des larmes d'encens et de myrrhe est aussi expliquée par Aristote (cf. également Théophraste, *H.P.*, 9, 1, 5-6). Sur la *pêxis*, voir les remarquables explications de Eichholz 16-38.

³⁴ Tout au moins dans ceux qui n'avaient pas sombré dans la pharmacologie ou la magie, tel celui de Sotacus (cf. Eichholz 7).

³⁵ Diodore de Sicile, 2, 52, 1-4 (trad. B. Eck).

parfums et de ces pierres précieuses que roulent les fleuves pêle-mêle avec les cailloux ou que l'on trouve profondément enfouies dans la terre, sortes de concrétions de liquide, semblables aux cristaux de chez nous (λίθους πολυτελεῖς, ὧν τοὺς μὲν καταφέρουσιν οἱ ποταμοὶ μετὰ τῶν ψήφων, τοὺς δ' ὄρυκτοὺς εὕρισκousι πεπηγότας ἐξ ὕγροῦ, καθάπερ τὰ κρυστάλλινα παρ' ἡμῖν) »³⁶ (cf. aussi Strabon [1]).

Cependant, ces outils conceptuels, parfaitement adaptés pour expliquer l'origine des merveilleuses gemmes de l'Inde et de l'Arabie, étaient inopérants dans le cas de la perle. En effet, comment comprendre un processus physique de *pêxis* – que ce soit sous l'effet de la chaleur ou de la réfrigération – dans un animal³⁷ ? Comment comprendre l'élimination du principe humide, fondateur de la solidification, dans un milieu constamment baigné par l'élément liquide ? Comment comprendre une *pêxis* qui n'affecterait qu'une partie de l'animal, laissant l'autre, fort heureusement, intacte. Les quelques sources qui témoignent d'une interrogation sur ce sujet – elles ne sont pas nombreuses – montrent une impuissance à répondre. Les auteurs qui abordent cette difficile question font le constat d'un changement d'état, mais ne l'expliquent pas.

- Pour Pline [9-§109], dont la source est inconnue, la solidification doit se faire au moment où le pêcheur sort de l'eau soit la perle, soit le coquillage – les idées de Pline ne semblent pas claires sur ce point – (*cetero in aqua mollis unio, exemptus protinus durescit* - voir également Solin [2], pratiquement identique). En réalité, l'opinion de Pline repose probablement sur une simple analogie avec la solidification instantanée du corail, laquelle était bien connue (cf. Ambroise [1] : *indecorus lapis corallium in mari herba sit, si in aerem transferatur, lapidis firmitate solidetur* – voir aussi Claudien [3])³⁸.
- Pour Ammien Marcellin [2], le coquillage produit lui-même à partir de la rosée les petits cailloux, laissant penser que la solidification s'effectue dans le coquillage (*guttae matutini roris isdem infusae claros efficiunt lapillos et teretes*). Son exposé sommaire étant un simple rappel, Ammien Marcellin ne s'attarde pas sur ce genre de détails. On peut, en réalité, douter qu'il ait eu le moindre élément de réponse à cette question.
- Selon l'une des plus étonnantes narrations relatives à la formation de la perle, celle-ci résulte d'un modelage opéré par le plongeur, qui a prélevé une goutte du « sang blanc » de l'huître (cf. Philostrate [3] et *infra*, p. 132). Il se produit une solidification instantanée dans l'eau (λιθοῦται δὲ τὸ ἐντεῦθεν - cf. aussi Jean Chrysostome [2]). On ne saurait attendre d'une telle pseudo-théorie la moindre réflexion sur la solidification. De fait, il n'y en a aucune.

³⁶ Strabon, 2, 3, 4 [d'après Poseidonios] (trad. G. Aujac).

³⁷ La seule analogie possible, celle des calculs rénaux, ne semble pas transférable. Voir Aristote, *Probl.* 10, 43, 895a : les calculs rénaux se forment dans le canal étroit qui aboutit à la vessie, à cause de la chaleur qui favorise la concrétisation des particules terreuses en suspension. Aussi la pierre est-elle une maladie spécifique à l'homme (διὰ τί τῶν ζῴων οὐθὲν λιθιᾶ ἀλλ' ἢ ἄνθρωπος;).

³⁸ *N.b.* : comparer avec Ibn Battûta 244 (à propos des pêches du golfe Arabo-Persique) : « Lorsque la respiration commence à lui (sc. le plongeur) manquer, il agite la corde ; l'homme qui tient cette corde sent son appel et le remonte à bord de la barque. On lui enlève son sac et l'on ouvre les coquillages ; on y trouve à l'intérieur des morceaux de chair que l'on détache avec un couteau. Dès que ceux-ci sont mis en contact avec l'air, ils se durcissent et se changent en perles, et toutes sont rassemblées, les petites comme les grosses. »

- Ambroise [1] fait écho à une théorie (?) selon laquelle c'est l'eau de mer qui provoque elle-même la solidification (*eam maris aqua in tam molli carne solidaverit*). Cependant, pas plus que pour le corail ou le sel, qu'il a précédemment pris comme exemples, Ambroise n'est capable de donner la moindre explication.

Encore une fois, on admirera Isidore de Charax (Athénée [4]), qui semble avoir été le seul à affronter les difficultés et à tenter de rechercher les causes à partir de l'observation. En effet, celui-ci rapporte qu'à la fin de son développement, la perle se sépare de la partie du coquillage qui la nourrit. Privée de nourriture, elle devient plus lisse, plus éclatante et plus pure (ἀμπέχουσα μὲν οὐκέτι τρέφει, λειοτέραν δ' αὐτὴν καὶ διαυγεστέραν ποιεῖ καὶ καθαρωτέραν). En d'autres termes, pour Isidore, le changement de place de la perle dans l'huître (cf. *infra*, p. 129) est une sorte d'interruption du métabolisme. C'est en quelque sorte le coquillage qui assure lui-même la « lithification » de ce qu'il a engendré par suppression du « nourrissage », ce changement d'état de la matière étant la dernière étape de la croissance.

4 - Origine et formation de la perle

La concrétisation qui marquait le passage au stade de gemme admirée, si difficile à comprendre, n'était qu'une partie de la question de fond. La recherche de la cause « motrice », en langage aristotélicien, de la perle était la question fondamentale et insoluble, tout ce processus se déroulant dans les profondeurs de la mer. Pour les consommateurs gréco-romains, la perle était sans doute le seul produit du commerce de l'océan Indien qui ne donnait pas la clé de son origine. En effet, les autres matières animales (ivoire, écaille de tortue), les matières minérales (pierres précieuses), les matières végétales (aromates, coton) ne posaient pas de telles énigmes, même si l'on en savait parfois très peu : les principes de la « physique » permettaient de comprendre la formation des gemmes ou les admirables fragrances des aromates³⁹ ; on pouvait se contenter de parler de « laine végétale » pour expliquer la nature du coton. Il y avait donc à la fois une réelle difficulté⁴⁰ et un terrain vierge à défricher, ce qui laissait le champ libre à différentes postures intellectuelles et à un relatif foisonnement de théories. L'essentiel fut mis en place par le savoir païen ; mais, comme on l'a dit précédemment, les chrétiens furent capables de saisir des idées inédites.

N.b. : pour faciliter la lecture de cette section, un tableau récapitulatif de toutes les conceptions antiques est donné en annexe (*infra*, p. 141).

4.1 - Savoirs païens

L'approche rationaliste simple des premiers observateurs : Théophraste ; Androsthène de Thasos ; Charès de Mitylène ; Mégasthène

³⁹ Le livre 9 de l'*Histoire des plantes* de Théophraste traite de la formation des parfums. La chaleur solaire est communément reconnue comme la cause première des odeurs agréables des aromates (par exemple, cf. Plutarque, *Alex.* 4, 6 ; Philostrate, *V.A.* 2, 2). Au sujet du savoir antique sur les aromates « érythréens », cf. Groom 96-120 ; Théophraste, *Recherches sur les plantes* (livre 9), éd., trad. et commenté par S. Amigues, Paris, 2003, xiii-xxii ; 81-96.

⁴⁰ Comme l'avait bien vu Rommel 1693 (« schwierigen Problems »).

Les premiers observateurs se limitèrent, d'après l'abrégé d'Athénée, à donner les éléments descriptifs fondamentaux : l'existence d'un coquillage perlier ; la présence dans ce coquillage d'une formation dure, minérale, sphérique appelée *margaritês* ; les couleurs (argentée, dorée, blanche) de celle-ci, comparable par ses dimensions et sa couleur à un œil de poisson. La perle, objet d'une exploitation et d'un commerce local, était caractéristique des *nomoi* des peuples riverains du golfe Arabo-Persique, de l'Inde et d'autres contrées asiatiques.

À première vue donc, la question de l'origine de la perle semble absente des préoccupations des amis d'Alexandre. En réalité, le problème fut abordé et rapidement résolu, tout au moins par certains d'entre eux. En effet, dans l'état actuel de la documentation, il semble que l'origine de la perle n'ait pas suscité l'intérêt de Néarque. H. Rommel remarque également que Théophraste n'en parle pas, signe possible que ses informateurs n'avaient pas abordé le sujet⁴¹. Remarquons au passage qu'il n'est nullement prouvé que les idées exprimées par certains des compagnons d'Alexandre fussent une réponse à des explications fabuleuses d'origine locale (formation de la perle à partir de la rosée)⁴². Rien ne prouve, en effet, que ceux-ci aient eu connaissance des légendes indigènes.

Quoi qu'il en soit de ce détail, les premiers observateurs avaient comparé la *margaritês* avec d'autres cas avérés de matière dure présente au sein de tissus vivants. D'une part Androsthène (Athénée [2]) avait comparé la perle située dans la chair du coquillage au « grêlon » du porc (ἡ δὲ λίθος γίνεται ἐν τῇ σαρκὶ τοῦ ὀστρέου, ὡσπερ ἐν τοῖς σுவείοις ἢ χάλιαζα)⁴³. D'autre part, Charès (Athénée [3]) affirmait que les indigènes appelaient *margaritês* cet *osteon* qui se trouvait dans la chair de l'animal : il réduisait, en d'autres termes, la perle à une simple particularité physiologique⁴⁴ ; sans donner d'autre explication, il assimilait la formation de la perle à celle d'un noyau blanc dans un fruit. Fait notable, ni l'un ni l'autre ne faisait de comparaison avec les perles des coquillages de Méditerranée : elles étaient sans doute inconnues au-delà de leur zone de pêche.

⁴¹ Rommel 1693. Il se peut néanmoins que Théophraste ait abordé cette question dans un autre ouvrage, et non dans le *Peri lithôn* (cf. Eichholz 16 : Théophraste avait écrit un *Peri pêteôn kai têtseôn*, i.e. un traité sur les solidifications et les dissolutions).

⁴² C'est, semble-t-il, le raisonnement implicite de Rommel 1693 : « Kritischere Schriftsteller jedoch lehnten solche meist unbefriedigende Erklärungen des schwierigen Problem ab ... (à propos de Charès et Mégasthène) ». Hessling, cité par Rommel 1692, estimait, de son côté, que les compagnons d'Alexandre n'avaient pas eu connaissance des « halbmythische Erklärungen » orientales.

⁴³ Le « grêlon » est la manifestation d'une affection appelée « ladrerie » (cysticerose), qui touche le porc et l'homme. Les œufs embryonnés du ver parasite *Taenia solium* éclosent dans l'intestin. Ensuite, les vers migrent, portés par la circulation sanguine, vers les muscles, l'œil et le système nerveux central. Là, les vers s'enkystent sous forme de nodules durs (cysticerques). Une fois ingérés, par l'homme en particulier, le cycle se poursuit chez le nouvel hôte. Cette maladie avait été remarquablement décrite par Aristote, *H.A.* 8, 21 : « ... les porcs à chair molle ont comme des grêlons aux jambes, au cou, aux épaules, parties dans lesquelles les grêlons se produisent le plus souvent (...). Les ladreries sont apparentes, car les porcs ont beaucoup de grêlons sous la langue etc. » (trad J. Bertier).

⁴⁴ Rommel 1693. *N.b.* : dans ce passage, l'auteur considère qu'Isidore de Séville [6] fait partie des « kritischere Schriftsteller », au même titre que Charès ou d'Androsthène. À mon sens, la pensée d'Isidore est une pure compilation de lettré, sans enquête. Par ailleurs, je doute que Tertullien [2] ait compris que la perle était une malformation de la perle (cf. Rommel 1693 : « Eine weniger dichterische, dafür aber richtigere Ansicht vertritt Tertullian : die Perlen seien fehlerhafte Auswüchse, eine Art Blasen oder harte runde Warzen. »). Tertullien veille surtout à charger de connotations dépréciatives cet objet. Rien chez lui ne montre le moindre désir de comprendre rationnellement l'origine de la perle.

Alexandre et ses compagnons avaient souvent eu recours à la comparaison pour décrire et expliquer l'inconnu. C'est ainsi que les crues du Nil purent recevoir une explication par comparaison avec les crues de mousson des fleuves du Pendjab. Le raisonnement *kat'analogian* était un outil heuristique, à mi-chemin entre la pure conjecture (*stokhasmon*) et la preuve par l'observation (*autopsia*)⁴⁵. La comparaison de la perle avec le « grêlon » ou un « noyau », c'est-à-dire avec des *realia* connus de tous les Méditerranéens, relève du même procédé. L'« analogie » montre que Charès et Androsthène avaient une approche rationaliste au sujet de la perle – cette attitude est caractéristique de l'époque de l'expédition d'Alexandre –. En d'autres termes, la comparaison vaut explication : la perle, qui se présente dans le coquillage comme le grêlon dans les muscles des porcs et comme les noyaux dans, par exemple, les olives, fait partie de la constitution même de l'animal. Orthagoras, qui fait certainement écho aux idées des compagnons d'Alexandre et qui, me semble-t-il, est utilisé par Philostrate [1] (*supra*, p. 86) ajoute ce détail, qui devait sans doute figurer dans les écrits de Charès : cette structure dure était placée à l'intérieur de la chair, comme au cœur du mollusque (λίθος ἐκεῖ μαργαρίς ἐν ὀστράκῳ λευκῷ καρδίας τόπον ἔχουσα τῷ ὀστρέῳ - comparer avec le texte d'Ibn Jubayr, cité *infra*, p. 179). La question de l'origine et de la formation était résolue, sans embarras apparent.

Au fond, les compagnons d'Alexandre n'éprouvaient pas beaucoup d'étonnement et d'admiration face à la perle ; aussi la ramenaient-ils à un phénomène banal, voire à une pathologie ordinaire, d'où l'absence d'enquête sérieuse sur ce phénomène naturel. Une fois réglée par l'outil de l'analogie la question de la présence d'une petite boule de matière dure et blanche dans un coquillage, il ne restait plus de problème. Autrement dit, le mystère de la blancheur, de la sphéricité, de l'orient, en un mot, de la beauté de la perle, qui allait entretenir tant de spéculations par la suite, n'a manifestement pas soulevé de questionnements dans le cercle des compagnons d'Alexandre. En ce sens, la perle était bien différente des arbres de mangrove : c'est le fait « paradoxal », sans aucun équivalent dans le monde méditerranéen, que des arbres « normaux » poussent dans la mer qui avait poussé Néarque et ses compagnons à observer et enquêter pour comprendre⁴⁶. De la même façon, le comportement paradoxal du Nil, débordant en été, avait entretenu le mystère et le désir de résoudre la question.

Ces approches rationalistes n'étaient pas sans faiblesses. Ainsi, la théorie de Charès – visiblement adoptée par Mégasthène (Arrien [1] : τῷ δὲ ὀστρέῳ ἐς κόσμον χρῆσθαι) – ne pouvait sans doute pas résister longtemps à l'examen critique. Elle était défendable tant que l'on se contentait d'une vision superficielle des choses. Quant aux explications d'Androsthène, qui se concentraient seulement sur la matière, négligeant plus ou moins la forme, la couleur et l'orient, elles n'avaient de valeur qu'aussi longtemps que la perle était considérée comme un produit qui intéressait seulement les Barbares de l'Orient, admirateurs de cette pierre (τῶν θαυμαζομένων δὲ λίθων). Dès lors que les Méditerranéens commencèrent à apprécier cette gemme, ces explications insuffisantes étaient vouées à être balayées par d'autres. Beaucoup parmi celles-ci firent la part belle au fabuleux mais, comme on le verra, il y en eut une autre – due à Isidore

⁴⁵ Schneider 316-321.

⁴⁶ Schneider 217-218.

de Charax – fondée sur une démarche rationaliste⁴⁷. Quoi qu'il en soit, à une époque où la perle était devenue une gemme adulée des Gréco-Romains, l'on se devait de proposer une origine aux merveilleuses qualités de la perle, choses que les amis d'Alexandre avaient laissées de côté⁴⁸.

De Mégasthène à Pline : l'introduction des « fictions » orientales

L'intervalle qui sépare les premières observations hellénistiques de l'exposé de Pline est, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, celui de l'accroissement du savoir. Durant ce laps de temps, des explications sur l'origine de la perle, venues des zones de production, arrivèrent progressivement, sans doute convoyées par les *emporoi*. À l'approche rationaliste de la première époque succédèrent des idées qui appartenaient au « folklore ». En raison des lacunes documentaires, c'est chez Pline que l'on voit, pour la première fois, comment le monde gréco-romain absorba des idées venues d'un monde lointain et comment il les élaborait. En effet, il est inconcevable que les légendes au sujet de la perle, venues du golfe Arabo-Persique ou de l'Inde, ne fussent pas façonnées, re-modelées par les Méditerranéens⁴⁹. Comme on le verra à la lumière du texte de Pline, les Gréco-Romains se montrèrent fort réceptifs à ces traditions « folkloriques », pour autant qu'elles convergent avec ce qu'ils pouvaient concevoir, ou tout au moins ne le contredisaient pas. Ces conditions étant remplies, elles avaient l'avantage de donner, sur l'origine de la perle, des idées plus convenables que celles des amis d'Alexandre.

Que Pline connaisse la façon de penser des compagnons d'Alexandre est difficile à établir avec certitude. Nous sommes seulement assurés qu'il connaissait la source grecque de l'époque d'Eucratidès, héritière de Mégasthène (Pline [9-§111]). Il rapportait donc, en quelques lignes, comment des plongeurs capturaient le « troupeau » d'huîtres ; quel était l'intérêt de se saisir du chef ; comment les perles, « des sortes de noyaux du corps », étaient récupérés après pourrissement de la chair (*nucleos quosdam corporum, hoc est uniones*). Ce seul mot, *nucleus*, véhiculait dans le texte plinien les conceptions rationalistes de Mégasthène. On peut néanmoins penser que le Naturaliste prenait une certaine distance par rapport à celles-ci, mentionnant que cette opinion appartenait à « certains » (*quidam tradunt*)⁵⁰. Ce passage est d'ailleurs rejeté après l'exposé dans lequel Pline rapporte la théorie de la rosée, laquelle reçoit son assentiment tacite. On peut comprendre les réticences de Pline à l'égard de cette perception

⁴⁷ Pour être exact, il en existe une autre (compte non tenu d'Isidore de Séville : cf. *supra*, n. 49) : Tzetzes estimait que la perle était un caillou de couleur blanche tombé dans l'huître et devenu une perle au contact de la surface nacrée de la coquille. Hünemörder 593, dit avec raison qu'il avait compris que les perles sont des « eingedrungene Fremdkörper ».

⁴⁸ On notera que, lorsqu'à partir du 16^e siècle, en Europe, on commença à mettre en doute le rôle de la rosée (comment des coquillages aussi fermement accrochés à leur substrat pouvaient-ils aller nager pour « aspirer » celle-ci ?), on en revint aux analogies observables dans d'autres formes du vivant. Certains proposèrent de voir dans la perle une sorte d'œuf du coquillage. Guillaume Rondelet, en 1555, les comparait aux *calculi* que l'on trouve chez certains mammifères. E.F. Geoffrey, en 1730, les assimilait à une sorte de bézoard (« agrégat de substances non digestibles stagnant dans le tube digestif. » [*Encyclopédie Larousse*]). On trouve ce genre de comparaisons jusqu'à la fin du 18^e siècle. (cf. Donkin 9 ; Kunz & Stevenson 39-40).

⁴⁹ C'est un processus analogue qui affecte les légendes indiennes au sujet des hommes d'apparence étrange : K. Karttunen, *India in early Greek literature*, Helsinki, 1989, p. 129-139, a bien montré comment l'*interpretatio Graeca* les rendait assimilables au public grec.

⁵⁰ Sur les sources informelles et collectives de Pline, cf. Naas 159-160.

rationaliste : comme il a été dit, elle présente des insuffisances évidentes, puisqu'elle ne rend pas compte de la beauté d'un objet que les Méditerranéens admirent depuis deux siècles et qui enthousiasme ses concitoyens. Peut-être, de surcroît, est-il troublant de penser que cette merveille de la nature n'est que le résidu d'une décomposition⁵¹. Il est en tout cas certain qu'une explication qui se contentait de dire que la plus belle perle est celle que porte le « chef » du troupeau ne pouvait fournir à Pline des réponses satisfaisantes. Pour le dire autrement, ce genre de théorie convenait à une époque où le goût pour la perle n'existait pas.

L'exposé de Pline valorise donc, au contraire, une explication d'un tout autre ordre. En dépit du fait qu'elle ne soit pas construite sur des observations et une enquête scientifiques, elle avait l'avantage d'apporter des réponses sur ce qui faisait la beauté de cet objet et sur les formes variées que pouvaient présenter les perles orientales apportées par les marchands. Cette explication, comme on y a déjà fait allusion, met au premier plan le rôle de la « rosée ». Elle vient des peuples de l'océan Indien. Il n'y a pas, malheureusement, de document écrit originaire des contrées du golfe Arabo-Persique ou de l'Inde qui soit contemporain des textes antiques et dans lequel il serait fait explicitement mention de la rosée. Le seul document antique proche-oriental disponible – un passage de l'épopée de Gilgamesh (*infra*, p. 200, n. 223) – fait allusion à la plongée, mais ne dit rien de l'origine des perles. On est donc contraint de se tourner vers certaines traditions postérieures, en admettant comme plausible la très grande ancienneté des légendes qu'elles rapportent⁵².

D'après R.A. Donkin, la première source indienne dans laquelle est expliquée l'origine de la perle marine est l'*Atharva-Veda Samhitā* (vers 600 p.C.)⁵³ : « Née du vent, de l'atmosphère, de l'éclair, de la lumière céleste, née de l'or, que cette conque, que cette perle nous protège contre le danger. Avec cette conque, née du sommet des voûtes célestes, de l'Océan, nous frappons et vainquons les Raksas dévorants ; avec cette conque, la maladie et l'imprévoyance avec cette conque, les femelles des démons. Que cette conque, que cette perle, universel remède, nous protège contre le danger. Née dans le ciel, née dans la mer, apportée de l'Océan, née de l'or, que cette conque, que cette gemme prolonge nos jours. Que cette gemme, née de la mer, née de Vṛtra, qui a pour gîte le ciel, nous protège de toutes parts, comme avec un javelot, contre les Asuras. Tu es l'un des ors, tu es née de Soma. Tu te montres sur le char, tu étincelles sur le carquois. Puisse-t-elle prolonger nos jours! L'os est devenu la perle pour les dieux. Vivante, elle se meut au milieu des eaux. Je t'attache pour la vie, pour l'éclat, pour la force, pour la longévité, pour une existence de cent années. Que la perle te protège! »⁵⁴ Sans que soit évoquée la rosée, la relation de la perle avec les météores est bien présente. D'autres textes mentionnent la perle née des nuages ou de la pluie. Ainsi le *Navaratnaparīkṣā* (postérieur au 5^e siècle p.C.), cité ici dans la traduction anglaise de R.A. Donkin : « When the sun is in the sign of Svâtī, the drops of water which fall from the clouds,

⁵¹ En revanche, ceux qui, à la même époque, veulent dévaloriser la perle, symbole de la *luxuria*, la présentent comme un déchet marin (Quinte-Curce [2]).

⁵² Cette utilisation rétroactive des légendes locales, même récentes, est assumée par Potts 148.

⁵³ Noter cependant que « the most ancient references to the pearl in India (Sanskrit *kṛṣṇa muktā*) neglect the question of origin. » (Donkin 1). Cf. aussi Donkin 16, n. 6 ; Rommel 1692.

⁵⁴ Donkin 2 ; Finot xxxi (traduction).

absorbed by the oysters, become part of pure brilliance. In the clouds, the pearls form drops of water. These pearls are large, middle-size and small, according to the size of the drop. »⁵⁵

Les traditions arabo-persanes conservent également, parmi différentes conjectures sur l'origine de la perle, celles qui font appel au principe de la pluie ou de la rosée. Ainsi, al-Mas'ūdī, au 10^e siècle, affirmait qu'il existait deux points de vue sur la genèse de la perle : les uns pensaient qu'elle était produite par une pluie fécondante, les autres rejetaient cette théorie. Dans le premier genre de conception, on considérait que le coquillage avait pour fonction d'être la matrice de la perle, elle-même assimilée à un fœtus, issu d'une fécondation. Al-Idrīsī (vers 1160) affirmait que les perles naissaient dans des coquillages et que les pluies de février étaient favorables à leur formation, comme on pouvait le constater sans discussion possible : s'il ne pleuvait pas en février, les plongeurs ne trouvaient rien⁵⁶. Le voyageur Benjamin de Tudela (12^e siècle) avait recueilli à al-Ḳatīf une tradition originaire de la partie méridionale du golfe Arabo-Persique : vers le 24 du mois d'avril, les pluies tombent à la surface de l'eau ; les coquillages montent à la surface, absorbent les gouttes et plongent au fond. Vers la mi-octobre, les hommes plongent pour pêcher les coquillages, les ouvrir et récolter les perles⁵⁷. Ces traditions semblaient faire de la perle le produit d'une sorte de cycle annuel : celle-ci se formait en quelques mois, ou ne se formait pas s'il n'y avait pas eu de pluie. Je ne cite ici que les plus anciens documents. En effet, ce genre de traditions « folkloriques » s'est maintenu jusqu'à des époques très récentes⁵⁸.

C'est donc ce genre d'idées qui, de façon certaine, pénétra dans le monde gréco-romain et auquel Pline, après d'autres, malheureusement anonymes, fait écho. Certes, on pourrait faire de sérieuses objections à cette affirmation. Pour commencer, bien que l'utilisation rétrospective des légendes indiennes ou arabes ne soit pas illégitime en soi, on serait en droit d'exiger des preuves plus tangibles de l'origine orientale de ce système d'explication. Or on ne trouve dans notre passage de l'*Histoire naturelle* aucune référence à une quelconque tradition locale, par exemple aux dires des Indiens ou des Arabes. D'autre part, il ne serait pas absurde de penser que les Méditerranéens pouvaient avoir conçu par eux-mêmes, indépendamment des peuples de l'Érythrée, des

⁵⁵ Donkin 2. L'opinion de Schiffer 45, est infondée, à ma connaissance (« Il paraît qu'une opinion répandue dans le Proche-Orient considérait la perle comme une fleur. De là, sa mise en rapport avec la rosée et l'idée qu'elle subissait l'influence du soleil et des contingences aériennes. On s'expliquait sa rougeur (?), remplaçant parfois sa blancheur, par l'action des rayons solaires. La perle poussant sur le mollusque, ou sur la nacre, de laquelle il fallait la détacher avec une lime, croissait et grossissait telle une plante (...). Enfin, ses enveloppes écailleuses et fines, superposées l'une sur l'autre, ont pu suggérer l'idée de la corolle d'une fleur marine, rose ou blanche. »).

⁵⁶ Donkin 5-6 ; al-Idrīsī 373 : « La perle est une production qui croît naturellement dans l'espèce de coquillage dont nous venons de parler. Cette production, d'après le rapport des riverains du golfe Persique, résulte principalement des pluies de février ; s'il ne pleut pas dans cette saison, les plongeurs n'en trouvent point de toute l'année. C'est un fait considéré comme incontestable et dont la réalité ne forme, dans le pays, la matière d'aucun doute. » On ne sait si les faits constatés par les plongeurs du Golfe (la rareté des perles à la suite d'une saison hivernale peu pluvieuse) étaient à l'origine des légendes sur l'origine des perles, ou une confirmation de leur véracité, ou ... les deux à la fois.

⁵⁷ Donkin 6. Une traduction française est donnée dans la *Revue Orientale (recueil périodique d'histoire, de géographie et de littérature)* 1 (1841) : « De là, il y a deux journées par mer à *Katipha* où il y a environ cinq mille Juifs. C'est là qu'on trouve la perle. Le vingt quatrième jour du mois de *nisan*, il tombe une pluie sur l'eau que les huîtres reçoivent, et, après s'être renfermées, elles descendent au fond de la mer ; ensuite, au milieu du mois de *tisri*, deux hommes descendent au fond avec des cordes, recueillent ces huîtres, les ouvrent, les fendent et en tirent ces pierres. »

⁵⁸ Kunz & Stevenson 36-38 : au début du 20^e siècle, dans la région d'Aden, l'absence ou la rareté d'eaux pluviales était tenue pour cause des mauvaises pêches.

explications de ce genre ; car après tout, eux aussi, comme on le verra un peu plus loin, pouvaient percevoir l'analogie entre une goutte de rosée et une perle.

On ne peut contester l'absence de preuve formelle. Cependant, on peut argumenter en faveur de l'origine orientale de ces idées. Tout d'abord, dans la mesure où Pline emprunte cette explication à des sources intermédiaires, le nom des Arabes, des Perses ou des Indiens a pu être escamoté⁵⁹. Ensuite, et c'est le plus important, il est un document qui donne un indice sérieux d'une origine extra-méditerranéenne. Isidore de Charax (Athénée [4]), faisant brièvement allusion au rôle de la pluie dans l'origine des perles, attribue cette idée à des hommes qui ne peuvent être que les riverains du Golfe (*phasi*). Or il y a une parenté évidente entre les explications en relation avec la pluie et celle rapportée par Pline, qui met en avant le rôle de la rosée : on en revient toujours à la goutte d'eau céleste. On peut donc raisonnablement déduire du texte d'Isidore que ce genre de traditions orientales sur l'origine de la perle existait dès l'Antiquité, et surtout qu'elles n'étaient pas ignorées des Gréco-Romains. Bref, on tiendra désormais pour assuré que Pline véhicule une « légende » érythréenne. Dire plus précisément d'où elle provient – du golfe Arabo-Persique ? de l'Inde du Sud ? de Taprobane ? – n'est ni possible, ni important, dans la mesure où Pline réunit dans son exposé toutes les perles de l'océan Indien⁶⁰.

Avant de présenter en détails l'exposé de Pline, il est important d'insister sur un point. Bien que l'absorption d'une goutte de rosée évoque pour le lecteur d'aujourd'hui, bien informé grâce aux naturalistes, une histoire charmante mais invraisemblable, il n'en allait pas nécessairement de même pour les hommes du passé, et pour les Gréco-Romains en particulier. Comme le rappelle R.A. Donkin, il n'y a rien d'absurde à trouver une ressemblance entre une goutte d'eau et une perle sphérique, lumineuse et irisée : « A globule of rain, or dew, refracting the light of the sun, bore a passive resemblance to a pearl. »⁶¹. La goutte de pluie et la lumière matinale sont les correspondants météorologiques de cette sphère blanche et éclatante qu'est la perle. Comme l'ajoute avec justesse le même auteur : « The oyster rain-idea might be acceptable, even to those who had practical knowledge of pearl-fishing, if it were believed that the oyster could be temporarily mobile and capable of rising, albeit unseen, to the surface of the sea. »⁶². D'ailleurs, les Gréco-Romains eux-mêmes rapprochaient la rosée et les gemmes, en raison de leur apparence. Pline rapporte l'existence d'une pierre précieuse appelée par les Grecs « pierre-rosée » (*drosolithe*), sans doute pour sa couleur et son éclat⁶³. La comparaison des gouttes de rosée à des gemmes lumineuses est présente dans la poésie latine : « C'est à peu près ce que nous voyons souvent, aux premiers moments du matin, quand sur l'herbe des prairies, toute

⁵⁹ De la même façon, comme on l'a évoqué plus haut, la présence des requins en haute mer, dans les parages des bancs perliers est une information locale, mais le nom des informateurs primaires n'apparaît pas (*supra*, p. 96).

⁶⁰ Selon Donkin 3, certains avaient jugé que les mythes indiens étaient à l'origine des doctrines gréco-romaines ; lui-même, p. 130, tient pour probable que le mythe de la rosée vient de l'Inde. Voir aussi Kunz & Stevenson 36.

⁶¹ Donkin 1. Cf. aussi Kunz & Stevenson 36 : « In luster they so closely resemble the limpid, sparkling dewdrop as it first receives the sun's rays, that the ancients very naturally conceived that pearls are formed from drops of dew or rain. »

⁶² Donkin 1.

⁶³ Pline, 37, 170 (*Jovis gemma candida est, non ponderosa, tenera. hanc et drosolithon appellant*). Cf. aussi Isidore de Séville, *Etym.* 16, 2, 2.

perlée de rosée, le soleil levant jette la pourpre de ses rayons »⁶⁴. Si l'on ajoute à tout ceci que les Gréco-Romains concevaient aisément que des liquides se transforment en minéraux solides, stables et magnifiques (cf. *supra*, p. 113 : phénomène de *pêxis*)⁶⁵, il n'y avait pas dans l'explication par la rosée d'idée fondamentalement absurde. En d'autres mots, celle-ci n'était pas vouée à passer, aux yeux des Méditerranéens, pour une affabulation mensongère, une fiction de poète *etc.* On peut d'ailleurs trouver d'autres convergences propres à faciliter l'assimilation de ces idées exogènes par l'« esprit » gréco-romain. Ainsi Pline expose-t-il les relations entre les apparitions de Vénus dans le ciel du matin et le principe de la rosée matinale fécondante, pour la terre comme pour les animaux : *hujus natura cuncta generantur in terris. Namque in alterutro exortu genitali rore conspergens non terrae modo conceptus inplet, verum animantium quoque omnium stimulat*⁶⁶. La réunion des principes aqueux et lumineux autour de la notion de fécondation et de vie rappelle étrangement les circonstances qui président à la « naissance » de la perle⁶⁷.

Le terme « système » peut s'appliquer à l'exposé de Pline [9-§§107-110]. En effet, comme on va le voir, Pline ne s'est pas contenté de recueillir l'idée générale que les perles naissent de la rosée : à l'aide de ses sources, et y ajoutant sans doute des réflexions personnelles, il en a déterminé tous les aboutissants de façon cohérente. Examinons-en d'abord les principaux éléments.

- Le moment de la « fécondation » : à un moment précis de l'année⁶⁸, vient le temps de la conception (*genitalis*). Les coquillages – qui, cela va de soi, sont remontés en nageant à la surface –, s'ouvrent, absorbent une rosée fécondante (*roscido conceptu*) et deviennent « pleins » (*gravidas*). L'analogie avec la reproduction d'un animal est sous-jacente en permanence. L'huître est implicitement « femelle »⁶⁹ et se trouve fécondée non par le mâle, mais par un élément naturel. Ce n'est pas un cas unique, en l'espèce. Pline lui-même tient pour certain que les juments de Lusitanie sont fécondées par le vent, produisant une descendance de coursiers rapides⁷⁰. En

⁶⁴ Lucrèce, 5, 460-462 (trad. H. Clouard) : *non alia longe ratione ac saepe uidemus, / aurea cum primum gemmantis rore per herbas / matutina rubent radiati lumina solis*. Cf. aussi Lucrèce, 2, 317-319 : « Souvent, en effet, sur une colline dont ils tondent les gras pâturages, cheminent lentement les troupeaux porte-laine, allant çà et là où les appellent les herbes perlées de fraîche rosée » (*quo quamque uocantes / inuitant herbae gemmantis rore recenti*). Voir encore Manilius, 5, 256. Coïncidence ou non, l'image de la rosée qui perle les champs suit de près l'évocation de la perle dans l'*Appendix Verg.* [1]. On peut, éventuellement, ajouter à ces textes la *Souda* [4] : un rêve de perles annonce un torrent de larmes.

⁶⁵ Cf., à titre de comparaison, Élien, *N.A.* 16, 15, faisant une énigmatique allusion à une rosée matinale « coagulée » (ἐκ ταύτης [*sc. τῆς ἑώρας δρόσου*] πάγου). Celle-ci protège les édifices des « fourmis indiennes » (*i.e.*, dans le cas présent, des termites).

⁶⁶ Pline, 2, 38 (« C'est par son influence que tout s'engendre sur la terre : répandant, à son lever du matin comme à son lever du soir, une rosée féconde, non seulement elle fertilise la terre, mais encore elle stimule la fécondation des animaux. » [trad. Littré]).

⁶⁷ Pour une autre possibilité de convergence d'idée (au sujet du tonnerre qui perturbe le développement de la perle), cf. Rommel 1692. Selon l'auteur, « der schädliche Einfluss des Donners auf keimendes Leben ist ein verbreiteter Volksglaube. » (renvoi à Aristote, *H.A.* 6, 2 et Pline, 10, 152 : les œufs des poules sont gâtés par le tonnerre). On ajoutera qu'il est admis, dans le savoir gréco-romain, que certains coquillages sont capables de nager (cf. Pline, 9, 88 ; 94).

⁶⁸ Pline ne le dit pas, mais il est vraisemblable que cela correspond à l'époque de la saison des pluies, que mentionne Isidore de Charax (Athénée [4]).

⁶⁹ Comme elle l'est dans les traditions arabes et perses (Donkin 5).

⁷⁰ Pline, 8, 166 (*constat in Lusitania circa Olisiponem oppidum et Tagum annem equas fauonio flante obuensas animalem concipere spiritum, idque partum fieri et gigni perniciosissimum*).

revanche, si les juments mettent bas des poulains, les huîtres, au terme de leur gestation, de durée inconnue, « accouchent » d'une perle qui sera solide une fois sortie de l'eau (sur cette question, cf. annexe 2, p. 142).

- Détermination des qualités au moment de la conception : l'aspect général de la future perle est déterminé, au moment de la fécondation, par la qualité de la rosée et de la lumière. Si la rosée est pure, la perle sera de couleur blanche ; si la rosée est trouble, la perle sera « sale » (*sordescere*) ; si le ciel est couvert et que la lumière n'est pas limpide, la perle sera terne (*pallere*) ; conçues avec la lumière claire du matin, les perles seront d'une couleur immaculée (*pro claritate matutina serenum*). En somme, comme le résume parfaitement Pline, la perle est conçue sous l'influence du *caelum*, tant par la lumière que par l'eau qu'il prodigue – *n.b.* : une eau qui n'est pas celle de la mer (*caelique iis majorem societatem esse quam maris*) –. La mer, c'est-à-dire le coquillage, fournit, quant à elle, l'habitat, la matrice et la protection.
- Développement normal de la perle (« gestation » idéale) : si le coquillage est nourri correctement, la goutte de rosée absorbée voit ses qualités croître : c'est la perle parfaite. Elle est au summum de sa beauté quand elle est jeune (ce qui revient à dire : au moment où elle est opportunément prélevée par le plongeur). Sinon, elle vieillit, devient irrégulière et jaunit. À la suite d'un vieillissement excessif, elle adhère à la coquille, produisant ce qui est appelé *tympania* (blister)⁷¹.
- Accidents de développement (« gestation » perturbée) : les éclairs font se refermer les huîtres. Autrement dit, elles cessent de se nourrir et, conséquemment, produisent des avortons. Si le tonnerre les effraie, elles se referment brusquement lorsqu'il résonne. La croissance des perles est alors violemment interrompue et le coquillage produit des perles difformes et creuses (*physemata* / soufflures, *i.e.* blisters creux).

Il y a des lacunes dans l'exposé de Pline : rien n'est dit des délais du développement de la perle ; le procédé par lequel l'huître-mère « nourrit » la perle-fœtus est un mystère. Néanmoins le cycle complet est envisagé depuis la naissance, placée sous l'égide du déterminisme de l'eau et de la lumière, jusqu'à la dégénérescence, en passant par tous les accidents de la gestation. Il y a une raison à un tel esprit systématique. Différentes qualités de perles étaient importées de l'océan Indien: plus ou moins grosses, plus ou moins blanches, plus ou moins rondes, plus ou moins régulières, plus ou moins éclatantes et irisées, sans compter les étranges perles attachées aux coquilles⁷². Chacune des formes, que l'on pouvait voir chez le *margaritarius* et que l'on pouvait acheter sur le marché, trouvait une explication de son aspect particulier dans ce tableau organisé. L'exposé plinien sur la perle constitue une nouvelle illustration des relations qu'entretiennent la sphère du savoir et de la culture et celle du commerce et la consommation.

⁷¹ Remarque importante : le texte de Pline [9-§109] se réfère à un vieillissement de la perle dans le coquillage. Donkin 37, l'a fort bien compris (« Pliny thought that while still in the shell they wrinkled *etc.* »). Il ne s'agit pas du « vieillissement » au sens d'« altération » de la perle utilisée par les hommes.

⁷² Non seulement les perles diffèrent selon la mer d'origine (océan septentrional, mer Indienne *etc.* - *διαφορὰν μαργαριτῶν ἐν διαφοροῖς γινομένων τόποις* - Origène [8]), mais celle de l'océan Indien diffèrent entre elles pour ces raisons précises.

Examinons maintenant plus attentivement les correspondances entre le système explicatif gréco-romain transmis par le Naturaliste et les degrés de qualité (rappelées en caractère gras) des perles orientales proposées à l'offre⁷³ :

- Le principe de l'absorption de la rosée par un coquillage venu la chercher à une lumière pure rend compte des qualités primordiales de la perle excellente : sa **forme** sphérique (goutte d'eau) ; son **lustre**, sa **couleur** et son **orient** de premier choix.
- En tant que créature vivante se développant dans un animal, toute perle bien nourrie grossit (*satientur* ; *grandescere*) ; *a contrario*, une perle moins bien nourrie sera de volume plus réduit (**volume** ; **poinds**) La perle bien nourrie est saine, faite de couches superposées (régularité de la surface ; belle **peau**).
- La couleur de la perle dépend de la profondeur à laquelle le coquillage vit. Plus il est près de la surface, plus il est exposé aux dommages de la lumière solaire, plus il peut foncer. Le coquillage profondément installé dans la mer (*pelagiae*) donne une perle parfaitement blanche (**couleur**)⁷⁴.
- L'éclair effraie les coquillages, qui se ferment et interrompent la croissance de perles qui ne sont plus nourries (**volume**). Si le tonnerre suit, la frayeur⁷⁵ fait que les valves se rabattent et la pression crée des perles vides et avortées (**formes** irrégulières [soufflures et perles baroques] ; **poinds** réduit).
- Comme tout être vivant, la perle vieillit : elle jaunit et se ride (**couleur**⁷⁶ ; **peau**). Les plus vieilles se soudent à la coquille (**blisters** et **formes** baroques).

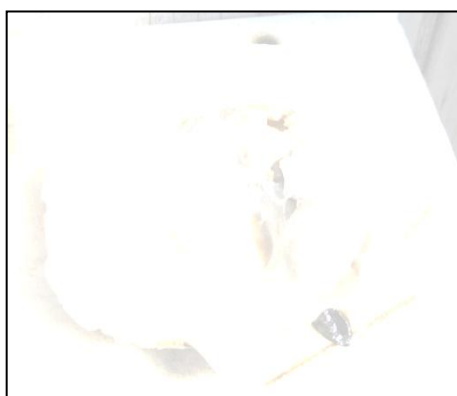


Fig. 30 – Un « accident de développement » : une *Pinctada margaritifera* affublée d'une grande soufflure sombre et terne

Tel est donc ce système cohérent qui peut rendre compte de la genèse d'une magnifique *unio* aussi bien que d'une petite perle difforme et jaunâtre. Ces explications si bien ordonnées sont-elles totalement exogènes ? J'ai tendance à en douter. D'une

⁷³ Ce point avait déjà été remarqué, mais pas développé, par Rommel 1692.

⁷⁴ On sait que la température de l'eau exerce une influence sur le métabolisme des huîtres. Une eau de surface plus chaude augmente le métabolisme et incite l'animal à déposer des couches de nacre plus épaisses ; inversement, une eau profonde, plus froide, le ralentit, si bien que les couches de nacre sont plus fines (Taburiaux 114). En d'autres termes, les perles produites dans des eaux plus froides ont un plus bel orient. Toutefois, Pline parle de couleur. Celle-ci dépend plutôt des sels minéraux présents dans le fond marin (Taburiaux *ibid.*). Cette tradition avait encore cours au 20^e siècle, si l'on en croit LeBaron 165 : « Arab experts believe that the largest, most dense, and whitest pearls come from deep water, while shallow water yields only low density pearls tinted with some color. »

⁷⁵ Sur la terreur qu'inspirent la foudre et le tonnerre, cf., par exemple, Sénèque, *N.Q.* 2, 59, 1.

⁷⁶ La couleur jaune d'une partie des perles du golfe Arabo-Persique avait fait l'objet de tentatives d'explication à une époque postérieure. Tavernier estimait que, comme les marchands du golfe Arabo-Persique ouvraient les huîtres après quatorze jours d'attente, les coquillages pourrissaient et altéraient la couleur de la perle, originellement blanche. En revanche, celle du golfe de Mannar, ouvertes plus tôt, restaient blanches (cf. Kunz & Stevenson 97).

part, l'injection des « légendes » du Golfe ou de l'Inde dans le monde gréco-romain ne s'est sans doute pas fait sans une certaine forme d'*interpretatio* : ceux qui les ont collectées et convoyées, ceux qui les ont consignées, ceux qui les ont utilisées dans des traités sur les pierres *etc.* les ont nécessairement rendues assimilables par la culture gréco-romaine. D'autre part, on peut envisager que le savoir gréco-romain a greffé, sur ce substrat exogène « interprété », ses propres modes de raisonnement⁷⁷. Je conçois volontiers, en effet, que les traditions orientales aient été enrichies d'un fonds purement gréco-romain ; car il me semble que, par moments, le Naturaliste ajoute le poids de sa propre pensée ou de ses observations personnelles à un ensemble théorique bien structuré⁷⁸. Ainsi :

- Pline [9-§108] sait que certains artisans expérimentés savent « peler », « émonder » (*expurgantur*) les perles. C'est pourquoi elle est comparable à une callosité, du fait de sa structure feuilletée (*multiplici constant cute, non inproprie callum ut existimari corporis possit*). Ces couches devaient probablement être considérées comme une preuve de la croissance de la perle-fœtus.
- Les informateurs locaux avaient signalé la différence de couleur entre les perles des huîtres de surface et celles des huîtres de profondeur. Pline [9-§109] donne l'appui théorique de la science grecque à cette tradition locale : le principe solaire qui, comme chacun le savait, brunit les Indiens et les Éthiopiens, n'est pas annihilé quand il frappe la surface de l'eau et affecte des créatures sans peau (*miror ipso tantum eas caelo gaudere, sole rufescere candoremque perdere ut corpus humanum*).
- Pline [9-§116] indique qu'il a vu des perles, parfois nombreuses, sur les bords de la coquille : *vidimusque iam in extremis etiam marginibus velut e concha exeuntes et in quibusdam quaternos quinosque*. Cette remarque incidente a visiblement pour but d'enrichir le savoir existant : alors que les informateurs locaux devaient rapporter que la perle-fœtus était nourrie dans le « corps » du coquillage (*in media carne*) – et c'était bien là que les pêcheurs la trouvaient –, Pline estime fondé de dire qu'elles peuvent se développer ailleurs.

V. Naas a récusé avec raison la formule qui réduirait le projet du Naturaliste à « *indicare, non indagare* ». La démarche plinienne est parfois une enquête. « L'auteur lui-même se montre à l'œuvre lorsqu'il prend le lecteur à témoin de son investigation⁷⁹. » C'est, sans aucun doute, le cas pour cet objet tant aimé de ses concitoyens.

L'approche rationaliste complexe d'Isidore de Charax

⁷⁷ À cet égard, il est assez curieux que Pline attribue un rôle négatif à l'éclair et au tonnerre, auxquels d'autres auteurs donnent un rôle créateur (*infra*, p. 134). J'y verrais volontiers une certaine interprétation qui, suivant ses catégories de pensée, a privilégié l'influence destructrice de ces météores. Il est vraisemblable que les traditions locales leur conféraient, au contraire, un rôle positif (*infra*, p. xx).

⁷⁸ À ce stade, il est manifeste que je ne partage pas le point de vue d'E. de Saint-Denis : « Sachons gré au naturaliste romain d'avoir été plus conteur que savant ; son livre est un musée où le goût du merveilleux a fait plus que la discipline de la science, et la compilation plus que le raisonnement ... » (de Saint-Denis 11, à propos de l'ensemble du livre 9).

⁷⁹ Naas 78.

Isidore de Charax (Athénée [4]⁸⁰) avait une position privilégiée : originaire de la région du golfe Arabo-Persique, il pouvait recueillir des renseignements auprès des pêcheurs arabes et d'autres indigènes concernés par la production des perles. Il est également assuré, comme on l'a vu précédemment à propos du coquillage (*supra*, p. 35), qu'il put se livrer à des observations personnelles sur place. Il me semble certain qu'Isidore accorda beaucoup d'attention à l'observation de l'huître pour élaborer un système explicatif de l'origine de la perle. Sa démarche est une enquête qui repose sur une recherche rationnelle des causes.

Il ne fait pas de doute, comme on l'a dit plus haut, qu'il connaissait les traditions locales sur l'origine des perles⁸¹ : elles sont plus nombreuses et plus belles (πλείστην γίγνεσθαι μαργαρίτιν καὶ εὐμεγέθη) lorsque les années – c'est-à-dire les hivers⁸² – sont pluvieuses et qu'il tonne fréquemment. Tout au moins, c'est ce que l'« on dit » (φασὶ δ' ὅταν βρονταὶ συνεχεῖς ὧσι καὶ ὄμβρων ἐκχύσεις *etc.*). Ces informateurs locaux avaient à l'esprit l'idée que non seulement la perle naît de l'eau – qu'elle soit rosée ou pluie – mais aussi qu'elle naît de la lumière, sans doute celle de l'éclair (c'est ce que l'on peut déduire de la mention du tonnerre, qui ne joue pas de rôle négatif ici). À lire la paraphrase d'Athénée, on ne décèle ni adhésion ni rejet explicite de la part d'Isidore. On constate seulement qu'après avoir été énoncées, ces croyances ne reviennent plus dans son exposé, qui est débarrassé de toute paradoxographie. Isidore critiquait-il ouvertement les explications semi-fabuleuses qui devaient déjà avoir cours dans le monde gréco-romain avant Pline ? On l'ignore. Il est seulement assuré qu'il a voulu traiter le problème de l'origine de la perle sur d'autres fondements, quand bien même son exposé n'est pas aussi complet que celui de Pline. En effet, on ne trouvera pas, dans ce qui a été préservé par Athénée, d'explication sur l'origine des « soufflures », des perles baroques ou des perles médiocres. Isidore ne traite que de la genèse et de la formation de la perle sphérique sans défauts. Examinons à présent les idées de l'auteur.

- Isidore constate que les pêcheurs plongent pour aller chercher les huîtres. Il sait parfaitement qu'elles sont fixées aux rochers (ὅσαι δ' ἄν πέτραις ἢ σπιλᾶσι προσφυῶσι) – d'où la nécessité d'avoir un geste sûr pour détacher le coquillage (ῥαδίως τοὺς κόγχους ἀπὸ τοῦ λίθου ἀποσπᾶσιν) –. Isidore considère que la

⁸⁰ Pour l'information du lecteur, voici la traduction anglaise de ce passage, parfois d'interprétation délicate (S.D. Olson, collection Loeb) : « They say that the mollusk is most apt to teem with pearls when thunderstorms and downpouring of rain are frequent, and the pearls found then are most numerous and of good size. In winter the mollusks have a habit of entering recesses at the bottom of the ocean ; but in summer they swim about, with shells open at night but closed by day. Those which cling to rocks or cliffs send forth roots and remain there while they produce the pearls. These are kept alive and nourished through the part which adheres to the flesh, and this part, which grows at the mouth of the shell, has tentacles and introduces the food. It is, in fact, similar to a little crab, and is called pinna guard. From this opening the flesh projects to the middle of the shell, like a root, and on this the pearl is propagated, and it grows on the tough part of the shell, receiving food so long as the oyster clings to the rocks. As growth proceeds, the flesh rises under it and gradually forces its way between so as to separate the pearl from the shell, until it envelops the pearl entirely and ceases to nourish it, making it smoother and more glistening and pure. Now the purest pearls, those which are most lustrous and large, are produced in the pinna which remains on the ocean bottom, whereas the pinna which grows at the surface, merging above the water and receiving the direct rays of the sun, is of inferior colour and of less value. »

⁸¹ Rommel 1693 ; Potts 148-149 : « It is interesting to note that the belief in the beneficial effects of rainfall on pearl production preserved by Athenaeus is perfectly mirrored in the beliefs of Arab divers in our own century. In 1951 R. LeBaron wrote : *Arab lore in the Gulf relates that the young shell-less oysters come to the surface when it is raining, or when the moon is full. The raindrop is the father of a good pearl and the oyster the mother, while the moon produces luster. A poor season is attributed by many to a shortage of rain.* »

⁸² Les plongeurs du golfe Arabo-Persique ne pêchent pas pendant les mois d'hiver (*infra*, p. 188).

création de la perle se fait quand l’huître est « enracinée » à un substrat (ρίζοβολοῦσι κἀνταῦθα μένουσαι τὴν μαργαρίτιν γεννῶσι). Cela peut signifier qu’il n’accorde pas de crédit à l’histoire du voyage des huîtres à la surface et à toute explication qui néglige le fait que les huîtres sont fixées à un support (c’est, de fait, un point faible des traditions reprises par Pline)⁸³.

- Isidore considère que la production de la perle est un processus interne de la vie du coquillage, du début à la fin. À la différence d’Androsthène ou de Charès, il ne pense pas que la perle soit un élément de la structure interne de l’huître, comme le serait un noyau, ou une formation pathologique, comme le grêlon. Le coquillage crée une forme vivante et non un matériau inerte (γεννῶσι ; ζῳογονοῦνται). Aucun détail n’est cependant donné sur la façon dont la perle est engendrée.
- La théorie sur le développement de la perle tient compte de ce qu’il a vu du coquillage (le tube présent dans le mollusque ; la présence de crabes parasites minuscules). Au commencement, la perle est fixée sur la coquille⁸⁴. En tant que créature vivante, il faut qu’elle soit nourrie. Les parties internes de l’huître qu’Isidore a pu observer se voient attribuer un rôle : par la bouche et les pinces qui se trouvent à une extrémité, la nourriture arrive dans le corps du coquillage et à la perle, qui, quoiqu’attachée à la coquille, est en contact avec la chair (τρέφονται διὰ τοῦ προσπεφυκότος τῆ σαρκὶ μέρους. τοῦτο δὲ συμπέφυκε τῷ τοῦ κόγχου στόματι χηλᾶς ἔχον καὶ νομὴν εἰσφέρον). Alors que Pline n’explique en aucune façon comment la perle est nourrie, Isidore propose un système d’explication prenant en compte l’anatomie du coquillage.
- La dernière étape du processus se fonde elle aussi sur les *realia* et l’autopsie : Isidore a probablement assisté à la pêche et observé la phase d’ouverture des coquillages (*infra*, p. 203). Il a constaté que les plus belles perles se trouvent dans les organes de l’huître (*supra*, p. 69). Tenant compte de ceci, il conçoit la dernière étape du développement de la perle comme une sorte de séparation et une migration : elle est détachée doucement de la coquille et du tube nourricier – de la même façon que serait sectionné un cordon ombilical – et, de là, passe dans la chair, qui l’enveloppe complètement. Elle cesse d’être nourrie (παρὰ τὴν ἔκφυσιν ὑποδυομένη ἢ σὰρξ καὶ μαλακῶς ἐντέμνουσα χωρίση τὴν μαργαρίτιν ἀπὸ τοῦ κόγχου, ἀμπέχουσα μὲν οὐκέτι τρέφει). C’est ici que se déroule, très probablement, le passage à l’état solide et que ses qualités (sphéricité, blancheur, orient) se développent. C’est ici que les pêcheurs la recueillent, parfaite. Les variations de couleurs des perles selon la profondeur de l’habitat des huîtres et donc selon l’intensité de l’action du soleil, s’accordent avec le rationalisme d’Isidore – ici partagé avec celui de Pline –.

⁸³ Isidore ne nie pas la mobilité des huîtres, dès lors qu’elles ne sont pas en phase de production de perles.

⁸⁴ Isidore a pu établir ce constat en observant des formations nacrières fixées sur la surface interne des coquilles (blisters).



Fig. 31 - Extraction d'une perle de culture implantée dans les gonades d'une *Pinctada margaritifera*

Ce trop bref témoignage préserve les traces d'une enquête (*historia*), où l'autopsie et les renseignements locaux ont été utilisés pour rendre compte rationnellement d'une merveille de la nature⁸⁵. Il semble patent qu'Isidore a remarqué que la perle et la surface interne de la coquille sont faites de la même matière nacrée, tout en sachant que les belles perles se trouvent dans la « chair » de l'huitre, d'où ce processus complexe. La construction intellectuelle d'Isidore est une brillante tentative de rendre compte d'un cycle vivant complet avec précision et rigueur : nul avant lui, ou après lui, ne semble y être parvenu⁸⁶.

Les évolutions du savoir après Pline : Origène compilateur de *Lithika* ; Philostrate ; Élien

L'énigme de la genèse de la perle plaçait le savoir gréco-romain dans une situation particulière. On n'était pas arrivé à un stade où une explication indiscutable, fondée sur des observations précises, mettrait un terme aux différentes propositions. En ce sens, la perle n'est pas comparable à l'ambre. À propos de ce produit précieux, Pline distingue deux moments. Celui qui précède le temps des observations dans les contrées septentrionales, et celui qui le suit. Le temps qui précède a vu se multiplier les théories fabuleuses, inventions des Grecs sur l'origine de l'ambre. Pline les rapporte pour l'instruction de son lecteur et les critique par la même occasion (*occasio est vanitatis Graecorum detegenda*)⁸⁷ : ils ont imaginé que c'était les larmes de Phaéon sur les bords de l'Éridan / Pô ; l'urine des lynx ; des sortes de rejets solidifiés de la mer (*illo per ver fluctibus advehi et esse concreti maris purgamentum*) ; une sorte de sueur grasse des rayons du soleil couchant se déposant sur la mer (*circa occasum vehementiores in terram actos pinguem sudorem in ea relinquere, oceani deinde aestibus in Germanorum litora eici*) etc.⁸⁸ En revanche, la présence des *arma Romana* (flotte de Germanicus) dans les parties septentrionales de l'Europe a permis d'en savoir plus : le succin est, en réalité, une sorte de « moelle » émise par les pins, comparables aux gommés rejetées par les cerisiers ou à la résine rejetée par les pins : l'ambre résulte d'une « coagulation » de

⁸⁵ Cf. Hessling 300.

⁸⁶ Les idées d'Isidore de Charax, visiblement restées isolées dans l'Antiquité, sont partiellement reprises par Jean-Henri-Prospér Pouget, un joaillier du 18^e siècle : « La nacre de perle est la coquille où la perle se forme ; c'est proprement son berceau. Il s'en trouve souvent plusieurs dans la même coquille. Tant que la perle n'est pas formée, elle est adhérente au fond de la coquille. Sitôt qu'elle est formée, et qu'elle a reçu toutes ses couches, elle se détache d'elle-même comme la poire de l'arbre et roule dans sa nacre par le mouvement de l'eau de la mer qui s'y introduit. » (cité par Beguin Billecoq 197).

⁸⁷ Pline, 37, 31.

⁸⁸ Pline, 37, 31-41.

la matière liquide. Il est transporté au moment des grandes marées. Preuve est faire de sa nature résineuse par l'expérience du feu⁸⁹.

Une telle démarche est impossible pour la perle de l'océan Indien, faute de possibilités d'observation – au mieux, comme Isidore, on construit une théorie sur l'observation du coquillage pêché –. Il y a un donc espace ouvert, dans lequel peuvent se développer différentes idées, C'est pourquoi, autour des principes de l'humide et du lumineux, pouvait se développer des variantes, locale ou gréco-romaines, cependant qu'il était difficile de récuser les idées précédentes, en l'absence d'argument décisif. Origène, Philostrate et Élien sont des auteurs représentatifs et variés de cette plasticité continue des représentations gréco-romaines, oscillant entre mythe et approche rationaliste⁹⁰, et entretenue par une consommation qui ne tarit pas.

Origène [1-§7] ne s'intéresse à l'origine de la perle que pour commenter le plus efficacement possible la parabole évangélique. Pour ce faire, il s'appuie sur des auteurs de *Lithika*, c'est-à-dire sur la science païenne. Bien que nous ignorions quelle part de cette synthèse bien organisée est personnellement l'œuvre d'Origène, il n'en reste pas moins que nous disposons ici d'un bon exposé. Nous avons un repère documentaire assez solide pour éprouver l'évolution des idées environ un siècle après la notice de Pline.

Pour procéder, le plus simple me semble de reprendre les données d'Origène. Les données en gras et en italiques font respectivement apparaître ce qui ne se trouve pas chez Pline et ce qui en diffère plus ou moins.

La formation de la perle est longue ⁹¹ .	Pline ne le dit pas.
Le coquillage s'ouvre pour absorber la rosée du ciel.	
Une rosée pure et limpide donne une belle perle qui brille.	Pline : c'est la lumière qui donne la qualité.
Une rosée obscurcie par un temps d'orage donne une perle trouble et tachée.	Pline : le ciel d'orage donne une mauvaise perle.
Un éclair interrompt la formation et <i>dissout</i> la perle (= <i>physemata</i>).	Pline : il déforme.
Le coquillage peut produire des perles petites mais bien formées.	Pline ne le dit pas.
Qualités de la perle indienne : sphérique, blanche, avec reflets argentés ou jaune / vert ; teinte délicate ; douceur.	Pline ne mentionne pas ces nuances.
Perle indienne d'excellence : <i>très blanche, parfaitement ronde, très grosse, lustre et orient supérieurs</i> ⁹² .	Pline ne donne pas de façon synthétique les caractères de la perle idéale.

⁸⁹ Pline, 37, 42-43.

⁹⁰ On peut constater, dans les sources islamiques, le même contraste. Tandis que fleurissaient les légendes locales, Qawzini comprenait le processus de la façon suivante : la brise printanière apporte des gouttelettes d'eau provenant de la mer d'Oqias (non identifiée) dans le golfe Arabo-Persique. Ces gouttes contiennent une substance mobile comme le mercure. Elles tombent dans la mer. L'huître ouvre ses valves pour la recevoir et cela donnera une perle dont la grosseur dépendra de celle de la goutte initiale (Mokri 464 ; LeBaron 165 ; Donkin 5-7 ; 107-109).

⁹¹ Origène est le seul à explicitement introduire la notion de temps et de stades de développement, mais il ne donne aucun détail à ce sujet : « On dit aussi que la formation des perles indiennes se fait en périodes, car l'animal passe par de nombreux stades dans son évolution, avant d'atteindre sa forme parfaite ».

Deux conclusions se dégagent de ce tableau comparatif. Tout d'abord, il est visible que les conceptions orientales sur la γένεσις de la perle se sont durablement établies chez les Gréco-Romains. Le schéma général des légendes de l'océan Indien (absorption de la rosée ; création ; développement ; « accouchement ») est présent dans le texte d'Origène. Néanmoins, et c'est la seconde conclusion, on repère des modifications concernant les principes qui interviennent dans la formation de la perle. D'après les sources d'Origène, le principe lumineux se trouve dans l'eau, et non dans la *caelum*. Par conséquent, c'est le degré de limpidité de la rosée-nourriture qui donne une perle belle ou médiocre (par exemple : δρόσον, ἧς ἐμπλησθεὶς καθαρᾶς καὶ ἀθολώτου περιανγῆς γίνεται καὶ λοχεύει μέγαν καὶ εὐρυθμον τὸν λίθον). Autour de l'eau et de la lumière célestes, principes fondamentaux, peuvent se créer diverses variations, dont nous rencontrons ici un premier exemple, sans pouvoir déterminer si elles sont d'origine locale, ou gréco-romaine.

Le plus haut degré de mythe – le terme affabulation serait même approprié – qui nous soit connu est atteint par Philostrate [2] et son explication de l'origine de la perle des environs du golfe Arabo-Persique⁹³. Ce *logos*, dont la source est inconnue et qui se donne les apparences de l'observation directe, est supposé provenir d'Apollonios en personne : celui-ci ne le jugeant pas « puéril » (μηδὲ Ἀπολλωνίῳ μειρακιώδης ἔδοξεν), Philostrate estime utile de le rapporter. Cette précaution oratoire avertit indirectement le lecteur que l'on n'est pas loin du conte. La fin de la phrase (« un récit très plaisant dans sa composition [πλάττεται ἡδιστος⁹⁴] et extrêmement étonnant » [θαυμασιώτατος]) tend à confirmer cette impression⁹⁵.

C'est donc le pêcheur qui crée lui-même la perle en piquant l'huître avec un aiguillon et en recueillant le liquide émis dans une sorte de moule sphérique, tout ceci au prix d'in vraisemblances inqualifiables. Le plongeur, supposé être indien – alors que l'île de *Selera* est censée se trouver dans les parages du détroit d'Ormuz, côté oriental⁹⁶ – est capable de se lancer dans une mer au fond insondable (ἄπειρος πυθμὴν θαλάττης). Outre cette aptitude aux grandes profondeurs, il lui faut les capacités respiratoires et visuelles nécessaires pour rester assez longtemps au fond de l'eau salée, étourdir l'huître au moyen d'un peu de myrrhe – à comparer avec l'étourdissement des fabuleux dragons porteurs de gemmes (*infra*, p. 144) – et façonner la perle. Quant à l'huître, elle est d'une espèce particulière : elle est remplie d'une matière blanche, mais elle est inapte à

⁹² L'inventaire des qualités de la perle indienne (= orientale) est plus détaillé que celui de Pline. On relève par exemple l'apparition du terme ὑποχλωρίζουσας, qui peut désigner des reflets (ou une couleur) jaune ou vert. Les sources d'Origène signalent des perles petites mais bien proportionnées (βραχέα καὶ ἀγλῶς τι ἔχοντα, πλὴν εὐρυθμῶς). Il se pourrait qu'il fasse écho à une évolution du goût des Méditerranéens.

⁹³ Potts 149 : « the most fanciful description of pearling ».

⁹⁴ P. Grimal traduit par « digression » ; πλάσσω se rapporte en réalité à tout ce qui est fiction et affabulation.

⁹⁵ Comparer avec ce passage de Barthélémy Carré : « C'est une chose assez curieuse que de voir comment on a trouvé le moyen d'aller au fond de l'eau chercher au péril de sa vie ces raretés à quoi la fantaisie des hommes a mis un si haut prix (...) ; et j'en veux faire ici le récit pour satisfaire la curiosité des personnes qui aiment ces sortes de détails. » (cité par Beguin Billecocq 156).

⁹⁶ Sur *Selera*, cf. *infra*, p. 163. Il est vrai que pour Philostrate, la Carmanie appartient à l'Inde (V.A. 3, 55 : « Les Indiens de Carmanie, eux, sont une nation pacifique ; ils habitent le long d'une mer si poissonneuse qu'ils ne font jamais de provision de poisson etc. » N.b. : les Arabes de la rive opposée (τοὺς Ἀραβίους φασὶν ἀντιπέρας οἰκοῦντας) sont supposés pratiquer la même pêche.

concevoir ou développer cette pierre qu'est la perle (ὄστρεον ἐν ἐλύτρῳ λευκῷ μεστὸν πιμελῆς, οὐδὲ γὰρ λίθον φύει οὐδένα). En revanche, sa matière grasseuse blanche rejette un sang blanc apte à se solidifier (par coagulation – πῆξιν – comme le dit Tzetzes, qui connaît cette histoire).

En termes de savoir, le *logos* que rapporte Philostrate est entièrement nouveau. Avec cette huître originale, il s'oppose radicalement à l'approche rationaliste : les détails sont invraisemblables et seraient contredit par la moindre observation. D'autre part, en faisant de l'homme le créateur de la perle, il devient inutile de s'interroger sur la façon dont un être vivant crée la perle. Ce *logos* évacue, par la même occasion, tout le système ayant pour principe la conception par la rosée et la lumière céleste. Pour quelle raison Philostrate ignore-t-il cette explication largement répandue dans les esprits ? Pourquoi tourner son attention vers une autre « perle » de la mer Érythrée (τὸν περὶ τῆς ἐτέρας μαργαρίτιδος παρελθεῖν λόγον), semi-artificielle, toujours parfaitement blanche et sphérique, faite par l'homme et pour l'homme ? Faute d'explication décisive, on en est réduit à penser qu'il savait qu'une nouvelle histoire, très plaisante (ἡδιστος), sur l'énigme de la perle, ne manquerait pas d'ajouter de la valeur à son texte.

Probablement ne s'était-il pas trompé. On peut suivre la postérité de cette histoire chez deux auteurs chrétiens. Épiphanes s'en sert, sous forme allusive et abrégée, pour commenter la parabole de la plus belle perle (*infra*, p. 136, n. 105). Quant à Jean Chrysostome [2], il en connaît une variante : le sang blanc, dans son texte, est de l'eau (ὕδωρ) ; cette « eau » est prélevée (ληφθῶσιν) on ne sait comment (Jean ne parle même pas du coquillage). La perle est ensuite entièrement modelée par la main d'un homme de métier (ἐμπειρος : un plongeur ?). Le geste du plongeur ressemble à celui de quelqu'un qui confectionne une boulette d'argile. Arrive le moment où le pêcheur-fabricant ne peut plus changer la forme de la boule, ce qui correspond à la pétrification de Philostrate. Jean Chrysostome fait de cette technique de production des perles le symbole de l'éducation des enfants : les principes formés dans leur esprit se fixent, comme se solidifie de façon définitive la perle (ἀν εἰς ἀπαλήν οὔσαν ἔτι τὴν ψυχὴν ἐντυπωθῆ τὰ καλὰ διδάγματα, οὐδεὶς αὐτὰ ἐξελεῖν δυνήσεται, ὅταν σκληρὰ γένηται ὡς τύπος, ὥσπερ καὶ κηρός). La meilleure preuve de la notoriété de cette fable reste néanmoins le texte de Tzetzes : même si elle est rejetée comme un conte (ἔγγιστα μύθων δε δοκῶ τοὺς ἐξ ἰχώρων πάλιν), il est significatif qu'elle ait été encore retenue à l'époque byzantine comme l'une des deux possibilités d'expliquer la *margarogenesis*.

On se demande, vainement, d'où a pu surgir une pareille « explication » qui semble vouloir rendre compte de la formation de perles parfaitement blanches et sphériques, si irréprochables qu'elles ne peuvent être seulement l'œuvre d'un coquillage. On ne doit pas exclure des sources locales. On pourrait fort bien imaginer les plongeurs du Golfe inventer une histoire incroyable expliquant pourquoi les plus belles perles sont pêchées dans les parties les plus profondes de la mer. Néanmoins, je ne trouve aucune trace de ce genre d'histoire dans les documents locaux postérieurs. Sans doute ce *logos* est-il une pure fiction grecque, dont l'auteur est inconnu⁹⁷. À l'extrême rigueur, on pourrait admettre que cette fable s'est développée sur un terreau d'observations, de *realia*,

⁹⁷ C'est probablement une invention de Philostrate, selon Rommel 1691. Cette version réapparaît des des versions tardives du roman d'Alexandre (Rommel *ibid.*).

rapportés, par exemple, par un *emporos*, et interprétés de façon passablement fantaisiste. Certains gestes et certains objets de la plongée pourraient l'avoir inspirée.

En effet, la pêche selon Philostrate nécessite un aiguillon, un flacon de myrrhe, un objet rectangulaire et plat (*plinthis*). Il y a dans les indications d'al-Idrisi, décrivant la pêche des perles à Awal (Bahrein) de vagues correspondances avec le texte antique (soulignées) : « Lorsque le plongeur s'est dépouillé de ses vêtements, ne conservant que ce qu'il faut pour cacher ses parties génitales, il se bouche les narines avec du *khilindjil*, sorte d'onguent composé de cire fondue avec de l'huile de sésame ; il prend avec lui un couteau et un petit sac destiné à contenir les huîtres qu'il pourra trouver. Chaque plongeur est muni d'une Pierre pesant quatre quintaux (*sic*) ou environ, laquelle est attachée à une corde mince mais solide, et destinée à être jetée dans l'eau de l'un des côtés de la barque. L'aide ou compagnon tient avec force cette corde, tandis que le plongeur, plaçant ses pieds sur la pierre et serrant avec ses mains la corde, s'apprête à s'élancer dans la mer. Alors le compagnon lâche la corde et le plongeur et la pierre descendent rapidement au fond de l'eau, le plongeur, (toujours) placé sur la pierre et tenant (toujours) la corde. Lorsqu'il est parvenu au fond de la mer, il s'assied, ouvre les yeux, regarde autour de lui et ramasse avec promptitude et agilité toutes les huîtres qu'il peut trouver. »⁹⁸

Élien donne deux notices sur la perle de l'océan Indien. Comme Philostrate, il examine séparément celle qui est produite en Inde et celle qui naît dans la mer Érythrée, *i.e.* le golfe Arabo-Persique. Sur la perle de l'Inde, c'est-à-dire de *Perimoula*, Élien [2] reprend l'exposé de Mégasthène dans sa version améliorée par les informateurs du temps d'Eucratidès. En revanche, sur la perle du Golfe (Élien [1]), il a beaucoup plus à dire.

Il semble que la source à laquelle puise Élien soit fort bien informée. Celui qui le renseignait (un marchand de la mer Érythrée ?) avait peut-être accédé aux zones de production et vu des pêcheurs à l'œuvre. Quoi qu'il en soit, il y a dans ce texte une série de détails d'une précision remarquable : la pêche ne se fait que lorsque la mer est calme (*εὐημερίας τε οὔσης καὶ τῆς θαλάττης λείας*) ; il n'y a aucun rapport entre la grosseur du coquillage et celle de la perle qui peut s'y trouver ; de nombreuses perles – jusqu'à vingt – peuvent être trouvées dans une seule huître (il ne s'agit pas de perles fixées sur la coquille, comme pouvait les voir Pline, mais de perles libres obtenues dans le coquillage ouvert, une information à la fois originale et exacte) ; la perle est comme une écharde⁹⁹ dans la chair de l'huître (la comparaison ne porte évidemment pas sur la forme pointue de la perle, mais sur l'enfoncement dans le corps de l'animal¹⁰⁰ : on peut la voir ou la palper comme une écharde dans la chair, de nouveau une comparaison particulièrement pertinente).

⁹⁸ Al-Idrisi 374-375.

⁹⁹ σκόλοψ - *LSJ* : « anything pointed ; thorn ».

¹⁰⁰ Hessling 300.

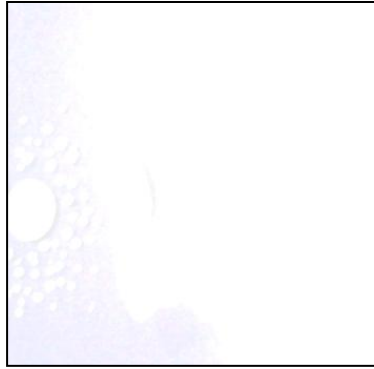


Fig. 32 – Plusieurs dizaines de perles trouvées dans une seule *Pinctada*

Par ailleurs, cette source rapporte une théorie originale sur la création de la perle. Elle naît de l'éclair qui frappe le coquillage ouvert (ὅταν ταῖς κόγχαις ἀνεωγμέναις ἐπιλάμψωσιν αἱ ἀστραπαί). Cette version de la naissance des perles est probablement d'origine locale, rapportée par l'excellent informateur mentionné ci-dessus¹⁰¹. Élien se sert du terme *τερατολογουῶσιν* (« disserter sur des monstres, des prodiges ou des présages » ; Lewis & Short : « tell of marvels or strange phenomena »). Le verbe et son contexte laisse entendre qu'il s'agit bien de fables indigènes : le principe lumineux de l'éclair était implicitement présent dans les théories locales rapportées par Isidore de Charax, dans la mesure où le tonnerre suppose l'éclair. Dans la version d'Élien, le rôle de la rosée est passé à l'arrière-plan, à moins que ce détail n'ait été perdu dans la transmission des idées. Curieusement, l'éclair qui fait avorter les huîtres dans les versions que rapporte Pline devient ici le principe créateur de la perle (voir cependant *supra*, p. 127, n. 77). En tout cas, preuve est probablement encore faite que les sources locales devaient présenter ces variantes que j'ai mentionnées ci-dessus, à propos d'Origène¹⁰². En dehors de cette différence sur le principe de la conception (τίκτεσθαί), le reste du développement de la perle semble analogue à ce que nous rapporte Pline : le coquillage est une mère (μητέρες) et la perle la fruit de sa conception. C'est aussi pourquoi le coquillage, que la récupération des perles ne tue pas, est rejeté pour produire d'autres perles¹⁰³. Si, en revanche, le coquillage meurt, la perle disparaît en même temps que sa mère (τῆ σαρκὶ μέντοι συσσήπεται καὶ ἐκεῖνος καὶ ἀπόλλυται).

Seules les avancées de la science, au 19^e siècle, mirent fin à ce processus dans lequel les acheteurs de perles veulent savoir comment naît l'objet merveilleux que leur fournissent des pêcheurs, dans lequel se bâtissent des idées sans cesse renouvelée par les apports des voyageurs, des marchands et des hommes de l'art. En témoigne, parmi de

¹⁰¹ Probablement ne heurte-t-elle pas les conceptions des Gréco-Romains, pour autant qu'il faille accorder de l'importance à ce passage d'Ambroise de Milan, *De virginibus*, 3, 5, 21 : *namque in gemmis aer specie fulgoris ostenditur, in auro ignis, aqua in argento, terra per lignum.*

¹⁰² Cf. en particulier Solin [2] : la rosée – de l'eau pluviale – s'associe à la lumière lunaire (la blancheur de la pleine lune répond évidemment à la blancheur de la perle parfaite : *certo anni tempore luxuriante conceptu sitiunt rorem velut maritum, cujus desiderio hiant; et cum maxime liquitur lunaris imber, oscitatione quadam hauriunt umorem cupitum*). Par ailleurs, la lumière lunaire passait peut-être pour moins destructrice que la lumière blanche de l'éclair. Voir aussi Ammien Marcellin [2] (*coitum quemdam humores ex lunari aspergine*) ; de Boot 217 : « Quelques-uns ont écrit que la Lune croissant, les perles croissent aussi et que, défaillant, elles deviennent obscures et bossues. Mais l'on peut facilement voir par les choses susdites (*sc.* les observations personnelles de l'auteur) que cela ne s'accorde pas avec la vérité. ». Selon LeBaron 165, qui rapporte des traditions locales récentes du golfe Arabo-Persique, la goutte de pluie passe pour être le père de la perle, l'huître la mère, tandis que la lune apporte l'orient.

¹⁰³ Dans le golfe Arabo-Persique, avant la disparition de la pêche, les huîtres nommées « mahar » étaient rejetées à la mer en raison de la moindre valeur de la coquille mais aussi avec l'espoir qu'elles produiraient des perles l'année suivante (Mokri 390)..

nombreux exemples, ce passage d'Anselme de Boot, que je cite intégralement pour le plaisir du lecteur : « Elles (*sc.* les perles) naissent dans les poissons à coquille. Pline écrit qu'en un certain temps de l'année, les coquilles s'éprennent de luxure et qu'elles ont soif de la rosée, comme si elles convoitaient la présence d'un mari, et qu'à ce désir elles s'entrouvrent, et ce lors principalement que les rosées lunaires tombent, qu'elles hument par leur entrebâillement, et sucent cette humeur souhaitée, qu'ainsi elles conçoivent, qu'elles deviennent grosses ; et qu'à raison de la qualité de la rosée qu'elles ont reçue et de la sérénité du ciel, elles sont enfantées belles ; qu'elles ont plus étroite société avec le ciel et le soleil qu'avec la mer ; que quand le ciel est trouble qu'elles sont aussi troubles, et que quand il est clair qu'elles sont claires ; et que quand elles sont enfantées saines et parfaites, qu'elles sont enveloppées de diverses peaux. Mais cette opinion de Pline de leur conception ne m'a jamais paru consentir avec la vérité. Car j'ai tiré plusieurs perles de ces animaux à coquilles et j'ai reconnu qu'elles naissaient dans le corps de l'animal de cette humeur, dont la matière de la coquille prend son excroissance. Car cette humeur qui s'attache à la coquille, parce qu'elle est composée d'une terrestre, visqueuse et résoute par l'humeur aquée de l'animal en de très petites parties, se sèche petit à petit et est endurcie et seulement en certain temps et non toujours l'animal la rend et la jette dehors pour servir de matière à la coquille. Ce qui fait que les coquilles sont enveloppées de diverses peaux, la première et dessous étant sèche devant qu'une autre y soit unie et congelée dessus. Lors que cette humeur ne peut pas être poussée et jetée par l'animal, qui est maladif, et qu'elle demeure dans le corps, si elle y est séchée, elle est le commencement de la perle, laquelle, par la succession continuelle de nouvelle humeur, qui se sèche autour, elle croît et se grossit par de nouvelles peaux et enfin se convertit en union. »¹⁰⁴

4.2 - Interpretatio Christiana : l'origine de la perle dans la symbolique chrétienne

On conçoit facilement que, parmi les réponses offertes sur ce sujet par le savoir païen aux commentateurs chrétiens, certaines furent de peu d'intérêt. Les approches strictement rationalistes n'avaient guère à offrir en termes de lecture symbolique. Qu'il s'agisse du grêlon du porc, ou du développement lié à un métabolisme complexe qu'explique Isidore de Charax, on voit difficilement ce que les interprètes pouvaient en tirer. En revanche, avec les traditions orientales introduites dans le monde gréco-romain, avec la rosée et la lumière, les chrétiens disposaient d'un arsenal intéressant de symboles. Il leur permettait de pousser la lecture allégorique beaucoup plus loin que la simple assimilation de la magnifique perle au Christ ou à l'Eglise¹⁰⁵. Au cours de cet examen, on constatera, une nouvelle fois, que les chrétiens ont été capables, non seulement de s'approprier un savoir païen, mais de s'en servir à un degré de sophistication remarquable (Origène), voire d'introduire des explications originales de l'origine de la perle, celles-ci se trouvant adaptées aux besoins de leur cause.

¹⁰⁴ De Boot 211-212.

¹⁰⁵ On notera incidemment que l'in vraisemblable histoire de Philostrate [2] a certainement été utilisée par Épiphane de Constantia [2] : il est question d'une myrrhe (Marie) qui crée la perle éternelle (le Christ immortel). Il est donc engendré sans union charnelle.

On perçoit facilement le potentiel symbolique de l'explication par la rosée. La perle, symbole de beauté et de perfection, naissant d'une eau descendue du ciel, avait quelque chose de céleste. Par ailleurs, avec cette absorption / fécondation par l'huître ouverte, la perle renvoyait l'image d'une conception sans rencontre des corps ni accouplement – et sans intention reproductrice –. Née du ciel, la perle est pure et divine. Ainsi, l'auteur anonyme du *Physiologos*¹⁰⁶ [1] (comparer avec la version latine du *Physiologus* [1 & 2]) nous montre quelles subtiles nuances savent développer les commentateurs, en habiles utilisateurs du savoir hérité. La naissance de la perle marine résulte, dit-il, de l'action fécondante de la rosée céleste, que le coquillage bivalve va absorber à l'aurore (ἐν ταῖς ἑωθιναῖς ὥραις ὄρθρου). Cette rosée matinale reçoit la lumière de la lune et des étoiles, encore visibles, et celle du soleil levant. En somme, la rosée du matin est illuminée de la lumière de l'univers entier (τοῦ ἡλίου καὶ τῆς σελήνης καὶ τῶν ἄστρον). Cette *margarogenesis* débouche sur une lecture symbolique riche. La perle symbolise le Christ ; les luminaires sont l'Esprit présent dans les deux Testaments (à savoir les deux valves du coquillage) ; les pêcheurs (image des Prophètes) prennent la perle dans la mer (*i.e.* le monde), tandis que l'agate¹⁰⁷ (image de Jean) indique la direction à suivre pour s'en emparer. La version latine, moins détaillée, introduit un nom du coquillage, inconnu par ailleurs (*sostoros*)¹⁰⁸.

La conception faisant intervenir l'éclair offrait le même attrait que la théorie de la rosée associée aux luminaires. En effet, la conjonction de l'éclair et de l'eau pouvait merveilleusement enrichir le couple symbolique perle / Christ : « De même que la perle, qui vient des limites incertaines de la mer, naît de deux natures, l'éclair et l'eau, de même notre Seigneur Jésus-Christ provient, sans confusion, directement, de la pure, intacte, immaculée et sainte Vierge Marie, accompli dans sa nature divine, accompli dans sa nature humaine, en tout point semblable au Père et en tout point de même essence (substance) que nous. » (Grégoire le Thaumaturge). Dans une période qui précédait la crise arienne, l'origine de la perle, par l'intermédiaire d'une lecture symbolique, était utilisée dans le débat sur la relation entre le Père et le Fils, entre le créé et l'incrée. La perle est, à la fois, pleinement lumière et pleinement matière, de la même façon que le Christ est pleinement divin et pleinement humain, *homoios* et *homoousios* (ἐν θεότητι τέλειος, καὶ ἐν ἀνθρωπότητι τέλειος, κατὰ πάντα ὅμοιος τῷ Πατρὶ, καὶ ὁμοούσιος ἡμῖν κατὰ πάντα).

On a vu plus haut (*supra*, p. 103) le grand soin qu'Origène [1-§8 ; 3] avait mis à collecter des données précises sur la perle, ses qualités, son origine et son développement. Le tableau ci-dessous montre que cette enquête fut mise au service de la lecture la plus raffinée qui soit (à cet égard, elle l'est bien plus que les interprétations d'Éphrem le Syrien, pourtant grand spécialiste de la perle allégorique [*supra*, p. 103, n. 104]).

¹⁰⁶ La date de ce texte est mal établie. On admet en général qu'il fut rédigé à la fin du 2^e p.C., en Égypte (cf. U. Treu, *The Physiologus and the Early Fathers (Studia Patristica 24)*, Louvain, 1993, p. 197-200). Selon A. Scott, « The date of *Physiologus* », *Vigiliae Christianae* 52/4 (1998), p. 430-441, il remonterait à la 2^e moitié du 3^e siècle p.C., après Origène.

¹⁰⁷ Cette pierre, jetée dans l'eau par les pêcheurs, leur indique l'emplacement de l'huître. Sur cette agate, cf. *infra*, p. 200.

¹⁰⁸ Étrangement, le coquillage est, dans cette version, qualifié de *lapis*, bien qu'il ait tous les caractères d'une créature vivante. Que *sostoros* soit ou non une appellation vernaculaire, on n'en a pas moins l'indice d'une filière originale.

<i>Les perles que le chrétien doit, comme le marchand de perles, chercher sont les perles belles par leur origine (ἐν τῷ γένει καλοί). Il doit spécialement partir en quête de l'unique perle précieuse. Celle-ci correspond aux perles de l'océan Indien, qui naissent d'une fécondation par la rosée céleste (τῆς οὐρανόου δρόσου).</i>	
Les perles indiennes (originaire de l'Inde et de la mer Érythrée) sont nourries d'une rosée céleste pure et limpide ; la perle indienne est parfaite (ἀρίστου ἐστὶ μαργαρίτου).	Le Christ est la plus belle perle (ὁ πολυτίμητος μαργαρίτης).
Des accidents affectent le développement des perles de l'océan Indien. Certaines reçoivent une rosée plus trouble. Ces perles indiennes sont supérieures aux perles d'une autre origine, mais ne sont pas parfaites.	Les prophètes sont ces perles belles (καλοί) mais non parfaites. Nés de la rosée céleste, ils tiennent le discours de la vérité, venue du ciel (καὶ κύντες ἐξ οὐρανοῦ λόγον ἀληθείας) ; c'est également la loi et l'exégèse des Écritures (τοῦ νόμου ; τῆς ἄλλης Γραφῆς ζητήσεις).
<i>Il est des perles de mauvaise qualité par leur origine (ἐν τῷ γένει φαῦλοι), que le marchand néglige puisqu'il ne cherche que de belles perles. Elles ne sont pas conçues par la rosée céleste. Elles n'ont pas été conçues dans la lumière¹⁰⁹. Ce sont les perles produites dans les régions du couchant et du nord (= sombres - πρὸς δυσμὰς ἢ πρὸς βορρᾶν), alors que les perles indiennes sont originaires du soleil levant (πρὸς ἀνατολὰς γεννώμενοι¹¹⁰).</i>	
Perles à la couleur sombre et brouillée (τοὺς νεφώδεις οὐδὲ τοὺς ἀγλυώδεις), i.e. les perles du Bosphore et de Bretagne.	Les doctrines hétérodoxes (τῶν ἑτεροδόξων λόγοι).
Perles nourries dans des eaux sombres ou troubles (ἡ νομὴ ἐν τέλμασιν ἐστίν), i.e. les pires perles, celles de l'Acarmanie.	Les hérésies.

Avec Athanase [3], on entre dans le domaine des interprétations symboliques subtiles, dans lesquelles, de surcroît, des idées nouvelles sur l'origine des perles font leur apparition. Dans ce passage, Athanase répond à la question suivante : comment se fait-il que la Vierge engendre un être de chair tout en restant vierge¹¹¹ ? C'est un mystère de Dieu (εἰ καὶ θαυμαστὸν ἡμῖν δοκεῖ τοῦτο, ἀλλ'οὐκ ἀνθρώπου τὸ ἔργον, Θεοῦ δέ), qu'il faut rendre intelligible au chrétien par des symboles et des analogies. Athanase en propose plusieurs : la façon dont Ève a été créée (Adam engendre Ève en restant *parthenos*). Une comparaison est aussi faite avec les rayons solaires qui pénètrent dans une maison fermée ; de même Marie est restée vierge avant et après la conception. Enfin, vient un développement sur la genèse de la perle, spécifiquement celle de la mer Érythrée.

Sur les principes de l'origine déjà bien connus – l'éclair et la pluie – viennent se fixer des éléments nouveaux. Voici ce que rapporte Athanase. Les coquillages sont ordinairement mobiles et nagent à la surface pour se nourrir, les valves ouvertes. Or les orages frappent ces régions des extrémités (?) de la mer Érythrée (αἱ ἄκραι τῆς Ἐρυθρᾶς

¹⁰⁹ Origène ne s'exprime pas clairement sur la conception et le développement de ces perles.

¹¹⁰ La relation entre l'Inde et la pureté de la lumière du soleil levant est une idée assez répandue. Cf. Denys le Périégète, 589-590 (île *Khrysé*, dans la mer Indienne) : Χρυσείην τοι νῆσον ἄγει πόρος, ἔνθα καὶ αὐτοῦ / ἀντολίη καθαροῦ φαίνεται ἡλίω.

¹¹¹ Athanase, *Questiones aliae*, P.G. 28 c. 789, question 19 : Καὶ πῶς ἦν δυνατόν σάρκα παρθένον γεννησαι, καὶ πάλιν μένειν παρθένον; καὶ τοῦτο θαυμαστὸν ἡμῖν καὶ πάνυ ἐξαισίον φαίνεται· δίδαξον ἡμᾶς καὶ περὶ τούτου, δεόμεθα.

θαλάσσης). Les éclairs y sont donc nombreux et certains touchent les coquillages (on notera qu'aucune impulsion ne pousse les coquillages à venir à la surface pour y être fécondés). Un éclair frappe alors une huître qui se referme, comme mécaniquement (εὐθὺς συστελλομένη καὶ συσφιγγομένη καθ' ἑαυτήν). L'éclair, c'est-à-dire une certaine quantité de lumière blanche, se fixe autour des attaches (?)¹¹² des yeux du coquillage et, communiquant sans doute son énergie aux yeux, les transforme en perles (καταλαμπρύνει [LSJ : « make splendid »] αὐτοὺς, καὶ ποιεῖ αὐτοὺς μαργαρίτας) qui échouent sur les rivages.

Les invraisemblances ne manquent pas dans cette théorie de la *margarogenesis* : que les coquillages nagent en permanence pour se nourrir ou que les perles soient ramassées sur le rivage est proprement incroyable. L'origine de cette variante de l'explication par l'éclair « figé » est inconnue. À vrai dire, je croirais volontiers que nous avons ici une tradition d'origine orientale ré-élaborée dans le monde gréco-romain, plutôt qu'une variante originaire de l'océan Indien. Il y a en effet, dans ce texte, des traces d'une approche rationaliste qui débarrasse, autant qu'il est possible, la création de la perle d'un excès de paradoxal. En effet, la formation de la perle s'apparente à une sorte de condensation de la lumière. C'est le même processus qui préside, dans la physique de la formation des gemmes (de Poseidonios ?), à la genèse des escarboucles : τὰς δὲ τῶν ἀνθράκων φύσεις φωτὸς δύναμιν ἐμπληθεῖσαν τῇ πήξει φασὶν ἀποτελεῖν τῷ μᾶλλον καὶ ἤττον τὰς ἐν αὐτοῖς διαφοράς¹¹³. L'éclair « condensé » sur une forme globulaire est à l'origine de cette sphère merveilleusement blanche et brillante qu'est la perle. Le même esprit rationaliste est peut-être aussi présent dans l'explication du comportement des coquillages. En effet, la perle est produite aux extrémités de la mer Érythrée. Ces régions extrêmes sont sèches et l'eau douce y est rare (ξηραὶ εἰσιν, ὀλίγου χύσιν ὕδατος ἔχουσαι) ; la pluie ou la rosée y manque. C'est sans doute pour cette raison que les coquillages sont constamment à la surface, nageant et restant ouverts pour recueillir leur subsistance. C'est ainsi que l'éclair peut les frapper.

Quoi qu'il en soit, Athanase a construit autour de cette théorie une interprétation qui rendait compte méthodiquement de l'incarnation de l'Esprit (τῆς σαρκώσεως τοῦ Λόγου) et de l'« économie » de la chair : la mer symbolise le monde ; la *pinna* ouverte à la surface de l'eau représente la Vierge attendant la conception et recevant dans la chair le Verbe de Dieu ; l'éclair représente le *Logos* devenant matière dans le coquillage. Bien entendu, la création de la perle se fait sans la rencontre de l'homme et de la femme (ὁ μαργαρίτης κατασκευάζεται ἄνευ συνουσίας ἄρρενος καὶ θήλεος ἐξ ἀστραπῆς καὶ τῆς πίννης) : la perle précieuse n'est pas souillée dans son origine par cette union. Le Christ pur a également cette double nature, céleste et terrestre, comme la perle faite de lumière concrétisée autour des « yeux » de la *pinna* (οὐράνιος μὲν κατὰ τὴν ἀστραπὴν, ἐπίγειος δὲ κατὰ τὴν συμπλοκὴν τῶν ὀφθαλμῶν τῆς πίννης). L'interprétation allégorique va plus loin encore : l'usure de la perle (ὁ μαργαρίτης

¹¹² Le nom φορβείος est un *hapax* que les dictionnaires courants ne signalent pas (ce mot est absent du *LSJ*). Les éditeurs de la *Patrologie grecque* donnent, dans leur texte latin, « globe » (une note signale que *borbius* est attesté dans un texte byzantin du 14^e siècle qui reprend Athanase [Joasaph Ephesius, *Epistula Joasaphi ad Nilum*]).

¹¹³ Diodore, 2, 52, 4 : « En ce qui concerne les variétés de grenat, une intensité de lumière s'y condense au moment de la solidification, provoquant, dit-on, selon qu'elle est plus ou moins grande, les différences entre elles. » (trad. B. Eck).

συντριβόμενος) ne lui enlève pas sa beauté. Cet objet, fait de la lumière matérialisée par *pêxis*, peut perdre du volume, mais pas de l'éclat. Identiquement, la nature humaine du Christ est atteinte par les souffrances de la passion mais pas sa nature divine. L'essentiel du symbole de Nicée s'y trouve : le Fils est de même substance divine que le Père et cette nature divine n'est pas soumise au changement (ἡ δὲ θεότης ἀπαθῆς διέμεινε)¹¹⁴.

Il y a une parenté probable entre ce texte d'Athanase et le *Physiologos* [3] : le processus de formation de la perle – « condensation » de l'énergie lumineuse de l'éclair autour des bulbes que forment les deux yeux de l'huître¹¹⁵ – est analogue. Le lexique présente aussi des ressemblances (ὄστρακοδέρματα ; αἱ πῖναι ἴστανται ; τῶν βολβίων τῶν ὀφθαλμῶν, devenu *phorbeious* chez Athanase). Les deux versions se distinguent sur des détails. Tout d'abord le *Physiologos* décrit spécifiquement la naissance des petites perles, qui abondent dans la mer Érythrée (ἐν αὐτῇ τῇ Ἐρυθρᾷ θαλάσῃ γίνεται τὸ μαργαριτάριον εἰς πλῆθος – *infra*, p. 328, n. 259). Par ailleurs, alors qu'Athanase s'exprime en termes assez rationalistes, ici la tonalité est différente. Le coquillage, en particulier, a un comportement singulier, passablement anthropomorphique – pour ne pas faire mention de ses deux (!) yeux – : il est pris de frayeur devant l'éclair, ce qui provoque la fermeture ; surtout, il pousse un cri (κράζουσα) – au moment où les perles se séparent de lui ? – . Quant à l'interprétation symbolique, elle est semblable à celle d'Athanase : la perle symbolise le Christ, tandis que l'éclair figure l'Esprit qui se loge dans le coquillage, à savoir la Vierge.

C'est encore à l'auteur du *Physiologos* [2] que l'on doit une variante intéressante de la genèse de la perle de l'Inde. L'huître, créature marine, est présentée comme un être ayant besoin d'eau douce (comparer avec Athanase [3]). Il n'y en a pas assez dans le fond de la mer où vit la *pina* (ἐν δὲ τῇ Ἰνδίᾳ ἦν ἡ παροῦσα πῖνα φυτευτὴ ἐν τῷ βυθῷ τῆς θαλάσσης ὑστερουμέν<ω> γλυκαίων ὑδάτων). Cependant, il y a d'abondantes pluies en Inde au mois de *Daimaios*¹¹⁶, accompagnées d'éclairs et de tonnerre – ce terme singulier est probablement un nom vernaculaire, signe que cette variante est originaire d'une région de production–. C'est de ces multiples phénomènes atmosphériques (eau, éclair, tonnerre) que résulte la naissance de la perle, qui se forme sous cette triple influence (ποία φύσις πάσχει, βροντ<ῆς>, ἀστραπῆς ἢ τοῦ ὀστράκου). On reconnaît sans peine, dans ces pluies favorables à la production des perles, cette vieille tradition issue du golfe Arabo-Persique, dont la première trace apparaît chez Isidore de Charax. C'est pourquoi, soit dit en passant, l'Inde du *Physiologos* a de grandes chances d'être le Golfe. Cette variante, rapportée dans le monde méditerranéen, fut recueillie par l'auteur anonyme, sans doute parce qu'elle était la plus adaptée aux besoins de son interprétation personnelle : la perle symbolise le Christ ; l'éclair représente la nature divine est céleste du Christ ; le tonnerre est la voix des prophètes ; l'eau, autre principe créateur de la perle, est le *Logos* ; l'huître est Marie. Le perçage de l'huître (la perle en

¹¹⁴ C'est pourquoi, à la fin de son exposé, Athanase s'en prend directement aux théopaschites, c'est-à-dire à ceux qui professaient que, lors de la passion, la nature divine du Christ avait également été affectée, niant ainsi la dualité de ses natures (il y a une parenté entre le théopaschisme et le monophysisme).

¹¹⁵ Le sens et la construction grammaticale de la section de phrase : καὶ οὕτω κράζουσα ἡ πῖνα διαχεομένη ne sont pas clairs. Je choisis pour διαχέομαι le sens « disperser » (moyen) plutôt que le sens passif « être dissout en liquéfiant » ; « être répandu ». La destruction de la *pina* me paraît ruiner la valeur symbolique du coquillage.

¹¹⁶ *Hapax*. Ce mot n'est pas signalé par le *LSJ*.

réalité¹¹⁷) autorise une sophistication supplémentaire : cette allusion permet de révoquer les théopaschites (cf., de nouveau, Athanase [3]).

La place des commentateurs chrétiens est contrastée. D'un côté, ils puisent dans un savoir profane qu'ils soumettent aux exigences de l'interprétation allégorique. Ils sont donc amenés à sélectionner certaines idées plutôt que d'autres : l'éclair et / ou la rosée célestes, qui donnent l'image idéale de l'union du divin et de la chair, ont toutes les raisons d'emporter la préférence. Sur la base de ces principes adoptés par les Chrétiens se développe une foisonnante lecture symbolique : le Père, le Christ, le *Logos* ; la Vierge, le monde, les prophètes, les saints, les docteurs, la Trinité et les hérésies apparaissent, au gré des commentateurs ... Il arrive que ce savoir païen soit sévèrement déformé dans le but de le faire plier aux besoins de l'exégèse. On a l'exemple du *Physiologos* [2] : afin d'introduire le tonnerre comme symbole de la voix de l'ange, le principe sonore est introduit comme principe constitutif de la perle, au même titre que l'eau et la lumière. Plus flagrant encore est le cas d'Athanase [3], car enfin, il est remarquable de soutenir que la perle de la mer Érythrée participe d'une double nature : céleste et terrestre (οὐράνιος ἐστὶ καὶ ἐπίγειος) ; la lecture allégorique (le Christ est de nature terrestre par son humanité et céleste par son origine) a fait plier les *realia*¹¹⁸.

D'un autre côté, les auteurs chrétiens sont un apport précieux dans l'histoire du savoir relatif à l'origine de la perle. Ils présentent des versions originales. Ils sont donc de très précieux témoins, nous garantissant que les théories sur la *margarogenesis*, que nous lisons dans les textes non-chrétiens, ne sont qu'une partie de celles qui devaient circuler. Est-ce une coïncidence ? Les relations les plus originales – celles du *Physiologos* et d'Athanase [3] – apparaissent dans des textes probablement composés à Alexandrie, lieu de passage d'une grande partie des perles importées. Peut-être un nouvel indice de la pénétration conjointe des idées et des produits de l'océan Indien.

5 - Annexes

5.1 - Annexe 1 : récapitulatif des conceptions antiques relatives à la conception et au développement de la perle

Explications rationalistes (simples analogies & explications développées)		
Charès	« Noyau » (analogie).	
Androsthène	« Grêlon » du porc (analogie).	
Mégasthène (Arrien [1])	« Noyau » (analogie).	Idée implicite : la plus belle perle est portée par le « chef » du troupeau.
Isidore de Charax	Conception (<i>zōgoneōd</i>) sur la coquille de l'huître.	Développement par l'intermédiaire des organes du mollusque – à terme, séparation

¹¹⁷ τροπηθεῖσα δὲ πάσχει τοῦ ὀστρακοδέρματος ἢ φύσις : soit l'auteur confond le perçage de l'huître et celui de la perle, soit il évoque maladroitement l'ouverture de l'huître au moyen d'un instrument pointu. La première option paraît préférable, tant le perçage de la perle est une opération usuelle (*infra*, p. 284).

¹¹⁸ Ces interprétations protéiformes entraînent des contradictions d'un auteur à un autre : ainsi, l'un (cf. *supra*) dit que l'usure de la perle ne dégrade pas son éclat ; un autre (Grégoire de Nazianze) affirme que la perle (symbole, par sa régularité et sa perfection, de la Trinité) est anéantie par la moindre dégradation (ὁ τι ἂν πάθῃ τοῦ μαργαρίτου, ἢ πᾶσα τοῦ λίθου χάρις ἠφάνισται).

		de la perle de la coquille et passage dans la chair – ; influence du soleil sur la couleur de la perle.
La rosée (ou la pluie)		
Ammien Marcellin [2] ¹¹⁹	Conception (fécondation) par la rosée lunaire – « grossesse », simple ou multiple.	Qualités et défauts en relation avec la qualité de la rosée (rosée matinale et vespérale) - Accidents provoqués par la crainte de l'éclair (fermeture) : avortement, petites perles, ou perles défectueuses (prématurées ; nées avant terme).
Origène [1]	Absorption de rosée.	Qualités et défauts de la perle similaires à ceux de la rosée (rosée pure : belle perle ; rosée trouble de temps d'orage : perle tachée) – accident provoqué par la peur de l'éclair (<i>physemata</i>) – pas d'explication de l'origine des petites perles.
Pline [9]	Conception (fécondation) par la rosée.	Qualités et défauts selon l'état du ciel au moment de la fécondation – accidents provoqués par la peur de l'éclair (fermeture) et celle du tonnerre (perles vides) – influence du soleil sur la couleur de la perle – dégradation avec le vieillissement.
Solin [2]	Absorption de pluie lunaire (désir de rosée).	Assez proche de Pine pour le reste.
<i>Physiologos</i> [1]	Absorption de la rosée du matin (avec la lumière du soleil, de la lune et des étoiles)	
Pluie, éclair et tonnerre		
Isidore de Charax (traditions locales <i>phasi</i>)	Abondance de perles après des pluies abondantes avec tonnerre.	
<i>Physiologos</i> [2]	Absorption de l'eau de pluie d'orage (éclair et tonnerre).	
Grégoire le Thaum.	La perle naît de l'eau et de l'éclair.	
Lumière de l'éclair (sans « fécondation » par la rosée ; sans pluie)		
Élien [1]	L'éclair frappe les huîtres ouvertes (τερατολογούσιν).	Perle = fœtus dans la chair et nourri par coquillage « mère » - perles défectueuses : elles se trouvent dans un coquillage pêché avant terme - décomposition de la perle si elle est prélevée après la mort de l'huître.
Athanase [3] <i>Physiologos</i> [3]	L'éclair entre dans l'huître ouverte (qui se nourrit à la surface de la mer).	Enroulement de la lumière autour des « yeux » suivi de l'« accouchement » (les perles sont libérées du coquillage et arrivent sur le rivage).
Perle d'origine artificielle : « sang » du coquillage		
Philostrate [2]	Le plongeur appâte et pique l'huître.	Le « sang » blanc moulé et solidifié est la perle (toujours sans défaut).

¹¹⁹ J. Fontaine (Ammien Marcellin, *Histoire* [vol. 4. – livres 23-25], éd., trad., commenté par J. Fontaine, Paris, 1977) estime que celui-ci emprunte le « canevas » de son exposé à Solin [2] (p. 129, n. 277 ; p. 130, n. 279-280). En réalité, les deux textes ne sont pas entièrement superposables.

5.2 - Annexe 2 : la « gestation » de la perle : de la « fécondation » de l'huître à « l'accouchement »

Lorsque les compagnons d'Alexandre observèrent des perles pour la première fois, ils y virent une structure inerte dans un coquillage vivant. Chez Mégasthène (Arrien [1]), la perle reste toujours une matière inanimée, mais le coquillage est devenu un animal grégaire, voire social, doué d'une certaine forme d'intelligence. Après avoir hésité entre mâle et femelle¹²⁰ (εἶναι γὰρ καὶ τοῖσι μάργαρίτησι βασιλέα ἢ βασίλισσαν ὡς τῆσι μελίσσησι), le « chef » des huîtres est présenté par Mégasthène comme un roi. Le sexe de ses « sujets » nous est inconnu. En revanche, quand les explications « folkloriques » venues des régions de productions furent introduites dans le monde méditerranéen, les conceptions se fixèrent de façon irréversible : l'huître perlière bascule du côté féminin, ou femelle, et la perle du côté du fœtus et du vivant (y compris chez Isidore de Charax, qui traite néanmoins le sujet avec toute sa rigueur scientifique).

En effet, l'explication par l'absorption de la rosée est une fécondation. Cette goutte est l'équivalent d'un liquide séminal (dans les traditions des pêcheurs de Bahrein : la goutte de rosée est le « père » de la perle ; l'huître est la « mère » de la perle¹²¹). La conception se présente comme un équivalent de l'acte sexuel, qui arrive, aux dires de certains, à un moment donné (*quae certo anni tempore luxuriante conceptu sitiunt rorem velut maritum, cujus desiderio hiant; et cum maxime liquitur lunaris imber, oscitatione quadam hauriunt umorem cupitum* - Solin [2]). Le coquillage, ouvrant ses valves, reçoit la « semence » matinale (*matutini aeris semen*). Il va de soi que la forme même de l'huître, image évidente du sexe féminin, se prêtait à de telles conceptions¹²² – l'absence d'accouplement *stricto sensu* permettait toutefois aux chrétiens d'y voir l'image d'une union non charnelle –.

Une fois la fécondation terminée, le coquillage perlier est semblable à une mère, pleine du fruit de cette fécondation : *gravidas* est le mot de Pline [9-§107] ; Ammien Marcellin [2] parle de petite grossesse (*gravidulae*) à propos de coquillages portant de petite perles ; Élien [1] assimile l'huître à une mère (αἱ κόγχαι αἱ τῶν προειρημένων μητέρες) et à un animal nourricier (τὸ ζῷον τὸ τρέφον) ; de son côté Solin [2] la présente sous son aspect protecteur (*conchis ipsis inest sensus : partus suos maculari timent...*). C'est comme un instinct maternel, qui la pousse à protéger son « enfant » de la main du plongeur (Pline [9-§110]).

La gestation rappelle en tous points celle de la femme ou d'un mammifère femelle, puisque tout, ou presque, est présent : malformations, naissance avant terme, grossesses multiples, avortement / fausses-couches, sans oublier, bien sûr, la conception parfaite. À voir notre documentation, l'assimilation de la perle à un fœtus ne posait pas de problèmes conceptuels majeurs. Le développement de celui-ci au moyen de la rosée absorbée (emmagasinée ?) ne semble pas davantage soulever de reproche

¹²⁰ Comparer avec Oppien, *Hal.* 1, 762-766 (« Il est je ne sais combien de poissons qui ne naissent d'aucun autre, qui ne proviennent d'aucun hymen, mais qui se produisent eux-mêmes, qui sont le résultat d'une génération spontanée : de ce nombre sont ces espèces si nombreuses d'huîtres qui prennent l'être d'un vil limon ; on ne distingue en elles aucun sexe, ni mâle ni femelle ; elles sont toutes semblables et d'une organisation uniforme. » - trad. J.-M. Limes)

¹²¹ Mokri 390. Cf. certains noms européens de la nacre : « mother-of-pearl » ; « madreperla ».

¹²² Les mots *kteis* et *concha* peuvent désigner le sexe de la femme (Gury 410, avec des références bibliographiques).

d'in vraisemblance¹²³. En revanche, comme on l'a vu plus haut, le passage de l'état liquide / mou à l'état de *lithos* était le véritable point délicat.

La perle est un bien étrange fœtus, lequel est conçu dans un coquillage qui accouche à l'intérieur de lui-même. En effet, l'« accouchement », terme de la gestation, n'est pas autre chose que l'arrivée au stade de perle bien formée. Il n'y pas d'expulsion. « Si on ouvre la coquille prématurément, avant que l'accouchement ne soit achevé, on y trouvera sans doute la chair mais on manquera ce qui fait l'enjeu de cette pêche », à savoir une perle parfaite (Élien [1]). Selon Origène, « si elle s'est remplie d'une rosée pure et limpide, elle se met à briller de toute part et accouche d'une pierre de grande taille et bien proportionnée ; mais si par hasard elle a reçu de la rosée obscurcie, trouble, d'un temps d'orage, elle enfante une perle sombre et à laquelle on reproche ses taches » (Origène [1]). Pline [9-§109], qui a peut-être perçu le problème de cet accouchement sans libération, semble trouve une réponse tirée de ses observations et de sa réflexion : les perles fixées aux coquilles sont des perles en phase de vieillissement (*crassescunt etiam in senecta conchisque adhaerescunt*). L'« accouchement » interne marque le commencement du processus de vieillissement / altération. Au fond, la véritable libération vient du plongeur qui prélève la perle (*supra*, p. 143, n. 124)¹²⁴.

Alors que l'on entend parler de gemmes mâles et femelles – par exemple pour distinguer différentes qualités d'escarboucles¹²⁵ – une telle distinction n'affecte pas les perles. Celles-ci ne sont pas des gemmes « sexuées ». Toutefois, comme les femmes du monde gréco-romain les utilisaient plus que les hommes, les perles, en tant qu'objet de consommation, eurent tendance à rejoindre l'univers féminin : c'est pourquoi les offrandes et dédicaces de perles concernent essentiellement des divinités féminines (*infra*, p. 269). En revanche, à considérer les noms de personnes (*infra*, p. 330), voire l'assimilation du Christ à la perle unique, la perle a pu entrer, en tant qu'image de la perfection, dans la sphère du masculin.

5.3 - Annexe 3 : les autres gemmes produites par les animaux

La perle n'était pas le seul *lithos* que les hommes trouvaient dans le vivant. D'après notre documentation, ceux-ci se divisaient, pour les Gréco-Romains, en deux catégories. D'un côté se trouvent les minéraux qui n'ont aucune qualité esthétique et sont des productions ordinaires ou pathologiques du vivant (les os, les calculs rénaux, la « ladrerie » du porc). De l'autre, il existait, produites par des animaux, des pierres

¹²³ Cf., pour comparaison, Aristote, *H.A.* 4, 11 (les cigales se nourrissent de rosée exclusivement).

¹²⁴ L'huître engendre donc une créature qui n'est pas semblable à elle-même ; cette fécondation n'aboutit pas à une reproduction ; l'« accouchement », étape finale du processus, met au monde une perle qui reste dans l'huître et dégénère à moins qu'elle ne soit pêchée par l'homme. Au fond, si l'on pousse la réflexion un peu plus loin, la finalité de la perle – œuvre magnifique de la Nature (*unicum naturae opus* – Pline [9-§121]) – serait l'usage de l'homme, donc la *luxuria*. Que la Nature ait créé une merveille qui n'existe comme telle que si elle est prélevée pour agrémenter la vie de l'homme est passablement problématique. En faisant de la perle une structure organique de l'huître, les compagnons d'Alexandre avaient au moins liquidé, sans y penser, la question de la cause finale. *N.b.* : sur la reproduction des testacés, cf. Aristote, *Gen. An.* 3, 8-14.

¹²⁵ Pline, 37, 93.

considérées comme des gemmes. En voici une liste, non exhaustive¹²⁶. Comme on va le voir, elles ont peu de points communs avec les perles¹²⁷.

La draconitis / dracontias

Ce nom désigne une gemme extraite de la tête des serpents, sans doute la plus connue de cette catégorie. Une première mention est présente déjà dans les épigrammes de Posidippe de Pella : [οὐ ποταμ]ὸς κελάδων ἐπὶ χεῖλεσιν, ἀλλὰ δράκοντος εἶχέ ποτ' εὐπώγων τόνδε λίθον κεφαλῇ πυκνὰ φαληριώοντα¹²⁸. Pline rapporte que la *draconitis* ou *dracontias*, est une pierre blanche et translucide que l'on ne peut, selon Sotacus, ni polir ni travailler (*esse candore tralucido, nec postea poliri aut artem admittere*). Elle est prélevée dans la tête ou la cervelle (*cerebro*) du serpent vivant ; autrement l'animal la dégrade (*sed nisi viventibus absciso capite non gemmescit invidia animalis mori se sentientis*). Les chasseurs qui veulent l'obtenir doivent endormir le dragon pour la prélever¹²⁹. Philostrate rapporte des faits paradoxaux analogues, mais son exposé est beaucoup plus ample. Sous la pseudo-garantie d'une *autopsia* douteuse (de retour de l'Inde, Damis et Apollonios furent témoins d'une chasse au dragon), Philostrate décrit les différentes « espèces » de dragons indiens¹³⁰. Les serpents des basses montagnes et des plaines possèdent dans leurs yeux une pierre ardente (αἱ δὲ τῶν ὀφθαλμῶν κόραι λίθος ἐστὶ διάπυρος). Les Indiens la prélèvent lorsque le dragon périt à la suite du combat avec l'éléphant. La pierre du dragon des montagnes se trouve dans sa tête, que les Indiens tranchent après avoir endormi l'animal par des incantations.

Ces gemmes n'ont apparemment pas pénétré le monde gréco-romain. Sotacus a vu cette pierre chez un roi (*Sotacus, qui uisam eam gemmam sibi apud regem scripsit*). Celles que décrit Philostrate ont des vertus magiques (λίθους ... τὴν δὲ ἰσχὸν ἀρρήτους κατὰ τὸν δακτύλιον), plus ou moins mystérieuses. Par ailleurs, cette chasse est extraordinaire, au point qu'à un certain moment, Philostrate cesse de donner des détails sur ces serpents : cela devient invraisemblable (εἰπεῖν ἄπιστον). En tout état de cause, il faut ranger cette gemme du côté des *mirabilia*¹³¹.

La chelonia

Cette pierre serait, selon les « affirmations mensongères des Mages », écrit Pline, incrédule, l'œil de la tortue (marine ?) de l'Inde (*chelonia oculus est Indicae testudinis, vel portentosissima Magorum mendaciis*). Placée sous la langue, sous certaines conditions, elle donnerait la science de l'avenir¹³².

La hyaenia

¹²⁶ On trouve encore chez Pline l'*alectoria* (37, 144, grosse comme une fève, d'aspect semblable à celui d'un cristal) ; la *chloritis* (37, 156). Les deux sont présentes dans le corps des oiseaux.

¹²⁷ *N.b.* : les lapidaires indiens connaissaient des perles produites par des animaux et des végétaux : « La perle a huit sources : l'huître, la conque, le nuage, la tête du serpent et du poisson, les défenses du sanglier, les bosses frontales ou la trompe de l'éléphant, et les nœuds du bambou. » (Finot xxi ; cf. aussi Finot 14-16). Elles passent pour rares. Elles étaient remarquables pour leurs propriétés médicinales et magiques. Des traditions du même genre avaient cours en Chine. Ces « perles » animales sont vraisemblablement des concrétions calcaires (cf. Donkin 9-10).

¹²⁸ C. Austin and G. Bastianini, *Posidippi Pellaei quae supersunt omnia*, Milan, 2002, n°15: « It was not a river resounding on its bank, but the head of bearded snake that once held this gem, thickly streaked with white. » (p. 37).

¹²⁹ Pline, 37, 157-158.

¹³⁰ Philostrate, *V.A.* 3, 6-8.

¹³¹ Sur la *dracontia*, cf. aussi Lucain, 6, 675 ; Solin, 30, 15-16 ; Timothée de Gaza, 4 ; Isidore de Séville, *Etym.* 14, 5, 158.

¹³² Pline, 37, 155. Cf. aussi Élien 4, 28 ; Isidore de Séville, *Etym.* 16, 15, 23.

Cette gemme présente des similitudes avec la *chelonia* – on passe cette fois-ci, vraisemblablement, du côté de l’Afrique et de l’Éthiopie – : l’œil de l’hyène (*ex oculis hyaenae*) placé sous la langue donne la science de l’avenir. Encore faut-il y croire (*si credimus*)¹³³.

Le lyncurium

Une humeur (= urine) des lynx (*lynxumor*) se coagule et se solidifie en pierres qui ressemblent à une escarboucle (*glaciatur arescitur in gemmas carbunculis similes*). D’autres (Démonstratus) considèrent que l’ambre (*sucinum*) est la concrétion d’urine de lynx¹³⁴. Dans un autre passage, Pline doute fortement de la véracité de ceux qui veulent que le *lyncurium* soit une gemme (qui au demeurant ressemble à l’ambre). Ses propriétés physiques (attirer les brins de paille) et médicales lui paraissent relever de la fable (*ego falsum id totum arbitror*)¹³⁵.

La cinaedia

Cette pierre se trouve dans la cervelle d’un poisson homonyme. Elle est blanche, oblongue (*cinaediae inveniuntur in cerebro piscis eiusdem nominis, candidae et oblongae*) et aurait prétendument (*si modo est fides*) la merveilleuse propriété d’annoncer à l’avance l’état de la mer¹³⁶.

Il n’y a rien de comparable entre la perle et ces pierres. D’une part, à la différence de la première, celles-ci ne sont pas entrées dans le circuit des échanges : les Méditerranéens les ignorent et elles sont utilisées dans des pays éloignés. D’autre part, elles relèvent des *mirabilia* littéraires. Leurs propriétés magiques soulèvent systématiquement le scepticisme de Pline. Leur mode d’appropriation, en particulier la chasse des dragons, est aussi fabuleux que la quête de l’or dans la région des fourmis indiennes. À l’inverse, la perle de la mer Érythrée est l’objet d’un savoir authentique. Ayant sous les yeux une merveille dont ils ne pouvaient nier l’existence matérielle et dont ils connaissaient parfaitement l’origine animale, les Méditerranéens furent en permanence incités à enquêter sur sa nature.

Ces « gemmes » produites par le monde animal ne furent d’aucune utilité pour comprendre l’énigme de la perle. C’est pourquoi elles ne sont, sauf cas isolés, jamais mentionnées. En particulier, Pline se garde bien d’établir la moindre analogie. Tertullien [2] fait allusion à la *dracontis* et à la *cinaedia*, mais ces pierres n’apparaissent en aucun cas dans le cadre d’une enquête. Le propos est polémique, et, pourrait-on dire, hors-sujet : « Et quoiqu’on lui donne le nom de perle, il ne faut pas néanmoins y voir autre chose qu’une sorte de verrue dure et ronde de cette *concha*. On dit aussi qu’on extrait des pierres précieuses de la tête des dragons, de même que l’on trouve une espèce de pierre dans la cervelle des poissons. Il ne manquait donc plus à une chrétienne que d’emprunter à un serpent de quoi se parer davantage. » À la fin de l’Antiquité, Isidore de Séville [6], il signale que la perle se trouve dans la chair (*carne*) du mollusque de la même façon que des pierres se trouvent dans la tête des poissons. En compilateur bien

¹³³ Pline 37, 168 (cf. aussi Solin, 27, 24).

¹³⁴ Pline 8, 137 (cf. aussi Id., 37, 34 [*Demonstratus lyncurium vocat ...*] ; Théophraste, *De lapid.* 28 ; Solin, 2, 39 [assimilé à l’ambre – *sucinum*]).

¹³⁵ Pline, 37, 52-53.

¹³⁶ Pline, 37, 153 (cf. aussi Pline, 29, 129 ; 32, 146). Ce sont les otolithes (appelés aussi statolithes) des poissons.

informé, il se contente de faire un simple rapprochement. Il est douteux, contrairement à ce que pense H. Rommel, qu'Isidore s'en serve comme d'une analogie propre à résoudre l'énigme de l'origine de la perle¹³⁷.

5.4 - Annexe 4 : « perle de mer » et « perle de terre »

Pour nous, à l'inverse des Gréco-Romains, la perle marine n'est plus une énigme. En revanche, la « perle de terre », qu'ils signalent occasionnellement et qui ne soulève chez eux aucune curiosité apparente, a, pour nous, tout d'un mystère sans solution.

On sait par par Élien [2] que les Méditerranéens donnaient le nom de « perle de terre » (<μάργαρος> χερσαῖος) à une gemme. Ce nom apparaît, allusivement, à la fin d'un catalogue récapitulatif des différentes zones de production des perles. Ce texte pose de sérieuses difficultés, car l'information qu'il donne, d'après des sources anonymes (λέγεται), est très peu attestée ailleurs. Seul Origène [1] mentionne nommément la « perle de terre », d'après des lapidaires¹³⁸. On peut penser que Juba ne la connaissait pas¹³⁹. En effet, il semble que le verbe *legetai*, dans l'exposé d'Élien, marque un changement de source par rapport à Juba, lequel fournissait les renseignements qui apparaissent immédiatement avant. Par ailleurs, Pline, dont le très grand intérêt pour la perle est hors de doute, et qui, de surcroît, connaît bien l'œuvre de Juba, ignore la « perle de terre ». Étant donné le zèle qu'il déploie à collecter des informations, y compris récentes, sur la perle, ce silence est, me semble-t-il, significatif. En revanche il est possible qu'Arrien [1] soit informé de l'existence de cette « perle de terre » : lorsqu'il fait état de l'empressement des marchands de son temps à se procurer la « perle de mer », il se pourrait que cette précision doive s'entendre par opposition à une « perle de terre » non nommée, mais évidente pour le lecteur (ἔτι σπουδῆ ὠνέονται τὸν μαργαρίτην δὴ τὸν θαλάσσιον ; à comparer avec Origène : οἱ δὲ θαλάττιοι). Sur la foi de ces indices, certes extrêmement ténus, on peut penser que cette appellation, apparemment ignorée de Juba, est spécifiquement grecque.

Que peut-on savoir de cette perle d'après nos sources ?

1) La « perle de terre » est un minéral qui n'a pas une nature « propre » (ou « particulière ») c'est-à-dire qui n'est pas *sui generis* comme la « perle de mer » (ὄν

¹³⁷ Rommel 1693.

¹³⁸ N.b. : Bucciantini 5-6 pense que Strabon [1] (dont la source est inconnue : τῶν δὲ περὶ τῆς Ἰνδικῆς λεγομένων) fait mention de la perle de terre. Je pense toutefois que καθάπερ est une addition : tout comme l'Inde produit des perles, elle produit des cristaux *etc.* (cf. traduction de Jones : « as also » et de V. Bucciantini : « pietre preziose, carbonchi e perle »). Autrement dit, ces auteurs anonymes énumèrent trois sortes de « gemmes » indiennes : les cristaux, les escarboucles et les perles (au sens ordinaire, c'est-à-dire la perle marine).

Par ailleurs, V. Bucciantini s'intéresse aux « pierres précieuses », qui sont des concrétions comparable aux cristaux de « chez nous », rapportées par Eudoxe de Cyzique (Strabon, 2, 3, 4). Elle estime que ce sont des « perles de terre », et que le même Eudoxe serait l'« inventeur » de cette perle. Il me paraît prudent de ne pas aller jusque là : d'une part, Strabon ne fait pas état de *margaritai* ; d'autre part, qu'Élien [2] définisse la « perle de terre » comme un cristal ne me paraît pas suffisant pour rétrospectivement déduire qu'Eudoxe en avait rapporté des spécimens ; beaucoup de gemmes sont des « coagulations » cristallines (cf. *supra*, p. 113-114).

Dans le même ordre d'idées, je ne suis pas certain que l'auteur de l'*Expositio totius mundi* [1] mentionne des « perles de terre » (Rommel 1700 ; Bucciantini 7-8). L'auteur place confusément toutes les gemmes et pierres admirables de l'Orient dans les fleuves des *Camarini*, au détriment de la vraisemblance (comparer avec Jérôme [1] : *ibi (i.e. la source du Paradis d'où partent les quatre fleuves) nascitur carbunculus et smaragdus et margarita candentia et uniones ...*). Jérôme dit, contre toute vraisemblance, que les perles marines (*margarita* et *uniones*) se trouvent dans le fleuve *Phison* / Gange. Cf. aussi *infra*, n. 158.

¹³⁹ *Contra* : Rommel 1700.

λέγεται φύσιν ἔχειν ἰδίαν). Contrairement à l'extraordinaire, énigmatique et unique perle marine, c'est un *lithos* ordinaire, une matière rocheuse ou minérale, que l'on extrait du sol, comme tant d'autres.

2) Cette pierre, semi-précieuse et, à coup sûr, de moindre valeur marchande que la perle de l'océan Indien, doit être plus ou moins blanche, comme la *margaritēs* à laquelle elle avait emprunté son nom¹⁴⁰. Contrairement à la perle marine, elle n'a sans doute pas d'orient mais une « eau », car elle doit être plus ou moins translucide et brillante. La perle de terre appartient, en effet, à la « famille » (*LSJ* : ἀπογέννημα : « offspring », préférable à la traduction d'A. Zucker) du cristal. C'est un cristal non pas produit par cette « coagulation » qui donne des substances telle que la glace, mais par celle qui est à l'origine des gemmes extraites du sol (τοῦ ὄρυκτοῦ)¹⁴¹.

3) Origène, d'après des auteurs de *Lithika*, connaît les usages de cette « perle de terre » : « Les perles terrestres ne se trouvent que chez les Indiens et conviennent aux sceaux, aux anneaux et aux colliers. » Elle se prête donc à des utilisations qui supposent des dimensions supérieures à celle d'une perle fine. Par ailleurs, la perle de terre tolère le polissage et la taille, inhérents à toute roche extraite de la terre – il est peu vraisemblable qu'elle ait une forme naturellement parfaite –. Enfin, et surtout, elle est apte à la gravure. Elle n'a donc rien de commun avec la perle marine : celle-ci n'admet que le perçage et est rebelle à la gravure, en raison des couches superposées de nacre qui la constituent. Au reste, la perle de terre n'est sans doute pas assez splendide pour dire, à la façon de Pline, que ce serait un crime que de la graver (*violare etiam signis*)¹⁴². Notons ici que l'on a parfois pensé que la perle de terre était une production animale : « The 'land pearl' of India, reported by Aelian, was apparently an insect product (chitin, chitonin), the outer casing of the aptly named *Margarodes*, one of the Coccidae¹⁴³. » Le décalage avec les données antiques rend cette idée absurde.

Pour résumer, il est vraisemblable que les Grecs avaient appelé *margaros khersaios* une variété de « cristal »¹⁴⁴ importé de l'Inde. Le transfert du nom de la perle véritable à un autre minéral ne doit pas étonner. Pline nous parle de la diversité et de la volatilité des noms accordés aux pierres¹⁴⁵. Peut-être était ce une appellation « commerciale »

¹⁴⁰ Il existe un doublet analogue : à côté de l'ivoire animal, il existait un ivoire « de terre », noir et blanc (cf. Théophraste, *De lap.* 37 : ὁ τε ἐλέφας ὁ ὄρυκτός ποικίλος μέλανι καὶ λευκῷ ; cf. aussi Pline, 36, 134). Cet « ivoire de terre » pourrait être des os pétrifiés, selon Eichholz 113.

¹⁴¹ Le mot *krystallos* recouvre, en effet, différentes réalités (cf. Eichholz 16). Ce mot désigne la glace, ainsi que les cristaux de nature minérale. S'agissant de ces derniers, leur formation est généralement la « coagulation » d'une matière liquide (« eau »). Cette solidification peut avoir deux causes possibles : le froid (cf. Pline, 37, 23) ou la chaleur (Diodore de Sicile, 2, 52, 1-4 : cf. *supra*, p. 113-114).

¹⁴² Pline, 37, 1.

¹⁴³ Donkin 9 ; Bucciantini 5, n. 33 (qui rejette avec raison cette idée). Rommel 1700, avait aussi pensé à des formations minérales produite par des végétaux indiens. Il évoque, sans la retenir, l'identification à la « perle de la noix de coco ». Il préfère prendre en considération des formations siliceuses produites par les bambous (« tabaschir ») mentionné dans les sources indiennes, à côté de la perle véritable. Cette matière semble incompatible avec les données de la documentation gréco-romaine. L'auteur de l'*Arthasastra* mentionne dix sortes de perles en fonction de leur origine, dont une perle *haimavata*, i.e. « de l'Himalaya » (cf. de Romanis (a)189). J'ignore si un rapport peut être établi avec la « perle de terre ».

¹⁴⁴ Peut-être une variété de quartz : cf. Ogden 105-109.

¹⁴⁵ Cf. Pline, 37, 193 ; 195 : « Des pierreries naissent : il s'en forme tout à coup de nouvelles qui n'ont point de nom (...). Quant aux pierres (*gemmae*) dont on varie les nuances, et qui doivent à l'imagination humaine de prendre un aspect nouveau, elles se désignent quand elles n'ont pas de nom généralement admis par celui de *physis*, comme si on voulait y attacher l'admiration qui appartient aux œuvres de la nature. Au reste, ce serait chose interminable que de rapporter tous les noms. Aussi je ne songe pas à les énumérer, d'autant plus que des milliers de ces noms sont dus à la

valorisante, comme si le nom de « perle », à une époque où celle-ci était recherchée, apportait une plus-value, en termes de prestige, à un cristal blanc ordinaire. C'est probablement au même moment que le nom *margaritês* s'appliquait à des dattes rondes et blanches (Pline [15]) et, comme nom propre, à des animaux domestiques (*infra*, p. 330). Quant à l'origine indienne, il convient d'être circonspect. Élien donne des preuves indiscutables qu'il sait appeler « Inde » l'Éthiopie subégyptienne ; par ailleurs, à l'époque à laquelle Origène écrit, l'Inde n'est pas nécessairement celle du subcontinent¹⁴⁶.

Quoi qu'il en soit, ces bribes documentaires sur la « perle de terre » invitent à considérer de nouveau la dédicace de Publius Juventus Rufus (Ep. [b1]), datée du règne de Tibère (14-37 p.C.¹⁴⁷). Les commentateurs ont en effet trouvé curieux qu'un μεταλάρχης soit préposé à la production (?) ou à la pêche (?) des perles, au point que certains s'étaient demandé si il ne fallait pas voir dans les mots *basiou* et *margaritou* des toponymes, des anthroponymes ou des noms ethniques¹⁴⁸. D'autres, malgré tout, ont supposé que ce produit ne pouvait être que la perle marine¹⁴⁹ (adaptant leur traduction en conséquence) : « La mention de μαργαρίτης est normale, car les pêcheurs de perles de la mer Rouge sont connus dès l'Antiquité, et les perles servent aux mêmes usages de bijouterie que les pierres précieuses comme l'émeraude et la topaze. »¹⁵⁰ En d'autres termes, ce document a été considéré comme une preuve que la pêche des perles dans la

vanité grecque. J'ai décrit les plus nobles des pierreries; j'ai signalé même, parmi les pierres peu estimées, les espèces rares; il a suffi d'indiquer celles qui méritent une mention. Toutefois il sera bon d'avertir le lecteur que, suivant le nombre varié des taches et des inégalités, suivant les différents auteurs et les différentes nuances des veinures, les noms ont souvent changé pour une substance qui restait la même la plupart du temps (*mutari nomina in eadem plerumque materia*). » (traduction Littré).

¹⁴⁶ Schneider 342-345 et 23-35.

¹⁴⁷ Bernard 81, d'après J.-Cl. Goyon : cette inscription était gravée sur un petit *naos* monolithique trouvé contre la paroi nord du wadi Hammamat. La chapelle paraît avoir été construite aux frais de ceux qui firent graver l'inscription, à savoir un groupe d'ouvriers et de fonctionnaires venus chercher, en 18 p.C. (date portée sur le montant gauche du *naos*) de la pierre de *bekhen*.

Publius Juventus Rufus est connu par une autre inscription datée du règne d'Auguste (11 p.C.) : ἀγαθῆ τύχη· ἐπεὶ {ἐπι} Ποπλίου Ἰουεντίου Ρούφου χιλιάρ-/χου τῆς τερτιανῆς λε-/γεῶν(ος) καὶ ἐπάρχου Βερνίκη-/ς καὶ ἀρχιμεταλάρχου / τῆς ζμαράγδου καὶ βα-/ζίου καὶ μαργαρίτου καὶ / πάντων τῶν μετάλλων / τῆς Αἰγύπτου (« À la Bonne Fortune. Quand Publius Juventus Rufus était tribun de la 3^e légion, commandant de Bérénice et préposé en chef aux mines d'émeraudes, de topaze, de « perles » et de toutes les mines d'Égypte »). En voici une autre traduction : « when Publius Iuventius Rufus was tribune of the III legion (Cyrenaica), prefect of Berenike and director general of the smaragdus mines, the topazos (mines), the pearl (fisheries) and all of the mines of Egypt... (S. E. Sidebotham, H. Barnard, J. A. Harrell and R. S. Tomber, « The Roman Quarry and Installations in Wadi Umm Wikala and Wadi Semna » *Journal of Egyptian Archaeology* 87 (2001) 135-170, p. 139.

¹⁴⁸ Bernard 85-86.

¹⁴⁹ Cf., par exemple, Dittenberger, *OGIS* 660, n.4 ; Donkin 80-81; 119 ; Raschke 648; 893-894, n. 963. Cet auteur voit bien que l'inscription énumère des exploitations minières (« Murray and Tregenza have shown that the inscription does not mention place names but rather types of mines ») mais adopte l'interprétation générale (« The regulation and supervision of Red Sea pearling can also be argued on the basis of analogous cases both in Egypt and elsewhere. Egyptian documents attest to the purchase of fishing concession and the close government supervision of these along the Nile and associated bodies of water. (...) Possibly the pearl divers of the Red Sea coast were organized in the same manner as the shell fishermen of Miletus (*OGIS* 756). »). Voir aussi Warmington 167 ; 171 (« the likelihood is that there was a good deal of activity under the late Ptolemies and the Romans when pearls were greatly prized in Egypt and throughout the empire. Fishing was probably combined with the exploitation of mother-of-pearl and of coral, for which there was a ready market in India ») ; Sidebotham & alii, *loc. cit. supra*, n. 147.

¹⁵⁰ A. Bernard, *Pan du désert*, Leyde, 1977, p. 86.

mer Rouge septentrionale était passée sous une forme de contrôle de l'administration romaine¹⁵¹.

Il convient d'être particulièrement prudent. D'une part, contrairement à ce qu'affirme A. Bernand, aucun document ne montre que « les pêcheurs de la mer Rouge sont connus dès l'Antiquité ». Aucun document ne montre non plus que les perles de la mer Rouge ont été récoltées et importées à Rome (*infra*, p. 179). On se demande d'ailleurs comment l'administration romaine exploiterait, ou ferait exploiter, les (médiocres ?) bancs de coquillages perliers du nord de la mer Rouge – en effet, il serait déraisonnable d'imaginer que les compétences du *metalarkhês* s'étendaient aux bancs perliers des îles Dahlak, plus réputés –. Enfin, et surtout, il est difficile de nier que tous que les noms mentionnés dans l'inscription se réfèrent à des produits extraits de la terre, placés sous le contrôle d'un préposé aux mines : le *margaritês* doit être prélevé dans le sol, comme l'émeraude, le *basios* et les autres matières tirées de « toutes les mines de l'Égypte » (καὶ πάντων τῶν μετάλλων τῆς Αἰγύπτου).

C'est pourquoi l'on peut, avec prudence, envisager que Rufus soit préposé à l'exploitation d'une roche précieuse qui serait la « perle de terre ». Malheureusement identifier la nature de ce *margaritês* est à peu près impossible. Toutefois, l'inscription, qui mentionne la topaze (*basios*), ouvre une piste. Cette roche était extraite, depuis l'époque des Ptolémées, de l'île *Topazos* (Jazirat Zabarjad / St. John), non loin de Béréenice (environ 50 km au sud-est)¹⁵². Rufus, préfet de Béréenice, était responsable de l'exploitation de cette ressource¹⁵³. On sait par ailleurs, grâce à Pline, que du « cristal » était exploité dans une île de la mer Érythrée (golfe Arabique) nommée « île des Morts », ainsi que dans « l'île qui produit la gemme topaze » – voisine de la précédente – : Pythagoras, *praefectus* de Ptolémée II Philadelphie, avait fait extraire dans l'île *Topazos* un bloc de cristal d'une coudée (*Juba auctor est et in quadam insula Rubri maris ante Arabiam sita nasci, quae Necron vocetur, et in ea, quae iuxta gemmam topazum ferat, cubitalemque effossam a Pythagora Ptolemaei praefecto*¹⁵⁴). Ce cristal, exploité dans l'île *Topazos*, conjointement avec la topaze, sous la responsabilité du *metalarkhês*, a peut-être, occasionnellement, reçu le nom de « perle » (de terre). Que l'île *Topazos* ait été considérée comme indienne par Élien et Origène n'est pas un obstacle insurmontable, comme il a été dit plus haut¹⁵⁵.

¹⁵¹ D'où, probablement, le genre d'assertion suivante : « Sous l'Empire, l'État a nettement cherché à contrôler la production et le commerce des biens de luxe, et par exemple des perles, dans les provinces orientales. » (Dubois-Pélerin 223).

¹⁵² Desanges 62-63.

¹⁵³ Bernand, *op. cit. supra*, n. 150, p. 84 (il reçoit le titre d'archimétallarque dans l'autre inscription).

¹⁵⁴ Pline, 37, 24. Cf. Desanges, *loc. cit. supra*, n. 152.

¹⁵⁵ La « montagne de perle » (ἀπὸ λίθου μαργαρίτου) de l'*Apocalypse d'Énoch* pourrait faire référence à cette « perle de terre », que l'on est tenté d'assimiler à une sorte de bloc rocheux. Cependant, le texte est trop incertain pour tirer la moindre conclusion.

Chapitre 4

Aspects économiques et sociaux (1) : la production

1 - Les lieux de production des perles importées dans le monde gréco-romain

Les renseignements de la documentation gréco-romaine au sujet des régions où les perles étaient pêchées sont de qualité très inégale. Il faut reconnaître que les indications précises sont largement minoritaires. Il est à peine besoin de préciser que les textes anciens originaux de l'océan Indien sont, pour ainsi dire, inexistant, et le cas échéant, pratiquement sans valeur documentaire. C'est pourquoi, dans cette section, il sera nécessaire de solliciter des sources plus récentes que les témoignages gréco-romains, afin de tirer parti au mieux de ces derniers. Il faut naturellement manipuler ces documents médiévaux et modernes – qui seront présentés au commencement de chaque sous-section – avec prudence. Néanmoins, dans ces conditions, ils permettront, je l'espère, de diriger l'interprétation des textes antiques dans la bonne direction.

Les insuffisances de la documentation antique affectent totalement la dimension chronologique de la question. Si, en effet, il est encore possible d'appréhender les zones de production, il est impossible de connaître leur productivité dans le temps. Or les zones de pêches ne sont pas constantes dans leur rendement. Il est arrivé que des bancs perliers se déplacent, voire disparaissent, pour des périodes variables. Ils peuvent, par exemple, être victimes de prédateurs (les astéries [étoiles de mer] sont le pire ennemi des huîtres) ; mais les plus massives destructions sont provoquées par le déplacement de sables, qui peuvent ensevelir des colonies entières. L'activité de pêche disparaît, ou se déplace¹. Ces variations nous sont complètement inconnues.

Avant de considérer successivement les différents secteurs de production sur lesquels les documents anciens – en réalité, seule la documentation littéraire nous renseigne, puisque les papyrus et les inscriptions sont muets sur ce sujet – nous éclairent, il me faut d'abord régler une difficulté : quel sens doit-on donner au nom géographique « mer Érythrée », un terme équivoque et, malheureusement, souvent attesté ?

1.1 - La question du nom « mer Érythrée »

Un nombre important de documents écrits, quelle que soit leur catégorie (qu'il s'agisse de textes à vocation informative ou de simples allusions poétiques) assigne

¹ Cf. Dakin 68-69. Ce phénomène avait été observé par les Britanniques dans les pêcheries du Sri Lanka (Dakin 49-50). Dans cette partie de l'océan Indien, ces mouvements sédimentaires sont provoqués par de violents courants marins, lors des tempêtes de mousson. Kunz & Stevenson 106, citent le cas de l'année 1887 : un banc perlier particulièrement riche (jusqu'à 600 coquillages par m²) disparut en quelques mois, enseveli. Dakin 10, rapporte aussi que, durant tout le 18^e siècle, la quantité de perles disponibles sur le marché en Europe diminua. En effet, les pêcheries du Sri Lanka et de la mer Rouge ne produisaient plus ; seul le Golfe Arabo-Persique pourvoyait aux besoins. Cf. aussi Kunz & Stevenson 106, d'après al-Biruni : au 11^e siècle, les huîtres du golfe de Serandib (*i.e.* les pêcheries du golfe de Mannar) avaient disparu, cependant que des huîtres apparaissaient à Sofala, au large de l'Afrique orientale : on pensait alors que les huîtres avaient migré vers cette partie du monde. Cette idée était naturellement entretenue par la conviction que les coquillages nageaient.

pour origine aux perles la « mer Érythrée » (*Erythra thalassa* ; *mare Rubrum*) : c'est, avec l'Inde, l'indication de provenance la plus abondante dans la documentation. Sans entrer dans les détails, il suffira de rappeler que, dès l'époque des plus anciens documents littéraires, en particulier l'*Enquête* d'Hérodote, la mer Érythrée est susceptible de désigner l'actuelle mer Rouge (« golfe Arabe » dans la terminologie antique) mais aussi cette partie de l'océan qui baigne la partie méridionale du monde habité. Le gofe Arabo-Persique, confusément connu d'Hérodote, est également susceptible de recevoir le nom de « mer Érythrée ». Quelques siècles après, le *Périple de la mer Érythrée* décrit des places de trafic disséminées dans ce qui serait notre océan Indien occidental : l'*Erythra thalassa* du *Périple* commence en mer Rouge septentrionale et s'étend jusqu'au golfe du Bengale, englobant, cela va de soi, le golfe Arabo-Persique et Taprobane².

Toute mention de la mer Érythrée relative à la production des perles est donc, par définition, problématique. L'ambiguïté du nom a, sans aucun doute, perturbé une partie des recherches modernes. Certains historiens, en effet, ont traduit littéralement *Erythra thalassa* / *mare Rubrum*, considérant, intentionnellement ou non, que ce nom s'appliquait à l'actuelle mer Rouge. Cette interprétation a probablement contribué à ancrer dans leur esprit l'idée que la mer Rouge, en particulier à l'époque des Ptolémées, aurait été un secteur d'exploitation de bancs perliers. On peut ainsi lire : « The Red Sea pearl fishery is another ancient industry. It was flourishing in fact in the time of the Ptolemies³. » Or ceci est loin d'être établi.

Pour mieux circonscrire cette question, le mieux était de rassembler toute la documentation écrite portant mention de la mer Érythrée. Elle figure dans le tableau ci-dessous. Les auteurs sont classés par ordre alphabétique. Dans la colonne centrale se trouvent les mentions de la mer Érythrée dont la définition géographique est impossible à établir ; à droite figurent celles qui reçoivent une localisation relativement précise (GAP = golfe Arabo-Persique).

Athanase	[3] ἐν τῇ Ἐρυθρᾷ θαλάσῃ - ἄκραι τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάσσης - ἐν πάσῃ τῇ Ἐρυθρᾷ θαλάσῃ	
Boèce	[2] <i>Rubri litoris</i>	
Claudien	[1] <i>Rubra aequora</i> – [3] <i>Rubro profundo</i> – [4] <i>Rubri maris</i> / <i>Erythraeis gemmis</i> ⁴ – [9] <i>Rubro</i>	[8] associée à l'Inde (ou confondue avec l'Inde) et et à la partie

² Cf. H. Berger, *RE*, 6, 1, c. 592-601, s.v. « Erythra thalassa » ; J. Rougé, « La navigation en mer Érythrée dans l'Antiquité », J.-Fr. Salles (éd.), *L'Arabie et ses mers bordières, I : Itinéraires et voisinages*, Lyon, 1998, 59-74. Ce nom recoupe partiellement d'autres termes, avec lesquels il coexiste. On citera entre autres : *oceanus Indicus* ; grande Mer ; océan Atlantique.

³ Dakin 85. Cf. aussi Kunz & Stevenson 139. Ces auteurs mettent en exergue du chapitre une phrase du voyageur James Bruce, qui avait exploré la mer Rouge entre 1768 et 1773 : « Under the Ptolemies, and even long after – under the Califs – these were islands (sc. l'archipel Dahlak) whose merchants were princes ; but their bustle and glory have since departed from them, and they are now thinly inhabited by a race of miserable fishermen. » Cette idée avait donc cours depuis longtemps. On peut soupçonner l'anecdote, inlassablement répétée, des perles de Cléopâtre d'avoir contribué faire croire que les Ptolémées avaient exploité les perles de la mer Rouge. Sur le rôle de l'inscription de Publius Juventius Rufus (Ep.[b1]), voir *supra*, p. 148.

⁴ Remarquer la redondance *Rubrum* / *Erythraeus*.

	<i>mari</i> [10] <i>Rubri maris</i> (associée aux régions méridionales ou orientales du monde habité) ⁵	orientale du monde (<i>Eois / Indus litoribus Rubra scrutatur in alga</i> ⁶)
Digeste	[4] <i>apud Rubrum mare</i>	
Dracontius	<i>litora Rubra</i>	
Élien		[1] τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάττης (GAP) - [2] perle de l'Érythrée (τοῦ Ἐρυθραίου = GAP) et perle de l'Inde (Ἰνδός)
Jérôme	[2 ; 3] <i>Rubri maris</i>	
Lucaïn (voir aussi les scholies)	[2] <i>maris Rubri</i> – [1] <i>Rubris aequoribus</i> (vipère de la mer Érythrée mentionnée en même temps que les serpents ailés de l'Arabie)	
Lygdamus	<i>Erythraeo litore</i>	
Martial	[2] <i>lapillos Erythraeos</i> - [3] <i>Erythraeis vadis</i> – [6] <i>Erythraeis lapillis</i>	[9] associée à l'Inde (<i>Erythraea niger invenit Indus in alga</i>)
Nonnos de P.	[2] Ἐρυθραίης οἶδμα θαλάσσης – [7] Ἐρυθραίης κτέρας ἄλμης	[1 ; 3] associée à l'Inde (Ἐρυθραίων λίθον Ἰνδῶν - Ἐρυθραίων λίθον Ἰνδῶν)
Origène		[1-§7] Opposée au nom Inde, la mer Érythrée est le GAP (οἱ μὲν διαφέροντες παρὰ τοῖς αὐτοῖς Ἰνδοῖς εὐρίσκονται, οἵτινες εἰσι καὶ ἄριστοι ἐν τῇ Ἐρυθρᾷ θαλάσσει γινόμενοι) <i>N.b.</i> : par la suite, O. ignore l'Érythrée au profit du seul nom « Inde », qui recouvre, sans aucun doute, l'ensemble de l'océan Indien, GAP compris.
Philostrate (idem : Photius [3])		[3] Ἐρυθρᾶς τῆς θαλάττης – la perle qui donne une goutte de « sang blanc » érythréen est celle du GAP (région du détroit d'Ormuz, où se font face, selon Ph., Arabes et Indiens).
<i>Physiologos</i>	[3] τῇ Ἐρυθρᾷ θαλάσσει	
Pline l'Ancien	[12] <i>peti unionem in Rubri maris profunda</i> (le sens me semble être indéterminé dans ce passage ; sinon, c'est le GAP).	[9-§106] <i>Arabiam in Persico sinu maris Rubri</i> (GAP) - [9-§113] le <i>mare R.</i> est opposé à la mer Indienne; c'est donc le GAP (<i>clarior in Rubro mari repertis, in Indico</i>).
Properce	[2] <i>Rubris aequoribus</i> – [6] <i>Rubro salo</i>	
Ps.-Lucien	λίθους Ἐρυθραίας	
Sénèque	[1] <i>Rubri litoris</i> – [2] <i>pelagi Rubentis</i>	
Silius Italicus	[2] <i>Rubris undis</i> – [3] <i>Rubri ponti</i>	
Stace	[3] <i>Erythraeis lapillis</i>	

⁵ Les grues ramassent les perles sur le rivage de la mer Érythrée après avoir remonté le Nil : le fleuve pouvant avoir, selon les conceptions, une origine méridionale ou orientale (Schneider 37-41), il est impossible d'associer le *mare Rubrum* à un secteur précis.

⁶ L'algue « rouge » est, naturellement, l'algue « de la mer Érythrée ».

Tacite	<i>in Rubro mari</i> (opposée à la Bretagne)	
Tertullien	[6] <i>de Rubro</i> < <i>mari</i> > – [7] <i>Rubentis maris</i>	
Théophraste		Îles de la mer Érythrée (νησοί τινας τῶν ἐν τῇ Ἐρυθρῷ), opposée à l'Inde (il s'agit du GAP).
Tibulle	[3] <i>Rubro mari</i>	[2] associée à l'orient et à l'Inde (<i>quicquid felicibus Indis / nascitur, Eoi qua maris unda rubet</i>) - [5] idem (<i>niger Rubro de litore gemmas / proximus Eois colligit Indus aquis</i>)

Le fait le plus évident est que le nom « mer Érythrée », supposé indiquer d'où vient la perle pour nombre d'auteurs, est présent d'un bout à l'autre de la tradition littéraire, latine et grecque. Comme on le verra un peu plus loin, il entre en concurrence – et ce peut-être très tôt (cf. Androsthène de Thasos / Athénée [2]) – avec le nom « mer Indienne ». Pour autant, on ne voit pas une appellation éliminer l'autre. Par ailleurs, le tableau synoptique tend à montrer que *mare Rubrum* / *Erythra thalassa* ne peut désigner une zone de production relativement précise qu'à la condition d'être accompagné d'éléments qui dirigent l'intelligence du lecteur. Les deux situations qui se présentent sont les suivantes :

- La mention de l'Inde accompagne celle de *mare Rubrum* / *Erythra thalassa*, les deux termes faisant certainement redondance : ce procédé est l'apanage de la poésie, principalement latine (cf., par exemple, Tibulle). La perle est donc approximativement considérée comme une production de la mer qui baigne l'Inde. Le golfe Arabo-Persique n'est probablement pas explicitement considéré.
- La « mer Érythrée » est le deuxième élément d'un couple formé avec le nom « Inde ». Cette situation apparaît dans des textes latins ou grecs à vocation informative. Dans ce cas, il me semble pratiquement certain que, d'une part, « mer Érythrée » a un sens précis ; que, d'autre part, ce nom s'applique au golfe Arabo-Persique et non à la mer Rouge⁷. Dans le cas de Théophraste, cela est évident, puisqu'il est tributaire des informations relatives à l'expédition de Néarque entre Indus et Euphrate⁸. On pourrait hésiter au sujet de Pline [9-§113], mais en réalité la réponse s'impose assez vite⁹ : on retrouve l'opposition attestée par Théophraste. Par ailleurs, une éventuelle assimilation du *mare Rubrum* au golfe Arabique (notre mer Rouge) ne résiste guère au raisonnement par l'absurde. Acceptons un instant cette équivalence. Alors il faudrait admettre que pour Pline, il n'y aurait que deux grandes zones de production de magnifiques perles orientales : la mer Rouge et l'Inde. Or, ignorer le golfe Arabo-Persique serait inouï pour un homme aussi passionnément

⁷ Sur la mer Rouge (golfe Arabique) en tant que zone de production, cf. *infra*, p. 179.

⁸ La même opposition apparaît dans la paraphrase de Néarque que donne Arrien [2], avec cette différence que Néarque a probablement utilisé le nom *Persikos kolpos* (cf. Strabon [2]) plutôt que *Erythra thalassa*.

⁹ Comme H. Rackham, p. 238, n. a, l'avait parfaitement vu (« the Persian Gulf is meant »). Il faut donc rejeter l'opinion de K. Meister, « Zur Datierung der *Annalen* des Tacitus und zur Geschichte der Provinz Aegypten », *Eranos* 46 (1948), 94-122, p. 100 (le même auteur tend à penser que le *mare Rubrum* de Tacite est notre mer Rouge).

informé au sujet des perles¹⁰. La présence du même couplage chez d'autres auteurs (Élien ; Philostrate ; Origène), et le même raisonnement, conduit à la même conclusion. On voit d'ailleurs qu'Origène associe, comme Pline, la dualité géographique à une dualité qualitative (celles du golfe Arabo-Persique sont dites *clarior* / ἄριστοι). Par la suite, pour une raison obscure, Origène préfère utiliser le seul terme « indien » pour désigner l'ensemble des perles orientales¹¹.

En dehors de ces cas, *Erythra thalassa* / *mare Rubrum* utilisé seul, sans précision spécifique, ne renvoie à aucune zone de production en particulier. Le nom est, dans ces textes, aussi indéterminé que les plus vagues apparitions du nom « mer Indienne » (*infra*, p. 167). Cette « mer Érythrée » est donc, de façon très générale, l'ensemble des mers de l'orient productrices de perles, Inde et golfe Arabo-Persique confondus, et nullement la mer Rouge actuelle. Cet usage vague concerne des textes non poétiques : ainsi, Tacite, opposant la perle de la Bretagne à celle du *mare Rubrum*, donne cette origine à toutes les perles venues de l'orient. Le même raisonnement vaut pour le *Digeste*, Athanase et sans doute Pline, dans une remarque relative aux mœurs de la société romaine. Naturellement, on ne sera pas étonné de voir ce nom émailler la poésie latine de l'époque à laquelle la consommation de perles est florissante¹². Le maintien de l'épithète *ruber* / Ἐρυθραία dans la poésie tardive (Claudien ; Boèce ; Nonnos) atteste la persistance d'une tradition littéraire.

1.2 - Le golfe Arabo-Persique (et la partie méridionale du golfe d'Oman)

a) Les zones de production d'après les témoignages postérieurs à l'Antiquité

Les témoignages écrits sur les pêcheries du golfe Arabo-Persique (en arabe Bah̄r Fārs) sont les plus nombreux et, compte non tenu de la documentation gréco-romaine, les plus anciens que nous ayons. R.A. Donkin a d'ailleurs, très commodément, regroupé dans un tableau les témoignages arabes et ceux des premiers voyageurs européens qui observèrent l'exploitation des bancs perliers dans le Golfe¹³. Les observateurs, des plus anciens aux plus récents, signalent à quel point l'activité perlière – dont on verra plus loin qu'elle était pluri-millénaire – était importante dans cette partie du monde. Al-Idrisi évaluait le nombre de pêcheries bien connues à trois cents (mais il pourrait s'agir des endroits concernés, à des degrés divers, par cette activité, et non exclusivement des bancs productifs¹⁴). Ibn al-Mājid, vers 1490, parlait de mille bateaux pour la région de

¹⁰ On pourrait néanmoins objecter que *mare Rubrum* recouvre les deux golfes à la fois, ce qui reste à prouver. Dans tous les cas, on ne peut tirer de ce passage de Pline un argument en faveur de l'exploitation des bancs perliers de la mer Rouge.

¹¹ Les perles magnifiques de l'Inde qu'il célèbre sont celles de l'océan Indien en général, opposées à celles des mers du nord et du couchant. Peut-être Origène se conforme-t-il à la terminologie de son temps (cf. *supra*, p. xx, au sujet de la perle de terre).

¹² *N.b.* : la poésie latine utilise très rarement les épithètes « perse » ou « arabe » à propos de la perle du golfe Arabo-Persique.

¹³ Donkin 125-126.

¹⁴ Cf. al-Idrisi 377 : « C'est dans le golfe Persique qu'existent presque toutes les pêcheries de perles. Il y en a environ trois cents qui sont fréquentées et renommées ; nous avons fait mention de la plupart d'entre elles quand l'occasion s'en est présentée, c'est-à-dire quand il s'est agi des rivages de mers et des îles. Les pêcheries de ce golfe sont plus riches et plus productives que celle des mers de l'Inde et de l'Émèn ; c'est pourquoi nous nous sommes beaucoup étendu sur ce sujet. »

Bahrein. En 1583, Ralph Fitch, un marchand anglais de passage dans l'île d'Ormuz, rapporta l'existence de « great stores of pearls which came from the Isle of Baharim, and are the best pearls of all others. »¹⁵ À l'époque moderne, la pêche des perles était encore une ressource majeure de la région. En 1930, on estimait à 3000 le nombre de bateaux sillonnant le Golfe et à 7000 le nombre d'hommes composant les équipages¹⁶.

Les bancs d'huîtres se trouvent dans l'ensemble du golfe Arabo-Persique¹⁷. Cependant, les *Pinctada* sont plus abondantes du côté occidental que du côté iranien, tout au moins dans les temps récents¹⁸. Certains auteurs rapportent que les colonies se déplacent périodiquement, si bien que l'on ne peut jamais être sûr de la présence d'huîtres avant le commencement de la saison de pêche¹⁹. On ajoutera que, selon R.A. Donkin, qui affiche toute la prudence requise, les documents arabes anciens donnent l'impression que les bancs perliers du côté perse (Kays et Khark) étaient plus riches qu'ils ne le furent récemment²⁰. Quoi qu'il en soit de cette difficulté, le Golfe est, partout, peu profond, à la différence de la mer Rouge : il dépasse rarement 55 m. On pêche à des emplacements appelés « hayr », c'est-à-dire des endroits où un récif est immergé : entre le récif et la surface, la profondeur de la mer est réduite, tandis que des bas-fonds bordent celui-ci²¹. C'est sur ces récifs coralliens et rocheux que les *Pinctada radiata* et les *P. vulgaris* tendent à se fixer.

Selon Kunz et Stevenson, on pêchait aux temps modernes trois espèces de coquillages : « Three species – or at least three varieties – of pearl-bearing oysters are obtained in the Persian Gulf. These are known locally as mahar, sudaiffee, and zinni²². Of these, the mahar or Lingah oyster, which corresponds to the Ceylon pearl-oyster, yields the greatest quantity of pearls, and those of the finest quality. It measures three or three and a half inches in diameter (~ 7 à 10 cm), and is found in deeper water than the others. The sudaiffee and the zinni, which are larger, yield pearls in much smaller quantities than the mahar.²³ »

Les perles du golfe Arabo-Persique ne sont pas réputées être aussi blanches ou délicates que celles du Sri Lanka (« not so fine or as white »). Elles ont souvent une couleur jaune, mais à Bombay, qui fut naguère l'un des plus importants marchés de la perle fine, on les préférait aux blanches²⁴. Ce détail est confirmé par Kunz et Stevenson : « The Persian Gulf pearls are commonly not so white as those from Ceylon, but they are

¹⁵ Cité par LeBaron 161.

¹⁶ Donkin 123-129.

¹⁷ Pour une carte récente des bancs perliers dans la partie méridionale du Golfe, voir Carter 141.

¹⁸ Kunz & Stevenson 88.

¹⁹ LeBaron 166.

²⁰ Donkin 124.

²¹ Mokri 381.

²² Autres graphies : « mahharah » ; « sadaifiyah » ; « zanniyah ».

²³ Kunz & Stevenson 96. À l'époque moderne (19^e siècle), l'huître mahar fournissait la nacre exportée vers l'Europe (celle-ci n'était pas utilisée localement) sous l'appellation commerciale de Lingah shell (du nom du port d'où elle était exportée : Bandar e-Lingeh, Iran, province de Hormozgan, à l'ouest de l'île de Qeshm ; c'est là que transitaient aussi les perles qui prenaient la direction de Bombay [*Encyclopaedia Britannica*, éd. 1911, s.v. « Bander Lingah »]). L'huître zanniyah est réputée se trouver seulement aux environs de ras al-Khaymah (Oman). Il semble qu'il y ait, au sein de ces catégories vernaculaires, des sous-catégories (cf. Mokri 390 ; LeBaron 165). Quoi qu'il en soit, aucun de ces noms arabes n'a été, à ma connaissance, mis en relation avec des noms scientifiques. Néanmoins, Carter 140 nous indique trois noms d'espèces qui ont de grandes chances de correspondre à ces trois catégories : *Pinctada radiata*, *Pinctada margaritifera*, *Pteria macroptera*.

²⁴ Dakin 85. Elles prenaient, pour cette raison, l'appellation, trompeuse de « perles de Bombay ».

found of larger size, and it is believed in Asia that they retain their luster for a greater length of time. Many of the Persian Gulf pearls, especially those from sudaiffee and zinni shells, have a distinctly yellow color. »²⁵ Sir Lewis Pelly, auteur d'articles dans le journal de la « Bombay Geographical Society » écrivait : « En règle générale, le marché de Bombay préfère les perles aux nuances de jaune et d'une rondeur parfaite, tandis que le marché de Bagdad préfère les blanches. Les très petites perles vont également vers Bagdad²⁶. » Si le Golfe produit, pour l'essentiel, des perles blanches et jaunes, les plongeurs rapportent occasionnellement des perles bleuâtres, argent, roses et, rarement, noires (aux temps modernes, ces couleurs particulières n'étaient pas appréciées²⁷).

Selon certaines sources, les activités de pêche dans le golfe Arabo-Persique étaient pratiquées par certaines tribus. D'après Kunz et Stevenson, les tribus Hasa et Oman, ainsi que les habitants de Bahrein, s'y consacraient. Les Wahabis, sur la côte des pirates, se tournèrent vers la pêche des perles, abandonnant leur activité de brigandage, sous la pression des canonnières britanniques (on trouvait les pêcheurs de cette tribu à Dubai, Abu Dhabi et ras el Khaimah). Les mêmes auteurs ajoutent : « The Batina coast also furnishes some pearl fishermen, these coming principally from Fujaira, Shenas, Sohar, Suaik, and Sib. »²⁸ Dans des temps plus anciens, comme on le voit dans les textes des géographes arabes, la pêche des perles entraînait d'importants mouvements de populations. De petites îles, désertes en temps ordinaire, se peuplaient brusquement à l'époque de la pêche. Al-Dimashkī, vers 1325, parle de huttes de roseaux occupées le temps de la saison, aux alentours de Maskat²⁹.

Parmi les grands secteurs de pêche du Golfe, il faut citer au premier chef Bahrein et le littoral continental qui lui fait face, appelé anciennement Awal ou Uwal. Il faut y ajouter la « côte des Pirates », c'est-à-dire le littoral arabe qui, en direction du sud, atteint le détroit d'Hormuz, avec, en particulier, Julfar (aujourd'hui dans l'émirat de Ras al-Khaimah, le plus oriental des Emirats arabes Unis). Peut-être faut-il ajouter Qatar, dont le nom est mal identifié dans les sources arabes (Kotor ? Kotr ? al-Kotroba ?), apparaissant tantôt comme une terre ferme, tantôt comme une île³⁰. La célébrité de ces pêcheries est ancienne : « Il y (*sc.* la place marchande d'Hormuz) venait aussi force perles, grosses et petites, d'Acar, Baharem (Bahrein) et Julfar ; car la principale pêcherie des meilleures perles, qu'on appelle orientales, se fait entre Ormuz et Basore (Bassorah), au Golfe et aux lieux de Catife (al-Qatif), de Baharem, Julfar et autres, mais celles de Baharem et Julfar sont les plus estimées »³¹. Un autre témoin rapporte : « Cependant deux choses rendent le golfe Arabique recommandable ; l'une est la pêche

²⁵ Kunz & Stevenson 97. Selon James Morier, cité par Beguin Billecocq 213, « la perle de Ceylan se pèle ; celle du Golfe est aussi dure que le rocher sur lequel elle grandit et, bien qu'elle perde en couleur et en eau, un pour cent pendant cinquante ans, elle en perd moins toutefois que celle de Ceylan. »

²⁶ Cité par Beguin Billecocq 247. Voir aussi le passage de James Morier cité *supra*, p. 24, n. 78.

²⁷ Kunz & Stevenson 97.

²⁸ Kunz & Stevenson 89-90. Les autres membres de l'équipage (par exemple, ceux qui étaient chargés de tirer les cordes, pouvaient être des Bédouins, ou des hommes originaires de la partie perse du Golfe, voire d'Afrique orientale ou de l'Inde). Cf. aussi ibn Battûta 244 : « De là nous nous rendîmes à la ville de Kaïs, nommée aussi Sîrâf. Elle est située sur le rivage de la mer de l'Inde, qui est contiguë à celle du Yaman et de la Perse ; on la compte au nombre des districts du Fars ... Les Sîrâfiens sont Persans et distingués par une noble origine. Parmi eux se trouve une tribu d'Arabes des Benou-Sefâf et ce sont ces derniers qui plongent à la recherche des perles. »

²⁹ Donkin 124.

³⁰ Donkin 124. Cf. le texte de Palgrave, *infra*, p. 197, n. 210.

³¹ Pierre d'Avity, joaillier du 16^e siècle, cité par Beguin Billecocq 60.

des perles ; l'autre est le grand trafic qui se fait en la ville d'Ormuz. Pour les perles, bien que l'on en trouve presque en toutes les îles de ce sein, qui sont au moins quarante en nombre, toutefois celles qui se trouvent proches des îles de Bairen, à 26 degrés près de Gionfar (Julfar), sont les plus blanches, les plus rondes et les plus grosses³² ».

Il faut souligner l'importance des îles – le terme « îlots » serait, dans la plupart des cas, plus approprié – du golfe Arabo-Persique, relevée par Vincent le Blanc. Elles pouvaient être autant de points de départ pour l'exploitation des bancs perliers : « Bien que l'on ne trouve pas de perles à Ormuz et que l'on ne les pêche même pas dans certaines petites îles qui lui sont voisines, il m'est apparu nécessaire d'en faire mention à ce moment de mon récit. Les plus belles perles qui soient sont celles que l'on trouve dans l'île de Bairin (Bahrein) et dans celle de Giufar (Julfar). Elles sont d'une très grande beauté, à la fois très grosses et d'une parfaite régularité. On en pêche aussi dans beaucoup d'autres petites îles proches les unes des autres. Ces îles ont pour nom Latif, Lasen, Barechator, Zezirasilbar, Alul, Seran, Desiue, Daas, Emegorcenon, Arzeui, Zerecho, Delmephialmas, Sir besi ast, Aldane, Festebruatich, Cherizan, Dibei, Sarba, Agiman, Ras, Emelgouien, Rasagiari, Daoin, Rafaelchime, Sircorcor, Casap, Gonzar, Mesendenderadi, Lima, Debe, Chor Chelb, Sarar, Suer, Mestat, Garagiat, Teui, Golat, Fur Galile, Sam, Gameda, Bacha et Iadi. »³³

La côte méridionale du golfe d'Oman (Masqat ; Suhār) fut aussi un centre de pêche, ainsi que le rapporte al-Idrisi³⁴ : « Les deux villes de Sour (Sūr) et de Calhat (Qalhāt) en dépendent. Elles sont situées sur les bords du golfe Persique, petites mais bien peuplées ; on y boit de l'eau de puits et on y pêche des perles en petites quantités (...). Ce cap (*sc.* cap el-Mahdjemé) s'élève beaucoup au-dessus du rivage, mais du côté de l'orient, il se couvre d'herbes et se perd sous les eaux en forme de banc, sans qu'on sache jusqu'où il s'étend, ce qui cause souvent des naufrages. Il y a sous ce cap des pêcheries de perles. De Calhat, en suivant la côte, jusqu'à la ville de Sohar (Suhār), on compte 200 milles et non loin de là (*sc.* de Calhat), sur le rivage, est le bourg de Damar, de peu de ressources et peu habité pendant l'hiver (sur l'époque de la pêche, cf. *infra*, p. 188), mais qui acquiert pendant l'été l'importance d'une ville populeuse à cause de la pêche des perles, car Damar est renommée par la beauté de celle qu'on produit ».

Un rapport de Tidde Frederik von Innhausen und Kniphausen, un agent de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales [Vereenigde Oost-Indische Compagnie], daté de 1757, fait mention des ressources du côté iranien – l'auteur avait en vue un développement de l'exploitation perlière – : « Les zones les plus importantes pour la pêche des perles s'étendent du cap Musandam jusqu'à Bahrein et Catif. Des quantités également importantes de perles se pêchent auprès de différentes îles, sur l'autre rive du golfe (du côté de la Perse), particulièrement autour des îles de Hesch, Schaib et Karreek. »³⁵ Il est certain que l'on pêchait des perles dans l'île de Kharg (Khārak), au large de Bandar-e-Busher. L'autre secteur de pêche se trouvait dans la région du détroit d'Ormuz et, en particulier, dans les îles de Kish (Qays) et Qeshm (Kishm). Le nom de

³² Vincent le Blanc (16^e-17^e siècle), cité par Beguin Billecocq 72.

³³ Gasparo Balbi, voyageur, marchand et joaillier vénitien du 16^e siècle, cité par Beguin Billecocq 86.

³⁴ Al-Idrisi 151.

³⁵ Cité par Beguin Billecocq 188-189.

ces deux îles est parfois confondu dans les documents arabes (et chinois), si bien qu'il n'est pas toujours aisé de savoir à quelle île l'on a affaire, comme on le voit, par exemple, dans ce passage d'al-Idrisi : « On trouve à Keïch des champs cultivés, des bœufs, des moutons, des vignes et des pêcheries de belles perles³⁶. ». Ibn Battuta, témoin direct, assure que les perles étaient récoltées dans les deux îles. Cependant, Kish / Qays pourrait être mentionnée plus souvent que l'autre île³⁷.

b) Les zones de production d'après la documentation antique

Le golfe Arabo-Persique, sans distinction de secteurs

Une partie de nos documents attribue au golfe Arabo-Persique dans son ensemble, sans souci de précision, la production des perles – il n'est d'ailleurs pas exclu que le secteur situé en dehors du détroit au sens restreint, c'est-à-dire les pêcheries du golfe d'Oman méridional³⁸, soit compris dans cette appellation –. Dans la plupart des cas, comme on l'a vu précédemment, le Golfe est évoqué dans sa totalité sous le nom de *mare Rubrum / Erythra thalassa* ; mais il était également connu sous le nom de *Persikos kolpos / Persicus sinus*³⁹. Aussi, quand Ammien Marcellin [2] indique que les perles se trouvent chez les Indiens et les Perses (*apud Indos et Persas margaritae reperiuntur*), il est probable qu'il ne pense pas à la seule partie iranienne du Golfe, mais à son ensemble : on retrouve, avec cette formulation, la même distinction entre les deux grands secteurs producteurs, signalée précédemment. Certains textes sont moins sûrs. Posidippe de Pella parle d'un « coquillage perse », autrement dit de la nacre (ἀλλὰ θαλάσσης / Περσικὸν αἰγιαλῶν ὄστρακον ἐνδέδετα). Au sens littéral, il devrait s'agir du côté iranien du Golfe. Si toutefois il y avait une sorte d'hypallage (comme s'il fallait entendre la « mer perse », plutôt que le « coquillage perse »), on aurait alors peut-être affaire à une évocation du golfe Arabo-Persique entier.

Le golfe Arabo-Persique, côté arabe

Littoral occidental dans son ensemble. Pline [9-§106] présente, au commencement de son grand exposé, les différentes zones de production des seules perles qui soient vraiment dignes d'admiration, celles qui proviennent des contrées de l'océan Indien (*principium ergo columenque omnium rerum pretii margaritae tenent. Indicus maxime has mittit oceanus*). Dans cette phrase, *oceanus Indicus* doit englober toutes les zones productrices de l'orient : Inde et golfe Arabo-Persique. Autrement dit, l'océan Indien de Pline correspond à peu près à l'*Erythra thalassa* du *Périple de la mer Érythrée*⁴⁰. Cette

³⁶ Al-Idrisi 153.

³⁷ Donkin 124. Ahmad ibn Majid signale les pêcheries de Bahrein mais ne dit rien au sujet de celles d'Hormuz et Qeshm (G.R. Tibbetts, *Arab navigation in the Indian Ocean before the coming of the Portuguese*, Londres, 1981, p. 222-223).

³⁸ On peut penser qu'elles étaient exploitées dans l'Antiquité. Cf. le témoignage, certes incertain, de Philostrate (*supra*, p. 132). Remarque : il est douteux que les quelques fragments de *Pinctada margaritifera* retrouvés à *Moskha limên* (Khor Rori / Sumhuram) soient l'indice d'une exploitation de perle ou de nacre (A. Avanzini [éd.], *Khor Rori Report 1*, Pise, 2002, p. 276-277). Cette présence peut s'expliquer par la circulation des marchandises.

³⁹ Les exemples sont très nombreux : Strabon, 16, 3, 7 ; Denys le Périégète, 929 ; Pline, 6, 138 ; Pomponius Méla, 1, 12 *etc.* Le nom « golfe Persique » a fait son entrée dans l'*oikoumenê* des Grecs avec Néarque (Arrien, *Ind.* 27, 1) : cf. Salles (a) 83-84 ; S. Bianchetti, « La 'scoperta' della Penisola Arabica nell'età di Alessandro Magno », *Geographia Antiqua* 18 (2009), 153-163, p. 161.

⁴⁰ Cf. Pline, 6, 33 : à petite échelle, l'Asie est bordée par trois secteurs de l'océan ; celui qui la baigne au sud est l'océan Indien (*tribus hic partibus caeli adluens Asiam Scythicus a septentrione, ab oriente Eous, a meridie Indicus*

idée générale ayant été énoncée, Pline détaille certains secteurs, terminant avec celui qui produit les perles les plus appréciées : *praecipue autem laudantur circa Arabiam in Persico sinu maris Rubri*⁴¹. Pline se réfère évidemment aux pêcheries « arabes » qui s'étendent entre Bahrein et le détroit d'Hormuz, en passant par la « Côte des Pirates ». *Stricto sensu*, le nom *sinus* interdit d'y inclure le golfe d'Oman méridional ; mais cette lecture rigide ne s'impose pas absolument (cf. le passage d'al-Idrisi cité ci-dessus : Sour et Calhat sont sur les bords du golfe Persique). Quoi qu'il en soit, cette seule affirmation de Pline suffit à rectifier les généralisations excessives que l'on peut trouver parfois, telle celle-ci, fondée sans doute sur le *P.m.E.* [2] : « In return for these goods (*sc.* les marchandises indiennes apportées au fond du golfe Arabo-Persique par les navires indiens), the region (*sc.* le Golfe) yielded pearls from its fisheries, though they were not of the same quality as the renowned Indians ones.⁴²»

Dans la description de la récolte des perles au large de *Selera* (voir ci-après), Philostrate fait mention d'une pêche du même genre sur la côte arabe qui lui fait face (τοὺς Ἀραβίους φασὶν ἀντιπέρας οἰκοῦντας). Malgré la localisation incertaine de cette île et l'imprécision de l'auteur, le texte paraît témoigner de l'existence de pêcheries dans les parages du détroit, côté occidental (côte des Pirates et /ou rive méridionale du golfe d'Oman).

Tylos [Bahrein ; *Dilmun*]. On sait que, parmi les observateurs envoyés par Alexandre pour contourner la péninsule Arabique, deux assurément passèrent à *Tylos* : Archias de Pella et Androsthène de Thasos. D'Archias, il ne nous est resté aucun fragment relatif à la perle. En revanche, même si Androsthène (Athénée [2]) ne cite pas le nom de *Tylos* au sujet de cette pêche, ses excellentes observations sur le coquillage, la *margaritês* et ses usages locaux (*supra*, p. 82) ont de grandes chances de provenir de cette île, dont il est un remarquable descripteur⁴³. Ces indications venaient certainement enrichir celles qu'il put faire sur les zones d'exploitation de la rive opposée, en compagnie de Néarque.

Pline [6], de son côté, connaît la concentration de pêcheurs à *Tylos* (*Tylos insula, totidem milibus a litore, plurimis margaritis celeberrima cum oppido ejusdem nominis*)⁴⁴. Ce renseignement est sans doute plus récent que l'exploration d'Androsthène. Il est probable que des informations sur l'intense activité de pêche à Bahrein ont été rapportées à l'époque où les Séleucides exerçaient leur souveraineté sur le golfe Arabo-Persique septentrional. Celles-ci pourraient avoir été transmises « par des

uocatur). À plus grande échelle, d'autres noms peuvent exister (*varieque per sinus et accolarum conplura nomina dividitur*).

⁴¹ Sur cette Arabie du golfe Arabo-Persique, cf., par exemple, Pline, 6, 108. Théophraste, *H.P.* 4, 7, 7, en vient même à nommer cette partie de l'océan Indien « golfe d'Arabie » (ἐν τῷ Ἀραβίῳ κόλπῳ).

⁴² Charlesworth 67.

⁴³ J.-Fr. Salles, « La circumnavigation de l'Arabie dans l'Antiquité classique », J.-Fr. Salles (éd.), *L'Arabie et ses mers bordières, I : Itinéraires et voisinages*, Lyon, 1998, 75-102, p. 88, n. 39 ; Arrien, *Ind.* 43, 8.

⁴⁴ Comparer avec ce témoignage du 17^e siècle : « À cet endroit et à d'autres tout proches, tels que Julfar, sur la côte d'Arabie, pendant les mois d'été, lorsque les eaux sont plus clémentes, la mer se couvre de barques qui se réunissent là pour pêcher. Pendant que nous nous trouvions dans ces parages, nous en vîmes passer près de deux mille. » (Antonio Murchio, cité par Beguin Billecocq 136). On peut se demander si un passage d'Ammien Marcellin ne ferait pas allusion à ces flottilles de pêcheurs de perles (« Cette contrée [*sc.* la Perse], si vaste dans toutes les dimensions, embrasse en entier la mer Persique, sillonnée par de nombreux bateaux [*celebre Persicum mare*], et peuplée d'îles nombreuses. (...) Sur les divers points de ce littoral, peuplé de villes et de bourgades sans nombre, s'opère un mouvement continu de navires [*naviumque crebri discursus*]. » - Ammien Marcellin, 23, 6, 10-11).

individus qui ont eu à connaître le Golfe, soit qu'ils aient été en contact avec les habitants de la région, soit qu'ils l'aient fréquenté eux-mêmes. ». J.-Fr. Salles juge que cette présence « occidentale » remonte aux 3^e et 2^e siècles *a.C.*⁴⁵.

Isidore de Charax (Athénée [4]), originaire d'une cité proche de *Tylos*, ne donne pas le nom de l'île de la mer de Perse (κατὰ τὸ Περσικὸν πέλαγος νῆσόν φησιν εἶναί τινα), *i.e.* du Golfe, où les huîtres et les perles abondent (πλείστην μαργαρίτιν) – une abondance qui devait entraîner une grande affluence de pêcheurs et de marchands au moment de la saison (comparer avec Pline [6] : *celeberrima*) –. L'île anonyme a été identifiée, de façon crédible, à Bahrein/*Tylos*⁴⁶. Elle était en effet sous le contrôle de *Kharax* au 2^e siècle *a.C.* et faisait sans doute encore partie de la Characène au 1^{er} siècle *a.C.*⁴⁷

J.-Fr. Salles note que l'auteur du *Périple de la mer Érythrée* ignore le nom de *Tylos*⁴⁸ et son rôle comme centre de production majeur. Cette omission doit être portée au compte de sa mauvaise connaissance du golfe Arabo-Persique. Reste la possibilité que Bahrein ne soit, très confusément, comprise dans les pêcheries examinées ci-après).

Parages de la montagne *Kalos* et des îles de *Kalaios*. « Aux alentours de la pointe extrême des îles de *Kalaios* et de la montagne dite *Kalos*, se trouve, non loin de là, l'ouverture de la mer Persique et les endroits où l'on plonge pour pêcher les coquillages à perles sont très nombreux (πλείσται). » (*P.m.E.* [1]). Selon L. Casson, la montagne *Kalos* est, probablement, « a distinctive peak of the Ruus al Jibal chain near its end in the Musandam Peninsula. There are a number of likely candidates ». Quant aux îles *Kalaios*, dites proches de l'entrée du Golfe (μετ'οὐ πολὺ τὸ στόμα τῆς Περσικῆς), elles ne se laissent pas localiser et identifier facilement. L. Casson note l'existence d'un seul groupe d'îles à l'ouest de Maskat (Jazair Daymaniyat, 23°50' N – 58° 4' E) mais elles ne s'étendent pas sur la distance que donne le *Périple* (2000 stades). Elles ne se trouvent pas davantage à proximité du détroit d'Hormuz (elles gisent à 170 milles nautiques à l'est de l'entrée du golfe). L'assimilation *Kalaios* / Qalhat (un centre perlier de l'Oman), défendue par Schoff, est rejetée, non sans raison, par L. Casson. Pour lui, cette partie du *Périple* souffre d'une imprécision irrémédiable. L'auteur anonyme doit signaler, vaguement, des pêcheries qui se trouvaient à proximité de l'entrée du Golfe et aussi, vraisemblablement, à l'intérieur de celui-ci. Selon L. Casson, il se réfère, confusément, au grand banc perlier qui s'étend approximativement entre Dubai et Qatar⁴⁹.

Le golfe Arabo-Persique, côté iranien

Le littoral iranien, dans son ensemble. Le texte de Charès de Mitylène (Athénée [3]) pose des difficultés d'interprétation déjà signalées. D'un côté, Charès signale expressément la pêche des perles en Arménie, Perse, Susiane, Babylonie (θηρεύεται ... καὶ κατὰ τὴν Ἀρμενίαν καὶ Περσικὴν καὶ Σουσιανὴν καὶ Βαβυλωνίαν). D'un autre côté,

⁴⁵ Salles (a) 91.

⁴⁶ Salles (a) 88 ; Potts 149. *Contra* : Rommel 1688, lequel assimile l'île d'Isidore aux *Kalaiou nêsoi* (*P.m.E.* [1]) ; voir aussi Müller 361.

⁴⁷ Potts 145-146.

⁴⁸ Salles (c) 319.

⁴⁹ Casson 177-178. Ces interprétations (*sc.* de Schoff) « sont raisonnablement rejetées par Casson, sans autre proposition. » (Salles (c) 296).

on ne voit pas comment les huîtres pourraient être pêchées en Arménie et en Susiane. Même en apportant la correction Καρμανίαν (*supra*, p. 82, n. 22), il reste le problème que pose le pays de Suse. Quelle que soit l'option choisie, il faut admettre que Charès est informé des pêcheries du Golfe oriental et, à la différence d'Androsthène, ignore celles de la côte occidentale.

Procopé [1] signale aussi ce secteur d'exploitation : la légende de la perle de Perozès doit certainement être mise en relation avec les zones de pêche de cette partie du Golfe : « D'après les Perses, donc, cette perle se trouvait dans son coquillage, dans la mer qui baigne le pays perse (ἐν θαλάσση, ἢ ἐν Πέρσαις ἐστὶ) (...) le coquillage nageait au large, non loin de ce rivage (τῆς ταύτης ἡτίονος οὐ πολλῶ ἄποθεν). »

Stoidis. D'après Pline [5], *Stoidis*, réputée pour ses perles, est une île séparée par un bras de mer (?) d'une autre île, nommée *Caecandrus* (*Caecandrus, deserta insula, in oceano L p. traditur juxtaque eam freto interfluente Stoidis, quaestuosa margaritis*⁵⁰). Le Naturaliste localise *Caecandrus* – dans une topographie assez malmenée – relativement à la contrée des « Mangeurs de Tortues ». Celle-ci est vaguement située dans un angle de la Carmanie, sur un promontoire qui se trouve après le fleuve *Arabis*. Elle se trouve, selon Pline, à 50 milles de cette contrée – qui est en réalité la Gédrosie plutôt que la Carmanie⁵¹ –, en allant vers l'Inde (*Indiam versus*), donc vers l'est. Dans cette logique géographique, Pline localise *Caecandrus* – une île océanique – en dehors du golfe Persique⁵². Son information est contredite par Néarque, qui localise *Kaikandros* en Carmanie certes, mais à l'intérieur du golfe, à la limite de la Perside⁵³. Elle est identifiée à Hindarābā⁵⁴. Au demeurant, la mention d'une île productrice de perles localisée par rapport à *Kaikandros* remonte à Néarque : « À l'aube⁵⁵, ils naviguent vers une autre île, qui est habitée, et y mouillent ; Néarque dit que là aussi on pêche la perle, comme dans la mer des Indiens » (Arrien [2]). Arrien (ou Néarque) n'a transmis ni le nom de cette île – parvenu à Pline par les informateurs qui l'ont renseigné au sujet de *Tylos* ? –, ni sa distance par rapport à la précédente. Quel que soit le sens de *freto* (le détroit d'Ormuz ou un simple bras de mer entre les îles), la version de Néarque et celle de Pline sont difficilement réconciliables.

⁵⁰ Selon la traduction de H. Rackham : « *Cascandrus*, 50 miles out at sea ».

⁵¹ Pline, 6, 109 (*in Carmaniae angulo Chelonophagi testudinum superficie casas tegentes, carne vescentes ; flumine Arabi promunturium ipsum inhabitant*). En réalité, l'*Arabis* est un fleuve du pays des Orites, aujourd'hui le Puralli (Strabon, 15, 2, 1 ; Arrien, *Ind.* 28). La contrée qui se trouve au-delà, vers l'ouest, est appelée Gédrosie dans la chorographie de Strabon, 15, 2, 1 ; 15, 2, 7-8 (une information que Pline lui-même connaît : *Gedrosos, qui Arabim annem accolunt, Alexandri Magni classium praefecti prodiderunt etc.*) Ces Gédrosiens sont des mangeurs de poisson (Pline, 7, 30). Dans tout le passage qui nous concerne, Pline donne des informations brouillées : ces Chélonophages de Carmanie, décrits comme des mangeurs de poisson (*praeter capita toto corpore hirti coriisque piscium vestiti*), se confondent partiellement avec les Ichtyophages de Gédrosie.

⁵² *Contra* : Rommel 1687 : « Der dritte Ort in Indien dem Plin. anführt, die Insel *Stoidis* nahe der Landschaft Karmania, liegt bereits im Persischen Meerbusen. » L'auteur ne semble pas soumettre le texte de Pline à la critique.

⁵³ Arrien, *Ind.* 38, 2 : (...) ἵνα λιμὴν πρὸς νήσου μικρῆς καὶ ἐρήμης γίνεται· οὐνομα τῆ νήσῳ Καϊκανδρός. Pour Pédech 141-142 (à propos de Pline, 6, 99), *Kaikandros* (*Cascandrus* [autre leçon des manuscrits] chez Pline) correspond à l'île Abrûn, ou Andarûn, des géographes arabes, « ou mieux encore, à l'île de Sheik so'eyb, Sagdana chez Ptolémée 6, 8, 15 dont les habitants pêchaient des huîtres perlières ». Cependant, on objectera d'une part, que Ptolémée ne parle pas de pêche des perles ; d'autre part que l'île productrice est *Stoidis*, non *Kaikandros*.

⁵⁴ F.H. Weissbach, *RE* 10, 2, c. 1497, s.v. « *Kaikandros* » ; W. Tomaschek, « Topographische Erläuterung der Küstenfahrt Nearchs vom Indus bis zum Euphrat », *Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien, Philosophisch-historische Classe*, 121/8 (1890), p. 66.

⁵⁵ Les navigateurs ont quitté *Kaikandros*.

La deuxième mention de *Stoidis* que l'on trouve chez Pline [9-§106] confirme l'impression que cette île est, pour ainsi dire, expulsée du golfe Arabo-Persique, comme si elle appartenait au domaine indien (*atque Indis quoque in insulas petuntur et admodum paucas. Fertilissima est Taprobane et Stoidis etc.*). Il est vrai que, dès lors que Pline imaginait que *Stoidis* se trouvait en dehors du golfe, il était logique qu'il l'assimilât à une île de l'océan Indien, au même titre que Taprobane. De toute façon, ce deuxième passage n'apporte aucune précision utile et l'on en restera, de préférence, aux indications de Néarque.

Cette île doit donc être localisée dans la partie orientale du golfe Arabo-Persique. Khark, suggérée par les données récentes sur la pêche des perles, ne convient pas en termes de distances (trop septentrionale). Müller localisait *Stoidis* à Shaikh Abu Shayib (aujourd'hui Lavan Island / Jazireh ye-Lavan), non loin des bancs perliers de Kish⁵⁶. Quoi qu'il en soit, abstraction faite des difficultés de localisation, le texte de Pline confirme que *Stoidis* – et la partie orientale du golfe Arabo-Persique, dans les parages du détroit – était une zone de production suffisamment importante pour qu'elle fût comptée au nombre des rares îles productrices dignes d'être nommées (au même titre que *Tylos* et Taprobane).

Selera. C'est dans cette île qu'est pratiquée, selon Philostrate [2], la pseudo-pêche des perles, c'est-à-dire la confection de perles à partir de « sang » d'huître perlière recueilli par le pêcheur, devenu artisan de la mer. Le nom de cette île n'est pas connu sous cette forme dans le reste de la documentation. Cependant, étant donné que *Selera*, située à 100 stades du littoral, est habitée par une Néréide qui enlève les marins⁵⁷, le lien est immédiatement établi avec un fameux passage du périple de Néarque : « Comme ils longeaient la côte des Ichtyophages (*i.e.* la partie de la Gédrosie baignée par l'océan), ils entendirent parler d'une île, située à une distance d'environ cent stades du continent et inhabitée. Les indigènes disent qu'elle est consacrée au Soleil, qu'on l'appelle *Nosala*⁵⁸ et que personne ne consent à y aborder. Si quelqu'un par ignorance y met le pied, on ne le revoit plus jamais⁵⁹. » On ignore l'origine du nom *Selera* : remonte-t-il à Orthagoras, possible source de Philostrate, ou Damis ? [*supra*, p. 86]). Quoi qu'il en soit, cette source incertaine, qui dérive en dernière analyse de la relation de Néarque, en diffère sur deux points : tout d'abord, Néarque ne localise pas l'île de la Néréide en Carmanie, comme semble le penser Philostrate, mais quelque part en Gédrosie⁶⁰ ; par ailleurs, et surtout, Néarque n'a pas, pour autant que nous sachions, parlé de pêche des perles au large d'une telle île.

Il est assez probable que les informations de ce texte sont lourdement perturbées. Divers éléments ont été recomposés par la source de Philostrate, sinon par Philostrate

⁵⁶ Müller 361.

⁵⁷ Philostrate, *V.A.* 3, 56 : « Au large de cet endroit (*sc.* *Balara* – probablement en Carmanie –) se trouve une île sacrée, que l'on appelle *Selera*, qui en est séparée par un chenal de cent stades (προκειῖσθαι δὲ τοῦ χωρίου τούτου νῆσον ἱεράν, ἣν καλεῖσθαι Σέλῆρα καὶ στάδια μὲν ἑκατὸν εἶναι τῷ πορθμῷ) ; on dit que dans cette île demeure une Néréide, un démon redoutable, qui enlève beaucoup de marins et ne permet même pas aux bateaux de s'amarrer à l'île. » (trad. P. Grimal modifiée).

⁵⁸ Sur cette île, de localisation inconnue, cf. aussi Strabon, 15, 2, 13 ; O. Stein, *RE* 17,1, 1051-1052, s.v. « *Nosala* » ; K. Karttunen, *NP*, s.v. « *Nosala* ».

⁵⁹ Arrien, *Ind.* 31, 1-2.

⁶⁰ Cf. Philostrate, *V.A.* 3, 55. On a vu précédemment, à propos de *Stoidis*, que Pline tend aussi à confondre les deux contrées.

lui-même, qui ne cache pas ses intentions littéraires (*supra*, p. 132), au détriment de la vraisemblance. D'une part, une pêche en eau profonde, en plein océan, est proprement absurde (τὰ γὰρ τετραμμένα τῆς νήσου πρὸς τὸ πελαγὸς ἐστὶ μὲν ἄπειρος πυθμὴν θαλάττης). D'autre part, on se demande d'où viennent les pêcheurs, sachant que l'île, supposée être interdite à toute créature humaine, leur est inaccessible. De plus, alors que nous sommes en principe en Carmanie, la pêche est pratiquée par des Indiens (ὁ Ἴνδός). Que des Indiens viennent pêcher à l'entrée du golfe Persique laisse sceptique. Il est vrai que Philostrate pourrait avoir, comme Pline, une conception étendue de l'océan Indien, qui l'amènerait à considérer comme « indiens » les occupants de la Carmanie.

Malgré ces difficultés, on peut tenter de récupérer quelques renseignements positifs. La zone de pêche autour de *Selêra* doit se trouver quelque part à l'entrée du golfe Arabo-Persique, côté iranien. C'est en effet la conclusion à laquelle on finit par arriver quand on rassemble tous les éléments éparés : d'une part, elle n'est pas éloignée de l'océan (outre le fait que l'on pêche dans la mer ouverte, face à l'île, des cétagés monstrueux commencent à être visibles à *Selêra*⁶¹ : on ne se trouve donc pas au cœur du Golfe). D'autre part, les Arabes de la côte opposée – voir ci-dessus – pratiquent la même « pêche ». Si l'on s'autorise un rapprochement avec les données récentes, l'île à bancs perliers la plus proche du détroit oriental est Keshm.

N.b. : ce nom réapparaît sous la forme *Elyra* chez Tzetzes (νήσω τῆ Ἐλύρα), île localisée dans la mer des Indiens.

Îles anonymes. Néarque, n'ayant pas nommé les îles productrices de perles qu'il avait pu remarquer dans sa navigation, laisse ses lecteurs d'aujourd'hui face à d'irréductibles difficultés. L'une de ces îles (Arrien [2]) est probablement identique à celle nommée *Stoidis*, comme on l'a vu. Néarque (Strabon [2]) en a observé une autre (?) située dans les parages du détroit d'Hormuz, côté iranien – celui qui fut longé par l'expédition – (καὶ ἐν ἀρχῇ τοῦ Περσικοῦ παράπλου νήσον). Les perles y sont abondantes et de prix. Il se pourrait que ce soit l'île de Keshm, dans laquelle Néarque et ses compagnons ont stationné (ils y ont aussi fait des observations sur les mangroves⁶²).

On a vu plus haut (cf. p. 73) que les « cailloux » resplendissants que Néarque signale pour d'autres îles sont, très probablement, des perles (ἐν ἄλλαις δὲ ψῆφοι τῶν διαυγῶν καὶ λαμπρῶν). Peut-être leur qualité inférieure leur interdisait-elle de porter le nom *margaritês*. En effet, si Pline [9-§106] nous assure que des perles magnifiques étaient exportées du Golfe, l'auteur du *Périple de la mer Érythrée* nous garantit aussi que l'on trafiquait des perles moins belles (*P.m.E.* [2]). Malheureusement, ces îles échappent à toute identification. Seule coïncidence : les témoignages récents nous informent que la pêche se pratiquait dans un grand nombre d'îles et îlots, dont certains inhabités. Le texte de Néarque n'est donc pas infirmé.

Une autre source évoque des îles sans les nommer : Théophraste signale que certaines îles de la mer Érythrée étaient des zones de production (καὶ νησοὶ τινες τῶν ἐν

⁶¹ Philostrate, *V.A.* 3, 57 : « À partir de ce point, disent-ils, la mer est remplie de monstres ; les baleines s'y rassemblent ... » (τὸ δὲ ἐντεῦθεν θηριώδη μὲν τὴν θάλατταν εἶναι πᾶσαν, ἀγελάζεσθαι δὲ ἐν αὐτῇ τὰ κήτη).

⁶² Théophraste, *Recherches sur les plantes* (livres 3-4), éd., trad. et commenté par Amigues, Paris, 1989, p. 257 n. 17. On ne voit pas pour quelle raison Donkin 126, veut écarter Keshm : « It was of course also in this general area (*sc.* le détroit), around an unnamed island – evidently neither Kays (? Cataea) nor Kishm (? Oaracta) – that Alexander's admiral Nearchus first reported fishing for pearls in the Persian Gulf. »

τῆ Ἐρυθρᾷ). Étant donné les sources dont il dépend (*supra*, p. 81), on ne peut envisager que des îles du golfe Arabo-Persique visitées par l'expédition navale de Néarque, donc celles situées au large de la rive orientale – ce qui revient à exclure *Tylos* –. Le pluriel coïncide avec les informations que donne Néarque. H. Rommel estime que ces îles se trouvent à l'entrée du golfe Arabo-Persique⁶³. L'informateur de Théophraste considérait peut-être que les perles produites dans ces îles l'emportaient, en qualité, sur celles de l'Inde⁶⁴.

Sur *Apologos* et *Omana*, marchés de perles situés à proximité des zones de production, cf. *infra*, p. 220

1.3 - Inde

a) Les zones de productions d'après les données récentes

Il existait des pêcheries au large des côtes du Sind, ainsi que dans les secteurs des golfes de Cambay et Kutch (Gujarat). La pêche y est signalée, au 16^e siècle, par Abu'l Fadil al-Allimi⁶⁵. La production est médiocre, en qualité comme en quantité, tout au moins selon les bilans qui remontent au temps de la colonisation britannique (le colon tirait, en effet, des revenus de l'exploitation des perles) : « Along the west coast of India, in the Bombay presidency, a few pearls are found at various places, but the output is of slight value. The most important of these is off the coast of Nawanagar, on the south side of the Gulf of Cutch, where the true pearl-oyster is found⁶⁶ ». Le même auteur cite le littoral de Ratnagiri, au sud de Bombay (Mumbai) et Kananur, dans le « district de Malabar ». On trouve aussi quelques zones de pêche sur la côte de Malabar, dans la région de Surparaka (non loin de l'embouchure de la Narmada) selon R.A. Donkin. J. Taburiaux parle de « quelques récifs de la côte de Malabar »⁶⁷. La région de Goa est citée par certains⁶⁸. Les perles produites de ce côté-ci de la péninsule étaient généralement baroques, petites, sans éclat. La plupart étaient vendues pour être réduite en une poudre à usage médicinal : elles étaient consommées par les Indiens, mélangées à de la noix de bétel⁶⁹.

Dans le golfe du Bengale, on a pêché les perles dans l'archipel de Mergui (ou îles Myeik), près des côtes de Birmanie. Cet archipel est composé d'innombrables petites îles séparées les unes des autres par des bras de mer peu profonds. D'abondants bancs de *Pinctada vulgaris* et de *Pinctada maxima* s'y trouvent. Cette région, restée longtemps isolée du monde extérieur, était « habitée par le peuple des Salangs – on suppose que les Malaisiens sont leurs descendants directs –. Ce peuple vivait principalement de la pêche

⁶³ Rommel 1688 : il suggère que Théophraste évoque les mêmes zones de pêche que le *P.m.E.* [1].

⁶⁴ Tout dépend de l'interprétation de la dernière phrase (τὸ μὲν οὖν περιττὸν σχεδὸν ἐν ταύταις). Eichholz 71 (qui estime que le démonstratif reprend λίθος) traduit ainsi : « these, then, are substantially the stones which possess an unusual character. » Je me demande néanmoins si ταύταις ne pourrait pas reprendre νῆσοι : « c'est peut-être dans celles-ci que se trouve la qualité supérieure. »

⁶⁵ Donkin 157.

⁶⁶ Kunz & Stevenson 132.

⁶⁷ Donkin 120 ; Taburiaux 35 ; Kunz & Stevenson 132-133.

⁶⁸ Hessling 55.

⁶⁹ Kunz & Stevenson 133.

du poisson, des nacres et des perles, qu'il vendait aux marchands chinois qui venaient les visiter périodiquement à bord de leurs grosses jonques. »⁷⁰

En réalité, la principale et grande zone de pêche de l'Inde se trouvait sur la côte de Coromandel, dans la région du golfe de Mannar et du détroit de Palk, de part et d'autre de la langue de terre qui marque le détroit (Pointe Callimere). Très fameuses, entre autres, furent les pêcheries de Tuticorin / Thoothukudi⁷¹. Elles sont mentionnées, mais malheureusement non décrites, par Pedro Teixeira, cartographe au service de Philippe IV d'Espagne : « On fait deux grandes pêches de perles dans le levant, la première à Bahrein, et l'autre à Manar, dans l'Inde, en un détroit entre l'île de Ceylan et la terre ferme de Tutankori, qui est une côte joignant celle de Coromandel.⁷² » Un érudit du 17^e siècle écrivait : « Garzia dit que les plus belles se trouvent à Iulfar, port situé dans le golfe, à Catifa, à Comorin et dans d'autres ports de la même mer qui s'étendent depuis le promontoire de Corin jusqu'aux îles de Zeilan. Les perles, souvent de petite taille, pêchées dans ces endroits, appartiennent de droit au roi du Portugal⁷³ ». Anselme de Boot, en désaccord avec certains jugements antiques, estimait les perles de ce secteur inférieures à celles du golfe Arabo-Persique : « Entre le promontoire Comorin et l'île Zeilan, il s'en trouve tous les jours une grande abondance, mais elles ne sont pas comparables aux Persiques.⁷⁴ » Le site de *Kolkhoi / Kayal* (*infra*, p. 226) fut visité par Marco Polo en 1293. Il décrit une cité active, où accostaient des navires venus du golfe Arabo-Persique et d'Aden. Pour R.A. Donkin, il est certain que Kayal fut le principal centre de pêche du golfe de Mannar tout au long du Moyen Âge : il cite les témoignages de Nicolò de Conti et d'Ibn al-Mājid et indique que *Caila* apparaît sur la carte de Nicolò de Canerio, datée d'environ 1502⁷⁵. On peut enfin signaler que, lors de son cinquième voyage, Sindbad le marin se rendit dans l'île de Komari (sans doute le cap Comorin) : là, il loua des plongeurs à gages et obtint des perles rondes et parfaites⁷⁶.

Les bancs de l'Inde du sud-est se trouvent dans le même secteur que les pêcheries du Sri Lanka, qui leur font face. Les points communs sont évidents en ce qui concerne les techniques de la production (*infra*, p. 203). Du côté indien, les colonies étaient – au moins du temps des colons britanniques, qui avaient établi des statistiques soignées – moins nombreuses que celles d'en face : on a avancé qu'elles étaient moins protégées des courants que les bancs de Ceylan.

N.b. : une espèce de coquillage qui n'appartient pas au genre *Pinctada* (*Placuna placenta*) est pêchée entre Karachi et Kanara. Les perles de ce mollusque sont médiocres, mais la coquille de cette espèce, abondante dans ce secteur, est translucide au point d'être utilisée comme verre de fenêtre⁷⁷. Dans les estuaires de la côte orientale, on pêche aussi, au moyen de tiges de bambou, des coquillages de l'espèce *Mytilus smaragdinus* qui donnent des perles médiocres (petites et de couleur vert clair), sans valeur sur le marché de la perle ornementale. Elles sont consommées broyées avec de la

⁷⁰ Taburiaux 37.

⁷¹ Cf. Kunz & Stevenson 128-130.

⁷² Cité par Beguin Billecocq 100.

⁷³ Giacinto Gimma, abbé et érudit, cité par Beguin Billecocq 177.

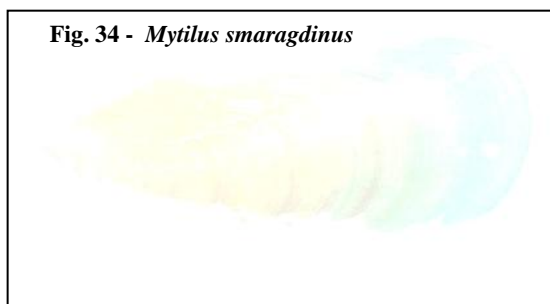
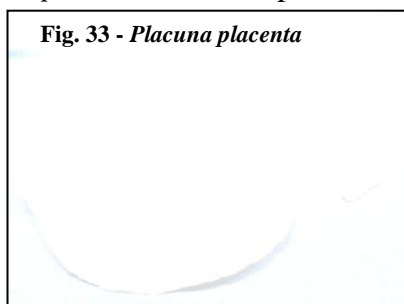
⁷⁴ De Boot 123.

⁷⁵ Donkin 157.

⁷⁶ *Les contes des mille et une nuits*, 85^e nuit (5^e voyage de Sindbad le marin).

⁷⁷ Taburiaux 35.

noix de bétel, ou mises dans la bouche des morts, selon les rites hindouistes. L'espèce *Placuna placenta* est aussi pêchée⁷⁸.



b) Les secteurs de production d'après les documents antiques

Inde en général ; océan Indien

Une bonne partie des nos documents attribue à l'Inde la production de perles. C'est, avec le nom *mare Rubrum / Erythra thalassa*, la mention d'origine la plus fréquente. Malheureusement, à moins que le nom « Inde » ne soit accompagné de précisions supplémentaires, il ne nous est pas permis de localiser une quelconque zone de production. Autant ce flou – qui n'est pas une erreur – ne causait sans doute aucun désagrément au lecteur antique, autant il se révèle décevant pour celui qui, aujourd'hui, conduit une enquête historique.

Cela se vérifie avec les témoins les plus anciens. Théophraste oppose aux perles des îles du golfe Arabo-Persique celles de l'Inde (ἡ Ἰνδικὴ χῶρα) vaguement considérée. Le texte de Néarque (Arrien [2]) relève de la même logique : la production perlière des îles du Golfe oriental est distinguée des perles de la « mer des Indiens », sans autre précision (ἐν τῇ Ἰνδῶν θαλάσῃ). En l'état du texte, on ne peut pas vraiment savoir si Androsthène (Athénée [2]) avait signalé des pêcheries en Inde. Enfin, Charès de Mitylène (Athénée [3]), malgré la confusion de son propos (*supra*, p. 82), oppose probablement la pêche en mer Indienne (θηρεύεται δὲ κατὰ τὴν Ἰνδικὴν θάλασσαν) à celle dans le golfe Arabo-Persique (Περσικήν). Il est plausible que l'Inde des amis d'Alexandre soit la partie méridionale de la péninsule. Il serait en effet étonnant que les perles sans réelle valeur du littoral occidental soient considérées à égalité avec celles du Golfe. Malheureusement, nous sommes incapables de savoir si les premiers informateurs avaient connaissance de ces détails et il ne reste, à nous comme aux lecteurs antiques, que le nom « Inde ».

On aurait pu attendre de Mégasthène (Arrien [1]) davantage de précision. On sait, par la description qu'il nous donne de la méthode de récupération des perles, que ses renseignements concernent sans conteste les pêcheries de l'Inde du sud-est (*infra*, p. 203). Qu'il en fut lui-même conscient est probable, mais non démontré par les documents. Dans la version du texte que nous donne Arrien, l'Inde demeure un ensemble indistinct. L'Inde de Pandaia (vers laquelle Héraclès fait transporter les perles

⁷⁸ Kunz & Stevenson 132. Selon Taburiaux 37, les pêcheurs, installés sur une barque, plantent une longue perche de bambou dans un lieu préalablement repéré (les fonds n'excèdent pas 10 à 12 m.). Au fond de l'eau, le plongeur se tient d'une main à son bambou, pendant que de l'autre il décroche une grosse grappe de coquillages : le bambou lui sert à se hisser à la surface avec sa grappe, qui est souvent très lourde.

: ἐκ πάσης τῆς θαλάσσης ἐς τὴν Ἰνδῶν γῆν), l'Inde productrice de perles qui échange les perles contre de l'or (παρ' Ἰνδοῖσι τὸν μαργαρίτην τριστάσιον), l'Inde productrice d'or qui achète des perles (τοῦτο ἐν τῇ Ἰνδῶν γῆ ὀρυσσόμενον) ne sont nullement distinguées pour la bonne intelligence du lecteur. Peut-être Mégasthène était-il plus précis dans une partie du texte que nous avons perdue (par exemple, celle dont dérivait Pline [3]) ; peut-être, au contraire, des indications très générales (Inde, Taprobane) étaient-elles considérées comme suffisantes pour son public.

Strabon [1], qui est contemporain de l'époque où la société romaine s'éprend des perles et où la consommation s'accroît, n'est pas davantage en mesure de donner des indications précises sur les zones de productions : les perles sont, d'une manière générale, attribuées au nombre des richesses de l'Inde tout entière, exactement comme les autres gemmes (φέρει δὲ καὶ λιθείαν ἢ χώρα πολυτελεῖ κρυστάλλων καὶ ἀνθράκων παντοίων, καθάπερ τῶν μαργαριτῶν). Strabon pourrait être, en théorie, mieux renseigné sur les secteurs de la production⁷⁹. Visiblement, il ne lui paraissait pas nécessaire d'aller au-delà de la mention du nom « Inde ».

Un autre témoin nous conforte dans cette opinion. Quinte-Curce est à la fois un auteur qui a des prétentions chorographiques⁸⁰ et un témoin très critique de l'usage des perles qui se répand à Rome. L'Inde est, avec insistance, associée à la production de cette gemme, au point que Quinte-Curce semble ignorer que le golfe Arabo-Persique produit des perles de premier ordre⁸¹. Or il est difficile d'être plus vague, voire plus confus, que Quinte-Curce [2] : la mer rejette (!) sur les rivages de l'Inde – indistinctement considérée – des perles et des gemmes (*gemmas margaritaeque mare litoribus infundit*). Ailleurs, l'historien prétend que la victoire sur Porus avait ouvert aux Macédoniens l'Inde, qui regorge de gemmes et de perles (Quinte-Curce [3]) : un propos bien étrange, quand on songe que la puissance de ce souverain ne s'étendait pas jusqu'à l'océan ! L'Inde vers laquelle Alexandre se dirige après avoir pris possession de l'empire achéménide est présentée, sans autre forme de procès, comme le pays des perles (Quinte-Curce [1] – cf. aussi [5] : le pays des *Gangaridae* et des *Prasii* (Prācyā) est baigné par une mer productrice de perles [*opes quas illud mare litoribus invehit referatis in patriam*])⁸².

Pline est le premier, dans notre documentation, à nommer précisément une zone de production : *Perimula*. Néanmoins, excepté cette mention particulière, il se contente d'évoquer l'Inde de la façon la plus indéterminée⁸³ : « Le prestige des grains de corail chez les Indiens, hommes compris, vaut celui des perles indiennes (*Indicis*

⁷⁹ Il fait allusion aux marchands qui se rendent en Inde du Sud et rapportent des renseignements sur cette partie de la contrée (Strabon, 15, 1, 4).

⁸⁰ L'expédition indienne d'Alexandre est précédée d'une belle description de l'Inde (Quinte-Curce, 8, 9, 1-36).

⁸¹ Cf. Quinte-Curce [3] : les dépouilles de la Perse sont viles et ordinaires, en comparaison des promesses de butin de perles et de gemmes en Inde (*vilis et obsoleta esse spolia de Persis*).

⁸² Peuples du bassin du Gange (André & Filliozat (a) 95, n. 1 ; 98, n. 1).

⁸³ *N.b.* : le cas de Pline [21] est discutable. Il mentionne dans ce passage une inépuisable montagne de sel gemme et signale que les rois, en Inde, en tirent un revenu supérieur aux perles. Il n'est guère probable que ce soit les mêmes rois qui prélèvent des revenus sur le sel et sur les perles. En effet, Strabon, 15, 1, 30, signale une énorme montagne de sel gemme dans le royaume de Sopeithès / Sobhita (φασὶ δ' ἐν τῇ Σωπείθους χώρα ὀρυκτῶν ἄλων ὄρος εἶναι ἀρκεῖν δυνάμενον ὅλη τῇ Ἰνδικῇ - sur ce roi : Quinte-Curce, 9, 1, 24 ; André & Filliozat (b) 351, n. 90). Ce royaume se trouve entre l'Hiarotis (Ravi) et l'Hypasis (Vipāsā / Bias). Il est loin de l'océan et de toute zone de production de perles. Il faut conclure, me semble-t-il, que Pline compare (?) les revenus des souverains possesseurs de cette réserve de sel à ceux des rois contrôlant les zones de pêche, mais il ne se préoccupe pas de localiser les uns et les autres.

margaritis) chez nos femmes. » (Pline [22]) ; « L'Inde ne possède ni bronze ni plomb et les échange contre ses pierres précieuses et ses perles. » (Pline [26]) ; « Très voisin est, chez nous, le prix des perles indiennes et arabes », expression où l'on retrouve le couple perles de l'Inde / perles du golfe Arabo-Persique (*Indicis Arabicisque margaritis* – Pline [30])⁸⁴. La même idée s'applique aussi à Pline [29] et Pline [9-§106]) : *Indicus maxime has mittit oceanus*. Pline considère l'immense océan Indien, hanté par les monstres marins (un lieu commun⁸⁵) comme une région de production dans son ensemble. Non seulement il est vain de voir la moindre référence à une zone de pêche particulière en Inde, mais de surcroît on se demande si le *sinus Persicus* n'est pas englobé dans cet océan dont il n'est, au fond, qu'un appendice (*supra*, p. 159).

Il ne faut évidemment pas attendre des nombreuses allusions fournies par la poésie latine de l'époque de la « folie » de la perle (*supra*, p. 100) la moindre référence à l'Inde du Sud. Bien au contraire, les perles y apparaissent comme les présents d'une Inde que l'on pourrait qualifier de « littéraire ». Horace [1] évoque celles qu'offre la mer qui enrichit les Indiens (et les Arabes). On note encore les exemples suivants : *Appendix Verg.* [1] (*Indi concha baca maris*) ; Properce [1] (*Indis conchis*) ; Martial [1 ; 10] (allusion aux perles de l'Inde et à celles que produisent les rivages de l'Inde) ; Stace [1] (colliers de l'Inde apportés par les Néréides) ; Publilius Syrus (*bacam Indicam*) ; Ovide [1] (les perles que pêche l'Indien noir [*decolor Indus*]) ; Tibulle [3] (les perles naissent pour les Indiens) ; Sénèque [3] (*Indici donum maris*).

La plupart des textes postérieurs, poétiques ou non, grecs ou latins, qui font référence à la perle de l'Inde ne se préoccupent pas davantage de localiser les pêcheries. Arrien [1] parle des importations de l'Inde (ἐξ Ἰνδῶν τῆς χώρας) ; Sidoine Apollinaire mentionne la perle blanche de l'Indien noir ; Paul le Siléntaire rêve d'une domination romaine sur l'Inde, qui offrirait ses perles et ses éléphants ; Julien parle de « graines indiennes » (Ἰνδικοὶ κόκκοι) ; Clément d'Alexandrie [3] critique le goût des femmes pour les perles et émeraudes indiennes (τοὺς μαργαρίτας καὶ τὰς σμαράγδους τὰς Ἰνδικάς) ; Cassiodore [2] exalte le prestige et la blancheur des *albae* de la mer Indienne. On relèvera encore Boèce [3] ; Aviénus ; Nonnos de Panopolis [4 ; 5 ; 8 ; 9] ; Solin [1 ; 2] ; Ammien Marcellin [2] (*apud Indos et Persas*) ; le *Physiologos* [2] ; le *Martyrium d'Aréthas* (la perle provient de l'Inde [ἡ Ἰνδικὴ χώρα], de même que la soie, les aromates et le poivre).

On a vu précédemment que l'*oceanus Indicus* de Pline pourrait comprendre le golfe Arabo-Persique. On peut soupçonner Properce [5] de partager le même genre de conception : un projet d'expédition d'Auguste contre les Parthes devient, sous le calame du poète, une campagne contre l'Inde et la mer Indienne. En d'autres mots, il peut arriver que le nom « Inde » s'étende au-delà la péninsule, qualifiant toute la production perlière orientale. Il n'est plus possible d'en douter avec Athénée [1]. Avant de faire ses quatre précieuses citations au sujet de la perle, le compilateur signale au lecteur qu'il introduit un exposé sur les coquillages à perles de la « mer Indienne » (κατὰ τὴν Ἰνδικήν). Or les fragments qu'il cite montrent bien que cette mer Indienne englobe le

⁸⁴ Les informations générales de Pline sont reprises par Isidore de Séville [1 ; 5 ; 7].

⁸⁵ Strabon, 15, 1, 15 (= Onésicrite, *FGrH* 134 F12) ; Strabon, 15, 2, 13 (= Néarque, *FGrH* 133 F1b) ; Arrien, *Ind.* 30, 1-7 (= Néarque, F1) ; Denys le Périégète, 596-599 ; Philostrate, *V.A.* 9, 106.

golfe Arabo-Persique⁸⁶. C'est très certainement le cas d'Origène [1-§7]. Après avoir signalé l'excellence des perles du Golfe (« mer Érythrée »), son exposé comprend sous le seul nom d'origine « Inde » toutes les perles de l'orient (τοῦ Ἰνδικοῦ μαργαρίτου ; τῶν ἐν Ἰνδίᾳ ; τῶν ἐν Ἰνδίᾳ μαργαριτῶν ; ὁ Ἰνδικὸς μαργαρίτης ; περὶ τοῦ Ἰνδικοῦ). Cette simplification commode semble apparaître aussi chez Tertullien [2] : *si quid de mari Britannico aut Indico ambitio piscatur*⁸⁷. Au reste, il n'est pas impossible qu'elle affecte des textes cités ci-dessus (*Physiologos* [2] ; *Martyrium d'Aréthas*).

Par bonheur, quelques documents échappent à cette tendance à la généralisation. Si l'apport des uns est maigre ou discutable, d'autres permettent apprécier un peu plus correctement le niveau de connaissance des Gréco-Romains.

Îles de l'océan Indien

Îles anonymes. Pline [9-§106], après avoir annoncé que les perles orientales sont produites dans l'*oceanus Indicus*, signale quelques secteurs précis. Entre autres choses, il précise que certaines sont collectées par les « Indiens » dans de rares îles, hélas anonymes (*atque Indis quoque in insulas petuntur et admodum paucas*). Deux autres, les plus productives selon l'auteur, sont nommées ensuite (*fertilissima est Taprobane et Stoidis* – sur cette dernière, considérée comme une île de l'océan Indien, voir *supra*, p. 162). Il y aurait donc d'autres îles « indiennes ». Or, excepté le Sri Lanka, aucune île située au large de l'Inde, *stricto sensu*, n'est véritablement réputée produire des perles, selon les documents récents. Quant aux îles situées au large de l'Inde, que Pline mentionne dans sa chorographie, aucune ne donne des perles, selon le Naturaliste⁸⁸. Ces îles restent donc un mystère, sauf à penser que Pline n'ait eu à l'esprit celles du golfe Arabo-Persique, devenu « indiennes » par extension de l'océan Indien. On est assuré qu'il connaît au moins *Tylos*.

Biblos. D'après Philostrate [2], cette île productrice de perles se présenta à Apollonios et Damis lors de leur voyage de retour : « Ils [*sc.* Apollonios et Damis] mentionnent aussi une petite île dont le nom est *Biblos* ; les coquillages y sont énormes ; les moules, les huîtres et les créatures de ce genre, dix fois plus gros que ceux de la Grèce, sont fixés aux rochers. On pêche aussi là-bas, dans un coquillage blanc (ἐν ὀστράκῳ λευκῷ), la pierre *margaris*, qui se trouve à la place du cœur de l'huître. » L'itinéraire des deux voyageurs calque celui de Néarque, dont l'autorité et le souvenir sont fortement présents dans cette narration. Orthogoras est aussi nommé comme source d'information. À suivre le texte à la lettre, *Biblos* devrait se trouver dans les parages des bouches de l'Indus : en effet, l'île est mentionnée après l'embouchure du fleuve et *Patala*, et avant *Pêgadai*, dans le pays des Orites mangeurs de poissons⁸⁹. Si l'on considère que l'Inde se termine, pour certains auteurs, au fleuve *Arabis*⁹⁰, *Biblos* pouvait

⁸⁶ En ce sens, l'océan Indien peut avoir la même extension que la mer Érythrée en son acception la plus large.

⁸⁷ Ce qui fait que Tertullien emploie indifféremment Inde et *mare Rubrum*.

⁸⁸ Cf. Pline, 6, 80 (les îles deltaïques de l'Indus ne sont pas prises en compte).

⁸⁹ Philostrate, V.A. 3, 53 (« Ils disent [*sc.* Apollonios et Damis] encore qu'ils virent l'embouchure de l'Indus et que là est située la ville de *Patala*, qui est entièrement entourée par l'Indus. ») ; 3, 54-55 (« Ils racontent qu'ils firent escale à *Pegadai*, dans le pays des Orites (...). Ils disent aussi qu'ils rencontrèrent le peuple des Mangeurs de Poisson *etc.* ») (trad. P. Grimal).

⁹⁰ Arrien, *Ind.* 21, 7.

être normalement considérée par Apollonios, ou Damis, ou Philostrate, comme une île de l'Inde.

Il est facile d'établir des correspondances entre le texte de Philostrate et le périple de Néarque. Dans cette relation, la première escale de Néarque et ses compagnons, chez les Orites, au-delà du fleuve *Arabis*, a pour nom *Pagala* (= *Pégadai*). Auparavant, après avoir quitté *Patala*, la flotte d'Alexandre avait fait escale à *Bibakta*, une île appartenant encore à l'Inde. *Bibakta* est brièvement décrite par Néarque : « Néarque raconte que les soldats y pêchaient des moules marines (μύαζ), des huîtres (ὄστρεα) et ce qu'on appelle des « couteaux » (τοὺς σολῆνας καλουμένουζ). Tous ces coquillages étaient d'une taille extraordinaire, si on les compare à ceux de nos océans⁹¹. » *Bibakta* correspond à la *Bibaga* de Pline [2] (*ostreis ac conchyliis referta*). Elle se trouvait sans doute à l'emplacement recouvert par l'actuelle Karachi (aujourd'hui Babha Bit Island, dans ce qui reste des mangroves fluviales de Karachi⁹²). Il fait peu de doute que *Biblos*, vu sa position et l'abondance des coquillages énormes, un détail qui fait office de « signature », est identique à *Bibakta*.

Faut-il suivre Philostrate et considérer *Biblos* / *Bibakta* comme une zone de production de perles ? D'un côté, on peut en douter. En effet, Arrien et Pline rapportent la présence d'huîtres, et non d'huîtres à perles. De plus, il est à peu près assuré que Néarque n'a pas signalé de production de perles dans ce secteur. Ce passage de Philostrate pourrait donc être une construction artificielle et littéraire : la mention de coquillages spectaculaire appelait, pour ainsi dire, celles des fameuses huîtres à perles de l'océan Indien. Philostrate, qui sait parfaitement à quel point la perle suscite la curiosité, pourrait fort bien être l'auteur de cet ajout. D'un autre côté, selon W. Tomaschek, on se livrait à une pêche des perles dans les îles du delta de l'Indus (des perles sans doute médiocres, car les traités spécialisés n'en parlent pas⁹³). On ne doit donc pas exclure qu'une information nouvelle soit arrivée à la connaissance de Philostrate. Cependant, cette zone de production, si elle existait, devait être d'importance mineure.

Inde du Sud

Littoral indien du *Colis* à l'Indus. Selon Pomponius Méla [2], du cap *Colis* aux bouches de l'Indus vivent des populations indiennes enrichies par les ressources de la mer (*Colide ad Indum, recta sunt litora, timidique populi, et marinis opibus affatim dites*). Deux interprétations sont possibles au sujet ces abondantes richesses venues de la

⁹¹ Voir respectivement Arrien, *Ind.* 23, 1 ; 21, 11-13 ; 22, 10 (trad. P. Chantraine). Aristote avait connaissance de ces coquillages énormes de la mer Erythrée (Aristote, *H.A.* 8, 27).

⁹² Cf. W. Tomaschek, *RE* 3, 1, c. 390, s.v. « *Bibakta* » : « Lassen hat sehr glücklich in der Prakritform *bibakta* das skr. Partic. pf. vi-bhakta 'abgetrennt', 'losgelöst' erkannt; noch jetzt liegt der inneren Hafenbucht von Karâçi das Insekhen Babâ vor, das dem alten B. entspricht; weiterhin, bei der flachen Sandinsel Kiâmâri (aujourd'hui à Karachi), deren auch Nearchos gedenkt, ohne den Namen anzuführen, finden wir die Andrai oder 'Oyster-islands'; Perlernaustern werden allerdings jetzt nur noch an der Ghizrîmünde selbst gefischt. Plin. VI 80 schätzt die Entfernung von dem an der nördlichen Indusmünde (jetzt Ghizrî [aujourd'hui dans la ville de Karachi]) anstehenden Crocala bis Bibaca ostreis et conchyliis referta auf XII m. p. d. i. 12 km. oder 6 nautical miles, was genau der Entfernung von Ghizri-bandar bis Babâ und Karâçi entspricht. Orthagoras bei Philostr. vita Apoll. III 53 nennt die Austerninsel Βίβλος, wofür Βίβαζ verbessert werden darf. » F. Gisinger, *RE* 17, 2, c. 1424-1429, s.v. « Orthagoras 2 », a, par conséquent, tort de vouloir placer *Biblos* dans le golfe Arabo-Persique (partie occidentale).

⁹³ *N.b.* : il se peut néanmoins que W. Tomaschek ne soit pas pleinement informé sur la pêche et confonde les huîtres perlières véritables avec l'espèce *Placuna placenta*.

mer : il s'agit soit des ressources du commerce maritime, soit des ressources – précieuses⁹⁴ – fournies par la mer elle-même. La deuxième interprétation me semble préférable. En effet, d'une part, Pomponius Méla s'exprime de la même façon qu'Horace [1] (les perles sont les cadeaux de la mer qui enrichissent les Arabes et les Indiens). D'autre part, le sens de *opes* (« richesses, somptuosité, luxe ») convient bien à la splendeur de la perle (comparer avec Quinte-Curce [5]).

Le promontoire *Colis* (*Coliacum* chez Pline ; Κῶρυ ἄκρον chez Ptolémée⁹⁵) n'est pas identifié de façon certaine : J. André et J. Filliozat l'assimilent à la Pointe Callimère (tamil : Kōṭiṅkarai ; Kaḷimēṭu ; aujourd'hui Point Calimere, à Koddikarai [Tamil Nadu]). Le nom apparaissait déjà chez Strabon, puisque Κωλιακοί est le nom des « habitants de la pointe méridionale de l'Inde et de la côte est, en face de Ceylan⁹⁶. » La source de Pomponius Méla devait donc être informée de l'existence de la production perlière dans le détroit de Palk et le golfe de Mannar⁹⁷. Comme Méla procède à grands traits dans sa chorographie de l'Inde, ces ressources maritimes sont abusivement étendues à l'ensemble de la côte, du *Colis* aux bouches de l'Indus. En effet, il me semble douteux que les perles médiocres de la côte occidentale soient concernées par ce texte : tout comme celles de la mer Rouge, il n'est pas établi que les perles de cette partie de l'Inde soient entrées dans la consommation des Gréco-Romains.

Inde du Sud en général. Florus, évoquant les ambassades venues de l'Inde pour rendre visite à Auguste, nomme les *Seres* et les Indiens qui vivent sous le soleil (*Seres etiam habitantesque sub ipso sole Indi*) : ces envoyés offrirent des gemmes et des perles⁹⁸. Les « Sères » ne sont certainement pas ceux que la documentation classique localise dans la partie septentrionale et orientale de l'Asie⁹⁹. « Les *Seres* habitant sous le soleil¹⁰⁰ et venant avec perles et éléphants ne peuvent être que les Cērar de la côte du Kerala, qui sont de teint très foncé, tandis que les *Seres* continentaux n'ont ni perles, ni éléphants et ne sont pas de teint foncé. ¹⁰¹ » Quant aux Indiens qui vivent « sous le soleil lui-même », ils sont, à n'en pas douter, une nation de l'Inde méridionale – c'est probablement le sens de cette précision « climatique » donnée par Florus –. Pour J. André et J. Filliozat, ils étaient certainement envoyés par un roi Pandiōn, « c'est-à-dire Pāṇḍa », autrement dit le souverain d'un royaume Pandya, dont la capitale était *Maturai*

⁹⁴ Il faut naturellement écarter les ressources en poisson, qui feraient de ces Indiens de simples et humbles Ichtyophages.

⁹⁵ Pline, 6, 86 ; Ptolémée, 7, 1, 11.

⁹⁶ André & Filliozat (a) 116 n. 3 ; Strabon, 15, 1, 11 & 14. Y. Janvier, *La géographie d'Orose*, Paris, 1982, p. 75, identifie le *Colis* au cap Comorin et le promontoire *Caligardamana* d'Orose à la Pointe Callimère.

⁹⁷ Cette précieuse indication sur la production de perles dans l'Inde du Sud ne se laisse ramener à aucune source identifiable (sur cette très difficile question, cf. Pomponius Méla, *Chorographie*, éd., trad. et commentaire par A. Silberman, Paris, 1988, p. xxxvi-xliii). Il est seulement assuré que l'informateur de Pomponius Méla donne des informations récentes. L'information sur la production de perles fait, sans aucun doute, partie de ces ajustements de la description de l'Inde, consécutifs à l'activité des *emporoi* d'Alexandrie (l'importance donnée au repère littoral que forme le Gange relève de la même logique).

⁹⁸ Sur l'ambassade indienne envoyée à Auguste, cf., par exemple, Suétone, *Aug.* 21, 6 ; *Res Gestae divi Augusti*, 31, 1 ; Strabon, 15, 1, 4 (κάκειθεν δὲ ἀφ' ἑνὸς τόπου καὶ παρ' ἑνὸς βασιλέως, Πανδίουος ...) ; 15, 1, 73 (cf. André & Filliozat (b) 377 n. 263). Strabon fait seulement allusion aux cadeaux apportés par les envoyés de Pandiōn (ἦκεν ὡς Καίσαρα τὸν Σεβαστὸν δῶρα καὶ πρεσβεῖα).

⁹⁹ Cf., par exemple, Pline, 6, 36 & 54 (la partie de l'océan extérieur bordant leur contrée portait le nom d'*oceanus Sericus*).

¹⁰⁰ À strictement suivre le texte latin, cette précision s'applique aux Indiens et non aux *Seres*.

¹⁰¹ André & Filliozat (b) 377 n. 263.

/ *Modura* (*supra*, p. 97)¹⁰². Il est raisonnable de penser que les envoyés royaux apportaient, à titre de cadeaux diplomatiques, des richesses de leur patrie, c'est-à-dire des perles produites dans les pêcheries situées sur leur littoral, et non acquises ailleurs. Ce fait est indiscutable pour les envoyés du roi Pandiōn, dont royaume comprenait le littoral faisant face à Ceylan. Cela est moins certain pour les *Seres*.

Perimoula. Trois documents font état d'une exploitation systématique des perles à *Perimoula* (Pline [9-§106] ; Élien [2] ; Tzetzes [*Perimoudê*]). Comme il a été dit plus haut, l'information rapportée par Pline et Élien est relativement ancienne : au milieu du 2^e siècle *a.C.*, le noyau informatif qui remontait à Mégasthène fut enrichi par des informateurs « indo-grecs ». L'adjonction de ce toponyme leur est probablement imputable. Les trois documents diffèrent, en apparence, sur la nature du lieu : pour Élien, c'est une *polis* ; pour Pline, un promontoire et, d'après un autre passage¹⁰³, un *emporium* homonyme très fréquenté (*ad Perimulae promuntorium, ubi est celeberrimum Indiae emporium*) ; pour Tzetzes enfin, une île de la mer Indienne. En réalité, il est possible d'accorder ces trois points de vue : la *polis* était aussi un *emporium* ; elle se trouvait sur un promontoire, lequel peut passer pour une île¹⁰⁴.

La localisation de *Perimoula* pose, en revanche, des problèmes insurmontables¹⁰⁵. Pline donne une distance entre *Patala* (la fameuse île deltaïque de l'Indus) et le promontoire de *Perimoula*: 620 milles (917 km). Un report des distances, même approximatif, place *Perimoula* sur la côte occidentale de l'Inde, dans sa partie centrale (Karnataka). On est bien loin des pêcheries du sud de l'Inde, les seules qui soient des zones de production dignes de ce nom. Ptolémée signale un lieu nommé *Perimoula* et un golfe du même nom (*Perimoulikos kolpos*) – sans toutefois faire mention de la pêche des perles –. Si le golfe de Ptolémée ne contredit pas le promontoire de Pline – un cap peut créer un golfe – la localisation du premier dans la Chersonèse dorée est incompatible avec les renseignements de l'*Histoire naturelle*. Il se peut que Ptolémée commette un de ces glissements topographiques que l'on trouve ailleurs dans la *Géographie*. Dans ces conditions, il ne faut privilégier ni la mesure de Pline, erronée, ni les indications de Ptolémée, mais la donnée non géographique relative à *Perimoula* : étant donné que la production perlière est la seule information sur laquelle s'accordent une partie de nos sources, il vaut mieux considérer que cette ville se trouvait à l'est du cap Comorin, dans le golfe de Mannar ou le détroit de Palk¹⁰⁶. Il semble que cette pêcherie ait été sous le contrôle du souverain du royaume Cola (*infra*, p. 217).

¹⁰² André & Filliozat (b) 378, n. 264 ; cf. également André & Filliozat (a) 156 ; 158.

¹⁰³ Pline, 6, 72 (J. André et J. Filliozat traduisent même : « le marché le plus fréquenté de l'Inde »). La source de ce passage de Pline n'est pas connue. Les mesures qu'il rapporte sont, de son propre aveu, difficile à raccorder (*mensuram [sc. de la côte de l'Inde, du Gange à l'Indus] orae ad eum [sc. l'Indus] ponam, ut invenio, generatim, quamquam inter se nullae congruunt*).

¹⁰⁴ Cf. Strabon, 3, 1, 7 : « À cet endroit [sc. l'entrée de l'océan extérieur, par le détroit des Colonnes d'Héraclès] ... s'élève le mont *Kalpê*, dont le contour est peu considérable mais qui atteint une grande hauteur et présente des parois à pic, de telle sorte qu'il offre, vu de loin, l'apparence d'une île. » C'est probablement pour la même raison que les presque îles d'Aden sont devenues deux îles *Adanou* chez Ptolémée.

¹⁰⁵ O. Stein, *RE* 19,1 c. 799-801, s.v. « Perimoula », rapporte les différentes propositions qui ont été faites. Selon l'auteur, les trois *Perimoula* de la documentation sont issus de trois filières différentes. Voir aussi H. Treidler, *RE* suppl. 10, 492-493, s.v. « Patala ».

¹⁰⁶ Je suis sans hésitation André & Filliozat (a) 103, qui localisent le *Perimoula* de Pline dans le golfe de Mannar. *Contra* : Rommel 1687, suit Ptolémée et localise les pêcheries de perle de *Perimoula* dans le secteur du détroit de Malacca (archipel Mergui). Kunz & Stevenson 87 localisent, à tort évidemment, les Ichtyophages pêcheurs de perles

Quoi qu'il en soit de ces complications topographiques, il est remarquable qu'à l'époque à laquelle Pline apprend que *Perimula* est un lieu d'exploitation et de commerce des perles (*infra*, p. 227), Pomponius Méla sait que des Indiens s'enrichissent grâce à celles-ci. Il ne fait guère de doute que ces apports documentaires proviennent des commerçants qui commercent avec l'Inde du sud-est et Taprobane. Certains atteignaient le Gange et fournissaient les rares renseignements disponibles sur l'Inde lointaine, selon Strabon¹⁰⁷. Ce furent probablement ces marchands qui fournirent à Pline des renseignements sur *Becare* / *Bakarê* et *Muziris* (*infra*, p. 225), des données dont le Naturaliste avait bien conscience qu'elles étaient récentes (« Tous ces noms de peuples, de ports ou de villes ne figurent chez aucun des auteurs précédents, d'où il apparaît que les situations géographiques ont changé. »¹⁰⁸). Il n'y a pas, au demeurant, matière à s'étonner : les zones de production pouvaient être mieux connues, à une époque où la demande romaine enflait considérablement.

Kolkhoi ; *Kareoi*. « À partir de *Komar* la contrée s'étend jusqu'à *Kolkhoi*, où des plongeurs pêchent les perles ; on y fait travailler des condamnés ; la région est sous la souveraineté du roi Pandion. » (*P.m.E.* [4]). *Komar* (nommé également par l'auteur *Komarei*) apparaît chez Pline sous le nom *Komaria* (sanscr. Kumārī, « jeune fille », un nom s'appliquant à la déesse tutélaire du lieu). C'est le nom de Comorin (aujourd'hui Kanyakumari)¹⁰⁹. Cette partie de l'Inde appartenait au royaume Pandya, dont la souveraineté commençait à Nelkynda, sur la côte occidentale du subcontinent¹¹⁰. Ptolémée [1], de son côté, nomme un peuple, les *Kareoi*, qui vit dans le golfe *Kolkhikos*. C'est dans l'ensemble de ce golfe qu'est pratiquée la pêche (ἐν κόλπω Κολχικῶ, ἐν ᾧ κολύμβησις πινικοῦ). *Mosikouri*, un lieu appartenant aux *Kareoi* (?) n'est pas un marché, à la différence de *Kolkhoi* (*emporion*, tourné vers le trafic des perles, au moins en partie¹¹¹ - *infra*, p. 226)

Kolkhoi apparaît dans la littérature tamile de l'époque Sangam (1^{er}-3^e siècles p.C.) sous le nom *Korkei* (= *Korkai*)¹¹². C'est le port du royaume Pandya. *Kolkhoi* / *Korkai* se trouvait à l'embouchure du fleuve Tāmraparni, qui se jette dans le golfe de Mannar à Thoothukudi / Tuticorin¹¹³, dont les pêcheries furent célèbres et exploitées jusque dans les temps récents. Des fouilles ont mis au jour de grandes quantités de coquilles

dans le golfe Arabo-Persique. A.F. Schofield, traducteur d'Élien, identifie *Perimoula* à une île et une ville au large de la côte nord-ouest de Ceylan. Donkin 83, a une opinion différente, qui ne repose aucunement sur des bases solides : « Pliny, however, appears to refer to *Perimula* (now Chaul [*n.b.* : au sud de Bombay / Mumbai]) on the northwest coast of India » (Donkin fait ici rapprochement avec al-Idrisi 171, lequel parle des pêcheries de Sūbāra et de la baie de Thānā. *N.b.* : le nom du roi de *Perimoula* (Soras – Élien [2]) transcrit « Cola » (*supra* p. 87).

¹⁰⁷ Strabon, 15, 1, 4.

¹⁰⁸ Pline, 6, 105 (trad. J. André et J. Filliozat) : *quae omnia gentium portuumue aut oppidorum nomina apud neminem priorum reperiuntur, quo apparet mutari locorum status.*

¹⁰⁹ *P.m.E.* 58 ; Ptolémée, 7, 1, 9 ; Casson 224-225.

¹¹⁰ *P.m.E.* 54 (βασιλείας δὲ ἐστὶν ἑτέρας, τῆς Πανδίουος). Le roi et le royaume portent le même nom (Casson 217-218). Sur le royaume Pandya, cf. *supra*, p. 97, et Ptolémée, 7, 1, 89.

¹¹¹ Certains auteurs extrapolent à l'excès à partir de la présence du terme *emporion* chez Ptolémée (A. MacLaughlin, *Rome and the distant trade*, London-New York, 2010, p. 55 : « By this era (*i.e.* l'époque de Ptolémée par opposition à celle du *Périples de la mer Érythrée*), the small pearl fishing establishment of *Colchi* (*sic*) had developed into a major *emporium* replacing *Nelkynda* as the main Pandyan trade. »

¹¹² Donkin 157.

¹¹³ O. Wecker, *RE* 11, 1, 1701, s.v. « Kolchoi » et 1070, s.v. « Kolchikos kolpos ». Il localise *Kolkhoi* dans les parages de Tuticorin. Cf. aussi Donkin 82.

d'huîtres¹¹⁴. Les alluvionnements du fleuve entraînent l'abandon de *Korkhoi* et le déplacement des habitants vers *Kayal*, située un peu plus loin (ce lieu fut visité par Marco Polo, qui le nomme *Cail*). Quant aux *Kareoi* de Ptolémée, ils seraient identiques aux *Kôliakoi* de Strabon¹¹⁵. Visiblement, les informateurs de Ptolémée et l'auteur du *Périple de la mer Érythrée* ne décrivent pas les pêcheries de la même façon : le second considère une zone précise, alors que le premier envisage le golfe de Mannar dans son ensemble.

Des correspondances peuvent être établies avec les sources indiennes anciennes. D'après R.A. Donkin, elles signalaient la présence des perles en cette zone : « 'Where the Tāmraparni met the sea' was specifically mentioned as a source of fine pearls by both Kauṭīlīya and Kālidāsa. » F. de Romanis a rassemblé un échantillon de textes tamoul dans lesquels le nom *Korkai* est associé aux perles. Un texte décrit la *mutal* (la protectrice de Maturai) et ses parures : l'une de celles-ci est, significativement, la perle, « lo splendente gioiello dalla perla che vince i raggi della luna piena » ; ailleurs, l'on peut lire : « O re amato dai buoni cittadini di Korkai, i quali bevono nelle larghe vie dei villaggi il *kaḷ*, premio della conchiglia splendente per la meravigliosa perla giunta a completa maturazione¹¹⁶. »

Aigialos. Argalou. Ce nom apparaît dans le *P.m.E.* [4], mais le texte est corrompu¹¹⁷ : « Après *Kolkhoi* ... on trouve, dans un golfe, *Aigialos* [= la Plage], qui possède un territoire à l'intérieur des terres, nommé *Argalou*. Dans un endroit on collecte des perles. » L'identification de cette zone de production (ἐν ἐνὶ τόπῳ ... συλλεγόμενον πινικόν) se ramène à la question suivante : faut-il la chercher dans le golfe de Mannar ou dans celui qui se trouve au nord du détroit de Palk ? L. Casson identifie *Argalou* à Uraiyur (un lieu aujourd'hui incorporé à la ville moderne de Trichy / Tiruchirāppalli), qui fut la capitale du troisième grand royaume de l'Inde du Sud (les Colas). Le golfe s'étend par conséquent au nord du détroit de Palk¹¹⁸. On peut interpréter différemment le texte : l'étendue plate et sableuse (c'est le sens de *Aigialos*, un nom donné aussi à une partie plate du littoral somalien¹¹⁹) qui s'étend au-delà de *Kolkhoi* serait une partie du golfe de Mannar. À l'intérieur se trouverait la région *Argalou* (l'auteur de parle pas de ville). Quoi qu'il en soit, dans les deux cas, on se trouve toujours dans la grande zone de production perlière de l'Inde du sud-est¹²⁰. À ce constat on ajoutera la conclusion générale suivante : les seules pêcheries indiennes précisément localisées dans la documentation antique ont été signalées à la connaissance des Méditerranéens à l'époque cruciale de la « folie » de la perle. La coïncidence est tout, sauf fortuite.

¹¹⁴ Donkin 158.

¹¹⁵ Wecker, *loc. cit. supra*, n. 115.

¹¹⁶ Cf. Donkin 83 ; de Romanis (a) 191-192. L'auteur de l'*Arthasastra* nomme dix sortes de perles, en fonction de leur origine : l'une de celle-ci est la perle *tāmraparnikaṇ* (du fleuve Tamraparni) ; une autre est dite *pāṇḍyakavātaka*, *i.e.* de la région Pandya (cf. de Romanis (a) 189-190).

¹¹⁷ Cela explique peut-être l'interprétation étrange que donne Babelon 1595 (« Dans le *Périple de la mer Érythrée*, il est raconté que dans la baie de Colchos, à Argalos, on exécutait des broderies en perles »).

¹¹⁸ Casson 226-228 (avec références pour les tessons de céramique romaine retrouvés à Uraiyur).

¹¹⁹ *P.m.E.* 14.

¹²⁰ On ne sait sur quel fondement Rommel 1687, écrit que l'auteur du *Périple de la mer Érythrée* aurait signalé une île du golfe de Mannar appelée île *Epiodoros*, nommée *Kory* par Ptolémée, 7, 1, 96.

N.b. : *Mouziris*, *Bakarê* et *Gangês* sont des marchés de la perle et non des zone de production, à en croire l'auteur du *Périple de la mer Érythrée*¹²¹. Sur ces lieux, situés à proximité des zones de pêche, cf. *infra*, p. 225 sqq.

1.4 - Taprobane (Ceylan / Sri Lanka)

a) Les secteurs de pêche d'après les données récentes

Les bancs de perles se trouvaient au large des parties de l'île qui se situent de part et d'autre du détroit de Palk, en face des grandes pêcheries de l'Inde. Ils prospéraient sur certaines parties du plateau sous-marin, qui portent le nom local de « paar » (ce terme évoque le substrat solide sur lequel se fixent les huîtres). La profondeur de ces « paars » oscille entre 9 et 18 m. C'est là que les *Pinctada* trouvent les conditions leur permettant de vivre et de se fixer, car on ne les trouve ni sur la vase ni à plus grande profondeur. « The pearl-bank plateau off Ceylon is broken into a considerable number of "paars", from three to eighteen miles from land. »¹²². Il est arrivé que des *Pinctada*, abondantes dans un « paar », disparaissent soudainement, sans raison apparente.

Selon Kunz et Stevenson, la plupart des perles de Sri Lanka sont de couleur blanc argenté (« silvery white »). Occasionnellement, elles tirent sur le jaune ou le rose. Certaines sont brunes, ou ont la couleur de l'ardoise (« slate-colored ») : elles sont pour cette raison appelées perles « noires »¹²³. On produisait au Sri Lanka une grande quantité de perles de très petite taille, nommées « dust pearls » et « seed pearls », « masi-tiil » en langue locale (elles pèsent moins de 2 grains). Cette abondance s'explique, au moins en partie, en raison de la technique de récupération particulière (*infra*, p. 201). Celles-ci étaient exportées vers l'Inde pour être consommées broyées, mâchées avec du bétel. Les perles un peu plus grosses (« fid pearls »), sans débouché en Europe, étaient vendues en Inde pour être placée dans la bouche des morts selon les rites hindouïstes (les pauvres plaçant un grain de riz). Kunz et Stevenson rapportent, d'après des renseignements concernant le 19^e siècle, que Ceylan était la zone de l'océan Indien qui produisait, en moyenne, les perles les plus petites : les perles de plus de 10 grains sont rares. Cependant, « for roundness and orient they are unsurpassed by those of any region. » D'après des données récentes, les huîtres des bancs du Sri Lanka ne donnaient pas une nacre utilisable¹²⁴.

Les sources arabes considéraient Ceylan (Saylān ; Sarandīb) comme plus productive que l'Inde¹²⁵. La plus ancienne description occidentale est celle de Marco Polo (qui y fit un passage vers 1294) : « En ce golfe (*sc.* le golfe de Mannar, côté Ceylan) se prennent les perles Plusieurs marchands forment une compagnie et

¹²¹ Une source indienne (poésie tamoule ancienne) évoque cependant une pêche à *Mouziris* [*Muciri*] : « The fishermen are described as harvesting the salt on the shore and collecting at the harbour 'where they take fat pearls from the spreading waves and divide them on the broad shore' (*Akananuru* [une anthologie de 400 poèmes] 280). » (H.P. Ray, « The Indian ocean in Antiquity : whither maritime history ? », *Topoi* 10.1 (2000) 335-352, p. 347. Noter que *Mouziris* est considérée comme étant implantée sur le littoral, alors qu'elle se trouve quelque peu en retrait.

¹²² Dakin 46-49.

¹²³ Selon Pierre de Rosnel, joaillier de Louis XIV, « celles qui sont en poires, appelées unions, (se trouvent) proche le promontoire de Comorin, vers les îles de Zeilan (Ceylan) et à Taprobane (Sumatra ?) » (cité par Beguin Billecocq 152).

¹²⁴ Kunz & Stevenson 60 ; 123-124.

¹²⁵ De Boot 213, signale que les perles y abondent.

arment une grande nef préparée spécialement pour cela ; chacun d'eux y a une chambre apprêtée et meublée pour lui, avec une bassine pleine d'eau et d'autres choses nécessaires. Les pêcheurs montent dans ces bateaux qui ont des barques, munies d'ancres pour s'ancrer : ils se rendent dans ce golfe, depuis avril jusqu'à mi-mai, en un lieu nommé Bettala. C'est de là qu'ils prennent la mer et font 60 milles tout droit vers le midi ; là ils jettent leur ancre et de la grande nef descendent dans de petites barques et ils pêchent (...). Il y a bien des navires semblables, car il y a en vérité bien des marchands qui s'intéressent à cette pêche et qui forment plusieurs compagnies. Tous les marchands qui se sont associées sur une nef ont plusieurs barques pour touer la nef à travers le golfe. Ils prennent maints hommes à loyer¹²⁶, qui savent bien nager et sont habiles pêcheurs de perles, c'est-à-dire qu'ils leur donnent tant pour le mois d'avril et jusqu'à la mi-mai, ou tant comme dure ladite pêche. » Quand les pêcheurs sont arrivés à l'emplacement choisi, « ils mettent la nef à l'ancre et les hommes qui sont dans les petites barques et sont loués par les marchands sortent des barques et vont sous l'eau, tel à quatre pas, tel à cinq, et jusqu'à douze, et y demeurent ainsi autant qu'ils le peuvent ; quand ils ne peuvent demeurer plus longtemps, ils remontent et restent un moment, puis plongent de nouveau au fond, et ainsi font-ils tout le jour. Quand ils sont au fond de la mer, ils trouvent des coquillages que les hommes appellent huîtres de mer et les ramènent dans un petit filet attaché à leur corps. C'est dans ces huîtres que se trouvent les perles grandes et petites et de toutes sortes. On ouvre alors ces coquillages et on les met dans des bassines pleines d'eau qui sont dans les nefes car les perles se trouvent dans la chair de ces coquillages. Pendant qu'elles demeurent dans l'eau de la bassine, leurs corps se décomposent et pourrissent, deviennent pareils à du blanc d'œuf tandis que la perle reste nette au fond¹²⁷. » En 1330, Jordanus Catala avait parlé de plus de 8000 embarcations, travaillant parfois trois mois d'affilée¹²⁸.

Le Sri Lanka offre le cas intéressant d'une pêche faisant l'objet d'une évaluation préalable, et ce avant l'époque de la colonisation britannique : « The different beds are inspected from time to time, and no fishing is permitted until the condition of the pearl-oysters on the particular reef thrown open seems to warrant the most valuable returns. (...) Tavernier wrote, about 1650, 'before they fish, they try whether it will turn to any account by sending seven or eight boats to bring 1000 oysters each, which they open, and if the oysters per 1000 yield five *fanos* or above, they then know the fishing will turn to account.' And much the same method was described by Ribeiro in 1685. »¹²⁹

b) Les secteurs de pêche d'après les documents antiques

Apparemment, les compagnons d'Alexandre avaient entendu parler de Taprobane, de ses éléphants, de ses monstres marins mais pas de ses perles – il est vrai qu'à cette époque, les éléphants attireraient davantage l'attention des Gréco-Macédoniens que les perles –. Néanmoins, il reste possible que la production de l'île ait été théoriquement

¹²⁶ Comparer avec ce que fait Sindbad le marin (*supra*, p. 166).

¹²⁷ Marco Polo, *Description du monde* (traduction de Louis Hambis), Paris, 1955, p. 251-252. Un voyageur chinois du 15^e siècle a laissé une description brève mais partiellement analogue (Donkin 161). Sur Bettala / Bettelar, cf. Donkin 158.

¹²⁸ Jordanus, *Mirabilia descripta. The wonders of the East*, trad. anglaise de H. Yule, London, 1863, p. 28.

¹²⁹ Kunz & Stevenson 108.

englobée dans celle de l'*Indikê thalassa* en général (Théophraste ; Charès de Mitylène / Athénée [3]).

Si l'on en croit Pline [3], Mégasthène était mieux informé de la production de perles à Taprobane. Cependant, à plus forte raison que pour l'Inde, le nom général de l'île suffit et Mégasthène ne donne aucune précision sur les secteurs d'exploitation. L'île, ajoute-t-il, est qualitativement supérieure à l'Inde – du sud-est – : on y produit davantage de grosses perles (*auri margaritarumque grandium fertiliores quam Indos*)¹³⁰. Néanmoins, la confrontation de cette information avec les données modernes soulève des questions : alors que les pêcheurs de l'Inde et ceux de Taprobane exploitaient les mêmes bancs, comment peut-il se faire que les gens de Taprobane soient « plus riches » en grosses perles que les Indiens ? On n'a aucune réponse, excepté, peut-être, que si les bancs de Taprobane étaient plus résistants que ceux de l'Inde, les récoltes étaient plus abondantes et plus régulières. Quoi qu'il en soit, le fait que Mégasthène parle de « grosses perles » est un indice indirect – en « creux » – que, conformément aux indications récentes, les petites perles constituaient sans doute une bonne partie de la production de Ceylan et de l'Inde du Sud¹³¹.

Les documents postérieurs ne fournissent aucun renseignement supplémentaire notable. L'auteur du *Périple de la mer Érythrée* ne nous donne aucune localisation précise de zone de pêche : γίνεται δὲ ἐν αὐτῇ πινικόν (*P.m.E.* [5]). Il est vrai que nous arrivons dans un secteur de la mer Érythrée où son niveau de connaissances commence à atteindre ses limites. Tout au plus indique-t-il que la partie septentrionale de l'île est « civilisée », *i.e.*, sans doute, occupée et exploitée par les hommes (ταύτης τὰ μὲν πρὸς βορρᾶν ἐστὶν ἡμερα – *n.b.* : le sens n'est pas assuré, car le texte est corrompu après ce mot¹³²). Le texte recoupe, faiblement, les données modernes : les bancs se trouvent le long de la moitié nord-occidentale de l'île.

Pline [4] signale que des ambassadeurs étaient venus de Taprobane à Rome. Ils avaient fait état du goût de leur peuple pour les perles (*margaritae gemmaeque in honore*). On n'apprend rien sur les secteurs de la production. Un autre passage (Pline [9-§106]) n'apporte pas davantage : Taprobane, comme *Stoidis*, abonde en perles (*fertilissima est Taprobane*). Ces mêmes informations générales sont reprises par Solin [1 & 2] : *margaritis scatet ; margaritas legunt plurimas maximasque*. Martianus Capella et Isidore de Séville [3] héritent de ces vagues données, qui seront transmises au savoir médiéval, non sans une légère déformation par rapport à Mégasthène / Pline : l'île de Taprobane est supposée produire des perles plus grosses que celles de l'Inde (*in Taprobane insula majores elephanti quam Indici, ampliores etiam margaritae sunt*). La supériorité des éléphants de l'île a dû contaminer cette autre production célèbre que sont les perles, devenue systématiquement supérieures à celles de l'Inde.

L'exposé de Solin [2] pose quelques problèmes. Il ne fait guère de doute que l'auteur emprunte une bonne partie de sa matière à Pline, et en particulier à Pline [9]. Cependant, la totalité de l'exposé apparaît dans la notice consacrée à Taprobane, comme

¹³⁰ L'interprétation de Dakin 3 est quelque peu abusive : « The fishing of Ceylon was referred to by Pliny, who stated that the island of Ceylon was the most productive of pearls of all parts of the world. »

¹³¹ Sur les sources indiennes, cf. F.F. Schwarz, « Ein singhalesischer Prinz in Rom (Beobachtungen zu Plinius, *N.H.* 6,81-91) », *RhM* 117 (1974) 166-176, p. 174-175.

¹³² Taprobane est parfois décrite comme une île divisée en deux parties, dont l'une est inhabitée.

si Solin voulait privilégier cette zone de production. L'Inde est reléguée au second plan, tout comme la Bretagne (*dat et India margaritas, dat et litus Brittanicum*). Quant aux perles du golfe Arabo-Persique, autrement dit celles de l'*Arabia* ou du *mare Rubrum*, elles sont absolument ignorées. Indiscutablement, Solin n'est pas toujours fidèle et rigoureux dans l'élaboration de ses sources (cf., par exemple, l'île de *Tylos* : Solin la situe en Inde, alors que Pline la localise sans ambiguïté dans le *sinus Persicus* ou le *mare Rubrum*)¹³³. Sans vouloir nier que Solin soit capable d'ajuster son exposé aux réalités de son temps, ce presque monopole de Taprobane me semble résulter d'une compilation imprécise des sources : le nom de l'île a pris indûment la place de celui de l'Inde. En tout cas, aucun document ne vient confirmer l'idée que Taprobane serait la principale zone d'origine des perles du monde méditerranéen au temps de Solin.

1.5 - Arabie (partie occidentale de la Péninsule Arabique) & golfe Arabique (mer Rouge)

a) Les secteurs de la production d'après les données récentes

On sait, par des témoignages remontant aux géographes arabes pour les plus anciens, que la mer Rouge a été exploitée pour ses bancs perliers. La pêche s'est prolongée jusqu'à des temps très récents.

Du côté africain de la mer Rouge, on a produit des perles dans le golfe de Suez, à al-Ḳulzum [= *Klysmā*] : les perles dites *ḳulzumī* sont des perles médiocres (« lacerated and of bad shape »). Des bancs perliers ont aussi été exploités à Kosseir¹³⁴ ; entre Suakin et Mitswa (Massawah) ; dans des îles au large de 'Aydhab. Pour cette dernière pêche, on est renseigné par Ibn Jubayr, cité dans la traduction anglaise de R.A. Donkin : « The season for diving is the time at which we write these words, which is the foreign month of June and the month which follows, and they extract precious pearls of great value. The divers go out to these islands in small boats (« *zawariq* ») and stay in them some days (...). The catch is not deep, and they bring it out in double sea-shells (...). When they are split, the insides of the two valves show as silver shells. They are then opened and inside them is found the core of the pearl covered by the fleshy part of the sea shell. »¹³⁵

L'archipel Dahlak (donnant la qualité *dahlakī*, c'est-à-dire des perles à couleur de plomb¹³⁶) fut l'une des zones de pêche les plus actives. Pour les habitants de Dahlak Kebir, « l'île aux perles¹³⁷ », ce fut la principale ressource de la population aux temps modernes. Le voyageur portugais Lobo écrivait : « À vingt lieues de Maçua est l'île de Dalaca, fameuse pour la pêche des perles : il y en a beaucoup, mais on les estime peu ; elles sont jaunes et ne sont pas d'une belle eau¹³⁸. ». Au 19^e siècle, Th. Lefebvre note :

¹³³ Solin, 52, 49 ; Pline, 6, 148 ; 12, 37-39.

¹³⁴ Kunz & Stevenson 142.

¹³⁵ Mais, selon al-Idrisi (Donkin 121), les perles des îles de la mer Rouge sont petites.

¹³⁶ Donkin 101, n.142, estime qu'en état actuel des connaissances, les perles de l'archipel de Dahlak sont mentionnées pour la première fois dans les sources médiévales arabes (il rejette Y. Kobishchanov, *Axum*, University Park, 1979, p. 134 [à propos des fouilles de Haoulti-Melazo] : ne s'agit pas de perles fines mais de « beads ». La critique est injuste, car Y. K. utilise le terme « pearl beads »).

¹³⁷ Londres 88.

¹³⁸ J. Lobo, *Relation historique d'Abyssinie*, Paris, 1728, p. 40-41.

« Les bâtiments de l'Inde leur portent du riz, du bois de construction pour leurs barques (...). Ils donnent en retour des perles et de l'écaïlle : ce dernier produit est assez abondant, mais le premier paraît être d'une médiocre importance.¹³⁹ » H. de Monfreid avait expérimenté, sans succès, la perliculture aux alentours des îles Moucha, avec des huîtres prélevées sur place.

Côté oriental, les pêcheries se trouvaient dans la partie médionale de la mer Rouge, à al-Sirrayn (une île proche du littoral, aux alentours de Jeddah). Les huîtres étaient aussi pêchées dans l'archipel des Farasan¹⁴⁰ (A. Londres avait effectué une partie de son reportage à Farasan et Djeddah), ainsi qu'à Loheia, au sud des Farasan¹⁴¹. Pour l'époque des Rasūlides, un document (*l'Irtifā'*) relève des zones de pêche au sud et au nord de Zabīd. Elles étaient sous le contrôle de l'administration¹⁴². Kunz et Stevenson mentionnent aussi également le golfe d'Aqaba¹⁴³. En dehors de la mer Rouge proprement dite, les perles furent exploitées dans la région d'Aden et peut-être sur la côte africaine opposée (dans ce qu'al-Idrisi appelle mer d'al-Yaman)¹⁴⁴.

Al-Idrisi décrit en quelques mots les pêches du sud de la mer Rouge, périodiques et de qualité médiocre, puisque les perles ne soutiennent pas la comparaison avec celles du reste de l'océan Indien : « La mer décrite dans la présente section est difficile à traverser, remplie d'abîmes, de bancs de sable et d'écueils. Il y existe diverses îles, inhabitées en hiver. Mais lorsque la navigation devient praticable, ces îles sont fréquentées par des peuplades au teint basané qui y viennent, au moyen de barques, se livrer à une pêche abondante. Ils font sécher au soleil le poisson, le réduisent en farine pour en faire du pain, et s'en nourrissent. Leur principale industrie consiste dans cette pêche, dans celle des petites perles et des tortues de mer, dont l'écaïlle est de très belle qualité (...). C'est une mer sujette à des orages affreux, semée d'îles inhospitalières et qui enfin n'offre rien de bon, soit dans ses profondeurs, soit à sa surface. Elle n'est pas comme la mer de Chine ou l'océan Indien, dont le fond recèle les perles les plus rares, dont les montagnes contiennent les pierres les plus précieuses, dont les rivages sont couverts de villes florissantes et de résidences royales, où croissent l'ébène, le bois de Brésil, le rotting, le bois d'aloès, le camphre et divers parfums, où l'on trouve la chèvre qui porte le musc »¹⁴⁵

Les renseignements récents sur les huîtres et les perles de la mer Rouge ne sont pas abondants et, probablement, se répètent les uns les autres. Selon J. Taburiaux, on pêche en mer Rouge des huîtres de l'espèce, ou sous-espèce, *Margaritifera m. erythraeensis* (= *Pinctada margaritifera*), très abondante. Les sujets ont un diamètre de 10 à 12 cm, pour un poids de 1 kg et plus (elles sont appelées « sadof » en arabe). La coquille est bordée d'une fine bande de nacre de couleur foncée. Aux alentours de Djeddah et Suakin, et jusque dans le golfe d'Aden, elles sont pêchées à une profondeur de 9 à 20 m. Les pêcheurs ne plongent généralement pas au-delà de 5 brasses (= 9 m.),

¹³⁹ Th. Lefebvre, *Voyage en Abyssinie exécuté pendant les années 1839, 1840, 1841, 1842, 1843*, Paris, 1845, p. 33.

¹⁴⁰ Djeddah fut un grand centre de commerce des perles (Dakin 85).

¹⁴¹ Kunz & Stevenson 142.

¹⁴² E. Vallet, *L'Arabie marchande : État et commerce sous les sultans rasūlides du Yémen (626-858 / 1229-1454)*, Paris, 2010, p. 398-399.

¹⁴³ Kunz & Stevenson 141.

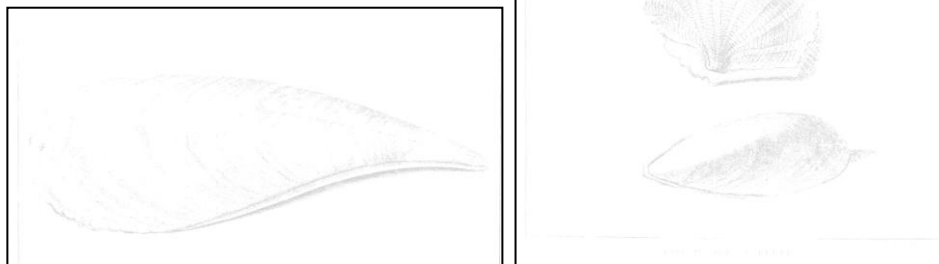
¹⁴⁴ Donkin 119.

¹⁴⁵ Al-Idrisi 134-135.

selon Kunz et Stevenson¹⁴⁶. Les huîtres « sadof » donnent une nacre de bonne qualité, ainsi que des perles (mais en petite quantité, selon les mêmes auteurs). Une autre espèce, plus petite, nommée localement « bulbul », est pêchée seulement pour les perles, car sa coquille est trop fine pour être utilisée en nacre. L'huître *bulbul* donne peu (3 à 4% des coquillages en portent une, selon Kunz et Stevenson¹⁴⁷) L'huître « sadof » semble moins grégaire que celles du golfe Arabo-Persique : « The "sadof" is more scattered and less numerous than the "bulbul" and in order to save much useless diving, it is customary to inspect the bottom before descending. Therefore, operations are largely restricted to calm weather, when the water is sufficiently clear to enable the divers to sight the individual oysters on the bottom. » Les perles de la mer Rouge prenaient pour les unes la direction de l'Égypte, pour les autres celle de Bombay¹⁴⁸.

On pêchait aussi en Mer Rouge une perle produite par une espèce de *Pinna* (« red Pinna pearl »). Le coquillage est fragile et l'intérieur de la coquille est blanc, teinté d'un beau rouge. Kunz et Stevenson indiquent que le coquillage, ou sa perle (le texte n'est pas clair), n'a que très peu de valeur commerciale. Une planche de James Bruce¹⁴⁹, accompagnant son texte, présente les coquillages perliers de la mer Rouge et montre très clairement une *Pinna*, à côté d'une *Pinctada radiata*.

Fig. 35 – coquillages perliers de la mer Rouge (gravure de W. Patterson)



b) Une exploitation des perles de la mer Rouge à destination des Gréco-Romains ?

On a vu précédemment que, dans les textes antiques, le nom « mer Érythrée » ne renvoyait assurément qu'au golfe Arabo-Persique, ou à l'océan Indien au sens large. On a également vu que les quelques documents où les perles sont qualifiées d'« arabes » désignent une zone de production qui est le golfe Arabo-Persique. Restent quelques cas plus incertains, dans lesquels le nom « Arabie » se laisse moins facilement circonscrire. L'enjeu est important. Il s'agit de déterminer si, d'après les sources antiques, la mer Rouge – *i.e.* le golfe Arabique qui enveloppe le côté occidental de la Péninsule Arabique – fut un centre de production de perles à destination des marchés méditerranéens, via Alexandrie. En effet, qu'il ait eu une production locale pour des marchés locaux et régionaux est plausible, mais ne concerne pas la présente recherche.

Pline [13] écrit que la mer de l'Arabie est encore plus prospère (*sc.* que l'*Arabia felix* qui produit les aromates) en raison des perles qu'elle offre (*verum Arabiae etiamnum felicius mare est. Ex illo namque margaritas mittit*). En théorie, rien ne

¹⁴⁶ Kunz & Stevenson 140-141.

¹⁴⁷ Kunz & Stevenson 141 ; cf. aussi LeBaron 165.

¹⁴⁸ Kunz & Stevenson 141 ; 143. Le circuit égyptien passait par Alexandrie. Elles prenaient, au passage, l'appellation commerciale trompeuse de « perles d'Égypte. »

¹⁴⁹ J. Bruce, *Voyage en Nubie et en Abyssinie pour découvrir les sources du Nil*, Paris, 1790 (traduction française).

permet d'exclure la production de perles dans le golfe Arabique. Cependant, il faut serrer de plus près la construction du passage de Pline et son contexte. Le Naturaliste s'intéresse ici à des peuples emblématiques (Arabes, Sères, Indiens) et aux produits les plus représentatifs et les plus célèbres du commerce « oriental » : ainsi l'Arabie offre-t-elle les aromates et les perles. Le lecteur a complété de lui-même le reste de la liste : les Indiens exportent des aromates et les épices, surtout le poivre, ainsi que les gemmes ; les Sères envoient la soie. Par ailleurs, la construction rhétorique est soignée, sur le mode de la dualité et de l'opposition : les produits de la « mer arabe » sont opposés aux produits de la « terre arabe »¹⁵⁰. Dans ces conditions, il est assuré que cette mer d'Arabie, qui offre les perles remarquables, ne peut être que le golfe Arabo-Persique, déjà célébré par l'auteur peu auparavant (Pline [9-§106] : *Arabiam in Persico sinu maris Rubri*)¹⁵¹. Ce passage ne peut donc être retenu comme une preuve de la production perlière en mer Rouge. Le cas de Pline [30] est encore plus clair : « Très voisin est, chez nous, le prix des perles indiennes et arabes, dont nous avons parlé au livre 9, à propos des produits de la mer. » Le renvoi au livre 9, c'est-à-dire à Pline [9-§106], désigne de nouveau, ouvertement, le golfe Arabo-Persique.

La dualité à effet rhétorique, dans laquelle l'Arabie (du Sud), riche par les productions de son sol (les aromates), est couplée à l'Arabie (du golfe Arabo-Persique), riche par les productions de la mer (les perles), est attestée deux fois dans la poésie latine, antérieurement à l'*Histoire Naturelle*. C'est le signe probable que cette opposition était devenue triviale à l'époque à laquelle Pline écrivait. Ainsi, on la repère chez Manilius [2], accompagné de cet autre lieu commun qu'est la « mollesse » des peuples immensément riches : *Nec procul (sc. du golfe Persique¹⁵²) in mollis Arabas terramque ferentem / delicias variaeque novos radicis odores / leniter affundit gemmantia litora pontus, / et terrae mare nomen habet*. Toutefois, ces vers méritent une investigation ; car il est vrai que, si l'on suit le texte à la lettre, cette mer « productrice de perles », qui s'enfonce dans la masse terrestre et qui prend le nom de la terre productrice de parfums, est sans conteste le golfe Arabique. La conclusion logique serait que le golfe Arabique / mer Rouge produisait des perles, selon Manilius.

Faut-il suivre cette interprétation littérale et voir dans ces vers la preuve que des perles pêchées dans le golfe Arabique prenaient la direction des marchés méditerranéens ? Faut-il au contraire critiquer le document ? La deuxième option me semble préférable. Tout d'abord, il convient de prendre en compte le genre du texte : on a affaire à de la poésie qui n'a pas ici pour objet premier de délivrer une information relative aux perles. Les données positives cèdent le pas aux procédés littéraires (double antinomie : mer / terre – perles / aromates) et à la métrique ; l'approximation prend la place de l'exactitude. Pour Manilius, c'est donc toute l'Arabie qui produit des

¹⁵⁰ Voir aussi Pline [7] : on trouve de nouveau le couple mer / terre, l'un et l'autre pourvoyeurs de la richesse immense des Arabes (*vendentibus quae e mari aut silvis capiunt*).

¹⁵¹ Il est cependant excessif de dire, comme Rommel 1688, que, dans ce passage, Pline se réfère aux zones de pêche de l'entrée du golfe Arabo-Persique.

¹⁵² Cf. les vers qui précèdent immédiatement (650-654). Dans ce passage de géographie astrologique, Manilius présente les deux golfes creusés par l'océan dans la partie méridionale de l'Asie (*altera sub medium solem duo bella perinde / intulit Oceanus terris. Nam Persica fluctus / arva tenet, titulum pelagi praedatus ab isdem / quae rigat ipse locis, latoque infunditur orbe*).

aromates¹⁵³ ; suivant la même généralisation poétique, toutes les mers entourant l'Arabie sont susceptibles d'engendrer des perles. C'est donc par les effets de cette licence littéraire que le golfe Arabique devient un *gemmans pontus*. Ajoutons qu'obéir à une interprétation littérale du passage reviendrait à dire qu'il n'y a pas de production perlière dans le golfe Arabo-Persique, ce qui serait, cette fois-ci, absurde et réellement inquiétant quant au niveau de savoir de Manilius.

Horace [1], notre deuxième exemple, joue sur le même genre de couplage terre / mer, associé au couplage Arabes / Indiens (*quid censes munera terrae, quid / maris extremos Arabas ditantis et Indos*). Dans ce texte, les Arabes et les Indiens sont tous les riches fournisseurs de produits de la terre et de produits de la mer. Horace ne se préoccupe pas de dire quelle est cette mer « arabe ». Toutefois, en ce qui concerne les perles, « présent de la mer », le couple Inde / Arabie n'est qu'une variante du couple « classique » Érythrée [= Golfe Arabo-Persique] / Inde. Cela nous dirige sans la moindre hésitation vers le Golfe et ses perles de choix. De nouveau, rien dans ce texte n'appuie l'idée que les Gréco-Romains importaient des perles du golfe Arabique / mer Rouge.

À ma connaissance, seuls deux documents peuvent sérieusement retenir l'attention. Le premier est l'inscription de Publius Juventius Rufus (Ep.[b1]), dont on a vu plus haut qu'elle est loin d'être explicite (*supra*, p. 148). L'autre est un passage de Juba (Pline [9-§115]), partiellement commenté précédemment (*supra*, p. 33) : « D'après Juba, les mers arabes ont aussi un coquillage semblable à un peigne coupé, hérissé de pointes comme les oursins ; quant à la perle qui se trouve dans sa chair, elle est comme un grêlon. On n'importe pas chez nous de tels coquillages (ou de telles perles ?) ». Ces perles devaient avoir un volume appréciable, comme semble l'indiquer le terme *unio* (*ipsum unionem in carne grandini similem*)¹⁵⁴. Comme Juba s'intéresse au golfe Arabique dans ses *Arabika*¹⁵⁵, ce passage offre une possible allusion à l'exploitation perlière en mer Rouge. C'est très probablement sur ce texte que R. Babelon se fondait pour l'affirmer¹⁵⁶.

En réalité, même en supposant que Juba pense à cette mer plutôt qu'au golfe Arabo-Persique, il faut accorder très peu d'importance à ce document, tout au moins en ce qui concerne la production pour les Méditerranéens. En effet, d'une part cette perle est classée dans la catégorie des « autres » perles (c'est-à-dire celles qui n'appartiennent pas aux catégories « reines », produites en Inde – Taprobane comprise – et dans le golfe Arabo-Persique). D'autre part, Juba (ou Pline ?) précise que ces coquillages (avec leurs perles ?) ne sont pas importés : *conchae non tales ad nos adferuntur*. S'agit-il de perles produites en si petite quantité qu'elles sont entièrement absorbées par des marchés locaux ou régionaux ? S'agit-il de perles de *Pinctada* commercialement sans intérêt en raison de leur volume, de leur forme, de leur couleur ou de leur orient médiocres – cf.

¹⁵³ On sait bien que seules quelques parties de l'Arabie méridionale produisent l'encens et la myrrhe.

¹⁵⁴ Rommel 1689, commet ici une confusion : les perles grosses comme des grêlons et issues d'un coquillage « épineux » sont attribuées, sans aucune raison, à la Maurétanie (« ... an der mauretischen Küste gebe es Perlen, die wie Hagelkörner aussehen... »).

¹⁵⁵ Desanges xii-xiv.

¹⁵⁶ Babelon 1595, n. 18.

supra, le passage d'al-Idrisi¹⁵⁷ – ? S'agit-il de perles rouges de *Pinna*, qui n'intéressent sûrement pas une clientèle romaine dont le goût pour les perles de choix a commencé depuis quelques décennies ? Je l'ignore. Toujours est-il que ce document ne vient pas épaissir un dossier pratiquement vide¹⁵⁸.

À ce stade de la réflexion, on peut faire intervenir l'argument *a silentio*. D'une part, les explorateurs de la côte africaine de la mer Rouge au service des Ptolémées n'ont, pour ce qui reste de leurs relations, signalé la présence ni de coquillages perliers, ni de pêche¹⁵⁹. D'autre part, le *Périple de la mer Érythrée* ne mentionne nullement les perles dans les listes de produits exportés des ports de commerce situés des deux côtés de la mer Rouge. Le silence du *Périple*, considéré isolément, n'est pas déterminant. La situation est différente quand il fait écho au silence du reste de la documentation. Si l'auteur sait parfaitement que les Ichtyophages approvisionnent les marchés locaux en écaille de tortue, rien n'est dit des perles dont nous parlent, plus tard al-Idrisi ou Lobo. Beaucoup plus tard, Cosmas Indicopleustès, excellent connaisseur de la mer Rouge, ne dit rien de la production de perles, ni du coquillage perlier. Le *Martyrium* d'Aréthas ne fait état que la perle importé de l'Inde. Visiblement, les Gréco-Romains ne s'en procuraient pas dans ce secteur. Ceci n'est évidemment pas incompatible avec l'existence d'une pêche, d'un trafic et d'une consommation locaux. Ainsi, on imaginerait volontiers que les perles qu'un ambassadeur de Justinien, vers 530 p.C., a vu, sur les vêtements d'apparat de Kaleb / Ella Atsbeha, roi d'Axoum (Malalas), proviennent des îles Dahlak. Cependant, de cette production à usage local, les Gréco-Romains n'ont pas de raison de parler, sauf dans le cas d'une description chorographique détaillée, ce qui fut peut être le cas de la source de Juba.

En réalité, H. Rommel l'avait déjà très justement pressenti, sans toutefois le démontrer¹⁶⁰ : ni la mer Rouge (au sens moderne) en général, ni les îles Dahlak en particulier, ne furent, dans l'Antiquité gréco-romaine, une zone de production à destination des marchés méditerranéens. D'ailleurs, l'Égypte pharaonique elle-même

¹⁵⁷ Voici un autre exemple récent de la différence entre les perles de la mer Rouge et celles du Golfe : « Jusqu'ici Ya-Mal (*i.e.* la Fortune des pêcheurs) s'était tenue éloignée de Abdallah Kafir ben Ibrahim. La chance n'avait pas été sa marraine. Il avait fait partie de grandes équipes de la côte de l'Érythrée, après, il avait pêché aux îles Farsans. C'est là, au cours d'une plongée, que son tympan droit avait cédé. Devenu « nakuda », chef de sambouk, on avait pu voir sa voile, pendant toute une saison, le long de la Somalie italienne. Il avait jeté l'ancre sur les bancs de Gardafui. Rien que des petites perles qui se vendent aux Indes et dont le prix était loin de ses rêves. L'année dernière, il était allé entre Zanzibar et Madagascar (...). Pourquoi n'était-il pas allé dans le golfe Persique ? (...) Il me fit répondre que là-bas, c'était un royaume. Quinze mille Arabes plongeurs, ses frères fortunés, en défendaient les approches. Lui était le fils de la mer Rouge. Le destin n'avait pas voulu qu'il fouillât des bancs riches. Et bien, si ingrate que fût sa part, il l'aimait. Dans le Golfe, ils étaient soixante, et souvent cent sur les « booms ». Que restait-il dans la main de chacun après le partage ? Il préférerait pour lui tout seul une perle grosse comme l'œil d'un petit lézard que pour cent hommes une perle grosse comme l'œil d'un gros poulet. » (Londres 55).

¹⁵⁸ Voir aussi de Romanis (b) 69-70 sur les tridacnes de la mer Rouge. Toutefois ce coquillage ne correspond pas à la description de Pline et, de plus, F. de Romanis signale qu'ils étaient importés en Méditerranée, ce qui ne peut s'accorder avec l'affirmation de Juba.

¹⁵⁹ Agatharchide, *Erythr.* 5 (= Diodore, 3, 15-48) ; Strabon, 16, 4, 1-21.

¹⁶⁰ Rommel 1688, auquel il faut absolument donner raison, contre l'affirmation gratuite de Warmington 167 ou de Raschke 671 (l'auteur argumente en faveur d'une « balance commerciale » positive en faveur de Rome : « The trade in spices (*sc.* avec l'Arabie et l'Inde du Sud) seems to me to have been a far more important factor in this regard than the trade in precious stones such as beryl or pearls, both of which products were also available on or within the frontiers of the Empire. »). De la même façon, l'idée répandue dans les ouvrages consacrés à l'histoire des perles, à savoir que les Ptolémées exploitaient les bancs perliers, ne repose sur rien (Dakin 85 : « Red Sea fishery is an ancient activity. It was flourishing, in fact, in the times of the Ptolemies. » ; Kunz & Stevenson 11 ; 65 ; 141 : « This (= les îles Dahlak) was the center of the industry during the time of the Ptolemies and in the early Christian era. »).

avait pratiquement ignoré l'usage de la perle marine (*infra*, p. 272). Les opinions avancées par certains (« There were a number of items credited to South Arabia. Pearls were an important and popular commodity in the early principate in the Mediterranean area¹⁶¹») ne semblent être fondées que sur des interprétations hâtives des documents. Le jugement de Chr. Hünemörder, selon lequel la mer Rouge est une zone de production, résulte d'une interprétation littérale et fautive du texte d'Élien [1] : il confond mer Érythrée et mer Rouge¹⁶². Ce genre de conviction a parfois infléchi l'interprétation de textes poétiques, fort vagues, dans un sens inacceptable. Ainsi peut-on lire : « In a list of incomes received by the Roman treasury, Staius (= Stace [2]) refers to 'wealth gathered by the divers who search the eastern seas'. This could be a reference to Roman controlled pearl fisheries in the Red Sea¹⁶³. ») L'imagination étant sans limites, certains documents ont été sollicités de façon abusive : ainsi, se fondant sur l'inscription de Farasan récemment commentée par Fr. Villeneuve, le même auteur écrit : « The Farasan Command could have been established to protect this lucrative state business¹⁶⁴».

N.b. : pour être absolument complet, il faut citer ce dernier texte, bien qu'il ne débouche sur aucune conclusion sérieuse. Un passage de Théophraste décrit des espèces d'arbres de mangrove (« lauriers » et « oliviers ») qui poussent dans le Golfe des Héros (= Golfe de Suez). Suit une remarque sur les dangers de la mer Rouge dans ces parages, où les requins qui grouillent interdisent toute plongée (πλείστους δὲ ἔχει τοὺς καρχαρίας, ὥστε μὴ εἶναι κολυμβῆσαι)¹⁶⁵. Y aurait-il une allusion indirecte à des endroits où l'on plongerait et où l'on pêcherait des perles ? Il ne me semble pas possible de tirer quoi que ce soit de ce texte, lequel, au reste, laisse entendre que l'on s'abstient de plonger.

1.6 - Mentions d'origine vagues ou erronées ; absence de mention d'origine

Pour mettre fin à cette section, il faut rapidement examiner quelques cas inclassables. La documentation présente en effet, au sujet des perles orientales, des indications d'origine dont la valeur informative est extrêmement faible et incertaine.

- Mentions floues, sans intérêt documentaire : « mer de l'Asie » (Manilius [3]- le contexte laisse entendre que Manilius pense à l'Inde et à Taprobane) ; « océan » (Properce [4] - il s'agit probablement de l'océan qui baigne l'Arabie et l'Inde, plutôt que celui de Bretagne : on imagine, en effet, que le poète veut évoquer les perles les plus belles). On trouve aussi l'expression « mer de l'Orient » chez Ovide [2], Stace [2] et Sénèque [2] (*lapis eoa lectus in unda*). La mer *eous* peut s'apparenter à la mer Érythrée ou à l'océan Indien (cf. aussi Properce [3] : *eois lapillis*)¹⁶⁶.

¹⁶¹ S.E. Sidebotham, *Roman economic policy in the Erythra Thalassa 30 B.C.- A.D.*, Leyde, 1986, p. 14-15, avec des références à Pline [9-§§106-114-117 ; 12 ; 13]. On ne sait pourquoi l'auteur veut que les fameux bijoux d'une valeur de 40 millions de sesterces aient été portés par Caesonia, et non Lollia Paulina.

¹⁶² Hünemörder 592.

¹⁶³ R. MacLaughlin, *op. cit. supra*, n. 113, p. 199, n. 201.

¹⁶⁴ R. MacLaughlin, *loc. cit.* Cf. Fr. Villeneuve, C. Phillips, W. Facey, « Une inscription latine de l'archipel Farasan (sud de la mer Rouge) et son contexte archéologique et historique », *Arabia : revue de sabéologie* 2 (2004) 141-192.

¹⁶⁵ Théophraste, *H.P.* 4, 7, 2.

¹⁶⁶ *Eous* (« oriental ») est, dans la poésie latine, un adjectif qui s'applique à différentes contrées qui se situent à l'est de l'*imperium Romanum* (Arabie ; Perse ; Inde et même le pays des Sères [cf. Sénèque [2], où *eous* est employé à

- Perle du pays kouchan (*Actes de Thomas* : μαργαρίται ἐκ Κοσάνων). Le pays des Kouchans semble être un marché (on y trouve des perles – sur le trafic du Golfe vers l’Inde du nord-ouest, cf. *infra*, p. 222) ; il n’est pas certain que des perles y soient pêchées¹⁶⁷.
- Perles offertes par Candace à Alexandre (*Historia Alexandri magni* ; Julius Valerius [1]). Ce document n’a guère de valeur documentaire. La tradition complexe de ce texte, qui superpose différentes versions, et la géographie très perturbée de l’épisode de Candace¹⁶⁸ interdisent de fonder quoi que ce soit sur ce texte.
- Pays des *Camarini* (*Expositio totius mundi*). Le pays des *Camarini* se situe dans l’Éden (« On dit que le peuple des Camarines se trouve dans ces parties de l’Orient [que Moïse] a décrites sous le nom d’Éden »)¹⁶⁹. L’assimilation grossière des perles d’orient à des gemmes collectées dans les fleuves ôte toute valeur documentaire au texte. Le passage de Jérôme [1] relève du même genre d’approximation. Au terme d’un voyage interminable, le marchand arrive au Gange qui entoure la terre d’*Evila*. Du fait de son origine supposée dans le Paradis, le fleuve charrie des gemmes et des perles (*ibi [= le Paradis] nascitur carbunculus et smaragdus et margarita candentia et uniones*). Ce texte n’apporte à peu près rien à la géographie de la production.

Par ailleurs, dans un certain nombre de textes, la perle est évoquée sans mention d’origine, comme si celle-ci devait être évidente au lecteur. Dans ces cas, il est à peu près certain que la perle orientale est implicitement désignée, pour peu que la perle en question soit supposée avoir une certaine valeur. En effet, la *dignitas* (un terme utilisé par Ammien Marcellin [2]) supérieure des productions de l’océan Indien, établie depuis longtemps, n’a jamais été remise en cause. Ainsi, quand la perle figure, sans aucune indication d’origine, dans la parabole évangélique (*N.T.* [1]), il va de soi qu’il ne peut s’agir que d’une perle de l’orient. Les explications d’Origène [1] le confirment de façon définitive, si jamais l’on avait un doute à ce sujet. Il en va de même dans les textes juridiques qui règlent des cas litigieux relatifs à des bijoux : on utilise de la façon la plus naturelle les termes *margarita* et *unio*, sans précision d’origine. Or il est probable que la perle qui venait d’abord à l’esprit de tous était la plus belle, celle de l’océan Indien. La réflexion du juriste Sabinus semble le confirmer (*Digeste* [4]) : devant définir ce qui fait la spécificité des perles par comparaison avec les autres gemmes, il écrit qu’elles sont produites par coalescence dans un coquillage de la mer Érythrée, comme si cette origine s’imposait d’emblée (*margaritas autem nec gemmis nec lapillis contineri satis constitisse ibidem Sabinus ait, quia concha apud Rubrum mare et crescit et coalescit*). En d’autres termes, malgré les qualités qu’elles pouvaient avoir, il est vraisemblable que l’on ne devait pas spontanément penser aux perles de Bretagne – les plus acceptables après celles de l’océan Indien – quand il était fait mention d’une perle sans autre

quelques vers d’intervalle). Même l’Éthiopie, pourtant placée dans une position méridionale par rapport à l’Égypte, peut être perçue comme étant située à l’est et recevoir ce qualificatif *eous*.

¹⁶⁷ « Il s’agit ici, de toute évidence, comme le montre bien la version grecque qui rend le syriaque (...) par *Kosanoi*, du pays des Kushans, sis au sud-est de la Sogdiane et à l’est de l’Indus, région avec laquelle les Parthes et les Sassanides avaient des liens étroits ». (P.-H. Poirier, *L’hymne de la perle des actes de Thomas*, introd., texte, trad. et commentaire, Louvain-la-Neuve, 1981, p. 263-264).

¹⁶⁸ Schneider 131-133.

¹⁶⁹ *Descriptio totius mundi* 4 (trad. J. Rougé).

précision. D'ailleurs, Pline [9-§106] est clair sur ce point : les gemmes utilisées par les Romains en particulier, et les Méditerranéens en général, proviennent, dans une proportion écrasante, de l'océan Indien (Golfe ; Inde ; Taprobane) : *Indicus maxime oceanus mittit*.

Telles étaient donc les parties de l'océan Indien d'où provenaient les perles portées et exhibées dans le monde gréco-romain. Il serait illusoire de penser que les conditions matérielles et sociales de la production dans ces contrées barbares aient représenté un sujet d'enquête à part entière pour les Méditerranéens. Néanmoins, sous couvert de la description ethnographique, de la recherche de sensationnel, ou de la dénonciation de la dégradation du *mos majorum*, des parcelles de savoir sur ce sujet ont voyagé, dans l'espace et le temps, jusqu'à nous.

2 - Thalassourgia : les pêcheurs ; les techniques de la production

En tant que pêche – laquelle, parfois, prend l'aspect d'une chasse, lorsqu'il faut s'emparer du « chef » des huîtres (Arrien [1])¹⁷⁰ –, la récolte des huîtres est, du point de vue gréco-romain, une forme de θαλασσοργία (« métier de marin, ou de pêcheur » ; ce mot est employé par Philostrate [2]). Il est bien connu que le métier de pêcheur n'apportait guère de prestige social à celui qui le pratiquait¹⁷¹. Cette réalité, s'ajoutant à la perte irrémédiable d'une grande partie de la documentation et aux conditions difficiles de l'observation, a des conséquences que l'on comprend aisément : les réalités humaines, sociales et techniques de la production sont extrêmement mal connues. Ce n'est pas tout : la plongée à la recherche des huîtres ne devait pas paraître fort différente de la pêche des éponges en Méditerranée (cf. le texte d'Oppien en annexe, *infra*, p. 208). Il n'y avait donc pas de raison de s'appesantir sur une *thalassourgia* barbare (une circonstance aggravante) qui, au fond, n'offrait rien de très particulier ; sur une activité qui, comparée à l'intérêt de l'énigme de la perle, devait paraître insignifiante. Ainsi, alors que les techniques de la production des marchandises venues des marges du monde suscitent parfois un grand intérêt, parce qu'elles enrichissent la connaissance des peuples (voir, par exemple, comment Pline décrit la récolte de l'encens en Arabie Heureuse¹⁷²), ou parce qu'elles apportent une certaine quantité de *mirabilia* (cf. la quête de l'or « des fourmis » ou du cinnamome, d'après Hérodote¹⁷³), la plongée et l'obtention des perles sont négligées des Gréco-Romains.

Pour exhumer les bribes de savoir enfoui dans les textes, une fois encore, le recours prudent aux descriptions postérieures se révèle être un instrument utile. En effet, les textes médiévaux et modernes ne sont pas rares, dans lesquels les hommes et leurs techniques sont décrits. S'il est vrai que les réalités sociales et l'organisation de la production ont certainement évolué au cours des siècles, les spécialistes de l'histoire de

¹⁷⁰ Cf. aussi Astérius [1] (... ὡς ἀλιεὺς μαργαριτῶν ἐστὶ θηρευτῆς).

¹⁷¹ Par exemple, A. Bresson, *L'économie de la Grèce des cités (1). Les structures et la production*, Paris, 2007, p. 191.

¹⁷² Pline, 12, 58-62 (renseignements sur les arbres, les différentes époques de la récolte, les produits obtenus en fonction des saisons, les gestes techniques, les outils).

¹⁷³ Hérodote, 3, 102 ; 111.

la perle estiment probable une grande permanence des techniques : « The fishery in this region owes absolutely nothing to modern civilization in the method of securing the pearls from the depth of the sea ; it is carried on to-day practically as it was six hundred years ago, and probably has been without important variation for two thousand years. »¹⁷⁴ Pour les pêcheries de Bahrein et de la côte des Pirates, en particulier, cette forte permanence est visible lorsque l'on confronte les descriptions les plus récentes à celles des voyageurs arabes, antérieures de quelques siècles. Si l'on remonte dans le passé, la probabilité que la production ait peu évolué entre l'époque médiévale et l'Antiquité est certainement très grande¹⁷⁵.

N.b. : le cas très particulier, en termes de production, des perles artificielles est examiné dans le chapitre suivant (*infra*, p. 264).

2.1 - Les pêcheurs / plongeurs et la pêche

a) Principales indications d'après des données récentes

Saisons de pêche

Les renseignements, dispersés dans de multiples sources, parfois en désaccord partiel, ont été regroupés ici sous forme de tableau.

Sri Lanka	<ul style="list-style-type: none"> ▪ De février à avril (Dakin 70) – février-mars, par journées calmes, pendant 6 à 8 semaines (Kunz et Stevenson 114) – d'avril à mi-mai (Marco Polo [<i>supra</i>, p. 176]) - été (K. & S. 101, d'après Lindschoten). ▪ Trois mois, sans autre précision (Jordanus Catala [<i>supra</i>, p. 177]) - Une saison de six semaines (K. & S. 94, d'après un document de 1667).
Inde du Sud	comme dans le Sri Lanka ?
Golfe Arabo-Persique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Juin-septembre [Bahrein] (Dakin 85 – K. & S. 89 ; même période en Iran et en mer d'Oman selon Mokri 382-383) - juin-août (Texeira) - août-septembre (al-Idrisi 374) ▪ 3 pêches¹⁷⁶ (Taburiaux 19) : 1) hiver (près du rivage¹⁷⁷) – 2) avril-mai (« al-ghaws al-barid » : « la plongée froide ») – 3) juin-septembre : « al-ghaws al-kabir », ou « la grande plongée » (cf. aussi LeBaron 170 ; Dakin 124 ; K. & S. 89 : les pêcheurs vont vers les bancs les plus profonds au fur et à mesure que les eaux se réchauffent). ▪ Al-Katif (Benjamin de Tudela [<i>supra</i>, p. 122]) : pluie d'avril pour une bonne pêche en octobre.
Mer Rouge	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Première pêche de mars/avril à fin mai puis reprise à l'automne : septembre-octobre

¹⁷⁴ Kunz & Stevenson 91.

¹⁷⁵ La première attestation d'une possible évolution technique remonte au 18^e siècle. Elle émane d'un agent de la compagnie néerlandaise des Indes orientales, Tidlo Frederik von Innhausen und Kniphausen : « Une autre manière qui, dans l'opinion du signataire de ce document, peut être utilisée, et encore à coût moindre et peut-être avec profit pour la pêche des perles, consisterait à utiliser, pour des essais, des cloches de plongée en verre envoyées par la mère patrie. Votre Excellence doit bien savoir que cette invention est apparue il y a quelques années en Angleterre et a été utilisée avec beaucoup de succès dans la plongée pour la recherche de navires coulés. Ces cloches de plongée ne servent pas seulement (comme l'ont indiqué les journaux anglais) à atteindre des profondeurs importantes, mais permettent de rester sous l'eau pendant un temps considérable et d'y effectuer le travail demandé. L'ensemble de ces objets promettent de substantiels profits dans la pêche des perles, car on pourrait également aller à des profondeurs que les Arabes n'ont jamais pu atteindre. Ainsi il est clair que le pêcheur qui veut faire la meilleure récolte n'aurait pas besoin de plonger rapidement en raison du manque d'air et aurait donc le temps de remplir d'huîtres de grands paniers. Ainsi un pêcheur pourrait faire mieux que quatre des meilleurs plongeurs. » (cité par Beguin Billecocq 189).

¹⁷⁶ Cf. aussi Londres 133-135.

¹⁷⁷ Cette pêche d'hiver se déroule près du rivage, car les eaux du Golfe sont trop froides pour plonger et les tempêtes du nord-ouest peuvent sévir (« shamal »). À époque récente (?), cette pêche s'expliquait aussi pour la raison suivante : elle n'était pas soumise à taxation, autorisant les plongeurs victimes d'une mauvaise année à bénéficier d'une ultime chance avant la nouvelle saison (Carter 142).

	<p>(K. & S. 141).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mars à septembre, avec les meilleures pêches de juin à août, la mer étant plus calme [Farasan] (Londres 68). ▪ Pêche jusqu'en décembre (Mokri 382-383 : les pêcheurs du golfe Arabo-Persique, après leur saison, se rendent dans les eaux plus chaudes de la mer Rouge).
--	---

Regroupement des pêcheurs au moment de la pêche

Dans le golfe Arabo-Persique, « lorsque le temps de la pêche approche, les habitants des villes envoient leurs meilleurs plongeurs pour découvrir les endroits les plus riches en huîtres. Dans le même temps, sur la côte qui fait face à ces endroits, ils installent une sorte de ville faite de tentes et de maisons de paille qui existe tant que la pêche se prolonge et où ils conservent toutes les provisions nécessaires. Tout homme désireux de participer à cette pêche est libre de le faire, pour peu qu'il verse une partie de sa pêche ou un impôt au roi du Portugal et à une église des révérends pères de saint Paul. Pendant tout le temps que dure cette pêche, trois ou quatre bateaux en armes croisent à proximité, afin de défendre les pêcheurs des attaques de corsaires.¹⁷⁸»

À Ceylan, « in olden times, it was rumour which collected the divers. They heard from afar that the harvest was ripe and they came to the banks ... ». « Indian and Cingalese coolies flock by the thousand to the coast, longing to play even humbles "rôles" in the great game of chance ... ». Selon les mêmes auteurs, les cabanes poussaient alors par milliers sur le littoral. Des renseignements spécifiques à l'époque la plus récente montrent de surcroît une mobilité des pêcheurs, puisqu'une partie des plongeurs de Ceylan était d'origine arabe¹⁷⁹.

Plongée et collecte des huîtres

Remarque : la propriété des huîtres et la répartition des gains dépendent grandement de l'organisation de la production et des formes de contrôle qui s'exerce sur celle-ci. Cette réalité sociale était éminemment variable selon les lieux et les époques.

Gasparo Balbi, voyageur et joaillier vénitien, décrit la pêche dans le golfe Arabo-Persique en 1587 en ces termes (ce n'est qu'une relation parmi d'autres)¹⁸⁰ : « Pour participer à cette pêche, plusieurs barques font route ensemble. Elles sont semblables à nos péottes¹⁸¹, mais sont sensiblement plus petites. Le matin, nombre de ces barques quittent le rivage que nous avons décrit précédemment et, se répartissant sur l'ensemble du golfe et tout au long des côtes, elles jettent l'ancre et sondent seize ou dix huit fois suivant la profondeur de l'endroit. Ensuite l'équipage lance depuis la barque deux ou trois cordes au bout desquelles ils ont pris soin d'accrocher une pierre, ce qui les fait descendre jusqu'en bas. Ceci fait, quelques hommes, qui se sont bouché le nez avec un petit morceau de corne et se sont oint les oreilles d'une huile qui a pour vertu d'éviter les problèmes de pression, se laissent guider jusqu'au fond, le long de cette corde, avec un petit panier à leur côté. Le plus vite possible, ils emplissent ce sac ou ce petit panier

¹⁷⁸ Gasparo Balbi, cité par Beguin Billecocq 88-89.

¹⁷⁹ Dakin 70 ; 77-78 ; Kunz & Stevenson 113.

¹⁸⁰ Cité par Beguin Billecocq 88-89.

¹⁸¹ Grandes gondoles de la mer Adriatique. Kunz & Stevenson 91, écrivent (Golfe) : « They measure from one to fifty tons. The smaller ones, with three to fifteen men each, work near the shores; the larger, carrying fifteen to thirty men, fish over the whole gulf, remaining out for weeks at a time. »

du plus grand nombre d'huîtres qu'ils peuvent trouver, puis ils tirent sur la corde afin que ceux de leurs compagnons qui sont restés à la surface les hissent hors de l'eau¹⁸² (*n.b.* : le plongeur n'a pas le temps de faire le tri entre les coquillages vivants et morts¹⁸³). Il faut savoir que si cette opération n'est pas conduite avec la plus grande célérité, ces hommes risqueraient la mort ; cela se produisit d'ailleurs assez souvent. Ils poursuivent cette opération à tour de rôle jusqu'à la tombée de la nuit. »

Entre les deux guerres mondiales, A. Londres alla observer les pêcheurs de perles en mer Rouge et dans le Golfe. L'extrait suivant concerne les îles Farasan. Les techniques sont assez analogues à celles précédemment décrites¹⁸⁴ : « À l'aube, le nègre sonna le réveil (...). Les dormeurs nus se levèrent. Et voici comment, dans la mer Rouge, pour la première fois de ma vie, je vis pêcher les huîtres sous le signe du Cancer. Les hommes saisirent les rames et les fixèrent parallèlement à la mer. À chacune des rames deux longues cordes, l'une mince et l'autre grosse. La corde mince soutient un poids, un plomb de quatre à cinq kilos. La grosse corde est destinée à remonter le plongeur. L'équipage comptait dix-huit plongeurs formant deux équipes : une équipe pour laisser respirer l'autre. Ces hommes sont habillés d'un cache-sexe, d'un doigt de cuir à l'index pour décoller l'huître du rocher¹⁸⁵, et d'une ficelle qu'ils portent au cou. A cette ficelle pend un pince-nez en corne, pince à linge perfectionnée. Autant on entend crier, chanter, geindre pour les manœuvres du sambouk, autant le silence enrobe les plongées. Arabes, Soudanais se mirent à cheval sur les rames : quatre à babord, cinq à tribord. Ils empoignèrent la grosse corde et se laissèrent glisser dans l'eau. A ce moment, on lança un panier tenu du bord par une troisième corde. Comment attachent-ils le plomb à leur pied ? difficile à voir malgré la transparence de l'eau. Alors ils aspirèrent fortement. Les yeux fermés, ils burent l'air comme avec désespoir puis ils se pincèrent le nez. L'eau les submergea. Les cinq hommes de tribord avaient disparu. Le sambouk était à peu près huit mètres au-dessus du banc¹⁸⁶. J'avais une montre ; je veux dire que le nakuda m'avait prêté la sienne et j'entendais contrôler le temps des plongées. Mon émotion fut plus forte que mon devoir... Je demeurais stupide à regarder

¹⁸² En fonction des bancs, des embarcations et des équipages, les pêcheurs plongeaient plus ou moins profondément. Ainsi, pour la partie orientale du golfe Arabo-Persique, les bancs semblent se répartir entre une très faible profondeur et 20 brasses (approximativement 30 m.) : « Pearl-bearing oysters are found in most of the Persian Gulf waters in depths varying from just below low tide to 20 fathoms. On the Persian side of the Gulf the bottom falls off rapidly to the 50-fathom maximum in the Gulf. » (Lebaron 166). L'information recoupe celle que donne A. Londres. « La profondeur moyenne des plongées est de huit mètres. Selon les circonstances, les nécessités et la valeur du sujet animal, certaines plongées atteignent jusqu'à vingt-cinq et trente mètres (...). Le temps de la plongée tourne autour d'une minute et demie. Quelques-unes durent deux minutes et demie. » (Londres 134). Cf. aussi Londres 68 (îles Farasan) : « Le fils était plongeur aussi. Il l'était même d'autorité. Son père, déjà sourd, pouvait plonger à vingt brasses et demeurer deux minutes et demie sous l'eau. Il avait la résistance d'un copie-lettre. C'était donc un plongeur renommé et, à ce titre, il devait beaucoup d'argent à son nakuda (*sc.* le patron du bateau). Plonge bien et tu auras du crédit ! telle est la loi sur les bancs. »

¹⁸³ Le tri se fait à bord (Kunz & Stevenson 92-93).

¹⁸⁴ Confirmé par Kunz & Stevenson 141. Ces auteurs (p. 92) donnent une excellente description de la pêche en mer Rouge.

¹⁸⁵ Idem dans les pêcheries de Bahrein et de la côte des Pirates, selon Kunz & Stevenson 92 (à ceci près que chaque doigt est protégé). Un bâton pouvait être utilisé pour décrocher les huîtres, dans le Golfe comme en mer Rouge (Kunz & Stevenson 141 : « When the vessel is located over the reef, each diver descends, commonly with a short stick of iron or hard wood, with which he releases the oysters within reach ; placing them in a sack, he is pulled up (...). »

¹⁸⁶ Kunz & Stevenson 142-143, rapportent que les plongeurs de la mer Rouge allaient plus loin que ceux du Golfe : les seconds ne plongeaient guère au-delà de 11 ou 12 brasses (20 à 21, 5 m.) ; ceux de la mer Rouge atteindraient le double de cette distance. Le lieutenant Wellstedt assurait avoir vu un plongeur, certes exceptionnel, atteindre 25 brasses (45 m.) sans signe d'épuisement.

l'endroit où cinq têtes fleurissaient. Évidemment elles n'y étaient plus ; aucun remous. Quelques secondes avaient tout effacé. Les cordes ne remuaient même pas (...). Soudain, dans la position de nageurs qui ne nageraient pas, des nageurs exténués, tirés par des sauveteurs, les hommes, surgirent. (...). Ayant laissé le plomb au bout de la corde mince, cramponnés à la grosse corde, ils revinrent à la lumière du jour. Leur tête seule reflotta comme une bouée. Mais ce n'étaient pas les mêmes têtes. Un voile de souffrance recouvrait chaque visage. Les plongeurs arrachèrent la pince, ouvrirent la bouche, appelèrent au secours, appelèrent un peu d'air au secours de leur dernier souffle (...)¹⁸⁷. Ils tenaient à la main la troisième petite corde, la corde du panier. Du sambouk, les tireurs la tirèrent. Dans un panier, une huître, trois dans un autre, deux dans un troisième, aucune dans le quatrième. Vidée à bord en seul petit tas, les paniers furent aussitôt renvoyés. Et, de nouveau, une par une, les têtes disparurent (...). La plongée la plus longue ne dépassa pas une minute quarante cinq secondes¹⁸⁸. Passons à bâbord. Parmi les cinq plongeurs, l'aveugle¹⁸⁹ (...); les autres plongeurs voyaient les huîtres avant de les décoller, l'aveugle, lui, devait tâtonner en ce moment, à huit mètres de fond. Le temps coula, un long temps : une minute cinquante. L'aveugle revint, secoua sa tête, ouvrit les yeux, aspira fortement et tira sur les joues comme pour en effacer les plis de la douleur. Quatre huîtres étaient dans son panier (...); c'était vrai : la cécité n'était pas un empêchement au métier de plongeur. (...) Cette équipe tint une heure. »¹⁹⁰

À Ceylan, la pêche, concentrée sur une durée qui n'excédait pas quatre mois, était intense : « Although the season is short, it is strenuous. Arising shortly after midnight, the thousands of fishermen breakfast, perform their devotions and prepare to get under way so as to reach the reefs about sunrise. There each boat takes its position on the ground allotted for the day's work, and which has been marked in advance by buoys topped with flags ; and shortly afterward, on a signal from the guard vessel, the diving commences. This is carried on in the same manner as already described for the Persian Gulf, except that the Indian divers do not use nose-clips, only compressing the nostrils with the fingers during the descent. Rarely do they descend to a greater depth than ten fathoms. The divers work in pairs, each pair using a single diving stone in common, and descending alternately, precisely as in the Persian Gulf. It is remarkable what few changes have occurred in the methods of the fishery in the last six centuries; the description of Marco Polo, who visited the region about 1294, and of writers somewhat more recent, indicating that, in the main features, it was then conducted in the same manner as at the present time. »¹⁹¹

Dans certaines régions de l'Inde, principalement dans les quelques zones de pêche de l'Inde du nord-ouest – dans le golfe de Kutch et près de Bombay / Mumbai– les coquillages ne sont pas pêchés mais ramassés. Kunz et Stevenson donnent ces indications, tirées de la réglementation coloniale britannique, valables pour le le golfe de Kutch, à époque récente : « They are not procured by diving, but are gathered off the

¹⁸⁷ Cf. aussi LeBaron 175.

¹⁸⁸ Sur les durées des plongées, cf. Kunz & Stevenson 93-94 ; LeBaron 172-173.

¹⁸⁹ Kunz & Stevenson 91, rapportent également que, dans les pêcheries de Bahrein et de la « côte des Pirates », certains plongeurs étaient aveugles, ou mutilés, voire les deux.

¹⁹⁰ Londres 77-79.

¹⁹¹ Kunz & Stevenson 114.

rocks when the tide is out. During the monsoon, the collection is limited to eight days in the month, *i.e.*, from the twelfth to the fifteenth of each half according to the Hindu calendar. »¹⁹² J. Taburiaux ajoute que ce ramassage est effectué par les femmes et les enfants¹⁹³. Certains auteurs affirment que, dans la partie orientale du golfe Arabo-Persique, certains bancs pouvaient être exploités avec cette technique¹⁹⁴.

b) Les plongeurs et la production d'après les documents antiques

La collecte avec filets, barques et plongeurs (Inde)

Mégasthène (Arrien [1]) décrit une méthode de pêche qui doit être propre à l'Inde du sud-est, et peut-être à Taprobane. Cette description fut nettement améliorée par les informateurs contemporains du roi Eucratidès, dont la meilleure version nous est donnée par Élien [2]. Cette pêche est une activité collective conduite par un groupe d'hommes, ceux que la source d'Élien appelle les Ichtyophages de *Perimoula*. Ces « Mangeurs de Poisson » sont simplement des hommes qui, vivant sur le littoral indien, ont pour activité principale de subsistance la pêche et non l'agriculture. La pêche des huîtres perlières ne devait donc représenter pour eux qu'une partie de leur activité ordinaire. Ils étaient, de toute évidence, sédentaires ; on n'assistait pas, dans cette partie de l'océan Indien, aux mouvements saisonniers qui déplaçaient certainement, dans le golfe Arabo-Persique, pêcheurs et marchands vers des lieux désertiques, hostiles et ordinairement inhabités¹⁹⁵.

On reconnaît sans peine, dans ce que Mégasthène, appelle « essaim » le groupe d'huîtres vivant au même endroit, le banc, quand bien même la mobilité des coquillages nageurs ne soit pas compréhensible (νέμεσθαι δ' ἐν τῇ θαλάσσει κατὰ τὸ αὐτὸ πολλὰς κόγχας κατάπερ τὰς μελίσσας). On penserait volontiers que l'utilisation de filets avait conduit l'informateur, ou Mégasthène, à croire que les coquillages étaient mobiles comme des poissons que l'on capture (θηρεύεσθαι αὐτοῦ τὴν κόγχην δικτύοισι)¹⁹⁶. La distance des bancs d'huîtres par rapport au rivage n'est pas précisée par Mégasthène, qui dit vaguement « dans la mer ».

Le texte d'Élien est plus détaillé, et surtout fournit un détail déterminant, omis par l'auteur des *Indika* : des plongeurs sont présents, lesquels rivalisent pour capturer le chef du « troupeau » d'huîtres (ἀγώνισμα δὲ ἄρα ποιοῦνται συλλαβεῖν αὐτὸν οἱ κολυμβηταὶ οἱ ὑψυδροί). Si des plongeurs étaient présents, la pêche devait donc se faire à une certaine profondeur. Par ailleurs, il semble bien que les filets étaient déployés à partir du rivage : « S'avançant de là (*sc. Perimoula*), avec leurs filets, on dit que les gens mentionnés précédemment embrassent un cercle considérable du rivage en faisant de grandes inflexions (ὄθεν ὀρμωμένους σὺν τοῖς δικτύοις φασὶ τοὺς προειρημένους περιλαμβάνειν ἀγκῶσι μεγάλοις αἰγιαλοῦ κύκλον εὐμεγέθη). » Origène [1-§7],

¹⁹² Kunz & Stevenson 132.

¹⁹³ Taburiaux 35.

¹⁹⁴ LeBaron 166, le long du littoral arabe du golfe Arabo-Persique, les huîtres peuvent se trouver « just below low tide ». Cependant, je n'ai pas trouvé de texte mentionnant explicitement la collecte par ramassage sur le rivage découvert par la marée.

¹⁹⁵ Voir une évocation de ces communautés de pêcheurs, qui ajoutaient la production des perles à d'autres activités maritimes, dans le poème tamoul cité par H.P. Ray (*supra*, p. 176, n. 123). Sur les communautés de pêcheurs du littoral indien, voir ce même auteur, p. 345-348.

¹⁹⁶ Rommel 1690 estime que ce passage de Mégasthène rapporte des fariboles (« in Indien aufgebundene Märchen »).

dépendant de la même source, n'apporte aucun détail utile supplémentaire (περιλαμβάνοντες οί επιχώριοι δικτύοις κύκλον αἰγιαλοῦ μέγαν κατακολυμβῶσιν). Pline [9-§111], plus succinct encore, ne parle que des plongeurs et ignore les filets (*has urinantium cura peti*)¹⁹⁷.

Il est certain que quelques détails de cette relation ont subi des distorsions, dont certaines seulement peuvent être redressées. Que l'activité intense de la pêche devienne un *agôn* – un concept familier au public grec – se conçoit : il est plausible qu'une émulation ait stimulé l'ardeur des plongeurs à capturer le « chef » des huîtres, c'est-à-dire le coquillage qui susceptible de recéler la plus belle perle¹⁹⁸. La capture du « chef » des huîtres, qui amène tout le troupeau, peut être l'évocation, déformée et teintée de fabuleux, d'une pêche fructueuse. D'autres données sont plus difficiles à corriger : alors qu'il ne peut s'agir que de la pêche des *Pinctada* perlières, le nom *strombos* est incompréhensible (*supra*, p. 36).

Reste enfin cette méthode qui fait appel conjointement à des filets et à des plongeurs. Il est difficile de comprendre quelle technique était réellement mise en œuvre. On peut supposer que les barques étaient comme les relais qui permettaient de délimiter ce grand arc de cercle de filets. L'installation faite, les plongeurs exploraient le fond et disposaient les coquillages dans les filets, ces derniers étant vidés dans des embarcations ou sur le rivage. On peut aussi bien y voir une protection contre les requins. Aucun des documents relatifs aux pêches de l'Inde du Sud et de Ceylan ne décrit une technique analogue¹⁹⁹. Dans la mesure où les informateurs de l'époque d'Eucratidès confirment et précisent Mégasthène, en ajoutant que la pêche se fait en encerclant le rivage par des filets, il est difficile de rejeter ce témoignage. S'agit-il d'une méthode locale de pêche

¹⁹⁷ Solin [2], une version abrégée du texte de Pline, n'apporte rien.

¹⁹⁸ Sur l'habileté des plongeurs et leur ardeur à se surpasser mutuellement, cf. ce passage d'al-Idrisi 377 : « L'art du plongeur est, dans le Fars, un art qui est enseigné et pour l'apprentissage duquel on dépense de l'argent. Le plongeur soit s'habituer à respirer par les oreilles (*n.b.* : peut-être une allusion à l'éclatement du tympan, conséquence inévitable des plongées profondes) et il arrive souvent que, dans les commencements de l'apprentissage, cet organe est affecté de fluxions violentes, d'où découle une humeur ; on parvient à guérir cette inflammation au moyen de certains remèdes. Les plongeurs les mieux payés sont ceux qui restent le plus longtemps sous l'eau. Chacun d'eux sait y distinguer son camarade, nul n'empiète sur les limites de son voisin, mais tous cherchent à se surpasser en industrie et en patience. »

¹⁹⁹ Outre le passage de Marco Polo cité *supra*, p. 176, cf. aussi le témoignage d'un commerçant qui était passé dans la région du golfe de Mannar entre 1563 et 1581, à l'époque où les Portugais contrôlaient la pêche (R. Hakluyt, *The Principal Navigations, Voyages, Traffiques and Discoveries of the English Nation*, édités par E. & G. Goldsmid, Edinburgh, 1884–1890, vol. 5, p. 395-397) : « The sea that lieth between the coast which descendeth from Cao Comori, to the lowe land of Chilao, and from Island Zeilan, they call the fishing of Pearles, which fishing they make every yeare, beginning in March or April, and it lasteth fiftie dayes, but they doe not fishe every yeere in one place, but one yeere in one place, and another yeere in another place of the same sea. When the time of this fishing draweth neere, they send very good Divers, that goe to discover where the greatest heapes of Oysters bee under water, and right agaynst that place where greatest store of Oysters bee, there they make or plant a village with houses and a Bazaro, which standeth as long as the fishing time lasteth, and it is furnished with all things necessarie, and nowe and then it is neere unto places that are inhabited, and other times farre off, according to the place where they fishe. (...) and I have scene in a morning a great number of them goe out, and anker in fiteene or eighteene fadome of water, which is the ordinarie depth of all that coast. When they are at anker, they cast a rope into the sea, and at the end of the rope, they make fast a great stone, and then there is readie a man that hath his nose and his eares well stopped, and annoited with oyle, and a basket about his necke, or under his left arme, then he goeth downe by the rope to the bottome of the Sea, and as fast as he can hee filleth the basket, and when it is full, he shaketh the rope, and his fellows that are in the Barke hale him up with the basket : and in such wise they go one by one untill they have laden their barke with oysters, and at evening they come to the village, and then every company maketh their mountaine or heape of oysters one distant from another, in such wise that you shall see a great long rowe of mountaines or heapes of oysters, and they are not touched until such time as the fishing bee ended, and at the ende of the fishing every companie sitteth round about their mountaine or heape of oysters, and fall to opening of them, which they may easilie doe because they bee dead, drie and brittle. »

disparue depuis ? d'une technique appropriée à l'exploitation de bancs proches du rivage ? Il est impossible de répondre. Il n'y a rien à tirer du *P.m.E.* [4] : seul le vague terme « collecte » est employé, de surcroît dans un passage corrompu (ἐν ἐνὶ τόπῳ ἴτερονεῖτε παρ' αὐτὴν τῆς ἠπιοδώρου† συλλεγόμενον πινικόν).

Le ramassage sur le littoral

Le procédé du ramassage des huîtres est, d'après les données récentes, la technique la moins utilisée, en raison des faibles profits qui en découlent. Certains textes antiques font état de ce genre de collecte. En réalité, la plupart ne résistent guère à l'examen critique. La probabilité qu'ils restituent des *realia* de l'océan Indien antique est à peu près nulle.

Quinte-Curce [2] prétend que les gemmes et les perles sont rejetées sur les rivages de la mer : *gemmas margaritaeque mare litoribus infundit* – ces objets précieux sont comme une contrepartie maritime de l'or charrié par les fleuves indiens –. Cette observation est insérée dans une digression descriptive, qui sert d'introduction à la narration de l'expédition en Inde d'Alexandre. En réalité, comme on le verra plus loin (*infra*, p. 280), quand Quinte-Curce en vient à parler de la perle – un vil rejet de la mer (*purgamenta*) – il procède à des ajouts personnels qui lui permettent de critiquer les mœurs de ses contemporains. Peu soucieux, donc, d'exactitude, il commet des invraisemblances flagrantes. Il ignore, délibérément ou non, la récolte du coquillage par plongée. Peut-être, d'ailleurs, confond-il les perles de l'océan Indien avec celles de la Bretagne, ramassées sur le rivage (alors que Tacite fait nettement la différence entre les deux techniques). Quoi qu'il en soit, ce témoignage n'a aucune valeur documentaire sérieuse et ne prouve en rien l'existence d'une technique de production par ramassage.

De la même façon, on reste sceptique devant ces Indiens qui fouillent le rivage de la mer dont nous parlent les poètes latins. Ces ramasseurs de perles sont essentiellement des objets littéraires que nous offrent : Tibulle [5] (*quascumque niger Rubro de litore gemmas / proximus Eois colligit Indus aquis*) ; Lygdamus (*quidve in Erythraeo legitur quae litore concha*) ; Manilius [2] (*leniter affundit gemmantia litora pontus*) ; Claudien [8], imitateur de ses prédécesseurs (*quidquid Eois / Indus litoribus Rubra scrutatur in alga*). La poésie latine n'évoque la perle que dans des contextes et des intentions très précis (*supra*, p. 100). S'il est important de dire que cet admirable objet provient d'une mer lointaine ou de la splendide contrée des Indiens, la technique de production est soumise à la licence poétique : qu'elle soit collectée sur le rivage, ou qu'un « noir Indien » fouille (dans l'eau) les algues de la mer Érythrée (cf., par exemple, Martial [9]) ne devait sûrement pas constituer un enjeu majeur aux yeux du poète.

Athanase [1] nous offre une théorie sur la formation de la perle qui peut laisser incrédule : les perles sont une matérialisation du principe lumineux, l'éclair créateur s'enroulant autour des « yeux » de l'huître. Sitôt le processus achevé, ils tombent, échouent sur la grève et sont ramassés par les pêcheurs, qui vont et viennent (οἱ μαργαῖται ἀπὸ τῆς πίννης, πίπτουσι πρὸς τὸν αἰγιαλὸν τῆς θαλάσσης ἐκείνης, καὶ οὕτως εὐρίσκουσιν αὐτοὺς οἱ γυρεύοντες αὐτούς). D'après le *Physiologos* [3], qui donne une version parallèle de cette explication, c'est grâce à leur éclat qu'elles sont

repérées et ramassées (θεωροῦντες οἱ ἄνθρωποι εἰσέρχονται καὶ λαμβάνουσιν αὐτούς). Ces deux textes font allusion à une étrange activité de pêche : la perle est obtenue au terme d'une sorte de récolte, sans qu'il soit fait mention de la collecte des coquillages. Il est difficile d'accorder quelque crédit à ces documents. Seul, peut-être, le *Physiologos* préserve-t-il, sous forme très dégradée, des *realia*, à savoir une production de petites perles médiocres (τὸ μαργαριτάριον εἰς πλῆθος) au moyen d'une pêche pratiquée près du littoral (les huîtres viennent se nourrir près du rivage : αἱ πῖναι ἴστανται πρὸς τὸν αἰγιαλόν).

La plongée (à distance du rivage)

On ignore si les premiers observateurs, compagnons d'Alexandre, avaient quelque connaissance de la plongée dans le golfe Arabo-Persique. Néarque (Arrien [2]), par ailleurs excellent informateur, se contente de parler de « pêche des perles » (μαργαρίτην θηρᾶσθαι λέγει Νέαρχος – cf. aussi Charès /Athénée [3]). En l'état de la documentation, la plus ancienne mention, dépourvue de toute description, de plongeurs remonte à la source grecque du temps d'Eucratidès. Par la suite, alors que la méthode de la plongée dut être de mieux en mieux connue, la documentation littéraire ne la signale pas systématiquement. Les uns évoquent simplement une pêche (cf., par exemple, Philostrate [2] : ἀλίσκεται δὲ καὶ λίθος ἐκεῖ μαργαρίς). D'autres, un peu moins vagues, parlent d'une recherche sous l'eau : Pline [12] (*unionem in Rubri maris profunda [quaeri]*) ; Pline [25] (*e profundo maris petere margaritas*). Dans d'autres cas, enfin, comme dans le *P.m.E.* [1], il est explicitement fait état d'une plongée (πλεῖσται κολυμβήσεις εἰσὶν τοῦ πινικίου κόγγου). Le même genre d'information est rapporté par le *Physiologos* [1] : cette activité est pratiquée par des plongeurs spécialistes de la recherche des perles (*artifices autem margaritas inquirentes – urinatores*).

De façon inattendue, les poètes ne sont pas rares à évoquer la plongée, en raison des effets littéraires et des images fortes que cette pratique inspire. On peut donc y voir la confirmation, qu'il était largement connu des Gréco-Romains que leurs perles orientales avaient été tirées de la mer par des plongeurs – sans que l'on connût précisément leurs gestes techniques – : ainsi chez Martial [3] (*Erythraeis eruta* [« tirer en fouillant ; arracher »] *gemma vadis*) ; Stace [2] (*quodque legit mersus pelagi scrutator Eoi*) ; Nonnos de Panopolis [4] (Ἴνδὸν ἐρευνητῆρα βαθυπλούτοιο θαλάσσης) ; Claudien [3] (*Rubro quas legerat ipsa profundo*). L'évocation la plus aboutie revient à Manilius [4], qui transfère à la personne du plongeur l'avidité et le désir que d'autres attribuent aux consommateurs. Celui-ci est comme le bras armé des acheteurs, auquel ni la mer et ni les huîtres ne peuvent résister : les abris les plus reculés cèdent leur perles, quels que soient les dangers (*et perlucentis cupiens prensare lapillos / verticibus mediis oculos immittet avaros / cumque suis domibus concha valloque latentis / protrahet* [« traîner, arracher »] *immersus. Nihil est audere relictum*). Il faut néanmoins reconnaître que les expressions imagées des poètes, qui s'appliqueraient aussi bien aux pêcheurs d'éponges, ont, pour nous, une valeur informative très faible²⁰⁰.

²⁰⁰ Nonobstant l'aspect littéraire et factice de ce passage de Manilius, il me paraît cependant utile de citer cet extrait d'A. Londres, où l'âme du plongeur (des îles Farasan) apparaît dans sa grandeur et sa misère : « Les hommes qui piquaient la voile et Abdallah Kafir le plongeur reprirent à la fois : “Ya-Mal ! Ya-Mal !” (i.e. “Ô Fortune”) et, nous regardant, ils chantèrent. C'était une chanson au ton bouleversant, contenant à la fois de la prière, de la souffrance, de

C'est pour des raisons analogues que la plongée, nécessaire à l'obtention des perles, a retenu l'attention des auteurs chrétiens. Il importe, en effet, pour donner toute sa valeur à l'allégorie de la recherche de la perle unique, que celle-ci soit cachée au fond de la mer. Les difficultés de la plongée donnent une image immédiatement perceptible des difficultés que le chrétien doit endurer pour la trouver. La plongée est une alternative à une autre expression allégorique : celle du marchand qui doit consentir à de grands efforts et sacrifices pour obtenir la perle très précieuse. Jean Chrysostome [1] évoque donc la difficulté à obtenir les biens célestes (τὰ κοσμικὰ μετὰ πόνου) : comme des plongeurs (κολυμβηταὶ ἄνθρωποι), il faut sauter dans la mer, au risque de sa vie, pour trouver cette perle précieuse (εἰς τὸ πέλαγος καθιᾶσιν ἑαυτοῦς, ὕδατων ἀτάκτων ῥύμη τὴν σωτηρίαν τοῦ σώματος ἐγχειρίζοντες). Grégoire de Nysse [3] développe une interprétation dont le traitement littéraire rappelle Manilius. En effet, la quête de Salomon a été semblable à celle des chercheurs de perles. En effet, ceux qui plongent acceptent les souffrances du métier, parce que l'avidité du gain les y pousse (ἡδονὴν μὲν οὐδεμίαν ἢ ὑπὸ τὸ ὕδωρ ταλαιπωρία φέρει, ἢ δὲ τοῦ κέρδους ἐλπίς βυθίου ἐποίησεν)²⁰¹. Cependant, pas plus que dans les textes profanes, il n'y a de trace d'une connaissance spécifique des plongeurs de l'océan Indien.

Indéniablement, le corpus documentaire se cantonne à des généralités sur cet aspect de la production. Toutefois, il est des passages dont on se demande s'ils ne recèlent pas comme des résidus de *realia* plus authentiques. Ainsi, le pseudo-Macaire [1] évoque, dans le cadre d'une interprétation allégorique, des hommes expérimentés qui plongent nus dans une mer où ils risquent la mort (ὥσπερ οἱ ἔμπειροὶ γυμνοὶ κατέρχονται εἰς βυθὸν θαλάσσης καὶ εἰς θάνατον τοῦ ὕδατος). On reste cependant dans le doute, car ceci pourrait encore être applicable aux pêcheurs d'éponges. Il en va de même avec ce passage de Jean Chrysostome [8] : Jean parle de plongeurs qui, se jetant d'une barque dans des eaux profondes, explorent le fond afin de remonter une perle (τινὲς εἰσι τῶν κολυμβητῶν ῥίπτοντες ἑαυτοῦς ἀπὸ τοῦ σκάφους ἐπὶ τὴν θάλασσαν, περιερχόμενοι τὸν βυθὸν, βουλόμενοι μαργαρίτην ἀνιμήσασθαι – cf. aussi Jean Chrysostome [1]). Il faut des données plus précises encore pour apprécier le degré de connaissance des techniques de la plongée dans l'océan Indien. Quelques très rares textes en contiennent des miettes.

Tout d'abord, la saison de la plongée n'a pas été entièrement ignorée. Les théories selon lesquelles les perles sont conçues au moment où tombent les pluies (Isidore de Charax /Athénée [4]), ou à la saison des orages (Élien [1] ; *Physiologos* [2]²⁰²) sous-entendent que les huîtres perlières sont ramassées par les plongeurs un certain temps après cette saison hivernale. On pêche après que la perle, née de la rencontre entre le coquillage et l'eau céleste, s'est développée. Il est vraisemblable que cette « saison des

l'espoir, de la ténacité (...): 'Hamed, donne-moi la grâce / Ta grâce, ô Mohammed ! / Je vais plonger. / La veille je n'ai pas / Je n'ai pas fermé l'œil. / J'ai dormi, Mohammed, debout comme les moutons. / Je vais plonger. / Puisse mon amour convenir à Dieu. / Mon amour qui est marqué / Comme il est zébré le rabibi [sc. poisson de la mer Rouge]. / Je vais plonger. / Ô dieu, je te prie et je te salue ! / Donne-moi la fortune. / Dieu ! Dieu ! / La fortune ! La fortune !' Ainsi voilà le secret de la vie des pêcheurs de perles. Les plus misérables ne considèrent pas leur métier comme un gagne-pain, mais comme une aventure ! Ils marchent sur la trace des fées et ne courent ni après un bol de riz ni après un quart de poisson fumé ni après ces poulets nourris de tiques de pieds de chameau. À d'autres les régals de cette sorte. À eux les trésors ! » (Londres 52).

²⁰¹ Voir aussi Julien d'Éclane.

²⁰² Sur le nom de mois *Daimaios*, cf. *supra*, p. 140.

pluies » représente, pour les Gréco-Romains, l'hiver. Il devait donc être connu de certains que les plongeurs du golfe Arabo-Persique travaillaient l'été, par temps calme, « lorsque la journée est belle et que la mer est lisse » (Élien [1]²⁰³). Dans le même ordre d'idée, quand Isidore de Charax, observateur des pêches de Bahrein, signale qu' « en hiver les coquillages plongent habituellement dans leurs refuges, en profondeur », il nous informe indirectement – ainsi que ses lecteurs – que l'on ne les pêche pas en cette saison.

À la différence de Jean Chrysostome, Isidore de Charax esquisse une description des barques de *Tylos* (Bahrein) d'où se lancent les plongeurs. Tout autour de l'île affluent, dit-il, au dessus des bancs d'huîtres, des embarcations faites de roseau (διόπερ σχεδίας καλαμίνας περίξ εἶναι τῆς νήσου)²⁰⁴. Le terme *skhêdia* (*LSJ* : « raft ; float ») ne donne guère d'indications sur les dimensions de celles-ci – ce mot s'applique à toutes sortes d'embarcations destinées à des navigations locales²⁰⁵-. On sait par ailleurs que Théophraste fait allusion à des bateaux de *Tylos*, mais ils sont fabriqués avec un bois imputrescible (bois de palétuvier, plutôt que teck²⁰⁶). Il est probable qu'ils devaient être plus longs que ces *skhediai* de roseaux lesquelles, à en croire Isidore, ne semblent pas s'éloigner de l'île²⁰⁷. Quant à leurs usages (commerce ? pêche perlière au large ? les deux ?), ils nous sont inconnus. Les « sambouk » que décrit A. Londres, comprenant un équipage de plusieurs dizaines d'hommes, ne sauraient évoquer ces *skhêdiai*²⁰⁸ ; de même le « doundz », embarcation munie d'une voile, « plus grosse qu'une barque ordinaire, construite avec un entrepont que les marchands divisent en cabines au nombre de cinq ou de six²⁰⁹ ». En fait, il semble que des bateaux de toutes sortes aient servi à la pêche des *Pinctada* du golfe Arabo-Persique²¹⁰. Les *skhêdiai* d'Isidore devaient plutôt ressembler à ces barques qu'au 16^e siècle, Lodovico dei Vartema (ou Vartomanus - c. 1465 - 1517) avait vu à Julfar (ras al-Khaimah) : « Il y a des pêcheurs qui ont de bien petits bateaux, lesquels jettent d'un des bouts dudit bateau une grosse pierre attachée au

²⁰³ Cf. Piri Reis : « Savez-vous que lorsque le vent souffle, ils ne peuvent plonger et je vous l'explique : les bancs sont totalement exposés et si le vent souffle, le bateau ne peut s'ancrer. » (cité par Beguin Billecocq 68). Selon LeBaron 173, les plongeurs cessent leur activité lorsque le « shamal » (vent de nord-ouest) se lève.

²⁰⁴ Comparer avec ibn Battûta 244 : « La pêcherie des perles est située entre Sirâf et Bahrein, dans un golfe dont l'eau est calme et qui ressemble à un grand fleuve. Lorsque les mois d'avril et mai sont arrivés, des barques nombreuses se rendent en cet endroit. » Ahmad ibn Majid parle de mille bateaux engagés dans la pêche à Bahrein et ses îles, un lieu où ne restent que les habitants, une fois la saison de la plongée finie (Tibbets, *op. cit. supra*, p. 222 ; 241). Sur les embarcations de roseaux, planches et bitume de *Dilmun* / Bahrein, cf. Beaujard 124-125.

²⁰⁵ Cf., par exemple, *P.m.E.* 7 ; 27.

²⁰⁶ Théophraste, *H.P.* 5, 4, 7 : « Mais, dans l'île de *Tylos* qui avoisine l'Arabie, il est, dit-on, un bois utilisé à la construction des bateaux (πλοῖα), qui est presque incorruptible en mer. Il se conserve plus de deux cents ans au fond de l'eau ; à l'air libre, il est durable mais pourrit plus vite. » (traduction S. Amigues).

²⁰⁷ L'auteur de l'*Atlas Catalan*, feuillet 25d (1375), signale l'utilisation de roseau et de feuilles de palmiers pour confectionner les voiles des bateaux perliers du golfe Arabo-Persique (voir aussi le dessin d'une barque à quatre rames, à côté des plongeurs nus de la mer Indienne, à l'entrée du golfe).

²⁰⁸ Londres 74 : « Nous partons. Le sambouk qui nous porte va jeter l'ancre sur un banc. C'est le plus grand sambouk des îles Farsans : quarante hommes d'équipage, tous dopés, du moins en ayant l'air. Ils gambadent comme des démons. » Palgrave 292, parlait d'embarcations où les pêcheurs passaient nuit et jour : « Les plus belles pêcheries de perles du golfe Persique se trouvent sur les côtes du Catar (...). C'est sur la mer qu'ils habitent, passant une moitié de l'année à recueillir les perles, l'autre à les vendre. Leur véritable demeure sont les innombrables barques qui garnissent la côte ; quant aux huttes construites sur le rivage, elles servent à cacher leurs trésors ; tout au plus sont-elles habitées par les femmes et les enfants. »

²⁰⁹ Al-Idrisi 373.

²¹⁰ « They (*sc.* les navires) work various areas around the islands in small fleets of 10 to 20 boats, the smaller vessels usually working the grounds nearest their home ports. (...) When day ends the large ships stay on the beds and the crew settles down for the night; the smaller ships usually make for a protected anchorage. » (LeBaron 167).

bout d'une grosse corde, et aussi à l'autre bout dudit bateau ils en font autant pour arrêter le bateau. Ils jettent pareillement une autre pierre attachée comme au-dessus au milieu dudit bateau ; et l'un desdits pêcheurs se met un bissac au col et s'attache une grosse pierre au pied et se jette en la mer.²¹¹ »

Plin [9-§109] fait mention des perles orientales *pelagiae* (« de haute mer »), qui perdent moins vite leur blancheur que les autres. De même, Isidore de Charax (Athénée [4]) distingue les perles produites par des huîtres à grande profondeur (ἡ μὲν οὖν ἐμβύθιος πίννα) de celles qui, « montées à la surface » (ἐπιπολάζουσα) et fixées sur des rochers, donnent des perles de moindre qualité²¹² (voir aussi Solin [2]). Il paraît certain que cette distinction fait écho aux différentes profondeurs dans lesquelles se trouvent les bancs perliers, et, par conséquent, aux différentes profondeurs de plongée, dans le Golfe certainement, en Inde peut-être (la pêche avec filets de l'Inde du Sud ne semble pas supposer des plongées importantes - cf. aussi, malgré l'imprécision du texte, Tzetzes : dans la mer des Indiens, la mer est peu profonde et très claire : ἐν ἀβαθεῖ θαλάσση δε, καί γε καθαρωτάτη).

Par contraste avec la qualité décevante du reste de la documentation, l'information que nous donne Isidore de Charax est très précieuse : seul de tous les auteurs que nous connaissons, il donne une mesure. Autour de l'île (de Bahrein), les huîtres sont ramassées à 20 orgyies, soit environ 32 mètres (εἰς τὴν θάλασσαν ἐπ' ὀργυιάς εἴκοσιν ἀναφέρειν διπλοῦς κόγχους). Aussi incroyable que cela puisse paraître, des témoignages postérieurs imposent de ne pas rejeter ce texte²¹³. Au reste, la critique interne, à savoir la grande qualité de l'enquête d'Isidore, nous incite davantage à lui accorder du crédit. Une autre observation remarquablement précise vient opportunément nous rappeler la valeur de son savoir. En effet, cas unique dans la tradition, il fait une distinction entre deux catégories de substrat sur lesquels se fixe l'huître au moyen de son byssus (« racine ») : probablement des rochers d'une part, et des récifs coralliens d'autre part (ὄσαι δ' ἂν πέτραις ἢ σπιλάσι [LSJ : « rock over which the sea dashes ; opp. ὕφαλοι πέτραι in AP. 11, 390 »] προσφυῶσι, ρίζοβολοῦσι κἀνταῦθα μένουσαι τὴν μαργαρίτην γεννώσι).

Comme on l'a vu ci-dessus, l'équipement des plongeurs est resté, jusqu'à la fin de l'activité perlière dans le Golfe, particulièrement rudimentaire²¹⁴ : un pince-nez ; des

²¹¹ Cité par Beguin Billecocq 56. Voir aussi Barthélémy Carré, cité par Beguin Billecocq 157 : « Les bateaux qui servent à cette pêche sont les plus petits que l'on puisse trouver. Ils n'ont que trois hommes, dont deux sont occupés à conduire et le troisième est le plongeur, qui, courant tout le risque, a aussi la plus grande part au profit. Lorsqu'ils sont arrivés sur un fond de dix à douze brasses d'eau (18 à 21 m.), ils jettent leur ancre et s'apprentent à faire le métier. »

²¹² Cf. Potts 149 : « Bowen noted : "Arabs experts believe that the largest, most dense and whitest pearls come from deep water; while shallow water yields only low density pearls tinted with some color". » Voir encore, au 16^e siècle, Jan van Linschoten : « Les nageurs se plongent dix ou vingt brassées au fond de la mer pour les avoir. Elles sont dans des coquilles dont celles qui contiennent les plus grandes nagent au dessus de l'eau, les autres, appelées 'aljoffar', se trouvent ordinairement au fond de la mer. » (cité par Beguin Billecocq 92).

²¹³ Cf. Londres, cité *supra*, p. 190. Isidore signale sans doute la profondeur maximale dont il a eu connaissance. *N.b.* : Potts 149 considère que les plongées dans les parages de Bahrein n'excèdent pas 12 brasses (environ 15 m.).

²¹⁴ « Aucun engin mécanique. Les Persans, voilà quelques années, ont tenté d'utiliser des scaphandres. L'esprit des quinze mille pêcheurs de Bahrein n'a fait qu'un tour. Le spectre de la ruine leur est apparu. Ils se sont levés au nom de leur femme, de leurs enfants et de la tradition. En voulant les sauver de la mort, on leur prenait la vie. Pas de pitié, mais du riz ! le cheikh (*sc.* de Bahrein) interdit les scaphandres. » (Londres 135).

protections de doigts pour arracher les huîtres, ou un couteau²¹⁵, un panier relié à une corde pour déposer les coquillages, une substance grasse pour protéger les tympans de la pression. Quand A. Londres visita les pêcheries de la mer Rouge et du golfe Arabo-Persique, les plongeurs n'avaient aucun objet pour protéger leurs yeux – Ibn Battûta évoque, en revanche, une sorte de plaque faite d'écaille de tortue que les plongeurs fixaient à leur visage²¹⁶. Avec si peu, il n'est guère étonnant qu'il n'y ait rien de spectaculaire à observer, et donc à rapporter à la connaissance des acheteurs gréco-romains curieux. Rien donc, ou presque, n'apparaît dans la documentation antique relativement à ce sujet.

En effet, d'après deux documents, on peut penser que le geste de prélèvement des *Pinctada* de l'océan Indien – sans couteau, mais à la main, sans que l'on puisse savoir si elle était protégée par un doigt de cuir – n'était pas méconnu. Opposant la technique de récolte de la Bretagne à celle de la mer Érythrée – les uns se contentent de ramasser sur le littoral, alors que les autres doivent déployer une habileté technique –, Tacite évoque les coquillages de la mer Érythrée, « arrachés vivants » au substrat rocheux (*quidam artem abesse legentibus arbitrantur; nam in Rubro mari viva ac spirantia saxis avelli*). Le verbe *avello* semble évoquer avec justesse le geste de l'arrachement (Lewis & Short : « To separate from something by pulling, to part, to remove »)²¹⁷. Isidore de Charax, une fois encore parfaitement informé, décrit la précision dont doit faire preuve le plongeur, pour sa propre sécurité : il lui faut prendre le coquillage par le dessous plutôt que le saisir directement (κόγχον κατ' εὐθὺ ἐκτείνωσι τὴν χεῖρα ; ὅσοι δ' ἂν ἐκ πλαγίου ὑποθέντες τὴν χεῖρα τύχωσι, ῥαδίως τοὺς κόγχους ἀπὸ τοῦ λίθου ἀποσπῶσιν). Le nom χεῖρ, le verbe ἀποσπάω (*LSJ* : « tear or drag away from ») nous assurent bien que les pêcheurs opéraient sans outil particulier, tout au moins à Bahrein.

Des substances grasses permettaient de boucher les narines ou les oreilles. D'après Gasparo Balbi (*supra*, p. 189) les plongeurs s'enduisaient les oreilles d'une huile destinée à atténuer les douleurs liées à la pression. De fait, l'éclatement du tympan est le lot ordinaire des pêcheurs de perles : « Le métier de plongeur détruit l'homme. (...). Tous souffrent de maux d'oreilles. La perforation du tympan est presque générale. D'ailleurs, ils attendent l'accident avec impatience. Tant que les plongeurs ne sont pas sourds, on ne les considère pas comme étant de classe²¹⁸. » Al-Idrisi rapportait que les plongeurs se bouchaient le nez avec une sorte d'onguent, qui est le substitut du pince-nez : « Lorsque le plongeur s'est dépouillé de ses vêtements, ne conservant que ce qu'il faut pour cacher ses parties génitales, il se bouche les narines avec du khilindjil, sorte d'onguent composé de cire fondue avec de l'huile de sésame. »²¹⁹ Ainsi que

²¹⁵ Cf. Ibn Battûta 244 : « Quand le plongeur arrive au fond de la mer, il y trouve les coquillages fixés dans le sable, au milieu de petites pierres ; il les détache à la main ou les enlève à l'aide d'un couteau dont il s'est muni dans cette intention, et les place dans un sac de cuir suspendu à son cou. »

²¹⁶ Ibn Battûta 244 : « Le pêcheur place sur son visage, toutes les fois qu'il veut plonger, une plaque en écaille de tortue, qui le couvre complètement. Il fabrique aussi avec cette écaille un objet semblable à des ciseaux, qui lui sert à comprimer ses narines. »

²¹⁷ Tacite accompagne ce constat d'un commentaire moral : la Nature a moins défendu les perles de Bretagne que celles de l'océan Indien contre l'avidité des hommes. Il est vrai que les premières n'ont pas la beauté des secondes. J'ignore quelle est l'origine du savoir de Tacite (les marchands de l'Érythrée ?), mais il est remarquablement précis.

²¹⁸ Londres 71 (« Il dit qu'il s'entraîne, et que lorsque ses tympans seront crevés, il sera un plongeur aussi bon que son père ! »).

²¹⁹ Al-Idrisi 374.

précédemment (*supra*, p. 133), je me demande si la myrrhe (ἀλάβαστρος μύρου), qui, dans la fabuleuse narration de Philostrate [3], sert à étourdir l'huître, n'est pas une référence lointaine et dégradée à une authentique pratique des plongeurs : le flacon d'onguent pourrait avoir été « interprété » comme l'un des instruments de la fabrication des perles.

Beaucoup de relations postérieures à l'Antiquité décrivent l'utilisation d'une ou plusieurs cordes, ainsi que d'une pierre de lest. Aucun document antique n'y fait explicitement référence. En revanche, des traces de cette technique, déformée par l'affabulation, sont peut-être décelables. Ainsi lit-on dans le *Physiologos* [2] une étrange version de la pêche des perles orientales : l'emplacement du joyau est indiqué aux plongeurs (οἱ τεχνῖται) par une pierre, l'agate, qui se pose exactement là où se trouve le coquillage (δεσμεύουσι γὰρ τὸν ἀγάτην σπαρτίῳ στερεῶ, καὶ χαλῶσιν αὐτὸν εἰς τὴν θάλασσαν· ἔρχεται οὖν ὁ ἀγάτης ἐπὶ τὸν μαργαρίτην, καὶ στήκει ἐκεῖ, καὶ οὐ σαλεύεται)²²⁰. On se demande si cette version paradoxale de la pêche ne transpose pas le jet de la pierre de lest dans l'eau. La suite du texte tend à le confirmer : une fois le lest (l'agate) lancée, les plongeurs sautent et filent le long de la corde pour atteindre le fond²²¹ : καὶ εὐθέως νοοῦσιν οἱ δύται τὸν τόπον τοῦ ἀγάτου, καὶ ἀκολουθοῦντες τῷ σπαρτίῳ, εὐρίσκουσι τὸν μαργαρίτην (voir aussi le *Physiologus* [1] : *stat et non movetur ; statim urinatores assequentes funiculum inveniunt margaritam*).

La plongée est un effort collectif. Comme on le voit dans la description de la pêche des éponges chez Oppien (annexe, *infra*, p. 208), le plongeur dépend de ses camarades, comme ces derniers dépendent de lui. Cette évidence vaut pour la pêche des perles, comme ce témoignage, parmi tant d'autres, le confirme. Barthélémy Carré, un voyageur des « Indes orientales » écrivait, au 17^e siècle, à propos des pêcheurs du golfe Arabo-Persique : « Quand il (*sc.* le plongeur) est prêt, les deux hommes qui le servent poussent dans la mer la pierre sur quoi il est assis et dans le moment, il est porté dans le fond avec elle. Ils la retirent aussitôt et laissent le plongeur dans l'eau ramasser ce qu'il peut trouver de nacres sous sa main. Il les met dans le panier à mesure qu'elles se présentent à lui, sans choisir et comme elles se rencontrent. Il n'a pas le temps de faire un grand choix, qui d'ailleurs serait mal aisé, parce qu'il y a nulle marque pour distinguer celles qui sont pleines de perles avec celles qui n'en n'ont point du tout. La respiration lui manque bientôt et l'oblige à tirer une corde qui sert de signal à ceux du bateau de le ramener à eux. Il revient en haut dans l'état qu'on peut imaginer et, après avoir un peu respiré et repris des forces par quelque nourriture, on le rejette à la mer. Toute la journée se passe à monter et à descendre. »²²² Les particularités de la pêche des perles exigent d'autant plus que l'effort soit collectif que le rendement est aléatoire. Si

²²⁰ Comparer avec la « pantarbe » de Ctésias, qui attire à elle les autres gemmes (Ctésias, *Indika* = Photius, *Bibl.* 72, 44a28). Pour Rommel 1691, cette histoire est purement et simplement un « recyclage » de la pantarbe.

²²¹ Ce geste technique pourrait être le plus ancien à avoir été décrit. Dans l'épopée de Gilgamesh, le héros, en quête de l'immortalité, doit aller chercher une plante, ou une fleur, au fond de la mer : « Il (*sc.* Gilgamesh) prit la mer jusqu'aux eaux profondes, attachant une grosse pierre à ses pieds. Et lorsqu'il vit la plante qui piquait la main, il la prit puis la détacha de la pierre pour remonter à la surface. » Ce texte apparaît sur des tablettes de Ninive datées du 7^e siècle *a.C.* qui préserveraient une version du texte remontant à la fin du 2^e millénaire *a.C.* (Carter 143 ; cf. aussi L. Oppenheim, *op. cit. supra*, p. 79, n. 4, p. 7 ; Donkin 48). R.A. Donkin se demande si cette « fleur d'immortalité » ne doit pas être mise en relation avec les utilisations médicinales de la perle, attestées par les pharmacopées arabe, perse et indienne.

²²² Cité par Beguin Billecocq 157.

un pêcheur d'éponges sait ce qu'il coupe, le pêcheur d'huîtres doit ramasser beaucoup pour espérer récolter un peu. L'effort collectif est le seul moyen de répondre à cette contrainte.

Alors que la dimension collective de la pêche est manifeste dans la production des perles à *Perimoula* – la mise en place des filets en arc de cercle exige une organisation collective des Ichtyophages indiens ; les plongeurs rivalisent d'ardeur, ce qui implique indirectement une activité collective –, le silence documentaire est pratiquement complet pour les autres pêcheries. L'unique texte qui garde une trace infime de la coopération des pêcheurs la signale dans le cadre d'un conte d'origine perse. L'histoire de la perle de *Perozês* (Procopé de Césarée [1]) est celle d'une pêche improbable, où la vraisemblance est subordonnée aux exigences d'une narration fabuleuse. Le pêcheur obtient la perle en profitant du moment où le requin, forcé de se nourrir, abandonne un instant l'huître dont la perle le fascine. Avant de périr sous les morsures du requin, le pêcheur a le temps de jeter la perle merveilleuse à des compagnons restés sur le rivage (ἀπολιπὼν ἐπὶ τῆς ἀκτῆς ὁ ἀλιεὺς τοὺς οἱ ἐπὶ ταύτῃ δὴ ἐπομένους τῇ ὑπουργίᾳ εὐθύ ; ἀνελόμενοι δὲ τὸ μάργαρον οἱ ἐπὶ τῆς ἀκτῆς λελειμμένοι).

2.2 - La récupération des perles

a) La récupération des perles selon les données récentes

Cette étape de la production est à la fois un geste technique et le moment où se manifeste inéluctablement le contrôle – marchand, politique, administratif – sur un produit à haute valeur. Les documents antiques montrent que cette phase de la production était connue dans ses grandes lignes du point de vue technique – il est vrai qu'elle est un peu plus visible que la plongée sous-marine –. Quant au peu que l'on sait du contrôle exercé sur la production, il sera examiné séparément. Avant tout, néanmoins, une brève recension des données récentes s'impose, afin d'aborder les documents gréco-romains de la façon la plus profitable.

Dans les grandes pêcheries de l'Inde du Sud et du Sri Lanka, on pratiquait jusqu'aux temps les plus récents la méthode de la putréfaction. Celle-ci semble avoir l'avantage de permettre de récupérer toutes les perles, jusqu'aux plus petites. En voici une excellente et récente description pour le Sri Lanka²²³, mais cette méthode était déjà signalée par un voyageur chinois, Chau Jua-kua, vers 1223, ainsi que par Marco Polo (*supra*, p. 177) : « The washing of the pearls from the oysters is a more tedious, primitive and somewhat disgusting process²²⁴. The oysters are simply left to rot, the process being much assisted by vast numbers of a special species of blow-fly, which after the first day or two infests the whole camp. The maggots of this fly eat their way through everything. After a week's rotting, the seething and disgusting mass is sorted by hand and the pearls, or such of them as are of sufficient size, are picked out. The residue is now ready to be washed. This is carried on in dug-out canoes, or "ballams". The

²²³ Dakin 81-83 (« The thing has been going on in the same way for centuries, and it would continue for centuries to come if the busy Western mind (...) were not turning its attention to improving the old system. »). Voir également Kunz & Stevenson 131 ; Donkin 46 ; 80.

²²⁴ Les documents récents signalent que les endroits où les huîtres étaient installées pour la décomposition se trouvaient un peu à l'écart et portaient le nom de « toddis », ou « tottis » (Kunz & Stevenson 122).

bivalves are put in and water is poured over them. As the water rises, a wriggling mass of maggots floats up from the lower recesses. The shells are rinsed and rubbed to remove any detritus in which a pearl might lodge. The men scrutinize the nacreous lining for attached or shell pearls ; placing any found in a special basket. After the quantity has been reduced somewhat the floating maggots are skimmed off. Some of the water is baled out through a sieve, any material that remains therein being carefully returned to the ballam lest a pearl may be contained or entangled in the dirt. More water is then added and the process of washing the shells is continued. Finally, after all the shells have been removed a fresh supply of water is poured into the ballam until it overflows. By this method the lighter filth is got rid of. The remainder of the water is decanted and the heavy *débris* in which the pearls are mingled is exposed at the bottom. More water is added and the detritus or “sarraku” is sorted and winnowed at leisure and examined till the smallest sized pearls have been extracted. The final search is carried on by women and it is amazing to see what a large quantity of small pearls their keen eyes and fine touch enable them to obtain.²²⁵ » Cette méthode a été pratiquée partiellement dans le golfe Arabo-Persique, en ce sens que les huîtres pouvaient être laissées à l’abandon quelque temps, afin qu’elles s’ouvrent ; mais la récupération ne s’effectuait pas après décomposition totale de la chair du mollusque²²⁶.

Dans les pêcheries du golfe Arabo-Persique et en mer Rouge, on pratiquait l’ouverture des huîtres dans des délais variables. Gasparo Balbi nous donne cette description : « Ils reviennent parfois avec une barque chargée d’huîtres. Quand, le soir, ils regagnent la ville, chaque équipage dépose ainsi son tas d’huîtres à terre, en prenant garde de les séparer nettement les uns des autres, si bien que l’on voit une longue enfilade de montagnes d’huîtres qui restent intactes tant que la pêche n’est pas terminée. À la fin, tous les membres de l’équipage se retrouvent autour de cette montagne pour ouvrir les huîtres. Ils les ouvrent sans difficulté car elles sont souvent déjà mortes et même, pour certaines, presque pourries. Ils séparent ainsi les huîtres des perles. ils répartissent ensuite leur récolte en quatre dans des cribles de cuivre et séparent ainsi les plus rondes, que les Portugais achètent, des moins rondes, qui sont réservées à la région des Canaries (Inde), et des perles de moindre qualité et de plus petite taille dont on dit qu’elles vont dans le golfe de Cambaia (Cambaye)²²⁷».

Cependant, la récupération des perles peut être quotidienne. Dans les grands navires qui se trouvaient au large pour plusieurs semaines, elles étaient ouvertes le matin ; les petites barques, qui ne pêchaient pas loin du large, rentraient le soir et procédaient alors à l’ouverture des huîtres. Ces méthodes de récupération des perles laissaient de côté, à coup sûr, les très petites perles, comme cette vivante narration d’A. Londres le laisse imaginer facilement (îles Farasan) : « Le nègre ouvrit la première coquille. Rien ne roula sous le couteau. La perle, la vraie perle, la ‘lou-lou’, est dans la chair de l’huître, libre de toute attache, comme on la voit aux vitrines des joailliers.

²²⁵ Dakin 80-81. Au temps de l’administration coloniale britannique, des inspecteurs veillaient à ce que les perles ne soient pas volées ; les ouvriers avaient interdiction de sortir les mains de l’eau, sauf pour prendre un coquillage ; tout mouvement de la main vers la bouche, ou une autre partie du corps susceptible de cacher une perle, était interdit (Kunz & Stevenson 23).

²²⁶ Kunz & Stevenson 97 (cf. aussi Tavernier [*supra*, p. 126, n. 76]).

²²⁷ Gasparo Balbi, cité par Beguin Billecocq 88-89. Voir aussi LeBaron 176.

L'autre perle, celle enkystée dans la nacre, ne vaut rien. Il faut qu'elle soit très grosse pour qu'on ne rejette pas la coquille ; ce sera une perle baroque, sans valeur marchande. (...) Le nègre, d'une habileté qui lui vaudrait grande renommée chez un marchand de coquillages, ne s'y reprenait jamais à deux fois : le premier coup était le bon. De la pointe du couteau, il tâtait le ventre du mollusque, puis rapidement décollait la chair, la retournait, tâtait le dos. Rien. Il passait à une autre. Rien. (...) À la cinquante-deuxième huître, une perle roula. Oublierai-je ce moment ? (...). Le nakuda prit la lou-lou. Elle était terne, marqué comme d'une cicatrice. Qu'importait. C'était ma première perle. Et je criai : 'Ya-mal !' Le nakuda me regarda avec pitié. Elle ne valait rien !»²²⁸ (voir aussi al Idrisi, *infra*, p. 257).

b) La récupération des perles dans les documents gréco-romains

Mégasthène (Arrien [1]) décrit comment les perles sont récupérées en Inde. On reconnaît immédiatement la technique de la putréfaction (τοὺς ἐλόντας δὲ περιορᾶν κατασαπῆναι σφισι τὴν σάρκα), qui libère le « noyau » de l'huître. Pline [9-§111], d'après la source qui a enrichi le noyau originel, ajoute que les huîtres sont mises à décomposer dans des récipients d'argile. On comprend plus difficilement l'usage du sel dans le processus de pourrissement (*multo deinde obrutas sale in vasis fictilibus; rosa carne omni nucleos quosdam corporum, hoc est uniones, decidere in ima*). On se demande si l'informateur grec n'a pas commis une confusion partielle avec le salage du poisson. C'est ce qui ressort peut-être de la version que nous donne Élien [2] (τοὺς δὲ ληφθέντας ἐν πιθάκναις λέγονται ταριχεύειν). Le reste du cycle de la décomposition est, dans l'ensemble, bien compris, avec même un certain degré de réalisme (ὅταν δὲ ἡ σὰρξ μυδῆσῃ [« pourrir »] καὶ περιρρυῆ [« tomber en glissant »] καταλείπεται ἡ ψῆφος). Certes l'informateur a manqué certaines étapes du processus : ainsi, les perles, rendues accessibles par la presque liquéfaction des chairs décomposées, ne peuvent être récupérées que par les rinçages que décrit W.J. Dakin. En dépit de ces insuffisances, l'essentiel est déjà donné par Mégasthène, ce qui est capital. En effet, ce détail essentiel nous garantit qu'il décrivait les pêcheries du golfe de Mannar et du détroit de Palk.

Aucun auteur ne décrit explicitement la méthode de récupération par ouverture de l'huître, sans doute parce que ce geste – on consomme un coquillage de la même façon – devait paraître relativement banal. C'est seulement par des mentions indirectes que nous pouvons le deviner. Il est très probable que les premiers informateurs avaient connaissance de ce mode d'extraction. Il est singulier, en effet, qu'Androsthène (Athénée [2]) affirme que la perle se trouve dans la chair (ἡ δὲ λίθος γίνεται ἐν τῇ σαρκὶ τοῦ ὀστρέου), comme le grêlon dans la viande de porc. Il est d'autres détails qui ne trompent pas. Charès de Mitylène (Athénée [1]) rapporte que la chair de l'huître est abondante, blanche et d'odeur agréable (σάρκα καὶ μεγάλην καὶ λευκὴν, εὐώδη σφόδρα). Il est évident que cette description est associée à une récupération des perles par ouverture immédiate des huîtres encore vivantes (cf. aussi la masse grasseuse blanche que signale Philostrate [3]). Isidore de Charax a probablement vu l'ouverture des huîtres et l'extraction de la perle. En effet, quand il décrit l'étape comment la perle achève de se former dans la chair du coquillage qui l'entoure complètement

²²⁸ Londres 79.

(ἀμπέχουσα), il s'appuie sans doute sur ce qu'il a vu : c'est dans la chair que les pêcheurs la trouvent et la prennent (voir aussi Pline [9-§116] : *non autem semper in media carne reperiuntur* ; Clément d'Alexandrie [4] : καὶ τεχνίτου τὸν ἐν ὀστρείῳ σαρκὶ κατορωρυγμένον μαργαρίτην ἐξευρεῖν).

On se demande si Ammien Marcellin [2] avait connaissance de l'utilisation du couteau. Il utilise, en tout cas, un terme évocateur : les coquillages sont éventrés (*evisceratae conchulae*). Quant à l'informateur d'Élien [1], on lui doit quelques détails sur les aléas et les surprises que réserve l'ouverture des coquillages : « Les pêcheurs les ramassent avant d'en extraire cet objet qui fascine l'esprit des débauchées. On peut aussi bien trouver une petite perle dans un gros coquillage, qu'une grosse dans un petit. Certains ne contiennent aucune perle, d'autres n'en contiennent qu'une, mais un grand nombre de coquillages en contiennent plusieurs²²⁹. Certaines gens disent qu'il en naît jusqu'à vingt dans un même coquillage. Le coquillage constitue la partie charnue et la perle s'y fixe comme une écharde. Si on ouvre la coquille prématurément, avant que l'accouchement ne soit achevé [*n.b.* : certainement la situation la plus fréquente], on y trouvera sans doute la chair mais on manquera ce qui fait l'enjeu de cette pêche.²³⁰ » Élien, enfin, tient pour assuré que les coquillages sont remis en liberté après avoir, comme une rançon de leur survie, donné leur perle : c'est, plus prosaïquement, une description du rejet des coquillages par dessus bord après prélèvement²³¹.

2.3 - Les dangers de la pêche

a) Données modernes

De passage dans les îles Farasan, A. Londres décrit les risques qui attendent le pêcheur dans l'eau : « Il montra la trace d'une brûlure sur sa jambe droite. Le "dôl" est un poisson-torpille plus large que la main, qui fonce sur le plongeur et, au contact de la peau humaine, lâche une décharge électrique. Il brûle comme un fer rouge (...). – Il y a le "loéthi" aussi, dit-il. Il est rouge, ne brûle pas, mais fait des cloques. L'endroit qu'il a touché enfle ainsi que sous un coup de courbache. – Et les requins ? – Quand on les voit venir, on crie : "hou ! hou ! hou !". Ils ont peur et s'en vont. (...) Il appela l'un des passagers, un jeune Arabe. Le garçon s'approcha ; son père n'avait su faire "hou ! hou !". Un requin lui avait pris une jambe. Quand les tireurs le remontèrent, un second requin suivait, accroché à l'autre pied. C'était du côté Afrique, entre Massaouah et Port-

²²⁹ Il est vrai que l'on obtient le plus souvent des petites perles (« Less than one-third of the oysters yield pearls and these are mostly "seed pearls," those very small irregularly-shaped pearls which might well be called "pearl dust". » - LeBaron 175).

²³⁰ Cf. le récit de Barthélémy Carré, voyageur de passage dans le Golfe au 17^e siècle, cité par Beguin Billecocq 157 : « C'est le pur effet du hasard de trouver peu ou beaucoup de perles dans les nacres, mais on est toujours assuré de ne pas perdre toute sa peine et d'y trouver une huître d'un goût excellent, laquelle paraît meilleure encore pour le danger qu'elle a coûté, qui est un ragoût à la mauvaise délicatesse des hommes. Comme nous étions sur le bord de la mer, les pêcheurs nous en apportent en assez grand nombre. Nous ne trouvâmes avec le poisson que quelques semences de perle. Nous n'eûmes pas peu de plaisir, en récompense, à ramasser des coquillages de figures et nuances différentes mais toutes si belles et avec des proportions si justes qu'elles pourraient faire l'ornement des plus beaux cabinets de nos curieux qui conservent précieusement ces ouvrages de la Nature qui se joue ».

²³¹ C'est un avatar de la perception du coquillage comme un être vivant doué de sentiments, face à l'homme prédateur (*infra*, p. 207). Cette forme de récupération des perles à bord, avec rejet des coquillages, est confirmée par LeBaron 175.

Soudan.²³² » Dans le golfe Arabo-Persique : « Les plongeurs ont à lutter : contre la scie (“abou seyaf”). C’est un poisson menuisier qui porte au bout du museau une double scie de quinze à vingt dents. Blessures béantes. Trois bras coupés en 1930. Contre la raie (“lor-ma”). La “lor-ma” a le dos hérissé d’une épine venimeuse. Les plongeurs mettent parfois le pied dessus, ou la main. Le membre piqué enfle sans mesure. Il faut l’amputer²³³. Cette année, le plongeur Fakro a refusé l’opération. Il voulait conserver sa main, la droite, celle qui décolle les huîtres. Il est mort. Contre les poissons électriques, les mêmes que ceux de la mer Rouge, le “dol” et le “loethi”. Leur décharge, au contact de la chair, produit une brûlure profonde²³⁴. Contre le requin : “your-your”. Sur les bancs où les requins sont signalés, les hommes plongent revêtus d’une longue chemise noire : la descente aux enfers. »²³⁵

« Il y a dans ce golfe (golfe de Mannar) une multitude de gros poissons qui tueraient les pêcheurs qui descendent dans la mer, mais les marchands se prémunissent contre ce danger de la manière suivante. Ils prennent avec eux certains magiciens nommés Braaman, qui par leurs enchantement et leurs arts diaboliques, maîtrisent et stupéfient ces poissons. Comme cette pêche se fait de jour, non de nuit, ces magiciens font leurs sortilèges le jour et les rompent la nuit. Car ils redoutent que certains descendent en secret la nuit sans la permission des marchands, pour voler des perles dans la mer. Mais les voleurs n’osent point, par peur des poissons, plonger dans la mer la nuit et l’on ne trouve personne qui sache faire de tels enchantement, fors ces braaman qui sont loués par les marchands. Et les marchands leur versent en perles ou en coquilles, un tel droit Avant tout, ils donnent au roi la 10^e partie de ce qu’ils prennent. Puis à celui qui enchante les gros poissons, ils donnent le 20^e des perles (...)»²³⁶.

b) Les risques de la plongée d’après les documents antiques

Les Gréco-Romains avaient une réelle connaissance des dangers de la pêche en plongée : on n’ignorait pas les risques de la pêche des éponges (cf. annexe, *infra*, p. 208). Ils savaient aussi que la mer Érythrée était habitée par des créatures marines réputées monstrueuses par leur taille, et dangereuses pour les navigateurs. Néarque les avait signalées ; Onésicrite rapportait que des monstres hantaient les parages de Taprobane (*infra*, p. 230, n. 66). Quant aux dangers présentés par les requins, les « chiens de mers », on connaissait ceux qui infestaient le nord de la mer Rouge (*supra*, p. 185). Il n’est donc guère surprenant que la plongée dans une telle mer ait passé pour une *thalassourgia* dangereuse, ainsi que le dit Ammien Marcellin [2] (*capturas autem difficiles et periculosas*), et moins merveilleuse que Philostrate [3] veut le faire croire.

²³² Londres 68.

²³³ Cf. le témoignage de Gasparo Balbi, qui passa dans le golfe Arabo-Persique vers 1587 (pêcheries de Mascate) : « Aujourd’hui pourtant, on n’y pratique plus cette pêche, car les eaux sont infestées de poissons, qui, comme les coqs, piquent les pêcheurs et les tuent. » (cité par Beguin Billecocq 86).

²³⁴ Selon d’autres sources, il s’agit de méduses (LeBaron 174).

²³⁵ Londres 134. On peut voir, sur l’Atlas Catalan, une illustration présentant deux plongeurs nus ; à côté apparaissent deux poissons à l’air féroce (requins ?). Sur les dangers de la pêche en mer Rouge et dans le golfe Arabo-Persique, cf. Kunz & Stevenson 144.

²³⁶ Marco Polo, *op. cit. supra*, p. 177, p. 252. Ces charmeurs de requins existaient encore à Ceylan, au temps de la colonisation britannique : « Until 1885, one of the most novel features of the fishery was the employment of shark-charmers or “binders of sharks” (“kadal-kotti” in the Tamil language, “hai-banda” in Hindustani), whose presence was rendered necessary by the superstition of the Indian divers. » (Kunz & Stevenson 116).

Qu'un souverain expédie à la pêche des perles des condamnés, comme le dit l'auteur du *P.m.E.* [4], est significatif²³⁷ : cette seule allusion devait être assez claire aux lecteurs. D'un autre côté, il n'est pas certain que les Gréco-Romains aient considéré que la pêche des perles fût plus dangereuse que d'autres, à lire Pline [25] : il ne semble pas faire de différence entre les dangers de la quête du murex à pourpre et celle des huîtres à perles (*ut jam minus temerarium videatur e profundo maris petere margaritas atque purpuras* – voir aussi Grégoire de Nysse [1]).

On notera incidemment que, dans certaines interprétations allégoriques des chrétiens, les dangers de la pêche ouvraient la voie à une intéressante lecture : le chrétien ne doit pas redouter la quête risquée de la plus belle perle. Quand Augustin [2] dit qu'il faut arracher la perle dans les profondeurs de la mer et parmi les rochers rugueux (*in profundo hujus saeculi atque inter duritias saxaeas Iudeorum aliquando latuerat*), l'ennemi désigné du pêcheur est la Synagogue. L'argument du risque de la plongée sert aussi, de façon beaucoup plus prosaïque, à répondre aux femmes (chrétiennes ?) qui, visiblement, ne renonçaient pas sans réticence à la beauté des perles. À leur argument (pourquoi ne pas profiter de ce que Dieu a créé et mis à la disposition des hommes ?), Clément d'Alexandrie [1-§119] répond : « Dieu fournit les choses indispensables comme l'eau et l'air, et elles sont aux yeux de tous, mais ce qui n'est pas indispensable, il l'a caché dans la terre et l'eau. »²³⁸ Les efforts et les dangers nécessaires à l'obtention de ce qui aurait dû rester invisible sont implicitement évoqués.

Il faut aussi replacer la description des dangers de la pêche des perles dans une perspective plus large, celle de la perception de l'organisation du monde vivant. Comme on le voit, par exemple, dans le premier fragment des *Halieutiques* attribuées à Ovide, la pêche est un combat dans lequel les créatures de la mer se défendent avec les différentes armes qu'elles ont reçues de la nature²³⁹. Comme d'autres créatures maritimes qui sont pourchassées par l'avidité prédatrice de l'homme, l'huître est dotée d'une sensibilité, d'une conscience de la beauté du fruit de sa conception (*conchis ipsis inest sensus* – Solin [2]), dont elle est « propriétaire » (cf. aussi Jean Chrysostome [11])²⁴⁰. Elle a cette « intelligence » qui lui permet de fuir. Elle est même, dans ces circonstances, supposée être dotée du sens de la vue, qui lui fait voir la menace de la main du plongeur (*concha ipsa, cum manum vidit, conprimit sese operitque opes suas, gnara propter illas se peti* – Pline [9-§110]) ! Nulle part cette conviction n'est plus sensible que dans le texte de Mégasthène, où les huîtres sont élevées à la dignité des insectes sociaux : le roi dispose de l'intelligence supérieure qui garantit la sécurité du groupe et la fuite ordonnée.

Cela signifie qu'à l'exception de la formation du prix (*infra*, p. 239), les dangers de la production des perles n'étaient guère observés sous l'angle économique. La perspective éthique primait. Si les Gréco-Romains attachaient un peu d'importance aux risques inouïs que prenaient les producteurs arabes ou indiens, c'était pour mieux

²³⁷ Déjà remarqué par Charlesworth 71. Le sens de l'adjectif κατακρίσιμος s'applique aux condamnés. Il ne désigne pas expressément des « esclaves » ou des « captifs de guerre » (Beaujard 375 ; 417).

²³⁸ Cf. aussi Donkin 92-93 (au sujet d'Éphrem le Syrien).

²³⁹ Ovide, *Halieut.* 1a, 1-2 (*Accipit mundum legem; dedit arma per omnes / Admonuitque sui*).

²⁴⁰ Dans une perspective plus ample, c'est la Nature qui protège la perle, sa créature. Tel est du moins le sens du texte de Tacite : les perles de Bretagne sont ramassées – facilement – sur le rivage, à la différence des perles de la mer Érythrée, qu'il faut – difficilement – arracher aux récifs. La récolte facile de la Bretagne est une défaillance de la Nature (*ego facilius crediderim naturam margaritis deesse*).

vilipender l'avidité des consommateurs. Ainsi s'exprime Pline [9-§105] : « C'est à croire que rien ne nous réjouit davantage que d'offrir à tout notre corps ce qu'il a fallu chercher aux dépens de la vie des hommes ! ». Selon Jean Chrysostome [9], une « graine » qui satisfait les désirs d'une élite coûte des souffrances à des milliers de personnes (μυρίοι τῶ λιμῶ πένητες ἄρχονται – les plongeurs indigènes ne sont certainement pas les seuls visés). Dans cette perspective morale, les dangers de la pêche pouvaient, à la limite, être perçus comme la rançon du prélèvement : le pêcheur subit moins les conséquences d'un métier dangereux que le châtement de son avidité (*nulla justiore poena* - Pline [9-§110]). Ce « juste châtement » ne touchait cependant que le producteur primaire, le consommateur final étant châtié par procuration. Il est vrai que la Nature ne frappe que celui qu'elle peut atteindre.

Le premier risque de la pêche, selon les documents antiques, est celui créé par le coquillage qui protège son bien : il se referme sur la main qui le saisit trop hâtivement et la sectionne (*manumque, si praeveniat, acie sua abscidat* - Pline [9-§110] – cf. aussi Solin [2]). Isidore de Charax (Athénée [4]) rapporte, en termes beaucoup plus neutres, la même information : « Les pêcheurs de perles prennent des risques quand ils tendent la main droit devant vers des coquillages entrouverts : en effet, il se referme alors et souvent leurs doigts sont sectionnés. Quelques-uns même meurent sur le champ. » Un tel risque est invraisemblable en ce qui concerne les *Pinctada*. Les dommages causés par un autre coquillage ont certainement contaminé les renseignements concernant la pêche des huîtres²⁴¹.

L'« intelligence » de l'huître la conduit, en raison de la faiblesse de ses moyens de défense, à rechercher d'autres moyens de protection. À la différence d'une « guerre halieutique » opposant des adversaires ayant chacun leurs armes et leur puissance, l'huître a l'habileté de confier sa protection à d'autres. D'une part, les rochers et récifs coralliens où elle se loge lui offrent l'abri de leurs saillies tranchantes (*aliis munita suppliciis, quippe inter scopulos major pars invenitur* – Pline [9-§110] – voir aussi Solin [2] ; Tacite ; Ammien Marcellin [2] ; Basile [1] (τραχειάς πέτρας διέρριπται) ; Ambroise [1]). Ceux qui, comme Pline, considéraient que le coquillage était mobile, plutôt que fixé, devaient sans doute imaginer que le coquillage nageait pour se réfugier en ces lieux.

D'autre part, et surtout, elles recherchent la compagnie des requins (chiens de mer), un danger mortel, attribué par Pline aux seules pêches en eaux plus profondes (*in alto quoque comitantibus marinis canibus* - Pline [9-§110] – voir aussi Solin [2] ; Ammien

²⁴¹ Cf. Élien, *N.A.* 10, 20 : « Il existe en mer Érythrée une autre sorte de coquillage dont les coquilles ne sont pas lisses, mais présentent des entailles et des fissures ; ces coquilles ont des bords effilés et, lorsqu'elles se rejoignent, elles s'encastrent l'une dans l'autre en imbriquant alternativement leurs pointes, si bien qu'elles font penser aux « dents » de deux scies s'emboîtant l'une dans l'autre. De ce fait, si un pêcheur est en train de nager et qu'elles attrapent et mordent une partie de son corps, quelle qu'elle soit, elles la sectionnent, même si la partie mordue contient un os ; mieux encore : si elles mordent une articulation, elles la sectionnent également, et ce n'est pas étonnant car leur morsure est particulièrement tranchante. » (trad. A. Zucker légèrement modifiée). Élien décrit en réalité le bénitier géant (*Tridacna gigas*). Voir Rommel 1691 ; Kunz & Stevenson 144 : « Lying with the scalloped edges a foot or more apart, a foot or a hand of the diver may be accidentally inserted. When such a fate befalls a fisherman, the only escape is for him to amputate the member immediately. Once in a while on the pearling shores a native may be found who has been maimed in this manner, but usually the unfortunate man does not escape with his life. »

Marcellin [2])²⁴². Les Gréco-Romains devaient probablement imaginer que les huîtres nageaient en compagnie des requins – à moins que cette croyance ne proviennent des informateurs locaux, car l’histoire de la perle de Perozès (Procopé de Césarée [1]) dit exactement la même chose (*supra*, p. 96). Lucain [1] est le seul²⁴³ à évoquer des serpents qui protègent les perles (*non Arabum volucer serpens²⁴⁴ innataque Rubris / aequoribus custos pretiosae vipera conchae*). On soupçonne une fiction littéraire. Il y a des chances que Lucain ait inventé des serpents marins à partir des fameux serpents terrestres de l’Arabie²⁴⁵. Ceux-ci seraient devenus « gardiens des perles » par imagination poétique. C’est le signe que, comme l’or gardé par les griffons, les perles avaient accédé, en ce temps, au statut de produit immensément prestigieux.

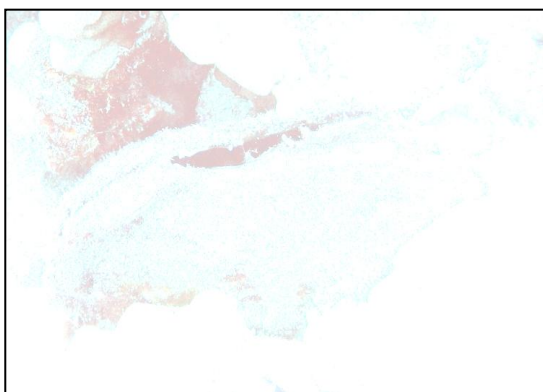


Fig. 36 - *Pinctada margaritifera* dans son environnement (récif corallien)

2.4 - Annexe : la pêche des éponges et les plongeurs d’après les Halieutiques d’Oppien

L’art de la plongée n’était pas inconnu des Méditerranéens. Celui-ci s’était, en particulier, développé pour la recherche des éponges (σπογγοκολυμβητησίς²⁴⁶). Grâce à certaines anecdotes, le nom et les exploits de plongeurs célèbres ont été conservés : un certain Scillis, ou Scyllias, de *Skionê* avait récupéré pour les Perses des matériaux précieux après le naufrage de la flotte de Xerxès, près du Pélion²⁴⁷. Pausanias rapporte qu’il aurait, au contraire, servi les intérêts des Grecs en détachant, avec sa fille, les ancres des navires ennemis. Il aurait été honoré d’une statue par les amphictyons de Delphes. Certaines localités s’étaient spécialisées dans la plongée : c’est le cas des

²⁴² Lebaron 174 : « O’Shea states that while the divers on the Trucial Coast are rarely attacked by sharks, about 30 were attacked and two killed around 1940. Whitelock states that the Arabs claimed that the danger of sharks was ever present, but that their worst fear was from the saw fish, which had been known to cut divers completely in two. » L’auteur mentionne, au nombre des animaux dangereux du golfe Arabo-Persique, les méduses et les oursins. Toutefois, comme il l’écrit avec raison, les dangers des animaux marins ne sont au bout du compte que peu de chose, à côté des dommages physiques et de l’épuisement causés par la plongée elle-même.

²⁴³ Cf. cependant les *Actes de Thomas* (« Si, étant descendu en Égypte, tu ramènes la perle unique, celle qui est là, près du dragon [version syriaque : « celle qui est au milieu de la mer, tout près du serpent qui siffle »], l’avaleur etc. »). Il serait toutefois imprudent d’établir un lien entre les deux textes.

²⁴⁴ Ces serpents ailés étaient mentionnés par Hérodote, 2, 75.

²⁴⁵ Il se peut également que Lucain ait fait usage de sources décrivant les serpents marins de la mer Érythréenne : cf. Élien, *N.A.* 16, 8 ; 17, 1 (probablement d’après Alexandre de Myndos) ; Philostrate, *V.A.* 3, 8.

²⁴⁶ Pollux rapporte les différents termes qui se rapportent à la plongée : ὑδροκολυμβηταί ; ὑφύδροι ; κολυμβηταί δυόμενοι, δύτης.

²⁴⁷ Hérodote, 8, 8 ; Pausanias, 10, 19, 1.

citoyens d'*Anthédôn* en Béotie, célèbres pour leur habileté²⁴⁸. Les *urinatores* formaient une corporation à Rome. Ils étaient experts dans la recherche des marchandises jetées par dessus bord pour alléger les bateaux²⁴⁹.

L'art de la plongée renvoyait donc à des *realia*, plus ou moins clairement perceptibles par le public gréco-romain. Le métier de plongeur, ses aspects techniques et ses difficultés étaient en particulier décrits par la poésie didactique (genre des *Halieutica*). Nous avons, avec le poème d'Oppien d'Anazarbe (fin du règne de Marc Aurèle), la meilleure évocation de ce métier. En apprenant aux Grecs que, dans l'océan Indien, des hommes plongeaient pour pêcher, les premiers informateurs ne leur révélaient pas une activité inouïe. Ce qui semble nouveau, en revanche, c'est que la plongée ait eu pour seul objet la pêche de coquillages. Il semble, en effet, que les Méditerranéens aient plutôt pour habitude de détacher les coquillages des rochers au moyen d'un râteau ou d'un trident²⁵⁰. On notera incidemment que, comme les *Halieutica* ne signalent pas ce genre de plongée pour le monde gréco-romain, on est fondé à penser que les perles trouvées en Acarnanie et dans le Bosphore de Thrace l'étaient de façon accidentelle.

Oppien, *Halieut.* 5, 612-674 : « Je ne crois pas qu'il y ait de pêche qui présente de plus rudes combats, de plus déplorable travaux à ceux qui s'y livrent, que celle des éponges. Lorsqu'ils se disposent à la faire, ils ont soin de s'abstenir d'une nourriture, d'une boisson trop abondantes ; ils ne s'abandonnent point aux douceurs d'un long sommeil peu convenable aux pêcheurs. Ainsi lorsqu'un chanteur célèbre favori d'Apollon, se prépare à disputer le prix du chant, il ne néglige aucun moyen, il met tout en usage pour se maintenir jusqu'au moment du combat dans toute la force et la fraîcheur de sa voix ; ainsi les pêcheurs d'éponges s'observent attentivement d'avance afin que leur respiration reste libre à leur entrée dans l'onde et les ranime contre le premier choc de leurs travaux. Lorsqu'ils y sont en butte en parcourant l'épaisse profondeur des mers, ils invoquent toutes les divinités des eaux et les supplient de les préserver de l'approche des funestes cétaqués, ainsi que de toute autre rencontre dangereuse : s'ils aperçoivent le callichte, leur esprit rassuré reprend toute son énergie. On ne voit en effet dans aucune des parties de l'empire d'Amphitrite, où se trouve ce beau poisson, ni cétaqué, ni monstre marin, ni tout autre objet qui puisse nuire : il se plaît, il se porte toujours dans les eaux limpides et qui n'offrent aucun danger ; aussi l'a-t-on nommé le poisson sacré. Les pêcheurs, réjouis de sa présence, hâtent leurs manœuvres : l'un d'eux passe autour de ses reins une corde très longue ; il arme ses deux mains, l'une d'un gros poids de plomb, l'autre d'une faux bien affilée ; il tient en réserve dans sa bouche une préparation huileuse blanche. Placé sur la proue, il considère la vaste étendue de l'abîme, il songe aux tourments terribles, à l'onde immense contre lesquels il va lutter. Ses compagnons l'excitent, l'encouragent de leurs discours, comme un homme au pied rapide prêt à s'élaner dans la carrière. Lorsque son cœur a pris assez d'assurance, il se précipite dans les flots ; le plomb l'entraîne plus aisément au fond des

²⁴⁸ G. Hirschfeld, *RE* 1,2, 2360-2361, s.v. « Anthedon 2 » ; cf. aussi Stace, *Theb.* 7, 334-337.

²⁴⁹ E. Pottier, *DAGR*, s.v. « urinator ».

²⁵⁰ Cf. L. Robert, « Trois oracles de la Théosophie et un prophète d'Apollon », *CRAI* 1968, 595-596.

mers où il aspire d'arriver. En entrant dans l'onde, il laisse échapper de sa bouche cette huile préparée, qui, se mêlant aux eaux, leur donne plus de transparence, une lumière plus vive ; tel qu'un flambeau qui, au sein des ténèbres, fait sur l'œil une plus forte impression. Parvenu près des rochers, il aperçoit les éponges ; elles s'y produisent dans le fond le plus bas des mers fortement adhérentes entre elles. (...) sa main vigoureuse fond aussitôt sur elles et les coupe avec la faux, comme ferait un moissonneur des dons de Cérès. Il s'inquiète peu de s'arrêter plus longtemps ; il agite promptement la corde, indiquant ainsi à ses compagnons de l'enlever. Le sang fétide des éponges jaillit à l'instant de toutes parts et se porte tout autour de lui. (...) On ne saurait le voir ainsi sortir des mers sans être affecté tout à la fois du double sentiment d'une joie vive et d'une douleur mêlée de pitié : la crainte, ses accablantes fatigues mettent ainsi son corps dans le plus triste état d'épuisement et de faiblesse. Malheureux ! trop souvent, dans son horrible et funeste pêche, il périt au milieu des mers, surpris par la rencontre de quelque monstre. Il tire précipitamment la corde, avertissant par là ses compagnons de sa détresse ; ils l'enlèvent à moitié dévoré par quelque affreux cétacé, spectacle horrible ! désirant encore rejoindre son navire et ses compagnons. Les autres pêcheurs, douloureusement émus, abandonnent aussitôt ce lieu cruel, cette pêche exécrable, et, les yeux baignés de larmes, transportent sur la rive les restes de leur infortuné compagnon. »

Oppien, *Haliéut.* 2, 434-442 : « Les *ioulis* aux couleurs variées sont également redoutables par la puissance de leur bouche. Les plongeurs, qui vont fouiller le fond des mers, et les pêcheurs d'éponges, accoutumés aux plus rudes épreuves, les ont surtout en horreur. Lorsqu'ils aperçoivent quelqu'un de ces chercheurs sous-marins se livrant dans l'onde à ses travaux, ils s'élancent par milliers de dessus les roches, fondent, se pressent de toutes parts sur lui, l'embarrassent dans ses recherches et dans sa marche, en l'accablant à la fois de tous côtés de leurs téméraires morsures. Il se consume en vains efforts pour lutter contre les eaux et ces odieux *ioulis* : ses pieds, ses mains s'agitent, pour repousser leurs masses ennemies ; leur opiniâtre activité s'attache avec acharnement sur lui ; tels ces incommodes essaims de mouches qui volent sans cesse dans l'été autour des hommes livrés aux pénibles soins des moissons. » (trad. J.-M. Limes, pour les deux extraits)

3 - Questions complémentaires

3.1 - Les effets de la demande méditerranéenne sur la production

Comme on le verra plus loin (*supra*, p. 276 sqq), la demande en perles des Méditerranéens est venue se greffer sur une production plusieurs fois millénaires et des circuits commerciaux déjà bien établis. Les achats croissants des Grecs, puis des Romains, ne pouvaient rester sans effet sur les zones productrices. À seule fin de comparaison, signalons, *mutatis mutandis*, le phénomène qui affecta les marchés de l'océan Indien à la fin du 19^e siècle : « The oriental demand still consumes the bulk of the Persian and Indian output, and the vast increase in wealth among the middle classes in America, Europe, and elsewhere, has increased the demand tenfold over that of a

century ago. »²⁵¹ Cette question peut recevoir des bribes de réponse, fondées non pas sur des documents, mais de raisonnables conjectures et des analogies.

Il est certain que la demande gréco-romaine, en essor constant à partir du 1^{er} siècle *a.C.*, alla en accélérant après l'annexion de l'Égypte. Que cela ait accru le niveau des échanges est à la fois incontestable et documenté. Qu'en est-il, en revanche, de la production. La demande méditerranéenne a-t-elle été satisfaite au détriment de la consommation régionale, *i.e.* en détournant vers l'ouest une partie de la production ? Ou alors, au contraire, tout en continuant de satisfaire la demande « orientale » millénaire, les producteurs arabes et indiens ont-ils cherché à alimenter ce nouveau marché ? Dans ce dernier cas, la seule réponse consistait à accroître la production avec davantage d'hommes et de navires – ou des navires plus importants (ce qui entraînait une autre organisation du travail) –, ou en augmentant la durée de la saison de pêche. Car, comme on l'a vu dans ce chapitre, aucune innovation technique ne modifia la productivité des siècles, voire des millénaires durant.

Il n'existe aucun document capable de fournir une réponse. Les vagues indications d'Isidore de Charax (Athénée [4]) – à savoir une « très grande abondance » de perles à Bahrein (πλείστην μαργαρίτιν) – ou celles du *P.m.E.* [1] – l'auteur signale de « très nombreuses » zones de pêches le long du golfe d'Oman méridional (πλείστοι κολυμβήσεις) – n'ont évidemment aucune valeur argumentative. En revanche, un certain nombre d'analogies peuvent appuyer l'idée que la production avait été augmentée pour soutenir la demande méditerranéenne²⁵², sans affecter les besoins régionaux. Pline parle des effets de l'« appât du gain » sur les producteurs arabes d'aromates, qui les avaient conduits à multiplier les récoltes. La rapacité des producteurs traduit au moins le désir de répondre à la demande d'une clientèle dont faisaient partie les Méditerranéens : « La récolte se faisait jadis une fois par an, la vente en étant plus rare. Maintenant, l'appât du gain fait procéder à une seconde vendange. » (trad. A. Ernout)²⁵³. Une autre analogie possible concerne la demande romaine en écaille de tortue. Celle-ci coïncide avec l'apparition, dans la documentation gréco-romaine, du rôle des Ichtyophages de la mer Rouge comme producteurs. Des documents concomitants de l'époque de la demande romaine montrent comment les Ichtyophages et Chélonophages se mirent à approvisionner en écaille les *emporia* locaux (Adoulis et *Aualitès*). Il est vraisemblable que la demande avait stimulé la production²⁵⁴. L'accroissement de la force de production peut laisser supposer que la clientèle locale n'avait pas été abandonnée.

On pourrait donc penser que, de la même façon, « l'appât du gain » accrut le volume de la production perlrière dans le golfe Arabo-Persique et en Inde, où se rendaient les *emporoï* d'Alexandrie, sans que les sociétés de l'océan Indien soient contraintes de s'en priver. On constate que l'auteur du *Périple de la mer Erythrée*, à une époque de forte demande de la part du marché romain, connaît au moins deux *emporia*

²⁵¹ Kunz & Stevenson 31.

²⁵² Cf. Beaujard 418 (pour l'Inde) : « Le commerce romain a certainement stimulé la production et les échanges (...) même si il faut peut-être relativiser son impact. »

²⁵³ Pline, 12, 58 (*meti semel anno solebat minore occasione vendendi ; jam quaestus alteram vindemiam adfert*).

²⁵⁴ P. Schneider, « *Fauces Rubri maris*. The Greco-Roman Bab al-Mandab », à paraître dans *Orbis Terrarum* (Stuttgart).

où les perles sont offertes à la vente en quantité satisfaisante, pour une clientèle régionale et méditerranéenne (*P.m.E.* [2 ; 3]). Cette absence de rareté découle-t-elle d'un accroissement de la production ? On aimerait le penser²⁵⁵.

On est, heureusement, un peu moins ignorant en ce qui concerne un autre type de force, ou de contrainte, qui s'exerçait sur les agents de la production.

3.2 - *Le contrôle de la production*

a) Les documents modernes

À la lumière des témoignages postérieurs à l'Antiquité, on réalise que différentes formes de contrôle pesaient sur les producteurs, c'est-à-dire les pêcheurs. L'agent de la production était souvent pris dans un système de contraintes sociales et économiques : c'est ainsi que, comme on le verra ci-dessous, certains plongeurs étaient ligotés par un endettement perpétuel vis-à-vis des marchands. De son côté, l'autorité politique pouvait arguer de sa souveraineté sur la terre, d'où partaient les pêcheurs, et sur la mer, qu'ils exploitaient, pour imposer ses droits. Enfin, les producteurs étaient soumis à des contraintes de la part de l'administration (autorisation, prélèvement fiscal *etc.*)²⁵⁶. Ce qui est absolument certain, c'est que les plongeurs n'exploitèrent pas une si précieuse ressource, parfois source de conflits entre souverains²⁵⁷, sans subir un contrôle. Celui-ci a pu atteindre un tel degré qu'il devient difficile de parler de travail libre.

Plusieurs auteurs ont décrit comment les marchands ont parfois dominé les producteurs par le levier de l'endettement. « Pauvres pêcheurs (*sc.* de Bahrein²⁵⁸) ! ... Leur vie est celle des esclaves. Un plongeur ne reçoit jamais, au cours d'une année, à titre de gain, une somme lui permettant d'éteindre sa dette. Le mauvais plongeur a une petite dette, le plongeur moyen a une dette moyenne, le bon plongeur a une grosse dette. Aucun compte régulier n'étant tenu, aucun plongeur ne sait ce qu'il doit. Non seulement la dette ne s'éteint pas, mais les intérêts s'accumulent, la dette grossit. (...) Les plongeurs ne touchent pas de salaire. Ils sont supposés participer aux bénéfices. Le système s'appelle « salafiat ». Voici son fonctionnement. Le nakuda (patron de bateau) reçoit des fonds d'un négociant. Le négociant prête à intérêts : 20% pour la mortaison (sept mois d'hiver) ; 10% pour les cinq mois de plongée. Le nakuda équipe le bateau, achète les provisions, fait les avances aux plongeurs. Le prêt à intérêt étant

²⁵⁵ Sans considérer de façon spécifique les perles, D. Whittaker estime que les agents économiques de l'Inde du Sud (producteurs, marchands) s'étaient adaptés à la nouvelle demande créée par les Romains (Whittaker 274-275).

²⁵⁶ À cela il faudrait ajouter des considérations ethniques. Voir le témoignage de Sir Lewis Pelly (19^e siècle, cité par Beguin Billecocq 246-247) : « Ces bancs s'étendent sur presque toute la côte d'Arabie du golfe, depuis le nord, un peu en dessous du port de Koweït, jusqu'aux abords de ras-ool-Khaimah (ras al-Qaimah) au sud. On rencontre également quelques bancs aux environs de Karrack (Kharg) et à d'autres endroits de la Perse mais ces derniers sont, en comparaison, moins importants, tant par leur étendue que par leur abondance et leur rapport. Les bancs situés le long de la côte d'Arabie sont considérés comme le bien commun des Arabes ; par exemple un Arabe de Koweït peut aller pêcher près des côtes de Bahrein ou de ras-ool-Khaimah, et vice-versa. Mais toute autre personne n'étant pas un Arabe de la côte n'a aucun droit d'y venir pêcher et il est probable que toute intrusion de la part d'étrangers créerait une agitation générale tout le long de la côte. » Cf. aussi A. Londres, cité *supra*, p. 183, n. 159).

²⁵⁷ Ainsi, selon une description portugaise de 1522, aux environs de Mannar et de Chilaw, les pêcheries de perles étaient disputées « entre les seigneurs et les rois de ces régions ». Voir G. Bouchon, « Les rois de Kōt̄t̄ au début du 16^e siècle », *Mare Luso-Indicum (1). Études et documents sur l'histoire de l'Océan Indien et des pays riverains à l'époque de la domination portugaise*, Genève-Paris, 1971, p. 71.

²⁵⁸ Stevenson & Kunz 144, bien que leurs propos soient favorables à l'administration britannique, rapportent néanmoins que les conditions les plus difficiles de production se trouvaient dans les pêcheries du golfe Arabo-Persique et de la mer Rouge.

interdit par le Coran, le prêteur, au lieu de sacs de roupies, donne des sacs de riz. Le nakuda négocie le riz. L'argent, paraît-il, est ainsi purifié. Le nakuda ne perd pas au marché. Il applique aux plongeurs le taux d'intérêt que le négociant exige de lui. Supposons qu'un boom de cinquante pêcheurs rapporte 500 000 francs de perles. Sur ces 500 000 francs le nakuda retire ses dépenses : amortissement du bateau, frais de nourriture *etc.* : 50 000 francs. Le bénéfice : 450 000 francs. Le nakuda prend un dixième, soit 45 000 francs. Les hommes du bateau un cinquième, soit 90 000 francs. Le reste va aux affréteurs. Les voilà donc cinquante à se partager 90 000 francs. Le jeudi (patron en second) a trois parts, soit 5400 francs. Au total, 84 600 francs vont aux plongeurs, aux hisseurs, aux radifs (apprentis). Les plongeurs touchent plus que les hisseurs, les hisseurs plus que les radifs. 2500, 3000 francs au plus pour les plongeurs. Encore s'ils les encaissaient ! ils doivent 3, 4, 5000 francs au nakuda. Leur dette diminuera d'autant. »²⁵⁹. Ibn Battûta, sans entrer dans les détails, atteste l'ancienneté de ce système, à Bahrein également : « La plupart (*sc.* des négociants de perles) sont créanciers des plongeurs et reçoivent toutes les perles en échange de leur créance, ou bien une quantité proportionnée à la dette.²⁶⁰ »

Le contrôle politique et administratif est, semble-t-il, constant, que l'autorité soit étrangère (Portugais, Hollandais, Britanniques) ou locale : selon Tavernier, les Britanniques devaient composer avec les sheikhs locaux qui tiraient des revenus des bateaux²⁶¹. A. Londre évoque Bahrein en ces termes : « Bahrein n'existe que par les lou-lou. On ne construit de bateaux, on ne coud de voiles, on n'ouvre de boutiques, on ne s'agite, on ne part en mer, on ne revient à terre, on ne met ses mains dans les poches, on ne les sort, on ne les remet que pour la perle. C'est la reine : chacun la sert. Le cheikh en vit. Sans la perle, pas d'argent, pas d'importations, pas de droits de douane, seule ressource du trésor. Sans elle, pas de commerce, pas de spéculation, pas d'usure ... pas de riz pour les pêcheurs, pas de sacs de roupies pour les effendis, pas de lévriers bleus pour le sultan. Cinq cent bateaux immatriculés... quinze mille plongeurs numérotés. Tous les mâles du pays ont la pince au nez ou le petit nœud de calicot rouge à la main. (...) Venant d'Arabie, de Perse, des Indes, voici les acheteurs : les towasha *etc.*²⁶² ». Quelques siècles auparavant, Ibn Battûta écrivait : « Le sultan (de Bahrein) en prélève le quint (*sc.* des perles pêchées) et le reste est acheté par les marchands qui se trouvent dans les barques.²⁶³ (souligné par moi) » Selon al-Idrisi, « le gouverneur de Keïch, île du golfe Persique, dont nous avons donné la situation dans le 2^e climat, est en possession

²⁵⁹ Londres 132-133. Les dettes étant héréditaires, les contraintes le sont aussi : « Pour s'attacher les hommes à vie – à vie ... ce qui ne sera pas très long – le nakuda leur fait des avances d'argent, et même de vermicelle. Et le plongeur plonge avec les dettes. Et son fils plonge pour les payer (...). » Ce système est aussi mentionné par Kunz & Stevenson 89, mais ils placent au sommet du système les marchands de perles indiens (« bunnias »). On a précédemment vu, dans un texte de Marco Polo, que dans les pêcheries de l'Inde et de Ceylan, les marchands louaient directement les services des plongeurs (*supra*, p. 177).

²⁶⁰ Ibn Battûta 247

²⁶¹ Kunz & Stevenson 87-88 ; 101 (« When the Portuguese, attracted by the wealth of its resources, obtained control of this region about 1510, they exacted from the local rulers an annual tribute in pearls and spices. Later they conducted the fisheries on their own account, permitting the native fishermen to retain one fourth of the catch as compensation for their work, and dividing the remainder into three equal portions, for the king, the church, and the soldiers. »). Voir aussi Dakin 71-73. À l'époque des Rasûlides du Yémen, il semble que le produit de la pêche des perles revenait au dîwân (d'autres documents laissent entendre que le produit de certaines pêcheries seulement allait à l'administration). Voir E. Vallet, *op. cit. supra*, p. 180, n. 144, p. 398.

²⁶² Londres 129.

²⁶³ Ibn Battûta 244.

de percevoir un droit ou un tribut dont l'importance est déterminée et qui lui est payé par les marchands qui se livrent à la pêche des perles. Le montant de ce tribut est perçu, pour son compte, au moment de la vente, et lui est envoyé. S'il se trouve, dans la récolte, quelque perle d'une beauté rare, le gouverneur (*sc. d'Awâl / Bahrein*) la réserve et l'inscrit de lui-même au nom du prince des croyants ; mais l'équité préside toujours à ces sortes de marchés ; personne n'est molesté et il n'y a aucun sujet légitime de plainte. »²⁶⁴. Carel Constant, directeur de la compagnie des Indes Orientales, signalait un « surveillant général », dont il est difficile de savoir s'il était une émanation de l'autorité politique ou des négociants : « L'ensemble des huîtres y est ouvert en présence du nachoda, (le capitaine) des bateaux et d'un surveillant général désigné spécialement pour cette tâche. Les perles sont retirées des huîtres et remises en main propre au surveillant, qui les prend sous sa garde sous l'autorité du nachoda. »²⁶⁵.

b) Le contrôle de la production d'après la documentation gréco-romaine

L'utilisation rétrospective des documents récents est délicate, en raison des mutations politiques, sociales, culturelles *etc.* Reste le principe du contrôle, qui paraît traverser les siècles : il serait étonnant qu'à l'époque antique, la production d'une source substantielle de revenus ait été laissée à la libre disposition des riverains des bancs perliers²⁶⁶. Les documents dont nous disposons donnent quelques faibles lumières. Celles-ci nous apportent quelques maigres renseignements sur l'implication des autorités locales. On notera d'emblée que sur le rôle éventuel des marchands, la documentation est totalement muette.

Pline [5] évoque *Stoidis*, une île à situer dans le golfe Arabo-Persique, « qui s'enrichit » (ou « qui rapporte beaucoup » : *quaestuosa margaritis*) grâce à la pêche des perles. Aucun repère chronologique n'est donné, puisque nous ignorons la source de Pline. Néanmoins, le texte laisse entendre qu'il se trouvait à *Stoidis* une communauté d'hommes – alors que l'île voisine est déserte – ; que cette communauté était plus prospère que celle des Chélonophages de Carmanie, qui se trouvait pas à grande distance. Quelle forme prenait cette richesse des insulaires (monétaire ou non)? Nous l'ignorons. Ces insulaires étaient-ils les maîtres de leur richesse ? Peut-on envisager que les puissances politiques capables d'étendre leur force dans cette zone se soient abstenues d'exercer une forme de contrôle dans la production. On peut en douter.

Malgré l'anachronisme probable, il convient, en effet, de se rappeler que le Grand Roi achéménide accordait de l'intérêt aux îles du Golfe. Les habitants des îles de la « mer Érythrée » (14^e satrapie), dans lesquelles le Roi déportait les exilés, étaient tenus de fournir des contingents (*τὰ δὲ νησιωτικὰ ἔθνεα τὰ ἐκ τῆς Ἐρυθρῆς θαλάσσης ἐπόμμενα, νήσων δὲ ἐν τῆσι τοῦς ἀνασπάστους καλεομένους κατοικίξει βασιλεύς*)²⁶⁷. Ces

²⁶⁴ Al-Idrisi 376-377.

²⁶⁵ Cité par Beguin Billecocq 124-125.

²⁶⁶ Comparer avec le contrôle s'exerçant sur la production de l'encens, selon Pline, 12, 54 : la ressource serait partagée entre 3000 familles (*feruntque III non amplius esse familiarum quae jus per successiones id sibi vindicent*) ; l'exploitation se ferait par roulement, tandis que, selon d'autres, l'encens serait une sorte de bien collectif (*quidam promiscuum tus iis populis esse tradunt in silvis, alii per vices annorum dividi*).

²⁶⁷ Hérodote, 7, 80.

peuples versaient un tribut au Roi²⁶⁸. Pour P. Briant, il est vraisemblable que les souverains achéménides exerçaient un contrôle gradué sur la rive iranienne du Golfe. La Carmanie et ses ressources subissaient sans doute une « emprise notable »²⁶⁹. D'ailleurs, au moment où Néarque parcourait cette mer, il était accompagné par Mazênes, *eparkhos* de l'île *Oarakta*, dans le golfe Arabo-Persique (τὸν δὲ Μαζήνην ἐπάρχειν νήσου τινὸς τῶν ἐν τῷ Περσικῷ κόλπῳ²⁷⁰). Même la Gédrosie, plus éloignée, n'était sans doute pas à l'écart de la domination perse : P. Briant fait observer que le pilote gédrosien de Néarque, Hydrakês, porte un nom iranien. Il ne paraît donc pas invraisemblable que les îles de la mer Érythrée, productrices de perles, aient dû céder une partie de la pêche sous forme tributaire – ce qui pouvait encore laisser des bénéfices aux producteurs, si l'exemple de *Stoidis* a quelque valeur –. De ceci néanmoins, il ne nous reste aucune preuve décisive²⁷¹. Quant à la nature du contrôle achéménide sur la partie occidentale du Golfe, elle nous est inconnue. P. Briant admet comme vraisemblable que les Grands Rois aient eu des « rapports fréquents et actifs » avec Dilmun²⁷². Il faudra donc se cantonner à cette raisonnable possibilité. Imaginer qu'Alexandre et ses compagnons, successeurs de Darius, auraient vu des flots de perles arriver au titre du tribut des pays du golfe Arabo-Persique semble déraisonnable²⁷³.

Que s'est-il passé au moment où la monarchie séleucide s'est installée ? Comme le dit J.-Fr. Salles, Séleucos I^{er} a cherché « à exercer un contrôle sur le golfe Arabo-Persique dès la fin du 4^e siècle, sûrement pour des raisons commerciales, peut-être pour surveiller l'Arabie voisine sans avoir à la conquérir. (...) L'établissement d'une garnison séleucide (et d'une flotte ?) à Failaka et la création d'une satrapie de la mer Érythrée sont deux manifestations de cette politique (...) » Le Golfe réapparaît dans la documentation textuelle au temps d'Antiochos III (expédition à *Gerrha* en 205-204 *a.C.* et Bahrein) et Antiochos IV (expédition menée par le satrape Nouménios en 165/164 ?)²⁷⁴. On peut raisonnablement supposer que les Séleucides et leurs successeurs se préoccupèrent, dans le cadre administratif de la satrapie de la mer Érythrée, d'une ressource qui, à défaut d'avoir déjà profondément pénétré les marchés méditerranéens, intéressait la clientèle régionale traditionnelle – et ce jusqu'à l'effacement de leur puissance dans le Golfe²⁷⁵–. Le néant documentaire, archéologique et écrit, laissera

²⁶⁸ Hérodote, 3, 93 (ἀπὸ δὲ Σαγαρτίων καὶ Σαραγγέων καὶ Θαμαναίων καὶ Οὐτίων καὶ Μύκων καὶ τῶν ἐν τῆσι νήσοισι οἰκεόντων τῶν ἐν τῇ Ἐρυθρῇ θαλάσσει, ἐν τῆσι τοὺς ἀνασπάστους καλεομένους κατοικίζει βασιλεύς, ἀπὸ τούτων πάντων ἐξακόσια τάλαντα ἐγένετο φόρος).

²⁶⁹ Briant 779-780.

²⁷⁰ Strabon, 16, 3, 7 (= Néarque ; cf. aussi Arrien, *Ind.* 37, 2-3 : Mazênes s'offre comme pilote à partir d'*Oarakta* [= Kism]).

²⁷¹ On a pensé que le même genre de prélèvement tributaire pouvait aussi frapper les Indiens soumis à Darius. On s'est fondé sur les bas-reliefs de Persépolis. C'est avec raison que Donkin 41 et 120, n. 72, se montre sceptique : il doute que des perles puissent être identifiées à partir de l'iconographie. On ajoutera que les Indiens – du Sind – soumis à Darius n'auraient guère de belles perles à offrir au roi, ce qui rend le prélèvement tributaire encore plus douteux.

²⁷² Briant 781-782.

²⁷³ Coche de la Ferté 66 ; Barbieri & Griletto 776.

²⁷⁴ Pline, 6, 152 ; Salles (a) 89. J.-Fr. Salles (« La circumnavigation de l'Arabie dans l'Antiquité classique », J.-Fr. Salles (éd.), *L'Arabie et ses mers bordières, I : Itinéraires et voisinages*, Lyon, 1998, 75-102) rappelle qu'Antiochos IV a fait explorer la rive arabe du Golfe (Pline, 6, 147).

²⁷⁵ Cf. L. Hannestad, « The Greeks in the region of the Arabian Gulf », *O EAAENISMOS ΣΤΗΝ ΑΝΑΤΟΛΗ*, Athènes, 1991, 41-56. Le site de Failaka / *Ikaros*, où une garnison avait été installée sous Séleucos I^{er}, a été abandonné dans la première moitié du 2^e siècle *a.C.* Sur la date de l'expédition de Nouménios, cf. O. Mørkholm, *Antiochus IV of Syria*, Copenhague, 1966, p. 167-170. Sur Hyspaosinès, premier roi indépendant de Mésène

cependant cette idée au stade de la supposition : la nature, la durée, l'extension du pouvoir séleucide dans le Golfe, en particulier face aux dynastes (« cheikhs ») arabes²⁷⁶ se trouve au-delà des limites de nos connaissances.

À propos de l'Arabie riveraine du golfe Arabo-Persique, Pline [13] évoque vaguement une nation qui s'enrichit, grâce aux perles de « sa » mer (*ex illo [sc. mari] namque margaritas mittit*) – tout comme elle tire des richesses de sa terre, *i.e.* les aromates –. Il y a peu à tirer de ce document, empreint de rhétorique. Pline, en effet, considère l'Arabie, supposée siphonner les richesses de Rome, comme un ensemble géographique et ethnique uniforme. Il ne prend pas en compte son organisation politique, du reste médiocrement connue ; il confond en un tout indistinct des États producteurs et convoyeurs d'aromates, et d'autres tournés vers l'activité de la pêche en mer. Ce document laisse seulement entendre que des tribus et des dynastes devaient tirer profit de cette ressource, grâce au relais des marchands de l'océan Indien et de la Méditerranée, ce qui est maigre.

Il est une autre indication de Pline [6], dans laquelle l'idée d'un contrôle politique pourrait se trouver à l'état latent : *Tylos / Bahrein*, où abondent les perles, n'est pas loin d'une place fortifiée ; Gerra n'est pas éloignée non plus de l'île (*a litore L regio Attene, ex adverso Tylos insula, totidem milibus a litore, plurimis margaritis celeberrima cum oppido ejusdem nominis*). Existait-il un pouvoir local à *Tylos* ? Gerra organisait-elle la collecte des perles de Bahrein ? Les places marchandes du circuit des perles agissaient-elle sur la production ? On ne sait. Il faut se résigner à l'ignorance : « Les descriptions de Pline et de ses contemporains ou successeurs ne témoignent que d'une connaissance très approximative (et livresque ?) de la géographie humaine (villes, ports, tribus *etc.*) et économique (ressources, commerce) du golfe Arabo-Persique, comme si cette région était complètement extérieure au monde romain aux premiers siècles ap. J.-C. »²⁷⁷

À défaut de données positives, on doit se contenter d'interpréter des allusions. D. Potts pense que ce n'est pas par hasard qu'Isidore de Charax a pu enquêter si minutieusement sur la perle : « Characene control over Bahrein left a small, but important legacy [*sc.* le témoignage d'Isidore] »²⁷⁸. L'auteur du *Périple de la mer Érythrée* pourrait indiquer que les pêcheries des parages du détroit d'Hormuz se trouvaient dans le domaine du royaume de Perside. Ce royaume, pratiquement indépendant de la dynastie parthe, contrôlait « a broad expanse of territory, from a point on the Arabian coast opposite to the Kuria Muria Islands to past *Omana* on the Makran coast. It controlled as well the head of the Persian Gulf »²⁷⁹. La fabuleuse histoire de la

(Maišan)-Characène, *eparkhos* de la mer Érythrée d'Antiochos IV, cf., par exemple, D.S. Potter, « The Inscriptions on the Bronze Herakles from Mesene: Vologeses IV's War with Rome and the Date of Tacitus' *Annales* », *ZPE* 88 (1991) 277-290, p. 279.

²⁷⁶ Cf. G. le Rider, « Le Golfe Persique à l'époque séleucide : exploration archéologique et trouvailles monétaires », *RN* 31 (1989) 248-252.

²⁷⁷ Salles (a) 91.

²⁷⁸ Potts 148. Sur Meredat et le satrape palmyrénien de *Thilouos / Tilmun / Tylos*, cf. D.T. Potts, cité ci-après). Sur la présence parthe dans le Golfe occidental, et la présence de Meredat, prince parthe installé sur le trône de Characène peu avant 131 par Osroès I^{er} (?), en Oman, cf. D.T. Potts, « The Parthian presence in the Arabian Gulf », J. Reade (éd.), *The Indian Ocean in antiquity*, Londres, 1996, 269-285, p. 280.

²⁷⁹ Casson 174. *N.b.* : une allusion à l'importance du tribut prélevé par les rois parthes se trouve chez Tacite, *Ann.* 2, 60, 4.

perle du roi sassanide Perozès (Procopé [2]), pour une époque beaucoup plus tardive, est plus claire. Le souverain, au moyen d'une persuasion plus ou moins coercitive (πολλαῖς τε ἀπ' αὐτοῦ θωπείαις τὸν ἀσπαλιέα τοῦτον καὶ ἀγαθῶν ἐλπίσιν ἐπᾶραι), est le détenteur « naturel » des perles d'exception. Nous sommes ici dans ce cas particulier, où les plus belles pièces reviennent, comme de droit, aux souverains (ce qui explique, notons-le incidemment, que les perles extraordinaires de Cléopâtre soient arrivées en sa possession à titre de cadeaux de rois). Tant qu'elle se trouve dans le coquillage, la perle appartient au maître de la mer, le requin. Une fois sortie de l'eau et devenue gemme séparée du coquillage, elle revient au souverain²⁸⁰ (voir aussi, mais avec prudence, Basile [1])²⁸¹.

C'est, finalement, pour les perles de l'Inde du Sud que nous disposons des moins mauvais renseignements. L'information la plus claire provient du *Périple de la mer Érythrée* (P.m.E. [4]). Les pêcheries de *Kolkhoi* sont situées dans le territoire du roi Pandiôn (ὑπὸ τὸν βασιλέα Πανδιόνά ἐστι). L. Casson traduit ainsi : « The region is under King Pandiôn » ; mais on peut interpréter différemment et dire que la pêcherie est *la propriété* du roi Pandiôn²⁸². Des condamnés plongeaient pour collecter les huîtres, pour le roi (ἀπὸ δὲ κατακρισίων κατεργάζεται). À prendre le texte à la lettre, toute l'exploitation de *Kolkhoi* était assurée par ces hommes, au profit du roi, propriétaire des ressources de la mer, au moins en ce lieu précis. L'exploitation par des condamnés évoque un mode de production dans des conditions difficiles, au profit exclusif du pouvoir. On a des parallèles. Les mines d'or de Nubie étaient exploitées par des condamnés pour les monarques lagides, dans les conditions effroyables qu'Agatharchide a décrites sans complaisance²⁸³. Sur les montagnes du Hadramawt, dans l'arrière-pays du golfe *Sakhalitès*, croissaient des arbres à encens. La récolte était assurée par des esclaves royaux et des condamnés (ὑπὸ δούλων βασιλικῶν καὶ τῶν ἐπὶ τιμωρίᾳ πεμπομένων), pour le compte du roi installé à *Saubatha* (Shabwa). Le travail se faisait dans des conditions rudes : les montagnes sont escarpées, le climat pénible, l'activité de production mortelle (τοῖς δὲ ἐργαζομένοις πάντοτε θανατώδεις)²⁸⁴. En d'autres termes, on a affaire à un monopole royal reposant sur un travail non-libre.

Concernant les pêches de *Perimoula*, Élien [2] présente les données suivantes : les Ichtyophages exploitent les ressources perlières ; ces Ichtyophages habitent une *polis* – une principauté, peut-être (ὄνομα δὲ τῆ πόλει Περίμουλα, κατοικοῦσι δὲ αὐτὴν ἄνδρες Ἰχθυοφάγοι) –. À l'époque des informateurs, le maître de la place, Soras (*supra*, p. 87),

²⁸⁰ À titre de comparaison, cf. Kunz & Stevenson 357 : « As an illustration of the interest taken by Oriental potentates in the collection of jewels, we quote an instance from Marco Polo, who, centuries ago, wrote the following: "Several times every year the King of Maabar sends his proclamation through the realm that if any one who possesses a pearl or stone of great value will bring it to him, he will pay for it twice as much as it cost. Everybody is glad to do this, and thus the King gets all into his own hands, giving every man his price. » Voir aussi ce qu'Antonio Murchio, qui avait visité l'Inde au milieu du 17^e siècle pour ramener dans le giron de l'Église de Rome les « chrétiens de saint Thomas », apprit au sujet des perles du Golfe : « Les perles rondes qui excèdent une certaine taille appartiennent de droit au prince. Les pêcheurs doivent lui donner chaque année une grande partie de leur récolte en tribut, mais les perles de moindre importance appartiennent à ceux qui les ont trouvées. » (cité par Beguin Billecocq 137).

²⁸¹ La présence sassanide dans le Golfe et à ses abords est très peu documentée (cf. D. Whitehouse, « Sasanian maritime activity », J. Reade (éd.), *The Indian Ocean in antiquity*, Londres, 1996, 339-349).

²⁸² Le sujet du verbe me semble être κολύμβησις τοῦ πινικοῦ.

²⁸³ Diodore de Sicile, 3, 12-14.

²⁸⁴ P.m.E. 27 ; 29. Le golfe *Sakhalitès* commence peu après *Kanê* et s'achève au promontoire *Syagros* (ras Fartak).

est de lignage royal (πόλις ἐστὶν ἧς ἦρχε Σώρας ὄνομα, ἀνὴρ γένους βασιλικοῦ). Élien présente ces éléments d'information sans établir de lien entre eux. Or il faut peut-être assembler ceci en un tout qui n'est pas incohérent. Plutôt que de considérer que les Ichthyophages exploitaient collectivement et librement la ressource, j'aurais tendance à penser qu'ils l'exploitaient sous le contrôle du roi. Certes le mode de production paraît différent du précédent : le travail *semblerait* être une forme de travail plus libre²⁸⁵. On peut interpréter en ce sens l'émulation qui anime les plongeurs : ils rivalisent pour capturer le chef des huîtres, celui qui se distingue par la couleur et sa taille. Ne faudrait-il pas, en réalité, comprendre qu'il y aurait une incitation sous forme de récompense pour celui qui découvrirait la perle la plus belle et la plus grosse ? Cette émulation serait-elle soutenue par ceux qui exercent un contrôle sur la production ? Ce qui semble certain, c'est que Soras fut sans doute semblable aux autres rois de l'Inde. Ceux-ci prenaient leur part de l'exploitation des ressources profitables, comme nous le dit Pline [21] : un prélèvement fiscal (*vectigal*) était appliqué à l'or et aux perles par les monarques indiens (*majusque regum vectigal ex eo quam ex auro atque margaritis*), comme il l'était par d'autres sur le sel.

Remarques complémentaires.

1) Au sujet d'un éventuel contrôle de l'administration romaine sur les pêcheries de la mer Rouge septentrionale, cf. *supra*, p. 148.

2) Il n'y a rien à tirer du texte obscur de Firmicus Maternus [2], qui fait une vague allusion à un « préposé aux perles » : *frequenter mutare domicilia, et annonae aut frumentorum aut locorum quorundam praepositos aut gemmarum aut margaritarum aut aromatorum aut metallorum praepositos*. Le sens de *praepositus* ne permet de pas de déterminer le rôle de celui-ci, tant le contexte est flou. Il ne va pas de soi qu'il s'agisse d'un préposé à une quelconque exploitation. Il pourrait s'agir d'un « préposé » chargé de contrôle fiscal, voire d'un « préposé aux perles » dans le domaine privé.

²⁸⁵ Karttunen 216, a un point de vue différent. Il considère que les Ichthyophages consommaient ordinairement des coquillages, qui faisaient partie de leur régime alimentaire ordinaire, l'obtention de perles étant une sorte de supplément : « In India mussels and oysters are not eaten, which was also known in the West. The Ichthyophagi, however, were not so particular, and collected crayfish, oysters and mussels, in addition to fish. » Il y a cependant une sérieuse objection : les Ichthyophages seraient bien en peine de consommer la chair des huîtres mise à pourrir. Les coquillages étaient donc pêchés seulement pour leurs perles. La question du contrôle de la production reste donc entière.

Chapitre 5

Aspects économiques et sociaux (2) : les échanges

1 - Les échanges marchands (1) : l'importation des perles de l'océan Indien (marchés et routes)

1.1 - Les lieux de l'échange et du transit (les emporia de l'océan Indien)

Dans la dernière partie de ses prolégomènes, Strabon présente un panorama de la terre habitée, avant de la décrire dans les livres chorographiques. La présentation de l'Europe fait l'éloge de la situation heureuse de ce continent, où la diversité des peuples et des ressources concourt à la paix et à la prospérité communes. Strabon ne lui reconnaît qu'une seule déficience, par rapport aux autres continents – on comprend qu'il songe surtout à l'Asie – : « Elle ne fait venir de l'extérieur que des aromates et des pierres précieuses ; mais la vie de ceux qui en sont privés n'est pas pire que celle de ceux qui en regorgent¹. » Il ne fait guère de doute que les perles font partie de ces « gemmes » qui manquent à l'Asie mais sont le privilège de l'Inde et de l'Arabie. Strabon rappelle – un vieux débat – que l'on peut, théoriquement, s'en passer ; mais force est de constater que l'Europe, et surtout l'Empire romain, ne s'en passèrent pas et durent recourir à l'échange marchand pour s'en procurer.

Les perles que les Méditerranéens importèrent étaient offertes à la vente en des lieux qu'il faut distinguer des secteurs de production – surtout dans le golfe Arabo-Persique, où les bases de pêches pouvaient être des îles ou des terres désertes² – : ils ne se superposent pas. On peut, en théorie, imaginer des *emporoi* d'Alexandrie embarquer dans les esquifs des pêcheurs, comme le faisaient leurs confrères à l'époque d'al Idrisi (*infra*, p. 257). On préférera, au vu de la documentation, penser qu'ils s'approvisionnaient en des lieux précis, c'est-à-dire des marchés (*emporια*). Il est significatif que l'auteur du *Périple de la mer Érythrée* fasse bien la distinction entre les zones où l'on pêche (*P.m.E.* [1 ; 4]) et les lieux où l'offre et la demande se rencontrent (*P.m.E.* [2 ; 3 ; 5 ; 6]). Naturellement, ces places de commerce gravitaient autour des deux grandes zones de production de la perle dans l'océan Indien : le golfe Arabo-Persique et l'ensemble Inde / Taprobane. Il faut donc supposer l'existence de réseaux locaux qui acheminaient les perles des zones de production vers les *emporια* où se

¹ Strabon, 2, 5, 26 (θύματα δὲ καὶ λίθους πολυτελεῖς ἔξωθεν μέτεισιν, ὧν τοῖς σπανιζομένοις οὐδὲν χειρῶν ὁ βίος ἐστὶν ἢ τοῖς εὐπορουμένοις). G. Aujac (Strabon, *Géographie* [livre 2], éd., trad. et commenté par G. Aujac, Paris, 1969, p. 166, note de la p. 110) estime que ces pierres précieuses sont des perles. Pline, 13, 18, exprime le même genre de regret, au sujet des aromates, rétifs à toute transplantation : « Aucun de ces parfums n'est produit en Italie, pourtant victorieuse de toutes les nations. »

² Carter 146. L'auteur souligne que les centres de trafic des perles, dans la région du Golfe, étaient des lieux disposant de ressources agricoles et de réserves d'eau douce. Inversement, bien des zones de pêches se trouvaient au voisinage d'îles désertes et inhabitées. C'est pourquoi l'exploitation des bancs entraînait d'importants déplacements saisonniers, sur terre et sur mer. La situation était radicalement différente en Inde.

faisaient les échanges³ et d'où les perles partaient dans presque toutes les directions (de ces circuits locaux, nous ne savons évidemment rien). Cette situation n'est pas spécifique à l'Antiquité. Comme le signale justement Carter – pour le golfe Arabo-Persique –, « the pearling centers were not necessarily located close to the densest clusters of pearl banks. »⁴.

Remarque : Les *emporía* du Golfe seront étudiés avant ceux de l'Inde. On rappellera également que la documentation n'a livré aucun nom de marché de perles localisé en mer Rouge.

Apologos et Omana (P.m.E. [2])

Apologos et Omana sont, d'après l'auteur anonyme, des centres d'exportation vers l'Arabie et l'Inde (Barygaza) de perles d'une qualité « inférieure à celles de l'Inde », c'est-à-dire à celles produites dans l'Inde du sud-est (εἰσφέρεται δὲ ἀπὸ ἐκατέρων τῶν ἐμπορίων εἰς τε Βαρύγαζα καὶ εἰς Ἀραβίαν πνικὸν, πολὺ μὲν, χειρὸν δὲ τοῦ Ἰνδικοῦ). Aucun document ne signale d'activité de production en ces lieux précis – ce qui ne signifie pas qu'elle n'ait pas existé –.

L'emporion d'*Omana* (ou *Ommana*), qui se trouvait à six « courses » (*dromoi*) après avoir passé la bouche du Golfe, *i.e.* le détroit d'Ormuz, appartenait à la Perside (ἐμπόριόν ἐστὶν τῆς Περσίδος), indice possible d'un contrôle politique sur les transactions⁵. Comme chaque fois que l'auteur compte en *dromoi*, et non en stades, les évaluations sont particulièrement approximatives. L. Casson rapporte les principales propositions de localisation. Certains commentateurs ont placé *Omana* sur le littoral océanique iranien, à Chāh Bahār, à la sortie d'une baie (approximativement à 25°17' N - 60°40'E), voire plus à l'ouest, dans une autre baie (Gwadar West Bay, approximativement à 25°10N - 62°20 E). Ceux qui placent *Omana* dans le golfe Arabo-Persique malmènent le texte, selon l'opinion de L. Casson⁶. Néanmoins, pour J.-Fr. Salles, « la candidature du site d'ed-Dur (émirat d'Umm al-Quwayn) à être l'*Ommana* antique repose sur de solides bases archéologiques. (...) Les données archéologiques confortent celles du texte (*sc.* le *Périple*, dont J.-Fr. Salles propose une autre interprétation) pour en faire un centre de transit international antique, tout à fait saisonnier – ce qui justifie le caractère quasi désertique du site – mais suffisamment important pour attirer l'attention des Romains. »⁷

Apologos devait se trouver dans le fond du golfe Arabo-Persique, près de *Spasinou Kharax* et de l'Euphrate (ἡ Ἀπολόγου, κειμένη κατὰ Πασίνου Χάρακα καὶ ποταμὸν Εὐφράτην)⁸. Ce toponyme est ignoré du reste de la documentation. Comme le

³ Comparer avec l'écaille de tortue (*supra*, p. 211). Les producteurs du sud de la mer Rouge apportaient l'écaille dans des *emporía* (Adoulis et *Aualitês*), où les *emporoi* les embarquaient.

⁴ Carter 146 (à propos du golfe Arabo-Persique, pour l'époque islamique et moderne, mais cette affirmation peut être rétrospectivement valable pour l'Antiquité). On a déjà signalé que Bombay était le principal marché des perles de l'océan Indien.

⁵ *P.m.E.* 36.

⁶ Casson 180-181. Voir aussi Potts 308. Donkin 100-101, n. 86, se range à l'opinion de G.W.B. Huntingford, *The Periplus of the Erythraean Sea*, Londres, 1980, p. 106.

⁷ Salles (a) 92 ; Salles (c) 311 (réfutation de L. Casson). Voir aussi D.T. Potts, *op. cit.* p. 216, n. 274, p. 280 : la monnaie de Meredat avec le titre ΒΑΣΙΛΕΥΣ OMAN plaide, selon lui, en faveur de la localisation d'*Omana* sur la rive arabe du Golfe.

⁸ *P.m.E.* 35.

rappelle L. Casson, Strabon ne connaît, à l'embouchure de l'Euphrate, que *Terêdôn*⁹. *Apologos* est, par ailleurs, bien distinguée de *Spasinou Kharax*, « capitale du riche royaume de Characène depuis près de deux siècles. Le texte ne semble pas attribuer de fonctions d'échanges maritimes à *Spasinou Charax* et les données historiques des siècles postérieurs font plus état de caravanes arrivant à *Spasinou Charax* que de navires ancrés aux quais de la ville (?)¹⁰ ». À supposer que le toponyme *Ubullā* – une ville qui fut le port de Basra à époque médiévale – soit une évolution de *Apologos*, il faudrait alors la placer à al 'Ashār, un quartier de la moderne Basra, le long du Shatt el Arab. J.-Fr. Salles, après un examen minutieux de la documentation, distingue « *Teredôn*, proche de l'embouchure du Khor Zubayr (ancien cours de l'Euphrate) ... et une *Apologos* un peu plus au nord, *hapax* sans étymologie, mieux reliée aux lacs et plus loin à la navigation sur le Tigre, via les canaux, qui serait devenue au 7^e siècle p.C. l'antique Basra / Zubayr. L'interprétation reste ouverte et il est plus que probable que l'archéologie n'apportera aucune réponse. ». Quant aux connexions entre ces villes, elles sont un mystère : « Quels pouvaient être les rapports entre *Apologos* et *Spasinou Charax*, distantes de 40 à 60 km selon la localisation proposée pour *Apologos*, mais reliées par des voies fluviales ? La question reste entière.¹¹ »

Bien que le texte attribue l'exportation des perles aux deux *emporía*, L. Casson estime qu'*Apologos* est mieux placée pour cette activité : « All the exports listed in this passages could have come from *Apologos* alone, located as it was at the end of the great routes that reached down through Mesopotamia, and very likely the pearls. »¹² Outre la position d'*Apologos* – et sa conception de la localisation d'*Omana* –, L. Casson avait sans doute à l'esprit la proximité des grandes pêcheries de *Tylos* et de la côte arabe du Golfe. Cependant, on peut penser que, pour les mêmes raisons, *Omana* (ed-Dur) pouvait jouer le même rôle, se trouvant à proximité des pêcheries des îles de la côte iranienne, de celles de la Côte des Pirates, ainsi que des bancs perliers du golfe d'Oman méridional¹³. En fait, chaque marché se trouvait placé à une extrémité de ce grand centre de production qu'était le Golfe, drainant la collecte des bancs avoisinants – cette idée ne serait pas sérieusement infirmée par une localisation d'*Omana* sur le littoral iranien –¹⁴.

⁹ Casson 179-180. Strabon, 16, 3, 2. Cf. aussi Pline, 6, 145.

¹⁰ Salles (c) 304

¹¹ Salles (c) 302-304.

¹² Casson 182.

¹³ On notera que c'est dans la même région que se développa, au 12^e siècle p.C., le grand centre perlier de Julfar (un peu au nord de ras al-Khaymah : « The emergence of Julfar as a pearling centre, albeit one of lesser importance than Bahrain, may relate to its geographical location between the pearl banks and Hormuz, the dominant political centre in the Gulf at that time. » (Carter 146). À l'époque sassanide et au commencement de l'époque islamique, *Ubullā* (dont l'identification avec *Apologos* est discutée) était un marché qui drainait les perles de Bahrein (Carter 144, qui toutefois se montre prudent sur ce point).

¹⁴ À titre de comparaison, on se rappellera qu'Hormuz fut, aux 16^e et 17^e siècles, un grand centre d'échanges des perles. Selon Kunz & Stevenson 87, c'était une place qui prospérait grâce au commerce des perles, à tel point que les Portugais en avait tiré une expression proverbiale (« were the whole world a golden ring, Ormus would be the jeweled signet »). Cf., par exemple, Jan van Linschoten (16^e siècle), cité par Beguin Billecocq 92 (« La principale pêcherie des meilleures perles qu'on appelle orientales se fait entre Ormuz et Bassorah, au golfe, aux lieux de Bahrein, Catiffa, Julfar, Gamoron, et d'autres endroits du même golfe, d'où on les porte à Ormuz. Car le commis du roi de Portugal ne réside à autre fin à Bahrein, sinon pour la pêcherie des perles, dont il y a grand trafic à Ormuz et Goa. ») ; de Boot 213 (« Les plus nobles se trouvent dans le golfe Persique, entre l'île Ormuz et Bassora, à savoir autour de Baroyn, de Catyffa, Iulfa, Camaron et autres lieux du gofe Persique d'où elles sont apportées en l'île d'Ormus. »).

L'offre de perles à *Omana* et *Apologos* est singulière : la marchandise ne manque pas (πολύ)¹⁵, mais la qualité semble faire défaut (χεῖρον δὲ τοῦ Ἰνδικοῦ). Ce dernier point doit être entendu du point de vue gréco-romain : ces perles « médiocres » n'étaient sans doute pas conformes au goût des Méditerranéens (il pourrait s'agir, par exemple, de perles tirant sur le couleur jaune, qui ne leur plairaient pas, ou de perles irrégulières : cf. *supra*, p. 76) ; elles pouvaient, en revanche, satisfaire une clientèle régionale, ou une certaine clientèle méditerranéenne. Faut-il dès lors comprendre que les marchands d'Alexandrie, ne trouvant pas sur ces marchés (ou plutôt, à *Omana* seulement, pour des raisons expliquées ci-après) des perles de qualité, iraient s'approvisionner ailleurs (en Inde, ou à Taprobane) ? Cette déduction est contredite par Pline [9-§106], parfaitement informé : il dit sans ambiguïté – et il est loin d'être le seul – que des perles excellentes proviennent de l'Arabie (*praecipue autem laudantur circa Arabiam in Persico sinu maris Rubri* - voir aussi Pline [7] et *supra*, p. 151-161). Il faut donc que des marchands les aient importées, en grande partie via Alexandrie (*infra*, p. 230 sqq)¹⁶.

Les deux documents ne sont peut-être pas irréconciliables. L'auteur du *Périple*, mal informé sur ce secteur de l'Érythrée, pourrait n'avoir eu connaissance que d'un trafic régional : d'*Apologos* et *Omana* étaient en effet exportées des perles, d'une qualité spéciale, vers l'Arabie et l'Inde (cf. ci-après). Son exposé n'est donc peut-être pas complet. Dans ces conditions, on peut admettre que des *emporoi* ou des *negotiatores* d'Alexandrie venaient se procurer d'autres perles, qui convenaient à leur clientèle, produites dans les innombrables pêcheries du golfe (*P.m.E* [1]). Ils pouvaient les trouver dans un *emporion* à l'entrée du Golfe, *Omana* peut-être. Cette solution semble plausible, bien que le silence du *Périple de la mer Érythrée* soit regrettable¹⁷. Pline, en effet, rapporte des informations de marchands de Méditerranée (*nostris negotiatores*), mieux informés que Juba, au sujet d'*Omana* : *Homna* (= *Omana*)¹⁸ est, selon leurs dires, un port très fréquenté par des gens venus du golfe Persique : *praetermissa mentione* (*sc.* par Juba) *oppidi Omanorum Batrasavaves et Omanae (...), item Homnae et Attanae, quae nunc oppida maxime celebrari a Persico mari nostri negotiatores dicunt*¹⁹. Si on rejette cette idée, il faudra alors supposer que ces perles arabes arrivaient en possession des importateurs gréco-romains via d'autres lieux de l'Érythrée et des intermédiaires (sur le rôle possible, mais partiel, de Palmyre dans un trafic partant du fond du Golfe, cf. *infra*, p. 234).

¹⁵ Comparer avec le témoignage de Jean Chardin, voyageur et marchand du 17^e siècle : « Je mets, après les mines de pierreries, la pêche des perles qui se fait dans tout le golfe. Cette pêche est abondante et produit pour plus d'un million de perles par an. J'ai vu sortir une perle qui pesait cinquante grains, ronde à la perfection. C'était une grande rareté, les plus grosses perles de cette qualité n'étant d'ordinaire que de dix à douze grains. » (cité par Beguin Billecoq 140).

¹⁶ Ce qu'avait naguère écrit Charlesworth 69 (« ... for it was here alone [*sc. Muziris*], practically, that those beryls and pearls for which Rome was prepared to pay so much could be found ») – sans doute une généralisation abusive à partir du *Périple de la mer Érythrée* – est donc erroné.

¹⁷ Sur les trouvailles de monnaies et de verre romain à ed-Dur (trouvailles qui incitent un peu plus à identifier ce site à *Omana*), cf. Tomber 111-112 ; D. Whitehouse, *Excavations at ed-Dur (Umm al-Qaiwain, UAE), vol. 1, The glass vessels*, Louvain, 1998. Le site semble indiquer une certaine prospérité au 1^{er} siècle p.C., mais les incertitudes sont immenses. En raison du faible nombre de monnaies retrouvées, certains se sont demandé si l'on ne pratiquait pas un commerce de troc.

¹⁸ Potts 310.

¹⁹ Pline, 6, 149 (selon la traduction de H. Rackham : « towns said by our traders to be now the most frequented ports in the Persian Gulf. »).

Si l'on peut raisonnablement supposer que des marchands méditerranéens accédaient à de belles perles à *Omana*, on devra admettre qu'ils ne fréquentaient pas les marchés du fond du golfe Arabo-Persique²⁰ : « (...) il n'est pas évident que des navigateurs romains en provenance de la mer Rouge aient eu librement accès à tous les ports de la mer Érythrée. D'autre part, il paraît acquis que le segment maritime *Apologos-Omana*, c'est-à-dire la totalité du golfe Arabo-Persique, relevait de la même autorité politique aux premiers siècles ap. J.-C., celle du royaume de Mésène-Characène ; le roi était allié ou client de Rome, mais il n'y a aucune indication dans la littérature latine que des Romains, marchands ou militaires, aient été autorisés à y séjourner, commercer *etc.* L'absence, ou la rareté de l'information d'origine romaine sur la ville de *Charax*, tendrait même à suggérer qu'ils ne l'étaient pas, et que l'accès au Golfe par le Shatt el-Arab était réservé d'autres, les marchands de Palmyre en particulier. L'hypothèse avancée est que le golfe Arabo-Persique constituait une branche autonome de la mer Érythrée sous contrôle arabe (Characéniens, Palmyréniens, Arabes du Golfe) et sans doute perse, inaccessible aux marchands occidentaux : leur ignorance de cette région en deviendrait alors parfaitement justifiées. »²¹. *Apologos* devait donc être entièrement tournée vers le marché local et régional : la Susiane et la Babylonie (Charès de Mitylène / Athénée [3]), les contrées « au-dessus de la Perse » (τοὺς ἄνω τόπους – Androsthène de Thasos / Athénée [2]) pouvaient être approvisionnées par cet *emporion*.

C'est précisément le trafic régional à partir de ces deux *emporion* qui a retenu l'attention de l'informateur de l'auteur du *Périple*, signe manifeste de son importance (le trafic local à l'intérieur du Golfe était sans doute moins visible). Les perles, d'une certaine qualité, se dirigeaient vers l'Arabie et vers l'Inde du nord-ouest. Il est certain que les perles exportées à *Barygaza* étaient destinées au marché de cette partie de la péninsule, et suivaient des routes qui n'étaient guère différentes de celles des temps récents : « La majeure partie des plus belles perles (*sc.* du Golfe) sont envoyées sur le marché de Bombay où, lors de la dernière spéculation, des prix fantaisistes furent attribués aux belles pièces.²² ». C'est pourquoi, probablement, elles ne réapparaissent pas dans la liste des exportations offertes à l'*emporos* alexandrin dans ce port du Gujarat²³. Il est difficile de savoir qui était l'autre destinataire de cette production. J'aurais tendance à préférer les parties de l'Arabie qui entretenaient des relations commerciales avec *Omana*. Les perles pourraient faire partie de ces cargaisons qui voyageaient en bateaux cousus (*madarate*) d'*Omana* à l'Arabie de *Kanê*, en retour de

²⁰ *Apologos* est mentionnée parce l'auteur, informé de l'existence de ce port important, ne le passe pas sous silence. Quant à l'énumération de marchandises, elle ne signifie pas que les marchands gréco-romains s'y rendaient pour trafiquer (Salles (c) 309).

²¹ Salles (a) 93-94. Young 142-143 conteste comme non documentée (« without support ») les conclusions de J.-Fr. Salles, et avance que les marchands d'Alexandrie n'avaient pas besoin d'aller à l'intérieur du Golfe, étant donné que les marchandises étaient mises à disposition en dehors de celui-ci. Ce n'est pas incompatible avec l'idée, plus que vraisemblable, d'un verrouillage sélectif de l'accès à cette mer.

²² Sir Lewis Pelly (19^e siècle), cité par Beguin Billecocq 247. Voir aussi James Morier cité par Beguin Billecocq 212-213: « La perle du Golfe est toujours aussi demandée, bien qu'une petite partie de la production aille directement en Perse. Le marché est désormais entièrement concentré sur Mascate. De Mascate, la plus grande partie des perles sont exportées vers Surat (*n.b.* : dans le golfe de Cambay). Et comme les agents des négociants indiens sont constamment sur place, les pêcheurs préfèrent la vente certaine de leur marchandise en Inde à un prix plus élevé mais moins régulier, qu'à un particulier à qui ils les auraient vendues en Arabie. »

²³ *P.m.E.* 49.

l'encens du Hadramawt (εἰς δὲ τὴν Ὀμανα καὶ ἀπὸ Κανὴ λίβανος καὶ ἀπὸ Ὀμάνων εἰς τὴν Ἀραβίαν)²⁴. Quelle Arabie serait, en revanche, destinataire des perles transitant par *Apologos* ? Je l'ignore.

Gerrha ; Attene ; Tylos /Bahrein

Aucun document ne met explicitement *Gerrha* en rapport avec le commerce des perles (*n.b.* : on s'accorde à reconnaître une *Gerrha* de l'intérieur des terres et une *Gerrha* du littoral : la première serait Thaj, la deuxième al Jubayl²⁵). L'auteur du *Périple de la mer Érythrée*, peu informé de l'intérieur du golfe Arabo-Persique, comme on l'a vu, ne rapporte rien à ce sujet. Cependant, Pline mentionne le *sinus Gerrhaicus* et l'*oppidum Gerrha* immédiatement avant de parler de *Tylos*, où abondent les perles²⁶. Aussi peut-on se demander si *Gerrha*, située à proximité de l'une des zones de production les plus importantes, a pu participer aux échanges et être une place de transit et/ou un marché²⁷. Il est vrai que cette ville semble avoir été principalement concernée par le commerce des aromates, expédiés par la voie caravanière. Cependant, à l'époque à laquelle les compagnons d'Alexandre passent dans le Golfe, Aristobule signale que des embarcations relient *Gerrha* à la Babylonie et remontent l'Euphrate jusqu'à Thapsaque²⁸. Plus tard, à l'époque à laquelle Juba obtient des informations, *Gerrha* semble avoir orienté ses activités d'échanges en direction de *Kharax* : «The rise of *Charax* in the late 2nd century and its growing commercial importance in the late 1st century BC may explain why, as Juba says, the Gerrhaeans at some point made yet another reversal and began sending their wares to *Charax* and the Parthian empire.²⁹ » Si *Gerrha* ne fut pas un marché pour les importateurs venus d'Alexandrie, elle put contribuer à diriger le flux des perles vers le fond du Golfe. Dans un texte qui se veut grandiloquent, Pline [7] signie que les Arabes (de la rive occidentale du Golfe) vendaient leurs perles aux Romains et aux Parthes (*ut apud quas maximae opes Romanorum Parthorumque subsidant* - cf. aussi Ammien Marcellin [2]). Si les Parthes furent les premiers consommateurs des perles produites chez eux, ils devaient visiblement en importer aussi de l'Arabie : *Gerrha*, comme *Apologos*, put être l'une de ces places de transit et d'échanges³⁰.

On ne sait si *Tylos* fut un marché pour les perles qu'elles produisait. L'affluence dont nous parle Pline [6] peut être celle des plongeurs (*plurimis margaritis celeberrima*). Cependant on ne peut exclure que des marchands y fussent présents. Par

²⁴ *P.m.E.* 36 : « Omana also takes in frankincense from *Kanê* and sends out to Arabia its local sewn boats, the kind called *madarate*. » (trad. Casson). Sur ces bateaux à planches liés (ceux que Procope, 1, 19, 23, oppose aux bateaux romains), observés par Marco Polo, cf. Casson, 181. Sur l'activité des ports de la péninsule Arabique méridionale (site de Khalfut, près du ras Fartak ; Qâni / Kanê / Bi'r Alî ; Sumhuram / Khor Rori / Moskha limên ; Aden), cf. J. Schiettecatte, « L'Arabie du Sud et la mer du 3^e siècle av. au 6^e siècle ap. J.-C. », M.-Fr. Boussac, J.-Fr. Salles et J.-B. Yon, *Autour du Périple de la mer Érythrée*, *Topoi* supplém. 11 (2012), 237-273, p. 243-250.

²⁵ Potts 85-90 ; Salles (c) 317.

²⁶ Pline, 6, 147 (*sinus Gerrhaicus, oppidum Gerrha, V p. amplitudine; turres habet ex salis quadratis molibus*), suivi de Pline [6].

²⁷ Sur le commerce de *Gerrha*, voir Potts 90-97 ; Salles (c) 317-318.

²⁸ Strabon, 16, 3, 3 (Ἀριστόβουλος δὲ τοῦναντίον φησὶ τοὺς Γερραίους τὰ πολλὰ σχεδίαις εἰς τὴν Βαβυλωνίαν ἐμπορεύεσθαι, ἐκεῖθεν δὲ τῷ Εὐφράτῃ τὰ φορτία ἀναπλεῖν εἰς Θάψακον, εἴτα πεζῇ κομίζεσθαι πάντη).

²⁹ Potts 97.

³⁰ Cf. Donkin 84, reprenant à son compte une hypothèse de Tarn : « The entrepôt of *Gerrha*, close to the pearl-fisheries Bahrain, was never occupied by the Seleucids, but served rather as a profitable 'trade partner'. »

ailleurs, à proximité de *Tylos* se trouve *Attene*, dont Pline (cf. ci-dessus) sait, par des informations récentes fournies par les *negotiatores* de son temps, que c'est une ville (*oppidum*) très fréquentée³¹.

Bakarê / Nelkynda et Mouziris (P.m.E. [3]³²)

Bakarê est une « bourgade » de l'Inde du Sud, située à l'embouchure d'un fleuve (κατ' αὐτὸ τὸ στόμα τοῦ ποταμοῦ πρόκειται κόμη Βακαρή), au bord duquel se trouve, à 120 stades dans l'intérieur des terres, *Nelkynda*³³. C'est à *Bakarê* que, toujours selon l'auteur du *Périple*, les bateaux s'arrêtent, ne pouvant remonter la rivière jusqu'à l'*emporion* et résidence royale, *Nelkynda*. Ptolémée signale Βακαρεῖ, mention suivie de celle des bouches d'un fleuve (Βάριος ποταμοῦ ἐκβολαί) et de Νελκύνδα³⁴. Pline la connaît sous le nom de *Becare*, port du peuple des *Neakyndoi* (*gens Neacyndon*). Le port est plus commode (*utilior*) que celui de *Muziris*, dont l'emplacement impose des transbordements³⁵. *Bakarê*, comme *Kolkhoi*, se trouve dans le royaume Pandya, ainsi que l'indique le *Périple de la mer Érythrée*³⁶. *Nelkynda* se trouve légèrement à l'est de l'actuelle Kottayam, dans le Kerala). *Becare* est assimilé à Vaikkarai³⁷.

Mouziris, située sur un fleuve à 500 stades de *Tyndis* (localité maritime) est mentionnée par Pline et Ptolémée. La ville est localisée à Kodungalūr (Cranganore)³⁸. Comme l'auteur du *Périple de la mer Érythrée* prend soin de la dire, elle appartenait à un autre souverain, *Kêprobotos*, maître du royaume du Kerala (en tamoul : Cēram ou Chera)³⁹.

Les deux *emporion* sont des marchés de perles (*margaritai*)⁴⁰ où les marchands d'Alexandrie peuvent s'approvisionner. Il est impossible de déterminer la raison pour laquelle *margaritês* est employé ici, alors que l'auteur du *Périple* emploie *pinikon* ailleurs. Voir dans cette différence de termes une différence de qualité conduit à une aporie : les *margaritai* vendues à *Mouziris* et *Bakarê* proviennent des pêcheries de

³¹ *Attana* est l'équivalent de *Attene* (Potts 310 ; D.H. Müller, *RE* 2, 2, 2180, s.v. « Attana » ; 2152, s.v. « Atta 1 »). À noter que Qatif (al-Qatif), à proximité de Dammam (en face de Bahrein) était un centre de trafic des perles de Bahrein (Benjamin de Tudela [*supra*, p. 122]) le mentionne ; cf. aussi Carter 146).

³² L'expression τὰ ἐμπόρια ταῦτα qui ouvre le §56 reprend bien, comme le note Casson 219, *Mouziris* et *Nelkynda* (*Bakarê*). Par ailleurs, on rappellera l'existence de l'étude classique de M. Meile, « Les Yavanas dans l'Inde tamoule », *JA* (1940), 85-123 ; cf. également H.P. Ray, « Les Yavanas en Inde », p. 459-460 ; K. Karttunen, « Yonas, Yavanas and related matter in Indian inscriptions », A. Parpola & P. Koskiikallio (edd), *South Asian Archaeology 1993, Proceedings of the 12th Intern. Conf. of the Europ. Association of South Asian archaeologists*, Helsinki, 1993-1994.

³³ *P.m.E.* 55. Le manuscrit porte *Bararê*.

³⁴ Ptolémée 7, 1, 8-9.

³⁵ Pline, 6, 105.

³⁶ *P.m.E.* 54.

³⁷ Kottayam : O. Stein, *RE* 16, 2, 2281-2285, s.v. « Nelkynda ». Pour André & Filliozat (a) 138, il s'agit de NīrkuNRam (*sic*), dans les environs de Kottayam. *Becare* se trouvait « près de l'embouchure du Baris (malayalam : Vaikkarai) et rivière Pāli ou Pālai. »

³⁸ Pline, 6, 104 ; Ptolémée, 7, 1, 8 ; 8, 26, 4 (MuciRi [*sic*] dans la littérature tamoule ancienne). Voir André & Filliozat (a) 137) ; R. Gurukkal & D. Whittaker, « In search of Muziris », *JRA* 14/1 (2001) 334-350. Le nom était devenu assez célèbre, au 2^e siècle p.C., pour figurer à égalité avec l'ethnique « Oxydraque », ce dernier étant lié à la prestigieuse expédition d'Alexandre (cf. Lucien, *Quomodo historia conscribenda sit*, 31).

³⁹ André & Filliozat (a) 137-138 ; Casson 217.

⁴⁰ Noter cependant que, d'après F. de Romanis, un commentateur de l'*Arthasastra* affirme que les perles « caurneya » sont produites dans un fleuve qui se trouve « vicino la città di Muracī (= *Mouziris*) nel paese dei Keralāḥ » (de Romanis (a) 189-190). Il n'est cependant pas certain que qu'il s'agisse de perles de *Pinctada*. Ces perles de rivière, ou d'eau saumâtre, non identifiées faisaient peut-être l'objet d'une consommation locale.

l'Inde du Sud, où l'on produit ... des *pinika* (*P.m.E.* [4]). Par ailleurs, il est dommage que l'auteur donne la liste des produits exportés de *Mouziris* et *Nelkynda* indistinctement, sans doute parce que les deux *emporia* sont proches l'un de l'autre. On pourrait se demander, en effet, si les deux marchés offraient exactement les mêmes produits. Comme le remarque F. de Romanis, « a Becare c'era un'abbondanza di merci che a Muziris si non ritrovava.⁴¹ » Faute d'argument, on est contraint de tenir compte du texte : *Mouziris* et *Bakarê* sont des marchés de perles de bonne qualité (διάφορος). La quantité offerte à la vente est satisfaisante (ικανός) – ce qui signifie que, pour l'époque du *Périple*, la question de la rareté ne semble pas se poser –.

Pour L. Casson, ces ports exportent des perles produites dans le golfe de Mannar (c'est-à-dire celles qui sont produites dans le royaume de Pandiôn)⁴². Il est certain que le souverain de *Nelkynda*, maître du royaume Pandya, pouvait sans doute aisément transférer une partie de la production du golfe de Mannar, sous son contrôle, vers la côte orientale – tout en ayant à sa disposition d'autres centres d'exportation (voir ci-après) –. Quant au souverain de *Mouziris*, il n'avait pas de région productrice de perles de qualité dans son domaine. Néanmoins, rien ne lui interdisait de laisser offrir à la vente des perles apportées de Taprobane, sinon du royaume voisin, voire de plus loin. En effet, on voit bien que *Nelkynda* et *Mouziris* ne se contentent pas d'offrir les productions locales (par exemple, du poivre et de l'ivoire). Ces ports proposent des marchandises à la ré-exportation (nard du Gange ; écaille de *Khrysê* ; soie), ce qui suppose un trafic local⁴³.

F. de Romanis a relevé deux passages du corpus de la poésie tamoule (Sangam) qui évoquent des guerres entre les rois des deux royaumes voisins : Pandya et Cerar. Par une curieuse coïncidence, le roi de Cerar apparaît comme le maître de Mucirī (*Mouziris*), où passent les navires des Méditerranéens (Yavaṇar). Il est séduisant de penser, avec cet auteur, que « il Pāṇṭiyan mirava a distruggere l'unico porto che potesse far concorrenza a Becare : tendeva, in altre parole, a monopolizzare il commercio con gli Yavaṇar⁴⁴. » Si le poivre, importé à Alexandrie en grande quantité, est concerné au premier chef, les perles, alors très prisées, étaient probablement l'enjeu de la même compétition.

Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne les perles et les marchands d'Alexandrie, grâce à ces *emporia*, l'offre allait à la rencontre de la demande. Cela évitait aux *emporoi* d'allonger leur trajet en contournant le cap Comorin pour rallier le golfe de Mannar – Pline nous rapporte que la navigation directe par le vent « hippale » conduisait d'*Ocelis* droit à *Muziris* en 40 jours⁴⁵ ; un court voyage conduisait de là à *Bakarê* / *Nelkynda*.

Kolkhoi

Kholkoi, sur le golfe de Mannar, est signalée par le *P.m.E.* [4] comme une zone de production (*supra*, p. 174). À suivre l'auteur à la lettre, le marchand venu d'Alexandrie

⁴¹ De Romanis (a) 181 et renvoi à Pline, 6, 104 (*non expetendum [sc. Mouziris] propter vicinos piratas, qui optinent locum nomine Nitrias, neque est abundans mercibus. Praeterea longe a terra abest navium statio ...*).

⁴² Casson 222.

⁴³ C'est à juste titre que H.P. Ray a attiré l'attention sur l'existence de ces réseaux locaux, quand bien même ils sont peu documentés. Les uns sont terrestres, les autres maritimes, reliant en particulier la côte de Malabar et le pays tamoul au littoral septentrional du Sri Lanka (Ray 481-486).

⁴⁴ De Romanis (a) 183.

⁴⁵ Pline, 6, 104.

ne s'y arrête pas : aucun *emporion* ni mouillage n'est signalé ; aucune énumération de produits à embarquer ou à débarquer n'y figure. Pline, correctement informé sur les ports de commerce de l'Inde du Sud – tout au moins ceux qui intéressent les *negotiatores* – ignore également ce nom. En revanche, la documentation en langue tamoule citée par F. de Romanis (*supra*, p. 174) ne laisse aucun doute sur l'importance de *Kolkhoi* pour le roi Pandya, aussi bien comme région de production de perles que comme port.

Il n'y a pas nécessairement de contradictions entre les documents, si l'on prend en compte la suite du passage en question (*P.m.E.* [4]). L'auteur, en effet, mentionne, au-delà de *Kolkhoi*, des *emporion* notables qui se suivent les uns les autres : *Kamara* ; *Podoukê* ; *Sopatma* (ἐπισημότερα καὶ κατὰ τὸ ἐξῆς κείμενά ἐστιν ἐμπόρια Καμάρα καὶ Ποδούκη καὶ Σωπάτμα)⁴⁶. Il signale en même temps un trafic local ou régional. Des embarcations de style local circulent entre ces ports et la *Limyrikê* (côte sud-ouest de l'Inde) ; des bateaux monoxyles appelés *sangara* parcourent la même région ; quant aux *kolandiophônta*, plus grands, ils vont plus loin, dans la direction opposée, vers *Khryssê* et *Gangês*⁴⁷. En fait, le *Périple de la mer Érythrée* expose ce que devait être la situation des échanges indiens dans la pointe méridionale de la péninsule : à l'est, un trafic local recevait les productions venues du nord du golfe du Bengale et en expédiait d'autres en retour, locales et méditerranéennes. Des barques faisaient la liaison entre l'est et l'ouest, atteignant les ports de la *Limyrikê*, qui étaient, sinon les seuls, du moins ceux que la plupart des *emporoi* fréquentaient au 1^{er} siècle p.C.⁴⁸. En d'autres termes, *Kolkhoi* était sans doute un important port d'intérêt local, qui expédiait une partie (la majeure partie ?) des perles destinées aux marchés méditerranéens vers *Bakarê* / *Nelkynda*, et, possiblement, *Mouziris*. Il fournissait ainsi les *emporion* dans lesquels s'approvisionnaient les marchands d'Alexandrie.

Perimoula

Perimoula est connue comme un centre de production (*supra*, p. 173), appartenant sans doute au royaume Cola. Pline, néanmoins, y signale une intense activité de commerce (*ad Perimulae promunturium, ubi est celeberrimum Indiae emporium*⁴⁹). L'auteur du *Périple de la mer Érythrée*, en revanche, n'a pas connaissance de ce lieu. Il n'est donc pas certain que cet *emporium* ait été fréquenté par des marchands venus d'Alexandrie. Peut-être *Perimoula*, comme *Kolkhoi*, n'était pas un lieu où la demande méditerranéenne rencontrait l'offre locale. Il faut plutôt y voir un point de production d'où les perles, éventuellement achetées par des négociants locaux, étaient acheminées vers d'autres ports, peut-être ceux de la *Limyrikê*.

De *Perimoula* et/ou de *Kolkhoi* partait peut-être une certaine quantité de perles vers le nord de l'Inde, pour une consommation non-méditerranéenne. F. de Romanis cite un passage de l'Arthasastra où sont comparées la route de l'Himalaya et la route du

⁴⁶ *P.m.E.* 60. Ces *emporion* pourraient être situés entre la Pointe Callimère et Chennai / Madras. L'identification la moins incertaine est celle de *Podoukê*, sans doute Pondicherry / Puduchchēri, à proximité de laquelle se trouve le site d'Arikamedu. Voir, entre autres, Casson 228-229 ; de Romanis (a) 192-198.

⁴⁷ Sur ces embarcations, cf. Casson 229-230 ; André & Filliozat (a) 158-159.

⁴⁸ Voir de Romanis (a) 197-198.

⁴⁹ Pline, 6, 72.

sud (Dakṣiṇa = *Dakhinabadēs* du *Périple*). Pour Kautilya, « anche se non forniscono merci come coperte di lana, pelli e cavalli, i molti viaggi verso la via del Sud recano merci come le conchiglie, i diamanti, le pietre preziose, le perle e l'oro. »⁵⁰. L'itinéraire de ces perles vers le nord – par mer et / ou par terre ? – n'est pas connu. En tout cas, l'Inde du nord-ouest recevait des perles des deux grandes zones de production du monde érythréen (*supra*, p. 222) : un signe tangible de la forte demande originaire de cette partie de l'océan Indien⁵¹.

Gangês (P.m.E. [6])

Gangês est un *emporion* homonyme du fleuve. Pour Ptolémée, c'est le région du delta du Gange, du peuple des *Gangaridai*, et *Gangê* est une résidence royale (τὴν δὲ περὶ τὰ στόματα τοῦ Γάγγου πᾶσαν κατέχουσι Γαγγαρίδαι, ἐν οἷς πόλις ἦδε· Γάγγη βασιλείον⁵²). On a proposé de localiser *Gangês* à Tāmralipti (aujourd'hui Tamluk, à l'ouest de Kolkota)⁵³. *Gangês* n'est pas une zone de production de perles de *Pinctada* (*supra*, p. 165). Au mieux, on y produit des perles d'eau douce. L. Casson cite un article ancien⁵⁴ qui décrit cette production : « The pearls that passed through the Gangetic mart appear to have been obtained from the rivers of the eastern parts of Bengal (...) They are found in a species of muscle (= mussel) in the rivers and marshes of the Dacca, Tipperah and Mymensing districts⁵⁵. (...) The pearls found in the present days are small of a reddish colour and generally of little worth. »

Pour l'auteur du *Périple de la mer Érythrée*, *Gangês* est donc un marché de perles. Selon L. Casson, étant donné que l'on y exporte des perles d'eau douce sans valeur, *Gangês* approvisionnait les marchés locaux et non les acheteurs venus d'Alexandrie, qui pouvaient trouver mieux ailleurs⁵⁶. Si, néanmoins, les marchands méditerranéens venaient jusque là pour embarquer des perles – ainsi que du nard et des tissus de grande qualité dits « gangétiques » – il ne pouvait pas s'agir de perles médiocres. L'unique possibilité restante, à ma connaissance, étaient les perles produites en Birmanie et acheminées jusqu'à *Gangês*.

Quand bien même des perles de *Pinctada* seraient offertes à l'échange à *Gangês*, on peut douter de l'importance de ce marché pour les Méditerranéens. On sait par Strabon que les marchands sont peu nombreux, qui vont jusqu'aux bouches du Gange par la voie maritime (καὶ οἱ νῦν δὲ ἐξ Αἰγύπτου πλέοντες ἐμπορικοὶ τῷ Νεῖλῳ καὶ τῷ Ἀραβίῳ κόλπῳ μέχρι τῆς Ἰνδικῆς σπάνιοι μὲν καὶ περιπεπλεύκασιν μέχρι τοῦ Γάγγου). Certes, Pline connaît les bouches du Gange, mais il ignore le nom de la ville et son rôle

⁵⁰ Cf. de Romanis (a) 189-190 ; *P.m.E.* 50.

⁵¹ *N.b.* : Donkin 89, pense que « the market for pearls from the Cōla coast (Palk bay northward) was at *Argalou*, some distance inland. Colchi *emporion* (= *Kólkhoi*) and another important inland town, *Modura regia* (Madurai), both mentioned by Ptolemy, presumably acted as collecting centers for the pearls of the Gulf of Mannar. »

⁵² Ptolémée, 7, 1, 81.

⁵³ Casson 236.

⁵⁴ Casson 237 (d'après J. Taylor, *Journal of the Royal Asiatic Society of Bengal* 16 [1847] 23-24).

⁵⁵ Ces deux lieux se trouvent dans la région de Dacca.

⁵⁶ Cf. Donkin 83 : « The pearls of Gangēs were almost certainly inferior specimens of freshwater origin. There are later reports from areas a short distance to the south, including the delta of the river Mahānadī and Brāhmani in northern Orissa (ca. 1340) and from the marshes and lagoons of eastern Bengal, around Dacca. The latter were collected and sold for ornamental and medicines purposes as later as the middle of the ninth century »

marchand⁵⁷. Surtout, comme l'a bien vu L. Casson, une offre abondante et excellente se trouvait considérablement plus près. Les *emporoi* n'avaient sans doute pas d'impérieuses raisons d'aller chercher ces perles lointaines, qui n'avaient rien de plus que celles du golfe Arabo-Persique, de l'Inde et de Taprobane, alors que, de surcroît, le marché ne semble pas touché par la rareté (*infra*, p. 237)⁵⁸.

Taprobane

L'auteur du *Périple de la mer Érythrée* informe son lecteur de la production de perles à Taprobane, mais ne mentionne pas de marché accessible aux *emporoi*. L'affranchi d'Annius Plocamus, qui atteignit involontairement Taprobane quelque temps avant le règne de Claude, arriva dans un port nommé *Hippuros* (peut-être Puttalam, sur la côte occidentale de Ceylan, dans le golfe de Mannar)⁵⁹. Les ambassadeurs venus par la suite rendre visite au peuple romain firent état de navigation entre l'île et l'Inde (quatre jours de navigation pour rallier le cap *Coliacus* – Pointe Callimère – sans que l'itinéraire soit connu)⁶⁰. On n'a pas de preuve documentaire que, pour le 1^{er} siècle *p.C.*, *Hippuros* ou tout autre point de l'île fût un marché pour les *emporoi* d'Alexandrie. Peut-être les perles de Taprobane arrivaient-elles entre les mains des marchands d'Alexandrie via l'un des *emporion* de la *Limyrikê* mentionnés précédemment.

La situation a pu changer. Des documents postérieurs semblent indiquer des liens entre l'île et Alexandrie : ainsi, Denys le Périégète, qui, à l'époque d'Hadrien, paraît correctement informé sur le trafic de la mer Érythrée, signale des marchands qui se rendent à Taprobane. On peut supposer que les perles faisaient partie des marchandises embarquées⁶¹. Le rôle de Taprobane comme *emporion* majeur à époque tardive est indiscutable, quand bien même les *emporoi* d'Alexandrie ne sont plus les seuls à participer au trafic (on pense à ceux d'Adoulis)⁶². À l'époque de Cosmas, « *Sielediba*, située en quelque sorte au cœur de l'Inde (ou : « de la mer Indienne » ?) et qui possède l'hyacinthe, reçoit de tous les marchés et ré-exporte vers tous les marchés ; elle est un grand centre commercial (ἐξ ὅλων τῶν ἐμπορίων δέχεται καὶ ὅλοις μεταβάλλει, καὶ μέγα ἐμπόριον τυγχάνει) »⁶³. Vers les marchés extérieurs (τοῖς ἐνδοτέρω), *i.e.* situés à l'ouest de Taprobane, étaient ré-expédiés la soie (*metaxis*), l'aloès, les clous de girofle *etc.* Naturellement l'*emporion* de Taprobane, dont Cosmas ne donne pas le nom, exportait aussi les productions locales (μεταβάλλουσα καὶ τὰ ἴδια). Il ne fait guère de doute que les perles en faisaient partie.

1.2 - Les circuits de l'importation vers la Méditerranée

Nous disposons de très peu d'indications sur les routes par lesquelles les perles arrivaient dans le bassin méditerranéen après avoir été négociées et embarquées dans les

⁵⁷ Strabon, 15, 1, 4 ; Pline, 6, 72.

⁵⁸ Cf. Beaujard 371.

⁵⁹ Pline, 6, 84. Cf. André & Filliozat (a) 113-114 ; F.F. Schwarz, *op. cit. supra*, p. 178, n. 133, p. 174-175.

⁶⁰ Pline, 6, 86-87.

⁶¹ Denys le Périégète, 596-605

⁶² Cosmas Indicopleustès, 11, 13-18.

⁶³ Cosmas Indicopleustès, 11, 15-16 (trad. W. Wolska).

emporio de l'océan Indien. De surcroît, la faible documentation disponible se concentre sur l'époque à laquelle la consommation romaine s'accroît sensiblement, c'est-à-dire à partir de la fin du 1^{er} siècle *a.C.* L'enquête, et c'est regrettable, ne pourra guère dépasser le stade des généralités, sinon des banalités.

Le plus simple est d'examiner d'abord la période la mieux documentée (approximativement entre le 1^{er} siècle *a.C.* et le 2^e siècle *p.C.*). Il ne fait pas de doute que l'importation des perles de l'océan Indien a, en bonne part, suivi les routes maritimes de la mer Érythrée, dont la tête est Alexandrie. Divers documents convergent dans la même direction. Outre les *emporio* que signale l'auteur du *Périple de la mer Érythrée*, le rescrit de Marc Aurèle et Commode (entre 177 et 180 *p.C.*), mentionné par le *Digeste* [8], inclut les perles dans une liste de produits frappés à Alexandrie par une taxe (*species pertinentes ad vectigal*)⁶⁴. Pline [22] semble dire que les perles suivent, sur les voies maritimes de l'océan Indien, le circuit inverse du corail, qui part, comme on le sait, de la Méditerranée vers l'Inde (*quantum apud nos Indicis margaritis pretium est, de quis suo loco satis diximus, tantum apud Indos curatio*)⁶⁵.

Le ton volontairement grandiloquent de Pline [9-§106] dévoile, sans équivoque, les grandes étapes du circuit de l'importation (*Indicus maxime has mittit oceanus inter illas beluas tales tantasque, quas diximus, per tot maria venientes, tam longo terrarum tractu et tantis solis ardoribus*). D'abord, elles passent par les routes de l'océan Indien (autrement dit, celles de la mer Érythrée du *Périple*), infestées de monstres marins – un lieu commun et une menace exagérément grossière⁶⁶–. Quelles sont, ensuite, ces régions terrestres accablées par le soleil, qui les mènent à Rome ? En théorie, rien n'interdit de penser à un itinéraire partiellement caravanier partant du fond du golfe Arabo-Persique (cf. ci-après, au sujet de Palmyre). Cependant, il est raisonnable de penser que Pline avait à l'esprit le trajet entre les ports de la mer Rouge⁶⁷ et le Nil par les pistes du désert oriental égyptien. Il les connaît pour les avoir décrites. Il sait qu'il faut les parcourir de nuit en raison de la chaleur intolérable⁶⁸. C'est là, à Coptos et à Alexandrie, que comme les autres marchandises de la mer Érythrée, elles étaient frappées des taxes

⁶⁴ Dubois-Pélerin 223 ; Barbieri & Grilletto 781.

⁶⁵ Cf. *P.m.E.* 49 ; 56 (le corail est débarqué à *Barygaza*).

⁶⁶ Les « monstres » de la mer Érythrée sont d'abord mentionnés par Onésicrite – dans les parages de Taprobane – (Strabon, 15, 1, 15 = Onésicrite, *FGrH* 134 F12) et Néarque – au large du Balouchistan – (Strabon, 15, 2, 12 = Néarque, *FGrH* 133 F1b ; Arrien, *Ind.* 30, 1-7 = Néarque, F1). Cet épisode du périple de Néarque avait évolué en thème strictement littéraire (cf. Lucien, *Hist. ver.* 1, 30). Strabon, 15, 2, 13, rapporte que, selon les marchands d'Alexandrie qui se rendaient en Inde, ces baleines étaient parfaitement inoffensives. D'après Philostrate, *V.A.* 3, 57, les cétaqués s'assemblaient par bandes et les navigateurs accrochaient des cloches à la proue et à la poupe pour les effrayer (voir aussi Denys d'Alexandrie, *Perieg.* 601-605).

⁶⁷ La bibliographie est considérable : cf., par exemple, Young 64-67. *N.b.* : une boucle d'oreille à cinq perles ainsi qu'une perle libre ont été retrouvées dans les récentes fouilles de Bérénice (Sidebotham 237). Ces perles, à mon opinion, n'ont pas été importées en l'état, contrairement à ce que pense S.E. Sidebotham (« This single specimen and those on the *Berenike* earring were likely imported from the Persian Gulf »). Ce pendant d'oreille a certainement été fabriqué par un artisan méditerranéen – il est hautement douteux que les *emporoi* aient importé des bijoux –. Quant à la perle libre, elle peut aussi bien être la perle perdue d'un importateur que celle d'une habitante de la ville (sur la perte malencontreuse des perles, cf. *infra*, p. 298). En effet, comme on le verra plus loin, la perle était accessible à des femmes qui n'appartenaient pas à l'élite.

⁶⁸ Pline, 6, 103 (*sed quia maior pars itineris conficitur noctibus propter aestus et stativis dies absumuntur*). Le trajet complet de Coptos à Bérénice prend douze jours (Pline, 6, 102).

d'importation⁶⁹ (le rôle d'Alexandrie est également perceptible dans le texte de Cicéron [2] ; cf. *infra*, p. 319).

Deux grandes routes maritimes s'imposent à l'esprit, reliant Alexandrie aux marchés associés aux zones de production : l'une vers l'Inde du Sud, l'autre vers l'entrée du golfe Arabo-Persique, plutôt que vers l'intérieur. Les perles acquises à *Omana* (à notre connaissance, le seul nom de marché de perles du Golfe, possiblement accessible aux marchands gréco-romains, si Pline [*supra*, p. 222] est digne de foi) étaient transportées par des navires qui suivaient la côte méridionale de la péninsule Arabique. Il faut les distinguer de ceux qui, se dirigeant vers *Barbarikon* ou *Barygaza*, prenaient les vents de mousson à partir du *Syagros* (ras Fartak)⁷⁰. Selon la position que l'on attribue à *Omana*, le navire traverse le golfe d'Oman et atteint un port localisé en Carmanie ; dans l'autre cas – préférable –, il longe la côte de l'Oman, passe le ras Musandam, et atteint ed-Dur (?). L'auteur donne six « étapes » entre la bouche du golfe Arabo-Persique – qu'il ne faut pas placer nécessairement au passage le plus étroit – et *Omana*⁷¹. Si l'on veut écarter *Omana*, on peut, à la rigueur, supposer des importations à partir de *Kanê* et *Barygaza*, apparemment points d'arrivée d'une certaine quantité de perles du golfe Arabo-Persique ; mais le *Périple*, notre seul document, ne rend pas le tableau limpide⁷². La navigation à destination de *Kanê*, qui devait aussi mener à *Omana*, commençait un peu plus tôt que celle de *Mouza*⁷³.

Les perles achetées à *Mouziris* et *Bakarê* / *Nelkynda* étaient acheminées par les navires qui se lançaient dans la traversée de l'océan Indien en se plaçant dans le vent à partir de *Kanê* ou du cap des Aromates (cap Gardafui)⁷⁴. Cette route est bien connue, étant la même que celle qu'empruntait le poivre du Kerala. Les navires quittent les ports de la mer Rouge d'Égypte en juillet, comme ceux qui partent vers l'Inde du nord-ouest. Le voyage vers *Mouziris* se fait en septembre, au moment où la mousson du sud-ouest commence à retomber. Le départ pour Alexandrie a lieu en décembre-janvier, quand la mousson du nord-est est bien installée. La durée du voyage océanique (ouest-est) – 2000 milles nautiques – est estimée par L. Casson à une vingtaine de jours⁷⁵. Cet auteur souligne que les dangers du trajet aller, pendant lequel les navires sont poussés par un vent violent et chargé d'orages, ont nécessairement des conséquences en termes de coûts d'assurance.

⁶⁹ C'est, en revanche, en Italie que le *portorium* censé décourager l'acquisition de produits de luxe étranger était prélevé (Suétone [1] : *peregrinarum mercium portoria instituit* [sc. César] – la suite du texte montre que les perles sont concernées).

⁷⁰ *P.m.E.* 49. Cf. Casson 289-291.

⁷¹ *P.m.E.* 36. Potts 310, rejoint par Salles (c) 307, place le commencement de la bouche du Golfe (τὸ στόμα τοῦ κόλπου) au ras el Hadd. Alors que l'auteur du *Périple* décrit fort bien le passage du Bab el-Mandeb, côté africain et côté arabe, il ne dit rien sur le franchissement du détroit d'Hormuz. Un indice supplémentaire de la moindre fréquentation de ce passage par les Méditerranéens et / ou du moindre niveau de connaissances de l'auteur.

⁷² Sur la possibilité que des perles soient importées de *Barygaza*, il reste un document, dont la valeur est cependant très incertaine : on peut se demander, en restant très prudent, si l'équivalence de prix corail / perles (Plin [22]) ne serait pas le reflet de transactions effectuées à *Barygaza*, où le corail est offert à l'échange par les marchands d'Alexandrie (*P.m.E.* 49).

⁷³ *P.m.E.* 28.

⁷⁴ La bibliographie sur les routes ouvertes par l'apprentissage et l'usage des vents saisonniers est abondante : par exemple, L. Casson, « The sea route to India (*Per.M.E.*, 57) », *CQ* 34 (1984) 473-479 ; Fraser 181-184.

⁷⁵ *P.m.E.* 39 ; 49 ; 56 ; Plin, 6, 104-106. Casson 289-291.

En dehors des renseignements qui nous viennent de Pline et du *Périple de la mer Érythrée*, on ne sait presque plus rien. Il est, en particulier, regrettable que nous ignorions à peu près tout de la circulation des perles pour les derniers siècles de l'antiquité (3^e-6^e siècles). L'un de nos meilleurs informateurs, Cosmas Indicopleustès n'en parle pas, s'intéressant plutôt au trafic de la soie et des aromates. Il n'y a que très peu à tirer de Jérôme [1] : il décrit comment les marchands consentent les plus grands efforts – un trajet d'un an et demi ! – pour se procurer des perles qui seraient offertes à la vente dans l'Inde du Gange. On croit difficilement que la situation de la production aurait radicalement changé au 4^e siècle, contraignant les marchands à s'approvisionner dans le golfe du Bengale. Même en supposant une disparition des bancs perliers de l'Inde du Sud et de Ceylan, il restait encore ceux du golfe Arabo-Persique, dont les abords étaient toujours accessibles⁷⁶. On a l'impression que les efforts de l'*emporos* spécialisé en perles de Jérôme paraissent exagérément amplifiés, de telle sorte que le chrétien, marchant sur la route de la perle du Christ, soit encouragé à ne pas abandonner : il ne saurait se montrer inférieur aux marchands du siècle⁷⁷. Jérôme est d'autant moins crédible qu'à son époque, il n'est même plus impératif d'aller chercher des perles dans les *emporion* connectés aux zones de production.

En effet, le plus intéressant détail du texte de Jérôme est la mention d'Axoum, ou plutôt du port contrôlé par cette « cité » : Adoulis. Le trajet de six mois pour rallier Adoulis est proprement incroyable, si l'on suppose que le *negotiator* est parti d'Alexandrie. Compte non tenu de ce détail aberrant, Jérôme fait mention de ce grand *emporion* dont le rôle dans les circuits du commerce de l'océan Indien a été bien souligné par les historiens. À une époque où les navires partaient d'Adoulis vers le grand marché de Taprobane (*supra*, p. 229), on peut imaginer que l'*emporos* d'Alexandrie pouvait s'approvisionner sans sortir de la mer Rouge et s'épargner cette route. Au 6^e siècle *p.C.*, le *Martyrium d'Aréthas* indique que les perles arrivent par la voie maritime à partir de l'Inde : en cinquante « étapes » (unité indifféremment utilisée par l'auteur pour des itinéraires maritimes ou terrestres), elles arrivent dans le pays de Himyar – l'auteur ne donne pas le nom d'un *emporion* himyarite précis – (ἡ δὲ Ἰνδικὴ χώρα, ὅθεν τὰ ἀρώματα καὶ τὸ πέπερ καὶ ἡ μέταξις καὶ ὁ πολύτιμτος μαργαρίτης ἐξέρχεται *etc.*). En d'autres termes, un marchand parti du nord de la mer Rouge n'avait pas besoin d'aller plus loin que Himyar pour s'approvisionner⁷⁸. De fait, entre le 3^e siècle et le 6^e siècle *p.C.*, étant donné le fractionnement des activités marchandes et les connexions entre les différents réseaux de commerce, il n'est plus permis de savoir clairement les chemins que suivent les perles⁷⁹. Au demeurant, Alexandrie n'est plus la

⁷⁶ Théophile l'Indien, envoyé de Constance II, avait obtenu la construction d'une église à l'intention des marchands romains qui fréquentaient un *emporion* des parages du détroit d'Hormuz (τὴν δὲ τρίτην ἐπὶ θάτερον τῆς χώρας μέρος, ἐν ᾧ Περσικὸν ἐμπόριον γινώριζεται ἐπὶ τῷ στόματι τῆς ἐκεῖσε Περσικῆς κειμένων θαλάσσης [Philostorge, *H.E.* 3, 4, éd. Bidez p. 34]).

⁷⁷ Comparer avec Cosmas Indicopleustès, 2, 45 (à propos de la quête de Paradis) : « Si, en effet, pour de la soie, certains n'hésitent pas à aller aux confins de la terre aux fins d'un misérable commerce, comment hésiteraient-ils à se mettre en route pour contempler le Paradis. » (traduction W. Wolska).

⁷⁸ *N.b.* : il pouvait aller s'en procurer en Inde du nord-ouest, qui devait être, comme toujours, le point d'arrivée d'une bonne quantité de perles du Golfe. Cosmas ne juge pas cette navigation dangereuse (cf. mon article mentionné à la note suivante)

⁷⁹ Sur les circuits commerciaux de l'océan Indien occidental à époque tardive, cf. P. Schneider, « Diplomatie, commerce et savoir : les Méditerranéens et l'océan Indien au temps de Justinien », à paraître dans *Sileno*.

seule « tête de pont », étant donné l'importance prise par *Aila*, peut-être à la suite de la création de la province d'Arabie. Le *principalis* Gaius Julius Apollinarius (Pap.[a6]), stationnant en Arabie (108 p.C. ?) avec sa légion, peu de temps après l'annexion du royaume de Nabatène, fait allusion à une abondance de perles (auxquelles il donne le nom « égyptien » de *pinaria*), de beaux vêtements, de l'encens (ou de l'ébène ?) et des parfums⁸⁰ : elles étaient probablement arrivées par cette voie.

Pline [9-§123], d'après Fenestella, estime que l'usage des perles à Rome est devenu commun après la défaite d'Antoine et Cléopâtre (*Romae in promiscuum ac frequentem usum venisse Alexandria in dicionem redacta*). Cette remarque sibylline doit être replacée dans l'histoire de la circulation des marchandises entre Alexandrie et la mer Érythrée : à la suite de l'installation de l'administration romaine en Égypte et de l'expédition aux effets contrastés d'Aelius Gallus en Arabie méridionale, l'usage accru et plus libre des routes directes vers l'Inde avait satisfait la demande des consommateurs. La question sous-jacente est la suivante : par quels circuits arrivaient les perles avant l'annexion de l'Égypte ?

Il est possible qu'une partie parvint à Alexandrie directement, importée par les quelques *emporoi* qui osaient se rendre au-delà du Bab el-Mandeb, en Inde, sur la voie ouverte par Eudoxe de Cyzique. D'ailleurs, la première cargaison d'Eudoxe était composée d'aromates et de pierres précieuses variées. Strabon / Poseidonios ne semble faire allusion qu'à des gemmes extraites de la terre et à d'autres trouvées dans le lit des rivières (ἀντιφορτισάμενον ἀρώματα καὶ λίθους πολυτελεῖς, ὧν τοὺς μὲν καταφέρουσιν οἱ ποταμοὶ μετὰ τῶν ψήφων, τοὺς δ' ὀρυκτοὺς εὐρίσκουσι πεπηγότας ἐξ ὕγροῦ, καθάπερ τὰ κρυστάλλινα παρ' ἡμῖν)⁸¹. La perle n'appartient à aucune des deux catégories, mais il ne serait pas étonnant qu'Eudoxe ait rapporté des perles, confondues alors avec d'autres pierres précieuses⁸². Cette cargaison fut confisquée par Ptolémée VIII.

Une autre partie du circuit des échanges dut être indirecte, c'est-à-dire sous le contrôle partiel des intermédiaires arabes localisés dans les parages du Bab el-Mandeb oriental. C'est tout au moins ce qui peut se dégager de la remarque de Strabon, exposant les raisons qui avaient poussé Auguste à tenter de soumettre les souverains arabes : depuis des temps immémoriaux, ils accumulaient des richesses en or et en argent en vendant – et re-vendant ? – des aromates et des pierres précieuses, un terme qui pourrait englober les perles (ἦν δέ τι καὶ τὸ πολυχρημάτους ἀκούειν ἐκ παντὸς χρόνου, πρὸς ἄργυρον καὶ χρυσὸν τὰ ἀρώματα διατιθεμένους καὶ τὴν πολυτελεστάτην λιθείαν)⁸³. On peut supposer qu'*Eudaimôn* / Aden était le point de transit de celles-ci, si on prend en compte une information controversée donnée par le *Périple de la mer Érythrée* (l'abaissement d'Aden par un *Kaisar* non identifié) : indépendamment de la nature de cet événement mystérieux, le rôle de ce port comme intermédiaire dans le

⁸⁰ Barbieri & Griletto 782 : « si tratta anche qui di perle non legate in gioiello come nel caso precedente, insieme ad altri prodotti inerenti al commercio orientale ».

⁸¹ Strabon, 2, 3, 4 (= Poseidonios). Ces gemmes indiennes peuvent être le diamant et le béryl (de Romanis [b] 162). On ajoutera ce passage de Strabon tant de fois invoqué (Strabon, 17, 1, 3).

⁸² Telle est l'opinion, crédible, de Donkin 85.

⁸³ Strabon, 16, 4, 22.

trafic des marchandises de l'Inde – pour une époque qui précède l'expédition d'Aelius Gallus ? – est nettement affirmé par l'auteur⁸⁴. On peut ainsi raisonnablement penser que des perles de l'océan Indien passaient par Aden⁸⁵. Tel fut sans doute le circuit qui permit de répondre à la consommation méditerranéenne dans ses débuts⁸⁶.

R.A. Donkin, avant de conclure que les routes de l'importation étaient principalement maritimes, a judicieusement soulevé la question d'un circuit terrestre⁸⁷. Sans discuter la question, il admet la possibilité que des perles de l'Inde soient arrivées par la Bactriane et la Perse. En théorie, différentes routes terrestres sont possibles. Toutefois, on peut rester sceptique sur l'utilisation de la route qui passe par la mer Caspienne, dont nous parle Strabon, d'après Aristobule⁸⁸. D'une part, il faudrait supposer que les perles de l'Inde du Sud arrivent en Inde du Nord pour atteindre cet itinéraire⁸⁹. D'autre part, cette route est signalée pour une époque où les Gréco-Romains n'étaient pas véritablement des acheteurs de perles ; et, quand ils ont commencé à s'intéresser à cette gemme, ils avaient les moyens de s'en procurer par d'autres routes, plus appropriées.

Il faut prendre plus au sérieux le rôle de Palmyre⁹⁰ : il n'est pas absurde de penser qu'une partie des importations du monde méditerranéen soit arrivée par la route du fond du Golfe et de l'Euphrate ? On sait par Appien que les Palmyréniens acheminaient des marchandises de l'Arabie et de l'Inde vers Rome ; leur circuit avait pour origine le pays

⁸⁴ *P.m.E.* 26 (Εὐδαίμων δ' ἐπεκλήθη, πρότερον οὐσα πόλις, ὅτε, μήπω ἀπὸ τῆς Ἰνδικῆς εἰς τὴν Αἴγυπτον ἐρχομένων μηδὲ ἀπὸ [τῆς] Αἰγύπτου τολμώντων εἰς τοὺς ἔσω τόπους διαίρειν, ἀλλ' ἄχρι ταύτης παραγινόμενων, τοὺς παρ' ἀμφοτέρων φόρους ἀπεδέχετο, ὥσπερ Ἀλεξάνδρεια καὶ τῶν ἔξωθεν καὶ τῶν ἀπὸ τῆς Αἰγύπτου φερομένων ἀποδέχεται).

N.b. : l'identité des îles Heureuses (νήσοι εὐδαίμονες), mentionnées par Agatharchide (*Erythr.* 5, 103), est discutée : Aden ou Suqatra ? Un trafic local les reliait à la Carmanie, à la Perse et à *Potana* (= *Patala*), port situé sur le delta de l'Indus (P. Schneider, « *Fauces Rubri maris* », à paraître). F. de Romanis estime que ces intermédiaires jouent un rôle jusqu'à la fin du 2^e siècle *a.C.* et encore au début du 1^{er} s. *a.C.* (de Romanis [b] 143).

⁸⁵ Cf. M.I. Rostovtzeff, « Foreign commerce of Ptolemaic Egypt », *Journal of Economic and Business History* 4 (1931-32) 728-769, p. 739. L'auteur juge, à tort, que l'Égypte pharaonique importait de l'Arabie la résine de baumier, des perles, du corail, de l'or (*infra*, p. 272) ; il est donc injustifié de dire que les Ptolémées, important des perles, « followed an old tradition ». Cependant, il est plausible, comme il le pense, que les Lagides aient acquis, en provenance de l'Inde, via des intermédiaires arabes, de l'ivoire, des perles, de l'indigo, du riz *etc.* Fraser 184, estime qu'Aden a longtemps joué un rôle, minimisant ainsi les conséquences des voyages d'Eudoxe.

⁸⁶ Les circuits qui, à l'époque achéménide, permettaient l'introduction de certaines denrées, telle que le poivre, via des routes terrestres passant par la Perse et la Mésopotamie (cf. Filliozat 12, à propos des premières mentions du poivre dans les traités hippocratiques) ne nous concernent pas : la perle entre régulièrement (non occasionnellement), dans la consommation gréco-romaine à une époque bien postérieure.

⁸⁷ Donkin 84.

⁸⁸ Strabon, 11, 7, 36 (« Il [sc. Aristobule] ajoute – ce qu'Ératosthène, rapporte aussi d'après Patrocle – que ce fleuve [sc. l'Oxus] est aisément navigable et qu'il sert à transporter une bonne partie des marchandises de l'Inde jusqu'à la mer Hyrcanienne ; de là elles gagnent l'Albanie ; par le *Kyros* et les fleuves adjacents, elles arrivent jusqu'à l'Euxin. »). Cf. aussi Plin., 6, 52.

⁸⁹ Ce qui n'est, toutefois, pas exclu par J. Filliozat, *op. cit. supra*, p. 96, n. 89, p. 13 : « Nous savons qu'elle (sc. la route de la Bactriane signalée par Strabon) qu'elle drainait non pas seulement des marchandises du nord-ouest de l'Inde, mais de tout le pays, la Bactriane étant reliée par des routes usuelles avec des ports de l'ouest, au sud des bouches de l'Indus, en sorte que, par ces routes, la voie terrestre et fluviale passant par la Bactriane se raccordait à la voie maritime aboutissant aux mêmes ports. »

⁹⁰ Le rôle de Palmyre est suggéré par Donkin 84. Sur le commerce de Palmyre, cf. entre autres : Kh. al-Asad & J.-B. Yon, *Inscriptions de Palmyre. Promenades épigraphiques dans la ville antique de Palmyre*, Beyrouth, 2001 ; M. Gawlikowski, « Le commerce de Palmyre, sur terre et sur eau », J.-Fr. Salles (éd.), *L'Arabie et ses mers bordières. Itinéraires et voisinages*, Lyon, 1988, p. 163-172 ; M. Sartre, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique. IV^e siècle av. - III^e s. ap. J.-C.*, Paris, 2001 ; J.-B. Yon, *Les notables de Palmyre*, Beyrouth, 2001 ; Young 136-187. Il y a quelques vestiges archéologiques du passage des Palmyréniens dans l'île de Khark (R. Ghirshman, « L'île de Kharg dans le golfe Persique », *CRAI* 1958, 261-269, p. 264-267).

des Perses, un terme qui recouvre probablement le golfe Arabo-Persique⁹¹. On sait aussi que les marchands de Palmyre se rendaient dans les ports de l'Inde du nord-ouest, en « Scythie », très certainement à *Barbarikon* et *Barygaza* (des *emporia* que mentionne l'auteur du *Périple de la mer Erythrée*⁹²). On doutera cependant que les perles aient fait partie des produits indiens importés par les Palmyréniens. Au contraire, comme on l'a vu, il semble que ce soit plutôt les Indiens qui aient importé des perles produites dans le Golfe. Quel serait, d'ailleurs, pour les marchands de Palmyre, l'intérêt d'aller chercher des perles venues de loin (par exemple, du golfe de Mannar), alors qu'elles pouvaient être obtenues plus près.

Il est plus vraisemblable, en revanche, qu'ils aient introduit dans le monde gréco-romain des perles pêchées dans le golfe Arabo-Persique, lesquelles étaient drainées, par les circuits locaux, vers les places marchandes situées au fond de celui-ci. Le cas d'*Apologos* a été examiné précédemment. M. Raschke, de son côté, s'est interrogé sur le rôle de *Spasinou Kharax*⁹³. Il met en relation les inscriptions qui prouvent la présence des marchands de Palmyre à *Kharax* et l'idée que cette cité était probablement « a major pearl market », en raison de l'importance des pêcheries du Golfe. On peut aussi signaler, sans chercher à en tirer des conclusions fantaisistes, qu'un Palmyrénien, honoré par ses concitoyens, avait été « satrape » de *Tylos* / Bahrein pour le compte du souverain de Mésène⁹⁴. La présence d'un Palmyrénien dans la plus importante zone de production de perles n'est peut-être que coïncidence⁹⁵. Quoi qu'il en soit, il ne serait pas absurde qu'une certaine quantité de belles perles du Golfe aient accompagné les aromates et autres produits qui transitaient par Palmyre avant d'atteindre la Méditerranée orientale⁹⁶. Il faut cependant fermement rappeler que les Gréco-Romains n'étaient pas les seuls acheteurs des perles : Plin [7], on l'a déjà vu, affirme que les clients des Arabes, qu'il s'agisse de produits de la terre (aromates) ou de produits de la mer (perles) sont les Romains et les Parthes (*in universum gentes ditissimae [sc. les Arabes], ut apud quas maximae opes Romanorum Parthorumque subsidant*). *Apologos*, *Spasinou Kharax*. Les Palmyréniens pouvaient être les acteurs d'un flux commercial plutôt dirigé vers des marchés régionaux de l'Asie.

⁹¹ Appien, 5, 1, 9 (ἔμποροι γὰρ ὄντες κομίζουσι μὲν ἐκ Περσῶν τὰ Ἰνδικὰ ἢ Ἀράβια, διατίθενται δ' ἐν τῇ Ῥωμαίων).

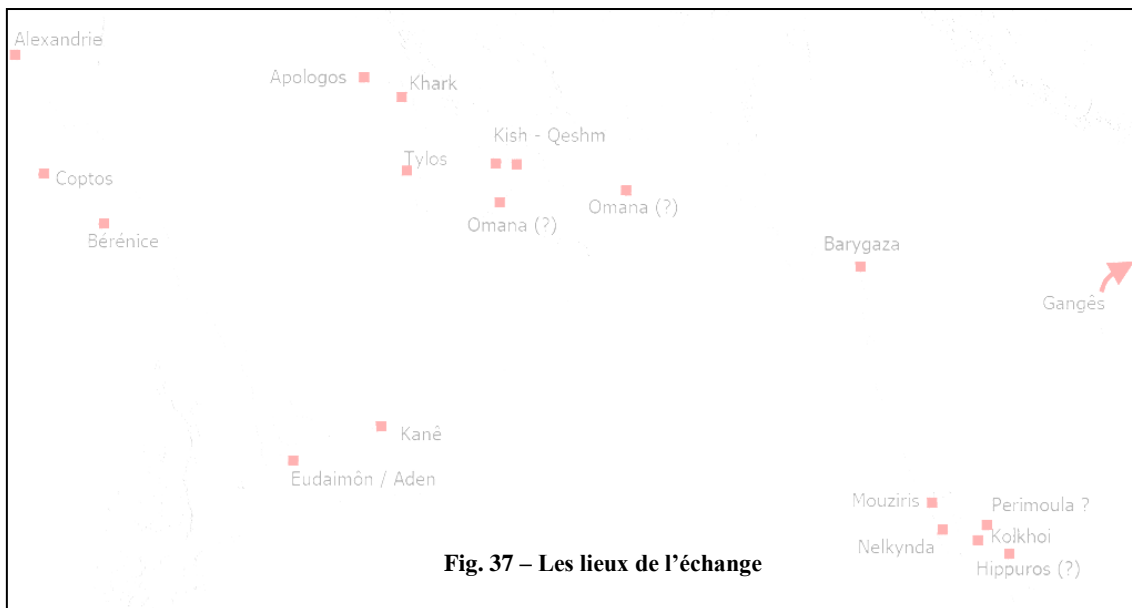
⁹² Inscription de Marcus Ulpius Iarhai, de 157 p.C. (cf. Young 142).

⁹³ Raschke 643 ; 841, n. 781. L'activité du royaume de Characène, dans la partie orientale du Golfe, est très peu documentée. Sur les trouvailles monétaires, quelques remarques de D.T. Potts, « The Parthian presence in the Arabian Gulf », J. Reade (éd.), *The Indian Ocean in antiquity*, Londres, 1996, 269-285, p. 275.

⁹⁴ Ἰαριαῖον Νεβουζαβὰδου τοῦ / [Σ]αλαμαλλαθου [τοῦ] Ἀρχαδανου / [Αδ]ριανὸν Παλμυρητὸν σατράπ-/ [π]ην Θιλουανων Μεραδατου / βασιλέως Σπασινου Χαρακος / οἱ ἐν (Σ)πασινου Χαρακι ἔμποροι (« à Iarai, fils de Nebûzabad, fils de Shalamalath, fils de Acchadanos (?), citoyen d'Hadriana Palmyra, satrape de Thilouos, pour Méhéradate, roi de Spasinou Charax, les commerçants de S.C. ont dressé en son honneur, l'an 442 (= 131 p.C.), au mois de Xandikos » - trad As'ad / Yon, *op. cit. supra*, n. 90, inscription n°15 [= *Inv. X*, 38]).

⁹⁵ Elle ne l'est pas pour Potts, *op. cit. supra*, n. 90, p. 272 : « By the early second century, Meredat exercised some form of control over this rich pearl-producing area. The employment of a Palmyrene as a satrap on Bahrain is not surprising. The Characene-Palmyrene relationship was a close one and Meredat, himself a Parthian, no doubt preferred to vest authority in a Palmyrene rather than a native of Mesene, a territory which only fifteen years earlier had embraced Trajan as a liberator. »

⁹⁶ On note que le tarif de Palmyre ne mentionne pas les perles ... mais ce texte n'est sans doute pas un inventaire exhaustif des produits du commerce.



2 - Les échanges marchands (2) : valeur et prix des perles

2.1- La valeur de la perle : le point de vue antique

Concernant le produit qui nous concerne, on ne trouve dans les documents anciens aucune réflexion proprement économique sur l'échange et les termes de l'échange. La seule réflexion qui nous soit connue n'a guère de fondement économique : il s'agit des célèbres réflexions de Pline [13] sur le déséquilibre des échanges, qui loin de se faire au mutuel profit des partenaires, n'avantagent que les Arabes et les Indiens. Les perles prennent place, dans cette critique, à côté des aromates, des épices et de la soie : « En vérité la mer de l'Arabie est encore plus 'heureuse' car elle (*sc.* l'Arabie) en tire la perle qu'elle exporte. Chaque année l'Inde, les Sères et cette péninsule enlèvent à notre empire au minimum 100 millions de sesterces, tant nous coûtent cher nos plaisirs et nos femmes. » Pline répète à peu près ce que proclamait Strabon, évoquant les raisons de l'expédition d'Aelius Gallus : « L'autre raison qui l' (*sc.* Auguste) avait déterminé, c'est qu'il avait entendu vanter la richesse séculaire de ce peuple, qui échange ses parfums, ses pierres précieuses, contre l'or et l'argent des autres nations, sans jamais rien dépenser ni rien écouler au dehors de ce qu'il a ainsi reçu en paiement⁹⁷. » L'échange est considéré inégal, en considération de la richesse réputée immense des peuples arabes en général, et des Sabéens en particulier.

Pline critique la consommation excessive, de la part de ses contemporains, d'un objet dont le coût est élevé, ce qui serait censé assécher les réserves métalliques de l'Empire, au profit des producteurs barbares. Sans doute faut-il éviter le piège de la documentation. En effet, comme on le verra plus loin, les textes littéraires se plaisent à accentuer le prix exorbitant des perles. Cela vire au lieu commun, au détriment des nuances de la réalité, qu'il nous faut retrouver. Il est vrai qu'on les considérait comme des gemmes de valeur. On trouve, dispersés dans la documentation, quelques textes qui

⁹⁷ Strabon, 16, 4, 22.

nous éclairent sur ce sujet et définissent les critères de la valeur de la perle selon les représentations antiques⁹⁸. Cela peut constituer une bonne introduction à la discussion de la question du prix, dans la sous-section suivante.

La beauté intrinsèque de la perle orientale

L'étude du lexique a montré les grands axes du goût antique. On a vu la variété des noms et des adjectifs qui décrivent, chez Pline [9-§§112-113] et Origène [1-§§7-8] les plus belles perles, celles de l'Inde et du golfe Arabo-Persique. D'autres mots disqualifient, à différents degrés, celles qui sont pêchées dans l'océan septentrional ou en Méditerranée (par exemple, Pline [9-§114-115]). Cela revient à dire que ces qualités uniques, propres aux perles de l'océan Indien, en un mot leur beauté, sont fondamentalement constitutives de leur valeur⁹⁹ – ce qui n'exclut pas une gradation des prix – : « Celles qui sont grosses et d'une blancheur exceptionnelle sont, de l'avis des acheteurs et des revendeurs de perles (τοῖς τούτων καπήλοις καὶ τοῖς ὠνουμένοις), les plus belles (κάλλιστοι) et celles qui ont la valeur la plus élevée (τιμαλφέστατοι). » (Élien [1]). Le terme *gratia* (« grâce ; charme » - Pline [9-§113] : *procerioribus sua gratia est*, à propos des perles-gouttes) exprime, à sa façon, cette beauté des perles d'Orient qui a fait leur valeur à toutes les époques : « Les seules distinctions que l'on fait entre les différentes sortes de perles sont d'abord selon leur grandeur ou leur petitesse, c'est-à-dire si elles sont des 'unions' ou des 'margarites' ou des semences de perles ; et ensuite selon leur pureté, leur beauté et leur éclat transcendants ; ou qu'elles sont troubles, rougeâtres et ainsi moins belles. Les plus belles se trouvent dans ce golfe, partagé entre les Persans et les Arabes, qui octroient la pêche tous les ans à ceux qui la paient la plus cher entre l'île d'Ormuz et Byran (Bahrein). Leur éclat, leur beauté et excellence dépassent leur valeur intrinsèque. »¹⁰⁰

La rareté

Nous n'avons aucun moyen d'apprécier quantitativement la rareté des perles orientales. Cependant, certains textes, et non des moindres, ne donnent pas l'impression que les perles étaient rares chez les producteurs ou que l'offre subissait des tensions. Néarque (Strabon [2]) – qui ne parle que d'une île, il est vrai – signale que les perles y sont abondantes. Un document précieux, relativement à cette question, le *Périple de la mer Érythrée*, fait état de marchés bien approvisionnés à *Mouziris ; Bakarê / Nelkynda ; Omana* (*supra*, p. 222 sqq). Cette situation prévalait en dépit d'une forte demande, soutenue par le choix ouvert des qualités et des prix (*in promiscuum ac frequentem*

⁹⁸ Cette notion de valeur n'a, bien entendu, aucun rapport avec celle que l'économie politique définit à partir du 18^e siècle (école classique d'A. Smith, D. Ricardo *etc.*).

⁹⁹ Que les merveilleuses productions de la Nature tirent leur valeur de leur beauté même est une idée exprimée plusieurs fois par Pline. Voir, pour comparaison, ce qu'il dit des gemmes : « La majesté de la Nature s'y présente pour ainsi dire en abrégé (*in artum coacta rerum naturae majestas*), et, dans l'opinion de bien des gens, elle n'est nulle part plus admirable, tant on attache de prix à la variété, aux nuances, à la matière, à la beauté (*tantum tribuunt varietati, coloribus, materia, decori*) ... On juge que certaines sont hors de prix et au-delà de ce que peut payer la fortune des hommes (*aliquas vero extra pretia ulla taxationemque humanarum opum arbitrantur*). » (Pline, 37, 1; voir aussi Pline, 36, 49, sur la beauté des marbres bigarrés, qui en fait le prix). Par conséquent, à la différence de V. Naas, je ne pense pas que la cupidité des hommes soit l'élément primordial de la valeur dans la pensée de Pline (« Ce n'est pas la valeur de la matière ou du travail qui explique le prix, mais bien la cupidité des acheteurs » [Naas 437]).

¹⁰⁰ John Fryer, cité par Beguin Billecocq 161.

usum – Pline [9-§123]¹⁰¹). Dans ces conditions, l'unique document dans lequel la perle tire prétendument sa valeur de sa rareté appelle une sévère critique.

Tertullien [2] affirme que les perles n'ont de valeur que parce qu'elles viennent de loin et qu'elles sont rares (*haec omnia de raritate et peregrinitate sola gloriam possident*). *A contrario*, dans leur pays d'origine, elles sont abondantes et bon marché (*denique intra terminos suos patrios non tanti habentur. Semper abundantia contumeliosa in semetipsam est*). On hésitera à accorder du poids à ce texte, car il recèle de sérieuses faiblesses. D'une part, il est isolé dans le corpus. D'autre part, quand bien même les perles seraient abondantes là où on les produit, d'autres témoignages, fiables, indiquent que le prix de la perle est élevé dans les régions de l'Asie proches des zones de production : Charès de Mitylène (Athénée [3]), par exemple, indique qu'elle a une valeur supérieure à celle de l'or travaillé (voir également *infra*, p. 281). Il semble plutôt que Tertullien applique à la perle un lieu commun littéraire. En effet, immédiatement après, il nous parle des Barbares qui ont tellement d'or qu'ils s'en servent pour enchaîner les prisonniers (*apud barbaros quosdam, quia vernaculum est aurum et copiosum, auro victos in ergastulis habent et divitiis malos onerant, tanto locupletiores quanto nocentiores*). On reconnaît ici une allusion aux Éthiopiens *Makrobioi* d'Hérodote, célèbres entre autres pour l'échec qu'ils firent subir à Cambyse¹⁰². Tertullien reprend l'ancienne idée que ce qui vient des confins et qui est beau (cf. Hérodote¹⁰³) est rare et cher chez les peuples qui les achètent – et, inversement, abondant et sans valeur pour les possesseurs de la ressource–. Bref, ce document soutient difficilement l'idée que le marché des perles était, aux 2^e et 3^e siècles *p.C.*, touché par la rareté.

Les perles sont obtenues aléatoirement et ne se taillent pas comme des gemmes. Aussi, il est très difficile d'en trouver plusieurs qui soient naturellement pareilles (cf. Pline [9-§112] : *haut promptis rebus in tantum, ut nulli duo reperiantur indiscreti*), tout en étant belles. Ici se trouve la véritable rareté de la perle, sur laquelle les producteurs ne peuvent guère agir, même en intensifiant la pêche. Elle affecta le commerce des perles jusqu'à l'arrivée de la perliculture. La paire d'*uniones* exceptionnelles de Cléopâtre est l'emblème de cette rareté, qui rend la perle hors de prix (Pline [9-§119] – voir aussi *SHA* [3]). Ce n'est sans doute pas par hasard que, selon Martial [13], Postumilla fait veiller très soigneusement – autant que sur ses enfants – sur deux perles non seulement grosses et blanches, mais surtout jumelles (*formosos, niveos, pares, gemellos, / grandes – non pueros, sed uniones*). Pierre de Rosnel décrit fort précisément à quel point cette particularité des perles crée une rareté qui peut abolir le fonctionnement du marché, au profit d'une forme de confiscation : « Anciennement les perles en poire <étaient appelées> 'unions', quand elles pouvaient être appareillées deux ensemble¹⁰⁴. Ainsi lorsqu'elles se rencontraient, leur prix était de beaucoup augmenté,

¹⁰¹ À titre de comparaison, l'exploitation du corail rouge de Méditerranée l'a rendu rare dans les lieux de production (Pline, 32, 23 : *nunc tanta paenuria est vendibili merce, ut perquam raro cernatur in suo orbe*).

¹⁰² Hérodote, 3, 23.

¹⁰³ Hérodote, 3, 116 : « Quoi qu'il en soit, il paraît que les extrémités de la terre possèdent ce que nous estimons de plus beau et de plus rare. » (αἱ δὲ ὄν ἐσχάται οἴκασι, περικληίουςαι τὴν ἄλλην χώραν καὶ ἐντὸς ἀπέργουσαι, τὰ κάλλιστα δοκέοντα ἡμῖν εἶναι καὶ σπανιώτατα ἔχειν αὐται).

¹⁰⁴ Pierre de Rosnel donne une interprétation du mot *unio* qui n'est pas celle de l'Antiquité.

car si une seule était donnée pour un prix, on donnait trois fois autant pour avoir la semblable ; comme elles sont fort rares, elles ne passent pour l'ordinaire en d'autres mains qu'en celles des rois ou princes et l'occasion d'en rencontrer à présent est fort difficile : je veux dire de celles de la première qualité, parce que les rois des Indes ne souffrent plus que les choses extraordinaires aussi bien en matière de perles qu'en matière de de pierres précieuses se transportent hors de leur pays.¹⁰⁵»

La distance et les dangers du transport

Pline [9-§106] ouvre son exposé sur la perle en affirmant que les le prix des perles est le plus élevé de tous (*principium ergo columnaque omnium rerum pretii margaritae tenent*). Immédiatement après, il décrit en termes choisis par quelle route, longue et dangereuse, elles arrivent chez ses concitoyens. Il y a sans doute un lien implite entre l'éloignement, les difficultés du trajet et la valeur des perles. Tertullien (cf. ci-dessus) exprime la même idée.

On ne saurait douter de l'importance des coûts du transport dans l'importation des perles, particulièrement celles embarquées à *Mouziris* et *Nelkynda*. Sans doute faut-il prendre en compte les le coût du risque et l'amortissement des frais du bateau (L. Casson estime qu'il fallait des embarcations aptes à encaisser la mousson de sud-ouest (*supra*, p. 231). A. Tchernia signale aussi les coûts liés aux emprunts et à l'assurance du risque¹⁰⁶. Néanmoins, alors que le poivre voyage dans les mêmes navires, sur les mêmes mers, hantées par les mêmes monstres, et que la cargaison court les mêmes dangers, on ne voit pas Pline faire état de de ces coûts¹⁰⁷. Dans cette envolée rhétorique où la *luxuria* engendrée par l'attrait des perles est visée, l'importance des dangers du transport en tant qu'élément de la valeur paraît surévaluée¹⁰⁸.

Les dangers de la production

Que la valeur d'un produit dépende de la difficulté à l'obtenir n'est pas nouveau. C'est ainsi que Pline raille les anciennes fables relatives à l'obtention du *cinnamomum* : des inventions de marchands pour augmenter les prix (*his commentis augentes rerum pretia*)¹⁰⁹. Rien de tel avec la perle orientale, dont les difficiles conditions de production sont connues (*supra*, p. 205). C'est pourquoi Ammien Marcellin [2] attribue son coût élevé aux dangers de la pêche (*capturas autem difficiles et periculosas et amplitudines pretiorum illa efficit ratio quod frequentari sueta litora propter piscantium insidias declinantes*). Pline [9-§104-105] établit un parallèle entre le prix élevé des poissons et celui des perles : la valeur est créée par le risque que les producteurs prennent (*quis pretia capientium periculo fiunt*). C'est dans ces réflexions que l'approche antique est le plus proche de ce que nous appellerions une réflexion économique : dans l'école classique, en l'occurrence dans l'analyse de la valeur de D. Ricardo, « les prix des

¹⁰⁵ Cité par Beguin Billecocq 153.

¹⁰⁶ A. Tchernia, « Moussons et monnaies : les voies du commerce entre le monde gréco-romain et l'Inde », *Annales (ESC)* 50/5 (1995) 991-1009, p. 1009 (renvoi à Tacite, *Ann.* 6, 1-17 ; Suétone, *Tib.* 48 ; Dion Cassius, 58, 21, 1-5).

¹⁰⁷ Pline, 12, 26-29.

¹⁰⁸ On voit, en au moins une autre occasion, Pline se montrer capable de mener une évaluation beaucoup plus précise des coûts du transport (cf. Pline, 12, 58-65).

¹⁰⁹ Pline, 12, 85.

marchandises seront d'autant plus élevés qu'elles seront plus difficiles à produire, qu'elles utiliseront plus de moyens de production¹¹⁰. »

La persuasio

Pline [22] constate que les Indiens accordent au corail la valeur que les perles ont à Rome (*quantum apud nos Indicis margaritis pretium est (...) tantum apud Indos curalio*)¹¹¹. S'agissant d'un objet dont l'usage ne répond à aucun besoin primordial, Pline estime que sa valeur repose sur ce qu'il appelle la *persuasio* (*ista persuasione gentium constant*). C'est ici la part conventionnelle et sociale de la valeur : la *persuasio* (« persuasion, conviction, croyance, opinion ») rassemble sans distinction toutes les composantes qui font qu'une société, ou une fraction de la société, juge que tel objet est précieux et digne de possession¹¹². Il doit donc s'agir de tous les éléments non rationnels qui animent le goût de ses concitoyens pour la perle : mode, envie, concurrence, rivalité, séduction, affichage social¹¹³ etc. Ces composantes de la valeur portent aussi le nom *auctoritas* (Pline [22]) : les billes de corail ont, chez les Indiens, la même « souveraineté », « autorité », « prestige » que les *uniones* chez les femmes de Rome¹¹⁴. Nul doute que cet élément irrationnel de la valeur, la fascination, ne soit engendré par la beauté de ce chef-d'œuvre de la Nature – qu'en aucun cas Pline ne nie, lui-même en étant un grand admirateur.

Philostrate [5] a, lui aussi, perçu ce lien intime entre *phusis* et *nomos*¹¹⁵, nature et convention, quoique sa formulation en soit différente. La *phusis* est l'instance démiurgique, celle qui crée, par exemple, le ciel, les astres ou la terre ; celle qui « invente » ces biens rares que sont l'or, l'argent, les diamants et les perles. Le *nomos* est l'« usage », qui suppose au préalable le travail : par l'extraction minière ou la pêche, l'or, l'argent ou les perles sont mises à disposition des hommes. C'est donc le travail qui, rendant disponibles des biens rares et précieux à l'origine inaccessibles¹¹⁶, leur donne leur valeur, laquelle, somme toute, relève de la convention (τὰ ὧδε σπανιστὰ φύσις μὲν εὔρει, νόμος δ' ἐτίμησε).

Les auteurs romains sont prompts à juger négativement cette part conventionnelle de la valeur. Comme le dit Pline, c'est la *luxuria* qui donne son prix aux perles (*quibus eadem mater luxuria paria paene et margaritis pretia fecit* – Pline [9-§124]). Leur

¹¹⁰ *Encyclopaedia Universalis* (D. Diatkine : « Histoire de la pensée économique (l'école classique) »). À titre d'anecdote, le premier titre du *Pêcheurs de perles* d'A. Londres était : « C'est à ce prix, Mesdames ... »

¹¹¹ On ignore les conditions dans lesquelles cette équivalence de prix a été établie : valeur monétaire ? troc ? Voir Casson 29-31 ; Romanis (a) 38-43 ; Tchernia, *op. cit. supra*, n. 106, p. 1006-1007.

¹¹² Sans doute ce que Barthélémy Carré (un voyageur du 17^e siècle), cité par Beguin Billecocq 156, appelait « fantaisie » : « C'est une chose assez curieuse que de voir comment on a trouvé le moyen d'aller au fond de l'eau chercher au péril de sa vie ces raretés à quoi la fantaisie des hommes a mis un si haut prix. »

¹¹³ Cf. Naas 437 : « La question des prix se prête particulièrement à la dénonciation des “fausses valeurs“ (...). Ces valeurs se fondent sur la mode, le caprice, la rivalité, la *libido* et *aemulatio*, critères incertains qui témoignent de l'*inconstantia humani ingenii*. En digne successeur de Caton, Pline rend les *deliciae* et *feminae* responsables d'une dépense de 100 millions de sesterces par an pour l'achat de perles à l'Inde et l'Arabie (*n.b.* : contresens certain – cf. *infra*, p. 246). C'est donc dans une intention morale et polémique qu'il cite ces prix élevés. »

¹¹⁴ L'*auctoritas* n'est pas séparable de la valeur intrinsèque de l'objet (comparer avec Pline, 33, 164 : bien que les prix du caeruleum soient variables d'une année à l'autre, Pline communique les prix qu'il connaît à son lecteur afin de lui donner une idée de l'*auctoritas* de celui-ci [*poni tamen necessarium fuit quae plerumque erant Romae, ut exprimeretur auctoritas rerum*]).

¹¹⁵ Une question qui, comme on le sait, agita les premiers sophistes.

¹¹⁶ Philostrate considère que les objets précieux sont par définition rares (et, inversement, que ce qui est abondant n'est pas précieux). Il ne faut pas voir dans ce propos très général de Philostrate l'indice d'une rareté, ou d'une raréfaction, des perles.

surévaluation est provoquée par le dérèglement des mœurs. Quinte-Curce [2] a tenté de montrer l'aberration de cette *persuasio* : est-il sensé de désirer ardemment ce que la mer rejette (*quippe aestimantur purgamenta exaestuantis freti pretio, quod libido constituit*), de donner de la valeur à ce qui n'en a intrinsèquement aucune et qui corrompt les mœurs ? C'était sans doute une tâche insurmontable que de s'en prendre à un rejet de l'océan qui est aussi une merveille de la Nature. On peut penser que, peu ou prou, Quinte-Curce prêchait à des sourds.

Comme on l'observe, la réflexion sur la valeur était passablement brouillée par des considérations éthiques, politiques et sociales. Le même constat s'applique à la question des prix, qui est au cœur de cette enquête sur les échanges.

2.2 - Le prix des perles dans le monde méditerranéen : les données antiques et leurs limites

Les conclusions de l'enquête, il faut le dire d'emblée, ne peuvent être que très modestes : les lacunes ou les problèmes documentaires n'autorisent aucune recherche qui soit fondée sur des données quantitatives. Les quelques informations approximatives transmises par les textes donnent une image fautive du prix des perles. Ceci n'a pas été sans conséquences chez les modernes. Ainsi, l'idée, souvent suggérée par la lecture de Pline, que les perles coûtent un prix très élevé dominant les esprits¹¹⁷, certains textes ont pu être sérieusement malmenés. Prenons comme exemple le passage de Quintilien [2], un exercice de rhétorique : le sujet met en scène une matrone cachant dans son vêtement 400 perles à un publicain. E.H. Warmington, imprégné des textes latins de la « grande époque » documentaire (*supra*, p. 100), suggère de voir dans cet exercice littéraire le reflet d'une activité de contrebande des perles : « Instances of smuggling were perhaps common, for we have a mock case of a woman who smuggled four hundred large pearls in her bosom and a papyrus (= Pap.[a.1]) records a runaway slave who had made off with the pearls in his possession. »¹¹⁸ Or on ne voit rien dans le premier texte qui autorise à penser que cette femme serait en train de soustraire au publicain de la taxe du 40^e des perles importées (de la mer Érythrée ?) pour le compte de tel *margaritarius* ou de tel *emporos*. Le texte – un pur cas d'école – évoque une matrone en voyage ; les perles sont destinées à son usage personnel (*ad usum et ornamentum matronae parati sint*) et, par ailleurs, elles constituent une part de sa fortune. Seul le préjugé que les perles sont très coûteuses peut suggérer cette interprétation contestable. Quant au papyrus, on ne voit aucun rapport avec la contrebande. Il est assez clair que l'esclave fugitif est parti avec des biens monnayables pour assurer ses dépenses personnelles et ne cherche pas à échapper à de lourdes taxes sur un produit à haute valeur.

¹¹⁷ D'où la tendance, assez courante naguère, de convertir les prix antiques les plus élevés en devises modernes, afin de frapper l'esprit des lecteurs (« pearls and emeralds were the favourite stones of the Romans. Iulius Caesar gave Servilia, the mother of Brutus, a pearl worth 6,000,000 sesterces (\$240,000). The famous pearl which Cleopatra dissolved and drank was one of a pair set in earrings, and worth 10,000,000 sesterces (\$400,000). » (H.T. Peck, *Harpers Dictionary of Classical Antiquities* (1898), s.v. « gemma »).

¹¹⁸ Warmington 170. L'auteur a peut-être été frappé par le grand nombre de perles mentionnées. Il est certain que 400 *uniones* n'est pas banal, à supposer que Quintilien veuille explicitement parler de grosses perles, ce qui n'est pas assuré (*supra*, p. xx). Warmington a dû imaginer des perles énormes. On peut confectionner un collier à plusieurs tours avec une telle quantité de perles moyennes (*infra*, p. 274).

Faute, donc, de pouvoir déterminer, même approximativement, les prix de ce produit, l'enquête peut au moins se voir assigner les buts suivants : apprécier correctement la valeur documentaire des sources antiques et avancer quelques propositions sur ce que dut être le marché des perles dans le monde gréco-romain. Ces hypothèses, si elles sont acceptées par le lecteur, permettront d'appréhender sur les bases un peu moins fragiles d'autres questions (le phénomène de la consommation, la définition des perles comme « produit de luxe » *etc.*). Cette recherche prendra en compte trois sortes de documents, dont l'examen combiné peut apporter quelques lumières : 1) Les sources écrites ; 2) les perles trouvées par les archéologues ; 3) les documents écrits postérieurs à l'Antiquité. Un bilan sera dressé ensuite.

a) Les indications de prix dans les documents écrits

La malchance fait que les documents qui auraient pu être les plus précieux sont muets : les inscriptions et les papyrus, dans lesquels des bijoux avec perles sont décrits, donnent, au mieux, des indications de leur nombre (leur poids n'est pas relevé), mais aucune valeur monétaire. Seules les sources littéraires donnent des indications, classées ci-dessous en trois catégories, selon leur degré croissant de précision.

Appréciations générales

Par ce terme, j'entends les indications grossières sur les prix, telles que « cher », « précieux » (sans surprise, « bon marché » n'apparaît jamais). Toutefois, certains documents ont été écartés. Ainsi, chez Phèdre [1] (la fable du poulet qui trouve une perle dans le fumier), l'opposition du plus précieux et du plus vil est trop littéraire pour avoir une quelconque utilité. Il n'y a pas davantage à tirer du passage d'Héliodore, dans lequel le narrateur avoue ne pas pouvoir acheter une seule des perles et gemmes que lui présente un vendeur : la part de la fiction me semble être excessive.

- Il faut prendre en compte, d'une manière générale, la plupart des documents chrétiens qui développent le thème de la perle exceptionnelle que recherche le marchand du Christ : cet objet unique, qui vaut tous les biens et tous les sacrifices, a un très grand prix, supérieur à celui des autres perles. Voir, par exemple, *N.T.* [2] (ἓνα πολύτιμον μαργαρίτην) ; Augustin [1] (à l'image des perles matérielles, les perles spirituelles ont une grande valeur : *margaritae autem quaecumque spiritualia magna aestimanda sunt*) ; Jérôme [4] : la perle est un objet de prix (*pretiosum est margaritum*).
- Ammien Marcellin [2] : les perles ont un prix élevé (*amplitudines pretiorum*), en raison des dangers que courent les producteurs.
- Pline [28], à propos des perles exhibées par Pompée, parle d'un objet « ruineux » (*tam prodiga re*).
- Plutarque [3] invite les femmes à se parer de simplicité et de modestie, lesquelles sont une parure meilleur marché que la coûteuse perle et les soieries (τοὺς μὲν γὰρ τῆσδε τῆς πλουσίας μαργαρίτας καὶ τὰ τῆσδε τῆς ξένης σηρικὰ λαβεῖν οὐκ ἔστιν οὐδὲ περιθέσθαι μὴ πολλοῦ πριαμένην).
- Scintilla (Pétrone [2]) présente ses pendants d'oreilles à Fortunata, ce que son époux commente en ces termes : « Parbleu, dit Habinnas, tu m'as saigné à blanc pour t'acheter ces fèves de verre. De vrai, si j'avais une fille, je lui couperais les oreilles.

Sans les femmes, nous aurions tout pour rien ; mais maintenant, autant dire que c'est pisser chaud et boire froid (*i.e.*, elles coûtent plus cher qu'elles ne rapportent, selon la note d'A. Ernout).

- Pline [11] : les oreilles des femmes (*i.e.* les perles des pendants d'oreilles) sont la partie du corps la plus coûteuse (*nec in alia parte feminis majus impendium margaritis dependentibus*).
- Martial [1] : Issa, une chienne inestimable, affectivement parlant, vaut plus que des perles (*est carior Indicis lapillis*). Voir aussi Martial [2].
- Jérôme [3] : les colliers précieux et les *uniones* pèsent lourd dans le patrimoine déclaré (*pretiosa monilia et graves censibus uniones*). Dans la même tonalité, on a ce passage de Sénèque [5] : les pendants d'oreilles à deux ou trois perles (par pièce) valent deux ou trois patrimoines (*nisi bina ac terna patrimonia auribus singulis pependissent*). Voir aussi Manilius [4] (les perles valent des fortunes et amoindrissent les patrimoines ; « la mer accable la terre » - *censibus aequantur conchae, lapidumque nitore / vix quisquam est locuples. Oneratur terra profundo*) ; Paulin de Nôle [2].
- Suétone [5] : Caligula absorbe des perles de grand prix dissoutes dans du vinaigre (*pretiosissima margarita aceto liquefacta sorberet*). Voir aussi Jérôme [4] (*pretiosum est margaritum*) ; Jérôme [2] (*Rubri maris pretiosissima grana*) ; Suétone [7] : Néron dépose sa première barbe dans une boîte ornée de perle de très grand prix (*pretiosissimis margaritis*).
- Néarque (Strabon [2]) passe dans une île où abondent les perles de grand prix (μαργαρίτης πολὺς καὶ πολυτίμητός). Le marché méditerranéen étant alors inexistant, cette remarque vaut pour les marchés locaux (comparer avec Théophraste : τοὺς πολυτελεῖς ὄρμους).
- On ajoutera que, d'après Pline, les perles, comme les autres marchandises importées de l'Inde, voyaient leur prix centupler entre l'achat sur le marché local et la vente sur le marché romain¹¹⁹.

Renseignement pseudo-quantitatifs

Sont rangées dans cette rubrique des équivalences de valeur, sans indication de prix, ainsi que des classements dans une échelle de valeurs, sans précision quantitative. Les équivalences concernant les marchés barbares (par exemple, Mégasthène / Arrien [1]) ne sont pas prises en compte.

- Pline [18] : l'*asbestos*, ou *vivum* (une certaine qualité d'amiante¹²⁰), a un prix équivalent aux *margaritae* de premier choix (*aequat pretia excellentium margaritarum*). Pline nous apprend que la rareté de l'*asbestos* sur le marché méditerranéen, les dangers de l'obtention dans les déserts de l'Inde, et la difficulté de le travailler sont responsables de ce prix élevé.

¹¹⁹ Cf. de Romanis (a) 203. Selon l'auteur, cette donnée est à coup sûr une généralisation qu'il ne faut pas prendre à la lettre, mais elle n'est pas fantaisiste : les coûts du transport, les moyens financiers d'une certaine partie de la clientèle pouvaient pousser à la hausse les objets de valeur, comme ici les perles (l'auteur renvoie à Tacite, *Ann.* 3, 52 et Raschke 670). Toutefois, on peut soupçonner Pline de partager le préjugé que l'on a observé plus haut chez Tertullien, à savoir que les produits exotiques, rares et chers ici, sont censés être abondants et bon marché chez les producteurs de là-bas. Les importateurs et les détaillants sont, par conséquent, implicitement accusés de percevoir des bénéfices énormes sur des marchandises achetées à bas prix – une accusation assez ordinaire –.

¹²⁰ A. Nies, *RE* 1, 2, 1830, s.v. « amiantos 3 ».

- Pline [31] : la perle est le plus coûteux des produits prélevés dans la la mer. Voir aussi Pline [9-§106] : les perles sont les objets les plus coûteux, mais le Naturaliste ne précise pas si cela ne concerne que les produits de la mer (*principium ergo columenque omnium rerum pretii margaritae tenent*).
- Pline [30] : les perles occupent le deuxième rang dans le classement des matières premières précieuses (*proximum apud nos Indicis Arabicisque margaritis pretium*). Leur prix est très voisin de celui du diamant, qui détient la première place dans toutes les catégories (cf. aussi ce passage : *maximum in rebus humanis, non solum inter gemmas, pretium habet adamas, diu non nisi regibus et iis admodum paucis cognitus*¹²¹). On remarque incidemment qu'ici aucune différence n'est faite entre les perles du golfe Arabo-Persique et celles de l'Inde du Sud (Taprobane comprise sans doute). Le propos est singulièrement simplificateur, quand on songe que c'est Pline lui-même qui, en tant que naturaliste, nous instruit de la grande variété des perles orientales (*infra*, p. 94 sqq). Quand il aborde la question morale du prix, il n'a en vue que les beaux spécimens.
- Tertullien [6] : la perle de la mer Érythrée est celle qui a la plus grande valeur, par comparaison implicite avec les autres (*una cujuslibet maris conchula, non dico de Rubro*). Voir aussi Origène [1].
- Pline [22] (repris par Isidore de Séville [5]) : le prix des perles indiennes à Rome (*apud nos*) est équivalent au prix du corail chez les Indiens (*apud Indos*).
- Suétone [10] : une perle de boucle d'oreille placée en gage permet à Vitellius de payer ses frais de route (*ex aure matris detractum unionem pignaverit ad itineris impensas*).
- Pline [9-§124] : le prix des vêtements teints en pourpre n'est pas éloigné de celui des perles (*conchyliis et purpuras omnis hora atterit, quibus eadem mater luxuria paria paene et margaritis pretia fecit*). Si Pline ne se contredit pas (cf. ci-dessus), le prix de la pourpre doit être légèrement inférieur à celui des perles. Il est inutile d'insister sur le caractère simpliste de la comparaison, dont tous les paramètres sont passés sous silence.

Données quantitatives (indication d'un prix)

- Pline [9-§119] (voir aussi Macrobe [2]¹²²) : les perles offertes à Cléopâtre valent dix millions de sesterces ensemble selon Pline, puisque la perle sauvée vaut la moitié du repas, estimé à ce prix (*dissectum [sc. parem unionem], ut esset in utrisque Veneris auribus Romae in Pantheo dimidia eorum cena – n.b. : pour Macrobe, chaque perle vaut dix millions : quippe cum ipsa margarita centies sestertium sine contentione valuisset*). L'évaluation monétaire de la perle a dû se faire au moment de l'événement, puisque le pari, d'après les sources, portait sur le montant des dépenses prévues pour un festin. Elle peut avoir été transmise par les témoins de la scène¹²³ : « Antoine se moquait et demandait le compte des dépenses (*computationemque expostulanti*). Mais Cléopâtre assura que ce n'était qu'un à-côté, qu'elle

¹²¹ Pline, 37, 55. Cette quasi-équivalence du prix des perles de choix et des diamants était encore vraie à époque récente (cf. Kunz & Stevenson 331).

¹²² Cf. Saint-Denis 134, n. 2 du § 134 : « L'histoire des perles de Cléopâtre de trouve aussi dans Macrobe (...), texte qui corrobore la leçon : *centiens HS absumpturam* de *E?InV*. »

¹²³ Peut-être L. Munatius Plancus, allié d'Antoine, avant de rallier le camp opposé (Flory 501-503).

consommerait ce dîner – clause du pacte – et qu’elle mangerait à elle seule pour dix millions de sesterces ; elle ordonna d’apporter le second service. Suivant ses instructions, les serviteurs ne placèrent devant elle qu’un vase, rempli d’un vinaigre dont la violente acidité dissout les perles. (...) Alors qu’Antoine se demandait ce qu’elle allait faire, elle détacha l’une des perles, la plongea dans le liquide, et lorsqu’elle fut dissoute, l’avalala. Elle se disposait à absorber l’autre de la même façon. Plancus, arbitre de ce pari, mit la main sur l’autre et prononça qu’Antoine était vaincu *etc.* » Cependant, le prix a pu être établi *a posteriori*, sur la base de la perle sauvée du désastre et récupérée par Auguste. Par la suite, les perles de Cléopâtre sont restées aussi mythiques qu’elles le furent dès l’Antiquité : non seulement elles figurent dans tout ouvrage consacré aux perles, mais leur prix a fait l’objet de conversions¹²⁴.

- Divers auteurs mentionnent la perle (ou les perles) que le fils du célèbre et riche acteur Aesopus avait avalée(s). Un scholiaste donne le prix de 10 000 sesterces (*ut videretur decem milia devorare* – scholies du pseudo-Acron [2]). Pour Tertullien [4], il consomme une perle déjà précieuse rien que par son nom (*margarita namque, vel ipso nomine pretiosa, dehausit*) et il ne voulait pas faire un repas plus modeste que celui de son père, qui avait mangé des oiseaux chanteurs (évalués à 100 000 sesterces). De même, Pline [10] indique que le repas du père avait coûté 100 000 sesterces. Pline [9-§122] indique ailleurs qu’il avait consommé une perle coûteuse et donné une à chacun de ses convives des perles de grand prix (*unionibus magnae taxationis*)¹²⁵. Horace [3] donne le prix d’un million de sesterces (*decies solidum exsorberet ...*), un terme qui signifie en réalité hors de prix (Lewis & Short : « an indefinite large number or sum » - voir aussi les scholies du pseudo-Acron [2]). Julius Paris parle seulement de « perles de grand prix » (*acetoque liquatos magnae summae uniones exsorbebat*).
- Suétone [3] : la perle offerte par César à Servilia valait six millions de sesterces. Aujourd’hui encore, avec les perles de Cléopâtre, elle appartient à la catégorie des perles mythiques¹²⁶.
- Pseudo-Lucien : des perles des boucles d’oreilles valent plusieurs talents (λίθους Ἐρυθραίας κατὰ τῶν λοβῶν πολυτάλαντον).
- Suétone [4] : un citoyen (?) de Rome, au temps du Principat d’Auguste, fait un don à Jupiter de 50 millions de sesterces, gemmes et perles confondues (*gemmasque ac margaritas quingentis sestertium una donatione*).
- Pline [9-§106]. Les perles et émeraudes de Lollia Paulina valent ensemble 40 millions de sesterces (cf. aussi Solin [2]).

N.b. : à titre de comparaison, voici quelques prix de bien coûteux donnés par Pline et Suétone :

¹²⁴ Ce qui permet de l’aligner à côté d’autres perles exceptionnelles. Cf. Dakin 121, qui estime à 60 000 £ de son époque le prix de chaque perle. Selon Kunz & Stevenson 10 (qui donnent le prix de 60 millions de sesterces pour les deux) elles valaient « 1,875,000 ounces of silver, worth about \$1,300,000 at the present time, but of far greater value in Roman days. »

¹²⁵ *N.b.* : *taxatio* a pour sens « estimation » ; « appréciation ». J’ignore si Pline a sciemment introduit une nuance par rapport à *pretium*.

¹²⁶ Kunz & Stevenson 449-451, qui ajoutent à la liste la perle de Perozès.

Pline 36, 103	Terrain acheté par César	100 M. HS
Pline 36, 103	Demeure de Clodius	14.8 M HS
Sénèque, <i>Helv.</i> 10, 4	Repas d'Auguste	1 M HS
Pline 8, 196	Tapis de table babylonien	4 M HS
Pline 37, 29	Vase de cristal acheté par une matrone qui n'est pas riche (<i>matre familias nec divite</i>)	150 000 HS
Pline 37, 81	Anneau de Nonius avec une opale (époque d'Antoine)	2 M. HS

Coût « public¹²⁷ » des perles (indications quantitatives ou non)

- Horace [1] : les richesses de la mer enrichissent les Arabes et les Indiens (*quid maris extremos Arabas ditantis et Indos*). Voir aussi l'épigramme métrique de la chienne *Margarita* (Ep.[d1]) : la perle tirée d'une « onde riche » lui a donné son nom (*divitis undae concha*), c'est-à-dire tirée de la mer qui enrichit ceux qui la possèdent. Ce genre d'allusion poétique nous donne à penser que cette idée était devenue un lieu commun.
- Pline [7] : les Arabes s'enrichissent des aromates et des perles qu'ils vendent aux Romains et aux Parthes (*vendentibus quae e mari aut silvis capiunt nihilque invicem redimentibus*)¹²⁸.
- Pline [13] : l'Inde, les Sères et l'Arabie ne drainent pas moins de 100 millions de sesterces par an (*minumaque computatione miliens centena milia sestertium annis omnibus India et Seres paeninsulaque illa imperio nostro adimunt*). Pour V. Naas, « l'importation des perles d'Inde et de l'Arabie coûte cent millions de sesterces par an à l'Empire. » À mon opinion, le contexte ne laisse pas de doute : les perles ne sont qu'une partie des produits achetés par l'Empire (à côté de la soie et des aromates). En effet, d'une part l'Arabie est présentée dans les lignes qui précèdent comme exportatrice d'aromates, et non seulement de perles (cf. également *paeninsula*, opposée au *mare* [sur ce doublet banal, *supra*, p. 182]). D'autre part, le pays des Sères n'est en aucun cas fournisseur de perles : ils vendent de la soie. Par conséquent, le « coût public » des perles n'est qu'une fraction de ce montant. Ce passage est ordinairement mis en relation avec le suivant : *digna res, nullo anno minus HS·[D] imperii nostri exhauriente India et merces remittente, quae apud nos centuplicato ueneant*¹²⁹. Dans ce passage aussi, la part du coût des perles est inconnue.

b) Les sources archéologiques

¹²⁷ J'utilise ce terme de préférence à celui de « balance commerciale » : ce concept suppose une comptabilité nationale, qui n'existait pas dans la Rome antique (cf. J. Andreau, *Patrimoines, échanges, prêts d'argent. L'économie romaine*, Rome, 1997, p. 355-356). L'expression « coût public » désigne la quantité de monnaie frappée censée quitter l'Empire en paiement des importations. Warmington 169, commet un anachronisme et une erreur en citant Androsthène : il voit dans ce texte l'indice d'une « fuite de l'or » dès l'époque hellénistique (« As Androsthene shews, they [sc. les perles] were being paid for mostly in gold. »). Or Androsthène (Athénée [2]) parle d'une équivalence de valeur concernant le marché asiatique.

¹²⁸ Cf. Naas 434.

¹²⁹ Pline, 6, 101 (« Il n'est pas d'année où l'Inde tire moins de 50 millions de sesterces de notre empire en échange de marchandises vendues chez nous cent fois leur prix » - trad. J. André & J. Filliozat). Cf. entre autres, P. Veyne, « Rome devant la prétendue fuite de l'or : mercantilisme ou politique disciplinaire? », *Annales ESC* 34.2 (1979) 211-244.

E. Dubois-Pélerin a eu l'excellente idée de prendre en compte, dans son étude, en sus des documents écrits, les bijoux avec perles mis au jour dans les villas vésuviennes. Elle a ainsi tenté de les comparer matériellement entre eux¹³⁰. Son échantillon d'artefacts se répartit de la façon suivante :

- Perle brûlée de la maison du citariste : 17 mm de diamètre.
- Perles de la villa d'Oplontis : 10,5 et 11 mm de diamètre.
- Perle de l'anneau : 6, 3 mm de diamètre.
- Perle de boucle d'oreille (du type « panier » - *infra*, p. 292) retrouvée en Egypte : la plus grosse de ces petites perles mesure 4 mm de diamètre.

E. Dubois-Pélerin constate que les volumes varient considérablement. Il est donc absolument certain, affirme-t-elle, qu'il y avait des qualités différentes et donc des valeurs marchandes variables. La documentation écrite confirme amplement ce constat. Elle tire ensuite la conclusion que les perles de faible volume et de moindre valeur ne sont pas des perles marines (autrement dit, que ce sont des perles « d'eau douce »¹³¹). Malheureusement, cette pétition de principe n'est pas défendable et la question est bien plus complexe. En effet, d'une part il est impossible de distinguer les perles « de fleuve » des perles marines – au demeurant, aucun document antique ne signale de perle d'eau douce. Au mieux, il pourrait s'agir des perles de Bretagne, obtenues dans les fleuves qui atteignent la mer (Pomponius Méla [1]) –. D'autre part, le critère du volume est inopérant : les perles d'eau douce peuvent être aussi grosses que des perles marines ; inversement, ainsi qu'on l'a déjà vu, les Gréco-Romains savent fort bien que les *Pinctada* de l'océan Indien produisent quantité de perles petites, voire minuscules. Enfin, la qualité d'une perle est évaluée sur des critères multiples, parmi lesquels le poids et le volume ne sont pas toujours décisifs : le lexique antique, comme la documentation postérieure, concordent sur ce point. Or, excepté quelques trouvailles, il n'est pas facile d'apprécier exactement l'orient, la peau ou la couleur de perles exhumées, dont beaucoup ont souffert de l'humidité.

c) Le prix des perles dans les documents récents

Il ne m'a semblé pas illégitime de me retourner vers des documents postérieurs dans lesquels des spécialistes des perles (lapidaires, vendeurs, joailliers) instruisent leur lecteur sur les prix et les transactions. C'est, je crois, la seule solution pour avoir une idée de la complexité des échanges en termes de prix, et se dégager un peu du carcan des sources littéraires. Le postulat, qui se veut raisonnable, est que les principaux ressorts de la constitution du prix n'ont guère varié, entre autres parce que les Romains et les Européens de l'époque moderne appréciaient cet objet assez semblablement.

L'échantillon proposé ci-après parcourt différentes époques et différents lieux. L'idée est que les points communs de la formation du prix qui se dégagent ont de grandes chances d'avoir également prévalu dans les marchés gréco-romains. Il ne faut évidemment pas chercher à comparer les prix antiques et modernes. Kunz et Stevenson

¹³⁰ Dubois-Pélerin 224. Une étude statistique à partir de l'ensemble des perles trouvées à ce jour serait sans doute fructueuse. La puissance de cet outil permettrait, à défaut d'apprendre quoi que ce soit sur les prix, d'avoir une certaine idée des quantités relatives de perles médiocres, ordinaires et excellentes.

¹³¹ Dubois-Pélerin *ibid.* : « l'emploi de perles plus petites, sûrement d'origine fluviale, dans les bijoux, confirme le témoignage de Pline sur la diffusion des perles auprès des Romaines. ».

qui, les premiers, ont méthodiquement rassemblé les anciennes données disponibles (à l'exception des données antiques, insuffisantes) constatent qu'il est impossible d'établir des rapprochements sensés, y compris dans des intervalles de temps courts¹³².

Lapidaires indiens

« Jusqu'à l'ouverture des mines du Brésil, au commencement du 18^e siècle, l'Inde a été pour le monde entier le grand marché des pierres précieuses. De ce trafic incessant sortit peu à peu une série de règles propres à guider les marchands indiens dans l'estimation des gemmes et à devenir la loi commune des transactions. On catalogua les pierres ; on les distribua en espèces et en variétés ; on apprit à en mesurer la densité, la coloration, l'éclat; on dressa la liste de leurs qualités et de leurs défauts. Tous les gîtes furent relevés, et une comparaison attentive permit de distinguer les pierres de même espèce provenant de localités différentes. Plus tard, lorsque d'habiles faussaires multiplièrent les imitations, il fallut découvrir le moyen de reconnaître les gemmes authentiques. Enfin on nota soigneusement les propriétés, bienfaisantes ou funestes, qu'on crut remarquer en elles. L'ensemble de ces observations forma un corps de doctrine appelé *ratnaparīkṣā*, l'« appréciation des gemmes ». Le *ṣastra* est la rédaction de cette science sous forme de traité technique, dont il existe une version antérieure au 6^e p.C. »¹³³

À partir de ce document, L. Finot a établi un tableau récapitulatif des prix en fonction du critère de poids – le seul qui puisse donner réellement lieu à mesure –. Comme on peut le constater, les prix ne varient pas selon une suite arithmétique dont la constante (raison) serait une unité monétaire par unité de poids (tableau simplifié, en ordre décroissant) :

Perle de 4 mâṣas ¹³⁴	5300 kârṣâpanas	Perle de 2 ½ mâṣas	1300 kârṣâpanas
Perle de 3 ½ mâṣas	3200 kârṣâpanas	Perle de 2 mâṣas	800 kârṣâpanas
Perle de 3 mâṣas	2000 kârṣâpanas	Perle de 1 ½ mâṣas	353 kârṣâpanas <i>etc.</i>

Les petites perles étaient vendues en lots : l'unité pondérale pour les lots était le *dharāṇa* (environ 72 grains). Cependant, en fonction du volume des perles, les prix des lots n'étaient pas identiques. Ainsi pour un même *dharāṇa*, les prix se répartissaient ainsi¹³⁵ (le tableau ci-dessous ne donne qu'un échantillon). Comme pour les perles plus volumineuses, les prix ne décroissent pas de façon régulière :

1 dharāṇa de 13 perles	325 rūpakas	1 dharāṇa de 80 perles	30 rūpakas
----- de 16 perles	200 rūpakas	----- de 200 perles	12 rūpakas
----- de 40 perles	50 rūpakas	----- de 500 perles	3 rūpakas

Ahmed ibn Yusuf al Teifashi (13^e siècle)

¹³² Kunz & Stevenson 329 : « ... that the correct value of a pearl of one, ten, twenty or fifty grains be definitely given for the years 1602, 1702, 1802, or 1902 is an impossibility. » Les auteurs prennent, en particulier, l'exemple des petites perles, dont le prix croît et décroît en fonction de leur utilisation dans les arts décoratifs.

¹³³ Finot i-viii.

¹³⁴ Environ 45 grains selon Kunz & Stevenson 334.

¹³⁵ Kunz & Stevenson 334.

Ce joaillier du Caire composa un traité sur les pierres précieuses en 1265. Il décrit ainsi la vente des perles à Badgad : elles étaient proposées sous forme de lots, composé chacun de 10 chaînes de 36 perles. Les chaînes regroupaient des perles de même poids. L'échelle des prix, comme dans le traité indien, croît exponentiellement entre le lot de perles de ½ grain (4 dinars) et celui de perles de 18 ½ grains (1500 dinars). « Al Teifashi then proceeds to describe a pearl of the first quality; it must be 'perfectly round in all its parts, colorless and gifted with a fine water'. When a pearl possesses these requisites and weighs one miskal [96 grains] it is worth 300 dinars. If, however, a match is found for this pearl and each one weighs one miskal and has the same form, the two pearls together cost 700 dinars. »¹³⁶

Estimation des prix (début 20^e siècle – perle fine)

Avant de donner à son lecteur quelques indications sur l'estimation du prix d'une perle, Kunz et Stevenson rappellent qu'il n'est pas possible de donner la moindre règle de calcul, sauf à vouloir tromper le public. Les prix demandés par les vendeurs varient et il faut une grande expertise pour apprécier une perle : « it would be impossible, without considerable experience, for a layman to apply these valuations to objects that require much practice in determining their quality and perfection. »¹³⁷

Cependant, Kunz et Stevenson indiquent une méthode de calcul habituelle chez les négociants pour fixer le prix des perles de bonne qualité (et de qualité homogène, étant entendu qu'elles étaient vendues par lots). La même règle permettait aux joailliers d'estimer le prix d'un collier. La méthode pratiquée est l'élévation au carré en fonction du nombre de grains. Le tableau ci-dessous donne un aperçu pour deux qualités de perles :

Pour un prix théorique de 1 unité monétaire / grain		Pour un prix théorique de 3 unités monétaires / grain	
Perle de 1 grain	1 unité monétaire	Perle de 1 grain	3 unités monétaires
Perle de 2 grains	4 unités monétaires	Perle de 2 grains	12 unités monétaires
Perle de 5 grains (5 ² x 1)	25 unités monétaires <i>etc.</i>	Perle de 5 grains (5 ² x 3)	75 unités monétaires <i>etc.</i>

Cette méthode est fort ancienne selon les auteurs : « This method of estimating pearls by squaring their weights has been credited by many authors to David Jeffries, who published an interesting treatise on diamonds and pearls in 1750-1753. It has also been credited to Tavernier, the oriental traveler of the middle of the seventeenth century. We have, however, traced this method back to Anselmus de Boot, in his treatise on precious stones, dated 1609. » Ils estiment, de plus, que ce système a une origine orientale.

Le traité d'Anselme de Boot (début 17^e siècle)

¹³⁶ Kunz & Stevenson 335-336

¹³⁷ Kunz & Stevenson 330-331.

On trouve chez Anselme de Boot un chapitre complet dévolu à la valeur et au prix des perles¹³⁸. Les tableaux de prix (en thalers) sont accompagnés de commentaires particulièrement précieux pour notre enquête. En effet, on constate que les principes qui régissent l'échelle des prix coïncident avec l'échelle des qualités des perles consommées dans l'Antiquité.

a) Les perles parfaites et les « unions ». « À peine peut-on prescrire un prix aux perles rondes, façonnées en forme de poire et parfaites en tous les avantages. En particulier parce que les joailliers en augmentent ou en diminuent le prix selon leur plaisir ou bien selon leur fréquence et en partie parce que, quoi qu'elles paraissent très belles et très accomplies en couleur, elles ne diffèrent pas pourtant peu entre elles. (*suit une méthode d'estimation de ces perles de premier choix*). » Les perles de Cléopâtre, ou la perle unique al-Yatīma, qui se trouvait encore à la Mecque au début du 10^e siècle (peut-être 60 grammes¹³⁹), appartiennent à la catégorie des perles exceptionnelles.

b) Les « marguerites ». « Jusqu'à présent, j'ai établi le prix des unions. Il reste maintenant à définir le prix des marguerites qui ne pèsent pas un carat et qui ornent en façon de chaînes le col et la gorge des vierges nobles et des matrones ». Suit une méthode d'estimation des marguerites « de belle couleur, ronde, sans bosse » et d'un poids égal ou supérieur à un grain.

c) « J'ai posé le prix des perles rondes et principales ; maintenant il est à propos de laisser le prix de celles qui ne sont pas rondes, dont quelques-unes sont hémisphériques et ont la superficie convexe (de quoi elles sont assez belles) et quelques-unes qui sont ou pleines de bosses ou non. » *N.b.* : à cette époque, les marchands pouvaient les vendre par lots hétérogènes, afin qu'elles compensent mutuellement leurs défauts.

d) « Outre celles-là il y en a quelques unes qui ne sont pas trouées et qui sont très petites, comme la semence du poivre, ou un peu plus grandes, que l'on vend à l'once pour les usages de la médecine (...). Il y en a d'autres plus grandes, trouées, non parfaitement rondes qui servent pour orner et parer les franges, les couronnes et robes des femmes, dont le prix change à mesure qu'elles sont grosses. »

e) « Les marguerites occidentales, de Bohême et d'Écosse sont beaucoup plus viles que les orientales. Néanmoins, si elles approchent de bien près en beauté, elles peuvent être estimées d'assez grand prix et principalement si elles sont exemptées de toutes taches et qu'elles ne soient point bossues et qu'il leur manque seulement cette splendeur argentine des orientales et qu'elles aient en place une belle et agréable candeur et blancheur. »

d) Bilan

Considérée isolément, la documentation écrite gréco-romaine est aveuglante. Elle nous conduit insidieusement à penser que la perle était exclusivement un produit coûteux, dont les prix atteignirent des sommets. Les réalités furent plus subtiles. Il n'est

¹³⁸ De Boot 222-227.

¹³⁹ A. Shalem, *op. cit. supra*, p. 52, n. 62, p. 42-43. D'après les sources arabes médiévales, si une perle « sœur » était trouvée, le prix de la première doublait.

donc pas correct de considérer, indistinctement¹⁴⁰, les perles que Néron se plut à posséder, sans doute belles et coûteuses, et celles dont Héliogabale faisait saupoudrer ses plats, comme du poivre : celles-ci, de la semence destinée à être ingérée, étaient sans aucun doute vendues à prix très bas, comme on l'apprend par les documents précédents.

Les documents postérieurs à l'antiquité montrent que le prix des perles prend pour base de calcul le poids. Mais cette unité commode, parce que le poids se mesure, n'est qu'un élément parmi d'autres, le prix final résultant d'un assemblage complexe d'appréciations qui nécessite l'expertise d'un spécialiste. Certes, nous savons que les Gréco-Romains pesaient les perles (*infra*, p. 263). Mais nous savons aussi, grâce à l'enquête lexicologique, qu'ils avaient une subtile perception des qualités et des défauts (voir le tableau récapitulatif, *supra*, p. 76). Dans ces conditions, il me semble vraisemblable que ce lexique sophistiqué est le reflet d'une échelle des prix antiques beaucoup plus variée et complexe qu'on pourrait le penser.

Dans le traité d'Anselme de Boot, l'éventail des prix concerne presque totalement la gamme des perles orientales, les « marguerites » européennes étant reléguées au dernier rang. Il n'y a aucune raison de penser qu'il en allait différemment dans l'Antiquité. Il ne faut donc pas considérer, sous l'effet d'une lecture hâtive des textes, que les perles ordinaires ou médiocres provenaient seulement de la Bretagne ou de la Méditerranée. En d'autres termes, comme on le voit en lisant attentivement Pline, Ammien Marcellin ou Origène, les revendeurs de perles – sans aucun doute des experts – devaient offrir une gamme variée de perles de l'océan Indien, de différents volumes, poids, orient, formes, couleurs, et donc de prix divers¹⁴¹. S'il est absolument vrai que les perles souveraines restaient, sans conteste, les perles orientales, il faut insister sur le fait que ces perles n'étaient pas nécessairement des objets d'un coût exorbitant. Autrement dit, il faut se départir de l'idée générale que les perles orientales étaient très chères. C'est ce genre de préjugé qui amène, par exemple, Chr. Hünemörder à supposer que, dès l'époque de Pline, les perles étaient falsifiées en raison de leur prix élevé¹⁴².

Il est incontestable que les découvertes archéologiques soutiennent cette idée, comme l'a bien vu E. Dubois-Pélerin, en dépit de ses affirmations peu probantes sur l'existence de « perles fluviales ». La même proposition a été avancée par A. Barbieri et E. Griletto, au terme d'une enquête papyrologique. Bien que le fondement lexicologique de leur recherche soit douteux (*pina* = perle médiocre ; *margarita* = perle de premier choix), leur conclusion est malgré tout convaincante : « Inoltre se, come dice Plinio, le perle erano desiderate da tutte le donne, anche povere, è evidente, che non tutte potevano permettersi le "margaritai" ; sembra possibile quindi che ricorressero a queste perle di seconda scelta, senz'altro più accessibili rispetto alle disponibilità economiche dei meno abbienti e che permettevano loro di "seguire la moda". Poiché è legittimo

¹⁴⁰ Contrairement à Rommel 1696.

¹⁴¹ C'est précisément le sens de la parabole évangélique : le marchand de perles préfère acquérir la perle parfaite, absolument régulière, sans aucun défaut de surface, renvoyant le même éclat de tous côtés (Grégoire de Nazianze). Elle a plus de valeur que l'ensemble des perles de catégorie inférieure. Au fond, la situation est comparable à celle des parfums (par exemple), qui présentaient une gamme étendue de prix : le parfum au *cinnamum*, dont tous les ingrédients étaient importés d'au-delà l'*imperium*, se vendait à des prix qui variaient dans un rapport de 1 à presque 10 (« Le parfum au cinnamome ne contient que des produits exotiques et atteint des prix prodigieux. Au *cinnamum* on ajoute de l'huile de ben, du xylobalsame, de l'acore, du jonc odorant, des graines de baumier, de la myrrhe, du miel parfumé ; c'est le plus épais de tous les parfums. Il se vend de 35 à 300 deniers. » [Pline, 13, 15]).

¹⁴² Hünemörder 593.

supporre che, al di là delle particolarità dovute alle differenti attività economiche del luogo, la disponibilità financière del “ceto medio” delle localités della *khora* égyptienne e dei centri municipaux italiens fossero équivalents, non è, secondo noi, casuale che les mêmes perles citées dans les papyrus se retrouvent à Fayyum et à Pompéi et Herculaneum.¹⁴³ Comme les auteurs le soulignent, c’est la seule façon de comprendre un passage de Pline qui sera examiné *infra*, p. 234. À cet égard, la lettre d’Apollinaris à sa mère Tasucharion (Pap.[a6], vers 108 p.C. ?) est un document intéressant : on voit un officier s’intéresser aux perles qui arrivent en Arabie (via *Aila* ?) – un cadeau possible pour sa famille ? –. C’est une preuve acceptable que des perles d’orient sont à la portée d’un pouvoir d’achat « ordinaire ». Quelle était la place des perles « occidentales ». Probablement accessoire, à lire le traité d’Anselme de Boot. Une (faible ?) partie des perles inférieures devait provenir de Bretagne : le classement d’Origène, ainsi que le jugement de Pline, situent les perles de Bretagne dans la « gamme moyenne »¹⁴⁴. En revanche, la qualité des perles de Méditerranée paraît si basse que l’on se demande si elles ont véritablement pénétré les marchés.

Par conséquent, on perçoit combien les indications de prix des textes antiques sont pratiquement inutilisables¹⁴⁵. La plupart des textes relevés ci-dessus surgissent à un moment où la perle est, pour ainsi dire, à la mode ; elle est l’emblème d’un luxe que certains réprouvent. Les auteurs romains s’intéressent systématiquement à la valeur des très belles perles, ignorant les autres. De fait, les quelques données quantitatives non équivoques ne concernent que des perles d’exception. Or ce sont des perles si uniques, si rares (cf. Pline [9- §119] pour les perles de Cléopâtre : *fuere maximi uniones per omne aevum* - Macrobie [2] : *monstruosae magnitudinis*) qu’à en croire les experts¹⁴⁶, la détermination du prix échappe à toute règle¹⁴⁷ (d’ailleurs, celles de Cléopâtre avaient été offertes, non achetées). C’est pourquoi il n’est pas possible de faire des comparaisons entre les spécimens¹⁴⁸, pour ne pas parler des graves contradictions entre les sources¹⁴⁹. Pour le dire en un mot, cette documentation donne tantôt le coût précis des « excès perliers » de la *luxuria*, tantôt le coût public global de la « *luxuria* perlière », mais jamais celui des perles. Ainsi, l’on cherche vainement des indications sur le prix des

¹⁴³ Barbieri & Griletto 786-787.

¹⁴⁴ On ne sait rien des quantités produites en Bretagne. Il est néanmoins certain que la production de l’océan occidental avait peu de chances de soutenir la comparaison avec les bancs perliers immenses du golfe Arabo-Persique et de l’Inde, méthodiquement exploités depuis des siècles, sinon des millénaires. Par ailleurs, la perle de Bretagne entre sur le marché, sinon tardivement, du moins bien après les perles orientales. Ceci est une circonstance aggravante pour un produit intrinsèquement inférieur. Weeber 106 juge – sans donner ses raisons – que les perles de Bretagne ne jouaient qu’un rôle marginal (« ganz untergeordnete Rolle »). Son avis semble sensé.

¹⁴⁵ Ainsi, Weeber 106 : « ...jedenfalls trieb die Nachfrage den Perlenpreis im 1. Jahrhundert v. Chr. kontinuierlich auf neue Rekordhöhen. » me paraît suivre les sources littéraires sans approche critique.

¹⁴⁶ Kunz & Stevenson 330 : « With diamonds, rubies, and emeralds there may be a stated price per carat for stones of a certain size, but a gem of unusual perfection or brilliancy, or of exceptionally fine color, will often command a price far beyond that generally quoted. It is the same with the pearl. Sums which may seem exorbitant in comparison with those that are paid for ordinary pearls, are often given for specimens remarkable for their beauty, size, or luster. »

¹⁴⁷ On notera incidemment que Pline [9-§ 121] fait une estimation erronée au sujet de la perle de Cléopâtre qui avait survécu au vinaigre. Il affirme que la moitié du (prix du) dîner d’Antoine était accroché aux oreilles de la Vénus du Panthéon (*dissectum, ut esset in utrisque Veneris auribus Romae in Pantheo dimidia eorum cena*). Privée de sa jumelle, la perle valait certainement moins que la moitié du prix de la paire.

¹⁴⁸ Ainsi, il n’est pas possible d’affirmer que la perle de Servilia, valant plus que chaque perle de Cléopâtre prise séparément, leur était supérieure.

¹⁴⁹ Le prix des perles de Cléopâtre varie du simple au double entre Pline et Macrobie.

perles de premier choix (*pretia excellentium margaritarum* – Pline [18] – Élien [1]¹⁵⁰). Nous savons seulement que, du temps de Pline, les perles dépassaient rarement la demi-once (les perles sphériques les plus grosses devaient donc se situer aux alentours de 13 mm de diamètre). C'est bien peu. On reste donc, à la différence des aromates, pour lesquels Pline donne d'abondants renseignements¹⁵¹, sur un vide documentaire complet : celui-ci nous interdit de percevoir aussi bien les ordre de grandeur des prix que les fluctuations de ceux-ci en fonction de l'évolution de la consommation et de la demande, des modifications du goût, de la quantité de perles mises sur le marché par les producteurs – probablement réactifs face à l'accroissement de la demande –, des conditions du transport¹⁵² etc.

Au moins les documents montrent-ils que les perles, dans toute l'étendue de la gamme, étaient, comme les bijoux¹⁵³, une réserve de valeur, aliénable et transmissible par héritage (par exemple, *Digeste* [2]), quand elles n'étaient pas placées en gage contre du numéraire (Suétone [10]). Elles entraient dans la composition des dots (voir, par exemple, Pline le Jeune). Comme le montre le *Digeste* [2], elles pouvaient être démontées du bijou, tout en conservant leur valeur intrinsèque (voir aussi *Digeste* [6]). Il est significatif que dans un inventaire, les perles soient séparées du bijou, dont l'or est pesé à part (Pap. [a3]). C'est pour cette raison qu'une boucle d'oreille, même privée de sa jumelle, conservait sa valeur (Pap.[a2]). C'est également pourquoi le jeune esclave en fuite (Pap.[a1]) avait pris des perles : même de qualité ordinaire, elles étaient échangeables contre de l'argent. Tout cela tient à la bonne résistance des perles aux dégradations du temps¹⁵⁴, et au fait que la perle ne subit aucune modification irréversible, excepté le perçage¹⁵⁵ (*infra*, p. 284). Un exemple remarquable de la capacité des perles à stocker de la valeur à très long terme serait, pour autant que la source soit fiable, les précieuses perles de Calpurnia, épouse de Titus, tribun des Maures¹⁵⁶ (*SHA* [5]) : elles étaient réputées avoir appartenu à Cléopâtre (comment elles arrivèrent en possession de Calpurnia est un mystère). Aussi, quand Pline [9-§124] affirme qu'elles se transmettent par la voie de l'héritage, il ne rapporte pas une information infondée : « Néanmoins, c'est un objet dont la possession est presque infinie ; il passe à l'héritier ; on l'aliène comme une propriété foncière ; en revanche chaque heure altère les teintures conchyliennes et la pourpre, auxquelles le luxe, qui a aussi engendré ces produits, a donné presque le même prix que les perles. »

¹⁵⁰ Voir aussi Origène [1] : il mentionne seulement les acheteurs qui appartiennent à l'élite (Οὕτως δὲ ἐστὶν ἐπιτερπῆς ἰδέσθαι, ὡς καὶ παρὰ τοῖς ἐμφανεστέροις, καθὰ ὁ ἀναγράψας ἔλεγε περὶ τῶν λίθων, ἀφρμνεῖσθαι). Noter que Pline n'est pas cohérent sur la place des perles dans l'échelle des prix (*supra*, p. 243) : une hésitation due à la variété des prix ?

¹⁵¹ Cf. Groom 154-161 ; J. Desanges, « Rome et les riverains de la mer Rouge au 3^e siècle de notre ère. Aperçus récents et nouveaux problèmes », *Ktèma* 9 (1984) 249-260 ; St. Mrozek, « Zum Handel von einigen Gewürzen und Wohlgerüchen in der spätrömischen Zeit » *MBAH* 1/2 (1982) 15-21 ; M. Corbier, « Dévaluations et évolutions des prix (1^{er} – 2^e siècles), *Revue Numism.* 6^e série, 37 (1985) 69-106. Pour un autre exemple de produit (le *caeruleum*), voir Pline, 33, 161-164.

¹⁵² Ceci étant, Whittaker 280, estime que le marché du luxe avait tendance à être relativement plus stable en ce qui concerne les prix.

¹⁵³ Par exemple, Pétrone, *Satyr.* 76, 4-5 ; 7 : ayant perdu ses premiers navires dans un naufrage et 30 millions HS, Trimalcion vend les bijoux de Fortunata pour reconstituer sa flotte.

¹⁵⁴ Les perles durent le temps de plusieurs générations, selon Kunz & Stevenson 397.

¹⁵⁵ Sous cet aspect, la perle diffère des gemmes taillées, mais aussi de l'ivoire ou de l'écaille de tortue, ouvragés pour un objet précis.

¹⁵⁶ En Maurétanie proconsulaire. Il se révolta brièvement contre Maximin, en 238.

Par deux fois, Pline veut souligner le coût public du luxe, auquel les perles – qui, dans l’esprit de Pline, ne sont que des perles coûteuses – contribuent très honorablement. Ces passages ont donné lieu à de très nombreux commentaires sur la question de la quantité de métal frappé, exporté et peut-être perdu, en échange de perles, de soie et d’épices. F. de Romanis a cependant montré la modestie de ce coût en comparaison de certaines fortunes de la classe sénatoriale. Par ailleurs, il souligne que les échanges ont rapporté des revenus croissants à l’Etat¹⁵⁷, cependant que se renforçait la richesse de ceux qui était aptes à offrir le capital permettant de financer ce commerce¹⁵⁸. D’autres éléments, fournis par Pline, viennent atténuer la portée de ce coût public en termes d’échanges. D’une part, de l’aveu de Pline lui-même, l’équilibre (?) était réalisé par l’exportation de matières plus viles (bronze et plomb) en échange des perles (Pline [26] : *India neque aes neque plumbum habet gemmisque ac margaritis suis haec permutat*¹⁵⁹). D’autre part, il faut tenir compte de ce qui a été dit plus haut : les perles sont une réserve de valeur. En retour du métal monnayé utilisé pour l’achat, il revient à Rome, sous forme de perles, des objets constituant un capital. Certes, les perles ne circulent pas comme la monnaie et sont une réserve de valeur thésaurisée. Néanmoins, si une partie des produits importés, comme les parfums, étaient détruits par la consommation, les perles, au contraire, constituaient une richesse durable prélevée aux Arabes et aux Indiens ; une richesse qui s’entassait dans les patrimoines des particuliers, ceux de la classe sénatoriale, comme ceux des classes moins fortunée, puisque la gamme des perles importées et vendues au détail par les marchands était suffisamment étendue pour cela.

3 - Les échanges marchands (3) : les agents économiques de l’échange

3.1 - Les emporoi

« Lou-lou veut dire ‘perle’ en arabe. Dans les souks, à Djeddah, les marchands de lou-lou se distinguent entre tous, tranchant crûment sur le fond bédouin et le reste de la racaille. On les prendrait, en allant vite, pour des courtisans d’antichambre royale (...). Groupés devant deux ou trois boutiques qui ne sont pas les leurs, ils semblent réunis là plutôt pour causer des affaires du royaume que pour attendre une vile clientèle¹⁶⁰. »

Le monde des marchands de l’océan Indien nous est pratiquement totalement inconnu. Qui furent ces *emporoi* importateurs de perles, opérant pour la plupart à partir d’Alexandrie ? Nous avons quelques lumières sur les places où ils s’approvisionnaient et sur les parcours qu’ils empruntaient. Mais ce qu’était leur métier nous échappe. Nous ne savons même pas si ces marchands étaient spécialisés dans l’importation des *margaritai* ? À tout le moins, on peut être assuré qu’il n’était pas à la portée du premier venu de pratiquer ce commerce.

¹⁵⁷ Strabon, 17, 1, 13.

¹⁵⁸ De Romanis (a) 199-210. Sur les niveaux de fortune de la classe sénatoriale, cf. aussi *CEH* 600-601. Voir également Whittaker 271.

¹⁵⁹ À mon sens, Pline ne songe pas ici à des échanges intra-asiatiques.

¹⁶⁰ Londres 51.

En effet, il n'est guère douteux que l'identification des qualités requiert une certaine expertise. Certes, les subtiles nuances de couleur et d'éclat que l'on peut découvrir chez Origène [1 -§7] sont définies par des auteurs de traités spécialisés (*Lithika*). Il serait néanmoins absurde que seuls des érudits fussent capables d'avoir ce « coup d'œil » qui saisit les beautés de la perle orientale. On peut donc postuler que les marchands qui se rendaient sur les marchés locaux avaient appris cet « art de la perle », tant il est vrai que le commerce à longue distance nécessite la maîtrise de l'information. La seule indication explicite de cette expertise nous vient du *Périple de la mer Erythrée* [3 ; 4], lequel cependant ne va pas au-delà d'une sèche indication : on trouve à *Apologos* et *Omana* des perles inférieures à celle de l'Inde (πινικὸν, πολὺ μὲν, χεῖρον δὲ τοῦ Ἰνδικοῦ) ; à *Mouziris* et *Nelkynda*, les perles (ici nommées *margaritês*) sont d'excellente qualité (μαργαρίτης ἰκανὸς καὶ διάφορος). S'il ne fallait pas être prudent dès que l'on aborde les auteurs chrétiens, dont l'imagination pour ce qui est de commenter la parabole évangélique est fertile, on croirait volontiers Hilaire de Poitiers : l'*emporos* a acquis une « science des perles » (*qui longo ac diutino labore ad margaritae scientiam pervenerit* – voir aussi Origène [1-§8 ; 2]).

Si les commentateurs du texte évangélique peuvent éveiller le doute, la parabole elle-même est loin d'être invraisemblable (*NT* [2]) : « Le royaume des cieux est semblable à un marchand qui cherche de belles perles : ayant trouvé une perle unique de grand prix, il est allé vendre tout ce qu'il possédait et l'a achetée. » Quels éléments peut-on en retenir ? À mon opinion, le plus important est le simple fait que l'Évangéliste prenne pour exemple le marchand de perles (le terme *emporos* nous oriente vers l'importateur, plutôt que vers le détaillant, ou *margaritarius*) : à une époque où la consommation de la perle est entrée dans l'usage commun, il choisit, à titre d'exemple immédiatement identifiable par son public, l'activité de celui qui trafique des perles. Il y avait donc probablement des hommes dont c'était profondément le métier. Sans doute ces hommes savaient-ils apprécier la beauté et la valeur de ce qu'ils achetaient et revendaient. Athanase [1] parle d'une expertise en matière de perles (τὴν περὶ τούτων τέχνην ἔχοντες – voir aussi Eusèbe [1] : ἐμπόρῳ ἀνδρὶ φιλοκάλῳ τινὶ καὶ φιλομαθεῖ καὶ ποικίλων δοκιμαστῆ λόγων *etc.* ; Astérius le Sophiste [1] : τὸν μαργαρίτην τὸν ἀληθινὸν καὶ τὸ νόμισμα ἄλλως ὄρᾳ ὁ ἄπειρος καὶ ἄλλως συνορᾳ ὁ ἐπιστήμων πραγματευτής). On ne devait donc certainement pas s'improviser importateur de perles¹⁶¹.

E.H. Warmington affirmait que des bijoux pouvaient être importés de l'Inde : « The necklaces could be obtained in India, as Indian literature reveals, but the work was done mostly in the West *etc.* »¹⁶² Aucun des documents que j'ai pu rassembler ne soutient cette affirmation. Du reste, l'évidence semble s'opposer à une telle assertion : il serait extrêmement risqué d'importer des perles déjà montées en collier ou en bracelet, quand les goûts des utilisateurs varient grandement d'un lieu à un autre de l'*oikoumenê*.

¹⁶¹ Cette dimension du métier me semble être négligée par ceux qui n'envisagent que la rationalité de la « prise de décision économique » (cf. Whittaker 282 : « ces livres [sc. le *Périple de la mer Érythrée* ou la *Géographie* de Ptolémée] disaient où l'on pouvait aller chercher des perles ou de l'encens, mais ils ne disaient pas si, à un moment donné, le prix y était assez intéressant pour que le voyage en valût la peine. »)

¹⁶² Warmington 170. Les références aux sources indiennes ne sont pas données. C'est probablement sur la base d'une interprétation incertaine de la partie corrompue du *P.m.E.* [4] que Rommel 1696, affirme que des vêtements avec des broderies de perles (« Gewebe mit Perlenstickereien ») étaient importés de l'Inde.

L'histoire du commerce des perles montre que, quelle que soit l'époque, les négociants achètent et revendent des perles, non des objets manufacturés. On peut citer ce texte, parmi beaucoup d'autres : « Ils (*sc.* les pêcheurs de Maskat) répartissent ensuite leur récolte en quatre dans des cribles de cuivre et séparent ainsi les plus rondes, que les Portugais achètent, des moins rondes, qui sont réservées à la région des Canaries (Kanara / Karnataka), et des perles de moindre qualité et de plus petite taille dont on dit qu'elles vont dans le golfe de Cambaia (Cambay /Khambat). À la fin de cette répartition, les experts, que l'on appelle les chitini, fixent les prix. Vient ensuite le tour des marchands de tous les pays, qui attendaient jusque là avec leur argent. En quelques jours, ils achètent toutes ces perles à prix ouverts en fonction de leurs carats.¹⁶³ ». C'est ainsi que devaient procéder les marchands méditerranéens.

Sous quelle forme les importaient-ils : brutes ou préalablement percées ? D'après quelques rares indications, on peut penser que les perles étaient achetées brutes. Nos documents, en effet, donnent l'impression que les artisans occidentaux procédaient à cette opération (*infra*, p. 284), mais il est difficile de se faire une opinion. Les rares textes qui font allusion à ce détail technique sont pratiquement inutilisables. Candace offre des cadeaux destinés à éblouir Alexandre. La couronne dont elle lui fait présent est faite d'émeraudes et de perles non percées (διὰ σμαράγδων καὶ μαργαριτῶν ἀτρήτων – *Historia Alexandri magni*). L'auteur du *Physiologos* [2] fait allusion au perçage du coquillage (= de la perle), après la pêche. Le contexte de ces passages est si incertain qu'il serait imprudent d'en déduire quoi que ce soit sur le conditionnement des perles importées.

Il est utile de se demander dans quelles conditions matérielles les perles étaient transportées. Sans aucun doute, les perles et les gemmes partagent ce point commun de ne pas, en tant que fret, occuper un volume considérable, ce qui les distingue des aromates. Alors que le poivre ou d'autres aromates nécessite des embarcations de fort tonnage¹⁶⁴, un sac ou une boîte devait suffire à transporter les perles¹⁶⁵. On peut supposer que, sur ce point, le revendeur de perles au détail et l'importateur devaient se servir des mêmes objets. Héliodore nous rapporte comment un homme propose au narrateur de lui vendre des pierres précieuses : elles sont enfermées dans un sac qu'il lui est loisible de tenir sous son aisselle (ὄς ὑπὸ μάλῃς βαλαντίδιον ἔχων προκομίσας ἐπεδείκνυε λίθων πολυτίμων ὑπερφύες τι χρῆμα). Dans d'autres contextes, qui certes ne sont pas celui de l'importation des marchandises, on a un autre témoignage qui nous assure qu'il était facile de les convoier. Quintilien [2], dans cet exercice de rhétorique déjà évoqué, présente le cas d'une matrone voyageant avec ses perles et les cachant dans un pli de son vêtement : le sac (non mentionné, mais dont la présence relève du bon sens) contenait quatre cents perles (*uniones habens quadringentos in sinum abdidit*). Ammien Marcellin [1] rapporte, comme un fait anecdotique, l'ignorance d'un soldat romain : trouvant le sac de cuir d'un soldat perse mort au combat, il jeta les perles et ne garda que la bourse (*sacculum Parthicum, in quo erant margaritae, repertum projectis imperitia gemmis abisse pellis nitore solo contentum* – cf. aussi ps.-Macaire [4] :

¹⁶³ Balbi, cité par Beguin Billecocq 89.

¹⁶⁴ Cf., par exemple, *P.m.E.* 56.

¹⁶⁵ On appréciera à la mesure de son invraisemblance ce passage, dans lequel Jean Chrysostome [6] nous parle d'un navire de 10 000 amphores rempli de perles précieuses (μυριοφόρος καὶ μαργαριτῶν γέμουσα πολυτίμων) !

Ὡσπερ <ἐὰν ἦ> βαλάντιον σάκκινον <μὲν καὶ εὐτελές>, ἐπληρωμένον <δὲ> μαργαριτῶν). On relève enfin, dans la version latine de la vie d’Alexandre, un passage remarquable. Quoique celui-ci soit supposé remonter à une époque où les Méditerranéens n’utilisaient pas de perles, il renvoie aux réalités du transport de ces gemmes à l’époque romaine : Candace offre à Alexandre des petites boîtes, contenant chacune une certaine qualité de perles (*loculos* [Lewis & Short : « a small receptacle with compartments, a coffer or casket for keeping all sorts of things in »] *refertissimos cujusque generis margaritarum* – Julius Valerius [1]). Ces boîtes, qu’utilisaient sûrement les *emporoi*, pouvaient ressembler à d’autres, en usage en des temps très récents.



Fig. 38 - Équipement d’un marchand de perles arabe, d’époque récente (boîte à compartiments ; balances ; autres instruments). Exposé au « Prince Sultan Cultural Center » de Tabuk (Arabie Saoudite)

Une vivante narration d’al-Idrisi montre que la pêche pouvait être, dans son organisation, intimement liée au monde des marchands : « C’est dans cette île (Awal / Bahrein) que résident les navigateurs qui se livrent à la pêche des perles. Ils habitent la ville, où des marchands porteurs de sommes considérables, se rendent, de toutes les parties du monde, et séjournent durant des mois entiers en attendant la saison de la pêche. Ces marchands louent des plongeurs moyennant un salaire dont le taux est fixé, mais qui s’accroît en raison de la bonté de la pêche et du degré de confiance (que mérite le plongeur). La pêche a lieu en août et en septembre, et même avant cette époque si les eaux sont assez limpides. Chaque marchand est accompagné du plongeur qu’il a loué et toute la flottille sort de la ville au nombre de plus de 200 ‘doundz’.» Chaque jour, les huîtres sont ouvertes devant le marchand qui « assiste à l’opération depuis le commencement jusqu’à la fin, en recueille le produit et prend en note par écrit *etc.* »¹⁶⁶

À lire ce texte, il apparaît que certains marchands pouvaient avantageusement profiter de leur position face à des concurrents. On ne peut exclure que les *emporoi* d’Alexandrie ne fussent confrontés à ce genre de situation. Excepté le fond du golfe Arabo-Persique, où il est presque certain qu’ils ne se rendaient pas, les marchands venus d’Alexandrie se trouvaient en concurrence avec d’autres, puisqu’ils n’étaient pas les seuls acheteurs. Les premiers témoignages sur la consommation des Barbares soulignent l’ardeur que déployaient ces peuples à se procurer des perles (*infra*, p. 281). Aucun document, hélas, ne peut enrichir notre réflexion sur cette probable compétition. Nous

¹⁶⁶ Al-Idrisi 373-376.

avons seulement à notre disposition un texte tardif, qui offre une simple analogie. Lorsque Justinien, vers 530 p.C., demanda aux Axoumites de prendre en charge l'approvisionnement de la soie, de façon à ne plus dépendre des Perses, ceux-ci échouèrent : « Les marchands perses, situés à côté des ports où les navires des Indiens débarquent – ils habitent en effet la contrée adjacente – ont pour habitude constante d'acheter toute la marchandise »¹⁶⁷. Semblablement, les marchands qui fréquentaient les marchés locaux (indiens ? perses (voir, peut-être, Pline [7]) ? arabes ? palmyréniens ?) avaient l'avantage d'être beaucoup plus proches des zones de production et des places de commerce.

Dans le même ordre d'idée, à l'époque où le circuit d'importation de la perle supposait des intermédiaires arabes (*supra*, p. 233), il est vraisemblable que ne parvenait aux marchands d'Alexandrie que ce qui n'avait pas été prélevé pour les marchés régionaux de l'Asie. Dès que les *emporoi* purent se rendre directement dans les *emporia* de l'océan Indien pour s'approvisionner, sans doute leur position fut-elle un peu plus solide et les informations, dont on sait qu'elles jouent un grand rôle dans le jeu du marché, plus accessibles¹⁶⁸. Disposaient-ils par ailleurs d'agents sur place ? de réseaux personnels et de lien avec les négociants locaux ? Les importateurs de perles gréco-romains formaient-ils une « trading diaspora¹⁶⁹ » ? Nous l'ignorons. Nous pouvons au moins penser qu'ils réussirent à répondre aux désirs de leurs clients méditerranéens, ce qui suppose qu'ils avaient résolu certaines des difficultés inhérentes à leur activité.

On aurait aimé savoir comment se déroulaient les transactions. On aurait aimé savoir si elles ressemblaient à ces cérémonies pour initiés que des textes récents ou plus anciens nous décrivent. L. Finot rapporte l'existence, chez les Indiens, d'un très ancien langage des doigts pour conclure les affaires¹⁷⁰ : elles se faisaient à la muette, le langage des pressions de doigt correspondant à des nombres. Les mains couvertes permettaient le secret absolu des négociations. Finot ajoute : « On pourrait croire que ce singulier procédé n'a jamais existé que dans l'imagination d'un théoricien. Il n'en est rien. C'est un tableau de la vie réelle qui nous est présenté ici. On lit dans Tavernier, liv. II, c. 15: 'J'ay à faire icy une remarque assez singulière et curieuse touchant la manière dont les Indiens, tant Idolâtres que Mahométans, font leurs marchez pour toutes sortes de marchandises. Tout se passe en grand silence et sans que personne parle. Le vendeur et l'acheteur sont assis l'un devant l'autre comme deux tailleurs, et l'un des deux ouvrant sa ceinture, le vendeur prend la main droite de l'acheteur et la couvre avec la sienne de la ceinture, sous laquelle, en présence de plusieurs autres marchands qui se rencontrent quelquefois dans la même sale, le marché se fait secrètement, sans que personne en ait connoissance. Car alors le vendeur et l'acheteur ne se parlent ni de la bouche ni des

¹⁶⁷ Procope de Césarée, 1, 20, 12.

¹⁶⁸ Whittaker 281-282.

¹⁶⁹ Expression empruntée à H.P. Ray, « Les Yavanas en Inde », *Topoi* 3/2 (1993), 455-478, p. 464. Voir aussi Id., p. 474 : l'auteur avance que les donations aux monastères bouddhiques montrent que les Yavanas ont tout fait pour être intégrés aux réseaux et circuits de commerce locaux, dans le Deccan occidental (cf. aussi Beaujard 370). La question de la présence de Méditerranéens à *Mouziris* a été avancée comme plausible, sur la base de la *Tabula Peutingeriana* (*templ[um] Augusti* à côté de *Muziris*). Voir, par exemple, R. Gurukkal et D. Whittaker, « In search of Muziris », *JRA* 14.1 (2001) 334-350, p. 337-338.

¹⁷⁰ Finot v.

yeux, mais seulement de la main, ce qu'ils font de cette manière. Quand le vendeur prend toute la main de l'acheteur, cela veut dire mille, et autant de fois qu'il la lui presse, ce sont autant de mille pagodes ou roupies, selon les espèces dont il est question. Quand il ne prend que les cinq doigts, cela signifie cinq cents, et s'il n'en prend qu'un, c'est cent. N'en prenant que la moitié jusqu'à la jointure du milieu, cela veut dire cinquante, et le petit bout du doigt jusqu'à la première jointure signifie dix. Voilà tout le mystère que les Indiens apportent à leurs marches.' »¹⁷¹

Il est bien connu que l'enrichissement et l'*avaritia* des marchands relèvent du lieu commun¹⁷². Sans doute les *emporoi* pratiquaient-ils un commerce lucratif, et peut-être réservé, en raison du montant des investissements et des garanties, à des agents économiques aux reins solides¹⁷³. Arrien [1], dans une remarque qui lui est personnelle et qui ne provient pas de Mégasthène, écrit : « Maintenant encore, ceux qui transportent les marchandises du pays des Indiens jusqu'à chez nous s'empressent de l'acheter et de l'importer (σπουδῆ ὠνεόμενοι ἐκκομίζουσι) ; en Grèce autrefois, et encore plus à Rome aujourd'hui, ceux qui jouissent de la richesse et de l'opulence s'empressent encore plus d'acquérir (μέζονι ἔτι σπουδῆ ὠνεόνται) la *margaritês* marine. » Le terme *spoudê* est répété. Ce zèle des *emporoi* à importer des perles doit être proportionnel aux gains rapportés par cette activité. Élien [1] dit, de ceux qui ont pour métier (*bios*) la perle (il faut sans doute entendre à la fois les *margaritarii* et les *emporoi*), qu'ils sont riches (καὶ πλούσιοι γε ἐξ αὐτῶν ἐγένοντο οὐ μὰ Δία ὀλίγοι οἷς ἐντεῦθεν ἔστιν ὁ βίος). Si les prêteurs de capitaux avaient certainement tiré profit du commerce érythréen, les *emporoi* – qui avaient survécu aux monstrueux cétacés de l'océan Indien !– avaient certainement tiré un bénéfique avantage de ce commerce¹⁷⁴. La chute de la nouvelle Babylone devait, selon la révélation de Jean, apporter la ruine à ces marchands qui s'étaient enrichis grâce à elle (NT [5] οἱ ἔμποροι τούτων, οἱ πλουτήσαντες ἀπ' αὐτῆς)¹⁷⁵.

3.2 - *Les margaritarii*

Dans le circuit des échanges, les perles passaient de l'*emporos* au vendeur au détail par des circuits et des lieux dont nous ignorons à peu près tout. Il est difficile

¹⁷¹ Une fois encore, on hésitera à suivre les indications des auteurs chrétiens : dans l'explication de l'allégorie de la perle unique, ils ont généralement intérêt à indiquer que l'acquisition de celle-ci ne sera pas facile. Aussi, quand Paulin de Nôle [2] parle des difficultés de la transaction (*plurimae interveniunt ipsi commercio difficultates*), il y a de fortes chances pour que ce soit une pure invention de l'esprit.

¹⁷² Cf., entre autres, K. Verboven, « Mentalité et commerce. Le cas des *negotatores* et de ceux qui *negotia habent*. Une enquête préliminaire », J. Andreau, J. France, S. Pittia, *Mentalités et choix économiques des Romains*, Bordeaux, 2004, p. 179-197.

¹⁷³ Whittaker 275-278.

¹⁷⁴ Raschke 670. Voir Strabon, 17, 1, 13 (πρότερον μὲν γε οὐδ' εἴκοσι πλοῖα ἐθάρρει τὸν Ἀράβιον κόλπον διαπερᾶν ὥστε ἔξω τῶν στενῶν ὑπερκύπτειν, νῦν δὲ καὶ στόλοι μεγάλοι στέλλονται μέχρι τῆς Ἰνδικῆς καὶ τῶν ἄκρων τῶν Αἰθιοπικῶν, ἐξ ὧν ὁ πολυτιμότερος κομίζεται φόρτος εἰς τὴν Αἴγυπτον, κἀντεῦθεν πάλιν εἰς τοὺς ἄλλους ἐκπέμπεται τόπος).

¹⁷⁵ Voir aussi le fameux passage de Pline, 6, 101 (multiplication par cent du prix des marchandises de la mer Érythrée, bien que l'information soit médiocrement précise et confonde en un tout les profits des importateurs et ceux des détaillants) et de Romanis (a) 203. D'un autre côté, selon le même Pline, 14, 42, une terre (un vignoble) bien cultivé rapporte autant que les marchandises de la mer Érythrée et de l'Inde (*efficacibus exemplis non maria plus temerata conferre mercatori, non in Rubrum litus Indicumve mercis petitas quam sedulum ruris lare*). N.b. : la supposition, établie à partir de Jérôme [1], que l'Église prend part au commerce à longue distance paraît indéfendable (Tomber 169) : l'argument (Jérôme est bien informé au sujet des perles [«... Christian Fathers could be knowledgeable about the items that circulated in the Indian Ocean trade »]) ne tient pas : ce passage est rempli d'approximations (cf. *supra*, p. 186).

d'aller au-delà des généralités bien connues. Les perles suivaient le circuit des produits importés via Alexandrie : ceux qui étaient destinés au marché de Rome arrivaient à *Puteoli* ou Ostie¹⁷⁶ ; certains étaient entreposés (*horrea* ; ἀποθήκαι τῶν τε Αἰγυπτίων καὶ τῶν Ἀραβίων φορτίων¹⁷⁷), mais cela ne doit pas concerner les perles. Elles terminaient leur parcours dans les boutiques des détaillants, encore que l'on puisse se demander si certains revendeurs n'étaient pas itinérants (voir ci-après). Ceux-ci portaient le nom grec de κάπηλος (Élien [1]), un terme général qui s'applique à tous ceux qui vendent au détail. On imagine que l'esclave fuyard Hermon, qui avait volé des perles (Pap.[a1]), avait cherché à les vendre à l'un de ces commerçants. À l'époque romaine apparaît le « vendeur spécialiste des perles » (« Perlenhändler »)¹⁷⁸, qui porte le nom de *margaritarius*. La création d'un terme spécifique reflète évidemment l'intensité de la consommation romaine, en comparaison du reste du monde méditerranéen.

Ce mot est attesté dans la documentation littéraire. Firmicus Maternus [1 ; 5] l'emploie deux fois. *Margaritarum mercatores* [4] n'en est qu'une variante. Ceux qui « s'occupent des perles » (*margaritas tractantes* [3]) peuvent être des vendeurs au détail, mais on ne peut exclure les artisans spécialisés dans le travail de la perle (à moins que le *margaritarius* n'ait lui-même certaines compétences techniques¹⁷⁹). Le même raisonnement vaut pour ceux qui ont des « compétences techniques relativement aux perles » (*exercebunt artes margaritarum* [6]). En réalité, c'est surtout l'épigraphie qui donne le plus grand volume d'information.

En effet, les inscriptions mentionnant des *margaritarii* ne sont pas rares¹⁸⁰. À Rome, la « prospérité du marché romain » est attestée par un *Porticus Margaritaria*¹⁸¹. Des boutiques (*tabernae* ou *officinae margaritariorum*) se trouvaient sur la *Via Sacra*, au

¹⁷⁶ Warmington 302-303. M. Cébeillac-Gervasoni suppose que les perles transitaient par Délos, avant la ruine de 88 a.C. : « lin, gemmes, perles, encens, pourpre, tissus et tapis précieux affluent à Rome, enrichissant au passage les négociants de Campanie » (Cl. Hasenohr et Chr. Müller [edd.], *Les Italiens dans le monde grec. II^e siècle av. J.-C. - I^{er} siècle ap. J.-C. : circulation, activités, intégration (actes de la table ronde, École Normale Supérieure, Paris 14-16 mai 1998)*, Athènes, 2002, 11-27). Toutefois, le véritable afflux des perles à Rome est postérieur à l'effacement de Délos.

¹⁷⁷ Dion Cassius, 72, 24, 1.

¹⁷⁸ H. Rommel, *RE* 14, 2, c. 1702, s.v. « margaritarius ».

¹⁷⁹ Weeber 106 leur attribue des boutiques et des ateliers (« Werkstätten »).

¹⁸⁰ Babelon 1596, invite, à juste titre, à distinguer le *margaritarius* du préposé *ad margarita*, un esclave privé placé sous les ordres de l'*atriensis* et chargé de la garde des perles et bijoux : *CIL* 6, 7884 (*Phoebo Marciae / Maxsimi [sic] ad margarita / et Arescusae vicariae / eius / [C]lymenus conlega* ; *CIL* 6, 9543 (*C(aius) Clodius Fausti l(ibertus) / Felix ad marg(arita) / C(aius) Clodius Phoebi l(ibertus) / Bathyllus*). Selon Malaguzzi 71, le *ad margarita(s)* « était chargé de surveiller, de nettoyer et de réparer les bijoux » Ceci étant, R. Babelon indique un peu plus loin que le nom *margaritarius* peut s'appliquer aussi « aux gardiens des bijoux et bijoux perlés » (cf. Ep.[c7] : *Celeuthus Liviae margaritarius*). Enfin, R. Babelon indique que ce mot désigne les « pêcheurs » (de perles), sans donner aucune référence. Je n'ai trouvé, ni dans la documentation littéraire, ni dans la documentation épigraphique, la moindre attestation. Cette assertion est reprise par Kunz & Stevenson 320, sans davantage de précision.

Les inscriptions mentionnant des *margaritarii* et des préposés *ad margarita* sont majoritairement originaires de Rome (dans le corpus, seule l'inscription Ep.[c2bis] n'est pas originaire d'Italie – Lusitanie –). À celles du corpus, on ajoutera les suivantes : **Rome** (*CIL* 6, 7884 [*ad margarita*] ; 6, 9543 [*ad margarita*] ; 6, 9544 ; 6, 33872 ; 6, 37804 - *AE* 1890, 60 – *ICUR* 9, 24854.1) ; **Aquileia** (*IEAquil.* 290 [*Lucius Valerius Primus negotiator margaritarius ab Roma ...*]) ; **Tusculum** (*CIL* 14, 2655) ; **Hammam-Lif / Naro** (*AE* 1998, 1536).

¹⁸¹ Tassini 690. *N.b.* : une partie des assertions de Malaguzzi 71, ne semblent pas fondées : « (...) une catégorie particulière (*sc.* de métier) s'établit à Rome après les conquêtes de l'orient et les contacts avec Alexandrie : les *margaritarii*, commerçants spécialisés dans le négoce des perles si recherchées. Comme à Alexandrie, centre principal de la répartition des perles, où leur corporation était extrêmement riche et respectée, ils firent également partie à Rome des artisans spécialisés et eurent leurs boutiques sur la *Via Sacra*.» Je n'ai pas trouvé de documents attestant l'existence d'une corporation de *margaritarii* à Alexandrie (Rommel n'en dit rien).

voisinage des *tabernae argentariae*¹⁸² (voir, par exemple, Ep.[b12] : *L(ucius) Stlaccius L(uci) l(ibertus) / Eros / margaritar(ius) / de Sacra Via* ; cf. surtout l'épithète métrique de *C(aius) Ateilius Serrani l(ibertus) Euhodus margaritarius de Sacra Via* – Ep.[d2]). De l'enquête prosopographique de P. Tassini, on peut retenir les particularités suivantes. Elles ont l'avantage, malgré les irréductibles incertitudes, de donner quelques indications chronologiques sommaires sur l'apparition de ce nom si particulier.

- Un seul *margaritarius* de Rome porte une épithète « che indichi con chiarezza il nome del proprio patrono senatore : si tratta di C. Ateilius Serrani l. Euhodus » (Ep.[d2]). Il était peut-être un affranchi de C. Ateilius Serranus, consul en 106 *a.C.* ou Sex. Atilius Serranus, questeur en 63.
- L. Calpurnius Nicaei f. Antiochus (Ep. [b10]), un *margaritarius* établi sur la *Via Sacra*, était le fils d'un pérégrin non citoyen. P. Tassini suppose que le père, « éventuellement venuto a Roma al seguito di un Calpurnio », avait une origine syrienne (on connaît, sous ce nom, un légat pro-préteur de Syrie de 4 à 1 *a.C.*). Il est également possible que ce marchand de perles soit le fils d'un esclave asiatique affranchi de Pison, qui exerçait le même métier (*CIL* 6, 33872).
- Domitia Cn(aei) [l(iberta)] *margari[taria* (Ep. [b9]). L'auteur place cette inscription – incidemment, c'est la seule femme connue pratiquant ce métier¹⁸³ – entre la 1^e moitié du 1^{er} siècle *a.C.* et la 1^e moitié du 1^{er} *p.C.*, s'il est légitime d'établir une relation avec avec un Cn. Domitius Calvinus, consul en 53 et 40 *a.C.*
- Lucius Valerius Primus, *negotiator margaritarius* « che vanta, nell'indicazione “ab Roma“, la propria attività urbana » à Aquilée, a retenu l'attention. Certains auteurs considèrent que ce *margaritarius* s'était rendu à Aquilée pour se procurer des perles dans ce port, où elles seraient arrivées depuis l'océan Indien¹⁸⁴.

On ajoutera à ce relevé épigraphique les textes de Cicéron [1 ; 2]. Les Siciliens avaient été dépouillés de leurs perles par Verrès. Cela suppose la probable présence de vendeurs au détail en Sicile. Ces commerçants – ambulants ? – étaient peut-être ces hommes venus de Méditerranée orientale, victimes du racket de Verrès, qui les faisait passer pour des soldats de Sertorius en fuite pour mieux les dépouiller¹⁸⁵. Le fait est que, si le texte d'Héliodore mérite quelque crédit, le vendeur de perles et gemmes se déplace facilement. Celui qui aborde le narrateur a seulement besoin d'un petit sac : « Alors il tira une petite bourse qu'il avait sous l'aisselle et me montra un incroyable trésor de pierres précieuses. Il y avait des perles, de la grosseur d'une petite noisette, parfaitement rondes, d'une blancheur exceptionnellement éclatante, des émeraudes et des hyacinthes. »

¹⁸² Tassini 690 ; Babelon 1596. Warmington 170 : « The traffic was so extensive that there were corporations of *margaritarii* and *officinae margaritariorum* near to the *tabernae argentariae* in the Forum; the pearls were also sold in the *Saepta* and along the *Sacra Via*, and also (as the *Notitia* of the fourth century shows) in a *Porticus Margaritaria*. Special keepers of pearls and pearl-studded jewelry appear as *ad margarita* and *margaritarii* (pearls dealers) spread all over the Empire. » (repris par Donkin 89).

¹⁸³ Les femmes sont sous-représentées dans les activités artisanales urbaines (15% selon les statistiques établies à partir du *CIL* 6). Elles ne sont actives que dans certaines branches de l'artisanat et des services (restauration, coiffure, parfumerie *etc.*) et, pour ce qui nous concerne, joaillerie (*CEH* 105-106).

¹⁸⁴ Dubois-Pélerin 224.

¹⁸⁵ *N.b.* : la présence de perles à Syracuse, à l'époque de la 2^e guerre punique (Silius Italicus [3]), est suspecte : la liste peut être conventionnelle et accordée au goût du public romain du 1^{er} siècle *p.C.*

La première occupation du *margaritarius* est de vendre au détail des perles de différentes qualités et de différentes origines importées par les *emporoi*. Si, certainement, il vend des perles non percées (*rudes* : *Digeste* [5]¹⁸⁶), la vente de perles déjà percées par un artisan ne peut être exclue. Il est de toute façon difficile de savoir dans quelle mesure le vendeur n'était pas lui-même un artisan. Les *margaritarii* devaient aussi vendre des perles de Bretagne, bien que la proportion de ces perles non orientales ait sans doute été moindre. Quoi qu'il en soit, ils vendaient une gamme de perles, même si les modernes tendent à réduire ces professionnels à des possesseurs de « Luxus-boutiquen der Hauptstadt¹⁸⁷ ». Il est vrai que la documentation écrite se plaît à souligner le beau « chiffre d'affaires » qu'apportait une clientèle fortunée. D'après un auteur anonyme de *Lithika*, la perle de l'Inde, absolument parfaite, enchante les sens de de l'élite, qui la célèbre (οὕτως δέ ἐστιν ἐπιτερπῆς ιδέσθαι, ὡς καὶ παρὰ τοῖς ἐμφανεστέροις, καθὰ ὁ ἀναγράψας ἔλεγε περὶ τῶν λίθων, ἀφουμνεῖσθαι - Origène [1]). Seule les gens « en vue » peuvent l'acheter pour en jouir. Les belles transactions, comme le dit Élien [1], se font avec les belles perles : détaillants et clients apprécient les gemmes blanches et grosses, au coût élevé, celles qui enrichissent ceux qui ont la perle pour métier (δοκοῦσι δὲ ἄρα τοῖς τούτων καπήλοις καὶ τοῖς ὠνουμένοις οἱ ἄγαν λευκοὶ καὶ οἱ μεγάλοι κάλλιστοι καὶ τιμαλφέστατοι, καὶ πλούσιοί γε ἐξ αὐτῶν ἐγένοντο οὐ μὰ Δία ὀλίγοι οἷς ἐντεῦθεν ἐστὶν ὁ βίος). C'est sans aucun doute à ces gens qui achètent (pour les revendre¹⁸⁸) des perles que Jean Chrysostome [5] fait le reproche d'absorber les richesses d'autrui.

On est d'autant plus porté à croire à l'existence d'une fraction de *margaritarii* enrichis¹⁸⁹ que, selon quelques documents, certains clients disposaient de moyens extraordinaires. Lollia Paulina, couvertes de 40 millions de sesterces de perles et d'émeraudes, était prête à prouver la valeur colossale de ses achats par des « factures » (*ipsa confestim parata mancipationem tabulis probare*). On a de bonnes raisons de penser que les empereurs étaient des clients importants : Suétone [5] évoque les perles de Caligula ; César avait acheté pour Servilia une perle de très grand prix (Suétone [3]) ; Néron déposa sa première barbe dans une boîte ornée de perles de haute valeur (Suétone [6]). Néron, visiblement un amateur de perles, dut être un excellent client des *margaritarii*, à qui il en acheta en quantité, et sans doute de toutes sortes : il n'était pas nécessaire que les perles jetées au peuple, d'après Suétone [6], fussent des spécimens de premier choix. C'est au poids qu'Héliogabale fit probablement acheter les perles « semences » dont il faisait saupoudrer le riz offert à ses convives ou qu'il faisait répandre comme du poivre sur les plats de poissons (*SHA* [1]).

Ce sont probablement ces *margaritarii* qui, connaissant la valeur de l'objet, rachètent ou prennent en gage les perles des familles ruinées – mais il ne faut pas, évidemment, exclure les rachats par des particuliers¹⁹⁰ –. La mère de Vitellius possédait

¹⁸⁶ Dans ce document, il est aussi fait une distinction entre la *margarita resoluta* (libre) et la *non soluta* (montée). Ces précisions permettent de ranger les perles, ou non, dans la classe des *ornamenta*.

¹⁸⁷ Weeber 106.

¹⁸⁸ Le texte n'a guère de sens autrement (je rejoins donc les traducteurs de la vieille édition Migne).

¹⁸⁹ Il faut donc ajouter cette catégorie aux deux autres considérées à juste titre comme les grands bénéficiaires du commerce vers l'Arabie et l'Inde : les *emporoi* et les bailleurs de capitaux (*CEH* 583).

¹⁹⁰ Lorsque Marc Aurèle fit vendre, pour payer une guerre sans lever de contribution, du mobilier royal, des bijoux et des vêtements, il les racheta après la victoire aux particuliers qui voulurent bien s'en défaire (Eutrope, *Brev.* 8, 6).

des perles dont l'une fut mise en gage par son fils pour subvenir à ses frais de route (Suétone [10]). Turia donna à son mari son or et ses perles, qu'il vendit ou mit en gage pour obtenir du numéraire (Ep. [f] - [*amplissima subsi*]dia fugae meae praestitisti ornamentis; [ut ea ferrem me] cum omne aurum margaritaeque corpori [tuo detracta trad]isti mihi). C'est à certains de ces professionnels que dut être proposée la paire de perles exceptionnelles de l'épouse d'Alexandre Sévère (SHA [3]). Aucune transaction ne put, nous dit la tradition, être conclue, en raison du prix exorbitant attendu (*cum pretium non invenirent*) : il est exact, comme on l'a déjà vu, que la valeur de perles jumelles de grand choix peut atteindre des sommets.

Vendant différentes qualités de perles, il fallait au *margaritarius*, tout autant qu'à l'*emporos* – son fournisseur –, une expertise professionnelle (cf. Firmicus Maternus [5] : *has omnes artes ingeniosa conversatione tractantes*). Les qualités de la perle étaient appréciées à l'œil et au toucher, comme depuis toujours. Toutefois, pour établir le prix, le critère du poids était, comme aujourd'hui encore, fondamental. On le mesurait au moyen de la balance. Pline [9-§116], tirant possiblement une partie de ses connaissances du monde des *margaritarii*, connaît les poids les plus élevés : au niveau de la demi-once, rares sont les perles qui dépassent ce poids de quelques scrupules – le poids étant alors mesuré scrupule par scrupule – (*pondus ad hoc aevi semunciae pauci singulis scripulis excessere* – Solin [2] : *ultra semiunciales inventos negant*¹⁹¹). Le tableau d'équivalence que donnent Kunz et Stevenson indique pour une perle – sphérique – de 60 grains un diamètre de 13 mm ; pour une perle de 70 grains un diamètre de 13, 68 mm¹⁹².

Il est certain que les dimensions de la perle étaient prises en compte (SHA [3] : *magni ponderis et inusitatae mensurae* – cf. aussi Suétone [2] : César soupesait les perles de Bretagne et comparait leur dimensions : ... *quarum amplitudinem conferentem interdum sua manu exegisse pondus*)¹⁹³. Nous ignorons si cette estimation était visuelle ou faite au moyen d'un instrument. Certaines relations plus récentes signalent l'utilisation de cribles, mais elles concordent pour situer ce tri chez les producteurs et non les détaillants : « On y fait passer les perles par des cribles de cuivre pertuisez de

Voir aussi, malgré le contexte difficile à comprendre, ce passage de Fronton : « Qui achètera ce rang de perles fameux et vanté, et tant de parures si coûteuses ? Si ton épouse les achète, on dira qu'elle a fondu sur une proie et les a arrachés à prix dérisoire ... ».

¹⁹¹ Pour Rommel 1694, il était difficile de trouver des perles de plus de 15 gr. (70 grains). L'*uncia* vaut 1/12 de *libra*, soit approximativement 27 gr. ; la *semiuncia* s'établit à approximativement 12, 5 gr. ; le *scripulus* vaut 1/24 d'once, soit approximativement 1, 12 gr. Sachant que le grain métrique vaut 0, 049 gr., on constate que si les balances romaines ne mesurent pas avec des divisions inférieures au *scripulus*, la dernière unité de séparation vaut environ 23 grains métriques. Autrement dit, la dernière unité de séparation a le même poids qu'une perle d'un volume qui n'est pas dérisoire. On peut en conclure que les balances des *margaritarii* devaient être utiles pour les perles égales ou supérieures à 23 grains. L'estimation des perles plus petites devait se faire on ne sait comment : sans doute, comme cela devait se pratiquer dans l'Inde ancienne (*supra*, p. 248), le *margaritarius* pesait-il des lots de perles de même qualité, triées visuellement. *N.b.* : à titre de comparaison, la *lex Oppia* de 215 a.C. prévoyait que chaque femme ne possède pas plus d'une demi-once d'or (Tite-Live, 34, 1, 3 : *ne qua mulier plus semunciam auri haberet*). Sur les difficultés relatives à l'interprétation de cette loi, cf. Zanda 114-117).

¹⁹² Cf. Kunz & Stevenson 328 (l'échelle commence à 1/16° de grain, soit 1, 3 mm, et se termine à 500 grains, soit 26, 35 mm). Les perles parfaitement sphériques, et grosses « comme une petite noisette » (εις καρπού μικροῦ μέγεθος), que mentionne Héliodore, correspondent *grosso modo* aux plus magnifiques spécimens évoqués par Pline.

¹⁹³ Ce fait paraît grandement douteux à Kunz & Stevenson 329, que l'on croit sans hésitation : « There have been at all times men who possessed a delicate touch or a fine sense of feeling, but probably few men are living to-day who would be able to accomplish the feat attributed to Julius Caesar, namely, that of estimating the weight of a pearl by simply holding it in his hand. There are very few who can tell the weight of a pearl in this way, and while the story may be historically interesting, it is rather dubious. » Sur le sens possible de cette anecdote, cf. *infra*, p. 335.

pertuis ronds : il y en a communément de huit sortes, selon quoi aussi les perles sont de divers prix. Celles qui ne passent que par les plus gros pertuis étant les plus exquis, les autres sont estimées. Les moindres qu'on appelle aljoffar se vendent à l'once et servent aux médecins et aux apothicaires ; on les envoie à Venise, étant peu estimées en Inde. »¹⁹⁴

E.H. Warmington estime que les vendeurs de pierres précieuses – il inclut les *margaritarii* dans cette profession – étaient aussi des artisans qui savaient les travailler. Ceci me paraît parfaitement admissible. Cependant, j'ai préféré considérer l'activité de celui qui prépare la perle pour ses différents usages dans le chapitre suivant¹⁹⁵.

4 - Annexes

4.1 - Annexe 1 : les fausses perles

L'idée, ou le préjugé, que les perles sont coûteuses a parfois conduit certains auteurs à dire que les fausses perles étaient un moyen de créer une offre moins onéreuse : « Wegen des hohen Preises stellte man Imitationen (Plin. 37, 197) u.a. aus Glimmer, Fischschuppen und kleinen Perlen mit Tragantgummi als Klebemittel her.¹⁹⁶ » Or on ne trouve pas dans la documentation littéraire antique d'allusion explicite à la falsification de la perle. En particulier, Pline, qui n'omet pas de mentionner les fausses pierres précieuses¹⁹⁷, ne la signale pas explicitement¹⁹⁸. Si la perle appartient au genre des « gemmes », elle s'en distingue, comme on l'a vu, par le fait qu'elle n'est pas translucide – cela est même sa caractéristique –. Elle ne pouvait sans doute pas être imitée facilement avec du verre, comme d'autres pierres précieuses. Il y a, cependant, quelques maigres indications documentaires, dont il faut examiner le sens et la portée.

Le texte de Varron [3] (*inperito nonnumquam concha videtur margarita*) ne permet pas de savoir clairement s'il est fait allusion à une fausse perle. Il est probable que Varron raille l'ignorance de celui qui ne distingue pas la nacre de la perle (car il est difficile d'attribuer à *concha* le sens de « fausse perle »). L'expert (amateur, artisan, *margaritarius*) ne pouvait faire une telle confusion, au contraire de l'ignorant (*n.b.* : une paire de boucles d'oreille fabriquées avec de la nacre, sur le même modèle que des boucles d'oreilles à perles, a été exhumée à Oplontis [*infra*, p. 292]). Dans cette

¹⁹⁴ Van Lindschoten, auteur d'une relation de voyage publiée en 1591 (cité par Beguin Billecocq 93). Sur l'usage de ces tamis, qui permettent de calibrer les perles et de grouper celle qui sont de même volume, avant un tri visuel sur d'autres critères, cf. Kunz & Stevenson 344. La documentation antique disponible n'évoque aucun autre instrument que la balance. On remarque que dans les inventaires transmis par la documentation épigraphique ou papyrologique, les perles sont seulement comptées (cf., par exemple, Pap.[a9] ; Ep.[a1]) : il n'y a aucune indication de poids ou de qualité (à l'exception de celle offerte par Poppée : Ep.[a4]).

¹⁹⁵ Warmington 303.

¹⁹⁶ Hünemörder 594.

¹⁹⁷ Pline, 37, 197-200 (il est difficile de détecter les fausses gemmes : *veras a falsis discernere magna difficultas*) ; 37, 117 (faux jaspe en verre : *et vitro adulterantur*) ; 37, 128 (faux *leucochrysi* en verre : *vitro adulterantur*) ; 37, 83 (fausses opales avec du verre : *nullos magis fraus indiscreta similitudine vitro adulterat*). On sait par Varron [3] que le verre permet de fabriquer de fausses émeraudes.

¹⁹⁸ Je ne vois pas comment Chr. Hünemörder peut se servir de Pline, 37, 197, pour soutenir que des fausses perles circulaient dès le 1^{er} siècle p.C. : ce passage décrit la falsification du sardonix et évoque la possibilité de donner la couleur de gemmes précieuses à du cristal. L'idée a sans doute été reprise, sans aucun examen critique, à Rommel 1698.

hypothèse, abuser un acheteur inexpérimenté s'apparente plus à une transaction frauduleuse qu'à une falsification *stricto sensu*.

Il y a aussi, beaucoup plus tard, l'expression proverbiale que donne Jérôme [3], à propos des parents qui, faute de trouver un gendre convenable, vouent à la virginité leurs filles disgracieuses (*tanti, ut dicitur, vitrum, quanti margaritum*). On trouve une expression analogue chez Tertullien [5] : *si tanti vitreum, quanti verum margaritum* (le verre = les souffrances acceptées pour des idées païennes ; la perle = les souffrances qu'il convient d'accepter pour la vérité). Ces expressions font-elles écho à l'usage de fausses perles faites avec du verre (voir aussi, peut-être, Pétrone [2])¹⁹⁹ ? S'agit-il d'une comparaison entre la pacotille et la perle authentique, sans idée de falsification ? Il m'est difficile de le dire. On a retrouvé des bijoux confectionnés avec du verre qui tendent à imiter la joaillerie avec perles. A. d'Ambrosio donne le cliché d'une paire de boucles d'oreilles en verre blanc et vert, qui imitent évidemment l'association perle / émeraude : « Nella parte più larga, rivolta verso l'esterno, sono ritagliati tre castoni ovali, contenenti ciascuno un vetro bianco. All'attacco del gancio di sospensione, ad S, è saldato un castone circolare, in lamina, contenente un vetro verde.²⁰⁰ » Cependant l'auteur ne semble pas voir dans cet objet des perles et des émeraudes falsifiées.

Philostrate [2] a imaginé que la perle de la mer Érythrée était d'une espèce particulière : le coquillage fournit une matière première mise en œuvre par le plongeur. R. Babelon voit dans ce document une évocation de la perle artificielle : « S'il faut en croire Philostrate, les plongeurs de ces mers avaient l'art, repris par les modernes, de provoquer la formation des perles en ouvrant et en perçant les coquilles (*n.b.* : les perles artificielles ne sauraient être fabriquées en perçant les coquilles ; par ailleurs, Philostrate ne dit rien de tel), mais son récit est mêlé de détails invraisemblables.²⁰¹ » On sait que, dans les temps antiques, certains savaient contraindre les huîtres à sécréter de la nacre. Toutefois ceci n'est attesté que pour la Chine²⁰². Il est probable que, si ce genre de technique avait été connu dans la région du golfe Arabo-Persique, on en trouverait une trace dans d'autres documents.

En somme, ces quelques documents montrent qu'il existait, à côté des « vraies perles » (ἀληθῆς δ' ἡ μάργηλις : Philostrate [4]) des objets, dont il est difficile de dire si ils étaient des contrefaçons ou d'authentiques imitations en pacotille. C'est ainsi que l'on trouve chez un auteur chrétien tardif (Astérius le sophiste [1]) une allusion à la « vraie perle » (τὸν μαργαρίτην τὸν ἀληθινόν), métaphore évidente de la perle divine : l'ignorant n'est guère capable d'en apprécier vraiment la valeur, au contraire du marchand expérimenté. Ce qu'est la « fausse perle », implicitement présente, nous échappe. De même, on ne sait s'il faut voir dans l'expression ἀληθεινοπεινῶν ζεῦγος

¹⁹⁹ Ogden 139, mentionne l'existence de la contrefaçon suivante : « Among the earliest forms of imitation pearls were the beads of Ptolemaic and Roman times that include a thin gold or silver foil layer within the glass, and to this day the term Roman pearl is still used occasionally to refer to pearl imitation in glass. » Jusqu'à présent, je n'ai pas trouvé confirmation de cette assertion.

²⁰⁰ D'Ambrosio 52, n°8 (Pompéi, côté nord de la Porta marina ; 1^{er} siècle p. C.).

²⁰¹ Babelon 1595.

²⁰² Kunz & Stevenson 41. On introduisait une forme en nacre ou en métal (souvent des Bouddhas), qui était recouvert de nacre par le coquillage. Cependant ces objets artificiels n'avaient pas la qualité d'une perle (l'obtention d'une perle de culture est beaucoup plus complexe).

(une paire [de pendants d'oreilles] avec des « perles véritables²⁰³ » – Pap.[a7]) un renseignement sur la falsification des perles.

En réalité, comme l'a observé H. Rommel, seuls les papyrus de magie donnent la preuve formelle de la contrefaçon de perles. L'art paraît s'être développé en Égypte, mais à une époque qui est tardive (le Papyrus de Stockholm date du 3^e siècle *p.C.*)²⁰⁴ : ainsi, il est question du blanchiment de vraies perles (τὸ ἀληθινὸν μάργαρον) ce qui suppose l'existence de fausses (Pap.[b8]). Surtout, ces papyrus décrivent des procédés pour obtenir des perles artificielles. Ceux-ci étaient variés. Tantôt un substrat, par exemple un morceau de cristal, qui a vraisemblablement une forme acceptable pour une perle, reçoit un traitement pour en prendre l'aspect nacré (Pap. [b5 ; 6]) : la falsification (μαργαρίτου ποιήσις) est une « teinture » (μαργαρίτου βαφή), ou, en termes techniques, un mordantage²⁰⁵. Tantôt la matière est fabriquée à partir de différents ingrédients – de la pierre spéculaire en particulier (cf. Pline [9-§113] : *in Indico specularium lapidum squamas adsimulant*) –, puis moulée et percée. Tzetzes connaît aussi un procédé mettant en œuvre de petites perles, sans valeur, pilées et sans doute agglomérées en grosses boules au moyen d'une colle (« Je sais aussi par quels moyens faire des perles à partir de perles. En broyant et en pilant de petites perles on en forme, selon un certain art, de plus grosses »).²⁰⁶ Quoique l'auteur du papyrus de Stockholm prétende que l'imitation soit parfaite, Anselme de Boot jugeait que la perle, au contraire des gemmes, était impossible à falsifier²⁰⁷.

4.2 - Annexe 2 : les échanges non marchands

L'échange marchand est sans conteste la voie ordinaire et quantitativement dominante des échanges. Néanmoins il en existe d'autres formes.

Don

Il ne s'agit pas ici du don faisant suite à une acquisition, telle la perle que César offre à Servilia (Suétone [3]) ou celle que Habinnas offre à son épouse (Pétrone [2]). Il

²⁰³ « perle vere » selon Barbieri & Griletto 783, qui ne font pas de commentaire particulier.

²⁰⁴ Rommel 1699-1700, donne un excellent inventaire des différentes recettes, dont certaines, semblent-ils, étaient encore en usage à son époque. Voir aussi Kunz & Stevenson 361.

²⁰⁵ Opération fixant un colorant sur une surface réceptrice (*Encyclopédie Larousse*).

²⁰⁶ Cf. cette recette donnée par R. Halleux (*Les alchimistes grecs* [vol. 1], édité, traduit et commenté par R.H., Paris, 1981), p. 189, n. 3 (= *Alch. Syr.* p. 175, §104) : « Autre. Pile les perles et mets-les dans une fiole avec du jus de citron. Change le jus chaque matin, pendant quatre ou cinq jours, jusqu'à ce qu'elles se délayent. Nettoie-les avec de l'eau blanche. Roule-les dans du blanc d'œuf, avec intelligence, après avoir enveloppé les doigts avec de la soie blanche. Emploie plus ou moins de matière. Quand la perle sera molle, perce-la avec une soie de porc. Lorsqu'elles seront dures, pétris chacune d'elle dans un peu de pâte et jette-les à des pigeons qui les mangeront. Attends deux heures. Tue les pigeons et rôtis-les tout entiers. Lorsqu'ils seront chauds, retire les perles et mets-les dans la colle et elles brilleront comme des lumières. » (voir aussi R. Halleux, p. 316, n° 38).

²⁰⁷ De Boot 229-230 : « Ce qui baille un si grand prix aux pierres précieuses n'est autre chose que parce qu'elles ne peuvent facilement être contrefaites (...). Les pierres précieuses façonnées de verres joints ensemble et enchâssés dans de l'or trompent tellement les yeux que les experts joailliers ont peine de les discerner des véritables. La seule perle ne peut être corrigée (...). Il n'y a rien donc à s'étonner si les femmes nobles et vertueuses préfèrent les chaînes de perles à celles d'or et qu'elles fassent mieux paraître leur richesse et leur faste par elles que par les pierres précieuses ou tout autres choses qui ne sont pas exemptes de fard et tromperie. Divers auteurs écrivent des façons comment on peut fabriquer des fausses perles. (*suivent diverses recettes*) Jusqu'à présent, nous nous sommes tenus au rapport de Porra, dont les façons de contrefaire, quoique nous ne les rejetons pas tout à fait, ne satisfont pas pourtant entièrement, parce que de la poudre des perles résoutes l'on ne peut jamais composer un corps si solide et pesant qu'auparavant. »

s'agit plutôt des perles de qualité remarquable, voire exceptionnelle, qui sont souvent réservées et offertes aux souverains. D'une certaine manière, le présent de l'Héraclès indien à Pandaia, sa fille, est le prototype du don de type royal, d'une valeur telle qu'il est en dehors de l'échange marchand. Le don peut émaner du souverain : des perles furent lancées au peuple (*missilia*) par Néron lors des *ludi maximi* (Suétone [6]), qui, sans doute, n'étaient pas des bijoux précieux. En donnant une *unio* à boire à chacun de ses convives, le fils d'Aesopus imitait une forme de *truphê* royale (Pline [9-§122]).

- Les deux perles jumelles de Cléopâtre (Pline [9-§119]) sont si exceptionnelles qu'elles étaient mythiques dès l'Antiquité : c'étaient les plus grosses *uniones* qui furent jamais vues jusqu'à l'époque de Pline. Elles ne circulèrent pas par les voies du marché pour arriver dans le monde méditerranéen : quel *emporos* aurait eu les moyens d'acheter un objet hors de prix. Par ailleurs, les perles d'exception échappent certainement aux circuits marchands, étant de droit réservées à l'élite : c'est le chemin qu'avait pris, par exemple, la perle de Perozês (Procopé [1]), bien que la prééminence du souverain soit masquée par une anecdote, le roi devenant l'obligé du pêcheur. On croit donc volontiers Pline, lorsqu'il nous dit que ces *uniones* étaient arrivées entre les mains de Cléopâtre par l'intermédiaire des rois de l'Orient : *per manus orientis regum sibi traditos*. Ce fut un don à titre privé, ou un cadeau diplomatique, ou les deux à la fois, la frontière entre les deux formes étant sans doute ténue. Qui sont ces rois de l'Orient qui offrirent ces perles d'exception ? Les passages de l'*Histoire naturelle* où apparaissent conjointement les mots *rex* et *Oriens* sont toujours, ou presque, une allusion aux rois parthes²⁰⁸. Les Parthes, étant grands amateurs de perles et contrôlant partiellement la zone de production du Golfe, un tel cadeau ne surprend pas. Néanmoins, on ne saurait écarter d'autres possibilités, par exemple les rois de Nabatène. Nous connaissons trop mal l'activité diplomatique de la reine pour établir la moindre conclusion²⁰⁹.
- Pline [9-§117] rapporte que Lollia Paulina avait pu acheter les perles et les émeraudes de sa modeste parure grâce aux ressources léguées par M. Lollius, son grand-père, consul en 21 p.C., réputé avoir pillé l'Asie. Ces perles *auraient pu* être le cadeau de l'empereur à son épouse, mais, dans le cas présent, ne l'étaient pas (*nec dona prodigi principis fuerant*).
- L'épouse d'Alexandre Sévère (*regn.* 218-235 p.C.) reçut, en cadeau d'un légat, une paire de perles exceptionnelle (*SHA* [3] : *legatus uniones duo uxori ejus per ipsum obtulisset magni ponderis et inusitatae mensurae*). On ne voit pas comment un légat aurait pu acquérir deux perles, dont la suite du texte montre qu'elles étaient proprement hors de prix. Les avait-il obtenues dans un pillage, lors des campagnes de l'empereur contre les Perses ? Nous l'ignorons.
- Pompée (Pline [28]) avait exhibé des monceaux de perles lors de son troisième triomphe. Il paraît douteux que des perles exhibées dans un triomphe soient des perles acquises par l'échange marchand. Il faut donc supposer que, par les dons ou les pillages qui durent accompagner les différentes campagnes de Pompée, il obtint

²⁰⁸ Pline, 16, 160 (incertain) ; 30, 2 ; 37, 21 ; 37, 194 (probable).

²⁰⁹ Will 527-553 (cf. cependant 549-550 sur les campagnes parthes d'Antoine, de 36 à 31 a.C.).

un imposant stock de perles. Des artisans confectionnèrent avec celles-ci les objets qui furent exposés (le portrait de Pompée et le nymphée).

- D'après Florus, les ambassades des Sères et des Indiens venues à Rome à l'époque d'Auguste offrirent des gemmes, des perles et des éléphants. Il est probable que les ambassadeurs de Taprobane, en visite à Rome à l'époque de Claude, avaient apporté des perles (cf. Pline [4]). Dans tous les cas, on imagine que les perles offertes étaient de la plus belle qualité.
- On ajoutera, à titre de fiction faisant sûrement écho à des pratiques authentiques, le texte de Julius Valerius [1] : Candace offre à Alexandre des boîtes remplies de perles de différentes qualités (*refertissimos cujusque generis margaritarum*).
- Une source byzantine rapporte que le philosophe Métrodore, étant allé en Inde pour s'instruire auprès des Brahmanes, rapporta et offrit des pierres précieuses et des perles à Constantin²¹⁰.

Prédation

Ce terme recouvre toute appropriation faite par la violence et sans consentement du propriétaire. La forme de prédation la plus commune est le pillage de guerre. Les documents montrent aussi que des individus abusèrent de l'autorité de leur fonction pour s'approprier indûment des perles. Dans tous les cas, cette forme d'échange reste anecdotique²¹¹.

- Cicéron [1 ; 2] : les perles font partie des innombrables objets confisqués par Verrès.
- Pline [28] : perles obtenues par Pompée (cf. ci-dessus).
- Ammien Marcellin [1] nous rapporte la stupide ignorance d'un soldat de l'époque de Maximien²¹², resté célèbre tant il dut être l'objet de la risée générale : il avait récupéré un sac de perles d'un soldat de l'armée perse, mais les jeta pour garder la bourse de cuir.
- Claudien [6] déplore les pillages d'Alaric, dont furent victimes les matrones romaines, qui durent céder leur colliers de perles (*quae freta marito / demens Ausonidum gemmata monilia matrum*).
- Un auteur de l'*Histoire Auguste* (SHA [5]) évoque les perles de Calpurnia, épouse de Titus, tribun des Maures, qui auraient appartenu à Cléopâtre (*haec uniones Cleopatranos habuisse perhibetur*). À supposer que cette anecdote soit authentique, il ne peut s'agir évidemment des fameuses perles, dont il ne restait qu'une seule. Mais Cléopâtre en avait d'autres. Selon Plutarque [1], Octave craignait que la reine

²¹⁰ Georgius Cedrenus, *Chron.* vol. 1, p. 516 (Bekker) : Μητρόδωρος τις Περσογενής προσποιησάμενος φιλοσοφεῖν ἀπῆλθεν ἐν Ἰνδία καὶ τοὺς Βραχμῆνας, καὶ χρησάμενος ἐγκρατεία πολλῇ γέγονεν αὐτοῖς σεβαστός. ... οὗτος ἐν τοῖς ἀδούτοις ὡς εὐσεβῆς εἰσιὼν λίθους τιμίους καὶ μαργαρίτας πολλοὺς ὑφείλετο. ἔλαβε δὲ καὶ παρὰ τοῦ βασιλέως τῶν Ἰνδῶν, ὥστε τῷ βασιλεῖ δῶρα κομίσαι· καὶ ἐπανελθὼν εἰς τὸ Βυζάντιον δέδωκε ταῦτα ὡς ἴδια τῷ βασιλεῖ.

²¹¹ Donkin 83, a raison de soulever la question de la quantité de perles obtenues par le pillage (Proche Orient ; Égypte lagide) qui furent drainées vers l'occident. L'auteur estime que ce phénomène augmenta la quantité de perles mises en circulation. Cependant, il me paraît certain que l'essentiel de la demande des Gréco-Romains fut satisfaite par le marché.

²¹² Il ne peut s'agir de Maximien, collègue de Dioclétien de 286 à 305 p.C. (Auguste) puis de nouveau empereur jusqu'en 311. Il n'a, en effet, jamais dirigé d'opération en Perse. Ammien Marcellin désigne ici C. Galerius Valerius Maximianus (Galère), César de 293 à 305 et Auguste ensuite. Il dirigea en 297 une campagne contre les Perses (défaite du roi perse Narsès). « On notera l'usage simultané des mots *Persarum* et *Parthicum*. Le premier dénomme correctement l'empire oriental sur lequel règne, depuis un siècle et demi, une dynastie perse ; le second est un titre traditionnel, qualifiant les empereurs vainqueurs des Perses. » (J. Fontaine, *op. cit. supra*, p. xx, n. xx, p. 265, n. 551).

ne mette le feu à un édifice situé près du temple d'Isis. Elle y avait entassé des trésors : aromates, perles, gemmes, ébène (σμάραγδον μαργαρίτην ἔβενον ἐλέφαντα κινάμωμον). Il est vraisemblable que la victoire d'Actium permit au vainqueur de confisquer ces trésors auxquels, d'après Plutarque, il tenait particulièrement.

- Justinien et Théodora dépouillèrent honteusement Zénon de ses richesses, entre autres de ses perles (Procopé [4]).
- D'après Quinte-Curce [1 ; 3 ; 5], Alexandre aurait songé à s'emparer des ressources de l'Inde, c'est-à-dire surtout de ses perles, dont cette contrée semblait être à l'historien une réserve inépuisable. Ce supposé projet de pillage est une vue fantasmagorique et anachronique propre à Quinte-Curce (*infra*, p. 336).

Offrandes aux dieux

Les dons de perles, montées en bijoux féminins ou libres, s'adressent majoritairement à des divinités féminines : Fortuna ; Victoria Augusta et par dessus tout Aphrodite / Vénus (Nonnos de Panopolis [5] évoque l'analogie entre la perle, née de la mer, et Aphrodite, née de l'écume). César fit de même avec des perles de Bretagne (*infra*, p. 334).

- La perle de Cléopâtre qui avait survécu fut sciée en deux hémisphères et placée dans le temple de Vénus, sous forme de boucles d'oreilles (Macrobe [2] ; Pline [9-§121]).
- D'après Suétone [9], Galba offrit un collier de perles et de gemmes (*monile margaritis gemmisque consortum*), prélevé dans le trésor (*gaza*), à Vénus du Capitole plutôt qu'à sa Fortune de Toscane. Ce don lui sembla plus prestigieux (*id repente quasi augustiore dignius loco Capitolinae Veneri dedicavit*).
- Les perles offertes à l'épouse d'Alexandre Sévère (cf. ci-dessus) ne trouvant pas preneur, elles furent offertes à Vénus (sous forme de boucles d'oreilles « normales », à la différence de la paire confectionnée avec celle de Cléopâtre).
- Selon Suétone [4], un particulier déposa un don de 50 millions de sesterces en gemmes et perles dans la *cella* du temple de Jupiter Capitolin.
- Poppée offrit à la Vénus de Pompéi un béryl accompagné de deux perles, qui devaient être sans doute de toute beauté : une perle-goutte et une *unio*, i.e. une perle sphérique (*munera Poppaea misit Veneri sanctissimae berullum helencumque unio mixtus erat* - Ep. [a4]).
- Des perles apparaissent dans des inventaires d'offrandes en Espagne citérieure, Bétique et Égypte (Ep. [a1-2-3] ; Pap.[a2 -9]).
- Selon Lactance, des perles ainsi que des pierres précieuses ornent les vêtements des (statues des) dieux – apparemment masculins et féminins –.
- Sur l'épingle consacrée à Aphrodite, cf. *infra*, p. 305.

Transmission par héritage ; dots

Montées ou démontées, les perles, en tant que réserve de valeur (*supra*, p. 253), composaient les héritages et les dots des jeunes filles.

- Pline [9-§124] : les perles (comme, sans aucun doute, les gemmes) sont des objets dont la valeur ne se perd pas, ou très lentement. Pline les oppose aux vêtements de pourpre qui se dégradent continuellement. Elles font partie des biens patrimoniaux

(*hoc tamen aeternae prope possessionis est ; sequitur heredem*). Pline [14] développe la même idée, opposant cette fois-ci les perles aux parfums, dont la consommation, coûteuse, équivaut à une destruction pratiquement instantanée (*margaritae enim gemmaeque ad heredem tamen transeunt*).

- Sénèque [5] : les perles de grand prix (ici les perles de boucles d'oreilles) sont comme des parts de patrimoine (*nisi bina ac terna patrimonia auribus singulis pependissent*).
- Valère Maxime : les perles que le fils de l'acteur Aesopus boit dans du vinaigre sont présentées comme une partie de l'héritage légué par son père fortuné (*amplissimum patrimonium tamquam amaram aliquam quam celerrime abicere cupientem*).
- Le *Digeste* présente divers cas de transmission par testament de perles : des *uniones* [1] ; une perle [2], que le légataire ne peut réclamer à l'héritier si elle a été montée en bijou, après expression de sa volonté par le testateur ; des perles montées dans de l'or [3] ; des colliers avec gemmes et perles (*ornamenta et monilia, in quibus gemmae et margaritae insunt*) [6] ; des boucles d'oreille avec perles-gouttes et émeraudes (*inaures in quibus duae margaritae elenchi et smaragdi duo*) [6] ; une parure de *mamillare* avec trente-quatre perles tambourins [5] ; deux colliers de perles destinés à accompagner la défunte mais retirés du mobilier funèbre et revenant, par conséquent, à la légataire [7].
- Fronton : des perles se trouvaient dans le patrimoine de Matidia, dont un collier fort connu à Rome (*lineam istam famosam atque celebratam*) – ce qui signifie qu'il devait être composé de perles magnifiques et admirées –. La discussion, compliquée, envisage la transmission par l'héritage ou le rachat par les héritiers²¹³.
- Pseudo-Macaire [5] : des perles et des vêtements figurent dans le patrimoine laissé en héritage à un fils.
- Pap.[a3] : des perles composent la dot d'un contrat de mariage. Voir aussi Pline le Jeune.

Remarque : l'idée que les perles pouvaient servir de rétribution en échange d'un service est totalement gratuite (« Each year thousands of Roman mercenaries would have arrived as professional guards and these armed men would have accompanied Roman merchants onshore to ensure that no harm came to their employers. (...) As reward for their service they would have received valuable gifts such as pearls, gold and precious stones. »²¹⁴).

²¹³ Présentation du problème par C.R. Haines (The correspondence of Marcus Cornelius Fronto, ed. and transl. by C.R. Haines, vol. 2, London, 1988, p. 94, n.1) : « Matidia, the great-aunt of Marcus and Faustina, had made them heirs, but whether they were her natural heirs is not known. The *codicilli* were informal documents added to the will, in which directions were given to the heirs as for certain gifts to be distributed by him. These were cancelled by Matidia, but certain interested parties tried to pass them off as valid. Fronto is afraid that Marcus will, for fear of benefiting himself, let them stand, in which case they might absorb more than the three-fourths of the whole property contrary to the Falcidian law, which stipulated that the heir must receive at least one-fourth of the whole inheritance. Marcus could either refuse to act as heir, or decide against the codicils, and so bring the gifts mentioned in them into his own share as residuary legatee, or let the codicils stand in spite of the seals being broken. It is most likely that he took the second course. »

²¹⁴ R. McLaughlin, *op. cit. supra*, p. 174, n. 113, p. 55.

Chapitre 6

Aspects économiques et sociaux (3) : la consommation

1 - Avant les Méditerranéens : les Barbares

Les Romains, plus encore que les Grecs, ont introduit le goût des perles en Occident. Cependant, les Méditerranéens étaient, pour la période antique, les derniers arrivés dans des circuits commerciaux fort anciens¹. Ainsi, ils apprirent l'existence et la beauté de la perle de peuples qui l'utilisaient et l'aimaient bien avant eux. Plus encore que les théories fabuleuses sur l'origine de la perle, la consommation de la perle est la manifestation d'un emprunt culturel – dont nous sommes, aujourd'hui encore, les héritiers –. Les Grecs et les Romains en avaient parfaitement conscience : tout homme cultivé savait que la *margarita*, si recherchée, portait un nom « indien », ou étranger. Pour Pline [9-§112], toujours attentif à saisir les premiers moments d'un phénomène, les « inventeurs » de la perle (c'est-à-dire non seulement ceux qui l'avaient découverte, mais ceux qui l'avaient utilisée pour la première fois²) étaient les Barbares de l'Orient, dont les mers recélaient cette ressource (*ne apud Barbaros quidem, inventores rei ejus*). Aussi les amis d'Alexandre, premiers observateurs et excellents descripteurs, ont-ils signalé les utilisations barbares de la perle. Quand celle-ci devint un objet de consommation dans le monde gréco-romain, le regard sur les peuples de l'océan Indien n'avait pas disparu, mais il s'était modifié. Avant, toutefois, de présenter les différentes facettes de la consommation barbare vue par les Méditerranéens, il convient d'en appréhender les réalités en dehors des textes classiques. La documentation écrite vernaculaire étant inexistante, tout vient de l'archéologie.

1.1 - Les objets retrouvés par les archéologues

Divers objets exhumés par les fouilles archéologiques témoignent de l'utilisation de la nacre et de la perle chez les peuples de l'océan Indien et du Proche-Orient. Les plus probants sont néanmoins les artefacts comprenant des perles ou de la nacre. En effet, l'interprétation, non seulement des textes, mais aussi des œuvres iconographiques ou plastiques est sujette à discussion. Pour donner ce seul exemple, la grande statue de Darius retrouvée dans les fouilles de Suse montre un objet sphérique à chaque extrémité

¹ Les perles de *Dilmun* (Bahrein) et *Meluhha* (région de l'Indus, probablement dans une position d'intermédiaire) figurent dans des listes de produits importés en Mésopotamie (fin du 3^e millénaire - Beaujard 128). Des perles étaient aussi exportées de l'Oman (Beaujard 119)

² Il y a donc une différence, du point de vue gréco-romain, entre les Indiens, les Perses et les Arabes, qui n'ont pas attendu les Méditerranéens pour apprécier les perles, et, par exemple, les *Maurusii* : « Les bois des Maurusiens sont la seule richesse de ce peuple et encore en ignorait-il l'usage, heureux de vivre à l'ombre du feuillage de ces thuyas. Ce sont nos haches qui vinrent dans cette forêt inconnue et nous avons été demander à l'extrémité du monde les tables de nos festins. » (Lucain, 9, 426-430). Voir aussi les Germains, qui ne consomment pas l'ambre et s'étonnent du prix qui leur est payé (Tacite, *Germ.* 45).

de la ceinture du roi. Les archéologues l'interprètent, ou non, comme une perle, sans pouvoir donner de réponse définitive³.

Égypte pharaonique

D'anciennes études sur la perle dans l'Antiquité affirment que les Égyptiens de l'époque pharaonique connaissaient et utilisaient les perles de l'océan Indien : « Les anciens Égyptiens, les Chaldéo-Assyriens, les Élamites ont aussi connu et quelquefois employé la perle comme un joyau décoratif des plus précieux.⁴ » Si beaucoup de bijoux ont été retrouvés en Égypte, si des perles (« beads ») faites à partir de divers matériaux ont été exhumées en abondance, très rares sont les trouvailles de perles marines. D'après R.A. Donkin, il n'existait pas de nom spécifique égyptien pour désigner la perle fine : « Middle Egyptian *wšbyt* (« beads ») « may of course have included pearls, as assumed by E.A. Budge (*ushbyt*, « pearl beads »). The *swrt*-Perle, as given in the major German lexicon, appears to refer to an oval – or barrel – shaped bead, sometimes valued as an amulet ». Aucune perle n'est signalée dans le papyrus Ebers, le plus important papyrus médical d'époque pharaonique⁵.

R.A. Donkin signale cependant l'existence de deux objets. Le premier est un collier retrouvé dans la tombe de la reine Ahhopte (17^e-18^e dynastie ; ca. 1550 *a.C.*) à Thèbes. F.W. von Bissing (en 1900) faisait mention de « perles boutons » très dégradées⁶. Pour Donkin, ces « perles » sont, en réalité, des blisters sciés et détachés de la face interne de la coquille. À juste titre, il considère qu'il s'agit d'une forme particulière d'utilisation de la nacre, laquelle est, en revanche, bien documentée⁷. L'autre est une statuette dorée retrouvée à Gezer, en Palestine⁸. Des perles se trouvent à l'emplacement des yeux. La statuette pourrait remonter à l'époque à laquelle Amosis, Toutoumose I^{er} et Toutoumose III (18^e dynastie) occupaient la Palestine (1570-1450 *a.C.*). Toutes les autres mentions de perles dans la littérature universitaire sont suspectes⁹.

À l'inverse des perles, la nacre et les coquilles d'huîtres apparaissent à époque ancienne. R.A. Donkin répertorie onze sites de la vallée du Nil où des objets en nacre (bande de nacre pour confectionner des bracelets, disques perforés, sceaux en forme de scarabée) ont été découverts, principalement en Haute Égypte. Les plus anciens sont datés du milieu et de la fin du 4^e millénaire. On a, en particulier, mis au jour une trentaine de coquilles de *Pinctada margaritifera* et de *P. radiata*, percées sur le bord. Certaines portent le cartouche de Sésostri I (Senusret – 1971-1928 *a.C.*). Les plus anciennes remontent à la 6^e dynastie (ca. 3200 *a.C.*). Les coquilles avaient été

³ J. Perrot (éd.), *Le palais de Darius à Suse. Une résidence royale sur la route de Persépolis à Babylone*, Paris, 2011, p. 256 ; 260. Le même problème se pose au sujet des portraits monétaires : il n'est pas possible d'être certain que la tiare des rois de Perse était ornée de plusieurs rangs de perles (Babelon 1596).

⁴ Babelon 1595 ; Rostovtzeff, *loc. cit. supra*, p. 234, n.85.

⁵ Donkin 42-44. Le bilan archéologique dressé par cet auteur est, de très loin, le meilleur, depuis celui de Babelon et de Rommel 1686 (lui-même grandement tributaire de Kunz & Stevenson). Hünemörder 591-592, est particulièrement sommaire.

⁶ F.W. von Bissing, *Ein Thebanischer Grabfund*, Berlin, 1900, 17-18.

⁷ Ce collier est conservé au musée du Caire (cf. A. Lucas, « The necklace of Queen Aahhotep », *Annales du service des antiquités de l'Égypte*, 27 [1927] 60-71). Cf. aussi Ogden 119. Pour Barbieri & Griletto 778, cet objet prouve que la perle était anciennement connue et utilisée en Égypte : une opinion irrecevable.

⁸ Carter 201. Donkin 55, se demande si les marchandises du trafic entre le royaume de Salomon et *Ophir* – un lieu de localisation incertaine – ne comprenaient pas des perles.

⁹ Donkin 42.

découpées de façon à obtenir une forme tantôt approximativement circulaire, tantôt quadrangulaire¹⁰. J.-P. Corteggiani a, plus récemment, fait état d'une nouvelle coquille d'huître perlière, portant, gravé, le cartouche de Sésostri. Selon l'auteur, ces coquillages n'ont pas été utilisés seulement au Moyen Empire : deux spécimens datent de « l'époque grecque », ayant été « retouchées par la main de l'homme dans un but décoratif ». Les coquilles d'autres espèces de mollusques ont été gravées – particulièrement celles de *Tridacna squamosa* –. On en a trouvé en Égypte et ailleurs. L'usage de ces coquilles portant un cartouche royal est inconnu : selon J.-P. Corteggiani, ce pourrait être la marque d'une catégorie de militaires du temps de Sésostri I^{er}, à moins qu'il ne faille les considérer comme des bijoux ou des amulettes¹¹.

R.A. Donkin attribue à l'expansion du second millénaire et à l'augmentation des échanges à longue distance cette demande croissante de nacre, incluant quelques perles. L'origine des coquilles est incertaine : on a suggéré le golfe Arabo-Persique ou l'Inde. Cependant, Donkin préfère penser que la nacre – de *Pinna* spp et de *Pinctada* spp – est originaire de la mer Rouge – une idée très vraisemblable –. Il lui paraît même plausible que celle-ci provienne des îles Dahlak, transportée à la faveur des échanges avec Punt. Des coquillages, à défaut de perles, sont représentés sur les bas-reliefs de Deir al-Bahari¹².

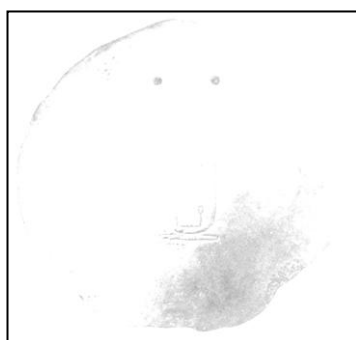


Fig. 39 (gauche) – Coquille de *Pinctada* avec cartouche royal

Fig. 40 (droite) – la perle récemment retrouvée à Umm al-Quwain



Proche-Orient

Comme on peut s'y attendre, les perles sont présentes dans les régions riveraines du golfe Arabo-Persique depuis les temps les plus anciens¹³.

- Une perle du 6^e millénaire, associée au squelette n°4 de la nécropole d'Umm al-Quwain 2 (E.A.U.) a été retrouvée en 2012¹⁴. Une perle percée et un pendentif avec

¹⁰ Donkin 43-44.

¹¹ J.-P. Corteggiani, « Documents divers », *BIFAO* 73 (1973), p. 143-153 (avec photographie) ; renvoi à A. Keimer « Plusieurs antiquités récemment trouvées », *BIE* 28, p. 131-132, fig. 5 et pl. VI.

¹² Donkin 44. Remarque additionnelle : aucune perle remontant aux périodes d'occupation achéménide n'a été retrouvée jusqu'à présent.

¹³ Les perles sont attestées sous le nom « œil de poisson » dans des tablettes cunéiformes (*supra*, p. 79, n. 4).

¹⁴ Communiqué du CNRS du 7 juin 2012 : « Découverte sur un site néolithique de l'Emirat d'Umm al Quwain (Emirats Arabes Unis), elle est datée de 5500 ans avant notre ère. Ces résultats, alliés aux précédentes découvertes de perles fines faites sur le littoral de l'Arabie du sud-est, attestent dans cette région du monde de la plus ancienne pratique de pêche à l'huître perlière. La présence de perles fines dans de nombreux sites néolithiques d'Arabie confirme leur pêche non seulement dans le Golfe persique mais aussi sur le littoral de l'Océan Indien (Mer d'Oman et Mer d'Arabie du Sultanat d'Oman). Ni l'Égypte, ni la Mésopotamie, l'Inde ou la Chine n'ont fourni de perles fines très anciennes ; on en connaît toutefois en Mésopotamie dès 3200-3000 ans avant notre ère. En Arabie, la totalité des perles néolithiques retrouvées (101 au total) est issue de la grande huître perlière *Pinctada margaritifera* et de la

nacre, l'ensemble étant daté du 6^e-5^e millénaire, ont été découverts à Jebel al-Buhais 18 (Sarjah - E.A.U.)¹⁵.

- Une perle percée et des objets de nacre ont été retrouvés à as-Sabiyah (Koweït), ainsi qu'une autre perle dans une tombe de la nécropole d'Umm al-Quweïn 2¹⁶. L'ensemble est daté du 5^e millénaire.
- À Qurum (Rā's al-Hamra – Oman), dans des tombes de la première moitié du 4^e millénaire, ont été retrouvées trois perles percées. Une perle percée de la même époque a été retrouvée dans une tombe de Khor Milkh 1 (Oman). Un collier de perles de la fin du 4^e millénaire a été exhumé à Warka (Uruk – Iraq)¹⁷.
- À Uruk (Uruk IIIa), on a retrouvé une perle fine dans une collection de « beads », datée du début du 3^e millénaire. On a exhumé, datée de la fin du 3^e millénaire ou du début du 2^e (2100-1750 a.C.), « "a minute pearl" from Test Pit 1 and about a dozen from elsewhere on the site » (Saar [Bahrain])¹⁸.
- Découverte à Tepe Giyān (Nihawand), datées du milieu du 2^e millénaire, des perles en bon état de conservation. Des perles ont été trouvées dans le Luristān (fin 2^e ou début du 1^{er} millénaire)¹⁹. À Failaka, datées du milieu du 2^e millénaire, trois perles dans la « Ruler's villa »²⁰.
- Des perles du 1^{er} millénaire ont été trouvées à al-Qusais (Dubai)²¹. On en a découvert aussi à Bahrein (Rā's al-Qal'at, ca.750 a.C.²² - Janussan : une perle du 6^e a.C.²³); également dans le temple de Marduk à Babylone, peut-être après sa restauration par Nabopolassar (625-605 a.C.). À Kuyunjik (près de Ninive, Iraq), découverte d'une boucle d'oreille avec perle, de la 2^e moitié du 1^{er} millénaire²⁴.
- À Pasargades, on a découvert 244 perles, dont certaines percées (2^e moitié du 5^e siècle- milieu du 4^e s. a.C.)²⁵. À Suse, dans un sarcophage de bronze achéménide placé dans une tombe de femme, on a retrouvé un collier d'environ 400-500 perles,

Pinctada radiata, cette dernière étant beaucoup plus petite, plus facile à collecter et offrant des perles de plus grande qualité. Collectées au prix d'une pêche difficile et dangereuse, les perles fines étaient triées, pour privilégier les formes sphériques. Souvent blanches, opaques et mates du fait de leur altération, certaines sont pourtant remarquablement conservées, avec des tons blancs, roses, orangés, brunâtres et possèdent encore leur lustre d'origine. La nacre des huîtres constituait quant à elle une ressource capitale dans l'économie des sociétés néolithiques locales, puisque c'est à partir des grandes valves de *P. margaritifera* qu'étaient produits les hameçons, destinés à capturer toute une gamme de poissons, jusqu'aux plus grands (thons ou requins). Les perles fines occupaient une place particulière dans les rites funéraires. Ainsi, la perle retrouvée, non percée, était déposée dans la sépulture d'un individu dans la nécropole d'Umm al Quwain 2. Dans d'autres nécropoles, les perles étaient placées sur le visage du défunt, notamment au-dessus de sa lèvre supérieure. Des travaux récents ont montré qu'au 5^e millénaire avant notre ère, les perles fines semi-percées étaient associées à des hommes, tandis que les perles entièrement perforées l'étaient à des femmes. »

¹⁵ Carter 201.

¹⁶ Carter 201.

¹⁷ Carter 201 ; Donkin 44.

¹⁸ Donkin 44 ; Carter 201.

¹⁹ Donkin 45.

²⁰ Carter 201 ; Donkin 45.

²¹ Carter 201.

²² Donkin 45 ; Carter 202.

²³ P. Lombard et J.-Fr. Salles, *La nécropole de Janussan*, Lyon, 1984, p. 82-83.

²⁴ Donkin 46.

²⁵ Donkin 46 ; Carter 202.

à triple rang ; 238 ont survécu (les autres étaient réduites en poudre). Le collier est daté de 350-331 et se trouve au Musée du Louvre²⁶



- À Jawan (au nord de al-Ḳatīf), on a retrouvé des perles dans une tombe de ca.100 p.C. ; à Tell Umar (Séleucie, Irak), deux paires de boucles d'oreille avec perles datées de 40-120 p.C. (dans un palais parthe), dont une du genre *crotalia*²⁷. Des perles montées en collier, datées entre la fin du 1^{er} siècle a.C. et le 1^{er} siècle p.C., ont été retrouvées à Shakhura (Bahrein)²⁸.

La nacre était très anciennement utilisée pour confectionner des plaques de marqueterie, des perles (« beads ») et des outils. Des objets ont été retrouvés à Adab (Bismaya) ; Al-‘Ubaid (vers 3000); dans le cimetière royal d’Ur (3500-3200); à Tepe Gawra (fin 4^e - milieu 2^e millénaire) ; à Tepe Gūrān (6500-5500 a.C.) ; Tepe Yahia (4200-3800 a.C.) ; à Iblis I-II (3800-3400 a.C.) ; à Shar-i Sokhta²⁹. Des objets très célèbres comprennent des plaques de nacre. Ainsi, le British Museum expose, provenant de Tell al-‘Ubaid (à proximité de la cité d’Ur), une colonne de 115 cm qui était destinée à orner le temple de la déesse Ninhursag. Elle est faite de bois de palmier, couvert d’une couche de bitume. Les morceaux de nacre, ainsi que de calcaire rose et de schiste noir, étaient fixés par un fil noyé dans le bitume. Les personnages du fameux « étendard d’Ur » (2600 a.C.), exposé dans le même musée, sont en nacre³⁰.

D’autres découvertes archéologiques ont mis au jour des traces de la pêche des perles, bien que toutes ne soient pas datées. À al-Hasā, au sud de Khobar (al-Khubar, près de Dammam), des coquilles de *P. margaritifera* ont été découvertes, à proximité de sites d’habitation. On y a aussi retrouvé des poids qui servaient aux plongeurs (dépôt et site non datés). Des amas de *Pinctada*, en particulier de *P. radiata*, ont été retrouvés sur la côte sud-ouest de Bahrein, entre Rā’s Noma et Rā’s al-Jajiyia ou Rā’s Djazāyir, associés à des céramiques de la « Barbar period » (3^e millénaire a.C.). Il n’est pas exclu que les coquillages aient été pêchés à la fois pour leur chair³¹ et pour leurs perles. Ils

²⁶ Fouilles J. de Morgan, 1905 – 38; 51-52; fig. 80; pl. 2 et 5 (Antiquités orientales, section 12a, vitrine 3); Rommel 1686 ; Kunz & Stevenson 404-405 (reproduction) ; Donkin 46. Selon J. de Morgan (*Mémoire de la délégation française en Perse*, vol. 8, 1905, p. 52), des perles apparaîtraient sur des bas-reliefs assyriens et perses.

²⁷ Donkin 93-94.

²⁸ Carter 202. Pour Sīrāf (port sassanide), voir Donkin 93-95. L’auteur fait remarquer que très peu de bijoux ont été retrouvés à Palmyre (après la conquête d’Aurélien, en 273, les objets ont peut-être été dispersés). D’après Kunz & Stevenson 411, au moment du pillage de Ctésiphon, le khalife Omar (581-644) reçut une couronne qui était peut-être celle de Khusrau I (499-579) : « it was studded with 1000 pearls each as large as a bird’s egg. » (d’après Tabari). Il y avait aussi un tapis avec une bordure d’émeraudes, de rubis, de saphirs et de perles.

²⁹ Donkin 46-47 ; Kunz & Stevenson 5-6 (vieilli) ; M.I. Rostovtzeff, « The Sumerian Treasure of Astrabad » *JEA* 6/1 (1920) 4-27, p. 8 (gobelets en nacre de Tello).

³⁰ Numéros d’inventaire : 115328 ; 121201.

³¹ Remarque : Tertullien [2] affirme que les huîtres perlières de la mer Indienne ont un goût inférieur à celui des palourdes (*nec peloride gratius de sapore*). Aucun autre document antique ne fait état d’une consommation de la chair des *Pinctada*. En réalité le texte ne résiste pas à la critique : Tertullien veut dépouiller la perle de tout prestige.

étaient ouverts sur le rivage³². Des perles et un poids servant aux plongeurs datant des 1^{er}- 2^e siècles *p.C.* ont été exhumés à ed-Dur³³.

Inde

R.A. Donkin, dans son enquête, constate que les trouvailles archéologiques de perles en Inde sont très rares, ce qui ne manque pas de surprendre, en raison des importantes quantités qui durent être pêchées. Un environnement peu propice à la conservation des perles et l'insuffisance des fouilles archéologiques pourraient en donner une explication. Cependant, le pillage des palais et des sanctuaires serait une cause plus sérieuse de la disparition des perles qui devaient rehausser bijoux, ornements royaux, vêtements de soie et objets de métal³⁴. On notera toutefois des trouvailles de perles à Taxila, en Inde du nord-ouest, mal datées (entre la fin du 1^{er} siècle *a.C.* et le 3^e siècle *p.C.*)³⁵

Remarque complémentaire. On a depuis longtemps discuté de la présence du mot « perle » dans l'*Ancien Testament*³⁶. Trois mots ont parfois été interprétés en ce sens. 1) *gābbîsh* / *gābîsh* (*Job* 38, 18) : on hésite entre les sens suivants : « cristal », « perle », « albâtre ». 2) *penînîm* : on a proposé « rubis » ou « perle »³⁷. R.A. Donkin semble pencher pour des perles rouges de Méditerranée (certaines perles de *Pinna nobilis* sont rouges). 3) *bdellium* / *bedolah* / *bdellia* (*Gen* 2, 12, associé à la terre de *Havilah*) : ce pourrait être une pierre précieuse ou la perle. Selon le même auteur, les présents de la reine de Saba pourraient comprendre des perles (*1 Rois* 10, 2, 10 – *2 Chron.* 9.1) : « the 'precious stones' presented to Salomon by the Queen of Sheba (...) are said to have included pearls.³⁸ »

Quant à la nacre (*dar*), elle est citée dans le livre d'Esther, lorsque le palais royal de Suse est décrit (*A.T.* [2]). Selon R.A. Donkin, « the Hebrews probably came to know mother-of-pearl and the oriental pearl through periodic contacts with Mesopotamia, commencing with Abraham in the early second millenium BC ». Ils auraient connu ensuite la perle rouge de Méditerranée.

1.2 - La consommation barbare vue du monde gréco-romain

Il veut la présenter comme la vile verrue (*verruca*) d'un coquillage tenu pour plus méprisable que les médiocres coquillages que les Méditerranéens pouvaient manger. De plus, il ne distingue pas le goût des coquillages de Bretagne et ceux de la mer Indienne, qui sont d'espèces différentes. Le propos est artificiel. Cependant, Rommel 1688, semble accepter ce témoignage. Charès de Mitylène (Athénée [3]) rapporte que la chair du coquillage a une chair abondante, blanche et d'odeur agréable (σάρκα και μεγάλην και λευκήν, εὐώδη σφόδρα). Cette appréciation, émanant peut-être des pêcheurs de perles du Golfe, ne suppose nullement que la chair fut consommée.

³² Donkin 45-46 ; LeBaron 176.

³³ Carter 203.

³⁴ Donkin 168.

³⁵ Donkin 55 ; 58.

³⁶ Donkin 56-57 ; Rommel 1686 (les deux auteurs partagent le même scepticisme : il n'est pas sûr que la perle apparaisse dans le livre de Job et dans les paroles de Salomon). À l'inverse, selon Babelon 1595 : « Le livre de Job et les Proverbes de Salomon mentionnent les perles comme un élément très recherché de la parure personnelle. » Cependant, l'auteur reconnaît que cette affirmation n'est pas prouvée.

³⁷ Cf. aussi Kunz & Stevenson 141 : « It is claimed by writers of authority that it is the red *Pinna* pearl from this sea (= la mer Rouge) that is referred to in the Scriptures under the name *peninim* as the most precious product, and which has been translated as rubies. »

³⁸ Donkin 55.

Alors que certains Grecs avaient eu, on ne peut en douter, l'occasion de voir des perles lors de leurs séjours à la cour achéménide, ils ne l'évoquent nulle part en tant que gemme différente des autres³⁹. Il faut donc attendre que la perle soit découverte et identifiée par Alexandre et ses compagnons pour qu'apparaissent, enfin, des documents qui nous renseignent sur les premiers utilisateurs. Comme on peut s'y attendre, la perspective gréco-romaine a évolué avec l'usage croissant que les Méditerranéens firent des perles : le regard ethnographique neutre des compagnons d'Alexandre et de Mégasthène a été supplanté, à l'époque romaine, par un point de vue déformé ; les Barbares sont devenus le miroir de la société et de la consommation de Rome, qui se regarde à travers les usages perses et indiens. Il est d'ailleurs significatif que les Barbares réapparaissent dans les sources littéraires précisément à l'époque de la « folie » de la perle à Rome.

Il est vrai qu'en ce temps-là, la perle concentre en elle les questions et les contradictions qui agitent ceux qui, à Rome, s'interrogent sur leur société – tant il est vrai que ces questions ne peuvent concerner que le peuple qui a étendu son *imperium* sur l'ensemble du bassin méditerranéen, touchant beaucoup moins les autres habitants de l'Empire (cf. Arrien [1]) –. Comment, en effet, les Romains peuvent-ils à la fois prétendre à une domination impériale « œcuménique⁴⁰ » et dépendre, par une sorte de servitude volontaire, des contrées barbares qui, ayant seules le privilège de produire cette merveille (*unicum naturae opus* – Pline [9-§121]), aspirent la richesse et la puissance de Rome⁴¹ ? La situation est sans issue, car personne ne songe sérieusement à se passer de ce joyau (cf. Ovide [1]), tandis que la soumission des contrées productrices n'est que verbale (Propertius [5]⁴²) ou symbolique (sur Pompée, cf. *infra*, p. 334)⁴³. Seuls les poètes peuvent prétendre que les perles, que le plongeur érythréen collecte, font partie des charges (*impēdia*) qui pèsent sur les peuples orientaux, au profit du trésor du Prince (Stace [2]).

Par ailleurs, cette servitude volontaire exprime à la fois le goût exquis de la société romaine pour les perles à l'irrésistible beauté et la corruption des mœurs. Il n'est pas impossible d'être convaincu des deux en même temps : il est en effet assez piquant de voir le même Pline [9-§112] déplorer la recherche effrénée d'un objet superflu et affirmer que c'est à Rome que le nom *unio* a été inventé : un nom que les Grecs ignorent, devant se contenter du seul mot barbare *margaritēs*. La *luxuria* des Romains, dont le génie sait rendre hommage à ce joyau magnifique, les élève au stade

³⁹ Ctésias, en particulier, est muet sur ce sujet, tant dans les *Persika* que dans les *Indika*.

⁴⁰ Nicolet 28.

⁴¹ Outre Pline, cf. Tacite, *Ann.* 3, 52-54 (année 21 p.C.) ; 6, 16-17 (année 33 p.C.). D'un autre côté, les choses n'étant jamais simples, le commerce intensif de la mer Érythrée est aussi une forme d'expression de la puissance de Rome, comme le signale Aelius Aristide, *Éloge de Rome*, 10-12.

⁴² Sur l'Inde dans le discours romain et les modalités de la « soumission » des Indiens à l'époque d'Auguste, cf. Nicolet 41-68 ; Parker 203-226. Plus tard, la conquête de cette mer perlière qu'est la mer Érythrée avait-elle traversé l'esprit de Trajan lors de l'expédition de 115 p.C. ? Les sources littéraires parlent d'un désir de l'Inde, mais pas de celui d'un *gemmiferum mare*.

⁴³ Selon E. Bartman, *Portraits of Livia. Imaging the imperial woman in Augustan Rome*, Cambridge, 1999, p. 39, il y a un lien entre la mode et la conquête : se parer de perles et s'orner d'accessoires pris aux peuples vaincus est une façon de participer à la victoire et de délivrer un message de triomphe (voir aussi Gury 416). Reste néanmoins que la domination de l'Arabie et de l'Inde est virtuelle, et que les perles ne sont pas des dépouilles, mais des objets acquis par l'échange marchand.

d'*inventores* (« ... d'où le nom d'*unio* que le luxe romain leur a sans doute donné ; en effet, ni chez les Grecs ni même chez les Barbares, qui les ont découvertes, elles n'ont d'autre nom que celui de *margarita* »).

La perle pose donc, à son tour, la question mille fois formulée en d'autres circonstances et pour d'autres produits ? La perle, ou plutôt les peuples barbares producteurs, sont-ils responsables de l'introduction de la *luxuria* et de la disparition des valeurs de l'époque à laquelle « les mœurs étaient sévères » (Pline [25])⁴⁴ ? Les uns, devant le spectacle d'acheteurs qui s'empressent d'acheter les perles que les *emporoi* importent (Arrien [1] ; Élien [1]), assument le cours irréversible des mutations de la société : « Que le passé en réjouisse d'autres ; pour moi, je suis heureux d'être enfin né maintenant. Cette époque convient à mon caractère, non parce qu'à présent l'on arrache à la terre l'or souple, ni parce que l'on fait venir des perles récoltées à l'autre bout du monde, ni parce que les montagnes dont on extrait le marbre s'amenuisent, ni parce que les flots d'azur sont repoussés par des digues, mais parce que l'élégance est en honneur et que cette simplicité qui a survécu à nos aïeux du passé n'est pas parvenue à notre époque. » (Ovide [1]). Tout au plus Ovide recommande-t-il d'éviter les excès : « N'allez pas vous non plus charger vos oreilles de ces précieuses pierres que l'Indien à la peau sombre ramasse dans l'eau verte et ne vous montrez pas alourdies de l'or brodé sur vos vêtements : vous nous faites souvent fuir par ces richesses avec lesquelles vous cherchez à nous attirer. » – peut-être une simple concession au discours ambiant –. Cependant, comme on le verra ci-après en détails, il y a d'autres points de vue. Les uns estiment que Barbares et Romains amateurs de perles partagent une même *luxuria*. D'autres, suivant une idée commune, tiennent les Barbares pour des corrupteurs, à cette différence près : ce n'est pas un contact consécutif à la conquête et à la soumission qui est à l'origine de la dégradation des mœurs ; la *luxuria* s'est introduite par un autre chemin, celui des voies du commerce de l'océan Indien.

Remarque : bien que le discours propagé par Octave ait voulu faire de Cléopâtre un exemple de la *luxuria* féminine et barbare (« égyptienne »), je ne considère pas que la dernière reine lagide soit concernée par cette enquête.

Inde

Mégasthène (Arrien [1]) nous donne un remarquable échantillon de ce regard « neutre » porté sur la consommation barbare par les ethnographes hellénistiques. Il rapporte le mythe d'Héraclès (*supra*, p. 83), qui fut l'initiateur de l'utilisation des perles pour la parure des femmes en Inde (καινὸν εἶδος ἐξευρεῖν ἐν τῇ θαλάσσει κόσμου γυναικίου). La littérature indienne ancienne et médiévale regorge d'allusions à des bijoux féminins : bandeaux, colliers, bracelets, anneaux de doigts et de pieds, pendants d'oreilles *etc.*, dont beaucoup étaient ornés de perles⁴⁵. Ce passage de Mégasthène est remarquable, car c'est le seul document qui atteste très clairement l'importance des perles dans l'ornementation des femmes de l'Inde (probablement de la

⁴⁴ Pour une étude lexicale de la *luxuria*, et pour une approche générale de la question, cf. Dubois-Pélerin 3-35.

⁴⁵ Donkin 169.

totalité de l'Inde, quand bien même le mythe est ancré dans l'Inde du Sud). Accessoirement, cette légende dévoile l'existence d'une demande importante de perles de la part des Indiens : Héraclès, en effet, fait venir de *toute* la mer (*i.e.* de tout l'océan Indien) les perles vers l'Inde (ἐκ πάσης τῆς θαλάσσης ἐς τὴν Ἰνδῶν γῆν συναγινέειν τὸν μαργαρίτην δὴ τοῦτον). On se rappelle que le *P.m.E.* [2] signale un trafic de perles du golfe Arabo-Persique vers l'Inde du nord-ouest, laquelle reçoit également les perles de l'Inde du Sud.

Les autres documents relatifs à l'Inde, d'époque romaine, sont d'une autre tonalité. Issus d'auteurs qui sont témoins d'une fébrile acquisition de perles par les femmes à Rome, ils ne connaissent – ou ne veulent mentionner – que l'utilisation masculine (ainsi est posée une équation entre la femme romaine et l'homme barbare, ce qui souligne le caractère « efféminé », non viril, de celui-ci⁴⁶). Ainsi Quinte-Curce [4] décrit-il le roi Sophitès venant se soumettre à Alexandre⁴⁷. Ses vêtements sont d'or et de pourpre ; ses chaussures sont ornées de gemmes ; il a des perles sur les bras et avant-bras (sans doute des bracelets : *lacerti quoque et brachia margaritis ornata erant*) ; des bértyls ornent son sceptre et de grosses perles pendent à ses oreilles (*pendebant ex auribus insignes candore ac magnitudine lapilli*). On connaît par d'autres sources le royaume de Sophitès. Les compagnons d'Alexandre, qui en furent les découvreurs, avaient été frappés par l'importance de la beauté dans cette société : les enfants qui étaient victimes de malformations étaient, paraît-il, éliminés⁴⁸. Dans cette perspective, il est assez logique que Sophitès soit décrit comme un roi grand et beau, c'est-à-dire possédant un corps idéalement fait (*παρὰ δὲ πάντα ὁ βασιλεὺς Σωπειθης περιβλεπτος ὄν ἐπὶ τῷ κάλλει καὶ τῷ μήκει τοὺς τέτταρας πῆχεις ὑπεράγων*⁴⁹). En revanche, aucune source, excepté Quinte-Curce, ne nous décrit pareils ornements. De plus, il est douteux que les compagnons d'Alexandre se soient attachés à décrire avec insistance des bijoux avec des perles, alors que leur connaissance de cet objet était balbutiante et leur intérêt pour cette gemme limité. Il me semble donc probable que c'est un ajout de Quinte-Curce, particulièrement désireux de signaler l'origine barbare de ce qui enchante ses contemporains. La description – qu'il n'y a, par ailleurs, aucune raison de rejeter comme erronée – des ornements de Sophitès pourrait reposer sur le témoignage de ceux qui avaient vu des ambassadeurs indiens à Rome (*supra*, p. 96).

On se trouve face à la même situation lorsque Quinte-Curce donne une présentation générale de l'Inde avant d'entamer la narration de l'expédition indienne. Les compagnons d'Alexandre, suivis de Mégasthène, avaient légué diverses descriptions des mœurs (*nomoi*) des Indiens⁵⁰. Or, si l'on confronte la version de Quinte-Curce [2] à ce qui reste de ses prédécesseurs, on s'aperçoit que lui seul attribue aux Indiens (*homines*) des parures. Celles-ci, d'ailleurs, ressemblent à celles de Sophitès : pendants d'oreilles, bracelets de bras et d'avant-bras. Les pendants d'oreilles pourraient être des perles (*lapilli ex auribus pendent*). Quinte-Curce indique également

⁴⁶ Ou de l'empereur romain qui, tel Caligula, apprécie les ornements de perles (cf., par exemple, Pline [28]).

⁴⁷ Le royaume de Sophitès se trouvait au delà de l'*Acesines* / Chenab. Sur *Sopheites* / Saubhūta / sobhita (« splendide »), cf. André & Filliozat (b) 351, n. 90. W. Kroll, *RE* 3A, 1, c. 1008, s.v. « Sophites ».

⁴⁸ Diodore de Sicile 17, 91, 1-8 ; Strabon, 15, 1, 30 ; Arrien, *Anab.* 6, 2, 1.

⁴⁹ Diodore de Sicile, 17, 91.

⁵⁰ Voir, par exemple, Arrien, *Ind.* 16 (*in extenso*).

que les litières royales sont ornées de perles (*aurea lectica margaritis circumpendentibus recubat*). De nouveau, ces détails ont peu de chances de remonter aux compagnons d'Alexandre (ou à Mégasthène), pour la même raison que dans le cas précédent. Ce sont des éléments sans doute exacts⁵¹, mais ajoutés par Quinte-Curce de sa propre initiative. D'ailleurs, c'est précisément dans ce passage que Quinte-Curce attribue une responsabilité aux Indiens, grands producteurs de perles, dans l'introduction de la *luxuria* : « La mer rejette sur les rivages des pierres précieuses et des perles ; c'est la raison principale de la richesse des Indiens, surtout depuis qu'ils ont répandu chez les peuples étrangers le commerce de ces vices (*neque alia illis major opulentiae causa est, utique postquam vitiorum commercium vulgare in exteris gentes*), car les immondices rejetés par la mer sont estimés au prix fixé par le plaisir. »

Les autres documents qui nous restent sont, d'une manière ou d'une autre, associés à Alexandre le Grand. Philostrate [1] raconte le passage à Taxila d'Apollonios et Damis – qui suivent les traces d'Alexandre –. Visitant un temple du dieu Soleil, ils voient une image (non figurative) du dieu, faite de perles (τὸ δὲ ἔδος αὐτὸ μαργαρίτιδος ζύγκεται ζυμβολικὸν τρόπον). Dans l'*Epistola Alexandri Magni* [3], le prêtre des arbres du Soleil et de la Lune (dont l'aspect est par ailleurs quelque peu étrange) porte des perles à ses oreilles percées (*perforatis auribus ex quibus uniones dependebant*) – il est curieux de trouver de nouveau cet objet adoré des femmes romaines accroché aux oreilles d'un Indien –. Dans un autre passage (*Epistola Alexandri Magni* [1]), l'auteur décrit la magnificence du palais de Porus. Le roi possède des lits ornés de perles de différentes qualités (*cubilia omnia margaritis, unionibus et carbunculis ornata erant*). Des oiseaux s'ébattent à l'extérieur du palais. Leur becs et leurs griffes sont parés de perles variées et d'escarboucles, qui font office de colliers et de boucles d'oreilles (*cubilia omnia margaritis, unionibus et carbunculis ornata erant (pro inauribus torquibusque, margaritas et uniones gerentia)*). Sans contester la véracité de ces détails, il est certain que cette « obsession perlière » donne au texte une touche anachroniquement romaine.

Taprobane

Plin [4] rapporte, d'après les informations données par les envoyés du roi de Taprobane, que les perles y sont tenues en haute estime (*margaritae gemmaeque in honore*), comme à Rome. On ne sait rien de l'usage que les habitants de l'île en font, mais on suppose qu'il est analogue à celui des Indiens. C'est, pour Plin, l'occasion de comparer les mœurs, ou les *vitia*, des deux sociétés : « La masse totale de leur luxe dépasse de beaucoup le nôtre. Si leurs richesses, disaient-ils, étaient supérieures aux nôtres, nous savions en revanche mieux tirer parti de nos ressources » (*multo praestantior est totus luxuriae nostrae cumulus. Ipsorum opes majores esse dicebant, sed apud nos opulentiae majorem usum*). L'idée de Plin n'est pas très limpide. On peut néanmoins comprendre que, selon lui, la masse des richesses (perles, pierreries), qui entretient la *luxuria*, est, évidemment, plus importante dans l'île, qui est une région de

⁵¹ Donkin 169 (pour une époque postérieure à l'Antiquité): « « Regalia invariably included pearls. The most precious item in that of the king of Sri Lanka was a chain of one string of pearls (...). Palanquins, cushions and canopies around the throne, and even royal umbrellas and ceremonial fly-whisks were decorated with pearls. »

production. En revanche, les habitants de Taprobane font un moins grand usage de leurs richesses que les Romains⁵², sans doute parce qu'ils sont moins atteints par la *luxuria* et que leur mode de vie est moins fastueux (tel est du moins le point de vue des habitants de Taprobane).

Peuples de la région du golfe Arabo-Persique ; Asie

Théophraste (voir aussi Athénée [1]), informé par les premiers observateurs, compagnons d'Alexandre, signale qu'« ils » font de précieux colliers avec les perles (ποιοῦσι δ' ἐξ αὐτοῦ τοὺς πολυτελεῖς ὄρμους). L'identité de ce « ils » est incertaine : s'agit-il des Hellènes contemporains de Théophraste, ou de ces hommes qui donnent le nom *margaritês* à cet objet (ὁ μαργαρίτης καλούμενος) ? L'histoire de la consommation de la perle dans le monde méditerranéen permet d'écarter sans hésitation la première hypothèse⁵³. Ces colliers – pour hommes ? pour femmes ? – étaient un « trait culturel » de nations barbares que Théophraste ne nomme pas. On suppose que les peuples du golfe Arabo-Persique sont concernés au premier chef. Ce sont sans doute ces gens qui recherchaient avec ardeur les perles (τῶν σπουδαζομένων δὲ λίθων), signe que les Indiens n'étaient pas les seuls à avoir la passion de ce joyau.

Le propos de Théophraste est confirmé par des documents contemporains. Charès de Mitylène (Athénée [3]) parle de bracelets de chevilles ou de bras. Les Perses, les Mèdes et d'autres peuples d'Asie s'empressent, dit-il, de les acheter à un prix élevé, plus cher que l'or (cf. Mégasthène, au sujet des Indiens). On notera que le verbe *spoudazô* de Théophraste est utilisé par Charès (κατασκευάζουσι δ' ἐξ αὐτῶν ὀρμίσκους τε καὶ ψέλια περὶ τὰς χεῖρας καὶ τοὺς πόδας· περὶ ᾧ σπουδάζουσιν Πέρσαι καὶ Μῆδοι καὶ πάντες Ἀσιανοὶ πολὺ μᾶλλον τῶν ἐκ χρυσίου γεγενημένων). Androsthène de Thasos (Athénée [2]) signale que la perle est appréciée dans l'Asie⁵⁴, et qu'elle se vend chez les Perses⁵⁵ et dans les régions situées « au dessus » de la Perse (= la Médie ? l'Arménie que mentionne Charès de Mitylène ? l'Inde ?) à la valeur de l'or (αὕτη δ' ἐστὶ πολυτελής κατὰ τὴν Ἀσίαν καὶ πωλεῖται περὶ Πέρσας τε καὶ τοὺς ἄνω τόπους πρὸς χρυσίον).

Les autres allusions à l'usage des perles dans cette partie de l'océan Indien appartiennent toutes à l'époque impériale. On notera, comme une curiosité inexplicable, que les Arabes, grands producteurs et vendeurs aux yeux des Gréco-Romains, ne sont jamais décrits en tant que consommateurs⁵⁶. En fait, le regard romain est entièrement tourné vers les Perses et les Parthes. Ainsi Pline [8] décrit-il comme une forme

⁵² Je donne à la fin de la phrase une signification différente de celle de J. André et J. Filliozat. Whittaker 278 interprète le texte de Pline en termes de rationalité des comportements économiques : les Romains utilisent leurs richesses pour des investissements et des prêts maritimes.

⁵³ De surcroît, comme on le verra plus loin, le bijou avec perles le plus couramment utilisé dans le monde gréco-romain fut le pendant d'oreille, non le collier.

⁵⁴ Le traducteur de la collection Loeb donne la traduction « Asie Mineure », qui me paraît imprudente.

⁵⁵ Les perles produites dans les secteurs contrôlés par les Achéménides étaient-elles en quantité insuffisante ?

⁵⁶ Étaient-ils plus producteurs et exportateurs que consommateurs ? Sans tirer la moindre conclusion rétrospective, voici ce qu'écrivait Alexander Hamilton, de passage dans le Golfe vers 1715 : « Les Arabes ne portent ni perles ni or ; mais les femmes de distinction portent des perles de petit prix, bien que j'en vis une aussi grosse qu'une noisette, parfaitement ronde et d'une eau pure. Elle était estimée à mille tomans, ce qui correspond à un montant supérieur à 3000 livres sterling. » (cité par Beguin Billecoq 165). Il est vrai que la loi islamique interdit aux hommes le port de bijoux et de soieries.

d'*exemplum* ce geste d'Alexandre le Grand, donnant une sorte de leçon *post mortem* aux Romains : une splendide boîte à parfums, ornée de gemmes et de perles, appartenant à Darius, fut détournée de son usage voué à la *luxuria* perse⁵⁷. Alexandre préféra y ranger son exemplaire de l'*Iliade* (*unguentorum scrinio capto, quod erat auro, margaritis gemmisque pretiosum*).

Ammien Marcellin [2] nous informe que des perles ornaient les vêtements des soldats perses. C'est pour cette raison qu'un légionnaire romain avait pu trouver, en dépouillant un Perse mort, un sac de perles : celles-ci faisaient partie de son équipement (Ammien Marcellin [1] – voir aussi Claudien [1]). Pour l'historien, cet amour des perles, une forme de *luxuria*, avait commencé avec le pillage de Sardes – l'idée que Crésus avait corrompu les mœurs de ses vainqueurs est un lieu commun⁵⁸ – (*armillis uti monilibusque aureis et gemmis, praecipue margaritis quibus abundant, adsuefacti post Lydiam victam et Croesum*). En vérité, il paraît douteux que les Perses et Cyrus aient attendu la conquête de la Lydie (547 a.C.) pour découvrir les perles produites par la mer proche de leur contrée⁵⁹. Mais à l'époque à laquelle Ammien Marcellin écrivait, la perle était, comme l'or, un objet emblématique du luxe romain et perse à la fois. Il était sans doute impensable d'aborder le sujet du luxe, de l'ornementation et de la situation des mœurs sans parler d'un objet tel que cette gemme, toujours aussi prestigieuse. L'anachronisme – il est d'ailleurs peu probable que l'historien en fût conscient – était préférable au silence.

Tertullien [2] s'intéresse lui aussi aux ornements des soldats parthes et perses : « Nous avons vu de même à Rome le prestige des pierres précieuses rougir de honte devant le dédain des Parthes, des Mèdes et des autres peuples qui leur sont apparentés (...). Si on en a, ce n'est guère pour l'ostentation. Les émeraudes sont cachées dans leurs ceinturons et dans leurs colliers ; seule leur épée sait qu'il y a des *cylindri* sur le fourreau, cachés dans le pli du vêtement ; quant aux perles fixées à leurs demi-bottes, elles veulent émerger de la boue.⁶⁰ » S'il est vrai que les plissés du vêtement perse peuvent masquer les perles et les gemmes, on doutera fermement que l'ostentation soit refusée : le raisonnement est absurde. Ce pseudo-fait de Tertullien est une leçon adressée aux femmes de l'Empire : l'homme barbare détaché des perles est présenté comme l'inverse positif de la femme romaine avide de celles-ci (l'équation signalée précédemment porte, cette fois-ci, la valeur négative du côté des Méditerranéennes).

Seule l'époque byzantine nous ramène aux descriptions de type ethnographique, plus neutres. Procope [1] signale que les perles d'exception sont le privilège du souverain perse (c'est la fameuse perle que Perozès portait à l'oreille droite)⁶¹. Le même

⁵⁷ Sur l'usage des parfums et la *luxuria* chez Pline, cf. Vons 293.

⁵⁸ Cf., par exemple, Denys le Périégète, 1055-1058.

⁵⁹ *Contra* : Donkin 51.

⁶⁰ Pour Fr. Gury, les Romains imitèrent les Perses en portant des chaussures avec perles (Gury 417, n. 214).

⁶¹ Cf. Donkin 94 : un plat d'argent représente Khosrau II (590-628 p.C.) portant une boucle d'oreille avec une perle en forme de poire, une coiffe et une tiare ornée de perle. Il a été suggéré *supra*, p. 267, que les « rois de l'Orient » qui avaient offert des perles exceptionnelles à Cléopâtre pouvaient être des rois parthes. Shaykh Muhammad 'Ali Hazin, auteur d'un traité sur les perles datant de 1692, rapporte que le roi sassanide Tārīkh-i-Āzād-mard' avait reçu une perle exceptionnelle (297 grains) pêchée au large d'une île du Golfe, côté iranien, blanche, avec un orient exceptionnel. Le roi demanda que l'on en orne la garde de son épée (cf. A. Shalem, *op. cit. supra*, p. 52, n. 62, p. 43). D'après un certain Faustus de Byzance, le ceinturon auquel est accrochée l'épée du roi sassanide est garnie de perles (Carter 191).

Procope [2] nous apprend qu'une coiffe (diadème ?) d'or garnie de perles était une marque d'honneur insigne (ἀξίωμα δὲ τοῦτο ἐν Πέρσαις μέγα μετὰ γε τὴν βασιλέως τιμὴν). Le Mirranès en fut dépossédé, après avoir été vaincu par Bélisaire à la bataille de Dara, en 530. Théophylacte Simocatta signale aussi les perles qui ornent les ceintures des combattants perses (τὰς λιθοκολλήτους ζώνας, ἃς οἱ μαργαῖται τοῖς βαρβάρους λαμπρύνουσιν).

Autres contrées

Dans la narration de Julius Valerius [2], Candace offre à Alexandre une cuirasse ornée de perles et de béryls (*thoraca varium ex unionibus beryllisque*). Dans la version grecque (*Historia Alexandri magni*), c'est une couronne d'émeraudes et de perles non percées que reçoit le roi (στέφανον διὰ σμαράγδων καὶ μαργαριτῶν ἀτρήτων). Il serait imprudent de rapporter ceci à un usage établi dans le royaume de Méroë, sur la foi de seul document.

Selon Malalas, lorsque le roi Kaleb / Ella Atsbeha reçut l'ambassadeur de Justinien (en 531 ?), il portait des vêtements incrustés de perles (κατὰ δὲ τῆς γαστρὸς καὶ τῶν ὤμων φορῶν σχιαστὰς διὰ μαργαριτῶν καὶ κλαβία ἀνὰ πέντε). Les perles du roi d'Axoum peuvent fort bien provenir des îles Dahlak, situées à peu de distance d'Adoulis.

2 - La consommation gréco-romaine (1) : les utilisations de la perle

Selon Kunz et Stevenson, la première découverte « archéologique » de perles antiques fut celle des perles dites « de Stilicon ». À sa mort, en 407, la fille du *magister utriusque militiae*, qui était aussi l'épouse d'Honorius, fut enterrée avec ses parures. En 1526, à l'occasion d'une extension de la basilique Saint-Pierre, on ouvrit la tombe et les bijoux furent retrouvés intacts, sauf les perles : elles avaient perdu tout leur lustre⁶². Il est significatif que les premières perles antiques exhumées en Occident aient appartenu à des bijoux féminins : *tanti nobis deliciae et feminae constant* (Pline [13]). Ce mode de consommation domina de façon écrasante, à voir l'ensemble de la documentation, mais il ne fut pas le seul. Il vint un temps où les perles furent utilisées par les hommes.

En d'autres mots, il est désormais temps de tourner notre attention vers les utilisations que l'on fit de cet objet. Dans cette partie de l'étude, la documentation archéologique (artefacts et iconographie [monnaies, fresques, mosaïques]) joue un rôle capital et vient considérablement renforcer l'apport des sources écrites. Toutefois, avant de passer en revue les parures et les ornements pour lesquels on achetait des perles, intéressons-nous à ceux qui avaient les compétences pour les confectionner.

2.1 - Les artisans

« Ce qui est le plus important, c'est que les instruments du luxe ne sont que les signes matériels d'une transformation des mœurs. Avec eux arrivent des artisans toujours plus nombreux, inconnus jusque-là, ou qui ne travaillaient guère qu'au service

⁶² Kunz & Stevenson 12 ; Rommel 1697, faisant mention de 53 grosses perles (renvoi à Moebius 63).

du culte : sculpteurs, ciseleurs et orfèvres, peintres mais aussi médecins, parfumeurs (...), cependant que le luxe de la table faisait rechercher des cuisiniers toujours plus habiles. »⁶³. Il en alla ainsi quand les Gréco-Romains commencèrent à acquérir des perles orientales. La création de parures perlées nécessita les compétences spécialisées d'artisans habiles⁶⁴.

La perle a cette caractéristique, absolument unique, qu'elle est formée entièrement par la Nature. Il arrive que, dans le processus de formation, la perle soit affectée de vices. Ces accidents du développement sont imputables aux aléas de la vie de l'huître. En revanche, quand aucun accident ne survient, dans les conditions idéales de formation, la perle est sans défaut. Elle apparaît comme l'une des plus admirables réalisations de la Nature : blancheur, sphéricité, éclat sont parfaits, sans aucun artifice (cf. Élien [1] : φύσει δὲ ἔχει τῆς περιφερείας τὸ λεῖον καὶ εὐπερίγραφον). L'homme n'a rien à ajouter à ce que la Nature a réalisé. Au demeurant, ses possibilités d'intervention sont très limitées. À la différence des autres gemmes, on ne taille pas la perle, on ne la polit pas, on ne la grave pas, on ne la percute pas. Au mieux peut-on tenter d'améliorer sa surface (voir ci-après)⁶⁵.

Par conséquent, la préparation de cette gemme se limite à peu de choses. Percer les perles est, pour ainsi dire, l'unique modification apportée, pour celles qui nécessitent de l'être (pendants d'oreilles, colliers, mais aussi vêtements). Celles qui sont enchâssées dans un support ne nécessitent pas de perçage⁶⁶. Cependant, la grande majorité d'entre elles étaient trouées, si j'interprète correctement ce passage de Servius : les perles sont définies comme percées, par opposition aux gemmes que l'on ne perce pas (*vel gemmas integras, margaritas pertusas*). Cette généralisation – certes excessive, car on sait bien que les pierres sont percées également – définit néanmoins une caractéristique essentielle des perles. On en trouve une confirmation dans le lexique de la *Souda*[2] : est inutilisable la perle difficile à percer (δύστροτος ὁ ἄχρηστος μαργαρίτης)⁶⁷. Il est probable que le perçage était effectué après importation, et aux risques du propriétaire. Les quelques documents dont on dispose (ci-dessous) semblent évoquer des artisans qui ne sont pas des indigènes. Cependant, on ne peut exclure que des perles fussent mises à disposition des *emporoi*, percées et enfilées, en lots, ou simplement en vrac⁶⁸. On notera, au passage, que le faussaire en perles les perce à la fabrication (Pap.[b4]).

Certains auteurs modernes signalent que l'opération de perçage était confiée à des *diatretarii*, « perceurs »⁶⁹. Aucun des documents que j'ai pu rassembler ne soutient cette affirmation, qui semble infondée. Il ne serait pas surprenant que ce soit simplement

⁶³ P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, Paris, 1953, p. 141.

⁶⁴ Sur les techniques de l'orfèvrerie (en particulier confection des chaînes, des mailles, assemblage de gemmes *etc.*), cf. Ogden 33-88.

⁶⁵ Rommel 1685.

⁶⁶ Dans ce cas, les perles étaient enchâssées dans l'or du bijou dont les bords étaient relevés, ou serties sur le fond (Coche de la Ferté 24).

⁶⁷ On se demande ce que sont les *rudes margaritae* (*Digeste* [5]) : ces perles « brutes » pourraient être des perles non percées, par opposition aux *resolutae margaritae* (perles non montées).

⁶⁸ Dans des temps plus récents, les perles du golfe Arabo-Persique étaient vendues brutes aux marchands indiens, puis exportées à Bombay, où elles étaient percées, regroupées par lots et vendues (LeBaron 177).

⁶⁹ Lewis & Short : « one who does perforated or filigree work, a turner, carver, Cod. Theod. 13, 4, 2 ». Warmington 170 : « ... the work was done mostly in the West by *diatretarii*, a name given in particular, as Godefroy (J.) shews, to drillers of holes in pearls. » (pas de références). Donkin 89, ne fait que reprendre Warmington.

l'artisan joaillier (*gemmarius*⁷⁰) qui s'en charge. En effet, le *Physiologos* [2] indique – l'auteur en parle pour ensuite évoquer la passion du Christ – que la perle, après avoir été pêchée, est confiée à l' « orfèvre » pour être percée (καὶ δοθ<εῖς> τῷ χρυσοχόῳ, καὶ τρυπήσας αὐτ<όν>). L'instrument du perçage était très simple : c'était le foret à archet, tel que l'on pouvait l'utiliser aux temps préhistoriques⁷¹. Selon J. Ogden, il était usuel de pratiquer, même avec des forets fins, le double perçage : l'artisan attaquait à partir de deux points opposés⁷². L'opération est risquée, comme semble le dire Tertullien [2]. L'auteur évoque un perçage préalable à un montage en boucle d'oreille (avec de l'or, d'après la suite du texte). L'opération est source d'inquiétude (*et anxie forantur ut pendean*)⁷³. Il est vrai que le foret, arrivant au centre de la perle, peut tomber sur le *nucleus*. Le changement de densité dans la matière peut libérer une onde d'énergie, qui fait éclater la perle : « Pearls are more easily manipulated than any other gems. They are also more easily damaged. ». Le choix du point de perçage est donc un moment délicat⁷⁴. Le double forage diminue le risque de fracture lorsque le foret arrive au bout. On notera incidemment qu'un perçage réussi peut masquer le défaut d'une perle irrégulière. Il y a donc une part de vérité dans cette remarque de Jérôme [8] : la parole de Dieu est une perle – évidemment parfaite – qui peut-être percée de tous les côtés (*margarita quippe est sermo Dei et ex omni parte forari potest*).

Le sciage était aussi pratiqué. On le sait au moins pour la perle survivante de Cléopâtre, qui fut sciée en deux (Pline [9-§121] : *dissectum*). On suppose que le travail fut confié à un spécialiste reconnu, tant la valeur de la perle était grande. Ce genre d'opération fut, sans aucun doute, exceptionnel, car il est absurde et stupide de scier de telles raretés⁷⁵. Le sciage était, plus normalement, l'opération permettant de prélever des

⁷⁰ Mentions de *gemmarii* dans des inscriptions italiennes : cf. *AE* 1912, 258 [Pompéi] ; *CIL* 6, 245 ; 9433 ; 9434 ; 9435 -*gemmarius de Sacra via*– ; *CIL* 9, 04795 [Vescovio/*Forum Novum*]. Cf. aussi *CIL* 6, 9437 (épitaphe de l'artisan prodige Pagus mort à 12 ans : ... *noverat hic docta fabricare monilia dextra / et molle in varias aurum disponere gemmas* ...)

⁷¹ Cf. Kunz & Stevenson 377 (planches qui illustrent la différence de travail entre un perceur expérimenté et un perceur médiocre) et 378-384. Un perceur expérimenté exécute son travail en quelques minutes et peut également percer des perles de très petit volume. Un bon perceur réalise des orifices très fins, en particulier quand il s'agit de grosses perles. Sur le foret à archet, cf. Ogden 147-148.

⁷² On a quelques indications sur le perçage des gemmes chez Pline, 37, 200 (chauffage du foret pour faciliter l'opération : *plurimum vero in iis terbrarum proficit fervor*).

⁷³ C'est une preuve indirecte que la perle a été achetée non percée.

⁷⁴ Cf. Dakin 119 ; Kunz & Stevenson 380 ; 378-379 : « Pearl drilling is a most delicate operation. It is necessary that the drill points should have the proper shape,—that is, should not be too tapering, but slightly blunt at the end, and turning somewhat in a V-shape,—it is also important that the drill should be revolved with perfect regularity, so as not to jar or jolt the pearl, as this is likely to lead to the cracking of the pearl or to the breaking of the drill. This latter happens not infrequently, and is due either to the structure of the pearl, the clogging of the drill, or to encountering a hard grain of sand inclosed in the pearl. Should the drill break in the pearl, it can best be removed by drilling from a point directly opposite, and slowly forcing the broken drill outward. This process requires great care in the regulation of the speed, and great exactness of direction in order to meet the broken drill accurately. Pearl drilling was formerly a laborious process, and it was scarcely possible for a driller to perforate more than from forty to fifty pearls per day by means of the bow-drill operated by hand. (...) Some of the most successful drilling of fine pearls is done by means of the bow- or fiddle-drill. The arm of this is made either of steel or of wood, with a strong cord stretched across it in the style of an archer's bow. The drill is inserted in the end of a brass circular disk with a V-shaped groove on its edge, to admit of the string being passed entirely around it like a pulley, so that when the drill is placed on anything and held at the other side, and the bow is moved up and down, the wheel with the drill end rotates rapidly. »

⁷⁵ Il est douteux, selon moi, que le sciage de perles fût une opération normale, contrairement à ce que pensent certains auteurs : « Les anciens savaient aussi les scier en deux parties pour enchâsser chaque hémisphère sur le métal. » (Babelon 1596) ; « Les exemples de perles en enfilade pour les colliers, l'enchâssement dans du métal rare de perles coupées en deux, les ornements de perles dans les tresses de cheveux constituent un des motifs privilégiés des diatribes des poètes (Juvénal, 6,459) et des historiens (Suétone, *Néron*, 31.2) etc. » (Vons 373, n.7).

tympana et des soufflures (Pline [9-§109]). Pline nous précise que les artisans utilisaient la lime pour séparer les *physemata* de leur support (*in senecta conchisque adhaerescunt nec his evelli queunt nisi lima*). Plus encore que le perçage, le sciage était certainement réalisé par les artisans gréco-romains. Cela signifie que les *emporoi* devaient embarquer aussi des coquilles d’huîtres avec différentes sortes de perles blisters – en même temps que les cargaisons de coquilles à nacre⁷⁶-. Le sciage se pratiquait encore à époque récente, sur des perles authentiques, puisque, d’après W.J. Dakin, l’appellation commerciale de « half pearl » s’applique à des perles sciées en deux : c’est un moyen d’utiliser au mieux des perles présentant un défaut sur un côté⁷⁷. On ignore si ce procédé était utilisé dans l’Antiquité. Vitruve [2] sait qu’il faut chauffer les perles et les arroser de vinaigre pour les détruire : on se demande si cette remarque ne trouve pas son origine dans les ateliers : l’acide et le chauffage étaient peut-être des auxiliaires du sciage (ou du perçage).

Certains artisans tentaient d’améliorer l’aspect des perles, essayant sans doute de leur donner un orient plus remarquable. On ne sait quel corps de métier avait le degré d’expertise requis pour cette opération : les *gemmarii*, comme les *margaritarii*, paraissent être des candidats égaux. Certains moyens de faire paraître plus belle une perle, ou de la raviver, nous sont connus par des textes postérieurs à l’Antiquité : « Linseotanus écrit que les Indois, pour rendre les perles belles, broient du riz avec du sel et que de cette composition ils les frottent fortement ; et qu’ainsi elles sont rendues plus belles à la façon du cristal et ne perdent point leur splendeur. »⁷⁸ Ou encore : « d’où vient que⁷⁹, quand les joailliers veulent nettoyer et blanchir une perle parangon sale, ils en ôtent la première couche pour lui rendre le lustre et l’éclat qu’elle a perdu. Pour y réussir, ils usent d’esprit de vitriol qui les ronge, mais parce qu’il en diminue trop le poids, ils ont trouvé divers autres moyens pour les blanchir. Les uns prennent de la poudre d’albâtre, de corail blanc, de tartre blanc, de vitriol blanc ; les autres, comme les Indiens, usent de riz et de sel pilés ensemble. D’autres les font tremper plutôt joints dans de l’eau et la rosée de mai distillée et d’autres, enfin, la font avaler à un pigeon qu’ils tuent quelques jours après et ils la trouvent dans le gésier de cet oiseau beaucoup plus belle qu’auparavant. Mais l’expérience fait voir qu’une perle qui pesait douze grains diminua de quatre en vingt heures dans le gésier d’un pigeon et qu’une autre qui en pesait trente diminua de vingt grains en deux jours. »⁸⁰ Des techniques de blanchiment de perles sont connues grâce à des papyrus du 3^e siècle *p.C.* (Pap.[b1 ; 2 ; 3 ; 7 ; 8]). Parmi les différents procédés décrits par ces documents, il en est au moins un qui semble avoir été appris des Indiens – et donc « importé » par les *emporoi* – : « Si une

⁷⁶ La séparation se faisait, dans les temps modernes, avec une scie très fine ou une lime (Kunz & Stevenson 392 : « Only pearls which cannot be cut are filed. In this process the poorer side of the pearl in question is laid upon the file, and the operator takes a piece of ordinary hard wood, so formed that he can grasp it firmly in his hand, presses it down upon the pearl, and rubs the latter on the file, removing all but the good side. » Du temps de l’administration britannique au Sri Lanka, les « perles » fixées sur les coquilles des huîtres étaient confiées à des artisans locaux, qui détachaient la perle et amélioraient son aspect (Kunz & Stevenson 123-124).

⁷⁷ Dakin 142 (cf. aussi Kunz & Stevenson 392-393).

⁷⁸ De Boot 229.

⁷⁹ L’auteur vient d’expliquer que la perle est composée de couches superposées.

⁸⁰ Nicolas Venette, auteur d’un traité des pierres qui s’engendrent dans les terres et dans les animaux (publié en 1701), cité par Beguin Billecocq 169. Sur ce point, cf. Kunz & Stevenson 378.

vraie perle est ternie et salie par l'usage, les Indiens la nettoient ainsi : ils donnent la gemme (τὴν ψῆφον) à manger à un coq le soir. Le lendemain, examinant les excréments, ils trouvent dans la fiente d'oiseau la perle nettoyée, ayant acquis une blancheur qui n'est pas inférieure à l'ancienne. »⁸¹

Pline [9-§108] fait très clairement référence à une autre pratique, dont il a peut être été témoin dans un atelier. En effet, après avoir signalé que la perle est composée de différentes couches, il fait mention de ceux qui les nettoient. Assurément ce nettoyage, différent du blanchiment décrit ci-dessus, consiste à enlever la couche supérieure pour essayer d'atteindre une couche de nacre intacte (*sani quidem partus multiplici constant cute, non inproprie callum ut existimari corporis possit. Itaque expurgantur* [littéralement : « retrancher ; émonder »] *a peritis*). On conçoit volontiers qu'il faille des gens expérimentés pour réussir une opération qui, visiblement, ne concernait que les perles de bonne qualité (*sani*) : ce nettoyage était sans doute inutile ou trop coûteux pour une perle médiocre. H. Rommel a donc raison de penser que cela concernait seulement les gens fortunés⁸². Kunz et Stevenson signalent, pour l'époque contemporaine, l'habileté des Chinois à mener à bien ce « pelage » de la perle (« peeling »). Cette pratique permettait d'effacer les accidents, toujours possibles lors de l'extraction de la perle, ou de redonner de la valeur à une perle souillée par une tache, en dépit de la perte de poids⁸³ : « There are many instances where, by careful peeling, a perfect layer and skin have been brought to light, and where irregular or broken pearls, or those with a blemish, have been rendered much more valuable by a good peeler. »⁸⁴. Il semble néanmoins que les Méditerranéens savaient bien que les tentatives de reprise d'une perle défectueuse étaient risquées. Élien [1] évoque l'échec de ceux qui veulent améliorer une perle d'orient médiocre et de forme irrégulière – un échec qu'il présente comme l'ultime défense de la perle tombée entre les mains de l'homme – : le « pelage » dégrade la perle ; il dégage un peu plus les différentes couches de nacre et, au bout du compte, rend la perle irrégulière au toucher (ce qui, par ailleurs, devait dégrader considérablement son lustre) : φύσει δὲ ἔχει τῆς περιφερείας τὸ λεῖον καὶ εὐπερίγραφον. εἰ δὲ ἐθέλοι τις τῶν πεφυκότων ἐτέρως τινὰ σοφίας τέχνη περιγράψαι τε καὶ λεῖον ἀποφῆναι τὸν λίθον, ὃ δὲ ἐλέγχει τὴν ἐπιβουλὴν⁸⁵.

Il est regrettable que nous sachions très peu sur ces artisans joailliers capables de travailler les perles. Ils pouvaient être des hommes itinérants, mais ils semblent surtout avoir été actifs dans quelques cites, qui furent d'importants centres de fabrication de bijoux⁸⁶. C'est peut-être de ces artisans hellénophones que proviennent les noms grecs

⁸¹ Cf. Rommel 1697-1698.

⁸² Rommel 1697.

⁸³ La fameuse perle « La Régente » a perdu environ 44 grains à la suite de divers polissages (source : gemmology.ch [ressource électronique]).

⁸⁴ Kunz & Stevenson 375-376. Aux temps modernes, l'opération s'effectuait avec des limes et de la poudre de perle.

⁸⁵ Cet accident atteint aussi les perles sphériques dont les couches de nacres ne sont pas exactement concentriques, selon Dakin 58-59 ; 119 : « It is possible for a clever jeweller to strip off the laminae, just as the « skins » can be removed from an onion, though of course the laminae of nacre are never continuous right round the pearl. » Cette opération, qui permet de supprimer une couche présentant un défaut, est risquée, car on ne sait pas si la couche inférieure est de meilleure qualité et chaque épiluchage diminue la valeur de la perle. Ce travail se faisait au moyen d'une lime d'acier et d'une loupe. Rommel attribue cette pratique à des escrocs (« Betrüg »).

⁸⁶ Higgins 157 ; 181-182. À l'époque impériale Rome était en seconde place (après Alexandrie et Antioche) pour ce qui est des ateliers de joaillerie. L'auteur tient pour certain que les artisans exerçant leur métier à Rome venaient du

tels que *crotalia* et *elenchos*, particulièrement liés à la confection des pendants d'oreilles (*infra*, p. 288 sqq). Les possesseurs de bijoux avec perles pouvaient les faire modifier par ces artisans spécialisés, sans doute au gré de nouveaux achats chez le *margaritarius*. Marcellus (*Digeste* [2]) rapporte le cas de Séja, qui avait fait monter des perles (*uniones*) et des hyacinthes pour un bijou. Elle y fit ajouter des perles, sans doute d'une autre qualité (*margarita*), ainsi que d'autres gemmes. La beauté et la valeur du bijou en furent accrues (*item quaero, si probari possit Sejam uniones et hyacinthos quosdam in aliam speciem ornamenti, quod postea pretiosus fecit additis aliis gemmis et margaritis, convertisse, an eos uniones vel hyacinthos petere possit*). Il semble bien que certains particuliers possédaient des perles non montées, mais prêtes à être assemblées, grâce au travail de l'un de ces orfèvres-joailliers (*Digeste* [5] : *sed et si in hoc sint resoluti ut componantur, ornamentorum loco sunt*). Ces perles « libres » sont considérées par le juriste comme appartenant à la catégorie des parures.

2.2 - Les objets : bijoux et parures de femmes

L'ensemble des bijoux « qui, selon les femmes qui les portent, les embellissent » (Galien) peut être rangé dans la catégorie générale du *mundus muliebris /mulieris* (nécessaire de toilette – *Digeste* [5 ; 6]). L'inventaire des bijoux comportant des perles sera organisé sur un principe statistique. Les ornements féminins sont classés par ordre décroissant d'importance documentaire – laquelle, comme le prouve irréfutablement l'archéologie, correspond au degré d'utilisation qu'en faisaient les femmes de l'Antiquité.

Les documents seront divisés en deux catégories : d'une part les artefacts⁸⁷ et les représentations iconographiques ; d'autre part les textes. Dans le cas des bijoux les plus courants (pendants d'oreilles et colliers), les objets retrouvés seront répartis en deux périodes : hellénistique et romaine. Cependant, comme le rappelle R.A. Higgins, cette division n'est là que pour la commodité de la présentation et pour mieux faire sentir l'inflexion importante que fut, à bien des égards, l'annexion de l'Égypte⁸⁸. Si cet événement, en effet, marque un changement dans la consommation des perles, les bijoux, en termes de fabrication et de style, n'ont pas évolué sur le même rythme.

Remarque : quelques ornements féminins passèrent du côté masculin (surtout à titre de *regalia*), à époque tardive. Ils seront signalés dans cette section

a) Pendants d'oreilles

Remarques préliminaires.

bassin oriental de la Méditerranée. Il y avait également des corporations (« guilds ») d'orfèvres et de spécialistes de l'argenterie à Palmyre, mais il n'y a pas de preuve qu'ils aient produit en dehors du marché local. Voir aussi Coche de la Ferté 68 (lequel ajoute Tarente). Pour autant, selon ces auteurs, on ne discerne pas de différence de style d'un centre à un autre. On peut d'ores et déjà signaler que les modèles de bijoux hellénistiques se perpétuent à l'époque romaine, de sorte qu'il est difficile, pour les spécialistes, de dater et localiser tel ou tel objet.

⁸⁷ Les découvertes faites dans les tombes d'Ukraine (rive septentrionale de la mer Noire) posent problème : les bijoux peuvent provenir du commerce avec les cités grecques de la mer Noire, mais il n'est pas exclu qu'ils soient originaires d'Iran (Donkin 90 ; 130-133). Ils n'ont pas été pris en compte dans cette étude.

⁸⁸ Higgins 178.

- R.A. Donkin se demande si Homère faisait allusion à des perles utilisées pour des boucles d'oreilles. En effet on trouve, par deux fois, une mention de boucles d'oreilles à trois « éléments » (τρίγληνα μορόεντα⁸⁹ - « three clustering drops »). Le rapprochement avec le mot *bacca* me semble particulièrement incertain. Tout aussi fragile est l'idée qu'il y aurait une évocation poétique des perles gouttes (« a poetically effective description of pear shaped pearls »)⁹⁰. Il n'y a donc rien de probant dans ces textes. De toute façon, aucune boucle d'oreille avec perles remontant aux « temps homériques » n'a été retrouvée. H. Rommel se montre très sceptique, à bon droit⁹¹.
- Les découvertes archéologiques, en particulier celles provenant de fouilles de tombes, ont parfois mis au jour des colliers et des boucles d'oreilles présentant des motifs analogues. Il est évident que ces bijoux étaient assortis⁹².
- On a avancé que les divinités représentées sur certaines monnaies, en particulier la nymphe Aréthuse de certaines émissions de Syracuse, portaient des pendants d'oreilles avec perles. Or on ne peut savoir si les éléments sphériques de ces ornements sont véritablement des perles : il convient de ne pas tenir compte de ces documents⁹³.

Pendants d'oreilles d'époque hellénistique

- Type avec Éros ailé. a. Une paire du type « upraised “oriental“ wings », conservée au musée J.P. Getty à Malibu⁹⁴. Chaque boucle est agrémentée d'une petite perle (« above the rosette is a small pearl, which appears to be threaded through a long ear hook »). L'auteur note : « the incorporation of the pearl on each earring, places these earrings firmly in the second century BC. Pearls were popular in the late Hellenistic period. » Cet objet est peut-être originaire d'Alexandrie. **b.** Paire trouvée en Thessalie, d'époque hellénistique tardive (2^e – 1^{er} s. a.C.)⁹⁵. Chaque boucle d'oreille est composée de deux disques superposés. Le disque supérieur est flanqué de quatre petites perles. D'après les dimensions indiquées, elles ont un diamètre de 2 mm environ. **c.** Paire d'époque hellénistique tardive (2^e – 1^{er} s. a.C.), en provenance de

⁸⁹ *Od.* 18, 298 ; *Il.* 14, 183. Le sens du mot est mal établi, selon le dictionnaire *LSJ* : « Ancient critics (cf. Sch. ad loc.) expld. it (1) from γλήνεα (*Il.* 24, 192), = ἀξιοθέατα, or (2) = τρίκοκκα, *i. e.* with three berry-shaped ornaments, or (3) = ἐκ τριῶν ζφιδίων συγκείμενα, or (4) = τριόφθαλμα, like Att. τριποττίδες; and in other ways. It is prob. formed from γλήνη as τρικλινος fr. κλίνη, *etc.*, but the sense remains uncertain. » Kunz & Stevenson 8, n'ont aucun doute sur ce point : « The estimation of pearls among the art-loving Greeks may be traced to the time of Homer (...) Classical designs of Juno usually show the three pear-shaped pearls pendent from her ears. The ancient Greeks probably obtained their pearls from the East through the medium of Phœnician traders *etc.* ».

⁹⁰ Donkin 55 et 75 n. 159-160.

⁹¹ Rommel 1687.

⁹² Higgins 157.

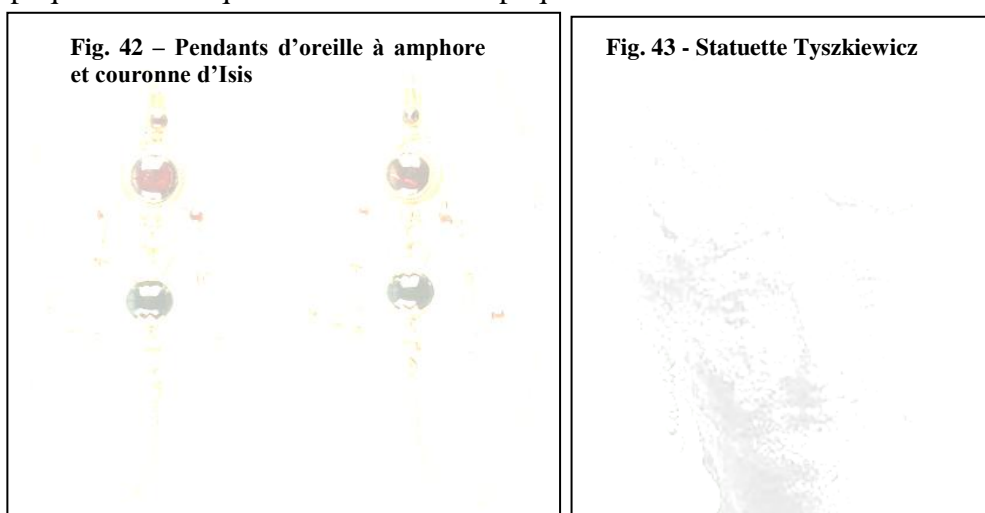
⁹³ Il faut donc rejeter Kunz & Stevenson 409. Il est vrai, cependant, que certains portraits d'Aréthuse laissent perplexes. Cf. C.M. Kraay, *Greek Coins*, Londres, 1966, n° 81 [480/470] (« hair in pearl band ») ; n° 82 [470/460] (idem) ; n° 89 [450] (« pearl ornamented necklace »). Cf. aussi les boucles d'oreilles des n° 129 [390/380] et 134 [Agathoclès II - 317-289]. Voir aussi P.M. Franke & M. Hirmer, *Die griechische Münze*, Munich, 1964 : pl., 29 n° 87 [374-450] (« perlenbesetztem Halsband ») ; pl., 29 n° 89 (idem) ; pl. 33, n° 101 [425-413] (« Perlkette ») ; pl. 34, n° 104 [422-393] (idem) ; pl., 46 n° 127 [413-406] (idem). On adoptera néanmoins la position sceptique de Rommel 1687.

⁹⁴ M.M. Jackson, *Hellenistic gold Eros jewellery (technique, style and chronology)*, Londres, 2006 (BAR International Series 1510), p. 168, n° 1. L'auteur ne donne pas les dimensions de l'objet. On ne peut donc apprécier les dimensions de la « petite perle ».

⁹⁵ M.M. Jackson, *op. cit.*, p. 175, n° 3 (Hambourg, Museum für Kunst und Gewerbe).

Palaiokastro⁹⁶. La partie non mobile de chaque boucle est ornée de neuf perles (deux, au total, ont disparu). D'après la hauteur indiquée, les perles ont un diamètre d'environ 3 mm. La photo montre que les trous de perçage sont d'une section non négligeable (environ un tiers du diamètre des perles). L'auteur note : « Segall ascribes both the Benaki and the other Palaiokastro earrings to a Syrian workshop and dates them to the first century BC. »

- Autres boucles d'oreilles d'époque hellénistique. **a.** Un modèle répandu à l'époque hellénistique est la boucle d'oreille avec une amphore⁹⁷ suspendue à un disque plat (ou à un demi-disque). Des gemmes peuvent être enchâssées et des suspensions supplémentaires agrémentent parfois le bijou. Certaines de ces suspensions peuvent porter, enfilées, des perles⁹⁸. Un exemplaire se trouve au British Museum : les suspensions mêlent des grenats, des perles et des émeraudes et le disque est surmonté d'une « couronne d'Isis ». Le catalogue donne la date de 200 *a.C.* environ⁹⁹. Pour R.A. Higgins ce type de bijou semble se répandre aux 2^e et 1^{er} siècles *a.C.* **b.** Le British Museum conserve une autre paire de boucles d'oreilles à amphores ; une seule a conservé ses deux chaînettes ornementales, comportant chacune une petite (2-3 mm ?) perle¹⁰⁰. **c.** Le Boston Museum of Fine Arts détient une statue d'Aphrodite en bronze, connue aussi comme « statuette Tyszkiewicz ». À chaque oreille se trouve un pendentif : chacun porte « a pearl in a fairly good state of preservation suspended from each ear by a spiral thread of gold which passes quite through the gem and also through the lobe of the ear. ». L'objet est daté de la fin de l'époque hellénistique ou du début de l'époque romaine¹⁰¹.



Boucles d'oreilles des cités vésuviennes et d'époque postérieure

Il est heureux pour les archéologues que les cités vésuviennes aient péri au moment où la consommation des Romains était florissante, puisqu'elles donnent un *terminus ante quem* des plus précieuses trouvailles. Le Musée de Naples en possède une

⁹⁶ M.M. Jackson, *op. cit.*, p. 176, n° 6 (Athènes, Musée Benaki).

⁹⁷ L'amphore est un talisman (Coche de la Ferté 67).

⁹⁸ Higgins 166 et renvoi à la photo 48G (ce spécimen ne porte pas de perle).

⁹⁹ Catalogue : GR 1906.4-11.1 (Jewellery 2331). Les deux boucles d'oreilles sont reliées par une curieuse chaînette (reposant sur la nuque ?).

¹⁰⁰ Catalogue : GR 1904.7 -6.1 (Jewellery 2332.3) ; 2^e siècle *a.C.* (trouvé dans une tombe d'Ashmunein en Égypte).

¹⁰¹ Kunz 12 ; MFA Greek, Etruscan, & Roman Bronzes no. 065; Sculpture in Stone and Bronze, p. 119.

collection exceptionnelle, bien que les perles ne soient pas, dans l'ensemble, d'une qualité remarquable¹⁰². Les spécialistes ont classé les pendants d'oreilles en différentes catégories.

- Boucles d'oreilles du type « à barrette » (*crotalia*). Une barrette est fixée à la tige à double courbure qui traverse le lobe de l'oreille. À cette barrette sont suspendues, au moyen d'une tige, deux perles. Ces pendants d'oreille résonnaient du bruit des perles se heurtant mutuellement, d'où leur nom de *crotalia* (cf. ci-après). Selon A. d'Ambrosio, ce genre de bijou a connu un grand succès entre le 1^{er} siècle *p.C.* et le début du 3^e siècle *p.C.*¹⁰³. Il en présente une paire, trouvée à Oplontis, pertinemment choisie : la photographie montre, de façon impressionnante, la supériorité de ces perles par rapport à d'autres qui ont survécu. En termes de volume, de sphéricité et d'orient, elles sont incomparables¹⁰⁴. R.A. Higgins signale des variantes de ce type de pendant : trois suspensions avec des perles ; trois suspensions avec des perles et une autre gemme enfilée *etc.* En réalité, les variations mineures sur ce modèle sont innombrables¹⁰⁵. E. Dubois-Pélerin décrit le contexte archéologique de certaines trouvailles, afin de mettre en relation la qualité des perles et le niveau de richesses de l'éventuel propriétaire de la maison et des bijoux. Le pendant d'oreille – unique – de la maison du Faune se trouvait dans une « riche maison, conservant des décors luxueux ». Le même auteur signale une paire de boucles d'oreilles à deux suspensions, trouvées dans l'atrium de la maison 1. 10. 7 : cette maison est d'un « niveau moyen », ne possédant aucun décor luxueux. Les perles ne semblent pas parfaitement sphériques¹⁰⁶.



Fig. 44-45-46
- Différents types de *crotalia* (au centre, la paire d'Oplontis)

- Boucles d'oreilles du type *stalagmium* (pendant d'oreille en goutte)¹⁰⁷. Au dispositif d'accrochage (un S qui traverse le lobe de l'oreille) est suspendue une perle enfilée dans une tige. Le spécimen que d'Ambrosio reproduit dans son catalogue est

¹⁰² Kunz & Stevenson 410 : 27 pendants d'oreilles et une centaine de perles, médiocres (« no great pearls were found »).

¹⁰³ D'Ambrosio 52, n° 9 (Pompéi, maison de Fabius Rufus). Higgins 185 donne le même segment chronologique.

¹⁰⁴ D'Ambrosio 53, n° 10 (Oplontis, villa de Crassius Tertius) : « Sono notevoli per le dimensioni e la perfetta sfericità delle perle ». Le squelette (le propriétaire de la villa) près duquel ont été retrouvées ces boucles, emportait avec lui de l'argenterie, des bijoux et des pièces de monnaie, pour une somme totale de 10 000 sesterces, « somme qui compte, dans l'absolu, parmi les plus élevées de toutes celles découvertes dans l'aire vésuvienne » (Dubois-Pélerin 224).

¹⁰⁵ Higgins 185. Voir aussi Coche de la Ferté pl. 43.1 : modèle tardif du 3^e-4^e siècle des collections du Louvre (trois grosses perles et trois petites par boucle).

¹⁰⁶ Dubois-Pélerin 223. L'auteur signale également une paire trouvée dans la Casa del Sacello Iliaco, sans en donner de description. Les autres bijoux retrouvés dans cette maison révèlent une « certaine aisance ». Il n'y a pas non plus de description pour la paire trouvée dans la villa de Scarfati.

¹⁰⁷ *N.b.* : cette dénomination n'est pas appliquée spécifiquement aux boucles d'oreilles avec perles : cf. Sextus Pompeius Festus, *De verb. sign.* 317 (*stalagmium genus inaurium videtur significare. Caecilius in Karine cum ait : « tum ex aure eius stalagmium domi habeo »*).

intéressant : un pendentif comprend deux perles de volume inégal ; son opposé ne possède qu'une seule perle, plus grosse – en réalité, ce sont deux perles qui étaient soudées dans l'huître. L'artisan a sans doute essayé d'équilibrer l'aspect et a voulu, avec trois perles à sa disposition, donner l'impression d'un volume semblable de chaque côté¹⁰⁸. On peut rapprocher de ce type celui qu'E. Dubois-Pélerin signale, trouvé à Herculanium, sur le squelette d'une petite fille de deux ans et demi : « une paire de boucles d'oreille en or, à chacune desquelles pend un fil en or sur lequel est enfilé une perle fine. Une seule des deux perles est conservée : elle est petite, irrégulière et légère ; elle serait du type appelé *pinaria* ». Aucun document ne permet d'établir une quelconque correspondance entre les *pinaria* et ce spécimen de perles. Il reste à démontrer que ce nom – inconnu dans la documentation latine – désignait spécifiquement une certaine qualité de perle médiocre¹⁰⁹. E. Dubois-Pélerin note : « Nous ignorons à quelle catégorie sociale appartenait cette petite fille mais il semblerait curieux qu'une enfant porte des boucles d'oreille de très grande valeur¹¹⁰ ». A. D'Ambrosio reproduit un modèle confectionné avec de la nacre. L'auteur indique, avec raison, que cela permettait de produire un bijou moins coûteux. Cette paire montre des morceaux ovoïdes réguliers qui atteignent la hauteur impressionnante de deux cm (d'après la photographie)¹¹¹. Il est difficile de savoir si l'on peut parler ici de fausse perle (*supra*, p. 264).



Fig. 47-48 – boucles d'oreille stalagmium (à droite, la paire en nacre)

- Boucles d'oreilles du type « panier » (« a canestro »). Des petites perles (« perline ») sont enfilées sur un fil d'or et la structure prend la forme d'une demi-sphère. D'autres gemmes peuvent être utilisées, par exemple des « plasmas ». Les perles que présente d'Ambrosio doivent avoir un diamètre de 2 mm environ. Un « panier » comprend entre 35 et 40 perles. Ce type est moins courant que les autres, mais il est bien représenté à Pompéi et se trouve aussi à Herculanium¹¹². On le voit également sur des portraits du Fayoum¹¹³.

¹⁰⁸ D'Ambrosio 53, n°11 (Herculanium, « Fornice » 8 sur le front de mer). Selon l'auteur, elles étaient en usage au 1^{er} siècle p.C., non seulement dans les cités du Vésuve, mais dans le monde romain.

¹⁰⁹ La suite du texte (Dubois-Pélerin 224) semble préciser la pensée de l'auteur : se référant à Pline [9 -§115], elle considère que les *pinaria* sont des perles de fleuve. Or, dans ce passage, Pline ne mentionne aucune perle pêchée dans des fleuves ; d'autre part, le nom *pinaria* est absent de ce passage (*pina* est le nom du coquillage du littoral d'Acaranie).

¹¹⁰ Dubois-Pélerin 224 (avec une contradiction partielle, puisque les soi-disant *pinaria* seraient des perles médiocres).

¹¹¹ D'Ambrosio 53, n° 12 (Oplontis, villa de Crassius Tertius – en usage au 1^{er} siècle p.C.).

¹¹² D'Ambrosio 53, n° 13 (Pompéi, maison des archers [1, 17, 4] – en usage au 1^{er} siècle p.C.). Selon E. Dubois-Pélerin 223, la maison du Faune a livré une paire de boucles du type « panier » composé de petites perles. « Des exemplaires semblables, datés du 1^{er} siècle a.C. ou du 1^{er} siècle p.C. proviennent de la maison de Ménandre. Le trésor d'argenterie de cette maison atteste de la grande richesse de son propriétaire. Or ces boucles seraient composées de perles de rivière. Des valves d'anodonte (*Anadonta cygnea* -n.b. : une moule d'eau douce, de la famille des *Unionidae*) provenant du Sarno ont ainsi été retrouvées dans la Casa. Ce coquillage produisait des perles qui, bien qu'irrégulières, étaient fort recherchées. » Cette dernière affirmation paraît, sinon erronée, du moins suspecte. Aucun document antique ne signale explicitement de perle de rivière, et *a fortiori*, de perles de rivière qui serait très

- Boucles d'oreilles « radiées ». Une paire trouvée à Pompéi, décrite ainsi par Kunz et Stevenson : « Here there is an emerald in the center, surrounded by gold rays, between which were set eight pearls, two of which are now missing ; above is a small pearl.¹¹⁴ »
- Boucle d'oreille avec disque et suspension. Un pendant unique retrouvé à Herculanium, décrit ainsi par les mêmes auteurs : « The single earring (...) bears a circlet of thirteen pearls, alternating with rubies and other stones ; beneath there is a link from which depends a pearl about seven and a fifth millimeters in diameter, and weighing nearly twelve grains.¹¹⁵ »
- Suspension de plusieurs perles (avec d'autres gemmes) : « in other cases we have an earring with two pearls on a wire, then a pierced transparent stone, and beneath that, two pearls terminating the large drop.¹¹⁶ »



Fig. 49-50 – boucles d'oreille « panier »



Fig. 51 – boucles d'oreille variées

En réalité, les artisans firent preuve d'une inventivité sans limites : les objets et représentations de pendants d'oreilles le montrent bien. Une fresque d'Herculanium représente un couple dont la femme reçoit un cadeau dans une boîte : une boucle d'oreille avec une seule perle est visible à l'oreille droite¹¹⁷. Une mosaïque de Pompéi (maison VI, 15, 14) figure une jeune femme portant également des pendants d'oreilles comprenant une seule perle (*elenchus* ?)¹¹⁸. Les portraits du Fayoum sont une source iconographique particulièrement riche¹¹⁹. Il va sans dire que des pendants d'oreilles (particulièrement du type *crotalia*) ont été trouvés dans différentes parties de l'Empire, y compris à Bérénice des Troglodytes (*supra*, p. 230, n. 67), signe de la large diffusion aussi bien de ce modèle de bijou que de la consommation de perles.

Les pendants d'oreilles postérieurs au 2^e siècle *p.C.* montrent quelques légères évolutions.

recherchées. Au demeurant, les perles d'eau douce d'Europe étaient prélevées dans des moules d'une autre espèce (*supra*, p. 11).

¹¹³ Higgins 184 (l'auteur signale qu'on les trouve aussi à Boscoreale).

¹¹⁴ Kunz & Stevenson 409 (illustration B).

¹¹⁵ Kunz & Stevenson 409 (illustration D).

¹¹⁶ Kunz & Stevenson 409 (illustration C).

¹¹⁷ Burford pl. xxix ; cf. aussi pl. xxxiii ; xxxv.

¹¹⁸ À l'ombre du Vésuve : collections du musée national d'archéologie de Naples (musée du Petit Palais, 8 novembre 1995 - 25 février 1996), Paris, 1995, n° 33 p. 124-125 : « Les bijoux que porte cette femme [elle semble porter aussi un collier de perles], ainsi que le manteau orné de broderies (...) indiquent que celle-ci appartenait à une classe sociale élevée. »

¹¹⁹ H. Froschauer & H. Harrauer (edd), « Und will schön sein ». *Schmuck und Kosmetik im spätantiken Ägypten*, Vienne, 2004 (catalogue d'exposition) : p. 64, n°5 ; p. 64, n°6 (les deux non publiés). Doxiadis 8 ; 21 ; 23 ; 24 (même modèle : 29 ; 40) ; 25 ; 28 ; 33 ; 36 (variante à 2 perles : 42) ; 43 ; 48 ; 51 ; 53 ; 54 *etc.*

- Higgins signale, sans explicitement indiquer que des perles sont utilisées, un modèle qui apparaît au 2^e siècle et prend la place des modèles du type « panier » : une gemme en forme de goutte, ou de poire, est suspendue à un disque, lui-même ornée d'une gemme enchâssée. Ce disque supporte le dispositif d'accrochage, généralement un crochet en S¹²⁰. Le catalogue de la vente Nefer 1995 présente un modèle avec disque auquel est suspendue une perle (une perle occupe également le centre du disque)¹²¹.
- Un type romain des 2^e-3^e siècles est fait d'une grappe de perles dans un cadre en suspension : « From a square golden frame set with an emerald is suspended on a loop a gold lozenge-shaped frame with five wires holding pearls stretched from one side to another. »¹²². J. Ogden donne la photographie d'un pendant de forme assez simple : « gold 'S' earring threaded with pearls ». Dix perles à la nacre argentée sont enfilées, les plus belles (volume, régularité, orient) étant regroupées au milieu¹²³.
- Le portrait de Julia Domna, accompagnée de Septime (le « tondo severiano »¹²⁴) montre l'impératrice portant une paire de pendants d'oreilles composée chacune de trois perles (peut-être des perles-gouttes), dont la disposition figure un triangle, pointe vers le haut. Le même type apparaît sur le soi-disant portrait de Galla Placidia. En réalité, ce modèle existait à l'époque des cités vésuviennes : une fresque d'un atelier de la rue de l'Abondance représente Vénus *Pompeiana*, portant un diadème d'or et le même type de pendant, avec des perles – apparemment sphériques – d'un beau volume. Selon W van Andringa, cette « statue s'inspirait vraisemblablement de la statue de culte qui se dressait dans la cella du grand temple de Porta Marina »¹²⁵. On le trouve aussi sur des portraits du Fayoum¹²⁶.



¹²⁰ Higgins 185 et illustration n° 31.

¹²¹ Galerie Nefer (Zürich), Spring 1995: n° 97 (« Pair of gold earrings with pearls. Roman, 2nd to 3rd century AD. The circular box setting contains a pierced pearl attached by a gold wire. A pendant with a pearl is suspended on the looped end of the hook. »). Origine non mentionnée.

¹²² Nefer n° 100.

¹²³ Ogden 154, n° 30 (British Museum).

¹²⁴ Staatliche Museum de Berlin.

¹²⁵ W. van Andringa, *Quotidien des dieux et des hommes. La vie religieuse dans les cités du Vésuve à l'époque romaine*, Rome, 2009, p. 129 et p. 280.

¹²⁶ Cf. par exemple Doxiadis 73 (milieu-fin 2^e siècle p.C.).

Fig. 52 à 57 – divers types de pendants d'oreille



Pendants d'oreilles dans la documentation écrite

Les allusions aux boucles d'oreilles, sans description particulière, ne manquent pas : Silius Italicus [2] (*lucet in aure lapis Rubris*) ; Ovide [1] (*non caris aures onerate lapillis*) ; Ovide [3] (*auribus e geminis circum cava tempora bacae*) ; Ovide [4] (*aure leves bacae*) ; Pline [11] (les perles qui pendent aux oreilles [*margaritis dependentibus*] sont la partie du corps la plus coûteuse des femmes – cf. aussi Pline [9-§105]) ; pseudo-Lucien (λίθους Ἐρυθραίας κατὰ τῶν λοβῶν) ; Sénèque [2] (*gemmiferas detrahit aures*) ; Claudien [5] (*bacis onerat candentibus aures*) ; Ep.[a3] (*inauribus*) ; Pap.[a2] (πεινωτ[*]¹²⁷) ; Pap.[a3] (ἐνωτίων ζεῦγος ἔχον πείνας) ; Pap.[a7] (ἀληθεινοπεινὼν ζεῦγος¹²⁸) ; Jérôme [3] (*de inaurium pretiis, candore margaritum Rubri maris profunda testantium*) ; Ep.[a1] (pendants d'oreilles comprenant chacun une perle et une émeraude, peut-être montés en enfilade) ; Tertullien [2]. Un papyrus fait allusion à une boucle d'oreille comprenant cinquante-deux perles : on reconnaît ici le modèle « a canestro » (Pap.[a2] et *supra*, p. 48, n. 47).

On trouve des allusions au perçage des oreilles, nécessaire pour porter ces bijoux montés sur de l'or : Ambroise de Milan [2] (*ut aurum auribus inseratur et margaritae pendeant*) ; Jérôme [2] (*auribus perforatis Rubri maris pretiosissima grana suspendere*). Pour Pline [12], l'époque à laquelle la perle est tant recherchée est celle à laquelle on mutile les oreilles : « C'est pour cela (*ad hoc*¹²⁹) que l'on a imaginé de mutiler les oreilles (*excogitata sunt aurium vulnera*) : les porter sur le cou, sur les cheveux, sur les mains était vraiment trop insuffisant ; il fallait aussi les enfoncez dans le corps ». Non que le perçage des oreilles ait été inventé à ce moment ; Pline veut sans doute dire que le pendant d'oreille a été le moyen par excellence de porter les perles et les émeraudes.

¹²⁷ Le sens de « pendant d'oreille » n'est pas certain.

¹²⁸ La plus ancienne mention d'un bijou avec perles dans les papyrus (122 p.C.- Barbieri & Grilletto 783), laquelle en réalité suit, de très loin, l'usage.

¹²⁹ À mon opinion, *hoc* reprend à la fois *unio* et *zmaragdum*. Pline connaît trop bien les pendants d'oreilles avec perles pour les ignorer.

On notera l'intérêt de la traduction que Jérôme donne d'un passage du *Livre des Proverbes* (A.T. [1]) : alors que la version grecque donnait pour équivalent du texte massorétique « boucle d'oreille avec sardoine », Jérôme, en accord avec les réalités de son temps (le tout accompagné d'une allusion à la perle évangélique ?), parle d'une « boucle d'oreille en or brillant de l'éclat de sa perle » (*inauris aurea et margaritum fulgens*).

En accord avec certaines trouvailles archéologiques, les sources écrites signalent des parures assorties. Lollia Paulina (Pline [9-§117]) est couverte de perles et d'émeraudes sur les oreilles, les doigts, les cheveux et la tête (voir aussi Pline [9-§105], bien que le propos soit beaucoup plus général). Phèdre (Sénèque [3]) veut se débarrasser de ses boucles d'oreilles et de son collier de perles, un assortiment que l'on voit représenté sur le portrait de Julia Domna. On citera encore Sénèque [2] (« La femme d'un homme obscur ne porte pas ces dons éclatants de la mer Érythrée disposés en collier ; la pierre tirée de l'onde orientale n'alourdit pas ses oreilles chargées de pierreries ») ; Arnobe de Sicca (possible évocation de parures assorties : pendants d'oreilles, colliers, bandeaux de tête).

Au goût des Romains, la perle en forme de goutte (*elenchus*) devait convenir merveilleusement à l'utilisation en pendant d'oreille. On croit sans peine Juvénal : de très belles perles-gouttes devaient honorer les oreilles de sa propriétaire (*auribus extentis magnos commisit elenchos*). Un juriste du *Digeste* [6] aborde le cas d'une transmission de pendants d'oreilles associant deux perles-gouttes et deux émeraudes (*cum in aures in quibus duae margaritae elenchi* [ensuite indifféremment appelés *margarita* ou *elenchus*] *et smaragdi duo legasset et postea elenchos eisdem detraxisset*). Finalement, les deux perles avaient été démontées – sans revenir à l'héritier –. Pline [9-§113] a mentionné la beauté des *elenchi* et le goût de ses concitoyens pour ceux-ci. Il avait certainement à l'esprit l'utilisation en pendants d'oreilles.

Ce bijou étant destiné à recevoir les plus belles perles, on comprend qu'il soit associé à des *exempla*, dont certains immensément célèbres. Les perles de Cléopâtre restent incontestablement les plus emblématiques (Pline [9-§121] : *gerebat auribus cum maxime singulare illud et vere unicum naturae opus*). La perle sauvée du vinaigre servit de nouveau en pendant d'oreille, sur la statue de Vénus. L'une des versions de l'anecdote relative au fils d'Aesopus rapporte qu'il consumma une perle prise à une oreille de Metella (scholies du pseudo-Acron [2]). Plus prosaïquement, la paire d'*uniones*, peut-être démontées et conservées séparément, sur laquelle veille Linus (Martial [13]) est probablement destinée à cet usage (voir aussi Martial [5]). C'est à une boucle d'oreille de sa mère que Vitellius prélève une *unio* dont la valeur lui permet de subvenir à ses frais de route (*ex aure matris detractum unionem* - Suétone [10]).

Le terme *crotalia* désigne spécifiquement des boucles d'oreilles à perles multiples et pendantes. Les données archéologiques et la documentation littéraire convergent pour indiquer que ce type fut très répandu, sinon le plus populaire. Le nom est grec : κρόταλον, transposé en latin sous la forme *crotalon*. Les crotales sont des castagnettes de bois, de bronze, de terre ou de tout autre matière. Le diminutif *crotalia* appliqué à ce type de bijou est présent dans le dictionnaire de Liddell-Scott (κροτάλια) mais le nom n'est attesté dans aucun texte grec subsistant. Pline [9-§114] rapporte que ce sont les

femmes qui, à Rome, avaient appelé ce bijou ainsi (... *crotalia appellant* ...). On ne saisit pas précisément ce que Pline veut dire : ce nom a-t-il été inventé à Rome par les femmes ? Arrivait-il des villes hellénophones d'où provenaient les bijoux (par exemple, Alexandrie), avant d'être vulgarisé à Rome par les femmes ? On ne peut se prononcer. Quoi qu'il en soit, Pline déplore que la *luxuria* des femmes ait introduit un nom étranger à Rome (*subeunteque luxuriae ejus nomina externa*) en se procurant à grands frais (*exquisita perdito nepotatu*) ces perles (cette formulation est une variante du thème de la fuite des richesses de l'Empire vers les contrées barbares). Pétrone [2] nous apprend, tout au moins, que chaque pendant d'oreille portait le nom pluriel *crotalia* (*duo crotalia*)¹³⁰.

Comme l'indique R. Babelon, le nom *crotalia* n'est pas en relation avec la forme de l'objet, mais avec le son des « perles qui, groupées par le bijoutier à l'aide de petites chaînettes, imitaient en se heurtant le bruit des castagnettes pour l'oreille à laquelle elles étaient suspendues »¹³¹ : *a nivea grandius aure sonat* (Martial [8]). Il est vraisemblable que le bruit est aussi un message adressé aux autres sur la voie publique. En effet, dans la mesure où les perles affichent, en dehors du domicile privé, le statut de la femme, de la même façon que les licteurs annoncent le magistrat (Pline [9-§114])¹³², le bruit compte autant que l'aspect. Le son des *crotalia* devait certainement être en proportion du volume et du nombre des perles montées, autrement dit de la richesse de la femme : plusieurs grosses perles ne l'annoncent pas de la même façon que deux petites. De fait, Pline nous indique que, de deux perles – quantité minimale pour bénéficier de l'effet sonore des *crotalia* –, l'on est passé à trois (*binos ac ternos auribus feminarum gloria est*). Sénèque [5] est témoin de la même mode (*video uniones non singulos singulis auribus comparatos ; jam enim exercitatae aures oneri ferundo sunt ; juguntur inter se et insuper alii binis superponuntur*). Cette description correspond exactement aux pendants de la Vénus *Pompeiana*¹³³. Pétrone peut confirmer ce que dit Pline : Scintilla, dans l'espace privé, ne porte pas ses *crotalia* aux oreilles : elle les serre dans une boîte suspendue à son cou (Pétrone [2]). On imagine qu'elle peut, en revanche, facilement les suspendre avant d'entrer dans l'espace public de la rue. D'autres auteurs nous parlent aussi de *crotalia*, sans les nommer ainsi : Ovide [2] (*quantos onus est aure tulisse duos*) ; Jérôme [5] (*in auribus e quibus in feminis uniones et margaritae dependent* : probablement un type de *crotalia* où se mélangent grosses et petites perles).

Les perles ont donc, à coup sûr, été utilisées prioritairement pour confectionner des boucles d'oreilles¹³⁴. La raison est assez simple à comprendre : c'est le moyen le plus commode d'utiliser, de mettre en valeur et d'exhiber des perles, quels que soient le volume et la qualité de celles-ci. Du modèle en « panier » à la boucle d'oreille exhibant

¹³⁰ Rommel 1695, signale l'utilisation du mot dans les *Notes tironiennes*, 99, 77.

¹³¹ Babelon 1596.

¹³² Au sujet de la propension des bijoux à propulser la femme au sein des ordres et fonction masculins, cf. Pline, 33, 40 : les anneaux d'or qu'elles portent aux pieds créent un « ordre équestre des femmes » (*feminarum equestrem ordinem*).

¹³³ Coche de la Ferté 91 (et planche 43.2) signale que ces boucles d'oreilles « où trois perles fines forment à elles seules toute la parure et où le métal ne joue plus que le rôle de monture » sont de conception entièrement nouvelle (*i.e.* n'existaient pas à l'époque hellénistique)

¹³⁴ Je ne partage pas l'opinion de Rommel 1695, lequel estime que les perles étaient particulièrement utilisées pour l'ornementation de la chevelure ou comme bracelets.

un joyau exceptionnel, la gamme des possibilités est, pour ainsi dire illimitée. En d'autres termes, c'était le bijou idéal pour porter des perles, indépendamment du degré de fortune de leur propriétaire. Ce sont les pendants d'oreilles qui ont véritablement permis aux femmes « pauvres » (*infra*, p. 324) de porter des perles.

C'est donc de tous ces bijoux, fabriqués à d'innombrables exemplaires, que pouvait choir, accidentellement, des perles, lesquelles devaient être perdues (cf. Martial [11], raillant Phyllis qui réclame sans cesse des cadeaux sous des prétextes fallacieux : la perle d'une boucle d'oreille est tombée [*cadit aure lapis*]). On imagine aisément qu'il n'est pas facile de retrouver une perle perdue à l'extérieur (cf. Procope [1] : la perle de Perozès). L'accident n'étant pas exceptionnel, on ne s'étonne pas qu'il devienne le sujet d'une fable, celle du poulet découvrant une perle perdue dans le fumier (Phèdre [1]¹³⁵). Il faut peut-être y trouver l'explication d'un obscur passage d'Athanase [1], quoiqu'il faille être prudent, s'agissant d'un commentaire de la parabole évangélique : souvent, dit l'auteur, des perles tombent entre les mains d'hommes pauvres. Ceux-ci, dans leur ignorance, les prennent pour des cailloux sans valeur (πολλάκις γὰρ καὶ μαργαρίται πολύτιμοι εἰς πένητας παρήλθον ἄνδρας).

b) Colliers

Il faut signaler, en préambule, que la confection d'un collier de perles est un art délicat. En effet, les perles doivent être assorties, ce qui requiert l'expertise du connaisseur. Kunz et Stevenson rapportent que, pour leur époque qui précède l'essor de la perliculture, la confection de très grands colliers nécessitait plusieurs années avant qu'une collection harmonieuse de perles soit obtenue. L'enfilage– il faut éviter la rupture – est également une affaire d'experts¹³⁶.

N.b. : les colliers que mentionne Théophraste me semblent être ceux que les peuples de l'Inde ou du golfe Arabo-Persique utilisaient. À l'opposé, R.A. Donkin considère que ce texte atteste sans ambiguïté la première utilisation de la perle chez les Méditerranéens¹³⁷.

Collier d'époque hellénistique

Un collier de la fin du 4^e ou du début du 3^e s. a.C. est conservé par le Metropolitan Museum¹³⁸. Il comprend 26 belles perles, alternant avec des perles d'or. Un Éros ailé est suspendu. L'origine est incertaine (Mitylène ?). En l'absence de tout contexte, il est difficile de tirer des renseignements de cet objet isolé, notamment de la provenance des perles. Il n'y a pas de raison impérieuse de supposer qu'elles sont arrivées par des circuits marchands. Elles peuvent provenir des pillages de trésors perses.

Colliers des cités vésuviennes¹³⁹

¹³⁵ Voir aussi Pierre Chrysologue : « Et celui qui a fait tomber une perle précieuse n'a pas peur de pénétrer dans des endroits sales et il ne répugne pas à fouiller, même dans le fumier. »

¹³⁶ Kunz & Stevenson 386-387.

¹³⁷ Donkin 89.

¹³⁸ Catalogue : n° 99.23 (« late Classical or Early Hellenistic - Date: ca. 330–300 B.C. »). Cf. Donkin 55 ; 74, n. 157 ; Carter 202.

¹³⁹ Remarque : Moebius 5, affirme que les noms *dilinum* et *trilinum* s'appliquaient à des colliers à deux et trois rangs de perles. Ces noms sont absents du *Thesaurus linguae Latinae* et de la documentation que j'ai étudiée. Cette information est aussi donnée par Babelon 1596 : « le collier simple avait le nom de *monile* ; celui qui était à double

- Le type courant est le collier de mailles d'or avec, à intervalles réguliers, une perle. Celui que présente le catalogue de d'Ambrosio mesure 36,3 cm et comprend 10 perles. L'auteur utilise le terme « perline ». En réalité, elles sont de dimensions inégales. Comme on s'y attend, les plus grosses sont les plus visibles, tandis que la plus petite, minuscule, se trouve près du fermoir. E. Dubois-Pélerin décrit le même collier en parlant d'un contexte « luxueux » : « un coffret renfermait différents bijoux en or dont un collier composé de légers fils d'or de 9 gr. sur lesquels étaient enfilés dix perles et un fermoir rectangulaire en émeraude brute. Ces *praedia* peuvent être considérés comme une riche demeure présentant un décor luxueux. »¹⁴⁰ Dans un contexte qualifié d'« aisé », elle signale aussi un collier d'émeraudes et perles « fines »¹⁴¹.
- Des environs de Pompéi (Bottaro) provient un collier remarquable : un ruban d'or en mailles denses sert de support à 9 émeraudes et 8 grosses perles baroques (seule l'une d'entre elles peut véritablement être qualifiée de perle symétrique) ou de blisters. Elles ne sont pas percées, mais enchâssées. Ce bijou est daté du début du 1^{er} siècle *p.C.* et est qualifié de tout à fait inhabituel¹⁴². R.A. Higgins signale un type qu'il qualifie de moins courant : « an unusual necklace from Pompeii is composed of a substantial chain of gold set with plasma and pear¹⁴³. »

Colliers dans l'iconographie

Le portrait peint de Julia Domna montre un collier fait de boules blanches enfilées continûment, semblables à celles qui pendent aux oreilles : il est donc vraisemblable qu'il s'agit d'un rang de perles faisant le tour du cou¹⁴⁴ (voir aussi le portrait supposé de Galla Placidia et celui de Théodora sur les mosaïques de San Vitale à Ravenne¹⁴⁵). Ce genre de collier, composé uniquement de (grosses ?) perles, semble être plus précieux que ceux des cités du Vésuve. Il est plus difficile de se prononcer sur les colliers du même genre que l'on voit sur les portraits monétaires (par exemple ceux de Galla Placidia ou Pulchérie). Certains portraits du Fayoum montrent des colliers en tour de cou variés : les perles alternent avec d'autres gemmes, ou sont suspendues à un cabochon¹⁴⁶. Il existe un portrait de jeune femme portant un rang de petites perles¹⁴⁷ et celui d'une autre, qui arbore un tour de cou fait de deux rangs de grosses perles¹⁴⁸.

rangée (*linea, linum, filum*) de perles s'appelait *dilinum* ; celui qui avait trois rangs, était le *trilinum*. » R. Babelon renvoie à Saumaise et Casaubon.

¹⁴⁰ Dubois-Pélerin 223 et tableau 99 (*viridiarum* [lieu planté d'arbres] des *Praedia* [domaine de campagne] de Julia Felix) ; Guzzo 208, n° 428 ; D'Ambrosio 56, n° 31.

¹⁴¹ Dubois-Pélerin tableau 99 (Casa dei epigrammi).

¹⁴² *À l'ombre du Vésuve*, *op. cit. supra*, n. 118, p. 101, n° 18 ; d'Ambrosio 42 ; Coarelli n° 58. Celui-ci décrit les perles comme des perles de nacre (« mother-of-pearl beads »).

¹⁴³ Higgins 187. Voir aussi au Metropolitan Museum un collier d'or, perles et verres (1^{er} s. *a.C.* – 1^{er} s. *p.C.* – n° de catalogue : 21.29.1 2) ; un collier daté des 1^{er}- 2^e s. *p.C.* (or, perles [diamètre : 0,5 x 0,4 cm], béryl – n° de catalogue : 25.192.1).

¹⁴⁴ Ce collier est semblable à un collier d'Herculanum composé de perles de cristal de roche (d'Ambrosio n°22).

¹⁴⁵ Babelon 1596, n'est pas certain que ces boules blanches soient des représentations de perles.

¹⁴⁶ Doxiadis 72 ; 41 ; 44 ; 25.

¹⁴⁷ Doxiadis 63 ; 53 (au dessus d'un tour de cou de gemmes rondes noires).

¹⁴⁸ Weeber 108 (portrait du 3^e siècle conservé au Musée de Bonn).



Fig. 58 – Collier à 8 perles baroques – Fig. 59 – Collier à 10 perles – Fig. 60 –
Portrait supposé de Galla Placidia

Colliers (monile ; ὄρμος) dans les sources écrites

Les colliers sont signalés dans les documents écrits, la plupart sans description particulière. On est donc tenté de penser que ces allusions évoquent le modèle de collier fait de perles garnissant, à intervalles réguliers, une chaîne de mailles en or (fig. 59). Celui-ci semble avoir été couramment nommé *bacatum monile* : Virgile (de façon anachronique, le poète imagine les bijoux de l'époque de la guerre de Troie comme semblables à ceux de Rome : *colloque monile /bacatum* – voir aussi le commentaire de Servius) ; *Appendix Vergiliana* [2] (anachronique également, s'agissant de la fille de Minos : *bacata monilia collo*) ; Ovide [3] (un collier sur le cou du cerf aimé de Cyparissus : *tereti gemmata monilia collo* ; l'animal porte aussi des pendants d'oreilles, sans doute du type *crotalia*) ; Silius Italicus (une probable réminiscence de l'*Énéide* : *bacatum induta monile*) ; Lucain [2] (Cléopâtre est couverte de perles, sur le cou et dans la chevelure : *plena maris Rubri spoliis, colloque comisque*) ; Properce [3] (*Eois pectus variare lapillis*) ; Pline [9-§117] (parure de Lollia Paulina) ; Stace [1] (*Inda monilia*) ; Fronton (*margaritis collos filarum tuarum despoliabis*) ; SHA [2] (*bacato monili*) ; Tertullien [3] (*timeo cervicem ne margaritarum ... laqueis*) ; Jean Chrysostome [1] (καλλωπίζοντα τράχηλον γυναικός) ; Ausone [2] (*colloque monile / bacatum*) ; Maximus Taurinensis (*pretiosis monilibus*) ; Boèce [2] (*oneretque bacis colla*) ; *Anacreontea*. On trouve chez Publilius Syrus une expression particulière pour désigner les colliers : les *pelagiae phalerae* de la matrone. L'expression semble ironique, faisant peut-être allusion à la compétition (guerre ?) entre femmes. Selon E. Saglio, il pouvait s'agir de pendants de cou qui rappelaient les phalères par leur aspect¹⁴⁹. Les perles étaient peut-être enchâssées sur une sorte de disque.

Certains documents laissent percevoir avec plus de précision l'aspect du collier. Le collier que Galba prélève dans le trésor (Suétone [9]) est sans doute une chaîne au long de laquelle alternent pierres précieuses et perles (*monile margaritis gemmisque consortum* : à comparer avec certains portraits du Fayoum). Lucien ne décrit pas le collier dont il parle, mais fait valoir que la régularité des perles en fait la qualité

¹⁴⁹ DAGR s.v. « phalerae », p. 427 (avec renvoi à ce passage précisément).

(κάλλιστον ὄρμον εἶδες ἐκ τῶν στιλπνοτάτων καὶ ἰσομεγεθῶν μαργαριτῶν). Une inscription (Ep.[a2]) mentionne l'offrande d'un collier de 12 perles (*lineam arg(enteam) / marg(aritarum) XII*). La *linea* est le fil d'argent qui retient les perles, ou les pierres, montées en collier et, par extension, désigne le collier lui-même¹⁵⁰. Celui-ci est-il un rang de perles qui se suivent ? On ne peut trancher. On trouve une expression analogue chez un juriste (*Digeste* [7] : *lineas duas ex margaritis*). Grégoire de Nysse [2] compare des jeunes gens unis dans le martyre à un certain genre de collier composés de perles de choix : elles sont égales en grosseur et forment un cercle autour du cou (ὄρμος περιουχένιος ἰσομεγέθεις μαργαρίτας ἐν κύκλῳ διειλημμένους ἔχων) : on pense au supposé portrait de Galla Placidia. Cyprien de Carthage [2] fait allusion à un genre de collier qui semble être composé de plusieurs rangs (*margaritis contexta serie et numerosa conpage digestis monilia*). Enfin, Nonnos de Panopolis [2] décrit un collier dont les perles sont seulement des accessoires : elles apparaissent sur les aigles qui ornent le collier.

Remarque : H. Rommel rapporte que le nom ὀλοπίναρα désignait des colliers montés sur fils d'argent ou d'or, à l'exclusion de toute autre gemme (par exemple, des émeraudes). Je n'en ai pas trouvé confirmation dans les documents¹⁵¹.

c) Anneaux

Avec les anneaux commence la série des parures considérablement moins représentées dans la documentation, qu'elle soit archéologique ou écrite¹⁵². Les fouilles de Pompéi ont mis au jour un anneau fait d'un cercle d'or ornée de godrons. La perle est enfilée dans l'anneau. Elle est parfaitement sphérique et d'un orient remarquable. Ce modèle est, selon d'Ambrosio, bien représenté dans la joaillerie du 1^{er} siècle p.C.¹⁵³



Fig. 61 – anneau à godrons

Les mentions dans la documentation écrite sont également plus rares. Pline [9-§105] signale que les femmes en portent aux doigts, sans davantage de précision. On n'est pas mieux renseigné avec les parures de Lollia Paulina (Pline [9-§117]). Il devait, encore d'après Pline [9-§114], exister un type de bague avec des perles suspendues – donc mobiles et sans doute assez petites – (*hos digitis suspendere*). Il semblerait, à lire le Naturaliste, que ce genre d'anneau sonore accompagnait les *crotalia* – sonores eux aussi –, mais on ne peut en être certain.

¹⁵⁰ DAGR s.v. « linea ».

¹⁵¹ Rommel 1695.

¹⁵² Barbieri & Griletto 776.

¹⁵³ D'Ambrosio 60, n° 36 (Oplontis). Dubois-Pélerin 224, estime avec raison qu'elle devait avoir une grande valeur. Elle se trouvait dans la pièce 10 de la villa, dans une bourse de cuir. Le même auteur ajoute : « Dans le péristyle de la Casa del Citarista a été découvert un anneau contenant une gemme qui pourrait bien être une perle fine brûlée (...). Cette maison présente un décor luxueux. »

Assurément, le nombre de gemmes sur un anneau avait des conséquences sur la grosseur des perles. Un anneau polychrome d'hyacinthes et perles est mentionné dans un papyrus égyptien du 1^{er} siècle p.C.¹⁵⁴. Fabia avait offert à Isis une bague composée d'émeraudes et d'une seule perle (*digito sequenti anulus po/lypsephus* [= composé de différentes pierres] *zmaragdis et margarito* – Ep.[a1]). Les perles étaient nécessairement de volume réduit. En revanche, les bagues confectionnées d'une perle, montée ou non sur un chaton, mettaient en valeur des pièces plus belles, telle celle retrouvée à Pompéi (voir Evagrius le Pontique : μαργαρίτης ἐν σφενδόνη χρυσῆ; Euchérie fait probablement allusion à ce genre de bague : *sit captiva sui nunc margarita nitoris, / et clausa obscuro fulgeat in chalybe*).

d) Ornaments de tête et de chevelure ; diadèmes

Objets et iconographie

- On a retrouvé à Pompéi un diadème en or présentant une forme ondulée, imitant une vague (1^{er} s. p.C.), d'une longueur de 8 cm environ. L'onde délimite trois espaces, chacun recevant une perle baroque (« perle baroque »). Ces perles sont qualifiées de « grande perla » et on peut estimer leur hauteur à 2 cm environ¹⁵⁵. Selon l'auteur, bien que le motif de l'onde marine soit commun, il peut ici être associé aux perles pour suggérer l'univers marin.
- Un ornement de chevelure a été retrouvé à Tunis. Il a été comparé à des ornements que l'on observe sur des statues de Palmyre datées des 2^e et 3^e siècles p.C.¹⁵⁶. Le corps principal est une lame d'or, où étaient enchâssés des « plasmas » (certains ont disparu). Des perles entourent cette lame, 28 au total, apparemment dans un ordre soigné. À cette lame est suspendue une barrette, à laquelle s'accrochent trois tiges. Dans deux d'entre elles, des perles (inégaux) sont enfilées ; la troisième tige porte un saphir. Le bijou est daté d'époque romaine (entre le 1^{er} s. et le début du 4^e s. p.C.).
- Portraits du Fayoum : femme avec diadème et paire de boucles d'oreilles avec perles du 5^e ou 6^e siècle; une femme portant un diadème de perles, du 4^e ou 5^e siècle¹⁵⁷.
- Julia Domna semble porter un diadème orné de perles. Voir aussi certains portraits monétaires (par exemple celui d'Eudoxia). Des diadèmes perlés apparaissent sur les portraits monétaires des empereurs dès l'époque des Sévères (par exemple, Caracalla). Cet ornement se maintient dans les dynasties suivantes.

¹⁵⁴ Barbieri & Grilletto 785-786.

¹⁵⁵ D'Ambrosio 46, n° 1 (Pompéi, Villa imperiale).

¹⁵⁶ Higgins 183 et pl. 62c (et reproduction en couleur pl. D).

¹⁵⁷ H. Froschauer & H. Harrauer, *op. cit. supra*, p. xx, p. 64, n°6 ; p. 64, n°7 (les deux non publiés) ; Doxiadis 72 (la « jeune fille aux bijoux » porte une sorte d'aigrette en disque faite de quatre perles et cinq gemmes noires, qui sont une réplique du motif central de son collier – cf. *supra*, fig. 57).

Fig. 62 – ornement de tête à perles
baroques
Fig. 63 – Portrait de Julia Domna



Ornements de têtes dans les sources écrites

Pline [9-§105] énumère la tête parmi les parties du corps que les femmes ornent de perles. Lollia Paulina portait des perles et des émeraudes sur sa tête et dans sa chevelure, mais Pline [9-§117] ne nous en donne aucun détail sur ses ornements. Pline [29] fait allusion à des diadèmes ornés de (grosses ?) perles qui font le tour de la tête (*uniones capite circumferuntur*). Lucain [2] évoque sans précision les perles qui abondent dans les cheveux de Cléopâtre. Prudence cite, au nombre des parures féminines mais sans davantage de précisions, les perles qui ornent les cheveux (*nectitur et nitidis concharum calculus albens / crinibus*). Clément le Romain [2] fait allusion, dans une métaphore, aux perles qui couronnent la jeune fille vertueuse (τιμίους μαργαρίτας περικείται). On relève aussi Claudien [9] (perles dans la chevelure de Serena, épouse de Stilicon) ; Claudien [3] (un diadème de perles est offert par Spatale à l'épouse d'Honorius - *gravibus Spatale bacis diadema ferebat intextum*). Ces deux passages, relatifs à des parures impériales, doivent être mis en relation avec les portraits monétaires. Jean Chrysostome [3] évoque une couronne et des vêtements ornés de perles, portés par un homme (ἀπὸ λίθων καὶ μαργαριτῶν μόνων καὶ τὰ ἱμάτια καὶ τὸν στέφανον τὸν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς ἔχοντα).

Le pseudo-Macaire [7] déclare que la plus belle perle, grosse et précieuse, est destinée à orner le diadème royal, puisque seul le souverain est digne de la porter (βασιλεὺς μόνος τὸν μαργαρίτην τοῦτον δύναται φορεῖν). Cette interprétation de la perle évangélique nous rappelle qu'il devint usuel d'ajouter des perles aux insignes impériaux. R. Babelon indique que le diadème royal commença à être orné de perles à partir de Caracalla, et que ce fut l'usage ordinaire à partir de Constantin¹⁵⁸. Daremberg écrit : « Le diadème du bas empire est rarement un bandeau uni. Plus ordinairement, il est bordé de perles en haut et en bas, avec une grosse pierre centrale sur le devant, ou garni de pierres précieuses qui lui donnent l'apparence d'une couronne d'orfèvre, et les extrémités qui tombent par derrière sont elles-mêmes faites de perles ou de pierres

¹⁵⁸ Babelon 1596, sur la base des portraits monétaires. Toutefois l'auteur ajoute prudemment : « Il est difficile de dire, d'après les effigies monétaires, si les globules dont le diadème impérial est orné sont de véritables perles ou des pierres précieuses : c'était probablement un agencement des unes et des autres. »

enfilées. Quelquefois les pierres alternent avec des feuilles de laurier et le diadème se confond souvent avec l'ancienne couronne triomphale.¹⁵⁹ »

Vitta / fascia. Un juriste du *Digeste* [5] parle de *vittae margaritarum*, sans donner de description. *Vitta* s'applique à toute espèce de bandeau ou de bandelette servant de lien, et l'on saisit mal les différences qui le distinguent des *fasciae* (« bandeau ou ruban dont les hommes et les femmes entouraient leur chevelure pour la maintenir. En ce sens, *fascia* traduit le grec διάδημα, particulièrement lorsqu'il désigne l'attribut de la royauté¹⁶⁰ ») et des *taeniae*. Néanmoins, le contexte du passage oriente vers la *vitta crinalis*¹⁶¹. Venance Fortunat fait allusion à une *vitta (crinalis)* couleur d'améthyste, ornée de perles, qui orne la chevelure de la Vierge – par ailleurs somptueusement parée – (*alligat et nitidos amethystina vitta capillos, / margaritato flexilis arte sinu*). La qualité des perles devait sans doute varier, entre les bandeaux dignes des souverains et d'autres, plus ordinaires. Ainsi, une offrande (Ep.[a2]) comprend-elle une *fascia*. Celle-ci est composée de 63 pierres taillées en cylindres et de 100 perles (*fasc(iam) cylindr(orum) LXIII / marg(aritarum) C*). Il ne fait guère de doute que cet ornement était composé de petites, voire de très petites perles.

Basilium (basileion). « Ce nom, qui désigne un diadème royal, est employé par les écrivains grecs qui parlent des souverains d'Égypte. Il se rencontre aussi dans les inscriptions latines où il est question d'une parure semblable qu'on voyait à des statues d'Isis (...) »¹⁶² Les statues d'Isis ou d'Isis-Fortune portaient « une coiffure très haute, telle qu'on voit aux dieux et aux rois égyptiens, qui consiste en deux ailes, ou deux plumes, entre lesquelles est placée une tige, ou balustre, quelquefois terminée par une fleur de lotus et souvent orné de disques ou fleurons. Les inscriptions montrent que cette parure pouvait être enrichie de perles et des pierres les plus précieuses. ». Précisément, la statue d'Isis a reçu de la part de Fabia (Ep.[a1]) un *basilium* comprenant une belle perle et six perles plus ordinaires (*in basilio unio et margarita / n(umero) VI*).

e) Bracelets

Comme les anneaux, cette parure est moins représentée dans la documentation archéologique que les boucles d'oreilles et les colliers¹⁶³. Un bracelet a été retrouvé à Tunis, assorti à la parure de chevelure mentionnée ci-dessus. Les deux objets étaient destinés à être portés avec un collier assorti (sans perles). Ce bracelet est ainsi décrit par Higgins : « (...) a less common type, but the technique is typical of jewellery of about the third century. It consists of a central disc inlaid with plasma and sapphire and threaded with pearls » De chaque côté du disque partent, enserrant le poignet, des

¹⁵⁹ DAGR, s.v. « diadema ».

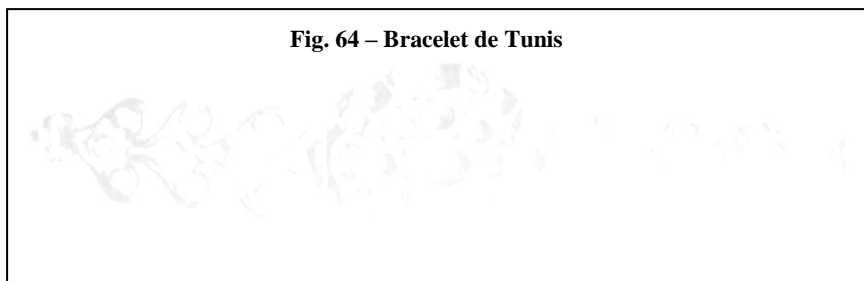
¹⁶⁰ DAGR, s.v. « fascia ». H. Rommel l'assimile également à un diadème. *N.b.* : la *fascia* peut être portée sur d'autres parties du corps : la *fascia pectoralis* est une bande que les femmes portaient en dessous des seins pour les soutenir. En ce sens, *fascia* a pour synonyme *mamillare*, *taenia*, ou d'autres mots encore. Il existait aussi des bandes ornementales portées sur les bras.

¹⁶¹ DAGR, s.v. « vitta » p. 950.

¹⁶² DAGR s.v. « basilium », avec renvoi à Diodore de Sicile, 1, 47 ; Plutarque, *De Is. & Osir.* 19 ; *Schol. Aristophan. Plut.* 926.

¹⁶³ Barbieri & Griletto 776.

feuilles de lierres stylisées. Des perles sont enfilées dans celles-ci¹⁶⁴. Le corpus des sources littéraires, en l'état, ne contient que de rares mentions de bracelets ornés de perles. Une inscription (offrande à Isis – Ep.[a1]) mentionne des bracelets avec émeraudes et perles en nombre égal (*in spatiliis*¹⁶⁵ *zmarag/di n(umero) VIII margarita n(umero) VIII*). Un papyrus égyptien du 3^e siècle (Pap.[a9]) mentionne un bracelet à quatre perles dans un inventaire (περιδέξιον¹⁶⁶).



f) Autres parures

Quadrubacium (Ep.[a1]). Fabia a offert à Isis cet objet dont l'aspect est incertain. Le dictionnaire Lewis & Short donne la définition suivante : « an ornament composed of four pearls » (dictionnaire Gaffiot : « assemblage de quatre pierres précieuses »). Le *quadrubacium* offert était destiné à être porté sur le cou (*in collo*). Aux quatre gemmes ou perles principales s'ajoutent (?) trente-six perles – probablement petites – et dix-huit « émeraudes » (*in collo quadrubacium margaritis n(umero) XXXVI / zmaragdis n(umero) XVIII*).

Épingle. L'épingle appartient, selon Ulpien (*Digeste* [5]), au nécessaire de toilette des femmes (*mundus mulieris est, quo mulier mundior fit*). L'*acus* sert notamment à la coiffure : la femme s'en sert pour séparer les cheveux. L'épingle peut également être utilisée pour appliquer le parfum prélevé dans la fiole¹⁶⁷. L'épingle ornée d'une perle – à l'une de ses extrémités – semble être devenue un modèle ordinaire, selon Ulpien (*acus cum margarita, quam mulieres habere solent*). L'archéologie a permis de retrouver quelques spécimens. L'une provient peut-être d'Éphèse : son corps est en argent ; son extrémité, en or, est ornée d'un grenat et d'une perle (il y en avait quatre à l'origine). La date est incertaine : peut-être le 6^e siècle *a.C.*¹⁶⁸. Une autre épingle, exposée au British Museum, a été retrouvée dans le sanctuaire d'Aphrodite à Kouklia (Paphos). L'extrémité est surmontée d'une grande perle abîmée, d'un diamètre de 14 mm et d'un poids de 70 grains environs. Elle est surmontée d'une petite perle (« a small freshwater pearl », selon certains)¹⁶⁹. Une dédicace figure sur l'objet, consacré à Aphrodite *Eubola* de Paphos par l'épouse du « parent » Aratas et par Tamisa. L'objet a donc été offert par

¹⁶⁴ Higgins 188 (illustration pl. 62c).

¹⁶⁵ Le *spatium* se porte au poignet ou sur le bras (cf. *DAGR*, s.v. « armilla » ; Pline, 13, 142 ; Tertullien, *De cultu fem.* 2, 13).

¹⁶⁶ Barbieri & Grilletto 784.

¹⁶⁷ *DAGR*, s.v. « acus », en particulier p. 62-66.

¹⁶⁸ Donkin 55 ; 74, n.155 ; Carter 202.

¹⁶⁹ Donkin 55 ; 74, n. 156 ; Kunz & Stevenson 405 ; Rommel 1687 (repris des précédents auteurs) ; Ogden 154, n° 30. On ignore sur quel critère il a été établi que cette perle était une perle d'eau douce : on soupçonne que le faible volume de celle-ci a conduit à penser qu'elle ne pouvait pas être une perle orientale.

l'épouse d'un dignitaire de la cour lagide. Les datations anciennes penchaient pour 300 *a.C.* La présentation actuelle du British Museum donne plutôt le segment 200-100 *a.C.*, une période à laquelle les Lagides exerçaient leur souveraineté sur l'île¹⁷⁰.

Divers

L'offrande de Vibia Modesta à la Victoire Auguste (Ep.[a3]) comprend une parure faite d'une étoile à sept branches comprenant sept perles – à chaque extrémité sans aucun doute – et 42 pierres taillées en cylindres (*ornamenta septentrio/nem cylindr(orum) XXXXII marg(aritarum) / VII*). On ignore si cet objet était utilisé en pendentif ou en parure de tête.

Un juriste du *Digeste* [6] évoque, dans un propos général, des *ornamenta* féminins composés de perles et d'or, dans lesquels la partie en orfèvrerie domine et relègue les perles au second plan (*margaritae quae ita ornamentis muliebribus contextae sunt, ut in his aspectus auri potentior sit, auro facto adnumerantur*). Il pourrait s'agir de colliers ou de pendants d'oreilles, dans lesquels les perles, petites, seraient enchâssées. Le juriste pense que, dans ce cas, la valeur de l'or est supérieure à celle des perles.

Le pseudo-Macaire [8] semble faire allusion à un enfant qui serait couvert de perles et de vêtements précieux (ὡσπερ βρέφος περιβεβλημένον μαργαρίτας καὶ ἐνδύματα τίμια, ὅταν πεινάσῃ) : les perles sont-elles sur les vêtements ? Sont-elles des bijoux ? On ne sait. Toutefois, les pendants d'oreilles retrouvés sur une petite fille à Pompéi (*supra*, p. 292) prouvent qu'un très jeune enfant pouvait recevoir des parures perlées.

Pline [9-§105] évoque la « folie » de la perle, qui fait que les femmes, et de surcroît les hommes, la portent sur le « corps tout entier », en plus de la tête, des doigts et des oreilles (*manibus, auribus, capite totoque corpore a feminis juxta virisque gestarentur*). S'agit-il des longues chaînettes qui font le tour du tronc (« tout le corps »), de ces *catenae circa latera* dont il parle ailleurs (Pline [24]) ? Dans ce cas, cet usage serait documenté par ce seul texte. Ou alors Pline veut-il dire : en n'importe quelle partie du corps ? Il penserait alors aux perles qui ornent les chaussures d'hommes et de femmes, dont il parle un peu plus loin (*infra*, p. 307). Cela conviendrait mieux. On notera incidemment que Pline ne parle ni des bras, ni des poignets : cela tendrait à confirmer que les perles furent peu utilisées pour les bracelets.

Horace [2] évoque une prostituée dont la jambe est visiblement ornée de perles et d'émeraudes : faut-il imaginer une sorte de bracelet de cheville ?

Le Metropolitan Museum de New York présente un intaille dont le pourtour est orné de petites perles enchâssées dans de l'or (2^e- 3^e s. *p.C.* : époque des Antonins ou des Sévères)¹⁷¹ : « The two hooks on the reverse suggest that this object served as a clasp, possibly for a necklace or for a diadem worn around the head. ». Voir aussi le médaillon en or découpé avec cabochons et perles du musée du Louvre¹⁷².

N.b. : les perles tambourins ([9-§109]) furent probablement utilisées pour ces ornements féminins, mais Pline ne nous donne pas de précisions.

¹⁷⁰ Catalogue : GR 1888.11-15.2 (Jewellery 1999).

¹⁷¹ Catalogue : 1994.230.2.

¹⁷² Coche de la Ferté pl. 45.1 (3^e siècle *p.C.*).

2.3 – Les autres objets

Fioles à parfums (Pline [9 - §109]). Au cours de son exposé sur les différentes formes de perles, Pline en arrive à celles qui sont fixées à la coquille de l’huître, qu’il a personnellement vues (*cohaerentes vidimus in conchis*). Comme il a déjà été dit, les marchands devaient apporter, en complément de leur stock de perles, des coquilles d’huîtres avec des blisters. Les pièces particulièrement remarquables devaient être détachées à la lime pour récupérer les « perles ». Les autres, avec leurs blisters de petit volume, étaient utilisées comme objets dont l’aspect est difficile à percevoir. Pline, en effet, évoque un usage en relation avec les *unguenta* (parfums, onguent, huile parfumée) : *hac dote unguenta circumferentibus [sc. conchis]*. Trois interprétations de ce texte obscur ont été proposées. E. de Saint-Denis considère que ces coquilles avec leurs perles servaient de « fioles à parfums », ce qui paraît absurde¹⁷³. H. Rackham, de son côté, traduit ainsi : « we have seen them clustering together in shells that owing to this enrichment were used for carrying round perfumes. ». Le sens adopté pour *circumfero* (« faire passer de main à main ») ne rend pas le texte plus clair. Enfin, pour A. Schramm, Pline décrit des flacons à onguent ornés de nacre avec des perles incrustées¹⁷⁴. L’auteur a clairement choisi le sens d’ « entourer » (Lewis & Short : « to cast around »). Schramm fait un rapprochement avec Horace¹⁷⁵ : *funde capacibus / unguenta de conchis*. Cette interprétation est, sans conteste, la meilleure.



Fig. - Morceau de coquille avec blister (diamètre : environ 2 cm)

Chaussures. Pline [9-§114]. Des perles – percées et liées – étaient fixées aux chaussures des femmes, pour l’intérieur et pour l’extérieur (*quin et pedibus, nec crepidarum tantum obstragulis, set totis socculis addunt. Neque enim gestare jam margaritas, nisi calcent ac per uniones etiam ambulent*)¹⁷⁶. Les chaussures garnies de perles que porte Caligula sont une sorte d’imitation des chaussures des femmes, selon Pline [28] (*C. Principis, qui super cetera muliebra soccos induebat e margaritis*). Les chaussures de Caligula, dorées et recouvertes de perles (*aiunt socculum auratum, immo*

¹⁷³ De même Rommel 1694.

¹⁷⁴ Schramm 868. Ce passage de Babelon 1596 : « On embatait parfois les perles dans des alvéoles sur les parois des produits les plus précieux de la bijouterie », s’applique peut-être à ce passage de Pline.

¹⁷⁵ Horace, *Od.* 2, 7, 22-23. L’ode célèbre le retour de Pompeius Varus. Horace invite à remplir les ciboires de Massique et à répandre du parfum. A. Schramm fait également un rapprochement – prudent – avec Juvénal, 6, 303-304 (... *cum perfusa mero spumant unguenta Falerno, / cum bibitur concha* ...). Voir aussi Gury 419.

¹⁷⁶ Saint-Denis 133, n. 2 fait un rapprochement peu convaincant avec un passage de Sénèque, *Epist.* 86, 7 (*eo deliciarum pervenimus ut nisi gemmas calcare nolimus*). Sénèque évoque les dallages précieux des bains privés des affranchis.

aureum, margaritis distinctum), sont encore évoquées par Sénèque [4bis], avec une cinglante ironie¹⁷⁷.

Objets de Néron. Selon Pline [28], Néron avait fait garnir de perles ses sceptres, ses masques de scène et ses litières de voyage (*aut Neronis principis, qui scepra et personas et cubilia viatora unionibus construebat*). K.W. Weeber a raison de dire que Néron était un « Perlen-Enthusiast¹⁷⁸ ». L'empereur avait aussi déposé sa première barbe dans une boîte en or ornée de perles magnifiques, consacrée au Capitole (Suétone [7]). Ce sont sans doute ces différents usages qui amènent Boèce [3] à dire que Néron s'ornait lui-même de perles (*comeret et niveis lapillis*). Cependant aucun document n'atteste que le Prince portait sur lui, comme Caligula, des vêtements ou des chaussures ornés de perles. On peut penser qu'une telle pratique, imitation d'usages perçus comme féminins, aurait été retenue contre lui par la tradition.

Couronnes. Le début du livre 21 de l'*Histoire naturelle* est longuement consacré à l'évolution de la composition des couronnes honorifiques à Rome. *Corona* était le nom spécialement réservé aux couronnes des sacrifices et aux récompenses militaires. « Crassus le riche fut le premier qui, ayant fait faire des feuilles artificielles en argent et en or, distribua de pareilles couronnes lors de ses jeux. » Les couronnes faites de fleurs avaient fini par incorporer, à l'époque à laquelle Pline écrit, les produits du commerce de l'océan Indien (« Puis on alla demander à l'Inde, ou au delà de l'Inde, la matière des couronnes cousues; car aujourd'hui il est du grand ton de les donner en feuilles de nard, ou faites de diverses couleurs, avec des étoffes de soie parfumées. C'est là le dernier terme auquel en est le luxe des femmes »¹⁷⁹). Avant que les perles ne fussent entrées largement sur le marché romain, Pompée en fit garnir trente-trois couronnes exposées dans son triomphe (Pline [28] - *coronas ex margaritis XXXIII*). Les perles devaient être enchâssées dans de l'or (cf. les *coronae aureae et gemmatae*¹⁸⁰). On ne sait à quel usage est destinée la couronne faite de perles semblables entre elles dont parle Grégoire de Nysse [1]

Objets d'orfèvrerie sans autres précisions. D'après Procope [4], Justinien et Théodora s'emparèrent traîtreusement des biens de Zénon, parmi lesquels des objets d'or ornés de perles et de pierres précieuses (*χρυσώματα μαργάροις τε καὶ σμαράγδοις καλλωπισθέντα*).

Portrait. Selon Pline [28], Pompée exhiba, dans son troisième triomphe, son *imago* en perles (sans doute sur une âme métallique). C'est le portrait de Pompée qui lui attira les plus amères critiques de Pline (*erat et imago Cn. Pompei e margaritis, illa relicino honore grata, illius probi oris venerandique per cunctas gentes, illa ex margaritis, illa severitate victa et veriore luxuriae triumpho*). On n'a aucune idée de l'aspect qu'il pouvait avoir et, par conséquent, du nombre de perles utilisées. Publiquement exposé, il devait avoir les dimensions requises pour laisser une forte impression.

¹⁷⁷ Weeber 107, a raison de douter de l'interprétation de Pline (on voulait fouler aux pieds des objets précieux), tout en notant que les perles des chaussures sont le « bürgerlich-mediokre Pendant » de l' « artistokratisch-heroischen Geste » que fut la destruction de perles dans le vinaigre. On restera réservé sur cette interprétation sociale : les perles aux chaussures ne sont pas nécessairement vouées à être détruites.

¹⁷⁸ Weeber 107.

¹⁷⁹ Pline, 21, 3 ; 6.

¹⁸⁰ Pline, 22, 6.

Tableau peint. Philostrate [4] décrit un tableau peint, sur lequel l'artiste avait ajouté des perles authentiques, ainsi que d'autres gemmes, pour figurer des fruits (ἀληθῆς δ' ἡ μάργηλις).

Musaeum. Pline [28] le cite au nombre des objets qui défilèrent lors du troisième triomphe de Pompée. C'était une grotte ornée de perles avec, à son sommet, un cadran solaire (*musaeum ex margaritis, in cuius fastigio horologium*).

Perles sur les vêtements et sous-vêtements. Seuls quelques documents tardifs font état de perles (cousues ?) sur des vêtements, masculins et féminins. Le vêtement d'Honorius est teint de pourpre et porte des perles. (Claudien [4] : *variis spirat Nereia baca figuris (...)*. *Quis miscuit ignes / Sidonii Rubrique maris ?*). Les perles, sans doute sphériques (*baca*), sont assemblées en motifs figurés (hommes ou animaux, sans doute : cf. *spirat*). Elles sont accompagnées d'autres pierres précieuses : émeraudes ; améthystes ; agates. Malgré la brièveté de l'expression poétique, on est en droit de penser que les perles, percées, étaient mises en œuvre au moment du tissage (*cujus pectinis arte / traxerunt solidae gemmarum stamina telae*)¹⁸¹. Jean Chrysostome [3] mentionne des perles sur un vêtement d'homme (qui paraît être une sorte de roi). Des perles ornent probablement des vêtements de statues divines, s'il faut donner à *lapilli* le sens de « perles » (Lactance : *insignes lapillis et coloribus vestes*).

Le *mamillare* est une bande soutenant les seins (*supra*, p. 304, n. 160). Le *Digeste* [6] signale un *ornamentum mamillarum* orné de pierres taillées en cylindre et de perles tambourins (*ornamentum mamillatum ex cylindris triginta quattuor et tympanis margaritis triginta quattuor*). Les cylindres et les perles étaient nécessairement percés. Les bandes soutenant les seins étaient ornées d'autres matières précieuses. Juvénal fait allusion à celles, en or, que porte Messaline quand elle se prostitue¹⁸².

Statue de dieu. D'après l'*Historia Apollonii Tyr*, la statue de Priape est ornée de perles (*Priapum aureum habebat et gemmis et unionibus <decoratum>*). Peut-être s'agit-il des vêtements de la statue.

Armes ; ornements militaires. Varron [1] : *Ubi illa phalera gemmea atque ephippia et arma margarito candicantia*. En l'absence totale de contexte, rien ne garantit qu'il s'agisse d'une référence à des *realia* gréco-romains. Varron pourrait se référer à un usage barbare. On ne peut donc rien tirer de ce texte. Le cas de Claudien [2], qui fait l'éloge de Stilicon, est plus clair. Celui-ci répartit équitablement les parures entre les deux fils de Théodose I^{er}, Arcadius et Honorius. Chacun reçoit la même part de ceintures ornées de perles (*cingula bacis / aspera*). La traduction « perles » est fortement suggérée par le terme *baca*¹⁸³. Le ceinturon militaire (*cingulum*), outre son importance dans le costume militaire, était devenu à époque tardive une marque de rang et de dignité. Ceux qui faisaient partie de la hiérarchie administrative portaient le *cingulum militiae*. Conséquemment, cet accessoire était plus ou moins orné : celui de l'empereur l'était plus que tout autre. « Le disque votif connu sous le nom de bouclier de Théodose nous offre aussi, avec l'image de l'empereur, celle de ses deux fils assis à

¹⁸¹ Donkin 95.

¹⁸² Juvénal, 6, 122-123 (*tunc nuda papillis / prostitit auratis titulum mentita Lyciscae*).

¹⁸³ Cf. Traduction de M. Platnauer (Loeb) : « ... thou divided equally with him Sidonian cloaks, belts studded with pearls... »

ses côtés, revêtus du costume impérial et portant une ceinture qui semble bordée de perles ou ornées de pierres précieuses. »¹⁸⁴. Il est possible que Julius Valerius [2], dans son adaptation de la vie d'Alexandre, ajuste ses descriptions à des réalités de son temps : Candace offre à Alexandre – après le séjour du roi auprès de la reine – une cuirasse ornée de perles et de béryls (*thoraca varium ex unionibus beryllisque*). Il existe un précédent, mais la cuirasse en question, ornée de perles de Bretagne, avait été offerte à Vénus par César (Pline [9-§116]).

2.4 - Annexes

Annexe 1 : l'absorption de la perle dissoute

Nous avons trois cas de consommation de perles dissoutes dans du vinaigre : le fils d'Aesopus ; Cléopâtre (Pline [9-§§119-122]) ; Caligula (Suétone [5]). Avant de se pencher sur la documentation antique, il faut signaler que la perle a été absorbée, en Occident et en Orient, comme médicament, comme on l'apprend grâce à des textes postérieurs à l'Antiquité.

Selon Kunz et Stevenson, « the employment of pearls medicinally dates from an ancient period. This use is mentioned in the oldest existing Sanskrit medical work, the "Charaka-Samhita", composed early in the Christian era; and likewise in the somewhat more modern "Susruta", which probably originated before the eighth century. It is particularly in Oriental countries that therapeutic properties have been credited to pearls. The powder of these gems has been rated very highly there, and is still used to some extent. It was considered beneficial in cases of ague, indigestion, and hemorrhages, and was regarded as possessing stimulative qualities. Medical literature of the Orient contains many accounts of the uses of pearls and of the methods of forming them into pills, ointments, etc. ¹⁸⁵». Selon A. de Boot, « les perles enforcissent le cœur et les esprits vitaux. Partant, elles résistent à toutes sortes de venins, à la peste et corruption, elles recréent l'esprit, elles bannissent les affections cardiaques et mélancoliques et la syncope. Étant légitimement préparées, elles conservent la substance du cœur, afin qu'elle ne s'altère et ne se flétrisse (*autres utilisations*). Or elles sont préparées de cette façon. Étant purgées des saletés et lavées d'eau rose, de girofles, de viola matronalis ou de mélisse, on les broie avec un marbre ou porphyre jusqu'à temps qu'elles soient réduites en alcool et que l'on ressente plus d'âpreté sous les doigts. Cela se fait de la même façon que les peintres broient les couleurs. L'on doit prendre garde à ne pas les broyer avec du métal, parce que les petits fragments de métal se mettent facilement dans les perles, qui sont extrêmement ennemis à notre nature et peuvent exciter de très griefs symptômes, comme l'expérience enseigne tous les jours. Les perles préparées comme nous avons dit maintenant peuvent être mêlées à beaucoup de choses. L'on voit chez les pharmaciens deux compositions de perles : le diamarguerite chaud et le diamarguerite froid *etc.* »¹⁸⁶

¹⁸⁴ DAGR, s.v. « cingula », en particulier p. 1181-1182.

¹⁸⁵ Kunz & Stevenson 308.

¹⁸⁶ Anselme de Boot 217-218.

La documentation disponible ne permet pas d'établir que la perle était connue pour ses vertus médicinales dans le monde méditerranéen. En particulier, ni le livre de Pline consacré aux remèdes tirés de la mer, ni le traité de Dioscoride, ne mentionnent un quelconque médicament à base de perles marines¹⁸⁷. On ne trouve pas davantage de mention de la perle dans les *Lithika*, dont les auteurs parfois traitent des vertus médicinales et magiques des minéraux¹⁸⁸. Il reste une vague allusion de Basile de Césarée [2] : les femmes enceintes « rongent » des petites pierres (précieuses). Les perles sont-elles incluses dans l'énumération de Basile ? Le texte est trop obscur pour tirer la moindre conclusion. Il faut donc considérer que nos trois *exempla* ne sont probablement pas des formes excessives ou dévoyées d'utilisation de la perle à des fins médicales¹⁸⁹. Toutefois, dans une interprétation rationaliste, B.L. Ullman estime que Cléopâtre ou le fils d'Aesopus auraient utilisé les perles dissoutes afin d'atténuer les effets des aigreurs acides qui suivent la digestion de repas copieux – au lieu d'utiliser une substance calcaire ordinaire¹⁹⁰ –.

Pour Pline, l'inaugurateur de cette pratique, le fils de l'acteur Aesopus, ne l'aurait fait que par expérimentation gastronomique, partageant ensuite avec ses convives cette découverte. Il faut donc, faute de mieux, s'en tenir aux explications qui dérivent de cette information et mettent en avant les comportements politiques et sociaux : une consommation gastronomique placée sous le signe de la *truphê*, un agissement excessif réservé à ceux qui disposent d'une grande richesse et qui n'hésitent pas à détruire – pour leur consommation personnelle¹⁹¹ – en grande quantité des biens précieux pour faire la preuve de leur puissance. La *truphê* est propre aux souverains hellénistiques (Antiochos IV n'hésita pas à gaspiller les parfums les plus délicats), mais les empereurs romains agirent de même (ainsi les monceaux d'aromates qui furent utilisés pour les funérailles de Poppée)¹⁹². Le fils d'Aesopus, sans être roi, put être un imitateur de ces comportements (Pline [9-§122] : *ad hoc producto (quo magis regium fiat), sed ut experiretur in gloriam palati...*). La destruction de la perle de Cléopâtre s'inscrit dans l'héritage de la *truphê* royale. La tradition peut se poursuivre jusqu'à Caligula (Suétone [5]). L'usage qu'en fait Elagabal (*SHA* [1]) n'en est qu'une variante : de petites perles – sans doute très petites et quelque peu colorées – étaient saupoudrées sur du riz (association volontaire de produits indiens ?)¹⁹³ ou sur des poissons¹⁹⁴.

¹⁸⁷ Pline, 32, 24, évoque seulement le corail, soit porté en amulette ; soit calciné et pulvérisé avant d'être bu.

¹⁸⁸ Th. Hopfner, *RE* 13, 1, s.v. « Lithika », c. 747-769, est muet sur ce sujet, tout comme Rommel.

¹⁸⁹ Déjà observé par Rommel 1697.

¹⁹⁰ Ullman 198-199 (il fait un parallèle avec les Indiens qui mâchent de la noix de bétel, très acide : ceux qui en ont les moyens atténuent celles-ci au moyen de poudre de perles, consommée en même temps). Il n'exclut pas que les usages anciens de la perle dans les médecines de Chine et de l'Asie orientale soient arrivés à la connaissance des Grecs et des Romains. Sur l'usage du calcaire comme anti-acide, il renvoie à Pline, 36, 80.

¹⁹¹ C'est pour cela, quoi qu'en dise Horace [3], que ce geste n'est pas semblable à jeter la perle dans un égout ou une rivière.

¹⁹² Polybe, 30, 25 (= Athénée, 5, 21 -22 - 194b-195d) ; Pline, 12, 83.

¹⁹³ Le riz fait partie des marchandises qui arrivent de l'Inde du nord-ouest (*P.m.E.* 14 ; 31).

¹⁹⁴ Cf. aussi Weeber 106, qui ne nie pas la part de dramatisation ou d'affabulation dans ces anecdotes, en termes parfois imagés : « Zynismus solcher Art lag durchaus im Interaktions-System einer Klasse begründet, die sich mit der gegenseitigen Vorführung luxuriöser Eskapaden tendenziell zu immer spektakuläreren Verschwendungsrekorden im Distinktionswettkampf anspornte » ; « das Schlürfen von Perlen wurde als kurzer, aber ungeheuer intensiver Luxus-Orgasmus erfahren – und zwar vor des Augen ungläubig staunender Voyeure ». On signalera d'autres cas étranges d'ingestion de produits beaux, rares et précieux. Un consulaire se passionna tellement pour un *myrrhinum* qu'il en

Annexe 2 : les utilisations de la nacre

La nacre a été utilisée dans le monde méditerranéen à époque ancienne. On en a retrouvé dans les sites minoens : « mother-of-pearl from the Red Sea and the Indian Ocean had reached the Mediterranean, and shells and shell-motifs were important in the developments of Minoan Art craftsmanship. » En revanche, aucune utilisation de la perle n'est prouvée par l'archéologie à ce stade, bien que R.A. Donkin considère que les perles fines aient pu être connues à cette époque¹⁹⁵.

Le premier usage de la nacre, importée du golfe Arabo-Persique – et non originaire de la mer Rouge / golfe Arabique – est mentionnée par Posidippe de Pella. Bien que le sens du poème ne soit pas facile à établir, le produit est gravé (ce qui rappelle l'usage des coquilles gravées de l'époque pharaonique). Cette nacre incisée était peut-être utilisée comme sceaux-cachets, l'un des usages importants de certaines pierres précieuses, dont Théophraste donne une liste¹⁹⁶.

Pour l'époque romaine, on trouve un cas d'utilisation décorative (décoration murale semble-t-il, mais on ne peut exclure des pavages, comme dans le palais de Xerxès : A.T. [1]) : dans « tout le reste »¹⁹⁷ de la *Domus Aurea* il y avait de la nacre (Suétone [8] : *in ceteris partibus cuncta auro lita, distincta gemmis unionumque conchis erant*). Philon d'Alexandrie évoque aussi son usage dans le mobilier des Romains : des lits sont ornés de coquillage précieux (= nacre) et d'écaille de tortue (κλινηταιρες οστράκοις πολυτελέσι και ποικίλαις χελώναις ένδεδεμέναις). En revanche, on ne sait que penser du texte de Sophronius, dont le contexte est beaucoup plus flou : il parle d'un portique à triple colonne orné de nacre argentée (? : όλομαργαργυρόχροον).

L'archéologie a révélé au moins une utilisation en bijouterie. Dans le catalogue de d'Ambrosio est présentée une paire de boucles d'oreille du type *stalagmium* en nacre (*supra*, p. 292). Les récentes fouilles de Bérénice ont révélé la présence d'objets de nacre dans une zone située dans la partie occidentale de la baie de Bérénice (datée des 1^{er} et 2^e siècles p.C.). Selon S. Sidebotham, on se livrait à des activités artisanales (« small scale industrial activities »). D'autres matériaux étaient travaillés (obsidienne, mica *etc.*, et, dans d'autres secteurs, écaille de tortue¹⁹⁸).

Au sujet des flacons à parfums recouverts de nacre et perles, cf. *supra*, p. 307¹⁹⁹

rongea le bord (Pline, 37, 18 : *...ob amorem adroso margine eius, ut tamen iniuria illa pretium auget*). D'après Pline, 8, 31, certains mangeaient du cartilage de trompe d'éléphant, pour avoir l'impression de consommer de l'ivoire (*invenit luxuria commendationem et aliam expetiti in callo manus saporis, haud alia de causa, credo, quam quia ipsum ebur sibi mandere videtur*).

¹⁹⁵ Donkin 55. Noter cependant cette restriction de l'auteur, p. 74, n. 154 : « to the best of my knowledge, mother-of-pearl has not been reported from the treasures of Crete, Aegina, Mochlos and Troy. »

¹⁹⁶ Théophraste, *De lapid.* 31 ; 37 (sarde ; jaspe ; « saphir » (lapis-lazuli) ; « pierre de lynx » ; *hyaloeidês* (pierre réfléchissante et transparente) ; escarboucle ; *omphax* ; cristal ; améthyste ; cornaline).

¹⁹⁷ Il est difficile d'apprécier ce que sont ces *ceterae partes* : Suétone a, dans la précédente section, mentionné seulement le vestibule et un portique à trois rangs de colonnes.

¹⁹⁸ S.E. Sidebotham & I. Zych, «Results of fieldwork at Berenike: A Ptolemaic-Roman port on the Red Sea Coast of Egypt, 2008-2010 », M.-Fr. Boussac, J.-Fr. Salles, J.-B. Yon (edd), *Autour du Périphe de la mer Érythré, Topoi suppl.* 11 (2012) 133-157, p. 139 ; 152.

¹⁹⁹ A. Schramm se demande si un passage de Pline fait référence à l'utilisation de la coquille d'huître perlière comme remède. Cette supposition n'a guère de défendable (Schramm 868-869, à propos de Pline, 30, 61).

3 - La consommation gréco-romaine (2) : une ébauche de l'histoire de la consommation

Par « ébauche », il ne faut pas entendre que cette section pourrait être suivie d'une recherche plus aboutie, mais au contraire que nous sommes condamnés à traiter cette question à grands traits et qu'il est difficile d'aller au-delà, compte-tenu de la rareté documentaire. Par ailleurs, en l'absence de tout témoignage consistant et décisif, écrit ou non écrit, concernant l'utilisation des perles de l'Érythrée dans le monde grec pré-hellénistique, le point de départ de l'histoire de la consommation ne peut être que l'expédition d'Alexandre en Asie²⁰⁰.

3.1 - L'époque hellénistique

Les Gréco-Macédoniens durent, vraisemblablement, trouver et piller des objets avec perles, voire des lots de perles, dans les trésors achéménides. Il est encore plus certain qu'ils les virent, en Perse et en Inde, portées par les hommes comme par les femmes, à côté d'autres pierreries. Nous ne savons pas avec certitude à quel moment de l'expédition asiatique ils furent véritablement bien renseignés sur la perle, c'est-à-dire sur son origine marine (probablement à la fin de celle-ci : *supra*, p. 78). Nous sommes seulement assurés que les Gréco-Macédoniens associèrent d'emblée la perle à un usage barbare. L'exposé de Mégasthène (Arrien [1]), quelques décennies plus tard, ne paraît pas modifier cette perception, bien au contraire. Comme on l'a vu, le mythe d'Héraclès et Pandaia souligne le profond amour des Indiens pour cette parure qui orne une reine.

S'il est plausible que les « inventeurs » gréco-macédoniens aient été admiratifs de cette « gemme », celle-ci ne paraît pas être réellement entrée dans la bijouterie antique aux premiers temps de l'époque hellénistique. Les quelques objets mis au jour (l'épingle de Paphos consacrée à Aphrodite – dont la datation a été abaissée à la fin du 2^e siècle *a.C.* [*supra*, p. 305] ; le collier de Mitylène) sont des cas très isolés, en comparaison de la masse des bijoux sans perles de la même époque. Avant l'époque d'Alexandre, des perles étaient parvenues en Asie Mineure, probablement du fait de la présence et de l'influence des Perses. Les effets ont pu s'en faire sentir encore dans les décennies qui ont suivi l'effacement perse²⁰¹.

Pour formuler l'idée différemment, aucun document, de quelque nature qu'il soit, ne fonde sérieusement l'idée d'une consommation régulière, impliquant un certain niveau d'échanges, qui commencerait dès le 3^e siècle, pour ne pas parler des décennies qui précèdent. C'est donc uniquement par un effet d'ébouissement rétrospectif – le mirage des perles de Cléopâtre ? – que l'on a pu considérer que la perle était utilisée à l'époque des Ptolémées, considérée dans son ensemble – autrement dit, dès les premiers

²⁰⁰ Il me semble évident que des textes tels que Phèdre [2 & 3], qui font allusion à l'usage de perles dans le monde grec du temps d'Ésope, n'ont aucune valeur documentaire. Ils sont seulement le signe de l'importance des perles à l'époque à laquelle Phèdre écrivait. L'opinion selon laquelle les « perles indiennes » figurent au nombre des « biens exotiques qui arrivent sur les marchés grecs au 5^e siècle » (Beaujard 295) me paraît être privée de fondement documentaire.

²⁰¹ Higgins 155. Ceci renforce mon interprétation du texte de Théophraste (*supra*, p. 281). On se rappelle que, pour certains, il prouve que la consommation grecque avait commencé tôt (Kunz 8 ; Rommel 1694).

souverains –²⁰². Il y a peut-être une autre raison à cette perception erronée. Une certaine confusion entre connaissance de la perle et utilisation de la perle a pu se produire chez les savants, comme si la découverte devait être concomitante de la consommation. Or les deux phénomènes sont découplés. Il apparaît d'ailleurs, à la lumière de notre documentation indigente, que l'on fut, au commencement, plus intéressé par la beauté du coquillage (Androsthène de Thasos / Athénée [2]²⁰³) et de la nacre (Posidippe de Pella) que par la perle.

À considérer l'engouement postérieur pour les perles, on pourrait s'étonner que les débuts des relations entre la *margaritês* et le monde méditerranéen soit marqué par un désintérêt presque total. En l'absence d'indice documentaire, on en est réduit, pour grossièrement comprendre ce phénomène, aux spéculations raisonnables. Il faut probablement écarter l'idée simpliste que les Hellènes repousseraient un usage propre aux Barbares, idée qui est contredite par des faits bien établis. Ainsi, certains bijoux du début de l'époque hellénistique révèlent des motifs d'origine égyptienne (le « nœud d'Héraclès ») ou perse (grandes boucles d'oreilles avec tête humaine ou animale)²⁰⁴. C'est sans doute un autre faisceau de raisons qui fait que cet objet n'entre pas dans la consommation hellénistique. On peut penser, en effet, qu'il fallut du temps pour que le goût pour cet objet, jusqu'alors inconnu, se formât. Il fallut aussi du temps pour que se créât un marché entièrement nouveau, ainsi que le circuit des échanges qui l'approvisionnait (il ne faut pas oublier que les flux principaux étaient orientés vers les Perses ou les Indiens, de sérieux clients). Bref, il est vraisemblable que le non-usage probable des perles, à l'époque des Diadoques et au 3^e siècle *a.C.*, résulta d'abord d'une réticence, ou d'une ignorance des consommateurs méditerranéens ; puis le goût pour la perle, en formation, suscita la très lente mise en place d'un marché, qui ne fut efficace que plus tard.

Tout ceci est, hélas, très conjectural, car cette évolution progressive de la consommation est à peu près invisible dans la documentation écrite. Outre la très faible valeur des arguments *a silentio*²⁰⁵, certains textes sont trop incertains pour tirer la moindre conclusion. Ainsi, dans la plus ancienne recension de l'*Historia Alexandri magni* (pseudo-Callisthène), Candace offre des perles au roi. Il serait imprudent de s'appuyer sur ce texte à l'histoire compliquée pour appréhender l'époque de l'apparition des perles dans l'Égypte lagide²⁰⁶. Autre document : dans sa paraphrase de l'exposé de Mégasthène, Arrien [1] fait écho à une réalité de son temps, à savoir l'activité de ceux

²⁰² Cf. Babelon 1595 : « C'est seulement après la conquête de l'Orient par Alexandre que le luxe des perles envahit le monde hellénique, et cette mode atteint son apogée en Égypte sous les Ptolémées. » ; Kunz & Stevenson 6 ; Charlesworth 19 (l'auteur suppose que l'ivoire, les aromates, les gemmes, les perles *etc.* sont arrivés à Alexandrie dès la création de *Myos Hormos* et Bérénice) ; Barbieri & Grilletto 776 (« È infatti in seguito alla spedizione in Asia di Alessandro che la perla divenne rinomata in Occidente, così come le sarà per tutte l'età imperiale. »).

²⁰³ Inversement, pour Pline [9-§104], la diversité des formes et des couleurs des coquillages était d'un intérêt très secondaire par rapport à la perle (*Sed quid haec tam parva commemoro* ...). Autres temps, autres mœurs ...

²⁰⁴ Higgins 154.

²⁰⁵ Ainsi l'absence du nom « perle » dans la description de la *pompê* des 3^e *Ptolemaieia* (« Curiously, none is mentioned among the great array of luxury products, some of Indian origin, displayed in the famous procession of Ptolemy Philadelphus through Alexandria ca. 271-270. » (Donkin 91).

²⁰⁶ Pour la même raison, l'apparition de perles dans certaines variantes du texte ne seront pas prises en compte (cf. Gury 404). Sur ce texte, cf. C. Jouanno, *Naissance et métamorphoses du Roman d'Alexandre*, Paris, 2002, qui tient compte de toute la bibliographie antérieure.

qui vivent du commerce des perles et qui profitent du pouvoir d'achat d'une clientèle romaine fortunée. Selon l'historien, l'époque de la consommation des Romains s'oppose doublement à celle des Grecs. En effet, celle-ci appartient au passé, car les Romains sont les acheteurs du temps présent ; d'autre part, l'ardeur consumériste des clients romains est supérieure à celle des Hellènes (καὶ Ἑλλήνων δὲ πάλαι καὶ Ῥωμαίων νῦν ὅσοι πολυκτέανοι καὶ εὐδαιμόνες μέζονι ἔτι σπουδῆ ὠνέονται τὸν μαργαρίτην δὴ τὸν θαλάσσιον οὕτω τῆ Ἰνδῶν γλώσση καλεόμενον). Mais comment faut-il comprendre l'adverbe *πάλαι* ? Sans hésitation, il faut écarter la Grèce de l'époque pré-hellénistique : Arrien sait pertinemment que la perle a été découverte après l'expédition d'Alexandre. En dehors de cette décevante constatation, le lecteur reste dans une complète incertitude.

Les véritables lumières viennent de l'archéologie. Selon R.A. Higgins, la bijouterie hellénistique se caractérise par la recherche, nouvelle, de la polychromie que permettent les pierres. Les grenats, les quartz clairs, la cornaline, les chalcédoines sont utilisés à partir de 330 *a.C.*, les perles et les émeraudes figurent occasionnellement dans les bijoux datés des 2^e et 1^{er} siècles *a.C.*²⁰⁷. Aux 2^e et 1^{er} siècles *a.C.* apparaissent les émeraudes, les perles en plus grand nombre, les améthystes, les « plasmas²⁰⁸ » (une partie de ces gemmes sont importées de l'Inde²⁰⁹) : « From about 200 BC pearls and plasma became popular and emerald was occasionally used²¹⁰ ». Cette conclusion donne de la consistance aux rares documents écrits que nous avons. Il est, en effet, remarquable que des informations sur les pêcheries de l'Inde du Sud arrivent à la connaissance des Grecs à l'époque où Eucratidès, roi de Bactriane, étend sa domination jusqu'au Sind, au milieu du 2^e siècle *a.C.* Rien ne nous est dit des consommateurs ou d'un quelconque circuit d'échanges. En revanche, on semble s'intéresser à cette gemme à une époque où commencent à apparaître des bijoux hellénistiques avec perles.

En vérité, le papyrus daté de 156 *a.C.* (25^e année de Ptolémée VI - Pap. [a1]) est le plus précieux de nos documents. C'est la première attestation de la présence de perles en Égypte. Dix perles non montées, portant le nom de *pina* (*supra*, p. 47), font partie du lot d'objets dérobés. Le possesseur spolié réside à Alexandrie et paraît proche des cercles du pouvoir royal – l'esclave appartient à un ambassadeur²¹¹ –. Il ne serait pas surprenant que la possession de perles soit alors réservée à une élite. Bien que cet objet ne soit pas daté avec le même degré de précision, il est tentant de faire un rapprochement avec le pendant d'oreille avec Éros ailé conservé à Malibu : il est probablement originaire de l'Alexandrie du 2^e siècle.

²⁰⁷ Higgins 155. Pour Coche de la Ferté 66, les perles, émeraudes et saphirs (en pendants d'oreilles et colliers) apparaissent à partir du 1^{er} siècle *a.C.* Cette datation semble un peu trop restrictive.

²⁰⁸ Variété de jaspe vert foncé, taché de rouge.

²⁰⁹ Pline, 37, 21 (*principatum amethysti tenent Indicae*) ; Pline 37, 115, à supposer qu'il faille établir une équivalence entre « plasma » et jaspe vert (*plurimae ferunt eam [sc. jaspis] gentes, smaragdo similem Indi*). Les émeraudes les plus appréciées, d'après Pline, provenaient de Scythie et de Bactriane (Pline, 37, 65). Cependant Diodore de Sicile, 2, 52, 3 (= Poseidonios *FGrH* 87 F114) attribue l'émeraude et le béryl aux pays à climat chaud (Arabie, Éthiopie, Inde, pour l'essentiel). L'émeraude se trouve dans des mines de cuivre.

²¹⁰ Higgins 38 ; 155 (« In the second and first century, pearls and emeralds are also occasionally found »). Les Romains, héritiers de cet esprit de la joaillerie hellénistique, ajoutèrent d'autres gemmes (« In the Roman period the same stones were used as in the Late Hellenistic, and in addition the hardest stones, diamonds, sapphires, aquamarines and topazes are found »).

²¹¹ *Prosopographia Ptolemaica* n° 5786.

Dans ce contexte d'intérêt croissant pour la perle, l'idée qu'Eudoxe de Cyzique ait rapporté des spécimens lors de son premier voyage en Inde ne semble pas absurde, malgré les difficultés du texte (*supra*, p. 233). Plus généralement parlant, le tableau pourrait être le suivant : les *emporoi* qui, petit à petit, empruntaient les routes ouvertes par les chasseurs d'éléphants pour rapporter des aromates, purent aussi obtenir, probablement de leurs intermédiaires arabes, des gemmes ; parmi celles-ci, il y avait des perles (*supra*, p. 233). Ainsi était amorcée une dynamique, par laquelle le commerce qui aboutissait à Alexandrie et le goût pour les perles s'entretenaient mutuellement, créant une demande qui ne devait plus cesser. Puis vint, inauguré par Eudoxe, le commencement de l'approvisionnement direct auprès des producteurs, destiné à s'intensifier au siècle suivant. Le vide documentaire complet nous interdit de savoir si un phénomène analogue se manifesta dans le royaume séleucide, pendant un temps très proche des pêcheries du golfe Arabo-Persique.

La basse époque hellénistique (2^e - 1^{er} siècles *a.C.*) marque donc le commencement et l'essor de la consommation méditerranéenne, prouvés par la multiplication des trouvailles de pendants d'oreilles à perles – un bon marqueur de la diffusion de cette gemme –. Les perles ont atteint les consommateurs méditerranéens par l'Égypte et Alexandrie, c'est-à-dire par les voies de la mer Érythrée (à défaut de connaître la circulation aboutissant en Syrie). L'aire de diffusion de la perle est impossible à établir clairement. Des boucles d'oreilles ont été retrouvées en Grèce. Silius Italicus [3] rapporte que Marcellus, lors du siège de Syracuse (214-212 *a.C.*), fut témoin de l'opulence de la cité : *munera Rubri / praeterea ponti depexaque vellera ramis, / femineus labor*. Il n'est cependant pas certain qu'il faille prendre à la lettre ce texte, et conclure que les perles avaient atteint la Sicile à la fin du 2^e siècle. Il se pourrait que ce soit l'un de ces fréquents anachronismes transposant la *luxuria* perlière de la Rome du 1^{er} siècle *p.C.* dans des temps plus ou moins anciens.

3.2 - *Les commencements de la consommation romaine*

Pline [27], évoquant le sable à polir le marbre que l'on va chercher loin – en Inde et en Éthiopie –, se rappelle un temps où « aller chercher des perles en Inde » (une époque qui suit la « découverte » de la route directe vers l'Inde ?²¹²) attirait une sorte de réprobation sociale : ce qui était entré dans les habitudes de son temps paraissait alors un luxe excessif (*immo vero etiam in Indos, quo margaritas quoque peti severibus moribus indignum erat*). Sans aucun doute Pline envisage-t-il une époque qui précède celle de la « folie » des perles. Seule, alors, une fraction de ses concitoyens osait posséder ces objets. Cette époque indéfinie est difficile à situer : sans doute se place-t-elle à la fin du 2^e siècle ou au commencement du 1^{er}²¹³. Sans doute était-ce une époque

²¹² Cf. Pline, 6, 101-104. Malheureusement, Pline ne donne pas de repère chronologique absolu au sujet de cette route directe.

²¹³ Salluste, *Jug.* 11, associe le nom de Sylla aux commencements de la corruption à Rome : il se réfère à la campagne contre Mithridate (« ...pour la première fois, on vit l'armée romaine prendre goût aux femmes, au vin, aux statues, aux tableaux, se passionner pour les vases ciselés, les enlever dans les maisons privées, dans les édifices publics, piller les temples, porter une main criminelle sur les objets sacrés et profanes. Ces soldats, une fois vainqueurs, ne laissèrent rien aux vaincus. Si la prospérité énerve les sages, elle enlève aux esprits corrompus toute

où les Romains se contentaient de *margaritae*, en attendant l'arrivée des *uniones*. Ce qui est au moins très probable, c'est que les commencements de la consommation romaine sont contemporains de la diffusion de la perle dans le bassin méditerranéen, à la basse époque hellénistique. Que les Romains découvrent les perles au contact du monde hellénistique en Méditerranée orientale ou à Alexandrie²¹⁴ paraît évident ; que cela se produise au gré des pillages est plausible²¹⁵ ; qu'Alexandrie et le royaume lagide soient les intermédiaires qui introduisent l'acquisition et l'utilisation des perles à Rome est presque certain. Pour Pline, en effet, ces perles que « l'on va chercher en Inde » passent par les routes de la mer Érythrée, celles qu'emprunte à son époque le sable à polir le marbre.

Seul le Naturaliste nous permet d'aller, sur ce sujet, au-delà des généralités et de saisir des détails que les objets exhumés par les archéologues ne livrent pas. Ce n'est pas l'effet du hasard. Comme souvent, Pline s'intéresse à l'origine des phénomènes et aux inventions, à ceux qui « furent les premiers »²¹⁶. La folie des perles, dont il fut le témoin et qui le conduit à traiter de la perle en détails, devait donc l'amener à une « histoire » de la consommation romaine, comme il est dit dans le sommaire du livre 9 : *IX (...) de margaritis (...) quando primum in usum venerint Romae* (Pline [1]) – une histoire qui avait peut-être été entreprise avant lui par Fenestella (*supra*, p. 95, n. 80) –.

Pline [9-§123] est assurément un passage d'une importance capitale : trois jalons chronologiques de l'histoire de l'*usus* y sont donnés, qui nous éclairent sur la croissance de la consommation romaine – laquelle, comme le dit Arrien [1], devait écraser par son importance celle des Hellènes – : « Fenestella rapporte que les perles (*uniones*) sont devenues à Rome d'un usage commun et fréquent après la soumission d'Alexandrie, mais qu'elles ont fait leur apparition pour la première fois vers le temps de Sylla – elles étaient alors petites et médiocres, erreur manifeste, car Aelius Stilon signale que, vers l'époque de la guerre de Jugurtha, le nom d'*uniones* a été, précisément à ce moment, donné aux très grosses perles (*Romae in promiscuum ac frequentem usum venisse Alexandria in dicionem redacta, primum autem coepisse circa Sullana tempora minutas et viles Fenestella tradit, manifesto errore, cum Aelius Stilo circa Jugurthinum bellum unionum nomen inponi cum maxime grandibus margaritis prodat*). Ces trois repères sont : 1) l'annexion de l'Égypte lagide ; 2) l'époque de Sylla (décennie 80 *a.C.* approximativement ?) ; 3) l'époque de la guerre de Jugurtha (111-105 *a.C.*).

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de régler un problème grammatical. Quel nom faut-il sous entendre dans ce passage, à côté de *minutas* : *margarita* ou *unio* (lequel admet le genre masculin et féminin). E. Dubois-Pélerin estime qu'il faut rétablir *uniones*²¹⁷. Cependant, si l'on reprend l'*Histoire Naturelle*, on constate que dans tous les

modération dans la victoire. »). Le thème de la corruption des soldats est aussi associé à la 2^e guerre punique (Plutarque, *Caton l'Ancien*, 3, 5).

²¹⁴ Rommel 1694.

²¹⁵ Weeber 106.

²¹⁶ Par exemple Pline 37, 85

²¹⁷ Dubois-Pélerin 223. Ceci n'est pas dit expressément mais s'impose quand on lit l'interprétation qu'elle donne du texte : « Pline s'accorde avec Fenestella pour décrire comme fréquent et commun l'apparition des perles viles (*i.e.* les perles utilisées par les femmes pauvres, selon Dubois-Pélerin) à partir de la conquête d'Alexandrie. ». Elle ajoute ensuite : « Il (*sc.* Pline) diverge d'avec Fenestella sur la date d'apparition de ces perles (*sc.* les perles « viles ») : Fenestella semble avoir vu dans les *uniones* des perles viles, alors que d'après Aelius Stilon, il s'agissait de vraies

cas où il est possible de le vérifier, *unio* est utilisé au masculin²¹⁸. Il faut donc rétablir *margarita*. C'est donc l'histoire de l'*usus* de la perle en général que fait Pline, et non celle de l'*usus* des *uniones*²¹⁹. L'idée générale est qu'avant de s'intéresser aux *uniones*, les Romains commencèrent par acquérir des perles (*margaritae*) inférieures. Puis vint une inflexion de la consommation, concernant les Romains seulement, orientée vers les perles plus belles et plus chères. Pline considère, s'appuyant sur deux témoins, deux scénarios possibles :

- D'après Fenestella, les Romains commencèrent par acquérir des *margaritae* orientales – petites et médiocres (*minutas et viles*) – à l'époque de Sylla. Les Romains durent donc être touchés à cette époque par la diffusion de la perle orientale, au contact des Hellènes du bassin méditerranéen. Comme la plupart des Hellènes, ils se contentèrent des perles alors disponibles sur le marché, qui rétrospectivement appurent comme des perles de deuxième choix. On se tint satisfait de ces perles jusqu'à l'annexion de l'Égypte, qui marque une croissance quantitative et qualitative de la consommation (il faut que l'évolution soit aussi qualitative si l'on veut donner du sens au texte : l'époque des perles médiocres fut celle des débuts).
- Si l'on suit un renseignement d'Aelius Stilo – le nom *unio* apparaît à l'époque de la guerre de Jugurtha –, la consommation des belles et grosses *margaritae* recevant ce nom spécial remonte à la fin du 2^e siècle²²⁰. Dans ce cas, la consommation des *margaritae*, moins belles, est plus ancienne que ne l'affirme Fenestella : les Romains durent être en contact avec ces perles au fur et à mesure que leur puissance s'étendait en Méditerranée orientale, durant le 2^e siècle *a.C.* Le goût pour les *uniones* – portées sans doute à la connaissance des Romains par la dynamique d'un marché en expansion, car continuellement soutenu par la demande – marque une évolution importante de leur consommation, à situer à l'extrême fin du 1^{er} siècle. L'annexion de l'Égypte marque une autre étape majeure de la croissance consumériste romaine.

Pour ce qui est des commencements de la consommation à Rome, Pline ne suit pas Fenestella (*manifesto errore*). Solin [2] – dont il est difficile de savoir s'il en sait plus que Pline – ne va pas exactement dans le même sens (*illud quoque expressit vetus diligentia, quod Sullanis primum temporibus Romam inlati sunt uniones*). On en restera donc au seul témoignage de Pline, beaucoup plus sûr²²¹. Le Naturaliste n'a pas tort d'accorder du poids au témoignage d'Aelius Stilo : on est plus convaincu par la chronologie du deuxième scénario. En effet, il est fort vraisemblable que le temps de la

perles fines. La première utilisation du mot *unio* daterait d'environ 100 *a.C.* » *N.b.* : l'opposition perle vile / perle fine (= de qualité) repose sur une méconnaissance du lexique : le nom « perle fine » désigne la perle naturelle par opposition à la perle de culture, sans indication de qualité (*Encyclopédie Larousse*).

²¹⁸ Pline [1] ; [9-§§109 ; 115 ; 119 ; 122] ; [22].

²¹⁹ Il est évident que cette histoire de l'*usus* ne concerne que les perles de l'océan Indien. D'une part, les perles méditerranéennes, sans intérêt esthétique, n'ont pas leur place dans une histoire tournée vers la consommation de perles de qualité. D'autre part, les perles de Bretagne ne seront connues qu'au milieu du 1^{er} siècle *a.C.* et passeront d'ailleurs toujours au second rang.

²²⁰ Rommel 1694.

²²¹ On se rappelle que Solin a transféré tout ses emprunts à Pline dans l'île de Taprobane, ce qui semble être une grave négligence.

découverte et de l' « apprentissage » de la perle est le 2^e siècle et non le 1^{er}. De plus, la chronologie de Fenestella rendrait difficilement compréhensibles les documents qui seront mentionnés ci-après.

Il faut donc suivre Pline et conclure que le goût romain pour les perles en général, et probablement les belles perles en particulier, était solidement installé dans les premières décennies du 1^{er} siècle *a.C.* Il serait tentant de faire coïncider cette découverte des perles de qualité supérieure, et l'intérêt des Romains pour celles-ci, avec les changements dans les routes du commerce « de la mer Érythrée et de la mer Indienne »²²² : on pense à la possibilité d'accès aux marchés locaux que rendait possible l'utilisation accrue de la route directe vers l'Inde à cette époque. Reste qu'il est impossible d'expliquer pourquoi, à ce moment, la consommation romaine se sépara de la consommation grecque : les Romains avaient-ils un amour particulier pour cette gemme ? L'avaient-ils – femmes et hommes – considérée comme un instrument idéal pour afficher leur richesse et leur statut social dans l'*Urbs* ? Disposaient-ils de richesses et d'un pouvoir d'achat supérieurs – il est bien connu que les élites romaines s'enrichissent notablement après la 2^e guerre punique – ? Nul ne le sait.

Quoi qu'il en soit, ce tableau approximatif coïncide avec ce que nous dit Cicéron. Durant sa préture en Sicile (74 *a.C.*), Verrès (Cicéron [1]), qui assurément avait pris goût aux *margaritae* comme ses concitoyens (cf. Varron [2 ; 3]), ajouta les perles aux objets précieux qu'il arracha aux Siciliens. Il est évident que celles-ci y étaient appréciées depuis un certain temps, ce qui ne coïncide guère avec les indications de Fenestella. Il faut, par ailleurs, que dans le 1^{er} quart du 1^{er} siècle *a.C.*, sinon dans les dernières décennies du 2^e, le circuit marchand des perles ait atteint Syracuse et le reste de la Sicile. Ces marchands arrivaient de la Méditerranée orientale. En effet, Cicéron [2] rapporte que Verrès dépouillait de leurs précieux biens des soi-disant soldats de Sertorius, qui arrivaient de *Dianium* (Espagne²²³). En réalité il s'agissait de voyageurs-marchands, dont, dit plaisamment Cicéron, on pouvait deviner l'origine en observant les produits qu'ils convoyaient : ... *alii purpuram Tyriam, tus alii atque odores vestemque linteam, gemmas alii et margaritas, vina nonnulli Graeca venalisque Asiaticos, ut intellexeretur ex mercibus quibus ex locis navigarent*. Il ne fait guère de doute que les perles arrivaient par la route d'Alexandrie, comme l'encens, les aromates et les pierres précieuses²²⁴.

Pline nous signale, pour à peu près la même période, le rôle influent qu'un personnage joua dans la consommation de la perle : Pompée, lors de son 3^e triomphe sur les contrées de l'Orient²²⁵, le 30 septembre 61. « Néanmoins, c'est la victoire de Pompée

²²² Cf. *OGIS* 132.

²²³ E. Hübner, *RE* 5, 1, c. 340-341, s.v. « Dianium 2 ».

²²⁴ Cf. de Romanis (b) 163 « Che il commercio di pietre preziose e aromi tra Alessandria e l'Italia chiaramente attestato dal passo delle Verrine sopra discusso rimonti in realtà già grosso modo alla seconda metà del II sec. a. C., può anche dedursi dalle notizie relative alla diffusione a Roma e in Italia della più preziosa delle merci 'erythree' sequestrate da Verre ai mercanti puteolani, la perla : per chiara testimonianza del grammatico L. Elio Stilone Preconino, risale agli ultimi decenni del II sec. a.c. (*circa iugurthinum bellum*) il conio della parola unio per designare le grandi perle. Ed è proprio in questa età che il gusto per la scommessa e l'azzardo, tipico del mercante, scopre la magia della perla, iniziandosi così tra mercante e perla quel rapporto simbiotico e di reciproca esaltazione che riassumerà, alcuni secoli più tardi, la celebre similitudine evangelica »

²²⁵ Plutarque, *Pomp.* 45, 1 : « Quoique le triomphe de Pompée eût occupé deux journées entières, ce temps ne suffit pas pour en étaler toute la magnificence. Une grande partie de ce qu'on avait préparé ne put être exposée aux regards

qui créa le goût des perles et des gemmes ; comme celle de Scipion et de Cn. Manlius, celui de l'argenterie ciselée, des tissus attaliques et des lits de tables ornés de bronze *etc.* » (Pline [28]). Le verbe *inclinare* signifie que Pompée amplifia de façon décisive une tendance déjà bien installée chez ses concitoyens plus qu'il ne fut un inaugurateur (*primus*)²²⁶ : il présenta des perles en abondance parce que ses concitoyens leur accordaient en ce temps-là beaucoup d'intérêt. Ce défilé, comme une sorte de reproduction des cortèges des rois hellénistiques, fut une débauche de perles – c'est d'ailleurs la partie du défilé que Pline se plaît à évoquer, au détriment d'autres probablement – : trente-trois couronnes ; une grotte en perles et, par dessus tout, le portrait de Pompée en perles. Pour Pline, c'est un désastre moral. Pour le triomphateur, c'était se servir habilement d'un langage visuel dont il savait qu'il impressionnerait son public (*infra*, p. 334).

La « responsabilité » – un reproche fait par Pline – de Pompée dans le goût pour les perles, les pillages de Verrès, le nom de Sylla, étrangement associé à une étape cruciale de la consommation, sans parler de César en compétition avec Pompée avec les perles de Bretagne (*infra*, p. 334)²²⁷, résonnent comme un paradoxe. D'un côté, comme dans l'ensemble du monde hellénistique, les perles, à Rome, servent à l'ornementation des femmes (cf., par exemple, l'épithaphe de Turia qui vendit ses bijoux et ses perles, alors que son mari devait prendre la fuite dans les troubles des guerres civiles - Ep.[f]²²⁸) : les fouilles archéologiques exhument uniquement des bijoux de femmes. Pourtant, ce sont les hommes qui associent leur nom aux grandes étapes de la consommation des perles à Rome. Il est même singulier que le premier cas de « folie », avant la « folie généralisée » de l'époque suivante, soit un homme : avant même Cléopâtre, c'est le fils d'Aesopus, qui emprunta une perle à Metella pour la boire. Aucun doute n'est permis : bien qu'ils ne l'aient pas porté en bijou, les hommes avaient, eux aussi, cédé à la beauté des perles²²⁹.

3.3 - La « folie » de la perle à Rome

« Que les femmes en [= de l'or] aient sur les bras et sur tous les doigts, sur le cou, sur les oreilles, sur leurs tresses ; que des chaînes d'or courent autour de leur taille ; que

du public; et ce qui resta était si considérable, qu'on aurait pu en orner un second triomphe : la pompe était précédée de plusieurs écriteaux qui portaient les noms des nations conquises *etc.* ». Sur ce triomphe, cf., par exemple, Cicéron, *Pis.* 58, 1 ; *Balb.* 4, 9 ; 6, 16 ; *Sext.* 61, 129 ; *De off.* 1, 22, 78 ; Lucain, 7, 685-686 ; 8, 853-854 ; 8, 813-815 ; 9, 177-178 ; 9, 599-600) ; Pline, 7, 95.

²²⁶ Parler de chute originelle (« Sündefall ») comme Weeber 106, est donc une interprétation excessive de Pline.

²²⁷ Il est possible d'ajouter, au nombre des « admirateurs » masculins de la perle, M. Licinius Crassus. D'après Élien, *N.A.* 8, 4, il était resté célèbre – entre autres choses – pour avoir orné sa murène de boucles d'oreilles et de petits colliers de pierres précieuses. Que des perles, provenant de la mer, soit entrées dans la fabrication de celles-ci me paraît dans l'ordre des choses (τὴν Κράσσου τε τοῦ Ῥωμαίου μύραιναν ἄδουσιν, ἤπερ οὖν καὶ ἐνωτίοις καὶ ὀρμίσκοις διαλίθοις ἐκεκόσμητο *etc.*)

²²⁸ L'éloge pourrait avoir été prononcé vers 10-9 a.C. (E. Fantham & alii, *Women in the Classical World. Image and text*, Oxford, 1994, p. 318).

²²⁹ Voir aussi Pline [9-§105]. Certains, à Rome, eurent des collections de pierres précieuses : « Le premier qui eut à Rome une collection de pierreries - qu'on appelle d'un nom étranger 'dactylioθήκη' - fut Scaurus, beau-fils de Sylla. Longtemps il n'y en eut pas d'autre, jusqu'à ce que Pompée le Grand consacra au Capitole, entre autres dons, celle du roi Mithridate; d'après l'assertion de Varron et d'autres auteurs contemporains, elle avait beaucoup moins de valeur que celle de Scaurus. Suivant cet exemple, le dictateur César consacra six dactylioθήκες dans le temple de Vénus *Genetrix*, et Marcellus, fils d'Octavie, une dans le temple d'Apollon Palatin » (Pline, 37, 11). Cf. Gury 417-418.

de secrets sacs à perles en or soient suspendus au cou des dames, afin que, même en dormant, elles n'oublient pas qu'elles possèdent des perles [*in secreto margaritarum sacculi e collo dominarum auro pendeant ut in somno quoque unionum conscientia adsit*] » (Pline [24]).

L'apparition du nom *unio*, la façon dont Pompée voulut exhiber les perles lors de son triomphe sur l'Orient nous assurent d'une fascination croissante pour la perle à Rome au 1^{er} siècle *a.C.* Vint ensuite le temps de la « folie ». Cette expression n'est pas une invention. Elle est véritablement le sentiment que certains auteurs semblent avoir gardé de cette intensification de la consommation. Ces auteurs ne dépendant pas les uns et des autres, l'expression reflète une évolution réelle²³⁰. Si, indéniablement, c'est par le monde hellénistique que les Romains étaient entrés en contact avec la perle, cette « folie » n'est pas une imitation élargie des Grecs²³¹. Le phénomène est spécifiquement romain et, visiblement, il laissa les témoins grecs pantois (Élien [1] ; Arrien [1]). Cette consommation effrénée de perles ne laissa évidemment pas indifférents les Romains eux-mêmes : l'accroissement de la documentation qui l'accompagne le montre. Il faut néanmoins garder à l'esprit que celle-ci est aveuglante, privilégiant, comme on l'a vu (*supra*, p. 100-101) la *luxuria* et la cherté des perles²³².

Quoi qu'il en soit, voici les textes qui montrent que l'intensité de la consommation des Romain(e)s sembla être irrationnelle. Les sources grecques, dans lesquelles une certaine distance vis-à-vis du phénomène est perceptible, sont une solide confirmation des sources latines.

- Pline [16] : Les hommes, à Rome, raffolent des tables en bois de « cypres ». Si jamais le reproche de « folie » venait des hommes, les femmes ont trouvé dans cette passion une occasion de le leur renvoyer (*confines ei Mauri, quibus plurima arbor citri et mensarum insaniam, quas feminae viris contra margaritas regerunt*).
- Sénèque le Rhéteur : la « folie » des femmes, leur compétition pour les perles est telle que les conséquences s'en font sentir dans les affaires publiques – une allusion probable au coût public des perles et à la dégradation des mœurs, déplorée par Tibère – (*[et] ut saeculi mos est, <et> in deterius luxu fluente muliebris ambitio certamine mutuo usque in publica damna privatis insanit*).
- Sénèque [5] : par leur consommation intense de perles coûteuses, les femmes ont dépassé la « folie » des hommes (*non satis muliebris insaniam viros superjecerat, nisi bina ac terna patrimonium auribus singulis pependissent*).
- Martial [5 ; 13], sur le mode satirique, décrit les manifestations individuelles de cette passion collective : Gellia nourrit une dévotion religieuse pour ses

²³⁰ Certains auteurs modernes utilisent également cette expression : A. Tchernia, *op. cit. supra*, p. 239, n. 106, p. 301, parle « du goût du poivre et de la folie des perles qui se sont emparé des Romains et de leurs femmes. » ; « folie » est aussi le terme adopté par Weeber 106 (ainsi que « Perlen-Manie »). F. de Romanis a cette expression : « Perle e pepe : quella rivoluzione del costume in Roma all'inizio dell'età augustea » (de Romanis (a) 158-159).

²³¹ Il est douteux que les Romains aient imité les Grecs, contrairement à ce qu'affirment Kunz & Stevenson 8 : « From Greece admiration for pearls quickly extended to Rome, where they were known under the Greek word *margaritae*. ».

²³² D'où certaines exagérations : « By 50 BC the pearl had become very popular in Rome. The Romans were indeed strangely affected by pearls, and the gem was adopted as a kind of fetish – a sign of pomp and luxury. The value of the pearl became extraordinarily great and laws were made forbidding the wearing of pearls by individuals who had not attained a certain rank. Dresses were simply covered with the gem and even animals wore necklaces. » (Dakin 4).

uniones. Dans la deuxième épigramme, le locuteur brûle, jour et nuit, du désir de posséder les *uniones* de Postumilla. Voir aussi Pétrone [2], pour un aperçu de la rivalité féminine (Scintilla montre à Fortunata, épouse de Trimalcion, les *crotalia* que lui a offerts son mari – ce qui nous rappelle que les hommes peuvent être impliqués dans cette compétition sociale des femmes –).

- Arrien [1]. Les marchands de temps d'Arrien mettent de l'ardeur à acheter des perles, afin de satisfaire le désir profond que les Romains – les femmes ne sont pas spécifiquement désignées – ont d'acquérir des perles. Le nom σπουδή est probablement l'équivalent moins fort d'*insania* (ὄντινα καὶ ἐς τοῦτο ἔτι οἱ τε ἐξ Ἰνδῶν τῆς χώρας τὰ ἀγώγιμά παρ'ἡμέας ἀγινέοντες **σπουδῇ ὠνεόμενοι** ἐκκομίζουσι, καὶ Ἑλλήνων δὲ πάλαι καὶ Ῥωμαίων νῦν ὅσοι πολυκτέανοι καὶ εὐδαιμόνες **μέζονι ἔτι σπουδῇ ὠνεόνται** τὸν μαργαρίτην *etc.*).
- Élien [1] parle des fous qui célèbrent la perle de la mer Érythrée et des femmes qui s'en émerveillent (ὁ ἀδόμενος δὲ παρὰ τοῖς ἀνοήτοις καὶ ἐν ταῖς γυναίξιν θαυμαστός μαργαρίτης θρέμμα μέντοι τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάττης). Le contexte incite à penser que la clientèle romaine est plus particulièrement visée par cette allusion. Plus loin, Élien parle de la perle comme ce qui est convoité (τὸ **σπούδασμα**), ainsi que du charme magique qu'elle exerce sur les femmes débauchées (τὸν **θέλγοντα** τὰς τῶν μάχλων ψυχάς).

On ajoutera à ces textes les passages suivants :

- Origène [1-§7] : les gens de l'élite ne cessent de célébrer²³³ les perles et leur beauté (οὕτως δὲ ἐστὶν ἐπιτερπῆς ιδέσθαι, ὡς καὶ παρὰ τοῖς ἐμφανεστέροις, καθὰ ὁ ἀναγράφας ἔλεγε περὶ τῶν λίθων, **ἀφουμνεῖσθαι**). Origène emprunte l'expression à un auteur de *Lithika*. On peut penser que cette fascination est celle qui s'est développée à Rome
- Clément d'Alexandrie [1] : la perle a fait irruption comme un fêtard, ou un homme ivre, dans l'appartement des femmes. L'expression imagée restitue l'animation exceptionnelle que cette précieuse gemme a, d'un seul coup, fait naître. Il est difficile de penser que Rome n'est pas concernée au premier chef (ὁ δὲ πολυτίμητος μαργαρίτης ὑπερφουῶς τῇ γυναικωνίτιδι **εἰσεκώμασεν**).
- Enfin, un certain nombre de documents sont des preuves indirectes de l'omniprésence de la perle, « admirée de tous » (μαργαρίτης περιβλεπτος [Clément le Romain]). Des personnages de la mythologie sont, au mépris de la vraisemblance, parés de perles comme des Romaines du 1^{er} siècle *p.C.* (Sénèque [3] ; Virgile). Ils reflètent cette folie dont les auteurs étaient témoins. Identiquement, des fresques de Pompéi montrent des personnages mythologiques, ou des dieux, portant les boucles d'oreilles avec perles qui étaient alors à la mode²³⁴. C'est pour la même raison que la femme d'Ésope se trouve couverte de perles, d'après Phèdre [4].

Il n'est pas improbable, à lire Fenestella et Pline, que cette inflexion ait subi une brusque accélération à partir de 30 *a.C.* : les perles, toutes qualités confondues, sont entrées dans un usage commun et fréquent à Rome après l'annexion de l'Égypte et le

²³³ ἀφουμνεῖσθαι est un hapax.

²³⁴ Fresque dite d' « Éros puni » (musée national de Naples) ; peinture à sujet mythologique de la maison de Fabius Rufus ; fresque représentant Iphigénie en Tauride dans la maison de Pinarius Cerialis.

contrôle d'Alexandrie (*Romae in promiscuum ac frequentem usum venisse Alexandria in dicionem redacta*). Il est évident que la main-mise sur la cité-pivot du commerce de l'océan Indien, ainsi que le contrôle des relais de ce commerce (Coptos et les ports de la mer Rouge, *Myos Hormos* ou Bérénice) pouvait faciliter l'orientation des flux du commerce vers Rome²³⁵. Toutefois, il est difficile de saisir les connexions précises entre cet événement et la singulière évolution de la consommation à Rome, si l'on s'en tient à ces seuls faits. Il me semble qu'il faut surtout prendre en considération les événements qui suivent la bataille d'Actium, à savoir les pressions militaires, diplomatiques et politiques de Rome dans la péninsule Arabique. Les modifications de l'équilibre des forces avaient achevé de libérer la voie des *emporoi*, capables, plus qu'auparavant, d'accéder aux marchés de la perle. Ils furent en mesure de satisfaire davantage les demandes d'une clientèle romaine désireuse, voire impatiente, depuis plusieurs décennies, d'acquérir de belles perles. Cette expansion commerciale provient d'une forte demande des consommateurs romains, relayée par des *emporoi* réactifs et des producteurs efficaces, bien plus que d'une quelconque politique commerciale, d'un quelconque « interventionnisme » de Rome²³⁶.

Il convient de préciser que cette introduction massive de la perle accompagne l'importation d'autres gemmes produites en Inde – lesquelles, apparemment ne semèrent pas la folie à la même échelle que les perles –. Quand Strabon fait allusion aux modifications radicales des conditions de la circulation des marchandises après l'expédition d'Aelius Gallus, il mentionne deux sortes de fret : les aromates et les pierres précieuses²³⁷. Les documents littéraires et archéologiques montrent, par exemple, à quel point, durant cette époque, l'association émeraude / perles est importante²³⁸. Cette arrivée concomitante des gemmes indiennes et des perles est même étonnamment perceptible dans une lettre qu'Auguste avait écrite à son ami Mécène²³⁹ (Macrobe [1]). La formule de salutation est une plaisante collection d'épithètes : « *vale mi ebum Medulliae, ebur ex Etruria, lasar Arretinum, adamas Supernas, Tiberinum margaritum,*

²³⁵ Si, comme F. de Romanis le dit avec raison, il y a une continuité en termes d'activités commerciales de l'époque ptolémaïque à l'époque romaine (de Romanis [b] 158), les événements d'Actium marquent néanmoins, pour la consommation de la perle, une rupture ferme.

²³⁶ *Contra*, certaines opinions anciennes : « From the very moment of Augustus' conquest of Egypt, the Indian and Eastern trade took on a new lease of life ; merchants in increasing numbers undertook the voyage and the imperial policy fostered this trade by all possible means. » « Augustus perceived that it was to his own interest to encourage commerce in every possible way, especially the profitable traffic in the goods of Arabia and India. » (Charlesworth 34 ; 58). Ces positions sont rejetées aujourd'hui (Ray 480-481). Cf. aussi le point de vue de Whittaker 273-274 : « Bien que Rome n'ait jamais connu 'une politique visant consciemment à une augmentation du niveau des échanges' (l'expression est de J. Andreau), cela n'excluait point la conscience impériale d'un résultat commercialement avantageux. ». Le même auteur (p. 278) estime que l'expansion du commerce indien était nécessaire pour aborber l'excès de liquidités, dès l'époque d'Auguste.

²³⁷ Strabon, 16, 4, 22 (ἦν δέ τι καὶ τὸ πολυχρημάτους ἀκούειν ἐκ παντὸς χρόνου, πρὸς ἄργυρον καὶ χρυσὸν τὰ ἄρρώματα διατιθεμένων καὶ τὴν πολυτελεστάτην λιθείαν, ἀναλίσκοντας τῶν λαμβανομένων τοῖς ἕξω μηδέν).

²³⁸ Cf. par exemple Clément d'Alexandrie [3].

²³⁹ Le fragment conservé d'un poème de Mécène (*Lucentes, mea vita, nec smaragdos / beryllos mihi, Flacce, nec nitentes / <nec> percandida margarita quaero / nec quos Thynica lima perpolivit / anellos nec jaspios lapillos*) fait évidemment écho à cette lettre d'Auguste, comme l'avait parfaitement vu A. Kappelmacher, *RE*, 14, 1 s.v. « Maecenas 6 », c. 227-228. En revanche, je ne partage pas le point de vue d'A. Kappelmacher, qui voit dans ce passage la trace d'une consommation étrusque (« andersseits beweist natürlich dieses Fragment und der feine Spott des Augustus, dass der vornehme Etrusker Edelsteine schätzte und liebte »). Même avis de Ch. Guittard (Macrobe, *Les Saturnales* [1-3], trad. et notes de Ch. Guittard, Paris, 1997, p. 319, n. 13) : « Les biens précieux mentionnés qui ne se trouvent jamais dans les régions indiquées, évoquent peut-être l'apogée de la civilisation étrusque à l'époque orientalisante avec ses ors, ses ivoires, ses pierres précieuses. »

Cilniorum smaragde, jaspis Iguvinorum, berulle Porsenae, carbunculum Hadriae etc. » Dans son style ironiquement précieux, Auguste compare Mécène à ces gemmes du commerce oriental qui arrivent à Rome²⁴⁰.

Il est difficile de saisir quand se termine la « folie ». En effet, si une passion peut avoir un brusque commencement que l'on peut entrevoir, il semble qu'à moins d'une interruption brusque et définitive, les choses évoluent vers une certaine stabilisation, vers un certain degré de banalisation. Que l'engouement soit encore virulent à l'époque de Pline semble certain. On est même tenté de prolonger l'intensité de la consommation à l'époque à laquelle Élien, Arrien, Clément d'Alexandrie écrivent, tant ces remarques paraissent faire écho à un phénomène dont ils sont les témoins vivants²⁴¹.

L'époque de la « folie » de la perle est en même temps celle à laquelle le marché achève une structuration bien entamée dans les temps précédents. En effet, la plus grande variété de marchandises disponibles permet certainement l'introduction de nouvelles qualités et la construction d'une hiérarchie des valeurs. Ce n'est sans doute pas par accident que les *elenchi*, les *physemata* ou les *tympana* apparaissent, probablement, à cette époque. C'est une période à laquelle le goût des Romains – et parfois du *Princeps* lui-même²⁴² – évolua et se perfectionna. Certaines couleurs, certaines formes étaient préférées à d'autres. Pline [9-§113] nous montre le degré de raffinement auquel une partie de la clientèle de Rome avait accédé – il me semble, en effet, que ce passage décrit le goût de ses contemporains – : dans la seule catégorie des perles blanches, on perçoit de grandes nuances : *et in candore ipso magna differentia*. C'est aussi en raison de l'importance de la consommation et du commerce qui la sert que se développe à Rome la corporation des *margaritarii*²⁴³ : en dépit des incertitudes chronologiques, il semble que ce métier apparaisse à cette période cruciale qu'est la charnière 1^{er} siècle *a.C.* / 1^{er} siècle *p.C.*

Le temps de la « folie » est aussi celui de la diversification sociale du marché. C'est un phénomène important, sur lequel Pline [9-§114] insiste ironiquement, et qu'E. Dubois-Pélerin a souligné avec raison²⁴⁴ : « Désormais les femmes pauvres en désirent aussi, répétant que la perle est sur la voie publique le licteur de la femme » (*cupiuntque jam et pauperes, lictorem feminae in publico unionem esse dicitantes*). Il est difficile de comprendre le sens de *pauper* autrement que négativement²⁴⁵ : sont « pauvres » celles qui n'appartiennent pas à l'élite, celles qui ne sont pas capables de porter des *crotalia* faits de trois grosses perles (*binos ac ternos auribus feminarum gloria est*)²⁴⁶. Au-delà, il

²⁴⁰ On notera que la première apparition de la perle dans la poésie latine (Virgile) remonte aux années qui suivent l'annexion de l'Égypte (l'*Énéide* aurait été composée entre 29 *a.C.* et 19). Ce repère chronologique donné par Pline est donc très crédible.

²⁴¹ On suivra donc la position de Whittaker 269-270, qui, contre les avis de certains numismates, ne considère pas que le commerce (avec l'Inde) ait fléchi après le règne de Tibère ou au 2^e siècle.

²⁴² Néron semble avoir été un amateur de perles et de nacre, ainsi que Caligula.

²⁴³ Babelon 1596.

²⁴⁴ Dubois-Pélerin. La plupart des notices sur la perles, considérant que la perle appartient au domaine du luxe, ne discutent pas ce passage.

²⁴⁵ Pour E. Dubois-Pélerin, *pauper* qualifie la « pauvreté sans dénuement des femmes de condition modeste » (Dubois-Pélerin 223).

²⁴⁶ E. Dubois-Pélerin, *ibid.*, estime que les femmes pauvres possèdent des perles et en ornent abondamment leurs chaussures. Sans écarter cette interprétation, je tends néanmoins à penser que celles-ci se paraient de *crotalia*. Le

est plus difficile de se déterminer. On hésitera à considérer que les femmes indigentes, miséreuses, sont *pauperes* (« ärmeren Bevölkerungsschichten »²⁴⁷). Peut-être s'agit-il de la *plebs media*, celle qui se disait *pauper*, mais honnête. C'est cette catégorie sociale qui, en dehors de Rome, pouvait constituer l'élite locale²⁴⁸.

Quoi qu'il en soit de cette difficulté, les femmes « pauvres » se procuraient des perles. On ne saurait écarter, en théorie, l'idée que le prix des perles ait baissé, de telle sorte qu'elles devenaient accessibles à des *pauperes*. Cependant, ce phénomène n'est ni documenté, ni assuré. En revanche, ce dont nous sommes certains, c'est qu'il y avait des perles de choix variés. Si certaines avaient les moyens d'acquérir des perles qui valaient des fortunes, des perles plus petites, moins régulières, moins blanches *etc.* étaient à la portée des femmes à la richesse moins importante – et, comme cela est parfaitement clair d'après le contexte, il s'agit de perles orientales²⁴⁹ –. Ces femmes avaient, malgré tout, la capacité de se procurer ce signe social qu'était la perle. L'éventail des prix a permis, comme le dit Pline [9-§123], que les perles soient devenues d'un usage commun et courant après l'annexion de l'Égypte (*in promiscuum ac frequentem usum*). Plus encore que *frequens, promiscuus* (« mêlé ; qui n'est pas distinct ») comporte très certainement une signification sociale²⁵⁰.

Le corollaire de l'élargissement de l'offre est une forme de compétition entre certaines femmes – soutenues ou non par la fortune de leur époux ou de leurs ascendants – (Sénèque le Rhéteur : *muliebris ambitio certamine mutuo*). Lollia Paulina a visiblement surclassé, par la quantité et la qualité de ses perles et de ses émeraudes, ses compétitrices : les factures (*tabulae*) des *margaritarii* peuvent, si nécessaire, servir de preuve (*ipsa confestim parata mancipationem tabulis probare* - Pline [9-§117]). À un moindre niveau dans l'échelle sociale, l'épouse de Habinnas (Pétrone [2]) se plaçait également en position de compétition, par l'intermédiaire de son mari qui lui avait offert des *crotalia* remarquables : personne (aucune autre femme) n'en possédait de plus belles (*Domini, inquit, mei beneficio nemo habet meliora*). Cette compétition stimulait l'inventivité ornementale des artisans. Pour pouvoir exhiber davantage de belles perles, on crée des *crotalia* à trois unités. On en ajoute également aux chaussures, d'après Pline [9-§114]. Cette compétition soutenant l'activité des *emporoi*, le texte d'Arrien [1], évoquant l'ardeur des importateurs, prend ici beaucoup de sens.

Comme les découvertes archéologiques le montrent, le bijou qui résume tout à la fois l'*insania*, la compétition sociale des femmes de l'élite et la capacité des *pauperes* à s'afficher publiquement avec des perles est le pendant d'oreille. D'un côté, la boucle d'oreille permet de placer immédiatement en valeur les plus belles perles : qu'elles

contexte et les *realia* (les pendants d'oreilles valorisent bien plus la perle que les chaussures) m'incitent à penser ainsi.

²⁴⁷ Weeber 106. Cf. Rommel 1695 : « ärmere Frauen » ; Hessling 15 : « Plebejer ».

²⁴⁸ P. Veyne, *L'empire gréco-romain*, Paris, 2012, p. 76.

²⁴⁹ Dubois-Pélerin 223, considérant que les perles d'orient sont nécessairement des perles de prix, conclut que les *pauperes* achetaient des perles « plus petites et moins chères que les *uniones* et les *margaritae*. » Elle estime que ces femmes portaient des perles de *pina* originaires d'Acarnanie, « fréquemment petites, irrégulières, non lisses » qui sont « l'opposé des *margarita*, souvent destinées à être portées en solitaire. » Ces points nous semblent contestables. On notera en particulier qu'Origène [1-§7] parle de perles indiennes petites, un peu troubles – *i.e.* d'un orient médiocre – mais bien proportionnées : on y reconnaîtrait volontiers ces perles d'une certaine valeur esthétique et marchande qui sont à la portée des *pauperes*.

²⁵⁰ Lewis & Short : « mixed, not separate or distinct, without distinction, in common, indiscriminate, promiscuous ».

soient rondes ou en forme de goutte, les plus belles *uniones* ou les plus parfaits *elenchi* ne sont jamais autant admirés qu'aux oreilles. Il est probable d'ailleurs que l'exemple de Cléopâtre restait un modèle absolu. C'est pourquoi l'on ne manque pas d'allusions à l'alourdissement des oreilles succombant au poids – et à la valeur marchande – des perles (*onero* ; *detraho* ; *traho* ; *dependo* ; *extentis* ; *pertundo*)²⁵¹. D'un autre côté, les innombrables modèles de pendants d'oreilles, composés d'un assemblage de petites perles de valeur plus faible (*crotalia* ordinaires, boucles d'oreilles en « panier »), sont le témoignage d'un *frequens et promiscuus usus*. Il est, dans tous les cas, significatif que le perçage des oreilles (*aurium vulnera*) soit l'une des pratiques caractéristiques que retient Pline [12].

Cette folie, fut, sous les noms bien connus de *luxuria*, *deliciae*, débauche, corruption, coquetterie, *avaritia* etc. imputée à une évolution négative de la société et de ses mœurs que les lois somptuaires n'arrêtèrent pas²⁵². Il est certain que les femmes romaines furent lourdement tenues pour responsables, bien plus que les hommes (Horace [2] – Juvénal – Publilius Syrus – Martial [5 ; 6 ; 9 ; 11] – *Appendix Vergiliana* [1] – Properce [1 ; 2 ; 3 ; 14 ; 16] – Sénèque le Rhéteur – Sénèque [2 ; 3 ; 4 ; 5] – Phèdre [2 ; 3] – Tibulle [3 ; 5 ; 1 ?] – Sénèque [2 ; 3 ; 4 ; 5] – Suétone [1 ; 2 ?] – Pline [9-§§104-105 ; 14 ; 16 ; 22 ; 24 ; 27 ; 28 ; 30] – Ovide [2] ? – Élien [1]). Inversement, la femme qui rejetait les perles et les ornements représentait la vraie beauté et la vertu (Sénèque ; Stace [1] ; Cicéron [3] ; Plutarque [3] etc.). Par la suite, les auteurs chrétiens reprirent à peu près dans les mêmes formes ce discours, accablant la sottise coquetterie des femmes (Clément d'Alexandrie [1]) ou la morgue de celles qui, couvertes de perles, ignorent les foules d'indigents (Gaudentius Brixentius). Rares sont ceux qui firent l'apologie d'un usage des perles – pourvu qu'il ne fût pas excessif (Ovide [1]) –. Et c'est l'un des plus violents contempteurs de la perle qui évoque le mieux le puissant moteur de cette « folie ». La perle a, en effet, une beauté qui attire, que le discours perçoit mais ne peut arrêter : « Il est puéril de rester muet d'admiration devant les pierres précieuses, qu'elles soient sombres ou vertes, devant les déjections d'une mer qui se débarrasse de ses déchets (τῆς ἀπεξενωμένης θαλάττης τὰ ἐκβράσματα)²⁵³ et devant les raclures de la terre. Se jeter sur l'éclat des petites pierres, sur leur couleur particulière et sur les verrueries bigarrées, ce ne peut être que le fait d'hommes insensés, qu'attire tout ce qui a une apparence impressionnante (ἀνόητοι ἄνθρωποι ὑπὸ τῶν πληκτικῆν ἐχόντων φαντασίαν ἐλκόμενοι). C'est ainsi que les petits enfants, quand ils ont regardé le feu, se portent vers lui, entraînés par son éclat, mais sans considérer, à cause de leur ignorance, le danger qu'il y a de le toucher. » (Clément d'Alexandrie [1]).

Remarques complémentaires.

²⁵¹ Kunz & Stevenson 407 paraissent peu crédibles : « So large and heavy were the earrings worn in Rome that there were women known as auricula: ornatrices, special doctresses whose sole occupation was the healing of ear tumors and of injured or infected ears. » (aucune référence).

²⁵² Un sujet largement étudié. Beagon 75-79 ; 190-194.

²⁵³ H.-I. Marrou, rédacteur des notes de l'édition de la collection « Sources chrétiennes » (Clément d'Alexandrie, *Le pédagogue II*, éd. et trad. de Cl. Mondésert et Ch. Matray, Paris, 1970, p. 224) écrit : « C'est l'ambre, *ejectamenta maris*, comme dit Tacite, *Germ.*, 45, 5 ». Le contexte n'exclut pas que ce soit la perle (cf. Quinte-Curce [2] : *purgamenta exaestuantis freti*).

1) La documentation en langue latine et tournée vers l'*Urbs* domine. Néanmoins les découvertes archéologiques faites dans les cités vésuviennes prouvent la présence des perles dans cette partie de l'Italie. L'engouement romain avait touché l'Italie et d'autres parties de l'empire (cf. pseudo-Lucien ; Plutarque [2] – voir également la documentation archéologique et iconographique relevée précédemment).

2) Au cours de cette période, la consommation de la nacre a dû s'accroître, en corrélation avec celle de la perle²⁵⁴.

3) A. Barbieri et B. Griletto estiment que, parmi les perles arrivant en Égypte, peu restaient sur place, et que celles-ci étaient de qualité médiocre²⁵⁵. Cette opinion repose sur des bases peu sûres. En effet, les auteurs se fondent sur le fait que les documents papyrologiques ne présentent que des désignations construites sur le radical *pin-* (à partir d'une interprétation erronée de Pline, ils ont estimé que *pina* désignait les perles de deuxième choix : *supra*, p. 48). Néanmoins, ils posent une question pertinente : les capacités financières des consommateurs de Rome ont-elles pesé, au moment où la demande était forte, sur la circulation des marchandises ? La « folie » des perles a-t-elle eu des conséquences sur les échanges méditerranéens, Rome siphonnant la meilleure part du marché ? Cela ne semble pas absurde.

3.4 - Au-delà de la « folie »

On peut penser que la frénésie de la perle touche encore le 2^e siècle *p.C.* (cf. les passages d'Arrien et Élien cités ci-dessus). S'il devient difficile de parler d'*insania* dans les derniers siècles de l'Antiquité, faute de documents, il n'en reste pas moins probable que les perles continuent d'être aimées, importées et achetées²⁵⁶. Ce fait est établi par un ensemble de textes cohérent.

En supposant qu'Athénée de Naucratis [1] fasse écho à la société du début du 3^e siècle *p.C.*, on voit qu'il éprouve le besoin de faire un excursus sur la perle en raison de l'usage qui en est fait (οὐ γὰρ ἄκαιρον καὶ τούτων μνησθῆναι διὰ τὴν τῶν μαργαριτῶν χρῆσιν), tout comme, plus tard, Ammien Marcellin [2]. Clément d'Alexandrie [3] parle des femmes qui convertissent en pierreries (perles et émeraudes) leur fortune (τὰς ἑαυτῶν οὐσίας ἀπολιθοῦσαι εἰς τοὺς μαργαρίτας καὶ τὰς σμαράγδους τὰς Ἰνδικάς). Il est singulier qu'Aviénus modifie le texte de Denys d'Alexandrie dans la traduction latine de la *Périégèse* : alors que Denys ne mentionne pas la perle dans les gemmes que produit l'Inde, Aviénus l'introduit, au prix d'un ajout de presque deux vers (*Nec minus et bacas alii prope marmora curvis / excidunt conchis*²⁵⁷). Il devait lui paraître

²⁵⁴ Schramm 868.

²⁵⁵ Barbieri & Griletto 782.

²⁵⁶ À propos d'Ammien Marcellin [2], J. Fontaine écrit (Ammien Marcellin, *Histoire* [vol. 4. – livres 23-25], éd., trad., comment. de J. Fontaine, Paris, 1977, p. 129, n. 277) : « Les perles ont joué un rôle croissant dans le luxe du vêtement au Bas-Empire, dans la mesure où le commerce maritime avec l'Inde, par la mer Rouge ou par la Perse et le golfe Persique, s'est accru sous la minorité de Sapor II. En témoigne significativement le rôle du voyage du philosophe Métrodore chez les Brahmanes de l'Inde d'où il rapporte des perles à Constantin. » Il est certain que les perles ont tendance à orner les vêtements à époque tardive. Néanmoins, parler d'importation et de consommation accrues dans les premières décennies du 4^e siècle *p.C.*, sur la foi du seul voyage de Métrodore, ne paraît pas fondé. Que la consommation ne diminue pas est une supposition plus prudente.

²⁵⁷ La perle a pris la place de la topaze (Denys le Périégète, 1121 ; Eustathe [K. Müller, *Geographi Graeci minores*, vol. 2, Paris, 1882, p. 400]).

inconcevable d'omettre un ornement féminin par excellence. Jérôme [1] présente des femmes avides de se procurer des *uniones* (*margarita candentia et uniones quibus nobilium feminarum ardet ambitio*). Les veuves païennes aiment à se parer de leurs boucles d'oreilles de perles, dit-il encore (*auribus perforatis Rubri maris pretiosissima grana suspendere* - Jérôme [2]). Plus tard encore, Cassiodore [1] attribue au *comes sacrarum largitionum* la charge du commerce des biens très précieux : la soie et les perles (*salis quoque commercium inter vestes sericas et pretiosissimam margaritam non inepte tibi deputavit antiquitas* – voir aussi Procope [3] ; Jean Chrysostome [9] ; Jérôme [7]). On a donc l'impression d'une continuité.

Le point qui me paraît le plus important, dans cette histoire de la consommation, est la masculinisation de la perle, ou plutôt une extension de l'usage masculin de la perle : les souverains adoptent la perle, non comme un ornement personnel (cf. les chaussures et les vêtements de Néron et Caligula), mais en tant qu'élément des insignes royaux. J. Fontaine indique qu'Ammien Marcellin fut le témoin d'une époque à laquelle les perles étaient à la mode dans haute société et à la cour, en particulier dans le costume impérial²⁵⁸. Divers documents concordent sur ce point : Jean Chrysostome [11] (*μαργαρίτας ἐξ ὀστρέων καὶ βασιλεῖς ἐρανίζονται*) ; Astérius [1] (les perles ornent les rois et les femmes : *μαργαρίται δὲ ἄνθος εἰσὶ τοῦ γαύρου καὶ ὑψαύχενος πλούτου, οἷς βασιλεῖς κοσμοῦνται, οἷς γυναικες φιλόπλουτοι καὶ φιλόκοσμοι ἐπαγάλλονται*) ; Épiphrane [1] (la perle, avec d'autres objets précieux, est un élément de l'apparat royal [*τὴν βασιλικὴν διάταξιν*]) ; pseudo-Macaire [1] (les perles sont pêchées pour la couronne royale : *εἰς τὸν στέφανον τοῦ βασιλέως*) ; pseudo-Macaire [7] (« La grosse perle précieuse et royale, propre à orner le diadème royal, ne convient qu'au roi, et seul celui-ci peut la porter ; il n'est permis à personne d'autre de porter une telle perle »).

3.4 - Annexes

Annexe 1 : un produit de luxe ?

Le « commerce oriental » de Rome est couramment qualifié de commerce à longue distance de produits de luxe (« luxury trade²⁵⁹ »), résultat assez courant d'une association entre « orient » et « luxe ». Considérant la situation du Romain disposant de ressources financières, E.H. Warmington écrivait : « So the wealthy Roman either invested his capital in agriculture (...) or more often he lent it to some merchant in order to carry on commerce, which consisted consequently in a traffic in luxuries largely for the wealthy, with exception of the pepper which brought wealth because all demanded it.²⁶⁰ » Or cette vision moderne du commerce de l'océan Indien ne subit-elle pas trop

²⁵⁸ A. Alföldi, « Die Ausgestaltung des monarchischen Zeremoniells am römischen Kaiserhof », ré-édité dans *Die monarchistische representation in römischen Kaiserreich*, Darmstadt, 1970. L'usage des perles sur les vêtements dut entraîner un plus grand usage des petites perles. Il est curieux qu'une version de la *margarogenesis* s'intéresse plus particulièrement à l'origine des petites perles (*Physiologos* [3]). Voir aussi Ammien Marcellin [2] : « Car ces coquillages, désirant une sorte d'étreinte, recueillent les humeurs de la rosée lunaire, en s'entr'ouvrant très largement. Il s'ensuit une grossesse en miniature, qui les fait accoucher de perles minuscules, par deux ou trois, mais aussi parfois d'unités' (*uniones*). » Le terme *granum* appliqué à la perle apparaît à époque tardive.

²⁵⁹ CEH 583.

²⁶⁰ Warmington 314-315. Voir aussi, par exemple, CEH 529 ; 740.

fortement l'influence de la documentation écrite ? Le poids des allusions à la *luxuria*, chez Pline, chez les historiens et chez les poètes du 1^{er} siècle *p.C.*, n'a-t-il pas lourdement contribué à façonner la perception que nous avons des produits de l'océan Indien ? N'est-ce pas sous la pression de ces textes que l'on parle d'un commerce de luxe, sans s'interroger sur ce qu'est un objet de luxe²⁶¹ ?

Il est vrai qu'il faut se défaire des critiques ordinaires de la *luxuria* et de la dégradation des mœurs privées et publiques pour aborder cette question. C'est pourquoi, dans de récentes recherches, on a cherché à dépasser cette perception uniforme. Considérant l'ensemble des marchandises importées de la mer Érythrée, certains savants ont mis en cause la nature de « produit de luxe » de certaines d'entre elles. Ainsi, G. Young estime qu'un produit « oriental » aux utilisations multiples (par exemple, les épices et aromates utilisés pour les cultes rendus aux dieux, la parfumerie, la pharmacopée et la cuisine), dont l'usage, indépendamment du prix, n'est pas restreint à une fraction fortunée de la société, ne peut pas être qualifié de produit de luxe : « Therefore (...) it is incorrect to call Rome's long-distance trade with East as a "luxury trade", as items of a religious nature for example would certainly not have been regarded as luxury items by the Romans, expensive though they might be. Rather, we should examine the different ways in which the various goods were used at Rome, and try to determine what conclusions can be drawn from this information regarding the market for such merchandise. » Sur la base de ce critère, l'encens, la myrrhe, le poivre sont écartés de la catégorie « luxe »²⁶² ; inversement, les perles, comme les pierres précieuses, la soie, les cotonnades, l'écaille de tortue, dont l'usage est uniquement tourné vers l'ornementation, sont considérés comme de « genuine luxury goods »²⁶³.

Avant tout, il faut se rappeler que le seul critère de l'usage n'est pas suffisant pour ranger un produit dans la catégorie des denrées luxueuses, ou l'en faire sortir : après tout, même si l'usage du poivre s'est considérablement élargi, même si son prix a baissé, il contribue toujours à « procurer une existence agréable » comme l'écrit l'auteur de l'*Encyclopédie* (ce que Pline [9-§123] nomme *deliciae*). D'autres notions, il est vrai difficiles à circonscrire nettement, entrent en ligne de compte. Dans une perspective large, le luxe est « ce qui n'est pas courant, ce qui est lié au don, à la représentation, à la magnificence et à la fête. C'est tout ce qui n'est pas nécessaire²⁶⁴. » Le luxe se définit également par rapport à un certain degré de rareté : dès lors qu'il y a banalisation, interchangeabilité, il n'y a plus de luxe : « est luxueux ce qui est rare, c'est-à-dire ni commun, ni courant ». De cette rareté découlent d'autres éléments : le prix ; la valeur

²⁶¹ Voir, par exemple, Babelon 1596 : « Les dames romaines avaient des perles sur leurs vêtements, à leurs colliers, à leurs épingles de cheveux, à leurs diadèmes, à leurs pendants d'oreilles et jusque sur leurs chaussures ; les courroies de leurs *crepidae* en étaient ornées ; ce luxe prit les proportions d'une passion désordonnée contre laquelle fulminent les moralistes. »

²⁶² Young 14-15. *N.b.* : l'auteur estime que le prix élevé de certaines épices peut s'expliquer non par leur qualité de « produit de luxe » mais par la forte demande des consommateurs des marchés méditerranéens.

²⁶³ Young, *ibid.* On notera que dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, l'article « luxe » définit ce terme par l'usage, non par l'objet (« C'est l'usage que l'on fait des richesses et de l'industrie pour se procurer une existence agréable »). Cette définition a au moins l'avantage de souligner l'extrême relativité du luxe, selon les sociétés, leurs valeurs et leurs besoins.

²⁶⁴ J. Castarède, *Le luxe*, Paris, 2010 (6^e édition), p. 5.

d'investissement patrimoniale du produit de luxe ; la valeur sociale – un élément capital – de celui-ci : « on n'achète pas un objet, mais un signe ».

Il est certain que la perle de l'océan Indien est indiscutablement un bien de luxe : ses qualités intrinsèques – *i.e.*, fondamentalement, sa beauté –, sa relative rareté, sa valeur sociale la placent au-dessus d'un produit ordinaire, banal et reproductible, tel que, par exemple, le verre. Cependant, il apparaît aussi que le nombre d'utilisateurs des perles de l'océan Indien a augmenté, parce qu'il était mis à la disposition des acheteurs une gamme de perles variée, et ce en quantité satisfaisante, comme j'en ai la conviction. Les mécanismes de la production et des échanges permirent, après l'annexion de l'Égypte, à un nombre accru de femmes d'arborer des *crotalia*, comme on le voit bien sur les portraits de femmes du Fayoum. En revanche, il n'était pas permis à toutes de porter des *crotalia* composée de trois perles magnifiques, ou de porter des pendants d'oreille avec des *elenchi*. *Mutatis mutandis*, la création progressive et lente d'une gamme de perles est comparable à la situation du marché du luxe d'aujourd'hui : l'industrie du luxe (automobile, joaillerie, haute couture *etc.*) offre une production qui se répartit en différents cercles : les produits du « superluxe », accessibles à quelques-uns seulement ; le deuxième luxe, un semi-luxe qui permet à certains – dont le niveau social est difficile à déterminer – une certaine forme de valorisation sociale et économique²⁶⁵.

Annexe 2 : les noms propres *Margarita & Margaritês*

Ce n'est pas avant le 1^{er} siècle *p.C.* que le nom « perle » (presque uniquement *margarita*²⁶⁶) qualifie, par une sorte de métaphore, des objets ou des créatures d'une grande beauté, d'une perfection irréprochable. Ce glissement sémantique se manifeste à l'époque à laquelle la consommation s'est suffisamment étendue pour que cet élargissement soit signifiant. Deux fois Martial [4 ; 12] (imité beaucoup plus tard par Sidoine Apollinaire) parle d'une journée inoubliable comme d'un « jour à marquer d'une perle » (*Gaius hanc lucem gemma mihi Julius alba / signat*)²⁶⁷. Trimalcion, évoquant le *delicatus* de son maître – du temps qu'il était encore esclave –, dit qu'il était, en raison de ses qualités, une « perle » (Pétrone [1])²⁶⁸. On voit aussi poindre, dans le même texte (Pétrone [3]), le passage au nom propre pour désigner un animal (une chienne) : peu importe ici que la « perle » de Crésus soit une appellation ironique, étant donné la laideur de l'animal (« Trimalcion ... se retourna vers son chéri qu'il appelait Crésus. C'était un enfant chassieux, aux dents affreuses. Il s'amusait à envelopper d'un ruban vert une petite chienne noire, hideusement grasse... »).

Les mêmes connotations accompagnant le nom *margarita* apparaissent dans la description des graines d'une plante, le *lithospermus* : « Elle porte, à côté des feuilles, des sortes de petites barbes solitaires et aux extrémités de celles-ci des petites pierres qui ont la blancheur et la sphéricité des perles, la grosseur d'un pois et la dureté de la

²⁶⁵ J. Castarède, p. 63-64.

²⁶⁶ Ce qui est encore un exemple dans lequel la plus belle perle n'est pas appelée unio mais margarita.

²⁶⁷ Sur le jour favorable que l'on marque d'un caillou blanc, voir Perse, *Sat.* 2, 7.

²⁶⁸ Rommel 1701 estime que *Margaritus* est utilisé comme nom de personne par Auguste (Macrobe [1]).

roche. (...) Elle est aussi belle, avec ses perles blanches se succédant parmi les feuilles, que si elle avait été ouvragée par un orfèvre, tant il est difficile, mais exquis, de faire apparaître une pierre sur une plante ! » (Pline [20]). On citera encore les dents parfaitement blanches d'une femme, qui ont inspiré la comparaison avec des perles (Astérius [3] ; voir aussi *SHA* [4] : la merveilleuse dentition de Zénobie, reine de Palmyre). Une rangée de dents parfaites et régulières évoque l'image d'un collier de perles (Lucien). En somme, la perle étant déjà précieuse par son seul nom (Tertullien [4] : *Margarita namque, vel ipso nomine pretiosa*), avait la capacité à devenir un nom propre.

Margarita fut le nom d'une chienne blanche (*niveo corpore*), belle (*formae*), parfaite par ses qualités : son maître la gratifia d'une inscription métrique (Ep.[d1]). Le nom de femme *Margarita*²⁶⁹ est bien attesté – et fut adopté par les chrétiens (Ep. [e1 ; 2 ; 3 etc.] ; voir aussi Augustin [3]). *Margaris* apparaît aussi (Ep.[e6]²⁷⁰). Le nom d'homme *Margarus* est attesté une seule fois²⁷¹. On trouve également le diminutif affectif *Margaritarion*²⁷². Les papyrus grecs d'Égypte présentent des exemples de Μαργαρίτης / Μάργαρος / Μαργαρίς / Μαργαρώ, utilisés comme anthroponymes pour des hommes (Pap.[a5 ; 6])²⁷³. Un gladiateur fut appelé *Margaritês*. Selon L. Robert, commentant ces noms, « les perles ont signifié un souhait de richesses, d'éclat et de précellence. »²⁷⁴

²⁶⁹ Surnom de femme libre ou d'esclave, particulièrement en usage chez les chrétiens (Rommel 1701 ; 1682, s.v. « Margarita »).

²⁷⁰ Un surnom d'affranchie (Rommel 1682, s.v. « Margaris »).

²⁷¹ *CIL* 6, 14159 : *D(is) M(anibus) / Lucius Calpurnius Diadumenus fecit / ipse sibi et Calpurniae Anthuse et Calpurniae Acteni / et Flavio Margaro fratri suo et Flaviae Mercatille co(n)iugi eius etc.* (cf. Rommel 1701-1702).

²⁷² *CIL* 6, 13637 (Rommel 1701).

²⁷³ L. Robert, *Noms indigènes dans l'Asie-mineure gréco-romaine*, Paris, 1963, p. 276 ; L. Robert, *Les gladiateurs dans l'orient grec*, Paris, 1940, p. 296 ; Sur les noms dans les papyrus égyptiens, cf. Barbieri & Grilletto 779 : *Margaria* (P. Bouz. 15, 99) ; *Margarios* (P. Oxy. 1722, 4^e siècle p.C.) ; *Margaris* (Arch. 2, 568, 136).

²⁷⁴ *IG* 14, 1832 (= *IGRR* 1, 207) ; L. Robert, *Les gladiateurs*, p. 301.

Épilogue : la perle et le conquérant

« La perle que les fous portent aux nues et dont les femmes s'émerveillent est, elle aussi, un produit de la mer Érythrée. » (Élien [1]). Si l'épilogue a pour vertus théoriques d'être bref et brillant, alors ce qui suit lui est approprié. Parce qu'elle était née dans l'océan Indien, la perle ne laissa pas indifférents ceux qui prétendirent à la conquête du monde. Durant sa longue histoire dans les sociétés méditerranéennes, elle connut un apogée brillant et bref : pendant quelques décennies, elle entra au service de la gloire et de l'image des *imperatores* les plus illustres de l'histoire de Rome.

On se rappelle qu'en 325 a.C., Alexandre le Grand, au terme de son expédition indienne, était arrivé au bord de l'océan Indien, sur une des branches du delta de l'Indus : « Alexandre arrivé enfin à l'Océan avec sa flotte saine et entière, et y ayant découvert les deux îles les plus proches du continent, y offrit aux dieux de somptueux sacrifices et jeta dans la mer, en leur honneur, des libations magnifiques, accompagnées d'un grand nombre de vases d'or d'un très grand poids. Il y dressa des autels en l'honneur de Thétis et de l'Océan, comme ayant amené à sa fin l'expédition qu'il avait entreprise.¹ » Arrivé en ce point du monde, Alexandre était arrivé à l'extrémité de l'*oikoumenê*. Cet océan, qui n'avait pas pu être atteint en poursuivant la conquête en direction de l'orient, au-delà des fleuves du Pendjab, l'avait été au moins ici. Le voyage de la flotte de Néarque fut le prolongement de moment fondateur.

La puissance de cet épisode et la pérennité de ce modèle de géographie politique chez les successeurs d'Alexandre est trop bien connu pour être détaillé ici : l'activité des premiers Lagides en mer Rouge, celle des premiers Séleucides en mer Caspienne sont des explorations géographiques et politiques des confins et replis de l'océan, au service de la gloire royale. L'importance de l'océan dans la définition de la domination romaine est également bien connue : Pompée à la suite de ses conquêtes orientales, fit inscrire le nom de l'océan et de la mer Érythrée (*mare Rubrum*) au nombre des parties du monde qu'il avait atteintes, et qu'à l'imitation d'Alexandre, il avait incorporé à sa gloire. César opéra du côté de l'océan occidental, intact de toute conquête. Auguste avait lui-aussi associé son nom à celui de l'océan dans les *Res Gestae*. Le modèle de Pompée se transmet à Gaius César. On sait que le mythe d'Alexandre, associé à l'océan Indien (mer Érythrée), suscitait encore l'intérêt de Trajan, qui après avoir annexé la Nabatène, poussa temporairement les limites de l'Empire jusqu'au golfe Arabo-Persique (115-117 p.C.)².

Ces moments d'histoire politique et militaire furent toujours accompagnés d'une expression publique dûment conçue et réalisée. Ils furent consignés par écrit et transmis dans toutes sortes d'ouvrages rédigés par les hommes de leur entourage (cf., par exemple, le périple de Néarque ou les relations – perdues – des explorateurs des

¹ Diodore, 17, 104, 1.

² Sur ces questions, voir, par exemple, R. Dion, « Explication d'un passage des *Res Gestae Augusti* », J. Heurgon, G. Picard, W. Seston (edd), *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Jérôme Carcopino*, Paris, 1966, p. 249-269 ; Nicolet 36-40 ; 97-101 ; J.-M. Roddaz., « Auguste et les confins », *L'Africa romana, 15.1 (Ai confini dell'Impero : contatti, scambi, conflitti)*, Rome, 2004, 261-276.

premiers Ptolémées). Certains prirent en charge eux-mêmes la publicité de leurs actes (*Res Gestae*). Ils furent aussi célébrés visuellement, par des défilés ou des cortèges (cf. les célèbres *Ptolemaieia* d'Alexandrie, de 274 a.C. ; le troisième triomphe de Pompée). L'expression visuelle de la domination avait pour support des créatures vivantes et des matières précieuses (par exemple, des éléphants – un animal de choix³ – ou des aromates), immédiatement associées par le public, auquel elles étaient destinées, à des contrées des confins du monde (Arabie, Inde, Éthiopie ...). Ces mêmes images pouvaient également être véhiculées par des types monétaires⁴.

S'il est relativement aisé de trouver des images symboliques des contrées des confins du monde, telle que l'Éthiopie ou l'Arabie, il est beaucoup plus difficile de trouver une expression visuelle de l'océan, considéré comme une limite du monde. En effet, pour qu'elle soit efficace, il faut que l'image soit compréhensible par ceux auxquels elle est destinée. Or il est relativement peu d'images qui puissent être l'emblème de l'océan extérieur que tel ou tel conquérant aurait atteint. On connaît toutefois le cas du *kêtos*⁵ (monstre marin) et d'Alexandre. Il existe une statuette – d'époque augustéenne – d'Alexandre, tenant une lance dans la main droite et la dépouille d'un monstre marin (*kêtos*) sur l'épaule gauche⁶. La dépouille du *kêtos* fait sans doute allusion aux cétacés de la Grande Mer (mer Érythrée). On sait que Néarque mit en fuite des baleines pendant le parcours de sa flotte, un fameux moment de l'expédition dans l'océan Indien⁷. « Le monstre marin caractérise Alexandre comme un 'cosmocrator' dont la domination s'étend sur terre et sur mer, comme celle d'Octave après Actium.⁸ » Comme, cela ne fait aucun doute, l'épisode des baleines de Néarque était devenu célèbre⁹, le symbole était clair et largement intelligible.

Le *kêtos* pouvait donc symboliser l'Océan par les moyens de l'expression plastique. Était-il imaginable d'exhiber une telle créature dans un triomphe ou dans un cortège, sous forme d'image ou de dépouille ? Je l'ignore. En revanche, on sait que l'Océan pouvait être évoqué d'une autre façon. Sur les chars participant à un défilé triomphal, il arrivait que l'on présentât au public des sortes de grottes, ou de niches, incrustées de coquillages. Dans ces *operosa antra*, on installait des « statues de l'Océan vaincu et de son peuple marin de Tritons et de Néréides »¹⁰. C'est alors que les perles montrèrent leur potentiel de valorisation de la gloire politique et militaire des *imperatores*. Naturellement, cela ne pouvait se faire qu'en ce lieu, Rome, et qu'en un temps précis, à partir du 1^{er} siècle a.C. En effet, les souverains lagides ou séleucides du

³ Cf. Pline, 8, 4 : *Romae iuncti primum subiere currum Pompei Magni Africano triumpho, quod prius India victa triumphante Libero patre memoratur.*

⁴ On connaît évidemment le motif de l'éléphant, sous différentes formes : scalp, animal entier, char d'éléphant. Voir aussi la branche d'encens que tient l'Arabie personnifiée sur le monnayage de Trajan (*Arabia adquisita*), après l'annexion de la Nabatène.

⁵ J. Boardman, *Lexicon iconographicum mythologiae classicae* 8, 1997, s.v. « Kêtos », p. 731-736.

⁶ V. Galliazo, « Il mito di Alessandro Magno in età augustea e un singolare bronsetto rinvenuto ad Altino », A. Mastrocinque (éd.), *Omaggio a Piero Treves*, Padoue, 1983, 133-149.

⁷ Arrien, *Ind.* 30 (*in extenso*).

⁸ Gury 414-415.

⁹ P. Schneider, « *Res Indicae* : quelques remarques au sujet du papyrus PCZ. 59532 et du fragment Sat. 66V²d'Ennius », J. M. Candau Morón, F. J. González Ponce, A. Chávez Reino (eds.), *Libyae lustrare extrema. Estudios en honor del Profesor Jehan Desanges*, Séville, 2008, p. 253-270.

¹⁰ Gury 409. Comme le rappelle Fr. Gury, Océan n'est pas seulement une étendue marine à traverser. C'est un dieu « actif, qui prend part au combats et qui, à ce titre, peut être défait et vaincu. » (Gury 413).

3^e siècle ne pouvaient guère espérer toucher un quelconque public, à une époque à laquelle l'usage de la perle était balbutiant. En revanche, à Rome, au temps de Pompée, il en allait tout autrement. Le temps des *uniones* et de la fascination pour la perle de l'océan Indien avait commencé. C'était le temps où ces merveilles de la mer Érythrée signifiaient beaucoup. Celui qui exhiberait des perles dans ce contexte était certain que le sens du message serait compris : elles évoqueraient un conquérant qui avait conquis la gloire de la mer Érythrée – la mer qu'Alexandre le Grand avait atteinte –, tout en laissant une impression durable à un public ébloui.

On l'a compris, c'est Pompée qui réussit ce coup de génie, et l'image qu'il laissa, avec son troisième triomphe de 61 *a.C.*, est à la mesure de son succès. Il n'avait pas été avare de moyens. Pline [28], éminemment sensible au phénomène de l'obsession perlière, en a gardé un souvenir vivace : « Donc, à son troisième triomphe, qu'il célébra sur les pirates, l'Asie, le Pont, sur les nations et les rois énumérés au 7^e livre de cet ouvrage ... Pompée fit défiler ... trente trois couronnes de perles (...) une grotte en perles, surmontée d'un cadran solaire. Il y avait aussi un portrait de Pompée fait en perles ; cette figure plaisante, avec sa parure de cheveux rejetés en arrière, et ces traits honnêtes et dignes d'une vénération universelle, la voilà en perles ! Voilà bien l'austérité vaincue et plutôt le triomphe du luxe ! Jamais, à coup sûr, le surnom de Grand ne se serait maintenu parmi les hommes d'alors, si Pompée avait conduit pareil triomphe après sa première victoire. Ton portrait, Pompée le Grand, en perles, ces choses coûteuses et inventées par les femmes, qu'il n'aurait pas été permis à toi de porter ! Était-ce une manière de te donner du prix ? (...) Ce portrait en perles eût été certes une fâcheuse et honteuse ignominie, s'il ne fallait pas y voir plutôt un cruel présage de la colère divine et s'il n'était pas clairement intelligible que déjà cette tête était exhibée avec les richesses de l'Orient, sans le reste du corps. » Portant le regard du temps de la « folie » et du temps où la perle avait été dévoyée par les mauvais empereurs (Néron et Caligula), Pline voit dans l'exhibition des perles de Pompée une forme de *luxuria*. Cela le rend moins réceptif à la signification politique du langage visuel du temps d'alors : la domination sur le *mare Rubrum*, sur la partie orientale et méridionale du monde habité et sur l'océan, symbolisée par la grotte marine ornée de perles et, par ailleurs, inscrite sur la dédicace offerte par Pompée lors de ce même triomphe¹¹.

Ce qui nous garantit que Pompée avait exprimé un message politique à travers ce défilé de perles, c'est la façon dont César répondit à ce geste. Il ne lui était pas possible de rivaliser avec Pompée en prétendant à une souveraineté sur les secteurs méridional et oriental de l'océan. En revanche, on découvrit que l'océan septentrional et occidental, avec la Bretagne, possédait aussi des perles. « Sous cet aspect, elle (*sc.* la Bretagne) apparaît comme le symétrique de l'Inde et de la mer Rouge (= *mare Rubrum*) »¹². Avec « ses » perles, César manipula le même langage visuel, avec les mêmes intentions, bien que les deux incursions de 55 et 54 *a.C.* soient restées sans lendemain¹³. Selon Pline [9-

¹¹ Pline, 7, 97 (dédicace placée dans le temple de Minerve) : « Cn. Pompée le Grand, *imperator*, ayant terminé une guerre de trente ans, mis en fuite, tué ou soumis 12.183.000, hommes, coulé ou pris 846 vaisseaux, reçu la soumission de 1.538 villes ou places-fortes, subjugué tous les pays du Palus Méotide jusqu'au *mare Rubrum*, a acquitté le vœu qu'il a fait à Minerve. » Cf. aussi Diodore, 40, 4 (= *Const. Exc.* p. 405-406).

¹² Gury 405 (qui ne pense pas à la mer Rouge au sens moderne).

¹³ César, *B.G.* 5, 8, 23 ; Strabon, 4, 5, 3 ; Tacite, *Agric.* 13 ; Dion Cassius, 40, 1-4 ; Lucain, 2, 567-572.

§116], « le divin Julius a voulu faire savoir que la cuirasse consacrée par lui à Vénus *Genetrix*, dans le temple de cette déesse, était faite de perles britanniques » (voir aussi Solin [2]¹⁴). Suétone [2] rapporte que César « s'était rendu en Bretagne dans l'espoir d'obtenir des perles, dont il comparait, de temps à autre, la grosseur et appréciait le poids à la main¹⁵. » Écrivant, comme Pline, au temps de l'*insania*, Suétone a tendance à voir dans l'intérêt pour les perles une forme de *luxuria* et d'*aviditas*, alors que la dédicace à Vénus ne laisse guère de doute sur le sens du geste. On ajoutera que lors de son triomphe sur la Gaule, César présenta des statues du Rhin, du Rhône et de l'Océan captifs¹⁶.

Les gestes symétriques et opposés de Pompée et César furent un apogée dans l'utilisation de la perle en tant que symbole d'une domination et d'une conquête universelles. Celui-ci fut, sans doute, encore utilisé par Auguste. Une fois Cléopâtre abattue, Octave fit consacrer à Vénus la perle légendaire de la reine. On voit aussi Properce [5] exprimer la conquête de la « mer des perles » comme un triomphe à venir : « Le divin César [Auguste] pense à une expédition contre les riches Indiens et à fendre avec sa flotte les flots de la mer qui produit les perles. Que de belles récompenses, soldats ! Les confins du monde préparent vos triomphes »¹⁷. Caligula est probablement le dernier à avoir voulu se servir des coquillages perliers de la Bretagne dans un cadre politique : à un endroit qui était sans doute près de Boulogne, « l'empereur fait ranger ses troupes et son artillerie en ordre de bataille. Et c'est alors, contre toute attente, qu'il leur demande de ramasser des *conchae*. Il s'empare ensuite de ce butin pour le porter à Rome et faire montre de ces dépouilles de l'océan, à l'occasion de son futur triomphe¹⁸. » Il semble que ce ne fut pas un succès. Tout au moins, les traces littéraires ne valorisèrent guère ce geste : tous les récits « sont marqués par la volonté de dénigrer et de ridiculiser Caligula, parangon du mauvais César. »¹⁹ Cependant, comme l'a montré Fr. Gury, la seule explication possible de cet acte de Caligula est une recherche de perles, sans doute à l'imitation de César et, en arrière-plan, de Pompée et d'Alexandre²⁰.

¹⁴ Comme le fait observer de Saint-Denis 133, n. 1, Solin, mentionnant l'inscription placée sous la cuirasse, complète un peu le texte de Pline.

¹⁵ Comme on l'a déjà dit, il est impossible d'évaluer à la main le poids des perles, sauf à vouloir faire croire qu'elles sont énormes comme les *uniones* de la mer Érythrée ... ce que voulait peut-être faire imaginer César.

¹⁶ Florus, 2, 88.

¹⁷ Claudien [1-4] et Paul le Silentiaire reprennent ce thème mais de façon purement littéraire, sans aucun lien avec la réalité.

¹⁸ Gury 401. Le triomphe, en réalité, n'eut pas lieu. Cf. Suétone, *Calig.* 46 ; Dion Cassius, 59, 25, 1-3 ; Aurélius Victor, *Livre des Césars*, 3, 11-12. Selon Dion Cassius, avant de faire ramasser des *conchae*, Caligula « monte sur une trirème, s'éloigne un peu du bord, puis revient » : ce pourrait être une imitation d'Alexandre. Cf. Arrien, *Anab.* 6, 20, 4-5 : « Le jour suivant, il (*sc.* Alexandre) navigua vers l'autre île, celle qui était en mer (*i.e.* dans le delta de l'Indus). Il y aborda et offrit une deuxième série de sacrifices à d'autres dieux, et suivant d'autres rites. (...) Puis, ayant franchi l'embouchure de l'Indus, il gagna la haute mer, d'après lui surtout pour voir s'il surgirait une terre proche, mais à mon avis surtout pour pouvoir dire qu'il avait navigué sur la Grande Mer (= l'océan), au-delà de l'Inde. À cette occasion, il égorga des taureaux en l'honneur de Poséidon et les fit jeter à la mer (...), le tout en actions de grâces, adressant à Poséidon une prière pour qu'il protège la flotte que, sous le commandement de Néarque, il avait l'intention d'envoyer jusqu'au golfe Persique. » (traduction P. Savinel).

¹⁹ Gury 404.

²⁰ Gury 419-420. Caligula n'avait aucune chance de trouver des perles de cette façon, étant donné que les perles de Bretagne se récupèrent dans des mollusques vivant dans les rivières et ne se ramassent pas sur la grève. C'est bien le signe que son action avait une portée symbolique et politique. On doutera fortement que Caligula ait cherché, par ce moyen, à trouver des ressources financières.

On peut comprendre pourquoi les perles disparurent, en tant que symbole et instrument du langage politique, après Auguste. D'une part, il se peut que la portée politique valorisante de la perle ait souffert de l'*exemplum* de Cléopâtre. Était-il encore possible d'exhiber, à des fins de propagande, un objet notoirement lié à une reine dont l'image avait été malmenée sans ménagement par Rome ? D'autre part, et surtout, il devenait difficile de valoriser la personne de l'empereur conquérant au temps de la folie de la perle, en un temps où elle était devenue tout à la fois l'emblème de la *luxuria*, de la dépendance à l'Arabie et à l'Inde et d'un usage ornemental féminin. On voit bien que, rétrospectivement, Pline déplore que Pompée ait arboré cet objet propre aux femmes. De surcroît, ayant été adulée par des empereurs sévèrement traités par l'historiographie (Néron et Caligula), la perle était passée, en termes politiques, du côté du mauvais souverain.

La façon dont Quinte-Curce²¹ reconstruit la figure d'Alexandre est d'ailleurs particulièrement significative. L'Alexandre de cet historien est, de façon anachronique et absurde, obsédé par les perles : « Aussi, ayant tout réglé, il [*sc.* Alexandre] tourna ses pensées vers la guerre contre l'Inde. La région passait pour riche non seulement en or, mais aussi en perles ; mais elle en était parée pour satisfaire le luxe, et non pour se donner de la grandeur. » [1] ; « Désormais, le butin serait abondant et les fameuses richesses étaient, dans la région qu'ils gagnaient, supérieures. Les dépouilles de la Perse étaient donc maintenant viles et communes. C'est la Macédoine et la Grèce qu'ils allaient remplir de pierres précieuses, de perles, d'or et d'ivoire, et pas seulement leurs maisons. » [2] ; « Il y a davantage de butin que de dangers. La région est aussi riche que pacifique. C'est pourquoi je vous mène moins à la gloire qu'au pillage. Vous méritez de rapporter dans la patrie les richesses (= perles) que cette mer apporte à ses rives. » [5]. Naturellement, aucune autre source ne présente Alexandre de cette façon. Quinte-Curce reporte aux temps de l'expédition en Inde les obsessions et interrogations de son époque. Aux seules fins de faire du jeune héros un « mauvais » conquérant, fauteur de la corruption des mœurs, l'historien l'associe, lourdement et faussement, à l'objet emblématique de la *luxuria* romaine que sont les perles²².

²¹ Contemporain de Claude, consul en 43, selon J. R. Hamilton « The Date of Quintus Curtius Rufus » *Historia* 43 (1988) 445-456.

²² Noter que les éléphants et les perles, symbolisant en tant que tribut la soumission de l'Inde, ont traversé les siècles (cf. Paul le Silencieux, à l'époque de Justinien : « Et son épée, le guerrier indien l'a remise à ton trône, en gage d'amitié ; il te conduit ses éléphants et t'apporte les perles de la mer »).

Conclusion

Et, parlant à mon double, je lui dis : « Tu vas t'en aller, vieille carcasse, par petites étapes, à travers la mer Rouge, où l'on pêche aussi. Te voilà à Suez déjà. Tu louvoieras le long de la côte du Hedjaz, tu jetteras un œil sur les îles Farsans. De là, tu gagneras l'Érythrée, où les plongeurs de Massaouah sont, prétend-on, fameux encore. De Massaouah, d'une voile assurée, tu tomberas sur Djibouti. Là, tu verras ce que l'initiative des gouverneurs a fait d'un marché que l'on disait prospère. D'un saut, tu seras en Somalie anglaise, c'est-à-dire aux pêcheries de Zeila ! Ensuite, tu feras une grande enjambée d'Afrique en Asie ; Aden te recevra. Et la grande fête commencera. Tu t'en iras à travers les petits sultanats de la côte arabique. Du cheikh de Haora, tu passeras chez le sultan de Makalla. Peu après, sur la rive d'Oman, le sultan de Mascate te recevra et, un jour, sur je ne sais quel bateau, tu te présenteras à la porte du golfe Persique. Ce sera un beau jour ! Toutes les fées de Perse et d'Arabie t'ouvriront leur royaume. Elles te conduiront elles-mêmes sur les bancs de Linga [Bander-e-Lengeh], où si blanches sont les perles ; puis à Doubai, sur la côte des pirates, où les perles sont si chaudes. Enfin, porté par une galère capitane, voiles rouges gonflées et galériens aux rames par une aurore aux doigts de rose, à Bahrein tu aborderas.¹

« L'infenale féerie » des perles fines de l'océan Indien s'est éteinte récemment. À l'agonie dans le golfe Arabo-Persique peu avant la deuxième guerre mondiale, devant les progrès de la perliculture japonaise, elle ne devait pas se relever de l'exploitation pétrolière. En 2000, le marché des perles de Koweït ferma officiellement ses portes, mettant un terme à 7000 ans d'exploitation des bancs². Ce sont désormais les fermes chinoises qui satisfont le désir de perles, toujours aussi vif, des acheteurs occidentaux.

L'amour des perles d'aujourd'hui est un héritage de l'Antiquité, toujours vivant. Bien avant que les joailliers d'Europe ne célèbrent la « la couleur du lait », « la splendeur argentine », l'« accomplissement de forme », la « superficie si parfaitement polie qu'elles puissent recevoir et exprimer exactement (tout ainsi qu'un miroir) l'image de celui qui les regarde » des « marguerites » orientales³, les Gréco-Romains avaient puisé dans les ressources de leur lexique pour tenter de fixer par les mots la beauté de ces gemmes : couleur, forme, grosseur, irisation, reflet, douceur des plus belles perles s'expriment par une variété d'adjectifs, de noms et de périphrase ; autant servent à désigner les défauts de perles de qualité inférieure, faire-valoir des chefs d'œuvre de la nature dans l'océan Indien. Bien avant que les joailliers d'aujourd'hui informent leurs clients de l'existence de perle-gouttes, de perles-boutons, de blisters, les Grecs et surtout

¹ Londres 28-29.

² Carter 140. Seule subsiste la récolte des perles en tant qu'activité touristique.

³ De Boot 214.

les Romains avaient imaginé *elenkhos*, *tympania*, *physemata*, pour ne pas parler des inventions des poètes qui la célébraient.

Ce riche lexique, miroir culturel et social des Méditerranéens, s'est constitué progressivement : limité au seul nom *margaritês* et à quelques adjectifs qualificatifs, il s'est étendu au rythme des échanges entre les mondes érythréen et méditerranéen. Le savoir s'est constitué de façon analogue. Sans doute le regard curieux, mais détaché et presque indifférent, des compagnons d'Alexandre serait-il resté la règle, si, progressivement, les Méditerranéens n'avaient pas, comme les Arabes, les Perses, les Indiens et d'autres peuples de l'Asie, appris à aimer la beauté des perles.

Peut-on être fasciné par la stupéfiante beauté de ces joyaux et rester indifférent à l'énigme de leur origine ? Certes non. Il ne faisait guère de doute que les « marguerites » étaient de petits cailloux. Mais on voulut comprendre comment un coquillage produisait cet objet éclatant et irisé, constamment importé par les marchands d'Alexandrie. On emprunta, grâce aux *emporoi*-voyageurs, leur savoir aux cultures de l'océan Indien et on l'ajusta à l'esprit gréco-romain : Grecs, Romains, Indiens, Perses, Arabes, avaient pour beaucoup la conviction que seules la lumière et l'eau du ciel pouvaient engendrer une telle perfection. On construisit aussi d'admirables théories rationalistes. Pourtant, la perle ne dévoila jamais le mystère de son origine, pour le plus grand profit des multiples lectures allégoriques des docteurs et Pères de l'Église.

D'où venaient ces perles ? « Les perles sont discernées seulement à raison de leur lieu natal et de leur beauté. Partant, les Européens, parce que les orientales sont plus belles que les autres, les distinguent des domestiques.⁴ » Les Gréco-Romains ne procédaient pas autrement. Mettant à part les perles de Méditerranée et de Bretagne, méprisables ou inférieures, ils attribuaient celles qui étaient estimables à l'océan Indien (sous ses différents noms). Si, dans la plupart des cas, on se contentait d'évoquer l'Arabie, l'Inde, ou la mer Érythrée, il n'en est pas moins vrai qu'une fraction des Gréco-Romains avaient une idée correcte des lieux de la production des perles qu'ils achetaient. Selon toute vraisemblance, les perles de notre mer Rouge n'ont pas alimenté le marché méditerranéen.

Malgré la quantité dérisoire de renseignements dont nous disposons, la production des perles en Inde et dans le golfe Arabo-Persique semble avoir été bien organisée, depuis des temps fort anciens, pour des acheteurs locaux puis gréco-romains. Les techniques et l'organisation de la production semblent fonctionner à merveille – malgré les risques d'une pêche dangereuse – pour répondre à une forte demande locale et méditerranéenne. Les techniques sont sommaires, mais aussi efficaces qu'il est permis. Organisée, contrôlée sans doute en partie, les producteurs ont sorti de l'eau des milliers et des milliers de perles de toutes sortes, qui ont pris le chemin de la Grèce et de Rome.

« Ce n'est pas toujours à l'endroit même où l'objet est fabriqué qu'on le trouve le plus facilement ; même lorsque cela est le cas, on ne l'obtient pas nécessairement à un prix moindre et à une qualité supérieure. », écrivait, en 1834, David Wilson, auteur d'un rapport sur la pêche des perles dans le Golfe. Il était d'ailleurs déconseillé à un particulier de chercher à acheter des perles au plus près de lieux de production, car les marchands de perles et les marchés spécialisés raflaient le meilleur. « Des particuliers

⁴ De Boot 211.

qui ne sont pas des marchands sont toujours obligés de payer très cher afin d’avoir la liberté de choisir parmi des produits de première qualité.⁵ » Nous ignorons beaucoup des échanges proprement dits. Cependant beaucoup de documents nous incitent à penser qu’à l’époque à laquelle la consommation grecque, et surtout romaine, s’accélère, les *emporoi* se déplacent, et même se bousculent (Arrien [1]), vers quelques *emporia* : c’est ici qu’arrivent les perles, de toutes les pêcheries locales. Achetées à *Omana*, à *Mouziris*, à *Nelkynda*, importées par les routes maritimes de l’océan Indien et Alexandrie – sans doute, dans une moindre proportion, Palmyre et *Aila* – ont vu passer cette marchandise, qui arrive chez à Rome, dans les boutiques des détaillants. Excepté, en effet, les faibles quantités de perles qui changeaient de main par les voies du don, du pillage ou de l’héritage, c’est l’échange marchand qui dirigeait les flux de perles vers leurs possesseurs.

« — Le prix de ces perles varie suivant leur grosseur ? demanda Conseil. — Non seulement selon leur grosseur, répondis-je, mais aussi selon leur forme, selon leur eau, c’est-à-dire leur couleur, et selon leur orient, c’est-à-dire cet éclat chatoyant et diapré qui les rend si charmantes à l’œil. Les plus belles perles sont appelées perles vierges ou paravons ; elles se forment isolément dans le tissu du mollusque ; elles sont blanches, souvent opaques, mais quelquefois d’une transparence opaline, et le plus communément sphériques ou piriformes. Sphériques, elles forment les bracelets ; piriformes, des pendeloques, et, étant les plus précieuses, elles se vendent à la pièce. Les autres perles adhèrent à la coquille de l’huître, et, plus irrégulières, elles se vendent au poids. Enfin, dans un ordre inférieur se classent les petites perles, connues sous le nom de semences ; elles se vendent à la mesure et servent plus particulièrement à exécuter des broderies sur les ornements d’église.⁶ » Tout comme on le voit dans le roman de Jules Verne, la beauté éblouissante des plus belles perles fait systématiquement de l’ombre aux plus ordinaires. De la même façon, les documents antiques nous parlent d’abord, et presque seulement, des plus belles et des plus chères : celles de Cléopâtre, celle de Servilia. Or c’est un marché de luxe et semi-luxe. À l’image du lexique des qualités et des défauts, il y a une gamme variée, qui s’est, au bout du compte, ouverte à un éventail de consommateurs moins restreint qu’il n’y paraît. Celui-ci s’est étendu au rythme d’une consommation dont Pline note qu’elle va s’intensifiant à partir du 1^{er} siècle *a.C.* Après l’annexion de l’Égypte, les perles sont un phénomène sont seulement économique, mais social qui reçoit le nom de « folie ». Mais l’intense désir des femmes n’abolit pas la hiérarchie sociale : que l’on appartienne à l’élite ou que l’on soit au niveau des *pauperes*, l’on peut porter des perles, mais certainement pas les mêmes.

Pour Pline, les *deliciae romanae* sont surtout celles des femmes. Il est bien vrai que la majorité des perles importées ont fini leur parcours, accrochées à d’innombrables paires de pendants d’oreilles – une prééminence jamais remise en question – ; d’autres en colliers mettaient en valeur les cous de leur propriétaires. D’autres sortes de bijoux furent garnis de perles, un joyau que les hommes eux-aussi hésitèrent moins, au fil du temps, à porter, sur leurs vêtements ou en diadème. Mais toujours les Grecs, et plus

⁵ David Wilson, cité par Beguin Billecocq 227.

⁶ Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*, 2^e partie, chapitre 2 (« Une nouvelle proposition du capitaine Nemo »).

encore les Romains, eurent conscience qu'ils avaient emboîté le pas à des peuples qui, bien avant eux, faisaient grand usage de la perle. Le Barbare producteur et vendeur est aussi un consommateur dont la représentation est ambivalente : on a beau vouloir le tenir à l'écart et insister sur les différences – pour les Romains, le Perse ou l'Indien s'ornant de perles ne peut être qu'homme –, on partage avec lui cet amour du beau ; tout comme lui, on recherche ce « qui peut servir à son orgueil, à ses délices et à ses fantaisies ⁷»

Les *uniones* de la mer Érythrée méritent leur nom. La perle de l'océan Indien se distingue de toutes les autres marchandises du commerce oriental antique : unique entre toutes les gemmes par son origine mystérieuse ; unique par l'intense flux commercial qu'elle suscita ; unique par la valeur sociale qu'elle représenta ; unique par le symbole qu'elle offrit aux *imperatores* ; unique par la destinée glorieuse que le Christianisme lui octroya.

D'où peut venir cette opulence dans un pays si pauvre, et en quoi consiste-t-elle ? Cette plage fangeuse, ces habitations malpropres, ne sont pour ainsi dire que les monceaux de scories accumulés auprès d'une mine ; le gisement, riche et inépuisable, s'étend non loin de là : c'est l'océan voisin, aussi généreux que la terre se montre avare. Les plus belles pêcheries de perles du golfe Persique se trouvent sur les côtes du Catar, et l'abondance de leurs produits paraît presque incroyable. C'est donc de la mer que les habitants tirent leur subsistance ; c'est sur la mer qu'ils habitent, passant une moitié de l'année à recueillir les perles, l'autre à les vendre. Leur véritable demeure sont les innombrables barques qui garnissent la côte ; quant aux huttes construites sur le rivage, elles servent à cacher leurs trésors ; tout au plus sont-elles habitées par les femmes et les enfants.

« Depuis le premier d'entre nous jusqu'au dernier, me disait-un soir Mohamed ibn-Thani, nous sommes les esclaves d'une seule maîtresse : la perle. » En effet, toutes les pensées, toutes les conversations, toute l'activité se concentrent sur cet unique objet : le reste est regardé comme un passe-temps qui ne mérite pas de fixer l'attention.⁸

⁷ Montesquieu, *Esprit des Lois*, 20, 4, opposant le « commerce de luxe » au « commerce d'économie », dans lequel « les négociants, ayant l'œil sur toutes les nations de la terre, portent à l'une ce qui manque à l'autre. »

⁸ W.G. Palgrave, *Une année dans l'Arabie centrale (1862-1863)*, Paris, 1869 (trad. française), p. 293.

Repères bibliographiques & abrégations

- Al-Idrisi = P.-A. Jaubert, *Géographie d'Edrisi* (vol. 1), Paris, 1886.
- Amigues = Théophraste, *Recherches sur les plantes (livres 1 et 2)*, éd., trad. et commenté par S. Amigues, Paris, 1988.
- André & Filliozat (a) = Pline l'Ancien, *Histoire naturelle. Livre VI. 2^e partie, (L'Asie centrale et orientale, l'Inde)*, texte établi, traduit et commenté par J. André et J. Filliozat, Paris, 1980.
- André & Filliozat (b) = J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome. Textes latins de l'Antiquité relatifs à l'Inde*, Paris, 1986.
- Babelon = R. Babelon, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, vol. 3.2, Paris, 1919, p. 1595-1596, s.v. « margarita ».
- Barbieri & Griletto = A. Barbieri & B. Griletto, « Osservazioni sull'impiego delle perle in alcuni gioielli di Pompei e dell'Egiteo romano », *La regione sotterrata del Vesuvio, Studi e prospettive*, Naples, 1982.
- Beagon = M. Beagon, *Roman Nature. The thought of Pliny the Elder*, Oxford, 1992.
- Beaujard = Ph. Beaujard, *Les mondes de l'océan Indien (1). De la formation de l'État au premier système-monde afro-eurasien*, Paris, 2012.
- Beguïn Billecocq = X. Beguïn Billecocq, *Les Émirats, ou la fabuleuse histoire de la Côte des perles*, Paris, 1995.
- Breglia = L. Breglia, *Catalogo delle oreficerie del Museo Nazionale di Napoli*, Rome, 1941.
- Briant = P. Briant, *Histoire de l'Empire perse de Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996.
- Bucciantini = V. Bucciantini, « Margaritai : perle d'Orient nella storiografia allessandrina », E. Olshausen et V. Sauer (edd), *Die Schätze der Erde. Natürliche Ressourcen in der antiken Welt, 10. Internationales Kolloquium zur Historischen Geographie des Altertums im Stuttgart, 14.-18. Mai 2009*, Stuttgart, 2012, 1-9.
- Burford = A. Burford, *Künstler und Handwerker in Griechenland und Rom*, Mainz am Rhein, 1985.
- Cariño & Monteforte = M. Cariño et M. Monteforte, *Une histoire mondiale des perles et des nacrés : pêche, culture, commerce*, Paris, 2005.
- Carter = R. Carter, « The history and prehistory of pearling in the Persian Gulf », *JESHO* 48/2 (2005) 139-209.
- Charlesworth = M.P. Charlesworth, *Trade routes and commerce of the Roman Empire*, Londres, 1926.
- Coarelli = F. Coarelli, *Greek and Roman jewellery*, Londres, 1966.
- Coche de la Ferté = É. Coche de la Ferté, *Les bijoux antiques*, Paris, 1956.
- Dakin = W.J. Dakin, *Pearls*, Cambridge-New York, 1913.
- D'Ambrosio = A. d'Ambrosio, *La bellezza femminile a Pompei : cosmesi ed ornamenti*, Rome, 2001.
- De Boot = Anselme Boèce de Boot, *Gemmarum et lapidum historia*, publiée en 1609 ; traduite par Jean Bachou sous le titre : *Le parfait joaillier ou Histoire des pierreries*, Lyon, 1644.
- Desanges = Pline l'Ancien, *Histoire naturelle (livre VI, 4^e partie : l'Asie africaine sauf l'Égypte ; les dimensions et les climats du monde habité)*, édition, traduction et commentaire de J. Desanges, Paris, 2008.
- Dihle = A. Dihle, « Die entdeckungsgeschichtlichen Voraussetzungen des Indienshandels der römischen Kaiserzeit », *ANRW* 2, 9, 2, Berlin- New York, 1978, p. 546-580.
- Doxiadis = E. Doxiadis, *The mysterious Fayum portraits*, Londres, 1991.

- Dubois-Pélerin = E. Dubois-Pélerin, *Le luxe privé à Rome et en Italie au I^{er} siècle après J.-C.*, Naples, 2008.
- Eichholz = Theophrastus, *De lapidibus*, édité, traduit et commenté par D.E. Eichholz, Oxford, 1965.
- Filliozat = J. Filliozat, « Les échanges de l'Inde et de l'Empire romain aux premiers siècles de l'ère chrétienne », *Revue historique* 201 (1949), 9-29.
- Finot = L. Finot, *Les lapidaires indiens*, Paris, 1896.
- Flory = M.B. Flory, « Pearls for Venus », *Zeitschrift für Alte Geschichte* 37/4 (1988) 498-504.
- Fraser = P.M. Fraser, *Ptolemaic Alexandria (vol. 1 : text)*, Oxford, 1972.
- Groom N., *Frankincense and myrrh: a study of the Arabian incense trade*, Londres, 1981.
- Gury = Fr. Gury, « Les perles et les imperatores : Caligula in litore oceani », J. Napoli (éd.), *Ressources et activités maritimes des peuples de l'Antiquité*, Boulogne, 2006, 401-426.
- Halleux = *Les alchimistes grecs* (tome 1 : Papyrus de Leyde ; papyrus de Stockholm ; fragments de recettes), texte établi et traduit par R. Halleux, Paris, 1981.
- von Hessling = Th. von Hessling, *Die Perlmuscheln und ihre Perlen, naturwissenschaftlich und geschichtlich*, Leipzig, 1859.
- Higgins = R.A. Higgins, *Greek and Roman jewelry* (2^e édition), Berkeley, 1980.
- Högemann = P. Högemann, *Alexander der Grossen und Arabien*, München, 1985.
- Hünemörder = Chr. Hünemörder, *Der Neue Pauly*, c. 591-593, s.v. « Perle ».
- Ibn Battûta = *Voyages d'Ibn Battûta*, texte arabe accompagné d'une traduction par C. Defremery et B.R. Sanguinetti (préface et notes de V. Monteil), tome 2, Paris, 1968.
- Joyce & Addison = K. Joyce et S. Addison, *Pearls. Ornament and obsession*, Londres, 1992.
- Karttunen = K. Karttunen, *India and the Hellenistic World*, Helsinki, 1997.
- Kunz & Stevenson = G.F. Kunz & C.H. Stevenson, *The Book of the Pearl. Its history, art, science and industry*, New York, 1908.
- LeBaron = R. LeBaron Bowen Jr., « The Pearl Fisheries of the Persian Gulf », *Middle East Journal* 5/2 (1951) 161-180.
- Malaguzzi = S. Malaguzzi, *Perle* (traduction française), Paris, 2000.
- Möbius = K. Möbius, *Die echten Perlen. Ein Beitrag zur Luxus-, handels- und Naturgeschichte derselben*, Hamburg, 1858.
- Mokri = M. Mokri, « La pêche des perles dans le golfe Persique », *Journal asiatique* 248 (1960) 381-396.
- Müller = K. Müller, *Geographi Graeci minores* (vol. 1), Paris, 1882.
- Nicolet = Cl. Nicolet, *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris, 1988.
- Naas = V. Naas, *Le projet encyclopédique de Pline l'Ancien*, Rome, 2002.
- Ogden = J. Ogden, *Jewellery of the ancient world*, Londres, 1982.
- Pédech = P. Pédech, *Historiens compagnons d'Alexandre*, Paris, 1984.
- Parker = G. Parker, *The making of Roman India*, Cambridge, 2008.
- Perles = *Perles. Une histoire naturelle (catalogue de l'exposition du Museum national d'Histoire naturelle - 25 octobre 2007 – 10 mars 2008)*, Paris, 2007.
- Potts = D.T. Potts, *The Arabian Gulf in antiquity (2). From Alexander the Great to the coming of Islam*, Oxford, 1990.
- Raschke = M.G. Raschke, « New studies in Roman commerce with the East », *ANRW* 9/2, Berlin, 1978, p. 604-1361.
- Ray = H.P. Ray, « A resurvey of Roman contacts with India », *Topoi* 3/2 (1993) 479-491.
- de Romanis (a) = F. de Romanis, « Roma e i nótia dell'India ». Ricerche sui rapporti tra Roma e l'India dravidica dal 30 A.C. all'età flavia », *Helikon* 22-27 (1982-1987) 143-210.

- de Romanis (b) = F. de Romanis, *Cassia, cinnamomo, ossidiana : uomini e merci tra Oceano Indiano e Mediterraneo*, Rome, 1996.
- Rommel = H. Rommel, *Real-encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, 14, 2, c. 1682-1702, s.v. « margaritai ».
- Saint-Denis = Pline l' Ancien, *Histoire naturelle (livre IX)*, édition et traduction par E. de Saint-Denis, Paris, 1955.
- Salles (a) = J.-Fr. Salles, « Découvertes du golfe arabo-persique aux époques grecque et romaine », *REA* 94/1-2 (1992) 79-97.
- Salles (b) = J.-Fr. Salles, « The Periplus of the Erythraean sea and the Arab-Persian gulf », *Topoi* 3/2 (1993) 493-523.
- Salles (c) = J.-Fr. Salles, « Le Golfe Persique dans le *Périple de la mer Érythrée* : connaissances fondées et ignorances réelles », M.-Fr. Boussac, J.-Fr. salles et J.-B. Yon, *Autour du Périple de la mer Érythrée*, *Topoi* supplém. 11 (2012) 293-328.
- Schiffer = S. Schiffer, « La perle dans l'antiquité », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 63 (1937) 45-48.
- Schneider = P. Schneider, *L'Éthiopie et l'Inde. Interférences et confusions aux extrémités du monde antique*, Rome, 2004.
- Schramm = A. Schramm, *Real-encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Suppl. Bd 19, c. 867-869, s.v. « Perlmutter ».
- Sidebotham = S.E. Sidebotham, *Berenike and the ancient maritime spice route*, Berkeley-Los Angeles-Londres, 2011.
- Taburiaux = J. Taburiaux, *La perle et ses secrets*, s.l., 1983.
- Tassini = P. Tassini, « Production e vendita di alcune merci di lusso a Roma », *Epigrafia della produzione e della distribuzione. Actes de la VI^e rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain (Rome, 5-6 juin 1992)*, Rome, 1994, p. 687-695.
- Tomber = R. Tomber, *Indo-Roman trade. From pots to pepper*, Londres, 2008.
- Ullman = B.L. Ullman, « Cleopatra's pearls », *The Classical Journal* 52/5 (1957) 193-201.
- Vons = J. Vons, *L'image de la femme dans l'œuvre de Pline l' Ancien*, Bruxelles, 2000.
- Warmington = E.H. Warmington, *The commerce between the Roman Empire and India*, Cambridge, 1928.
- Weeber = K.-W. Weeber, *Luxus im alten Rom : die Schwelgerei, das süsse Gift*, Darmstadt, 2003.
- Weerakkody = D.P.M. Weerakkody. *Taprobanê. Ancient Sril Lanka as known to Greeks and Romans*, Turnhout, 1997.
- Whittaker = D. Whittaker, « Le commerce romain avec l'Inde et la prise de décision économique », *Topoi* 10/1 (2000) 267-288.
- Young = G.K. Young, *Rome's Eastern trade*, London-New York, 2001.
- Zanda = E. Zanda, *Fighting hydra-like luxury: sumptuary regulation in the Roman Republic*, Bristol, 2011.

Abréviations

- Les abréviations de titres de périodiques sont ceux en usage dans l'*Année philologique*.
- CEH = W. Scheidel, I. Morris, R. Saller (edd), *The Cambridge economic history of the Greco-Roman world*, Cambridge, 2007.
- DAGR = Ch. Daremberg et Edm. Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Paris, 1877-1910
- LSJ = H.G. Liddell, R. Scott, H.S. Jones, *A Greek-English lexicon*, Oxford, 1940 (nombreuses ré-éditions).
- RE = *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*.

Appendice : cartes régionales (golfe Arabo-Persique – Inde du Sud)

